

UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 00395562 2







8187

I

38

OEUVRES

COMPLÈTES

DE CONDILLAC.

—

TOME XII.

*Cet ouvrage se trouve aussi*

**CHEZ BRIÈRE, LIBRAIRE, RUE DES NOYERS, n° 37.**

01457

OEUVRES  
COMPLÈTES  
DE CONDILLAC.

TOME DOUZIÈME.

HISTOIRE MODERNE.

1953/8  
6.4.25

PARIS,

LECOINTE ET DUREY, LIBRAIRES, QUAI DES AUGUSTINS, N° 49;  
TOURNEUX, LIBRAIRE, MÊME QUAI, N° 13.

MDCCCXXII.

REVUES

DE CONDILLAC



B  
1982  
A2  
1822  
t.12

*Handwritten text, possibly a signature or date, slanted across the page.*

1822

*Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a library or archival stamp.*



# HISTOIRE MODERNE.

## LIVRE SIXIÈME.

### CHAPITRE PREMIER.

De l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France et de l'Italie pendant les règnes de Rodolphe de Habsbourg, de Philippe le Hardi et de Charles d'Anjou.

LORSQUE NOUS nous sommes arrêtés pour considérer l'état de l'Europe, saint Louis et Henri III étaient morts, Charles d'Anjou était roi de Naples et de Sicile, et Rodolphe de Habsbourg avait été élu empereur.

Philippe III succède à saint Louis.

Philippe III, dit le Hardi, fils de saint Louis, après avoir remporté quelques avantages sur les Maures, fit un traité de paix avec le roi de Tunis, et revint en France.

1271.

Édouard I<sup>er</sup>, qui avait accompagné saint Louis, était encore en Sicile, lorsqu'il apprit la mort de Henri, son père. Les seigneurs, sans attendre son retour, s'assemblèrent, le reconnurent et lui prêtèrent serment de fidélité. On est étonné de cette soumission, quand on songe à leurs révoltes sous le dernier règne; mais elle fut l'effet de la répu-

Edouard I<sup>er</sup> à Henri III.

tation qu'Édouard avait acquise. Les princes, Monseigneur, ont de l'autorité sur leurs sujets à proportion qu'ils en sont considérés. L'histoire de France et d'Angleterre en fournit bien des preuves. Édouard revint en 1274 dans ses états, et il fut reçu avec les plus grandes marques d'amour et de respect.

Rodolphe de Habsbourg élu empereur.

Afin d'être plus indépendans, les seigneurs d'Allemagne avaient choisi pour empereur un prince dont les états étaient peu considérables. Rodolphe avait été grand maître d'hôtel d'Ottocare, roi de Bohême; mais il avait du courage, et il jeta les fondemens d'une maison qui deviendra florissante.

Objet de ce chapitre.

Je vais, dans ce chapitre et dans les suivans, vous faire jeter un coup d'œil sur les principaux événemens que fournissent l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Italie. J'aurai aussi occasion de parler de l'Espagne, dont les intérêts commencent à se mêler avec ceux des autres puissances. Mon objet est de vous montrer l'ensemble d'une histoire générale, que je n'ai pas dessein de faire; et je n'entrerai dans les détails sur chaque royaume qu'autant que je le croirai nécessaire pour vous faire saisir le fil des événemens, et pour vous préparer à l'étude de l'histoire moderne.

Rodolphe rétablit la sûreté.

Le premier soin de Rodolphe fut de réprimer les désordres, qui étaient une suite des troubles précédens. Il eut besoin d'autant d'adresse que de courage, parce que ses propres états le ren-

daient peu puissant, et que l'empire, dont les revenus avaient été pillés, ne lui fournissait guère que des soldats. Il réussit pourtant à rétablir la paix et la sûreté.

Ottocare refusant de le reconnaître, Rodolphe, qui sut ménager les autres princes de l'empire, le fit déclarer rebelle dans une diète tenue à Augsbourg : on le condamna même à être dépouillé du duché d'Autriche, de la Stirie de la Carniole et de la Carinthie, qu'il avait envahis.

Il fait déclarer rebelle Ottocare, roi de Bohême.

Le roi de Bohême persista dans le refus de rendre hommage à Rodolphe, disant qu'il ne lui devait rien, puisqu'il lui avait payé ses gages. Cette réponse insultante ne fut pas soutenue par des succès : Ottocare perdit la vie dans une bataille.

L'empereur gagna si bien l'affection des Autrichiens et des Stiriens, qu'ils demandèrent un duc de sa maison. Il avait tout préparé pour les amener là, et pour ne point trouver d'opposition de la part des princes de l'empire. Ainsi, du consentement des états assemblés à Augsbourg, il investit Albert, son fils aîné, de l'Autriche, de la Stirie, de la Carinthie et de la Carniole; et il investit encore du comté de Souabe, Rodolphe, un autre de ses fils.

Fief dont il investit ses fils.

Occupé du gouvernement de l'empire et de l'agrandissement de sa maison, il ne chercha point à faire valoir ses droits sur l'Italie. Au lieu d'armer contre les villes qui refusaient de le recon-

Il vend aux Italiens des privilèges et des immunités.

naître, il leur vendit les privilèges et les immunités dont elles étaient jalouses. Lucques acheta sa liberté douze mille écus : Florence, Gênes et Bologne ne l'achetèrent chacune que six mille. Cette conduite fit passer Rodolphe pour un prince qui faisait argent de tout, et flétrit sa réputation. Cependant pouvait-on se rappeler les guerres précédentes, et ne pas trouver ces sortes de marchés avantageux tout à la fois à l'Allemagne et à l'Italie? Le pape Nicolas III profita des dispositions où était l'empereur, et fit avec ce prince un traité qui fut tout à l'avantage du saint-siège. Rodolphe mourut dans la dix-huitième année de son règne. L'agrandissement de sa maison, et l'ordre rétabli dans l'Allemagne, font voir que, s'il n'avait pas de grands états quand il parvint à l'empire, il avait au moins des talens.

1209.

Sagesse d'Édouard I.

Pendant cet intervalle que nous venons de parcourir en Allemagne, Édouard travaillait avec son parlement au bonheur de ses peuples, et il réunissait à sa couronne le pays de Galles. Il en avait fait la conquête sur Léolyn, qui avait fait des courses sur ses états, et qui ne cessait d'exciter les mécontents d'Angleterre. Les Gallois étaient un reste des anciens Bretons : ils n'avaient point encore subi le joug des Anglais, et ils se maintenaient dans l'indépendance depuis plus de huit cents ans.

Autorité de Philippe III.

En France, Philippe III, dit le Hardi, jouissait de tous les droits qui, sous ses prédécesseurs, étaient

devenus des prérogatives de la couronne, et il se les confirmait tous les jours par l'usage. Il exerçait le droit de ressort sur les justices des plus grands vassaux : il avait seul celui d'établir de nouveaux marchés dans les bourgs, et des communes dans les villes; il réglait, de son autorité, ce qui concernait les ponts, les chaussées, et tout ce qui intéressait le public; en un mot, il avait la police générale du royaume. Après quelques guerres peu importantes, une révolution arrivée en Sicile, en 1282, lui fit prendre les armes contre Pierre III, roi d'Aragon.

Charles, maître de la Sicile, de la Pouille, de la Calabre, des comtés de Provence, du Maine, d'Anjou, de l'île de Corfou et de celle de Malte, avait encore à sa disposition toutes les villes Guelfes d'Italie; et Marie, fille du prince d'Antioche, lui avait cédé tous ses droits sur la principauté d'Antioche et sur le royaume de Jérusalem. Il avait embelli Naples, où il faisait sa résidence, à l'exemple de Frédéric II : il tenait sur pied un nombre considérable de troupes; et ses ports étaient remplis de vaisseaux. Charles paraissait donc puissant; mais il ne l'était pas, si la puissance d'un prince se mesure sur ses vertus et sur ses talens. Celui-ci, pour vouloir acquérir encore, va bientôt perdre une partie de ce qu'il a.

Il se préparait non-seulement à la conquête du royaume de Jérusalem, il formait encore le

Puissance de Charles, roi de Naples.

Ses projets et ceux de Jean de Procida.

projet de faire la guerre à Michel Paléologue, et de remettre sur le trône de Constantinople, Baudouin, qui lui abandonnait la Morée, plusieurs îles et la troisième partie de tout ce qui serait conquis sur l'empereur grec. Mais Jean de Procida, citoyen de Salerne, dont les biens avaient été confisqués lorsque Charles monta sur le trône, et qui s'était retiré en Aragon, forma lui-même un autre projet; ce fut de mettre sur la tête de Pierre III, roi d'Aragon, la couronne de Naples et de Sicile. Pierre au reste avait des prétentions qui pouvaient paraître des droits; car il avait épousé Constance, qui, étant fille de Mainfroi et cousine de Conradin, se regardait comme héritière de la maison de Souabe. Jean de Procida, allant continuellement de Sicile en Aragon et à Constantinople, prépara les esprits à la révolte, et ménagea une ligue entre Michel Paléologue et Pierre III : le premier fournit l'argent nécessaire, et le second arma sous prétexte de porter la guerre en Afrique.

Le roi de Naples était un vassal trop puissant pour les papes, qui prétendaient à tout, et à qui on contestait quelquefois jusqu'au moindre village du patrimoine de saint Pierre. Un pareil suzerain n'était pas fait pour être toujours respecté. Nicolas III entra donc dans les vues de Jean de Procida, et donna un nouveau titre à Pierre d'Aragon, en lui offrant l'investiture du royaume de

Le pape Nicolas III entre dans les vues de Jean de Procida.

Naples et de Sicile. Telle était la situation des papes : trop faibles pour tenir leur vassal dans la dépendance, ils transportaient cette couronne d'un Allemand à un Français, et d'un Français à un Espagnol; comme s'ils eussent voulu chercher dans toutes les nations un prince qui fût tout à la fois soumis et puissant. Mais ils ne faisaient qu'exposer ce malheureux pays à de nouvelles calamités.

Charles, qui avait indisposé contre lui Nicolas, se rendit encore odieux à ses sujets, qu'il ne cessait de vexer. Voilà quelles sont les causes connues de la révolution qui arriva le jour de Pâques de l'année 1282, et qu'on nomme les Vêpres siciliennes, parce que le massacre des Français commença lorsque le peuple allait à vêpres. Si l'on en croit la plupart des historiens, les Français auront été égorgés en même temps dans toute la Sicile; et cette conspiration, qui se tramait depuis plus de deux ans, n'aura éclaté qu'au moment précis, quoique le peuple de cette île et beaucoup d'étrangers fussent dans le secret.

Quoi qu'il en soit, Pierre, qui avait tout préparé pour son entreprise, saisit cette conjoncture pour l'exécuter. Tout lui fut favorable. Les Siciliens le reçurent avec de grandes acclamations; et Charles, qui était en Sicile, fut obligé d'abandonner cette île, et de se retirer en Calabre. De la sorte, la Sicile et la Pouille formèrent deux

Vêpres siciliennes.

Charles abandonne la Sicile à Pierre d'Aragon.

royaumes séparés, dont l'un resta à la maison d'Aragon et l'autre à la maison d'Anjou.

Cependant Nicolas était mort quelque temps auparavant, et le nouveau pape Martin IV, ayant embrassé les intérêts de Charles, excommunia Pierre, fit prêcher une croisade contre lui, et donna les royaumes de Valence et d'Aragon à Charles de Valois, second fils de Philippe le Hardi.

Charles d'Anjou n'eut que des revers jusqu'à sa mort, qui arriva au commencement de l'année 1285. Il laissa le royaume de Naples à son fils Charles II, prince de Salerne, qui était alors prisonnier de guerre.

Pierre, se voyant assuré de la Sicile par la mort de Charles d'Anjou et par la détention du prince de Salerne, porta toutes ses forces en Aragon, où le roi de France était entré; mais il fut défait, et mourut des suites de ses blessures. La même année 1285, ses fils, Alphonse et Jacques, lui succédèrent; le premier sur le trône d'Aragon, et le second sur celui de Sicile.

Cependant les succès des Français ne se soutinrent pas; ils furent au contraire suivis de grandes pertes, et Philippe le Hardi, contraint de repasser les Pyrénées, tomba malade à Perpignan, où il mourut.

Tant de morts arrivées la même année mirent les nouveaux souverains dans la nécessité de né-

Martin IV excommunia Pierre, et donna à Charles de Valois les royaumes de Valence et d'Aragon.

Mort de Charles I, roi de Naples.

1285.

De Pierre d'Aragon.

De Philippe le Hardi.

Charles II est reconnu roi de Naples.



gocier. Le traité ne rétablit pas la paix; mais le prince de Salerne recouvra la liberté; et Naples eut en lui un souverain qui se fit aimer. Il est connu sous le nom de Charles II, dit le Boiteux.

---

## CHAPITRE II.

Des principaux états de l'Europe pendant le pontificat de Boniface VIII.

Au mois de juillet 1294, Pierre de Mourron fut élu pape, et prit le nom de Célestin V. C'était un homme simple, qui, dit l'abbé Fleuri, prenait aisément ses pensées pour des inspirations, ses songes pour des révélations, et tout ce qui lui paraissait extraordinaire, pour des miracles. Il menait la vie la plus austère dans un hermitage où il s'était retiré, et où plusieurs disciples, s'étant venus joindre à lui, formèrent un nouvel ordre religieux qui prit, de leur fondateur, le nom de Célestins. Il dut le pontificat à la réputation de sa sainteté : les cardinaux, dit encore l'abbé Fleuri, se sentirent comme inspirés d'élire Pierre de Mourron.

Cependant ils se repentirent bientôt de leur choix, et quelques-uns lui persuadèrent de renoncer au pontificat, l'assurant qu'il ne pouvait

Pierre de Mourron, Célestin V, élu pape. 1294.

Il abdique, et Benoît Caëtan, Boniface VIII lui succède.

le conserver en sûreté de conscience. En effet, sans expérience, sans lumières, et livré à tous ceux qui l'approchaient, il était tout-à-fait incapable de gouverner l'Église. Il abdiqua quelques mois après, et on élut en sa place Benoît Caïétan, qui avait contribué plus qu'aucun autre à lui faire prendre ce parti.

Mauvais raisonnement de ceux qui pensaient qu'un pape ne peut pas se démettre.

Il n'y avait point encore eu de pape qui se fût démis, comme il n'y en a point eu depuis ; et, parce que les hommes ne raisonnent communément que d'après des exemples, c'était une grande question de savoir si un pape peut se démettre. Car, si d'un côté l'on reconnaissait qu'un ecclésiastique peut renoncer à sa dignité avec le consentement de son supérieur, l'on reconnaissait aussi d'un autre côté qu'un pape n'a point de supérieur : il faut convenir que cela était bien embarrassant.

Traitement que Boniface VIII fait à Célestin V.

Boniface VIII, c'est le nom que prit Benoît Caïétan, craignant que Célestin n'eût la simplicité de se croire encore pape, et de juger que son abdication était nulle, parce qu'elle n'avait pas été autorisée par un supérieur, fit enfermer ce saint homme dans un lieu si étroit, qu'il pouvait à peine s'y coucher, et si malsain, qu'il fallait continuellement changer ceux qui le servaient, parce qu'ils y tombaient malades. Célestin y mourut lui-même treize mois après.

Boniface VIII

Boniface forma le projet de soumettre toutes

les puissances au saint-siège ; mais il était bien faible en Italie, où les gibelins formaient un parti puissant au milieu même du patrimoine de saint Pierre. Il était encore faible au dehors ; car si les armes spirituelles paraissaient redoutables à proportion qu'on en était plus éloigné, elles s'affaiblissaient tous les jours, à mesure qu'on en faisait un usage plus fréquent. Il ne fit qu'augmenter les troubles, et donner occasion d'ouvrir les yeux sur l'abus que les papes faisaient de leur autorité. C'est ce que nous comprendrons en examinant sa conduite avec les différens princes de l'Europe.

est trop faible pour les projets qu'il médite.

En 1290, Alexandre III, roi d'Écosse, étant mort sans enfans, les Écossais, qui voulaient éviter une guerre civile, choisirent Édouard pour juge entre les prétendans à la couronne. Ce prince décida en faveur de Jean Bailleul, et saisit cette occasion pour faire reconnaître, par les Écossais mêmes, que l'Écosse était un fief mouvant de la couronne d'Angleterre. Devenu par-là souverain de ce royaume, il fit sentir tout le poids de son joug ; de sorte que Bailleul ne songea qu'aux moyens de sortir d'esclavage.

Troubles en Écosse.

Sur ces entrefaites, la guerre s'étant élevée entre la France et l'Angleterre, Bailleul s'allia de Philippe le Bel, fils de Philippe le Hardi, et Édouard s'allia d'Adolphe de Nassau, successeur de Rodolphe. Boniface voulut en vain contraindre

Guerre entre la France et l'Angleterre.

d'autorité ces princes à mettre bas les armes. Il est vrai que ses légats ne firent pas un voyage absolument inutile; car ils tirèrent beaucoup d'argent des religieux d'Angleterre; mais ils ne réussirent pas à rétablir la paix. Édouard, ayant conquis l'Écosse pendant que le roi de France lui enlevait la Guienne, passa la mer pour joindre ses forces à celles du comte de Flandre. Alors les Écossais se soulevèrent, Philippe eut de nouveaux succès; Édouard fut forcé à demander une suspension d'armes, et on fit une trêve de deux ans.

Le comte de Flandre, que Philippe voulait punir comme vassal rebelle, ayant appelé au pape, Boniface se porta pour juge, et envoya l'évêque de Meaux, son légat, pour sommer le roi à comparaître devant le tribunal du saint-siège. Philippe, aussi étonné qu'un de ses sujets se fût chargé de cette commission qu'indigné de cette entreprise du pape, répondit que sa cour des pairs avait seule le droit de juger de ces sortes de différens, et qu'il n'avait d'autre supérieur que Dieu. Cette tentative de Boniface n'eut pas d'autre suite. Bien loin de la soutenir, il ne songea pour lors qu'à ménager le roi de France, afin de pouvoir accabler plus sûrement les ennemis qu'il avait en Italie.

Il avait été gibelin quand il n'était encore que particulier; et, en devenant pape, il devint l'ennemi d'un parti qui avait toujours été contraire

1297.

Boniface se porte pour juge entre le comte de Flandre et Philippe le Bel.

Les Colonnes ne lui permettent pas de soutenir cette tentative.

au saint-siège ; il tenta tout pour ruiner surtout les Colonnes, qui étaient de tous les gibelins les plus animés et les plus puissans.

Les Colonnes, de leur côté, ne gardaient aucun ménagement. Ils ne nommaient Boniface que Bénédict Caïétan ; ils refusaient de le reconnaître pour pape ; ils prétendaient que la renonciation de Célestin était nulle , et parce qu'un pape n'a point de supérieur, et parce qu'elle lui avait été arrachée par surprise et par fraude ; enfin ils ajoutaient qu'il y avait bien des raisons de nullité dans l'élection même de Bénédict, et ils demandaient qu'on tint un concile général pour juger cette question : cette dispute causait de grands troubles en Italie.

Cependant Boniface était encore occupé des affaires de Sicile, et il était entré dans les intérêts de Charles le Boiteux, qui l'avait élevé sur le saint-siège.

Frédéric est couronné roi de Sicile, lorsque Jacques, son frère, cède cette île à Charles le Boiteux.

En 1291, Jacques était monté sur le trône d'Aragon, après la mort d'Alphonse, son frère. Boniface le somma de tenir le traité, par lequel Alphonse avait promis de restituer la Sicile à Charles le Boiteux ; le menaçant, s'il désobéissait, de lui ôter les royaumes d'Aragon et de Valence. Jacques, qui se voyait encore menacé des armes de la France, fut contraint de céder, et donna, en 1294, sa renonciation à la Sicile ; mais Frédéric, son frère, qui commandait pour lui dans cette île, refusa de

la rendre, et fut couronné roi par les Siciliens : tel était l'état de l'Italie vers l'année 1297.

Alors se préparait une révolution en Allemagne. Pendant qu'Adolphe de Nassau était occupé à secourir le roi d'Angleterre contre le roi de France, une puissante ligue se forma tout à coup, le déposa, et donna l'empire au duc de d'Autriche, Albert, fils de Rodolphe. Adolphe, ayant marché contre son ennemi, perdit la bataille et la vie ; et Albert, sans concurrent, fut proclamé empereur dans une diète tenue à Francfort.

En Allemagne, Adolphe est déposé, et Albert d'Autriche est élu.

Troubles en Danemarck.

En 1286, Éric VII, roi de Danemarck, avait été assassiné, et les conjurés avaient encore attenté à la vie d'Éric VIII, son fils et son successeur. Quelques-uns furent punis, d'autres se retirèrent en Norwège, et quelques années après, l'archevêque de Lunden fut mis en prison, comme suspect d'entretenir des intelligences avec eux : mais il s'échappa en 1297 ; et vint à Rome solliciter le pape contre son souverain.

En Hongrie.

La mort de Ladislas IV, roi de Hongrie, fut aussi une occasion de troubles pour ce royaume. Marie, sœur de Ladislas, et femme de Charles le Boiteux, se porta pour héritière de son frère, et céda ses droits à Charles-Martel, son fils. Ce prince fut couronné à Naples par les légats de Nicolas IV : il se forma même un parti en sa faveur en Hongrie : cependant il ne prit pas possession de ce royaume ; car André le Vénitien, parent du dernier roi, étant

sur les lieux, se fit reconnaître et en conserva une partie. Ces deux concurrens moururent la même année 1301. Charles-Robert succéda aux droits de Charles-Martel, son père, et fut soutenu par Boniface; et les Hongrois donnèrent la couronne au fils de Venceslas, roi de Bohême. Voyons actuellement comment le pape va se mêler dans toutes les affaires de l'Europe. Je ne suivrai pas l'ordre des temps, car ce ne serait pas l'ordre de la clarté.

Il écrivit à son légat en Hongrie : *Le pontife romain, établi de Dieu sur les rois et sur les royaumes, souverain chef de la hiérarchie dans l'église militante, et tenant le premier rang sur tous les mortels, juge tranquillement de dessus son trône, et dissipe tous les maux par son regard.* A ces mots ne dirait-on pas que Boniface a le délire; et ne voit-on pas combien il compte sur l'ignorance et sur la stupidité des peuples?

En conséquence de la souveraineté universelle qu'il s'attribue, il décide que Venceslas, fils de Venceslas, roi de Bohême, n'a aucun droit sur le royaume de Hongrie, et qu'il n'avait pas pu l'accepter des Hongrois mêmes sans l'agrément du saint-siège. Il prétend qu'Étienne, qui en avait été le premier roi chrétien, l'avait donné à l'église romaine, et qu'au lieu d'en prendre la couronne de son autorité, il l'avait voulu recevoir du vicair de Jésus-Christ.

Prétentions de  
Boniface sur la  
Hongrie.

Il écrivit à Venceslas, que pour rendre justice à tout le monde, il se proposait de le citer à son tribunal, lui, son fils, la reine Marie et Charles-Robert. En effet il les cita l'année suivante; et le roi de Hongrie n'ayant pas comparu non plus que son père, il le déclara contumace, décida que le royaume de Hongrie ne pouvait être électif, et l'adjugea à Marie et à Charles-Robert. Cette sentence ne servit d'abord qu'à fomenter la guerre civile.

Sur la Pologne.

Le pape fit encore de grands reproches à Venceslas, sur ce que ce prince prenait le titre de roi de Pologne; et il le menaça des peines spirituelles et temporelles, s'il ne le quittait pas, supposant comme notoire que la Pologne appartenait au saint-siège; cependant, après bien des troubles, les Hongrois reconnurent Charles-Robert.

Sur l'Écosse.

Boniface avait les mêmes prétentions sur l'Écosse; car, lorsqu'Édouard en eut fait la conquête, il écrivit à ce prince : *Vous devez savoir que le royaume d'Écosse a appartenu anciennement, de plein droit, à l'église romaine et lui appartient encore*; et, croyant avoir assez prouvé son prétendu droit, en disant que personne n'en doute, il ordonna au roi d'Angleterre de retirer d'Écosse tous ses officiers. Il tentait ainsi des démarches, au hasard de les abandonner si elles ne réussissaient pas : celle-là fut abandonnée.

Il fomente les

Quant au roi de Danemarck, Boniface jugea



qu'il avait offensé la majesté divine, méprisé le saint-siége, et blessé la liberté ecclésiastique; en conséquence il l'excommunia, mit son royaume en interdit, et le condamna à payer neuf mille marcs d'argent à l'archevêque de Lunden. Un légat vint en Danemarck pour faire exécuter cette sentence, et menaça le roi de le déposer et de donner son royaume à un autre, s'il refusait de se soumettre au saint-siége : cette affaire troubla le Danemarck pendant plusieurs années.

troubles en Danemarck.

Boniface entreprenait de gouverner l'Allemagne avec la même autorité. C'est à nous, écrivit-il aux trois électeurs ecclésiastiques, qu'appartient le droit d'examiner la personne de celui qui est élu roi des Romains, de le sacrer, de le couronner, ou de le rejeter, s'il est indigne : c'est pourquoi nous vous ordonnons de dénoncer dans les lieux où vous jugerez expédient, qu'Albert, qui se prétend roi des Romains, comparaisse devant nous, dans six mois, par ses envoyés suffisamment autorisés et munis des pièces justificatives de ses droits, pour se purger, s'il le peut, du crime de lèse-majesté commis contre le roi Adolphe, et de l'excommunication qu'il a encourue, en persécutant le saint-siége et les autres églises, et pour faire sur tous ces points ce que nous lui prescrivons. Autrement nous défendrons étroitement aux électeurs et à tous les sujets de l'empire de le reconnaître pour roi des Romains ;

Ses prétentions sur l'empire d'Allemagne.

nous les déchargerons du serment de fidélité, et nous procéderons contre lui et ses partisans avec les armes spirituelles et temporelles, comme nous le jugerons à propos.

Les trois électeurs ecclésiastiques entreprirent d'exécuter les ordres du pape; mais Albert réprima leur audace, et les fit rentrer dans le devoir.

Les Colonnes  
succombent.

Cette hauteur avec laquelle Boniface traite les rois peut faire juger de sa conduite avec les Colonnes; il publia plusieurs bulles contre eux; il les déclara incapables de toutes charges ecclésiastiques ou séculières, infâmes, schismatiques, hérétiques, excommuniés, et fit prêcher une croisade contre eux, avec les mêmes indulgences que pour la Terre-Sainte. Les Colonnes, quoique alliés de Frédéric, roi de Sicile, succombèrent sous les armes de Boniface. Le pape se rendit maître de toutes leurs places; il ruina entièrement Palestrine, qui en était la principale, et ils furent réduits à se retirer en Sicile ou en France. Cette guerre fut terminée en 1299.

Bulle *Clericis  
laicos.*

Auparavant, en 1296, le pape, voyant qu'Édouard, Adolphe et Philippe continuaient la guerre, bien loin d'obéir à ses ordres, et de soumettre leurs différens à son tribunal, donna la bulle *Clericis laicos*, pour leur enlever les secours qu'ils retiraient du clergé. Il défendit donc à tous les gens d'église de fournir de l'argent aux princes, soit par manière de prêt, de don gratuit, de sub-

side, ou à quelque autre titre que ce fût, sans la permission du saint-siège, excommuniant les rois, les princes et les magistrats qui en exigeraient d'eux, tous ceux qui seraient chargés d'en faire la levée, et les ecclésiastiques mêmes qui auraient la condescendance de se prêter à ce prétendu abus. Il disait que les souverains n'ont aucun droit sur la personne ni sur les biens des ecclésiastiques, et que la puissance qu'ils usurpaient était un effet de la haine ancienne des laïques pour les clercs. Cependant cette aversion, comme le remarque l'abbé Fleury, ne remontait pas à une si grande antiquité, puisque pendant les cinq ou six premiers siècles, le clergé s'attirait le respect et l'affection de tout le monde, par sa conduite charitable et désintéressée.

Aussitôt que cette bulle eut été publiée, Philippe le Bel rendit une ordonnance par laquelle il défendait de transporter hors du royaume de l'argent monnoyé ou non monnoyé et autres choses de prix ; c'était tarir une des sources des revenus du saint-siège.

Ordonnance  
de Philippe le  
Bel.

Le pape répondit par une nouvelle bulle, où, après s'être arrogé la puissance la plus étendue sur tous les fidèles, il déclare que si la défense du transport d'argent hors du royaume s'étend jusqu'aux ecclésiastiques, c'est une entreprise téméraire, insensée, et qui mérite l'excommunication : il ajoute ensuite que la défense qu'il lui

Bulle du pape  
contre cette or-  
donnance.

a faite lui-même est conforme aux canons, que néanmoins il ne prétend pas priver le roi de tous les subsides que le clergé peut lui donner, mais seulement qu'il n'en peut rien exiger qu'avec le consentement du saint-siège, et qu'au reste le saint-siège ne refusera jamais aux rois de France les secours que les besoins de l'état rendront nécessaires.

Cette bulle souleva toute la France contre les entreprises de Boniface.

On voit par la réponse de Philippe, que l'on commençait à réfléchir sur les prérogatives de la royauté, et sur les limites des deux puissances. Les yeux s'ouvraient enfin; et c'est une obligation qu'on avait à Boniface, dont les entreprises devaient, à cet égard, hâter les progrès de la raison. On murmurait dans toute la France contre lui. Le peuple demandait pourquoi les clercs, jouissant des privilèges des citoyens, ne partageraient pas les charges de l'état : s'il était plus convenable qu'ils dépensassent leur argent en habits, en festins, en bouffons, que de payer à César ce qui appartient à César : si, avant qu'il y eût des clercs, il n'y avait pas des rois et des sujets; et si les sujets, en devenant clercs, cessaient d'être sujets, et d'être soumis aux lois et aux charges. Les seigneurs montraient leur mécontentement avec encore plus de chaleur; car si le peuple se flattait de pouvoir être soulagé lorsque les clercs porteraient une partie des impositions, les seigneurs voyaient avec plus de certitude qu'ils seraient moins

riches, lorsque les clercs ne paieraient rien. Enfin le clergé, qui gémissait lui-même sous le despotisme de la cour de Rome, mêlait ses plaintes à celles de toute la nation; et il ne faut pas s'en étonner; car s'il y avait quelques bulles qui l'exemptaient de payer des subsides au roi et aux seigneurs, il y en avait beaucoup plus qui le forçaient d'en payer au saint-siège. Dans ce temps-là même, il arriva deux légats chargés de lever de l'argent sur les ecclésiastiques, avec pouvoir d'excommunier Philippe, s'il s'y opposait. Ils apportaient aussi une bulle, par laquelle le pape ordonnait une continuation de trêve au roi d'Angleterre et au roi de France; car il se portait toujours pour juge du différent de ces souverains, fondé sur ce qu'un des deux commettait un péché en continuant la guerre, puisqu'un des deux avait tort.

Jusqu'alors les papes avaient toujours ménagé quelque puissance; ils se conduisaient au moins de manière à s'assurer des vassaux contre le suzerain. Boniface, moins adroit, attaque en même temps le roi et les seigneurs; il offense le peuple, jaloux des exemptions qu'il accorde au clergé; il mécontente le clergé même, qu'il charge d'impôts: en un mot, il soulève la nation entière; il force tous les sujets à n'avoir d'autres intérêts que ceux du roi. Au moins ce pontife-là n'était pas politique.

Les légats, témoins du cri de la France, eurent

donne une bulle  
contradictoire.

la sagesse de suspendre les excommunications, et le pape lui-même fut contraint de céder. Il se plaignait qu'on eût mal interprété sa bulle, et il l'interpréta lui-même en donnant une autre bulle qui disait tout le contraire. Car il déclara qu'il n'avait pas entendu défendre les dons ou prêts volontaires, faits par le clergé au roi ou aux seigneurs, ni les services ou redevances dont les ecclésiastiques étaient chargés à cause de leurs fiefs; et il reconnut que le roi pouvait demander au clergé un subside et le recevoir, sans même consulter le saint-siège.

Il nomme vi-  
caire de l'em-  
pire Charles de  
Valois.

Cette nouvelle bulle parut en 1297, c'est-à-dire dans un temps où Boniface avait besoin des secours de la France contre les Colonnes et contre Frédéric, roi de Sicile. Charles, comte de Valois et frère de Philippe le Bel, fut chargé de conduire les troupes destinées à cette guerre. Albert régnait alors en Allemagne. Mais Boniface, qui ne voulait pas le reconnaître, crut que s'il ne pouvait pas exercer le droit, qu'il s'arrogeait, de créer un empereur, il pouvait au moins nommer en Italie un vicaire de l'empire; et Charles de Valois accepta ce titre. C'est ainsi que les princes français, dans le temps même qu'ils résistaient au pape, l'autorisaient dans ses entreprises sur les princes étrangers. Tant il est vrai qu'ils se conduisaient moins par principes que par intérêt : mais c'était un intérêt mal en-

tendu. Les papes n'auraient pas tenté d'ôter des couronnes, si aucun prince n'avait voulu en recevoir d'eux.

Boniface fit épouser au comte de Valois Catherine de Courtenai, petite-fille de Baudouin, que Michel Paléologue avait détrôné. En conséquence de ce mariage il le reconnut pour empereur d'Orient, et il lui accorda des décimes extraordinaires sur tous les biens ecclésiastiques de France, d'Angleterre, d'Italie, de Sicile de Sardaigne, de Corse, de la principauté d'Achaïe, du duché d'Athènes et des îles voisines.

Il le reconnaît pour empereur d'Orient.

Ce comte fit des préparatifs pour faire valoir ses droits sur l'empire de Constantinople. Il se rendit à Florence, où le pape l'envoya avec le titre de pacificateur de la Toscane, et où il ne fit qu'entretenir les factions et les troubles. Peu de temps après il tourna ses armes, avec aussi peu de succès, contre Frédéric. Son dessein était de faire rentrer la Sicile sous la domination de Charles le Boiteux, qui promettait de l'aider de toutes ses forces à la conquête de Constantinople; mais il fut contraint de faire un traité, par lequel Frédéric resta maître de la Sicile, avec le titre de roi de Trinacrie. En un mot Charles de Valois ne fut heureux ni sage dans ses entreprises; *tanto che vituperato, con perdita di multi suoi, ritornò in Francia*, dit Machiavel. Il laissa aux héritiers de sa femme le vain titre d'empereur d'Orient :

Charles de Valois échoue dans ses projets, et se fait mépriser.

titre avec lequel ils formèrent toujours de grands projets, et n'entreprirent jamais rien. Quant à Charles le Boiteux, il employa le reste de son règne à rendre florissans la ville et le royaume de Naples.

Boniface rétracte la bulle contradictoire à la bulle *Clericis laicos*.

Pendant que Charles de Valois entrait dans toutes les vues de Boniface, ce pape reprenait ses premières démarches avec la France. Ne pardonnant point à Philippe d'avoir donné retraite aux Colonnes, et de reconnaître Albert pour roi des Romains, il publia, en 1300, une nouvelle bulle, par lequel il rétractait l'interprétation qu'il avait donnée de la bulle *Clericis laicos*; disant que cette interprétation avait été une grâce, et qu'il pouvait révoquer ses grâces comme il pouvait les accorder.

Audace insolente de l'évêque de Pamiers.

Il y avait en France un évêque de Pamiers, insolent, intrigant et rebelle. Boniface le choisit pour son légat, et le chargea de ses ordres. Il s'agissait, entre autres choses, d'engager le roi à se croiser pour la Terre-Sainte. On s'attendait sans doute à un refus, et c'est ce qu'on demandait; car le pape se croyait en droit de sévir contre un prince qui refusait ses armes à l'Église. L'évêque eut l'audace de dire à Philippe que la conduite qu'il tenait depuis long-temps méritait des peines qu'on n'avait que trop différées, et qu'il verrait bientôt son royaume en interdit, et sa personne frappée d'anathème et d'excommunication. Enfin



il soutint les prétentions des papes, dont il se disait le sujet, et leur puissance temporelle sur tous les souverains.

Un pareil attentat méritait sans doute d'être puni. Déterminé à faire le procès à ce sujet rebelle, le roi le fit mettre en prison, et il nomma des commissaires pour le juger. Il fallut néanmoins user de ménagemens, et avoir la condescendance de le remettre entre les mains de son métropolitain, l'archevêque de Narbonne. La puissance du clergé était telle, que le souverain ne pouvait pas, sans imprudence, sévir de sa seule autorité, contre un de ses membres.

Le pape réclama, et ce fut le sujet de plusieurs bulles. Il se dit établi sur les rois et sur les royaumes, avec plein pouvoir d'arracher, de détruire, de dissiper et d'édifier. « Mon cher fils, écrivait-il à Philippe, ne vous laissez pas persuader ce qu'on veut vous faire croire, que vous n'avez point de supérieurs sur la terre, et que vous n'êtes point soumis au chef de la hiérarchie ecclésiastique : c'est être insensé que de penser de la sorte, et celui qui s'obstine à demeurer dans cette erreur cesse d'être fidèle, et n'est plus dans le bercail de son pasteur. » Par d'autres bulles, il ordonna aux évêques, aux chapitres et aux universités de se rendre à Rome, afin de délibérer sur les réformes à faire en France, et il somma le confesseur du roi de

Audace ou délire de Boniface VIII.

venir lui rendre compte de sa conduite et de celle de son pénitent.

Les états prennent la défense de Philippe le Bel.

Mais les états ayant été assemblés, l'indépendance de la couronne fut généralement reconnue. Le roi renouvela la défense de porter de l'argent hors du royaume : il défendit à tous les sujets de sortir de France sans sa permission ; et Guillaume de Nogaret présenta une requête dans laquelle il déclara Boniface intrus, et convaincu de simonie, d'hérésie et de plusieurs autres crimes.

Les seigneurs écrivirent ensuite aux cardinaux, pour les assurer de l'intention où ils étaient de défendre le roi contre les entreprises du pape. Le clergé écrivit la même chose à Boniface même, quoiqu'avec des termes plus ménagés. Enfin le tiers-état fit aussi connaître, par une lettre, qu'il était dans les mêmes dispositions.

Boniface tient un concile contre ce prince.

Alors le pape tint à Rome un concile, dans lequel il éclata contre Philippe le Bel ; et il donna une bulle par laquelle il déclara que ceux qui prétendent que la puissance temporelle ne dépend pas de la puissance spirituelle sont manichéens, puisqu'ils admettent deux principes. C'est ainsi qu'il abusait des termes.

Il cherche un appui dans Albert qu'il reconnaît.

Cependant il ne comptait pas assez sur la force de ses mauvais raisonnemens pour négliger de se fortifier par quelque autre voie. Il crut qu'Albert pouvait être favorable à ses desseins ; et dès lors cet usurpateur, cet homme indigne du trône

devint à ses yeux un souverain légitime. Il le reconnut pour tel, par une bulle datée du 30 avril 1303. Albert, qui aurait pu se prévaloir du besoin que le pape avait de le ménager, acheta cette bulle par les soumissions les plus basses. Il reconnut que l'empire romain avait été transféré, par le saint-siège, des Grecs aux Allemands, en la personne de Charlemagne; que le droit d'élire le roi des Romains, destiné à être empereur, avait été accordé par le saint-siège à certains princes ecclésiastiques et séculiers, et que les rois et les empereurs reçoivent du saint-siège la puissance du glaive matériel : enfin il promit de défendre les droits du saint-siège contre tous ses ennemis, quels qu'ils fussent, rois ou autres souverains, de ne faire avec eux aucune alliance, et de leur déclarer la guerre si le pape l'ordonnait. Cependant, malgré ces engagements, il vécut toujours en parfaite intelligence avec Philippe. Ce prince sacrifiait l'empire à ses intérêts particuliers. Il n'était occupé que de l'agrandissement de sa maison; et pour procurer des établissemens à ses fils, il ne craignait pas de commettre des injustices. Elles lui coûtèrent enfin la vie; car il fut assassiné quelques années après.

Si le pape trouvait peu d'obstacles en Allemagne, il en trouvait tous les jours de plus grands en France. Dans une assemblée que Philippe tint le 13 juin 1303, Guillaume du Plessis

1308.

Appel en France au futur concile général contre les entreprises de Boniface.

présenta une requête qui contenait vingt-sept articles d'accusation contre Boniface ; et il offrit de les prouver dans un concile général, dont il demanda la convocation, et auquel il appela de toutes les procédures que Boniface avait faites ou pouvait faire. Tous ceux qui composaient cette assemblée, sans en excepter les ecclésiastiques, adhérèrent à la convocation du concile et à l'appel. Depuis ce jour, jusqu'au mois de septembre inclusivement, le roi obtint plus de sept cents actes d'adhésion. Les universités, les communautés des villes, les évêques, les chapitres, les cathédrales, les collégiales, les abbés, les ordres religieux, et même les frères mendiants, presque tout le monde appela.

Erreur où l'on  
était encore.

Par cet appel on reconnaissait donc que les conciles sont les juges des rois ; reste des préjugés établis dans les siècles précédens. Mais on commençait au moins à se douter que les papes sont soumis aux conciles généraux, et c'était déjà quelque chose.

Boniface fulmine des bulles,  
est arrêté et meurt.

Boniface fulmina des bulles contre le roi, contre les universités, et contre tous ceux qui adhéraient à l'appel, et les choses en étaient là, lorsqu'il fut arrêté dans Anagnie par Nogaret, Sciarra Colonne et quelques autres que Philippe avait chargés de l'enlever. On pilla son palais, on le mit en prison, on l'insulta même sans égard pour son caractère. Cependant les habitans d'Anagnie, qui s'intéres-

saient à ce pontife, parce qu'il était né parmi eux, armèrent, chassèrent les Français, lui rendirent la liberté, et le conduisirent à Rome. Il y mourut peu de jours après, le 11 octobre 1303. Lorsqu'il fut arrêté il devait publier une bulle, dans laquelle il disait que, comme vicaire de Jésus-Christ, il avait le pouvoir de gouverner les rois avec une verge de fer, et de les briser comme des vaisseaux de terre. Il la finissait en disant que Philippe avait manifestement encouru les excommunications portées par plusieurs canons. Ses vassaux et tous ses sujets y étaient déliés du serment de fidélité; et nous défendons, ajoutait-il, de lui obéir et de lui rendre aucun service.

On doit à ce pape l'institution du jubilé. En 1300, il se répandit un bruit à Rome que tous ceux qui visiteraient l'église de Saint-Pierre cette année, gagneraient une indulgence plénière de tous leurs péchés, et que chaque centième année avait cette vertu. Aussitôt tout le peuple fut en mouvement, et il y eut un concours prodigieux à Saint-Pierre. Boniface, qui observait cette dévotion, fit faire des recherches pour en découvrir l'antiquité : on feuilleta bien des livres, on en lut même, et cependant on ne trouvait rien qui pût l'autoriser, lorsque heureusement un vieillard, qui disait avoir cent sept ans, se souvint qu'un siècle auparavant son père était venu à Rome, et avait gagné les indulgences, en visitant l'église de Saint-Pierre.

Institution du  
jubilé.

Alors d'autres vieillards se rappelèrent qu'en effet, l'an 1200, ils avaient vu des pèlerins venir à cette église. A ces causes donc, et d'après ces informations, le pape, de l'avis des cardinaux, fit dresser une bulle pour confirmer l'opinion où l'on était, et pour assurer une indulgence plénière à tous ceux qui, bien repentans et bien confessés, visiteraient respectueusement les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul chaque centième année. On assure que pendant le cours de 1300, il y eut continuellement à Rome deux cent mille pèlerins étrangers. Le trésor de l'Église se grossit de leurs offrandes, et les Romains s'enrichirent par le débit de leurs denrées.

---

### CHAPITRE III.

Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Boniface VIII jusqu'à celle de Philippe le Bel.

Pontificat de  
Benoît XI.

Benoît XI, successeur de Boniface, voulant sincèrement rétablir la paix, révoqua les bulles qui avaient causé les troubles, et annula jusqu'aux sentences portées contre les Colonnes. Malheureusement il n'occupa le saint-siège que huit mois, et les cardinaux divisés le laissèrent vaquer pendant onze, ou à peu près.

Guerre de  
Flandre.

La Flandre était alors le théâtre de la guerre.

Lorsque Edouard fut forcé de se retirer, il abandonna le comte de Flandre, qui, croyant pouvoir compter sur la clémence du roi de France, vint se jeter à ses pieds; mais Philippe le fit mettre en prison, et réunit le comté de Flandre à la couronne, déclarant que ce prince avait mérité par sa félonie la confiscation de son domaine.

Cette entreprise avait été suivie de plusieurs révoltes, lorsque Gui, un des fils du comte de Flandre, vint au secours des révoltés avec quelques troupes allemandes. Les Français furent défaits à Courtrai; mais, en 1304, Philippe remporta une victoire complète. Par le traité de paix, qui se fit l'année suivante, il demeura maître de la Flandre en-deçà de la Lippe, et il rendit tout le reste à Robert, fils aîné du comte de Flandre, qui était mort dans sa prison. Peu auparavant il avait rendu la Guienne au roi d'Angleterre.

Cependant les cardinaux, las d'être renfermés dans le conclave, étaient enfin convenus d'un moyen de conciliation. La faction attachée à la mémoire de Boniface, voulant un pape qui entrât dans ses vues, ou qui du moins n'y fût pas contraire, nomma trois sujets, et laissa le choix d'un des trois à la faction qui voulait un pontife favorable aux Colonnes et au roi de France.

Élection de  
Clément V.

Par cet accord Philippe se trouvant maître de choisir entre les trois sujets présentés, donna la préférence à l'archevêque de Bordeaux, et ce fut

à condition, 1° qu'il le réconcilierait avec l'Église; 2° qu'il révoquerait toutes les censures fulminées contre lui; 3° qu'il lui accorderait les décimes de son royaume pendant cinq ans; 4° qu'il annulerait tout ce que Boniface avait fait, et qu'il flétrirait la mémoire de ce pontife; 5° qu'il rétablirait dans la dignité de cardinal et dans leur première fortune Jacques et Pierre Colonne; enfin il demanda encore une sixième chose, qu'il se réserva d'expliquer en temps et lieu. L'archevêque promit tout, et jura sur le corps de Jésus-Christ de tenir sa promesse. Cette convention ne rendait pas son élection bien canonique, et faisait voir d'ailleurs que Philippe avait encore bien des préjugés. Avait-il besoin d'être réconcilié avec l'Église? Avait-il besoin que les censures de Boniface fussent révoquées? Avait-il besoin de la protection du pape pour lever les décimes dans son royaume? Mais c'était les erreurs de son siècle.

Extorsions de  
ce pontife.

Clément V, c'est le nom que prit le nouveau pape, transporta le siège pontifical à Carpentras, au grand mécontentement des cardinaux italiens, qui reconnurent avoir été trompés. Le clergé de France n'était pas plus content du séjour que le pape faisait dans ce royaume; car il se voyait tous les jours chargé de nouveaux impôts. Clément extorquait de toutes les églises des sommes considérables, pendant qu'il oubliait l'Italie, et qu'il abandonnait le patrimoine de Saint-Pierre à qui



voulait le piller. Il s'appropriâ la première année des revenus de tous les bénéfices qui vaqueraient en Angleterre dans le cours de deux ans, évêchés, abbayes, prieurés, prébendes, cures et jusqu'aux moindres bénéfices. De pareilles extorsions, étant devenues des droits avec le temps, sont aujourd'hui ce qu'on nomme des annates.

Clément satisfit Philippe le Bel sur toutes les promesses qu'il lui avait faites : il n'y eut que la condamnation de Boniface qu'il entreprit d'empêcher, sans paraître néanmoins vouloir manquer à ses engagements. Le roi, qui la poursuivait avec chaleur, demandait qu'on tint à ce sujet un concile général ; et le pape, qui prenait différens prétextes pour éloigner le jugement d'une affaire scandaleuse, y mit tant de retardement, que Philippe enfin se désista. Ce prince crut sans doute la mémoire de Boniface assez flétrie par toutes les procédures qu'on faisait contre lui depuis plusieurs années. Les esprits se trouvant donc refroidis, le concile général tenu à Vienne déclara que Boniface n'avait point été hérétique ; et il y eut deux chevaliers catalans qui offrirent de le prouver par le combat. On ne parla point d'ailleurs des autres crimes dont ce pape avait été accusé.

C'est dans ce même concile que l'ordre des Templiers fut pour jamais proscrit et aboli. On accusait ces moines guerriers de bien des crimes ;

◆ Clément est fidèle aux promesses qu'il avait faites à Philippe le Bel.

311.

Abolition des Templiers.

on les poursuivait depuis plusieurs années, et on les avait fait arrêter en 1307. Cependant étaient-ils en effet coupables de toutes les horreurs qu'on leur imputait, ou leurs richesses avaient-elles excité la jalousie et l'avidité de leurs ennemis? Vraisemblablement leur plus grand crime a été d'être trop riches; mais il nous suffit de savoir qu'il y a eu des Templiers, et qu'il n'y en a plus.

En Angleterre, en France et ailleurs, les biens des Templiers furent donnés aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, aujourd'hui les chevaliers de Malte. En Allemagne, on leur permit de passer dans l'ordre Teutonique ou dans celui de Saint-Jean. En Aragon, il fallut leur faire la guerre pour les détruire; mais ils ne furent traités nulle part aussi inhumainement qu'en France. Philippe eut part à leur dépouille, et le pape ne s'oublia pas.

Lyon est réuni  
à la couronne.

Vers le même temps, la ville de Lyon fut réunie à la couronne. Depuis plusieurs siècles, détachée du royaume de France, elle avait fait partie successivement du royaume d'Arles, de celui de Bourgogne, de l'empire, et elle était enfin tombée sous la puissance temporelle de l'archevêque. Cependant, comme ce souverain ecclésiastique ne jouissait que d'une autorité contestée, les rois de France avaient eu souvent occasion de se porter pour médiateurs entre l'archevêque et les bourgeois. Par-là ils acquirent insensiblement des

droits sur cette ville; et, en 1292, Philippe le Bel avait pris les habitans sous sa sauve-garde. L'archevêque, protégé par le saint-siège, conserva néanmoins la souveraineté jusqu'au pontificat de Clément V. Les choses ayant changé de face sous un pape dévoué à la France, il souleva les bourgeois lorsqu'il voulut rentrer par la force dans les droits dont il avait joui. Alors les troupes du roi marchèrent, et l'archevêque fut contraint de céder la juridiction temporelle sur la ville, sur le château de Saint-Just, et sur leurs appartenances; se la réservant seulement sur le château de Pierre-en-Cise, avec le droit de battre monnaie, et d'avoir des troupes de pied et de cheval dans la ville. On lui accordait ces troupes pour les guerres particulières qu'il pouvait avoir avec des seigneurs voisins.

En Angleterre, Édouard songeait aux moyens d'étendre son autorité. Il se fit dispenser par Clément du serment qu'il avait fait au sujet des chartes; car les papes croyaient toujours leur pouvoir au-dessus des engagements les plus sacrés. Il obtint de ce pontife des décimes sur le clergé, et il lui en envoya la moitié; achetant de lui la permission de mettre des impositions sur les biens des ecclésiastiques, et reconnaissant qu'il n'en pouvait pas mettre sans l'aveu du saint-siège. Il eût été plus sage de se priver d'un pareil secours; mais alors les souverains n'en savaient pas davantage.

Édouard obtint de Clément V la permission de violer les chartes et de mettre des décimes sur le clergé.

Il a pour successeur Édouard II, son fils, qui meurt en prison.

Le parlement ne voulait pas qu'Édouard abandonnât au pape la moitié des décimes. Ce prince n'y eut aucun égard ; et il paraissait se disposer à mépriser les lois de la nation, lorsque l'Écosse soulevée lui donna d'autres soins. Cette guerre l'occupait jusqu'en 1307, qu'il mourut. Son fils, Édouard II, fit la paix avec la France. Ce prince, livré à ses favoris, régna parmi les troubles, reçut la loi de son parlement, fut déposé, mis en prison, et périt dans les tourmens en 1327. J'anticipe sur ce règne, qui ne mérite pas de plus grands détails.

Confédération des Suisses.

Le despotisme échoue tôt ou tard. Lorsqu'en 1308, Albert reçut la mort pour prix de ses injustices, il marchait contre les Suisses, que la dureté de son gouvernement avait soulevés. Trois cantons, Ury, Schweitz et Underwald, commencèrent une confédération dans laquelle de nouveaux cantons entrèrent bientôt, parce que les empereurs furent assez aveugles pour rendre le joug d'autant plus pesant, qu'on le souffrait avec plus d'impatience.

Henri, comte de Luxembourg, successeur d'Albert.

Quelques historiens prétendent qu'après la mort d'Albert, Philippe le Bel eut des vues sur l'empire, ou qu'il voulut au moins faire élire son frère, Charles de Valois. Il communiqua, dit-on, son dessein à Clément, qui, feignant de l'approuver et d'y vouloir concourir, écrivit secrètement aux électeurs pour les inviter à prévenir les démarches du roi de France, et à proclamer au plus

tôt Henri, comte de Luxembourg. Si Philippe s'ouvrit à ce pontife, il commit une grande imprudence ; car il devait bien présumer que les papes, qui regardaient alors l'empire comme un fief de l'Église, ne voudraient pas pour feudataire un prince puissant qui avait résisté si fortement à Boniface. Il devait déjà craindre assez de résistance de la part des princes allemands, dont l'intérêt n'était pas de choisir un chef capable de leur donner la loi. Quoi qu'il en soit, Henri de Luxembourg fut élu et couronné à Aix-la-Chapelle, sous le nom d'Henri VII.

1309.

Henri VII  
passe les Alpes.

Comme les anciennes factions subsistaient toujours en Italie, Henri voulut profiter des troubles qu'elles y causaient ; et comptant rentrer dans les droits que ses prédécesseurs avaient perdus, il passa les Alpes en 1311. Il paraît que Clément, à qui cette entreprise donna de l'inquiétude, engagea Robert, roi de Naples, et fils de Charles le Boiteux, à traverser l'empereur de tout son pouvoir. Au lieu de se rendre lui-même à Rome pour le couronner, comme il l'avait promis, il en donna la commission à cinq cardinaux, par une bulle qui commençait ainsi : « Jésus-Christ, le roi des rois, a donné une telle puissance à son église, que les royaumes lui appartiennent, qu'elle peut élever les plus grands princes, et que les empereurs et les rois doivent lui obéir et la servir. »

Cependant Henri et les gibelins faisaient la guerre aux guelfes et à Robert. Clément écrivit donc aux cardinaux d'ordonner au moins une trêve à ces deux princes, ajoutant que, puisqu'ils étaient engagés à l'Église par serment de fidélité, ils devaient être les plus disposés à la défendre, et que le souverain pontife pouvait les obliger à mettre bas les armes.

Il proteste  
contre les pré-  
tentions de Clé-  
ment.

Henri, jugeant à ce langage que Clément le regardait comme vassal du saint-siège, consulta des jurisconsultes qui démontrèrent le peu de fondement des prétentions du pape. Il protesta donc : il fit plus; car il déclara criminel de lèse-majesté Robert, dont il se prétendait le suzerain. Clément, de son côté, prit la défense du roi de Naples, en excommuniant quiconque attaquerait ce prince. Ainsi la guerre s'allumait, et elle allait causer de nouveaux maux, lorsque Henri VII mourut en Toscane, l'an 1313.

1313.

Bulles de ce  
pape contre la  
mémoire de Hen-  
ri et contre les  
Vénitiens.

Le pape publia deux bulles contre la mémoire de cet empereur. Il y soutenait ses prétentions; il se donnait pour successeur à l'empire pendant la vacance du trône : il cassait la sentence portée contre Robert, et il le faisait vicaire de l'empire en Italie. Clément, qui tenait depuis quelque temps sa cour à Avignon, pouvait plus impunément s'arroger toute autorité sur les princes, parce que cette ville appartenait au roi de Naples. Plus de quatre ans auparavant, il avait publié

une bulle terrible contre les Vénitiens qui avaient enlevé Ferrare à la maison d'Este. Ce n'est pas qu'il voulût prendre les intérêts de cette maison : il prétendait au contraire que cette ville appartenait au saint-siège. Une croisade qu'il fit prêcher, et les succès du cardinal Arnaud de Pelegrue, son général, réalisèrent ses prétentions. Il mourut au mois d'Avril 1314, et Philippe ne lui survécut que de quelques mois.

1314.

---

## CHAPITRE IV.

### Du gouvernement de France sous Philippe le Bel.

Lorsque le duel judiciaire était reçu dans les tribunaux, le plus ignorant magistrat était un juge compétent; car il n'était par bien difficile de déclarer vainqueur le champion qui avait vaincu. Mais les lumières devinrent nécessaires, quand saint Louis eut proscrit cette manière absurde de rendre la justice. Il fallut entendre des témoins, consulter des titres, connaître les coutumes, pénétrer l'esprit des lois : en un mot il fallut de l'étude et du raisonnement.

Lumières nécessaires aux magistrats, depuis le règne de saint Louis.

Les seigneurs les plus instruits savaient à peine signer leur nom. Ils continuèrent néanmoins de siéger dans les tribunaux et dans le parlement

Ignorance des conseillers juges.

et on les nomma *conseillers jageurs*, parce qu'ils avaient seuls le droit d'opiner et de faire des arrêts.

Elle force à  
créer des con-  
seillers rappor-  
teurs.

Mais comme on ne peut pas juger sans être instruit, ce fut une nécessité d'admettre dans les cours de justice des conseillers rapporteurs, c'est-à-dire des hommes chargés de faire le rapport des affaires, et de suppléer à l'ignorance des juges. On les prit dans la bourgeoisie et dans le bas clergé. Ils savaient lire, ils savaient écrire; ils avaient quelque routine de la procédure qui se suivait dans les tribunaux ecclésiastiques; et on les nommait *légistes*, parce qu'ils étaient censés savoir les lois. Voilà le changement qui se fit dans l'administration de la justice, sous le règne de Philippe le Bel.

Ceux-ci se  
rendent maîtres  
du parlement.

Ces conseillers rapporteurs n'avaient point de voix; mais il est aisé de comprendre qu'ils dictaient les arrêts, et que par conséquent ils étaient les vrais juges. Ils ne tardèrent donc pas à se rendre maîtres du parlement, et ils donnèrent naissance à cet ordre de citoyens que nous nommons la *robe*.

Les seigneurs n'eurent pas de peine à leur abandonner l'administration de la justice : trop ignorans pour la rendre par eux-mêmes, ils regardèrent au-dessous de leur courage une fonction qui demandait des lumières. La roture des magistrats, qui prenaient leur place, avilit de



plus en plus à leurs yeux la profession la plus noble, et ils crurent se dédommager de leurs pertes par le mépris. De là est venu un préjugé qui subsiste encore. Je dis un préjugé; car, si l'on juge de la noblesse d'une profession par la nécessité dont elle est, et par les connaissances qu'elle demande, l'épée ne peut pas se prétendre plus noble que la robe. L'épée d'ailleurs n'a-t-elle pas perdu de sa considération, et, par conséquent, de sa noblesse, en perdant l'administration de la justice.

Quoi qu'il en soit, les seigneurs furent si aveugles, qu'ils dédaignèrent de nommer les légistes qui devaient les représenter et juger en leur nom. Ils en laissèrent le choix au roi, qui, n'ouvrant le parlement qu'à des hommes à lui, acquit tous les jours plus d'autorité.

A la tenue de chaque parlement, le roi en nommait les magistrats. Les gens de robe ne songeaient donc qu'à plaire au prince, qui seul les pouvait employer; et ils s'appliquaient à dégrader la noblesse, dont le mépris les offensait. Il s'agissait cependant de se faire des principes pour étendre les prérogatives royales aux dépens de celles des seigneurs; et voici comment ils se conduisirent.

Ils avaient lu la Bible. Voyant donc que le titre de roi était commun à David et aux Capétiens, ils conclurent de ce seul mot que les Capétiens de-

L'aveuglement des seigneurs laisse au roi le choix des légistes.

Sur quels principes les nouveaux magistrats étendent les prérogatives royales.

vaient jouir en France des mêmes droits dont David avait joui en Judée ; comme si chaque nation n'avait pas ses lois, et que l'une ne puisse pas limiter l'autorité de son chef, parce qu'une autre accorde au sien une autorité plus étendue.

Ils avaient encore lu le Code Justinien que saint Louis avait fait traduire. Ils jugèrent donc des droits des rois de France, d'après ceux des empereurs du Bas-Empire, quoiqu'alors ils ne pussent pas s'appuyer sur la ressemblance des titres.

Puissance législative des empereurs romains.

Vous avez vu quelle était la puissance d'Auguste, et comment elle se forma. Ce n'était pas ce prince qui faisait les lois : c'était le sénat ou le conseil qu'Auguste avait choisi, et dont le sénat autorisait les décrets. Avant Dioclétien, nous ne voyons pas qu'aucun empereur se soit arrogé ouvertement la puissance législative ; ils la partageaient seulement par la grande influence qu'ils avaient sur les délibérations. Tout changea, lorsque Constantin parvint à l'empire. Les empereurs, sans égard pour les droits du sénat, firent les lois et les firent seuls. Alors elles se multiplièrent plus que jamais, et l'empire fut aussi toujours plus mal gouverné.

Cette puissance est mieux dans le premier corps de la nation, que dans un despote.

En effet, lorsque la nation ou le premier corps de la nation fait les lois, elles suivent d'ordinaire toujours le même esprit : elles sont l'effet des circonstances qui en font sentir le besoin ; elles sont plus respectées, parce que tout le monde en connaît mieux la nécessité. Mais lorsqu'un despote,

se plaçant sur son trône comme le seul organe de la justice, donne son ignorance, ses caprices et ses passions pour des lois, il n'y a plus de règle, et le gouvernement change de forme à chaque souverain, ou même à chaque changement de ministre, de favori, de maîtresse, de valet. Alors les abus naissent continuellement des abus : les lois, qui se font sans plan et sans objet, se multiplient au gré des intérêts particuliers : comme les intérêts, elles se contredisent, se confondent, s'oublient ou se reproduisent. Elles se prêtent donc à toute sorte d'interprétation : sans force contre le citoyen puissant, elles oppriment le faible avec une apparence de justice ; la jurisprudence même se fait un art de les éluder.

Comparez, Monseigneur, le sort des peuples et des souverains dans le Bas-Empire, avec le sort des peuples et des souverains, sous Auguste, Vespasien, Titus, Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle. Voilà, d'un côté, des empereurs qui affectent le despotisme ; et de l'autre, des empereurs qui ne se croient que les magistrats de la république. Supposez donc qu'étant souverain quelque part, on vous propose d'établir vous-même vos droits, et de choisir entre ceux auxquels Auguste s'est borné, et ceux que Constantin a transmis à ses successeurs. Balancerez-vous ?

Ce n'est pas que je prétende que les rois n'aient pas en France d'autres droits que ceux qu'Au-

guste avait à Rome. Si je pensais ainsi, je raisonne-rais aussi mal que ceux que je combats. L'histoire des Capétiens vous apprendra que les prérogatives royales ne sont pas établies de la même manière que les prérogatives des empereurs. Cependant, quelque différence qu'il y ait entre les unes et les autres, le consentement de la nation les rend également respectables et sacrées. Mais si un roi de France ne voulait être qu'un Trajan, qu'un Antonin, qu'un Marc-Aurèle, le blâmeriez-vous, Monseigneur? Voyez donc vous-même ce que vous voulez être à Parme, si jamais vous y réglez. Je reviens au parlement.

Les gens de robe, considérant les rois de France comme autant de Davids, ou comme autant d'empereurs du Bas-Empire, distinguèrent dans leur personne le roi et le seigneur suzerain. Ils reconnurent que, comme suzerains, ils n'avaient d'autorité que sur leurs vassaux, et ils dirent que, comme rois, ils avaient sur les seigneurs la même autorité que sur les sujets de leurs propres domaines. Cette prétention était évidemment contraire aux droits féodaux; mais personne ne les savait défendre. Ils eurent donc toute liberté de raisonner conséquemment à ce principe. Ainsi ils regardèrent comme impropres, abusives ou figurées, toutes les expressions dont on s'était servi jusqu'alors, en parlant de la souveraineté d'un seigneur. Ils conclurent qu'en France, le roi était

Raisonnement  
des gens de robe  
sur les prérogatives  
royales.

seul proprement souverain, qu'il ne pouvait pas y en avoir d'autre, et qu'il n'avait pu perdre aucune de ses prérogatives, parce qu'elles constituent l'essence de la royauté. En conséquence ils ne virent que des usurpations dans les droits des seigneurs, et que des rebelles dans ceux qui les défendaient. Ils les attaquèrent donc : les succès qu'ils eurent furent des titres pour les attaquer encore; et ils se firent une loi de n'avoir point égard aux droits que les seigneurs s'arrogeaient. Cependant on aurait eu de la peine à prouver, par l'histoire, que tous les seigneurs eussent usurpé sur les Capétiens, puisqu'ils étaient souverains chez eux avant que les Capétiens fussent rois.

Vous voyez que l'intérêt du prince était l'unique règle des entreprises des gens de robe. Cette règle n'a point d'inconvénient, lorsque le roi est assez éclairé pour sentir que son intérêt n'est autre que celui de la nation. Mais si ces deux intérêts se séparent, elle tend évidemment à produire le despotisme. Elle ne le produisit pas cependant, parce que les vassaux puissans y mettaient de trop grands obstacles, et qu'il ne fut pas au pouvoir de Philippe le Bel d'user brusquement de toute l'autorité que les gens de robe lui attribuaient : dans la nécessité de se conduire à cet égard avec beaucoup de circonspection, quoique devenu législateur, il osait à peine faire des lois.

Philippe le Bel n'abuse pas de l'autorité que le parlement lui attribue.

On commence presque toujours mal. Il ne faut

Bon effet des

fausses maxi-  
mes du parle-  
ment.

donc pass'étonner si les gens de robe se sont d'abord fait de faux principes, surtout dans un siècle d'ignorance. Si avant eux on avait contesté à la royauté les prérogatives les plus essentielles, il était naturel qu'ils se jetassent dans une autre extrémité, et qu'ils dépouillassent la nation même, pour attribuer aux rois des droits sans bornes. Il fallait que le temps, éclairant les esprits, les ramenât peu à peu dans ce juste milieu, où les rois font aimer leur autorité, parce qu'ils la limitent eux-mêmes, en respectant les lois de l'état. Cependant les fausses maximes que j'ai rapportées firent un bien que la vérité peut-être n'aurait pas pu faire : elles contribuèrent à détruire le gouvernement féodal.

Mauvaise po-  
litique de Phi-  
lippe le Bel.

Pour accréditer les nouvelles maximes et accroître par conséquent l'autorité royale, il suffisait que le prince ne montrât sa puissance que pour combattre les abus : il fallait qu'en même temps que les magistrats entreprenaient de l'établir seul souverain, il prouvât par sa conduite que le bonheur de la France demandait qu'en effet il n'y en eût pas d'autre; en un mot il ne fallait qu'être juste. Il est triste de voir Philippe le Bel, avec de l'esprit, du courage et de la fermeté, se conduire d'après une politique toute différente. Ambitieux, avare, dissimulé, infidèle, il crut s'enrichir en ruinant le peuple, et devenir plus puissant, en divisant tous

les ordres de l'état, et les affaiblissant les uns par les autres.

Vous comprenez néanmoins que si un souverain qui ruine son peuple paraît s'enrichir pour un moment, il tarit en effet pour l'avenir la source de ses richesses. Vous concevez encore qu'il sera bien faible au dehors, lorsqu'il ne sera puissant au dedans, que parce qu'il aura divisé tous les ordres. Rien n'est plus simple dans la théorie que ces réflexions, rien n'est plus trivial même; le sens commun les dicte; mais rien n'est plus rare dans la pratique. Philippe le Bel en est un exemple.

L'or et l'argent sont des marchandises qu'on a choisies pour faciliter l'échange de toutes les autres; et on en a fait des monnaies dont la valeur dépend du poids et du titre; c'est-à-dire de la quantité d'or et d'argent fin qu'elles contiennent.

*Usage de l'argent monnoyé.*

En France, sous la première race, une livre d'argent pesait en effet une livre, c'est-à-dire douze onces; et, comme on la divisait en vingt pièces, qu'on nommait sous, vingt sous étaient encore la même chose qu'une livre pesant.

*Anciennement la livre d'argent pesait 12 onces.*

Il faut que chaque pièce de monnaie ait une marque qui en désigne le titre et le poids. Il faut encore que chaque citoyen puisse compter sur celui qui veille à la fabrique des espèces. Le droit de battre monnaie appartient donc uniquement au souverain, parce qu'on présume qu'il ne veut pas tromper, qu'il ne le peut pas même, s'il

*Ce qui assure la valeur des espèces.*

consulte ses intérêts ; et que d'ailleurs, en supposant le contraire, on ne sait plus, en pareil cas, à qui donner sa confiance.

Fraudes des  
souverains qui  
battaient mon-  
naie.

Or supposons que le souverain, s'étant fait apporter les vieilles espèces, pour en fabriquer de nouvelles, fasse quarante sous avec douze onces d'argent; et qu'ensuite, sous prétexte qu'on est dans l'usage de compter vingt sous pour une livre, il rende vingt sous des nouvelles espèces pour vingt sous des vieilles, il est évident qu'il ne rend que la moitié de ce qu'on lui a donné. Voilà donc un moyen bien commode pour mettre tout à coup dans ses coffres la moitié de l'argent de son royaume; et, pour vous faire comprendre jusqu'où cet abus a été porté, il suffit de remarquer que vingt sous, qui pesaient autrefois douze onces, ne pèsent pas aujourd'hui la sixième partie d'une once.

Tel est le pouvoir des mots. Parce que vingt sous et douze onces ont été appelés une livre, il faut qu'une livre se trouve encore dans telle partie de métal dont il a plu de faire vingt sous. Ainsi le monde se gouverne par des sophismes : on vole le peuple en sûreté de conscience, et l'altération des monnaies, au lieu de passer pour une fraude, est regardée comme le grand art des finances. C'est ainsi qu'on a pensé pendant plusieurs siècles.

Ces fraudes se

Il y avait déjà eu quelques abus dans les mon-



naies sur la fin de la première race. Ils s'accrurent sous la seconde, où chaque seigneur eut le droit de battre monnaie dans ses terres. Le grand art des finances était tout-à-fait à leur portée.

sont multipliées  
sous la seconde  
race.

Les seigneurs avaient un droit de seigneurage, qui consistait à retenir la sixième partie des matières qu'on portait à leur monnaie. Le peuple, victime de la variation continuelle des espèces, consentit à leur en payer un second, qu'on nomma *monnéage*; et ils s'engagèrent, de leur côté, à n'y plus faire de changement; mais, malgré cette convention, ils en firent encore, et, sous le règne de saint Louis, le marc, c'est-à-dire huit onces, valait deux livres seize sous.

Saint Louis était trop éclairé pour suivre en cela l'exemple de ses prédécesseurs. Il fit au contraire des réglemens pour rétablir la monnaie; et on les trouva si sages, que, lorsque dans la suite elle fut affaiblie, on demandait toujours qu'elle fût remise dans l'état où ce saint roi l'avait laissée.

Saint Louis a  
fait des régle-  
mens pour réta-  
blir les mon-  
naies.

C'est conformément à ces réglemens que Philippe le Bel, les premières années de son règne, fit fabriquer les espèces qui eurent cours. Mais bientôt il les altéra; et depuis 1295 jusqu'en 1306, il fit plusieurs changemens dans la monnaie. En 1301 et en 1305, on faisait huit livres dix sous avec un marc d'argent, dont, au commencement de son règne, on n'avait fait que deux livres

Philippe le Bel  
les altère et les  
change à plu-  
sieurs reprises.

quinze sous six deniers; et un denier de l'ancienne monnaie en valut trois de la nouvelle. Les espèces n'avaient donc plus, par le poids, que le tiers de la valeur qui leur était attribuée par le roi.

En 1306, il fit faire une monnaie aussi forte que celle de saint Louis; mais il laissa subsister la faible, et ne se mit point en peine de proportionner l'une à l'autre. Ce fut la source de beaucoup de désordres; car ceux qui devaient, voulaient payer en monnaie faible; et ceux à qui il était dû, voulaient être payés en monnaie forte. Cela occasionna même une grande sédition à Paris.

Le roi affaiblit encore la monnaie en 1310. Il rétablit ensuite la monnaie forte en 1313, et il ne ne la laissa subsister que jusqu'au mois d'août 1314. On peut juger combien ces variations causaient de dommages; puisqu'en 1303, le clergé offrit au roi les deux vingtièmes du revenu de tous les bénéfices, s'il voulait s'engager pour lui et pour ses successeurs à ne plus affaiblir les monnaies, à moins d'une nécessité indispensable, dont les seigneurs et les prélats du royaume seraient juges. Cette proposition ne fut pas acceptée.

Mauvais effets  
de ces variations.

Lorsqu'en 1301 et 1305, la livre, réduite au tiers de sa valeur, était cependant encore comptée pour une livre, les seigneurs ne tiraient plus qu'un tiers des droits qu'ils levaient en argent sur leurs sujets, et par cela seul ils se trouvaient rui-

nés. Mais le peuple , qui payait les deux tiers moins, se ruinait aussi. Car chacun était payé à son tour dans les mêmes espèces; et, par la circulation de l'argent, il se trouvait enfin que tout le monde avait perdu. Il fallait encore que le roi perdit aussi comme les autres; car les revenus en argent qu'il tirait de ses domaines ou des impositions , diminuaient nécessairement des deux tiers , puisqu'on ne pouvait le payer qu'avec les monnaies auxquelles il avait donné cours. Enfin le grand gain qu'il y avait à contrefaire ces monnaies affaiblies, produisit au dedans et au dehors du royaume quantité de faux-monnoyeurs, qui remplissaient la France de mauvaises espèces, et en enlevaient toutes les bonnes. Philippe, voulant au moins empêcher des fraudes dont il ne retirait pas le profit, engagea Clément V à publier contre les faux-monnoyeurs une bulle d'excommunication. Mais pouvait-il se flatter qu'on respecterait des censures qu'il méprisait lui-même? Il continua donc d'y avoir des faux-monnoyeurs, et tout concourut à la ruine du royaume.

Le titre et le poids des espèces est une chose arbitraire. Pourvu qu'on n'y fasse pas de changement, elles se mettent d'elles-mêmes en proportion avec les denrées, et on fait le commerce avec une monnaie faible comme avec une monnaie forte. Au contraire, lorsque la valeur des espèces hausse et baisse tour à tour, cette proportion ne

peut plus s'établir. Dans la crainte d'être trompé, chacun veut vendre cher, chacun veut acheter bon marché : le commerce ne se fait plus, et cette cessation achève la ruine de tout le monde. Voilà ce qui arriva sous Philippe le Bel. Par conséquent, si ce prince fit du mal en répandant une monnaie faible, il en fit encore lorsqu'il répandit une monnaie forte.

Lorsque j'ai recueilli d'un champ que je cultive les denrées nécessaires à ma consommation, le surplus des productions m'est inutile, si je ne puis pas l'échanger contre les denrées qui me manquent. Je ne me croirai donc pas plus riche pour avoir ce surplus ; je ne travaillerai donc pas à me le procurer ; je laisserai donc en friche une partie de mon champ. En effet que m'importe d'avoir dans mes greniers une quantité de blé que je ne pourrai ni consommer ni échanger ? Mais lorsqu'après avoir prélevé le blé nécessaire à ma consommation, je puis, en échangeant ce qui me reste, acquérir d'autres denrées et des commodités de toutes espèces, c'est alors seulement que ce surplus devient une richesse pour moi ; c'est alors qu'il m'est avantageux de recueillir la plus grande quantité de blé, et de donner tous mes soins à la culture de mon champ. Le pouvoir d'échanger rend donc richesse ce qui, sans ce pouvoir, ne serait qu'un superflu inutile. Voilà comment le commerce nous enrichit : il

ne produit pas les richesses, mais il rend richesse ce qui sans lui serait inutile, et par conséquent de nulle valeur.

Si on fait des chemins, si on construit des ponts, si on creuse des canaux, si on rend les rivières navigables, c'est afin que le transport des marchandises soit plus facile et moins dispendieux; c'est afin qu'une quantité de denrées qui serait inutile dans le lieu qui l'a produite devienne par l'échange une richesse, en passant dans le lieu qui ne la produit pas. Le commerce ne nous enrichit donc qu'à proportion que les échanges se font avec plus de facilité; et si l'on ôte tous les moyens d'échanger, il ne peut plus y avoir de richesse.

Or l'argent monnoyé est un moyen de plus pour faciliter les échanges, et pour rendre richesse ce qui ne serait qu'un superflu inutile. Mais ce n'est un moyen qu'autant que les espèces ont un prix fixe. Si ce prix variait arbitrairement, cette variation détruirait la confiance; car je ne vous donnerai pas ma marchandise pour un écu qui demain vaudra moins qu'aujourd'hui; et vous ne me donnerez pas votre écu, si vous croyez qu'il vaudra davantage. Voilà donc le commerce arrêté. Dès lors ce qui était auparavant une richesse deviendra un superflu inutile. On ne songera donc plus à se procurer ce superflu. Le fabricant démontera une partie de ses métiers; le laboureur

laissera une partie de ses champs en friche ; la misère se répandra donc dans les campagnes et dans les villes. Les journaliers seront forcés à mendier, parce que les cultivateurs ne les emploieront plus : les artisans abandonneront une patrie où, faute de travail, ils ne pourront plus gagner leur pain : des familles entières périront, parce qu'elles ne pourront ni trouver dans le pays, ni chercher ailleurs de quoi subsister. En un mot, la nation s'appauvrira et se dépeuplera de jour en jour. Comment donc le souverain pourrait-il ne pas s'appauvrir lui-même ? Telle est l'influence d'une administration qui gêne le commerce.

Défense qui  
augmente les  
effets de ces va-  
riations.

Cependant on se serait mis à l'abri des pertes que causait la variation des monnaies, si on eût compté par marcs et sans égard pour la valeur chimérique des espèces courantes. Mais ce moyen n'était pas praticable dans le commerce continuel des petites denrées ; et lorsqu'on le tenta dans les contrats de vente et d'emprunt, Philippe, comme s'il eût juré la ruine de son peuple, ordonna de compter, suivant l'ancienne coutume, par livres, sous et deniers.

Si ce prince trouvait une ressource dans l'affaiblissement des monnaies, elle n'était que passagère, puisqu'il partageait bientôt les pertes. La ruine des seigneurs était l'avantage le plus réel qu'il retirait de cette misérable politique : cepen-

dant c'était un moyen bien étrange que de ruiner la France même pour ruiner les seigneurs français.

Les désordres étaient au comble : on murmurait ; mais le roi ne craignait pas un soulèvement général, parce que les grands vassaux suivaient son exemple, et faisaient les mêmes fraudes dans leurs terres. Les seigneurs les plus puissans paraissaient avoir formé une ligue pour opprimer le reste de la nation.

Philippe se conduisit pourtant avec adresse, pendant que les autres ne daignaient seulement pas pallier leur brigandage ; il publia que l'affaiblissement des monnaies était une suite des circonstances où il se trouvait. Il supplia ses sujets de recevoir avec confiance les mauvaises espèces auxquelles il donnait cours ; il promit de les retirer en dédommageant ceux qui les rapporteraient, et engagea à cette fin ses domaines présents et à venir, et tous ses revenus.

Il parut tenir à sa parole, lorsqu'en 1306 il fit fabriquer des espèces à deux livres quinze sous six deniers le marc. Le peuple, qui, à la première lueur, croit voir la fin de ses maux, fut assez dupe pour applaudir à la générosité du roi. Cependant Philippe prouva, par sa conduite, qu'il avait d'autres vues que de soulager la misère publique. En effet, à peine se vit-il assuré de la confiance de la nation, que, sous prétexte d'empêcher les fraudes qu'il avait faites lui-même, et

A l'exemple de Philippe le Bel, les vassaux commettent les mêmes abus.

Adresse de ce prince pour leur enlever le droit de battre monnaie.

qu'il devait faire encore, il entreprit d'enlever à tous les seigneurs le droit de battre monnaie. Bientôt ses officiers firent dans chaque seigneurie l'essai des espèces qui s'y fabriquaient, pour reconnaître si elles étaient du poids et du titre dont elles devaient être. Il défendit ensuite aux prélats et aux barons d'en frapper jusqu'à nouvel ordre. Il ordonna à tous leurs officiers monétaires de se rendre dans ses monnaies, sous prétexte qu'il avait beaucoup d'espèces à faire fabriquer. Il enjoignit au duc de Bourgogne de se conformer aux ordonnances qu'il avait faites au sujet des monnaies; et des commissaires, qu'il envoya dans le duché d'Aquitaine, s'y comportèrent à cet égard avec toute l'autorité qu'il s'arrogeait. Ainsi, par la manière dont il traitait d'aussi grands vassaux, on peut juger combien il ménagait peu les autres.

Les seigneurs se soumirent, parce qu'ils craignaient que leur résistance ne les exposât au soulèvement de leurs sujets. En effet le peuple s'imaginait que Philippe songeait sincèrement à remédier aux abus, tandis qu'il voulait jouir seul du droit de les commettre. Le droit que ce prince acquit par-là sur les monnaies seigneuriales le rendit maître de la fortune des seigneurs. Il pouvait les appauvrir, s'il changeait encore le prix de l'argent, et il le changea.

Ses succes-

L'exemple de Philippe le Bel aurait dû faire



comprendre à ses successeurs qu'il n'y a rien de plus ruineux pour un état que la variation des monnaies. Ils ne le comprendront pas cependant. Ils regarderont, au contraire, comme une grande ressource de pouvoir s'approprier une partie de l'argent de leurs sujets. Mais avec cette conduite ils tiendront la France dans un état de faiblesse d'où elle aura bien de la peine à sortir. Philippe paraît avoir enfin reconnu lui-même les conséquences de cet abus; car, peu avant sa mort, il fit des réglemens pour y remédier, et il recommanda fort à son fils le rétablissement de la monnaie.

seursuseront de ce droit pour commettre les mêmes fautes.

Pendant que Philippe le Bel établissait sa puissance sur la ruine des vassaux, il songeait à profiter des divisions qui étaient entre les trois ordres, ou même à les fomenter, afin de les assujettir les uns par les autres.

Philippe le Bel fomenta les divisions des trois ordres.

A force de tyrannie, les seigneurs s'étaient rendus odieux au tiers-état, qui était déjà dans l'usage de se mettre sous la protection du roi; et le clergé, dont les biens excitaient l'envie du peuple, haïssait les seigneurs laïques, et n'en était pas moins haï.

Aucun des trois ordres ne connaissait ses vrais intérêts. Le clergé seul formait un corps, parce qu'ils s'assemblait quelquefois. Il pouvait donc mieux concerter ses démarches; mais il se trouvait entre deux puissances qui paraissaient se dis-

Situation embarrassante du clergé.

puter ses dépouilles. Tantôt il se mettait sous la protection des papes , pour ne pas contribuer aux charges de l'état; et d'autres fois il avait recours à celle des rois , pour se soustraire aux exactions de la cour de Rome.

Entre ces deux écueils également dangereux , il ne savait comment diriger sa manœuvre; de sorte qu'il échoua contre tous deux à la fois, après avoir heurté tour à tour contre l'un et contre l'autre; en un mot, il fut en même temps la proie des rois et celle des papes; car vous avez vu que Clément V accorda les décimes à Philippe le Bel, et que Philippe souffrit toutes les extorsions de Clément. Dans de pareilles occasions , où il était si difficile de prendre un bon parti, le clergé se divisait et s'affaiblissait encore lui-même.

Situation des seigneurs et du tiers-état.

Les seigneurs étaient dans la plus grande ignorance; ils ne formaient pas un corps. Il ne pouvait plus y avoir de concert parmi eux depuis qu'ils avaient cessé de venir au parlement. En un mot, aucun intérêt commun n'était capable de les réunir, car chacun, depuis long-temps, ne connaissait que le sien propre. Quant au tiers-état, il ne se soutenait que par la protection du roi.

Philippe le Bel projette d'assembler les trois ordres pour vendre sa protection à tous, sans l'accorder à aucun.

Philippe jugea qu'il n'en serait pas de ces trois ordres, s'il les rassemblait, comme de la diète d'Allemagne ou du parlement d'Angleterre. Il vit

qu'ils ne se rapprocheraient que pour se plaindre les uns des autres ; qu'ils s'aigrieraient de plus en plus ; qu'ils se pousseraient à l'envi sous le joug ; qu'en jouant lui-même le personnage de médiateur, il serait sûr de plaire à deux, lorsqu'il en humilierait un ; que par conséquent il pourrait les humilier tour à tour, et qu'en offrant à tous sa protection, sans jamais l'accorder à aucun, il les mettrait dans la nécessité d'avoir pour lui des complaisances, c'est-à-dire de lui accorder des subsides.

Ce prince assembla donc les états-généraux du royaume, et tout lui réussit comme il l'avait prévu. La nation entière concourut, sans le savoir, à tous ses desseins. Il obtint des dons gratuits ; il fut en état d'avoir toujours sur pied une armée considérable, et il éleva l'autorité royale à un degré de puissance qui ne pouvait manquer d'achever la ruine du gouvernement féodal. Il est évident que les barons allaient perdre le droit de guerre, le seul qui leur fût resté jusqu'alors ; mais vous verrez ailleurs ces choses exposées dans un plus grand détail <sup>1</sup>.

On ne peut pas nier qu'il n'y ait beaucoup d'adresse dans la conduite de Philippe le Bel : mais, Monseigneur, saint Louis, dans les mêmes circonstances, eût fait de plus grandes choses, et il eût

Ce projet lui réussit.

La politique de ce prince est injuste, et sera funeste à ses successeurs.

<sup>1</sup> *Observations sur l'Histoire de France.*

été juste : c'est cependant la politique de Philippe qu'on suivra dans la suite. Vous verrez la puissance royale s'accroître, parce que les différens ordres se détruiront mutuellement. Vous remarquerez qu'on aura pour maxime : *divisez et vous commanderez*. Cependant vous verrez combien le souverain est faible, lorsqu'il n'est puissant qu'en divisant son peuple, et l'événement vous fera voir si c'est ainsi qu'on doit régner.

Réunion faite  
à la couronne.

Cours souve-  
raines rendues  
sédentaires.

Philippe le Bel, par son mariage avec Jeanne de Navarre, réunit à la couronne le royaume de Navarre et les comtés de Champagne et de Brie. Il rendit sédentaires à Paris le parlement, à Troyes les grands jours, et à Rouen l'échiquier; trois cours souveraines auxquelles ressortissaient les juridictions subalternes.

---

## CHAPITRE V.

Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Philippe IV, dit le Bel, jusqu'à celle de Charles IV, dit le Bel.

Mécontente-  
ment général,  
mais sans effet.

A la mort de Philippe le Bel, tous les ordres de l'état, et même toutes les provinces, portaient avec impatience un joug qui s'était appesanti sur toute la nation. Le mécontentement était général; mais chacun se plaignait séparément, suivant ses

intérêts particuliers; et il ne pouvait y avoir d'accord entre le clergé, les seigneurs et le peuple, puisque, toujours divisés, ils n'avaient jamais cessé de se nuire : voilà ce qui maintint l'autorité royale. Il faut convenir qu'un souverain qui se rend odieux a besoin de diviser les ordres de l'état.

Les règnes faibles et courts des trois fils de Philippe le Bel qui montèrent successivement sur le trône, étaient un temps bien favorable à une révolution. Si les trois ordres avaient su se réunir, il leur aurait été facile de mettre des bornes à la puissance du monarque et de recouvrer une partie de leurs droits; mais, comme ils agissaient chacun séparément, ils menaçaient plutôt de se soulever qu'ils ne se soulevaient; et parce que dans cette position ils sentaient leur faiblesse, chacun d'eux saisissait l'occasion de traiter avec le roi, et ils se soumettaient tour à tour, souvent sur des promesses vagues, dont rien n'assurait l'exécution. Si les seigneurs, par exemple, demandent que les baillis soient destitués, lorsqu'ils auront entrepris quelque chose contre les coutumes établies, le roi l'accorde; mais c'est en insérant pour clause que les coupables ne perdront pas leur emploi, s'ils ont agi de bonne foi, ou s'il veut leur faire grâce; il n'accordait donc rien. D'ailleurs, il était bien difficile de déterminer ce que c'était que les *cou-*

Pourquoi il a été sans effet.

*tumes établies*, chez un peuple où il n'y avait jamais eu rien de fixe, et où un seul exemple tenait souvent lieu de coutume et de loi. Les seigneurs obtinrent encore comme une faveur, que le roi enverrait tous les trois ans des commissaires dans les provinces, pour réformer les abus commis par les baillis : ils ne prévoyaient pas que les réformateurs, étant officiers du roi, s'occuperaient uniquement des moyens d'accroître l'autorité royale. Ainsi toutes leurs précautions tournaient contre eux - mêmes, tant ils étaient ignorans des droits qu'ils avaient eus, de ceux qu'ils conservaient encore et de ceux qu'ils étaient menacés de perdre. Leur aveuglement fut le bonheur de la France ; car avec plus de lumières ils auraient pu ramener tous les désordres du gouvernement féodal.

Division qui tend à la ruine des vassaux.

Une autre cause contribuait à mettre les seigneurs assujettis dans l'impuissance de se relever. Les états-généraux, établis par Philippe le Bel, avaient proprement partagé le royaume en deux parties : parce que les ducs de Bourgogne, d'Aquitaine, de Bretagne et le comte de Flandre, ayant négligé de se rendre à des assemblées où ils n'étaient appelés que pour contribuer, s'accoutumèrent à se regarder comme étrangers à la France, et la France les regarda bientôt comme ennemis. Ils auraient dû prévoir que la ruine des barons entraînerait tôt ou tard la leur ; il était

done de leur intérêt de les protéger, et par conséquent de se rendre aux états. En tenant une conduite différente, ils s'exemptèrent à la vérité de porter les charges ; mais ils aigrirent contre eux les barons qu'ils abandonnaient. Ils croyaient sans doute avoir gagné beaucoup, parce qu'ils n'avaient pas été assujettis comme les autres, et que le roi ne conservait sur eux que les droits de suzerain : cependant ce suzerain devenait bien redoutable, puisqu'il était monarque dans tout le reste du royaume, et qu'il n'y trouvait qu'une faible résistance à ses ordres. Tel a été l'état de la France sous les fils Philippe le Bel.

Louis X, dit Hutin, ayant succédé à son père, apaisa les mécontents, en faisant des promesses aux grands qui revenaient à lui, et en sacrifiant à la haine publique Enguerrand de Marigny, qui avait été ministre de son père, et qui fut pendu pour des crimes qu'il n'avait pas commis. Ce prince ensuite surchargea le peuple d'impôts, vendit les offices de judicature, leva des décimes sur le clergé, et força les serfs de ses terres à racheter leur liberté : ce sont les moyens qu'il imagina pour fournir aux frais de la guerre qu'il voulait faire au comte de Flandre. Il fit en effet cette guerre, mais sans succès ; il mourut la seconde année de son règne. Un édit, par lequel il déclara que le droit de battre monnaie n'appartenait qu'à lui, fait voir combien Philippe le Bel

1314.  
Règne de  
Louis X.

avait enhardi ses successeurs à dépouiller les barons.

A l'exemple de Louis X, les seigneurs vendent la liberté à leurs serfs.

Les seigneurs, avides de saisir toutes les occasions de faire de l'argent, vendirent à l'exemple de Louis Hutin, la liberté à leurs serfs. Les serfs différaient des esclaves, en ce qu'ils avaient ou pouvaient avoir des terres ou d'autres biens en propre; mais ils étaient attachés à la glèbe, comme on s'exprimait alors, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient point sortir du domaine de leur seigneur, qui exerçait sur eux une puissance arbitraire. Vous jugerez par-là qu'en général leur sujétion était dure, et que cependant elle n'était pas la même par-tout.

C'était une fausse démarche de leur part.

Les seigneurs, en affranchissant les serfs de leurs terres, firent par avarice une fausse démarche; car ces hommes, qu'ils avaient vexés jusqu'alors, devaient devenir leurs ennemis en devenant libres, et chercher par conséquent dans la puissance du roi une protection contre eux.

Difficultés qui avaient empêché de donner un successeur à Clément V.

A la mort de Louis, Philippe le Long, son frère et son héritier, était à Lyon, où il avait eu bien de la peine à rassembler les cardinaux, et où il n'en avait pas moins à les accorder sur le choix d'un pape. Depuis deux ans et trois mois que Clément était mort, on ne lui avait pas encore donné un successeur. Les cardinaux s'étaient d'abord rassemblés à Carpentras, sans pouvoir s'accorder, parce que les Gascons et les Italiens voulaient chacun



un pape de leur nation ; mais le peuple , las de la longueur du conclave , imagina , pour le faire finir , de mettre le feu au lieu où il se tenait , et les cardinaux se dispersèrent. Sans les précautions que prirent Philippe le Bel et Louis Hutin , il y aurait eu sans doute un schisme. Enfin Philippe le Long mit les cardinaux dans la nécessité de terminer ; car il les enferma dans le couvent des frères prêcheurs de Lyon , et il donna ordre de ne les point laisser sortir qu'ils n'eussent élu un pape.

Il eut lui-même d'autres contestations au sujet de la couronne , à laquelle Jeanne , fille de Louis , prétendait avoir droit ; car je ne parle pas de Jean I<sup>er</sup> , dont la reine douairière accoucha , et qui ne vécut que huit jours. Les prétentions de Jeanne ayant été examinées dans une assemblée , il fut décidé que la loi salique exclut les femmes du trône. On n'avait pas eu occasion depuis Hugues Capet d'agiter de pareilles questions , parce que la couronne avait toujours passé en ligne directe de père en fils.

L'édit , par lequel Louis Hutin s'était attribué à lui seul le droit de battre monnaie , trouva tant de résistance , que ce prince avait été obligé de se borner à prescrire aux barons le poids , le titre et la marque des espèces qu'ils fabriqueraient ; mais , bien loin d'observer ses réglemens , ils avaient affaibli les monnaies ; ils avaient même contrefait celles du roi , et la fortune des particuliers était à

Une assemblée déclare que la couronne de France ne peut passer aux filles.

Les vassaux abusent du droit de battre monnaie.

la discrétion de ces tyrans aveugles, qui ruinaient leurs sujets sans songer qu'ils se ruinaient eux-mêmes par contre-coup.

Philippe V s'attribue l'inspection sur leurs monnaies.

Philippe le Long, voulant arrêter ce désordre, envoya des commissaires dans toutes les provinces, pour examiner la conduite des seigneurs, et pour les forcer à se conformer aux réglemens. Le roi d'Angleterre ne fut pas exempt de cette recherche; car on saisit à Bordeaux et dans toute la Guienne ses coins et les espèces qu'il faisait fabriquer.

Il achète les monnaies de quelques-uns.

Un prince qui commandait ainsi n'était pas bien loin d'enlever aux barons le droit de battre monnaie; mais, pour y trouver moins d'obstacles, il crut devoir traiter avec les plus puissans. Il acheta donc de Charles, son oncle, comte de Valois, les monnaies de Chartres et d'Anjou; et de Louis de Clermont, seigneur de Bourbon, celles de Clermont et du Bourbonnais. Il projetait d'établir dans toute la France un seul poids, une seule mesure, une seule monnaie: projets qui s'évanouirent avec lui. Sa mort précipitée ne lui permit pas d'en essayer l'exécution.

Ses précautions pour accroître son autorité.

Philippe avait pris des mesures qui le mettaient en état de tout oser. Il avait rempli le royaume de ses sauve-gardes; il s'était attaché des familles roturières, qu'il avait ennoblies par de simples lettres. Les bourgeois ne pouvaient plus armer que pour lui, parce qu'il leur avait fait déposer leurs armes dans des arsenaux, et elles ne devaient

leur être rendues que pour marcher sous les ordres des capitaines qu'il avait mis dans les villes principales; enfin il avait placé dans chaque bailliage un capitaine général qui, étant à la tête des milices, tenait les seigneurs dans la soumission. Ce dernier établissement avait encore l'avantage de diminuer la puissance des baillis qui pouvaient s'être rendus suspects, parce que jusqu'alors ils avaient réuni la justice, les finances et la guerre.

Sous le règne de Charles IV, dit le Bel, qui succéda à Philippe IV, son frère, plusieurs seigneurs vendirent le droit qu'ils avaient de battre monnaie, jugeant que le roi était assez puissant pour le leur enlever tôt ou tard : ainsi leur avarice hâta une révolution qui paraissait avantageuse. Je dis, *qui paraissait*; car il eût fallu que les rois n'eussent pas commis eux-mêmes les abus qu'ils reprochaient aux barons. Or Charles le Bel affaiblit les monnaies, pour fournir aux frais de la guerre de Guienne contre le roi d'Angleterre.

Cet expédient si ruineux sera encore une ressource pour ses successeurs; et vous êtes étonné sans doute de l'aveuglement de tous ces rois. C'est l'effet de leur ignorance, Monseigneur: c'est qu'incapables de connaître par eux-mêmes leurs vrais intérêts, ils se livrent à des ministres qui, partageant les dépouilles des sujets, ne se mettent pas en peine des pertes que fera bientôt leur maître. C'est assez pour leur justification,

Plusieurs seigneurs vendent leurs monnaies à Charles IV, qui répare les fautes de son père.

1322.

qu'ils ne fassent que les fautes qu'on a faites avant eux ; car, lorsqu'il s'agit d'administration publique, il semble que l'exemple suffise pour autoriser les abus.

Charles IV ambitionne l'empire.

En 1325, Charles le Bel porta ses vues sur l'empire ; mais ses petites intrigues furent sans succès ; elles ne fournissent seulement une transition pour passer aux affaires d'Allemagne et d'Italie.

Troubles à l'occasion de l'élection de deux empereurs, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche.

Après un interrègne d'environ quatorze mois, les électeurs partagés donnèrent, en 1314, deux successeurs à Henri VII, Louis, duc de Bavière, et Frédéric, duc d'Autriche. La guerre que se firent ces deux concurrens agita non-seulement toute l'Allemagne, elle alluma encore les factions en Italie ; les gibelins et le roi de Sicile s'étant déclarés pour Louis, tandis que les guelfes et le roi de Naples prenaient le parti de Frédéric.

Jean XXII, successeur de Clément V, voyait ces troubles d'Avignon, où il tenait sa cour. Il ne se déclarait encore ouvertement pour aucun des deux empereurs ; mais il penchait pour Frédéric, dont il était plus ménagé, et dont les guelfes avaient épousé les intérêts. Cette guerre dura huit ans, et fut terminée par la défaite de Frédéric, qui fut fait prisonnier.

Alors le pape déclara l'empire vacant, somma Louis de se soumettre au saint-siège, défendit de reconnaître ce prince pour roi des Romains, et

1322.  
Jean XXII fulmine des bulles contre Louis, que les diètes défendent.

raisonna comme ses prédécesseurs en pareil cas ; mais une diète, tenue à Nuremberg, n'eut pas de peine à réfuter des raisonnemens qui devenaient bien faibles depuis que les lumières commençaient à se répandre. Les Allemands suivirent l'exemple que les Français leur avaient donné ; ils appelèrent au futur concile général.

Le pape publia des bulles, fulmina des excommunications ; et une nouvelle diète l'accusa de troubler l'empire, d'attenter sur les droits des princes, de piller les églises, et d'enseigner une doctrine hérétique.

Les armes spirituelles n'étant pas suffisantes, Jean leva des troupes avec des indulgences plénières. Elles marchèrent contre les gibelins ; elles furent défaites, et la guerre ne pouvait plus se continuer sans argent. Le clergé de France en fournit ; car le pape, ayant accordé les décimes au roi, obtint la permission de lever une taxe sur les églises ; elle fut si exorbitante, qu'elle emporta presque le revenu d'une année de tous les bénéfices. Ce fut dans cette conjoncture que Charles, à la sollicitation du pape, négocia inutilement pour se faire élire roi des Romains.

Cependant le parti des gibelins prévalait en Italie : les Romains avaient chassé de leur ville les partisans du pape, et Louis V, profitant des circonstances, avait passé les Alpes. Ayant été couronné à Milan roi d'Italie, il vint à Rome, où

Jean leva une armée avec des indulgences et des exactions.

Louis est reçu à Rome aux acclamations du peuple.

il fut reçu au milieu des acclamations du peuple, et couronné empereur.

Il y avait déjà quelque temps que les Romains avaient invité Jean à venir faire sa résidence à Rome, et l'avaient menacé, sur son refus, d'élire un autre pape. Ils demandèrent donc à l'empereur qu'il leur fût permis de procéder à cette élection, et ce prince y consentit sans peine, irrité d'ailleurs contre Jean, qui ne cessait de publier des bulles où il le traitait d'hérétique et d'excommunié.

Il fit une loi par laquelle le pape qui serait élu ne pourrait résider ailleurs qu'à Rome, et serait déchu du pontificat s'il s'éloignait plus de trois journées, et s'il demeurait plus de trois mois absent. Ce fut sans doute une condescendance qu'il voulut avoir pour le peuple romain ; car un empereur n'avait point intérêt que les papes résidassent à Rome, et il eût été avantageux pour toute la chrétienté qu'ils n'eussent jamais remis le pied en Italie. Il déposa ensuite dans une assemblée Jacques de Cahors : c'est ainsi qu'il nommait Jean XXII ; il le condamna même à mort, comme convaincu d'hérésie et de crime de lèse-majesté ; enfin il fit élire Pierre Rainalluci de Corbario, de l'ordre des frères mineurs. Cet antipape prit le nom de Nicolas V.

Je vais vous arrêter un moment sur les hérésies qu'on attribuait à Jean XXII ; car elles vous

Les Romains  
lui demandent  
la permission  
d'élire un autre  
pape.

Nicolas V,  
antipape.

feront connaître la frivolité des questions dont on s'occupait alors; mais il faut reprendre les choses de plus haut.

En 1215, le concile de Latran défendit de fonder de nouveaux ordres religieux; et, dès le quatrième siècle, les abus qui pouvaient naître de leur multitude étaient si connus, que saint Basile, quoique fondateur de monastères, pensait qu'on ne devait pas souffrir dans un même lieu deux communautés différentes, ni même deux maisons d'une même congrégation. En effet tous les ordres sont autant de petites républiques, qui, ayant des intérêts différens, sèment leurs divisions dans l'Église et dans l'état; et qui, méconnaissant toute autorité, lorsque leurs prétentions sont menacées, se soulèvent aisément contre les princes, contre les évêques et contre les papes mêmes. Il ne fallait que réfléchir légèrement sur le cœur humain, pour prévoir que ces inconvéniens devaient naître de pareilles institutions, et l'histoire ne prouve que trop qu'on aurait bien prévu. J'y renvoie, et au discours de l'abbé Fleuri sur les ordres religieux.

*Inconvéniens  
reconnus de la  
multitude des  
ordres religieux.*

Malgré la défense du concile de Latran, les communautés religieuses se multiplièrent plus que jamais. Bientôt on vit paraître les frères mendiens, nommés frères prêcheurs et frères mineurs; les premiers fondés par saint Dominique, et les seconds par saint François.

*Institutions  
des ordres men-  
diens.*

Sans préjudice de la sainteté de ces deux fondateurs, on peut se défier de leurs lumières, dit l'abbé Fleuri. Ils crurent que leur règle était l'évangile même, parce qu'ils prirent à la lettre ces paroles : *ne possédez ni or ni argent*; et ils conclurent qu'il fallait être pauvre et mendier. Leurs disciples mêmes s'imaginèrent atteindre à une plus haute perfection, en renonçant au travail que ces saints leur avaient recommandé. Ils voulurent ne vivre que d'aumônes, et ils regardèrent la mendicité comme l'état le plus saint. Ainsi s'établirent des ordres qui devinrent à charge aux peuples déjà trop foulés.

Subtilités des frères mineurs qui donnent au saint-siège la propriété des choses qu'ils consomment.

On subtilisa sur cette pauvreté, jusque-là que les frères mineurs pensèrent qu'ils n'avaient pas la propriété de leur pain, lorsqu'ils le mangeaient ou même lorsqu'ils l'avaient mangé. Ils jugèrent que la vie évangélique, que Jésus - Christ et les apôtres avaient suivie, consistait dans cette désappropriation entière; en conséquence, ils donnèrent généreusement au saint-siège la propriété de toutes les choses qu'ils consommaient par l'usage, sans songer que si les papes acceptaient ce don, ils s'écarteraient eux-mêmes de la vie évangélique. Ils l'acceptèrent cependant, et plusieurs donnèrent des bulles, par lesquelles ils décidèrent que les frères mineurs n'avaient pas la propriété des choses qu'ils consommaient.

Jean XXII ne

On en était là lorsque Jean XXII fut élevé au



pontificat. Ce pape, ne trouvant aucun profit pour lui dans cette propriété, jugea avec raison qu'il était ridicule, en pareil cas, de distinguer la propriété de l'usage; que si ces frères voulaient réellement renoncer à toute propriété, ils seraient obligés d'aller nus, de n'avoir ni feu ni lieu, de mourir de faim; et que leur intention n'étant pas que le saint-siège profitât des choses dont ils usaient eux-mêmes, leur pauvreté absolue n'était qu'une illusion; en conséquence il donna deux décrétales, dans lesquelles il condamna les opinions de ces moines: il décida que ni Jésus-Christ, ni les apôtres n'avaient jamais songé à cette pauvreté chimérique, et que c'était une hérésie de soutenir que Jésus-Christ n'avait pas eu de propriété sur les choses dont il avait eu l'usage; mais les frères mineurs, s'obstinant dans leurs subtilités, soutinrent que ce qu'ils consumaient ne leur appartenait pas; que c'était la vraie doctrine de l'évangile, et que le pape qui la condamnait était un hérétique.

veut point de cette propriété, et condamne les subtilités de ces moines.

Ces moines, qui ne voulaient point du pain qu'ils mangeaient, avaient formé un grand schisme sur les habits qu'ils usaient, comme s'ils avaient été à eux. Les uns qui, comme plus rigides, se faisaient appeler les frères spirituels, portaient un petit capuchon pointu, une robe étroite et courte et d'une très-grosse étoffe; tandis que les autres, qu'on nommait frères de communauté,

La forme d'un capuchon devient pour ces moines le sujet d'un schisme.

portaient scandaleusement un grand capuchon , une robe large , longue et d'une étoffe moins grossière. Nicolas IV et Clément V tentèrent inutilement de réunir ces moines divisés sur la grande question de la forme, du volume et de la qualité de leur vêtement. Ils ne firent que les aggraver de plus en plus, et les frères spirituels se séparèrent tout-à-fait des autres.

Jean XXII  
donne une bulle  
contre les capu-  
chons pointus.

Ce schisme eût cessé bien vite, si l'on eût voulu ne pas s'apercevoir comment tous ces moines étaient habillés; car l'attention du public donne de l'importance aux choses les plus frivoles. Je suis étonné que la cour de Rome, avec toute sa politique, n'ait pas eu occasion de découvrir cette vérité triviale. Les papes ne savaient-ils pas qu'ils n'auraient jamais eu de cour, si on n'avait jamais donné à eux que l'attention qu'ils méritaient comme chefs de l'Église? Pourquoi donc Nicolas IV et Clément V traitent-ils sérieusement une question de cette nature? Pourquoi Jean XXII, à leur exemple, publie-t-il une bulle contre les frères spirituels? Pourquoi leur ordonne-t-il de quitter leur capuchon pointu et leur habit court? Il arriva ce qui devait arriver, ces frères dirent que leur capuchon et leur habit étaient leur règle; que leur règle leur tenait lieu d'évangile; que, par conséquent, vouloir faire un changement à leur capuchon et à leur habit, c'était enseigner une doctrine contraire à la foi,

et ils prêchèrent qu'il ne fallait pas obéir au pape.

Alors l'affaire devint sérieuse : il eût été indécemment que la puissance des papes, si terrible pour les couronnes, se fût émoussée contre des capuchons. L'inquisiteur eut donc ordre de poursuivre les rebelles, et cet inquisiteur était un frère de communauté. Quatre frères spirituels furent saisis : ils persistèrent dans leur désobéissance. Ces malheureux, qu'il fallait enfermer aux petites-maisons, c'est-à-dire dans leur couvent, furent condamnés au feu, comme hérétiques, et exécutés à Marseille en 1318.

Martyrs de leur robe, ils passèrent pour martyrs de la foi aux yeux de leurs confrères, qui se déchainèrent sans retenue contre Jean XXII : ils publièrent qu'il n'était pas pape, qu'il était le précurseur de l'Antechrist, l'Antechrist même ; que l'église de Rome était la synagogue de Satan ; enfin ils annoncèrent hautement qu'ils étaient prêts à souffrir la mort pour la défense de ce qu'ils appelaient la vérité, et quelques-uns furent assez fous pour se présenter au martyre. C'est ainsi que les frères mineurs se soulevèrent contre le saint-siège, eux qui dans les commencemens en avaient été les plus zélés défenseurs, et avaient soutenu et prêché partout les prétentions des papes. Si la bulle sur les habits n'en aliéna qu'une partie, les décrétales sur la propriété les révol-

On brûle ceux  
qui ne veulent  
pas renoncer à  
ces capuchons.

Déchainement  
des frères mi-  
neurs contre  
Jean XXII.

tèrent presque tous. Ils se mirent en Allemagne sous la protection de Louis V, et ce sont eux qui donnèrent à ce prince la liste des erreurs de Jean XXII. Vous pouvez juger par-là ce que c'était que ces prétendues hérésies qu'on imputait à ce pontife. On lui faisait, par exemple, un crime d'avoir dit que Jésus-Christ a eu quelque chose en propre, et on l'accusait d'être ennemi de la pauvreté évangélique; mais il n'est pas nécessaire d'entrer dans de plus grands détails à ce sujet.

Le schisme causé par l'élection d'un antipape dura peu; car, en 1330, Nicolas, saisi, conduit à Avignon et livré à Jean XXII, reconnut sa faute et se soumit. Quant à la suite des démêlés entre le sacerdoce et l'empire, nous en parlerons après avoir vu ce qui va se passer en France, où Charles le Bel était mort au commencement de 1328.

---

## CHAPITRE VI.

De l'état de la France sous les règnes de Philippe de Valois, de Jean II, de Charles V; et de l'Angleterre, sous celui d'Édouard III.

Toute l'Europe est divisée. Il n'y a encore de lois nulle part; il n'y a pas même de puissance

capable de faire respecter aucune coutume. Le clergé, la noblesse, le peuple et le souverain, partout ennemis, cèdent tour à tour aux circonstances; et vous devez prévoir qu'il arrivera encore de grands désordres avant que les états de l'Europe puissent prendre une meilleure forme de gouvernement.

Charles le Bel ayant laissé sa femme enceinte, deux concurrens prétendirent à la régence du royaume. L'un était Édouard III, fils et successeur d'Édouard, qui avait été déposé et qui était mort l'année précédente, 1327; il se fondait sur ce qu'étant fils d'Isabelle, fille de Philippe le Bel, il avait, comme plus proche parent, plus de droit que personne à la couronne de France. L'autre était Philippe de Valois, fils de Charles, comte de Valois, frère de Philippe le Bel, et qui par conséquent était dans un degré plus éloigné, mais qui tirait son droit par les mâles.

La régence fut donnée à Philippe; et la reine ayant accouché d'une fille, il fut reconnu roi à l'exclusion d'Édouard. La loi salique fut encore citée, comme elle l'avait été après la mort de Louis Hutin.

Ce n'est pas qu'il y eût alors une loi écrite, par laquelle les filles fussent formellement exclues du trône, c'est qu'elles n'avaient jamais eu occasion d'y monter. Or, parce que parmi les Français un exemple faisait loi, ils crurent qu'une

*A la mort de Charles le Bel, deux concurrens à la couronne de France.*

1328.

*Philippe de Valois est reconnu.*

*La loi salique n'était qu'une coutume introduite par les circonstances.*

chose n'était sans exemple que parce que la loi l'avait défendue.

Cette loi salique n'était donc qu'une coutume immémoriale, coutume que la force aurait pu changer si les circonstances l'avaient permis, et il ne fallait qu'un exemple : c'est ce que nous voyons être arrivé dans la succession aux fiefs ; car tantôt les filles y étaient appelées et tantôt elles en étaient exclues.

Philippe le Long et Philippe de Valois ont été assez puissans pour défendre les droits que la coutume leur donnait. Il en coûtera cher à leurs successeurs pour les conserver ; mais enfin la loi salique ne sera plus sujette à aucune contestation, et ce sera un bonheur pour la France. L'histoire des autres royaumes fait voir que les droits des filles à la couronne sont la source de bien des maux.

Édouard était dans sa seizième année. Quoique le parlement eût nommé les régens qui devaient gouverner, Isabelle, sa mère, s'était saisie de toute l'autorité. Les passions de cette femme avaient été une des principales causes des troubles de l'Angleterre et des malheurs du dernier roi ; elles causèrent encore des désordres jusqu'en 1331, qu'Édouard, ouvrant les yeux sur les crimes de sa mère, la fit enfermer dans le château de Rising. Il prit alors les rênes du gouvernement, et il gagna l'affection des peuples qu'Isabelle avait aliénés.

Avantages de cette loi, lorsqu'elle ne sera plus contestée.

Les troubles continuent en Angleterre, pendant les premières années d'Édouard III.

Édouard, dans les premières années d'un règne aussi troublé, ne pouvant faire valoir les prétentions qu'il formait sur la France, avait rendu hommage à Philippe pour la Guienne ; et, dissimulant ses desseins sans y renoncer, il avait fait alliance avec le duc de Brabant et avec plusieurs autres seigneurs. En attendant une conjoncture qu'il pût saisir, il arma contre l'Écosse pour se relever d'un traité honteux que sa mère avait fait.

C'est pourquoi ce prince parait d'abord renoncer à ses prétentions sur la France.

Philippe le Long et Charles le Bel avaient conservé le royaume de Navarre, ou du moins l'avaient gouverné comme régens pendant la minorité de Jeanne, fille de Louis Hutin. Philippe de Valois, dès la première année de son règne, rendit à cette princesse la couronne qui lui appartenait. Par-là le comte d'Évreux, qui l'avait épousée, devint roi de Navarre.

Philippe de Valois rend la Navarre à Jeanne, fille de Louis Hutin.

La même année il prit les armes pour le comte de Flandre contre les Flamands qui s'étaient soulevés. Il les soumit, et, après avoir représenté au comte que sa conduite pouvait avoir donné lieu à la révolte, il lui conseilla de mieux gouverner son peuple. Ces premières démarches annonçaient un prince juste, et prévenaient favorablement pour la suite de son règne.

Conseil qu'il donne au comte de Flandre.

Vous avez vu comment se sont établis les tribunaux ecclésiastiques, et comment, à l'ombre de l'ignorance et de l'anarchie, le clergé, sous diffé-

Entreprise des magistrats sur les justices ecclésiastiques.

rens prétextes, attirant à lui toutes les causes, usurpait continuellement sur les juges laïques. Cependant le différent entre Philippe le Bel et Boniface VIII avait commencé de faire ouvrir les yeux. Puisqu'on avait osé résister au pape, il n'était pas naturel que les magistrats abandonnassent la juridiction temporelle aux évêques. Déjà Philippe le Long avait donné une ordonnance par laquelle il excluait tous les prélats du parlement, disant qu'il se faisait conscience de les empêcher de vaquer au gouvernement de leur église. Il est vrai que, par une contradiction où les princes tombent quelquefois, il conserva dans son conseil ceux qui s'y trouvaient, et que plusieurs prirent encore séance au parlement; mais les magistrats et les baillis, plus conséquens, continuaient de former des entreprises sur les justices ecclésiastiques. On ne parlait que des violences qu'ils commettaient, et de leur mépris pour les excommunications que les évêques fulminaient contre eux.

Philippe de Valois, voulant faire cesser ce scandale, convoqua, dès la première année de son règne, les évêques et les officiers de justice pour entendre les plaintes qui se faisaient de part et d'autre, et terminer, s'il était possible, cette grande contestation. Pierre de Cugnières, chevalier et conseiller du roi, exposa dans soixante-six articles les abus que commettaient les tribunaux

Assemblée de magistrats et d'évêques pour terminer ce différent.



ecclésiastiques, et débita sur les deux puissances des lieux communs qui ne prouvaient pas grand'chose. L'archevêque de Sens et l'évêque d'Autun répondirent pour le clergé, après avoir protesté qu'ils ne prétendaient pas soumettre les droits de l'Église à aucun tribunal, et qu'ils parleraient seulement pour éclairer la conscience du roi. Ayant ainsi supposé ce qui était en question, ils parlèrent long-temps sur ce dont il ne s'agissait pas, et ils prouvèrent que les deux juridictions ne sont pas incompatibles, quoique le point qu'on agitait fût de savoir à quel titre ils prétendaient avoir une juridiction temporelle. Était-ce comme seigneurs? Ils l'avaient de droit dans leurs terres. Était-ce comme évêques? Ils l'avaient de fait, puisqu'ils l'exerçaient dans leurs diocèses. Mais la nation leur avait-elle accordé cette puissance, ou l'avaient-ils usurpée? Était-ce un droit qu'il fallait respecter, ou un abus que le souverain devait réprimer? C'est ce que le clergé n'examinait pas : il prétendait que la justice temporelle lui appartenait de droit divin comme la juridiction spirituelle. Il le prouvait par des maximes et par des usages que les préjugés ne permettaient presque plus d'examiner ; et il le prouvait encore par des écrits auxquels l'ignorance avait donné de la célébrité, et dont elle avait fait des livres classiques.

Tel est entre autres un ouvrage qui parut vers

le milieu du douzième siècle, et qui avait pour titre : *la Concorde des canons discordans, ou le Décret*. Gratien, religieux bénédictin, auteur de cet ouvrage, l'avait fait pour établir ou même pour étendre les prétentions de la cour de Rome et des ecclésiastiques. Il voulait prouver que le pape est au-dessus des canons, que les clercs ne sauraient être soumis au jugement des laïques, etc. Il s'appuyait sur les fausses décrétales, sur des citations infidèles, sur de mauvais raisonnemens ; et il comptait sans doute encore sur l'ignorance de son siècle, ainsi que sur l'intérêt des ecclésiastiques qui passaient pour savans, et dont le suffrage pouvait par conséquent faire la fortune d'un livre. Il ne se trompait pas : son décret eut le plus grand succès ; il fut enseigné dans les écoles ; il fut commenté par des canonistes ; et les papes lui durent une partie de l'autorité qu'ils ont exercée dans le treizième siècle et dans les suivans.

Mauvais raisonnemens des évêques.

L'évêque d'Autun, qui avait professé le droit à Montpellier, passait pour un des grands canonistes de l'Église. Il avait sans doute étudié le décret, et il raisonna comme Gratien. Des passages de l'Écriture mal interprétés, et la double puissance des prêtres de l'ancienne loi, étaient les principes d'où le clergé concluait que ses immunités et toute son autorité étaient de droit divin. Une raison de bienséance venait à l'appui : une grande partie de nos revenus consiste, disaient

les prélats, dans les émolumens de nos justices. Nous serions donc ruinés, si l'on nous ôtait nos tribunaux. Le royaume n'aurait donc plus que de pauvres évêques. Il perdrait donc un de ses plus grands avantages ; car peut-on douter que l'éclat d'un clergé riche ne contribue à la splendeur du royaume ? Mais ce raisonnement ne prouvait pas que les richesses des ecclésiastiques sont de droit divin ; il prouvait seulement que les évêques du quatorzième siècle ne pensaient pas comme les apôtres.

Pour décider cette question, il aurait fallu remonter d'abord aux six premiers siècles de l'Église ; on aurait vu quels étaient alors les véritables droits du clergé. En étudiant ensuite les siècles postérieurs, on aurait découvert sans doute des privilèges et des biens qu'il avait acquis par des voies justes, qui lui appartenaient moins comme clergé que comme corps de citoyens, et que par conséquent il pouvait conserver. On aurait aussi reconnu des usurpations ou des concessions arrachées à l'ignorance des peuples et des rois.

Philippe de Valois ne savait pas l'histoire. Personne dans ces temps de ténèbres n'était en état de l'éclairer. Il fut effrayé : confondant, comme les évêques, les intérêts spirituels de la religion avec les intérêts temporels de ses ministres, il crut qu'on attaquait la religion même. Accoutumé sans doute à se croire un David, il n'eut pas de peine

Pour terminer ces contestations, il aurait fallu remonter aux six premiers siècles.

Les scrupules de Philippe de Valois donnent l'avantage au clergé.

à penser que les évêques étaient des Moïse, des Aaron, ou des Samuel. Il ne soutint donc pas les magistrats. Il semble pourtant qu'il aurait voulu ne pas décider : il avait de la peine à donner une réponse positive ; mais enfin le clergé se retira vainqueur.

Mais cette première attaque des magistrats en présage d'autres qui seront plus heureuses.

Cette victoire était un faible avantage : elle paraît, elle annonçait même une défaite. Les magistrats n'avaient pas porté leurs regards sur les prétentions des prélats pour cesser tout à coup les hostilités. Ils continueront donc leurs entreprises ; ils s'appliqueront à les tenter avec plus de succès ; ils acquerront enfin des lumières : et cependant le clergé, tenant toujours le langage des siècles d'ignorance, parlera encore dans des siècles éclairés d'un droit divin dont on ne parlait point dans les premiers siècles de l'Église.

Edouard III prend le titre de roi de France, et commence la guerre.

La France et l'Angleterre furent en paix jusqu'en 1338 ; mais la guerre se préparait depuis quelques années. Édouard songeait aux moyens d'augmenter le nombre de ses alliés, lorsque les Flamands, soulevés par Jacques d'Artevelle, qu'on dit brasseur de bière, se déclarèrent pour lui. Ils exigèrent seulement qu'en conséquence de ses prétentions il prît le titre de roi de France ; jugeant que c'était un expédient pour se révolter sans être rebelles.

Il bat les Français à Créci.

Cette guerre, interrompue par quelques trêves, désola toute la France jusqu'à la mort de Philippe,

arrivée en 1350. Ce prince, en 1346, perdit la bataille de Créci, quoiqu'il eût près de cent mille hommes, et qu'Édouard n'en eût que quarante mille. Les environs de Paris furent ravagés par les Anglais, ainsi que tout le pays depuis l'extrémité de la basse Normandie jusqu'aux frontières de Picardie. Ils ne firent pas de moindres maux dans le Poitou, dans la Saintonge et dans les autres provinces méridionales. On remarque qu'ils avaient de l'artillerie : on en faisait déjà quelque usage depuis peu d'années.

On commence ici à voir sensiblement les effets de cette politique par laquelle les rois croyaient se rendre puissans en semant la division dans le royaume. Philippe de Valois put connaître toute sa faiblesse, lorsqu'il eut la guerre avec Édouard. Il ne trouva pas dans ses sujets tout cet accord et cette obéissance qui font la force des armées. Il avait plus de soldats; mais il n'osait mettre un frein à leur insolence. La noblesse était encore plus intraitable. Chacun paraissait penser à profiter des désordres; et la licence des troupes était un nouveau fléau pour le royaume. C'est ainsi que le roi était mal servi par ceux mêmes qui lui restaient fidèles. Combien n'eût-il pas été puissant si ses prédécesseurs avaient été capables de prendre pour modèle la politique de saint Louis.

Pour fournir aux frais d'une guerre qu'il faisait mal, et qu'il ne lui était peut-être pas pos-

*Les divisions, fomentées par Philippe le Bel, sont funestes à Philippe de Valois.*

*Philippe de Valois multiplie les impôts.*

sible de bien faire, il accabla le peuple d'impôts : il en mit entre autres un sur le sel ; il fit dire à Édouard, qui joua sur le mot, que Philippe de Valois était le véritable auteur de la loi salique.

L'affaiblissement des monnaies, dont ses prédécesseurs lui avaient donné l'exemple, fut encore sa grande ressource. Elles varièrent beaucoup sous son règne. Il s'attribua même à ce sujet le droit le plus arbitraire. *Nous ne pouvons croire, dit-il, dans une de ses ordonnances, ne présumer qu'aucun ne puisse, ne doive faire doute, qu'à nous et à notre majesté royale ne appartienne seulement, et pour le tout en notre royaume, tout le métier, le fait, l'état, la provision, et toute l'ordonnance des monnoies ; et de faire monnoyer telles monnoies, et de donner tel cours et pour tel prix, comme il nous plait et bon nous semble, pour le bien et le profit de nous, de notredit royaume et de nos sujets.* On voit par cette confiance de Philippe de Valois, quels progrès avaient faits les entreprises de Philippe le Bel. Cependant ce prince, croyant devoir quelquefois cacher ses fraudes, prenait des mesures pour qu'on ne s'aperçût pas qu'il altérait le prix des espèces. Il exigeait le secret de ceux qui travaillaient dans ses monnaies ; et il le leur faisait jurer sur l'évangile.

L'Angleterre était mieux gouvernée que la France : il n'y avait pas la même division parmi

Il altère continuellement les monnaies.

Edouard III s'applique à faire cesser les divisions.

les ordres de l'état. Il est vrai qu'ils se réunissaient d'ordinaire contre le souverain ; mais Édouard III était alors un grand roi : remarquez que je dis *alors*. Il savait se faire aimer, il savait se faire respecter. Il s'attachait surtout le parlement, dont il obtenait des subsides. Enfin il avait l'art de maintenir les prérogatives de la nation. Vous comprenez donc qu'il ne pouvait manquer d'avoir des succès, en faisant la guerre à Philippe.

Les désordres s'accrurent sous Jean II, fils de Philippe VI. Ce prince renchérit sur toutes les fautes de son père, et il en fit de nouvelles. Les abus sur les monnaies furent si grands ; que les espèces, haussant et baissant alternativement, changeaient de prix d'une semaine à l'autre, ou même plus souvent ; et que le marc d'argent, qui, au commencement de son règne, valait cinq livres cinq sous, valut quelquefois jusqu'à cent deux livres. On revenait continuellement d'une monnaie forte à une monnaie faible, et d'une monnaie faible à une monnaie forte. Souvent encore, le roi, honteux de ses fraudes, prenait, comme son père, des mesures pour les cacher.

Dès la première année de son règne, il avait aliéné les grands, en faisant décapiter, sans observer aucune forme de procédure, le connétable Raoul, comte d'Eu et de Guignes, accusé d'in-

Sous Jean II les monnaies varient encore plus que sous Philippe VI.

Jean II se rend odieux par des voies de fait, et méprisable par sa faiblesse.

telligence avec les Anglais. Quelque temps après il montra sa faiblesse en pardonnant à Charles le Mauvais, roi de Navarre, l'assassinat de Charles d'Espagne de la Cerda, qu'il avait fait connétable après l'exécution de Raoul. Il montra encore sa faiblesse, lorsque, soupçonnant le roi de Navarre de vouloir exciter des troubles, il s'en saisit par surprise, fit trancher la tête, encore sans aucune procédure, à quatre seigneurs qui se trouvèrent avec lui, et le fit ensuite conduire au Châtelet de Paris.

Il est vrai que Jean n'était pas assez puissant pour s'assurer de pouvoir punir, sans s'écarter des règles, un criminel tel que le roi de Navarre. Mais quand on ne peut pas se faire craindre, il faut gagner ceux qu'on craint. Les pardons, les surprises, et les voies de fait rendent tout à la fois méprisable et odieux. La conduite de Jean donna donc de nouveaux alliés au roi d'Angleterre.

Il convoque  
les états.

La guerre avait recommencé en 1355, dans un temps où le mécontentement général pouvait causer des révoltes, si l'on mettait de nouveaux impôts, ou si l'on touchait aux monnaies. Cependant, comme l'argent manquait, le roi convoqua les états-généraux, et leur présenta ses besoins.

Il leur fait sous  
serment des pro-  
messes qu'il ne  
tient pas.

Ces états, les plus nombreux qu'on eût encore vus, imposèrent une taxe pour entretenir



trente mille gendarmes, outre les communes du royaume; mais, à l'exemple du parlement d'Angleterre, ils entreprirent de régler le gouvernement. Ils arrêterent la nature des impôts, leur durée et le prix des espèces. Jean promit tout ce qu'on exigea de lui. Il jura surtout, pour lui et pour ses successeurs, de ne donner jamais cours qu'à une monnaie forte; de la conserver sans altération, de faire prêter le même serment à ses fils, à son chancelier, aux gens de son conseil, aux officiers de ses monnaies, en un mot, à tous ceux qui avaient quelque part à l'administration. Il déclara même qu'il priverait de leurs offices ceux qui lui donneraient des conseils contraires. Cependant, malgré cet engagement solennel, il affaiblit les monnaies six mois après : ce qui fait voir que lorsque les états faisaient des réglemens, ils ne savaient ou ne pouvaient pas prendre des mesures pour en assurer l'exécution.

Avec une plus sage conduite, la France aurait pu se relever; car l'Angleterre commençait à se lasser de donner des subsides, et d'ailleurs l'Écosse faisait une diversion. Il est vrai qu'Édouard, qui continuait d'être grand, trouvait des ressources; il en trouvait surtout dans le prince de Galles, son fils, plus grand peut-être encore. Il le chargea de la guerre de France, pendant qu'il marchait lui-même contre les Écossais.

Il est fait prisonnier à Poitiers.

Jean, à la tête d'une armée quatre fois plus

nombreuse, joignit le prince de Galles à Mauthertuis, à deux lieues de Poitiers. Il pouvait envelopper l'ennemi, l'affamer et le forcer à se rendre. Il l'attaqua, et il fut vaincu, fait prisonnier et emmené à Londres.

Pendant la prison du roi, Charles, dauphin <sup>1</sup>, gouverna d'abord avec le titre de lieutenant du royaume, et ensuite avec celui de régent. Quoiqu'il n'eût encore que dix-neuf ans, il avait heureusement toute la prudence et toute la modération que demandaient les circonstances où il se trouvait. Sa première démarche fut de songer à se procurer les secours qui lui étaient nécessaires; et, dans cette vue, il assembla les états à Paris.

Ce n'était plus le temps où la politique pût tirer quelque avantage des divisions. Charles ne pouvait pas, comme Philippe le Bel, offrir tour à tour sa protection aux différens ordres, afin de les gagner séparément, et de les tromper tous ensemble. Les malheurs de la guerre décelèrent tous les vices de cette misérable politique. Charles, sans autorité, se vit dans la dépendance de tous les partis, et se crut trop heureux de trouver un prétexte pour rompre les états. En effet ils ne furent qu'une

<sup>1</sup> Le Dauphiné et le comté de Viennois avaient été cédés à Philippe de Valois par Humbert II, dernier prince de la Tour du Pin. C'est à Charles que les fils aînés de France commencèrent à porter le titre de dauphins.

Charles, dauphin, convoque les états à Paris.

1356.  
Il est trop heureux de les pouvoir rompre.

assemblée de factieux qui, sous prétexte de réformer le gouvernement, excitaient de nouveaux troubles, respectant peu le dauphin, qui attendait tout d'eux, et de qui ils n'attendaient rien.

Les états se rassemblèrent encore la même année. Le dauphin les convoqua malgré lui, et ne fut pas le maître de les rompre. Marcel, prévôt des marchands, commandait dans Paris, et lui faisait la loi.

Le désordre régnait dans la capitale, où le peuple et la noblesse formaient deux partis toujours prêts à se soulever l'un contre l'autre. Les autres villes offraient à peu près les mêmes spectacles. Les campagnes étaient remplies de voleurs qui marchaient par troupes sous différens chefs, et qui commettaient toute sorte de brigandages. Enfin les paysans, qui s'étaient d'abord armés pour leur défense, faisaient indistinctement la guerre à tous les partis, exerçaient les plus grandes cruautés, et paraissaient avoir juré d'exterminer la noblesse.

Sur ces entrefaites, le roi de Navarre, échappé de prison, vint à Paris se joindre aux mécontents; et Marcel forma le projet de l'élever sur le trône. Les troubles s'accrurent donc encore : cependant ils finirent à Paris en 1358, le prévôt des marchands, qui en était l'auteur, ayant été tué par un bourgeois nommé Maillard.

On peut conjecturer que la guerre avait épuisé les ressources du roi d'Angleterre; car au lieu de

Forcé à les rassembler, il ne peut plus les rompre.

1356.

Désordres partout.

Marcel, qui veut donner la couronne à Charles, roi de Navarre, est tué.

Trêve de deux ans avec Edouard.

profiter de la situation malheureuse de la France, il avait fait une trêve de deux ans, en 1357.

Sage conduite  
du dauphin.

Dans des circonstances aussi critiques, le dauphin eut la sagesse de dissimuler les maux qu'il ne pouvait empêcher. Il ne précipita rien; il attendit des conjonctures plus favorables, et il sut les saisir. Lorsque la trêve avec l'Angleterre était sur sa fin, il fut assez heureux pour faire la paix avec le roi de Navarre, qui lui avait déclaré la guerre d'abord après la mort de Marcel.

La guerre re-  
commence, et la  
même année on  
négocie.  
1359.

Le roi d'Angleterre arma, et parut en France à la fin d'octobre. Le dauphin, qui n'avait pas assez de troupes pour tenir la campagne, se contenta de mettre des garnisons dans les places. Il attendait que l'armée ennemie se consumât d'elle-même. La chose arriva comme il l'avait prévue. Les Anglais, qui souffraient beaucoup des rigueurs de la saison, souffrirent encore plus de la disette qu'ils trouvèrent dans un pays tout-à-fait ruiné; et Édouard, qui craignit de trouver de trop grands obstacles à sa retraite, fut contraint d'entrer en négociation. La plupart des historiens attribuent son changement à un orage miraculeux, sans doute avec bien peu de fondement; en effet, qu'il y ait eu un orage, qu'un prince en soit effrayé, et qu'il croie que le Ciel lui ordonne de cesser la guerre; tout cela se peut sans un miracle; mais il serait bien étonnant que l'intrépide Édouard eût été ce prince-là.

Quoi qu'il en soit, par un traité signé à Brétigni près de Chartres, au mois de mai 1360, on céda au roi d'Angleterre en toute souveraineté, le Poitou, la Saintonge, la Rochelle, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Querci, le Rouergue, l'Angoumois, les comtés de Bigorre et de Gaure, ceux de Ponthieu et de Guignes, la ville de Montreuil et Calais. De leur côté, Édouard et le prince de Galles renoncèrent à leurs prétentions sur la couronne de France, et à leurs droits sur la Normandie, la Touraine, l'Anjou et le Maine : enfin la rançon du roi Jean fut fixée à trois millions d'écus d'or.

Traité de Brétigni.

1360.

Jean était délivré; mais les désordres continuaient dans tout le royaume. Les brigands s'y multiplièrent, et s'y enhardirent à un tel excès, qu'un d'eux osa prendre le titre de roi de France. Sur ces entrefaites on prêcha une croisade pour la Palestine, et le roi prit la croix des mains du pape. Il ne lui manquait plus que d'entreprendre cette guerre pour achever la ruine de ses états; et il s'y disposait, parce qu'il la regardait comme un moyen propre à purger la France de tous les brigands : il aurait mieux valu ne les avoir pas fait naître, en gouvernant comme il avait fait.

Dans ces temps de calamités, Jean se croise.

Cependant on se plaignait en France et en Angleterre que les articles du traité de Brétigni n'étaient pas exécutés. Jean voulait néanmoins remplir ses engagemens; et lorsqu'on lui disait

Différens à l'occasion du traité de Brétigni.

que la nécessité où il avait été de contracter les rendait nuls, il répondait que quand la bonne foi serait bannie de la terre, elle devrait se trouver encore dans la bouche et dans le cœur des rois. Cette maxime est aussi belle qu'elle est peu suivie ; et Jean lui-même avait violé le serment qu'il avait fait de ne pas altérer les monnaies. Lorsque les rois ne sont pas justes , ces maximes ne sont que des mots dans leur bouche : Jean parlait comme saint Louis agissait.

La France et l'Angleterre étaient sur le point d'en venir à une rupture , lorsque Jean se rendit à Londres, pour terminer les différens qui s'élevaient. Il y mourut quelques mois après, laissant à Philippe, son quatrième fils, le duché de Bourgogne, qu'il avait réuni à la couronne deux ans auparavant. La suite vous fera voir que cette disposition prépara un nouvel ennemi à la France.

Les états n'ont jamais été plus fréquens que pendant le règne de Jean II : il y en eut de généraux ou de provinciaux presque chaque année. Ils ne ressemblaient pas à ce champ de mars , dont Charlemagne avait été l'âme. Sans aucune vue du bien public, les Français ne se rassemblaient que pour opposer des intérêts particuliers à des intérêts particuliers. Tout dégénérait en factions sous un prince faible qui ne savait ni se passer des états , ni en tirer aucun avantage ; et l'autorité royale , en butte à tous les partis, s'affaiblissait ,

Jean passe en Angleterre pour les terminer. Il y mourut.

1364.

L'esprit des états sous Jean II.

en les voyant cependant s'attaquer et se détruire les uns les autres.

Telle était la situation de la France, lorsque Charles V monta sur le trône : tout y paraissait désespéré; mais la conduite du régent vous répond de la sagesse du roi. En effet ce prince ne fera ni les fautes de Philippe de Valois, ni celles de Jean II; cependant Édouard cessera d'être un grand homme. Il négligera tout-à-fait les soins du gouvernement; il sacrifiera tout à des favoris avides, dont il se laissera obséder; il multipliera les impôts; il aliénera ses peuples : enfin il ne trouvera plus de secours dans le prince de Galles, dont la santé va s'altérer. Vous prévoyez donc que tout doit changer, et que la France à son tour aura des succès.

Édouard cesse d'être grand.

Charles donna tous ses soins à bien régler les monnaies. Il se fit une loi de ne les jamais altérer. Il remit l'ordre dans les finances; et s'il leva des impôts, il prit les mesures les plus sages pour prévenir les murmures du peuple.

Charles V se fait une loi de ne point altérer les monnaies.

Depuis 1341, la Bretagne était déchirée par une guerre civile à laquelle les Anglais et les Français avaient pris part, et qui pouvait encore les armer de nouveau. Le comte de Blois, à qui Charles donnait des secours sous main, et le comte de Montfort, qui en recevait d'Édouard, prétendaient l'un et l'autre à ce duché : mais le premier ayant été tué dans un combat, Charles se hâta de don-

Il assure la paix au dehors.

ner à Montfort l'investiture de ce fief, craignant que ce seigneur ne voulût reconnaître le roi d'Angleterre pour suzerain, et ne fût l'occasion d'une guerre qu'il voulait prévenir. Il fit aussi la paix avec le roi de Navarre, et sut s'attacher ce prince qui avait fait tant de mal à la France, et qui venait de recommencer la guerre.

Dès l'an 1365, Charles n'avait plus d'ennemis au dehors, et il ne lui restait qu'à délivrer le royaume des brigands qui l'infestaient. On prétend qu'il y en avait plus de trente mille. Ils formaient différens corps qui se réunissaient au besoin, et ils étaient conduits par des chefs expérimentés. Il eût été triste d'être obligé de lever une armée contre cette canaille.

Don Pèdre ou Pierre, surnommé le Cruel, régnait en Castille; et Henri, comte de Transtamare, son frère naturel, avait soulevé la noblesse. Tous deux cherchaient à se faire des alliés, lorsque le pape déclara le roi légitime indigne du trône, et donna la couronne au prince rebelle. Le prince de Galles, qu'Édouard III avait fait duc de Guienne, la voulait conserver à don Pèdre, et pouvait rendre nul le jugement du pape. Il fallait donc d'autres secours au comte de Transtamare. Il les trouva dans Charles V, qui se déclara d'autant plus volontiers pour lui, que le duc de Guienne s'était déclaré pour don Pèdre, et qui d'ailleurs voulut saisir l'occasion de délivrer la

Brigands qui  
infestaient la  
France.

Charles V se  
propose de les  
armer pour le  
comte de Trans-  
tamare contre  
D. Pèdre, roi de  
Castille.



France des *compagnies* : c'est ainsi qu'on nommait les troupes de brigands.

Ces malheureux avaient été excommuniés plusieurs fois, et cependant ils n'avaient pas cessé de piller le royaume : on se flattait qu'ils feraient plus de cas des censures ecclésiastiques, lorsqu'elles pourraient s'allier avec le brigandage. C'est ainsi que pensa Bertrand du Guesclin, qui se chargea de les engager à le suivre en Castille. Il leur offrit l'absolution, et il appuya sur la bonté du pays où il voulait les conduire. *Si nous vaut mieux ainsi faire*, disait-il en finissant son discours, *et pour nos âmes sauver, que de nous damner et de nous donner au diable; car trop avons fait de péchés et de maux, comme chacun peut savoir en droit soi, et tous nous conviendra finir*. Vous voyez par-là dans quel esprit on entreprenait cette guerre, et comment alors le brigandage changeait de nature d'un côté des Pyrénées à l'autre.

Bertrand du Guesclin se charge de les conduire.

Les brigands voulurent l'absolution, dès qu'on n'exigea plus d'eux qu'ils renonçassent au brigandage, et qu'au contraire on leur proposa de la mériter en la continuant ailleurs qu'en France. Ils remirent donc au roi les forteresses dont ils étaient maîtres, et ils suivirent du Guesclin.

Les compagnies consentent à suivre du Guesclin.

Ils prirent leur route par Avignon, afin d'obtenir l'absolution, chemin faisant, et de demander cent mille francs au pape pour achever leur

En passant par Avignon, elles demandent au pape l'absolution et cent mille francs.

voyage. De ces deux choses, la seconde souffrait seule des difficultés que du Guesclin leva. Il ne faut pas refuser, disait-il, ces cent mille francs : nous avons ici des gens qui se passeront sans peine de l'absolution, mais qui ne peuvent pas se passer d'argent : nous les menons en exil, afin qu'ils ne fassent plus de mal aux chrétiens. Nous ne les pouvons contenir sans argent, et il faut que le saint-père nous aide à les rendre plus dociles, et à les conduire hors de ce royaume.

Le pape est forcé à compter cent mille francs.

- En attendant que le pape voulût compter cent mille francs, pour concourir à rendre ces brigands gens de bien malgré eux, ils couraient la campagne, et ils dévastaient tous les environs d'Avignon; il fallut donc les satisfaire : mais du Guesclin ayant su qu'on avait levé cette somme sur les habitans, déclara qu'il voulait qu'elle fût uniquement prise sur les biens du pape, des cardinaux et des autres ecclésiastiques, et il fallut encore obéir. Le pape n'avait pas prévu qu'il ferait une partie des frais de cette guerre.

Du Guesclin, qui était un grand capitaine, était encore un des plus honnêtes hommes de son siècle; on est donc étonné du rôle qu'il joue à la tête de ces brigands; mais il ne songeait qu'à les conduire hors du royaume, soit pour en purger la France, soit, comme il le dit, pour en faire des gens de bien; et pensant que le pape devait contribuer à une si bonne œuvre, il l'y força, parce

qu'il crut devoir l'y forcer. Où aurait-il pris des sentimens plus délicats ? La loi du plus fort n'était-elle pas de temps immémorial l'unique règle des gens de guerre ? Et cette loi n'autorisait-elle pas à tout, lorsque l'intérêt de la religion paraissait attaché au succès d'une entreprise ?

Le comte de Transtamare fut proclamé roi de Castille ; mais le prince de Galles , marchant au secours du roi détrôné , débaucha les compagnies qui vinrent le joindre , et gagna la bataille de Navarette , que Transtamare livra contre l'avis de du Dugesclin : ce capitaine y fut même fait prisonnier.

Henri de Transtamare , proclamé , est défait par D. Pèdre.

Don Pèdre , rétabli sur le trône , ne remplit aucun de ses engagemens , de sorte que le prince de Galles l'abandonna et revint en France , où les compagnies le suivirent. Alors Transtamare releva son parti , vainquit don Pèdre , le fit prisonnier et le poignarda. Cependant le duc de Lancastre , un des fils d'Édouard III , prétendit au royaume de Castille , parce qu'il avait épousé Constance , fille de don Pèdre. Le roi de Portugal avait aussi des prétentions qu'il voulait faire valoir. Ceux d'Aragon et de Navarre profitèrent des troubles pour s'emparer de ce qui était à leur bienséance , et ce fut là le sujet d'une longue guerre ; mais Henri de Transtamare conserva la couronne , et la fit passer à ses descendans.

Il le bat à son tour, le fait prisonnier et le poignarde.

Il conserve la couronne de Castille, malgré plusieurs prétendans.

Quoique les compagnies fussent revenues en

Charles V,

qui veille à  
maintenir l'or-  
dre, se fait ai-  
mer et respec-  
ter.

France, elles n'étaient plus si redoutables, parce qu'elles étaient diminuées des trois quarts, et parce que Charles V prit les mesures les plus sages pour prévenir les désordres qu'elles pouvaient causer.

Charles avait ramené la tranquillité dans son royaume. Il se trouvait riche, sans fouler son peuple, par l'ordre qu'il avait mis dans les finances, et l'on commençait à respirer sous un roi qui se faisait aimer et respecter : d'ailleurs la France n'avait plus d'ennemis redoutables. L'esprit brouillon du roi de Navarre avait de quoi s'occuper en Castille. Le prince de Galles était revenu d'Espagne avec une santé délabrée ; et Édouard, livré à l'amour depuis quelques années, était tout entier à Alix Perrers, sa maîtresse.

Il sait choisir  
ceux à qui il  
donne sa con-  
fiance.

Vous pouvez donc prévoir de quel côté seront les avantages, s'il s'élève une nouvelle guerre entre l'Angleterre et la France. Considérons surtout que Charles sait choisir ceux qui méritent sa confiance. Il aura de bons ministres ; il aura de bons généraux ; et, toujours maître de lui-même, il ne fera point de démarches qu'il n'ait pris toutes les mesures pour s'assurer du succès. Le traité honteux de Brétigni sera donc effacé, s'il se présente une occasion de déclarer la guerre. Le roi l'attendait : elle se présenta.

Les sujets du  
prince de Galles  
portent contre  
lui leurs plain-  
tes au roi.

La guerre d'Espagne avait épuisé les finances du prince de Galles. Pour les réparer, il voulut

mettre une nouvelle imposition sur ses sujets, et il souleva plusieurs de ses vassaux, qui, déclarant cette entreprise contraire à leurs privilèges, présentèrent contre lui leurs plaintes au roi de France.

Il est certain que, par le traité de Brétigni, Charles ne pouvait pas se porter pour juge dans ce différent, parce qu'il avait renoncé à toute suzeraineté sur les états qu'il avait cédés au roi d'Angleterre; mais de part et d'autre on se plaignait que ce traité avait été violé en plusieurs points, et peut-être avait-on raison de part et d'autre.

On agita en France si ce traité devait être considéré comme nul, et le roi fut un an sans paraître se déclarer, parce qu'il ne voulait se déclarer qu'à propos. Enfin, tout étant préparé, le prince de Galles fut cité pour être jugé à la cour des pairs. Il répondit qu'il viendrait à la tête de soixante mille hommes : sa santé ne lui permit pas de faire une seule campagne.

La guerre commença : elle fut suivie de succès; et de nouvelles dispositions préparaient de nouveaux avantages, lorsqu'un arrêt de la cour des pairs déclara confisquées et réunies à la couronne toutes les terres qu'Édouard et le prince de Galles possédaient en France.

Charles n'avait pas fait une démarche aussi hardie, sans avoir auparavant bien jugé des con-

Charles V cite le prince de Galles à la cour des pairs.

1368.

Un arrêt de cette cour déclare confisquées toutes les terres de ce prince.

Cette démarche est soutenue par des succès.

jonctures, et pris toutes les précautions nécessaires pour la soutenir. Tout lui réussit donc encore, et les conquêtes furent rapides dans plusieurs provinces jusqu'en 1375, qu'on fit une trêve.

Mort du prince  
de Galles et  
d'Édouard.

1376.

1377.

Le prince de Galles étant mort l'année suivante, Édouard songeait à faire une paix durable lorsqu'il mourut lui-même. Ce roi malheureux fut abandonné de tout le monde dans sa maladie. Alix elle-même, qui écartait de lui tous secours, lui enleva ce qu'il avait de plus précieux, et se retira lorsqu'il respirait encore. Voilà souvent comment les princes sont aimés d'une maîtresse, à laquelle ils sacrifient tout. Cependant on ne peut pas ne pas plaindre l'aveuglement d'Édouard, quand on compare ce qu'il est à la fin de son règne avec ce qu'il avait été pendant un si grand nombre d'années. Sa valeur, sa prudence, sa grandeur d'âme, sa constance, sa générosité, son humanité, sa bienfaisance, son affabilité, paraissent concourir pour en faire un prince accompli : Alix rendit inutiles tant d'excellentes qualités.

Nouveaux suc-  
cès de Charles  
V. Sa mort.

La trêve venait de finir dans une circonstance d'autant plus favorable à la France, que l'Angleterre n'avait pour roi qu'un enfant de onze ans, Richard II, fils du prince de Galles. Charles trouva même encore un secours dans le roi d'Écosse, qui, quoique son allié, n'avait pas encore osé se déclarer ouvertement, et qui pour

lors fit une diversion. Il mit sur pied lui-même cinq armées. Une fut envoyée en Guienne ; une autre en Auvergne ; la troisième en Bretagne ; la quatrième en Artois ; la cinquième fut un corps de réserve prêt à se porter partout ; et une flotte ravagea les côtes de l'Angleterre. Les Anglais, attaqués de toutes parts, n'éprouvèrent donc plus que des revers. Il ne leur restait que Calais, Bordeaux et quelques autres places peu importantes, lorsque Charles V mourut. La même année était mort du Guesclin, après s'être fait la réputation la plus éclatante, et avoir été comblé des grâces d'un prince qui savait discerner les hommes de talens, et qui ne craignait pas de les employer.

Nul roi n'a moins tiré l'épée que Charles, disait Édouard, et cependant aucun n'a fait de plus grandes choses et ne pouvait en donner plus d'embarras. En effet c'est du fond de son cabinet que Charles était l'âme de tous les bras qu'il faisait mouvoir. Toujours appliqué, quoique d'une santé fort mauvaise, il donnait ses soins à toutes les parties du gouvernement. Il réglait tout par lui-même, et il préparait ses entreprises avec une prudence si singulière, qu'il paraissait envoyer ses généraux à des victoires assurées. Sobre, économe, juste, pieux, il s'intéressait aux malheureux ; il donnait un libre accès aux hommes de mérite ; il aimait à montrer sa générosité, lorsqu'il s'agissait de récompenser la vertu. Que vous êtes heu-

1360.

Sa sagesse.

reux, lui disait un de ses courtisans : je ne le suis, répondit-il, que parce que je puis faire du bien. Vous jugez qu'avec cette façon de penser, il ne faisait pas consister la politique à semer la division parmi les ordres de l'état. Il défendit au contraire les guerres particulières que les seigneurs se faisaient encore ; il réunit tous ses sujets en les attachant à sa personne ; il sut même gagner jusqu'aux compagnies de brigands, qui combattirent pour lui contre les Anglais. C'est ainsi qu'il tournait à l'avantage de la France, ce qui, sous un autre prince, en aurait fait le malheur. Quand on réfléchit sur cette conduite, on n'est pas étonné qu'en 1377, il ait eu cinq armées et une flotte, lui qui, pendant la prison de son père, ne pouvait pas mettre une troupe en campagne, et qui, au milieu des tumultes de Paris, n'avait pas seulement une garde pour sa personne : on lui a donné le surnom de sage. C'est lui qui a fixé la majorité des rois de France à quatorze ans commencés. Son dessein était de prévenir, autant qu'il est possible, les troubles trop ordinaires dans les temps de régence.



## CHAPITRE VII.

De l'Allemagne depuis le différent de Louis V et de  
Jean XXII jusqu'en 1400.

Jean XXII, qui mourut en 1334, laissa dans le trésor de l'église d'Avignon la valeur de vingt-cinq millions de florins d'or. Ce fait est rapporté par un historien contemporain, sur le témoignage de son frère, qui était à portée d'en être instruit. Jean aurait donc amassé cette somme dans le cours de son pontificat, c'est-à-dire dans l'espace de dix-huit ans; et s'il n'y a pas de l'exagération, on peut juger des revenus que les papes s'étaient faits. Ils exigeaient des tributs de l'Angleterre, de la Suède, du Danemarck, de la Norwège, de la Pologne et de tous les états de la chrétienté : tributs qui étaient toujours bien payés, quand un pontife savait saisir les circonstances, prendre des prétextes pour intéresser la religion à ses entreprises, et intimider les peuples par des excommunications. Ils ne trouvaient alors nulle part moins d'obstacles qu'en France; car en accordant les décimes au roi, ils pouvaient mettre impunément telle taxe qu'ils voulaient sur le clergé. Il y avait encore pour eux une autre source de richesses.

Source des revenus des papes.

Les papes s'étaient quelquefois réservé la dis-

position de quelques bénéfices, sous prétexte des troubles qu'occasionaient les élections; et ces exemples leur firent bientôt un droit d'étendre la réserve sur de nouveaux bénéfices. Clément V usa surtout de ce droit pour donner des évêchés à ses parens : il y fut même autorisé par Philippe le Bel qui, le voyant dans ses intérêts, jugea qu'il disposerait lui-même des principaux sièges, ou qu'il n'y verrait que des sujets qui lui seraient agréables.

Jean XXII était trop entreprenant pour ne pas étendre encore ce droit. Il établit la réserve de toutes les églises collégiales de la chrétienté, disant qu'il le faisait pour ôter les simonies, d'où cependant, remarque l'abbé Fleuri, il tira un trésor infini. De plus, ajoute le même auteur, en vertu de la réserve, il ne confirma quasi jamais l'élection d'aucun prélat; mais il promouvait un évêque à un archevêché, et mettait à sa place un moindre évêque : de là, il arrivait souvent que la vacance d'un archevêché ou d'un patriarcat produisait six promotions ou davantage, et il en venait de grandes sommes à la chambre apostolique; car le pape exigeait quelquefois la première année du revenu des bénéfices auxquels il nommait; et il établissait des taxes pour les secrétaires qui expédiaient les provisions. C'est ainsi que Rome s'est arrogé des annates et autres droits sur les bénéfices.

Ces réserves faisaient peu à peu passer d'usage les élections canoniques. Le pape, qui disposait de tout, pouvait tout vendre; et il augmentait d'autant plus ses revenus, que pour un bénéfice vacant il en conférait, par le moyen des translations, tout autant qu'il voulait. Ces raisons, jointes au peu de dépenses que Jean XXII faisait pour sa personne, font comprendre comment il avait pu amasser un grand trésor.

Benoît XII, son successeur, parut d'abord disposé à donner l'absolution à Louis V. Cependant il tira cette affaire en longueur, dans la crainte de déplaire à Philippe de Valois. Ce prince, voulant se venger de l'empereur, qui avait excité les Flamands à la révolte, exhortait le pape à ne pas se désister, et le menaçait même, s'il se rendait à la demande de Louis. Il reconnaissait donc l'autorité que les papes s'arrogeaient sur les souverains.

Louis, qui avait été obligé de revenir en Allemagne, et qui n'avait eu qu'une domination passagère en Italie, où les troubles avaient recommencé, tenait des diètes qui portaient des décrets contre les bulles de Jean XXII, et qui déclaraient que celui qui a été élu roi des Romains par les princes électeurs, ou par la plus grande partie, même en discorde, n'a pas besoin de l'approbation, de la confirmation, ni du consentement du saint-siège pour prendre le titre d'empereur, ou pour prendre l'administration des biens et des droits de l'em-

Querelles du sacerdoce et de l'empire, pendant le pontificat de Benoît XII.

1342.

pire. Cependant il négociait toujours pour obtenir son absolution lorsque Benoît mourut, laissant les choses dans l'état où il les avait trouvées.

Clément VI  
fait élire roi des  
Romains, Char-  
les, fils du roi  
de Bohême.

Clément VI, qui lui succéda, dit que ceux qui avaient occupé le saint-siège jusqu'alors n'avaient pas su être papes. Pour lui, il sut étendre ses droits de réserve, vivre dans le luxe, et soutenir toutes les prétentions de la cour de Rome. Je ne parlerai pas des bulles qu'il publia contre Louis V; car ce serait toujours répéter les mêmes choses. Je remarquerai seulement que, marchant sur les traces de Jean XXII, il vint à bout de faire élire roi des Romains, Charles, marquis de Moravie, fils de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et petit-fils de Henri VII. Ce prince avait promis au pape que, s'il était élu, il déclarerait nuls tous les actes faits par Louis de Bavière; qu'il ne viendrait à Rome que le jour marqué pour son couronnement, qu'il en sortirait le jour même, et qu'il n'occuperait aucune des terres qui pouvaient appartenir à l'église de Rome; et que même il n'entrerait sur aucune qu'avec la permission du saint-siège.

Alors des  
troubles se pré-  
paraient dans le  
royaume de Na-  
ples.

Pendant que le pape causait des troubles en Allemagne, la mort de Robert, arrivée en 1343, en préparait d'autres dans le royaume de Naples. Il avait marié Jeanne, sa petite-fille et son héritière, au prince André, fils de Charles-Robert, roi de Hongrie, son neveu. Il rendait, par ce mariage, la couronne aux descendans de son frère

ainé, Charles-Martel, et il crut l'assurer dans sa famille. Mais cette précaution, toute sage qu'elle paraisse, produisit un effet tout contraire. Nous en parlerons bientôt.

Charles de Luxembourg, n'étant soutenu que par un parti très-faible, fut défait, et eût été hors d'état de former de nouvelles tentatives, si Louis V ne fût pas mort la même année.

Pendant les princes qui étaient restés fidèles au dernier empereur offrirent l'empire à Édouard III, qui le refusa. Ils élurent ensuite Frédéric, marquis de Misnie, et landgrave de Thuringe, qui se désista pour une somme considérable qu'il reçut de Charles. Ils élurent encore Gunther, comte de Schwartzbourg; mais ce prince étant tombé malade peu de temps après, et se sentant près de sa fin, consentit à renoncer à tous ses droits, moyennant vingt-deux mille marcs d'argent. Enfin Charles gagna les électeurs qui lui étaient opposés, et fut reconnu.

Après avoir employé quelques années à rétablir l'ordre en Allemagne, il obtint d'Innocent VI, successeur de Clément, la permission d'aller à Rome pour être couronné; et il sortit de cette ville le jour même de son couronnement, comme il l'avait promis. Cette conduite soumise fit enfin cesser les guerres qui s'étaient élevées entre le sacerdoce et l'empire.

Alors les papes parurent avoir vaincu, et si

Après bien des difficultés, Charles IV est reconnu roi des Romains.

1347.

1349.

Cessation des querelles du sacerdoce et de l'empire. Elle est funeste aux papes.

Clément VI eût été vivant, il se fût sans doute applaudi de sa victoire; mais l'avantage n'en était que momentané, et devait même accélérer la chute de l'autorité usurpée par le saint-siège.

En effet cette autorité n'était qu'une illusion, què les querelles du sacerdoce et de l'empire avaient entretenue; parce qu'il est naturel de juger d'une puissance par la puissance qu'elle combat et qu'elle balance. L'illusion devait donc cesser avec les querelles. Dès que les papes n'avaient plus un ennemi dans l'empereur, ils perdaient nécessairement de leur considération. L'opinion qui les avait fait redouter s'affaiblissait insensiblement; et les yeux, tous les jours moins fascinés, se préparaient peu à peu à leur résister, ou même à les braver.

Désordres en  
Allemagne, où  
tous les droits  
sont confondus.

Charles IV, ayant repassé les Alpes, trouva l'Allemagne fort agitée. L'ambition d'une multitude de princes, parmi lesquels les uns voulaient dominer, les autres ne voulaient pas céder, était une source intarissable de désordres. La coutume, qui obéit à la force, et qui par conséquent change souvent, n'avait pas pu fixer les rangs parmi ces princes; et il s'était établi l'opinion d'une égalité chimérique, opinion que les guerres auxquelles elle donnait lieu semblaient devoir détruire, et que cependant elles ne détruisaient pas. On ne savait seulement pas quels étaient les princes qui avaient seuls droit de concourir à l'élection du

roi des Romains. Tout avait à cet égard varié suivant les temps, et il n'y avait rien de déterminé.

Charles, voulant remédier à ces abus, convoqua une diète. Elle fut composée des électeurs, des comtes, des seigneurs, et des députés des villes libres. C'est là que fut faite une constitution qu'on nomma *bulle d'or*, et qui fixa le nombre des électeurs à sept, régla leurs fonctions, leurs droits, leurs privilèges, la manière dont l'élection du roi des Romains devait être faite ; et en général tout ce qu'on jugea nécessaire pour mettre quelque ordre dans le gouvernement de l'empire.

Bulle d'or.  
1556.

Les temps antérieurs à cette bulle n'offrent que de la confusion. Elle est proprement la première loi fondamentale du corps germanique ; et c'est l'époque à laquelle il faut remonter si l'on veut suivre le gouvernement d'Allemagne dans ses progrès jusqu'à présent : c'est pourquoi je vous la ferai lire. Elle mérite encore d'être lue, parce qu'elle fait connaître l'esprit du temps, les usages et les désordres.

Elle est la première loi fondamentale du corps germanique.

Voilà tout ce que Charles fit d'avantageux pour l'empire. Il le sacrifia d'ailleurs à son avarice et à l'agrandissement du royaume de Bohême, son patrimoine. Il se mit si peu en peine d'en défendre les droits contre les papes, qu'il parut agir de concert avec eux, pour détruire les prérogatives des empereurs.

Charles IV sacrifie l'empire à ses intérêts, et le sert sans le savoir.

Il négligea de même ses droits sur l'Italie ; et s'il y passa à la tête d'une armée, ce fut moins pour les faire valoir que pour les vendre aux républiques et aux tyrans qui s'étaient fait des souverainetés. Il en revint avec les trésors qu'il avait amassés : il en employa une partie à faire élire roi des Romains son fils Venceslas ; et il mourut peu de temps après.

1376.

1378.

Venceslas,  
qui entretient  
les divisions,  
est déposé.

Charles IV, en se soumettant aux papes, a contribué, sans le savoir, à leur abaissement : il a, d'un autre côté travaillé à l'avantage de l'empire, en sacrifiant à son intérêt les droits des empereurs. En effet n'eût-il pas été à désirer que ses prédécesseurs eussent fait de plus grands sacrifices encore ; et que, se bornant à gouverner l'Allemagne, ils eussent renoncé à l'Italie et à l'empire, qui n'était qu'un titre de plus ?

1400.

Venceslas, avare, lâche, crapuleux, s'enivra, vendit les domaines de l'empire, et ne s'occupa point du gouvernement. Voyant les villes impériales liguées contre les princes qui les opprimaient, il crut qu'il était de sa politique de laisser faire les deux partis. Il fomenta même leurs divisions, comptant qu'ils se détruiraient mutuellement, et qu'il en régnerait avec plus d'autorité. Bientôt il fut obligé de former une ligue lui-même ; il en vit ensuite naître d'autres, et il finit par être déposé.

Les guerres civiles de ce règne méritent peu



de nous arrêter : elles n'ont point eu d'influence sur le reste de l'Europe, et il n'est pas nécessaire d'en savoir les détails pour continuer d'étudier l'histoire d'Allemagne. Nous voilà donc débarrassés des empereurs pour quelque temps.

---



---

## LIVRE SEPTIÈME.

---

### CHAPITRE PREMIER.

De l'Église, et des principaux états de l'Europe pendant le grand schisme.

Les désordres, à leur comble, produisent quelque bien.

**N**ous arrivons à des temps de troubles. Est-ce que, depuis plusieurs siècles, nous avons vu autre chose, me direz-vous? Non, Monseigneur; mais c'est que les troubles vont être encore plus grands. Je ne vous les présenterai pas cependant dans tous les détails; je ne les considérerai que par rapport aux suites qu'ils doivent avoir. Heureusement ils produiront quelque bien, ce qui doit arriver toutes les fois que les désordres sont à leur comble.

Clément VI déclare nulles les dispositions de Robert, roi de Naples.

Robert, roi de Naples, prince sage et qui avait rendu ses états florissans, nomma par son testament un conseil de régence, pour gouverner le royaume jusqu'à ce que Jeanne, sa petite-fille, âgée de seize ans, en eût vingt-cinq; mais Clément VI déclara nulles toutes les dispositions de ce prince; défendit, sous peine d'excommunication, aux tuteurs d'exercer aucune autorité; et,

jugeant que le gouvernement de ce royaume n'appartenait qu'à lui pendant la minorité de la reine, il y commit le cardinal Aiméric de Chastelus.

Cependant un moine franciscain, nommé frère Robert, qui avait été chargé de l'éducation d'André, voulait usurper lui-même toute l'autorité, et il écartait ceux qui pouvaient être un obstacle à ses desseins. Bientôt, dans la crainte de succomber sous le parti qui se formait contre lui, il trahit son maître, et il sollicita Louis, roi de Hongrie et frère aîné d'André, mari de Jeanne, à prendre possession du royaume de Naples, comme plus proche héritier de son grand-père. Contre son attente, Louis refusa; il négocia même auprès du pape, pour faire donner l'investiture à son frère, non à titre de mari de Jeanne, mais comme héritier de Charles-Martel. La négociation réussit, après avoir souffert cependant bien des difficultés.

Ces contestations divisèrent les deux époux : chacun prétendit régner de son chef, et il y eut à Naples deux cours et deux souverains. Du côté d'André étaient les Hongrois, qu'on regardait comme des barbares; et du côté de Jeanne étaient les princes du sang et les barons du royaume. André fut étranglé dans son palais.

Ce crime, qui en devait produire d'autres, fut la source des malheurs de Jeanne, et attira sur son royaume une longue suite de calamités. Elle n'avait alors que dix-huit ans; et si elle a con-

Louis, roi de Hongrie, se refuse aux invitations qui lui sont faites, et fait investir son frère André.

André est étranglé.

1345.

Jeanne I est accusée de ce meurtre.

senti à l'assassinat de son mari, ce qui n'a jamais été prouvé, elle était moins coupable que ceux qui l'entouraient, et qui abusèrent de la faiblesse de son âge et de son sexe.

Comme il était de l'intérêt de ses ennemis qu'elle ne fût pas innocente, il lui fut difficile de se justifier. On indisposa les esprits contre elle, et elle se vit menacée des forces du roi de Hongrie, qui marchait pour venger la mort de son frère.

Dans cette conjoncture, elle épousa Louis de Tarente, prince du sang et son proche parent; mais ce nouveau roi, qu'on avait toujours regardé comme ennemi d'André, était trop suspect pour gagner l'affection des peuples. A l'approche de Louis de Hongrie, il fallut fuir, et Jeanne se retira dans son comté de Provence, avec son nouvel époux.

Le roi de Hongrie se vengea sur tous ceux qu'il jugea coupables. Il semble même qu'il n'ait pas eu d'autre objet dans son expédition; car; quatre mois après, il s'en retourna dans ses états, sans voir pris des mesures pour conserver le royaume de Naples.

Cependant Jeanne plaidait elle-même sa cause devant le pape, qui la déclara innocente. Ce jugement, et encore plus la haine que les Napolitains avaient conçue contre les Hongrois, disposèrent les esprits à la recevoir, mais cette reine

Elle se retire en Provence avec Louis de Tarente, qu'elle épouse.

Le roi de Hongrie venge la mort de son frère.

Clément VI déclare Jeanne innocente.

avait besoin d'argent. Elle en demandait au pape, et Clément VI n'en donnait pas comme des absolutions.

Si Avignon appartenait à Jeanne, les papes s'en étaient en quelque sorte rendus maîtres par la résidence qu'ils y faisaient depuis long-temps. Cette princesse crut donc faire un bon marché, en offrant de céder tous ses droits de souveraineté sur cette ville, moyennant quatre - vingt mille florins d'or; et Clément VI n'en crut pas faire un mauvais, en acceptant cette souveraineté pour quatre-vingt mille florins, surtout si, comme on le dit, il les promit et ne les paya pas. Le contrat passé fut approuvé et autorisé par Charles IV, qui consentit que les papes tinsent Avignon en franc-alleu. Le consentement de l'empereur était nécessaire, parce que le comté de Provence était alors un fief de l'empire.

Jeanne, comptant sur l'affection des Napolitains, s'embarqua avec l'argent qu'elle obtint de ses sujets de Provence, et remonta sur le trône après une guerre vive et sanglante. Louis, son mari, mourut en 1362, sans laisser de postérité. Elle épousa, l'année suivante, Jacques d'Aragon, infant de Majorque, dont elle n'eut point d'enfans, et qui mourut en 1365. Alors, renonçant au mariage, elle désigna pour son héritier Charles de Duras, dernier prince de la maison d'Anjou, à Naples.

Il achète d'elle.  
Avignon.

1348.

Jeanne dési-  
gne Charles de  
Duras pour son  
héritier.

Elle épouse,  
en quatrième  
noces, Othon,  
duc de Bruns-  
wick.

Cependant, quelques années après, de nouveaux troubles s'étant élevés, Jeanne, croyant ne pouvoir soutenir seule le poids du gouvernement, crut devoir se marier pour la quatrième fois, quoique âgée de quarante-six ans, et elle épousa Othon, duc de Brunswick, prince de l'empire. Ce mariage donna de l'inquiétude à Charles de Duras, qui craignit de se voir frustré de la couronne.

État misé-  
rable du reste de  
l'Italie.

Telle était la situation des choses dans le royaume de Naples; mais le reste de l'Italie offrait encore de plus grands désordres. Là, une ville obéissait à un tyran, qui se disait duc, comte ou marquis; ailleurs c'était une république remplie de dissensions; de côté et d'autre, on trouvait des chefs de troupes, dont les armes et le sang se vendaient à l'enchère, et partout la campagne était infestée de brigands.

Le gouverne-  
ment de Rome  
était une anar-  
chie.

L'anarchie était encore plus grande dans Rome, où il y avait peu de forces et beaucoup de prétentions. Le peuple, ne voyant pas qu'il n'avait de romain que le nom, avait la manie de prétendre encore à l'empire de l'univers. La populace, la noblesse et les prêtres, toujours divisés, faisaient prendre toujours de nouvelles formes au gouvernement. Des sénateurs, des patrices, des préfets, des consuls et des tribuns se succédaient tour à tour, et il n'y avait proprement ni liberté, ni maître. L'histoire d'un tribun de cette

ville vous fera connaître à quel point de délire les esprits s'étaient portés.

En 1357, Nicolas Rienzi, fils d'un meunier, fait tribun par acclamation du peuple, et chargé seul de toute l'autorité, donna une déclaration où il parlait ainsi : Nous, Nicolas, chevalier candidat du Saint-Esprit, sévère et clément libérateur de Rome, zéléteur de l'Italie, amateur de l'univers, et tribun auguste ; voulant imiter la liberté des anciens princes romains, faisons savoir à tous que le peuple romain a reconnu, de l'avis de tous les sages, qu'il a encore la même autorité, puissance et juridiction dans tout l'univers qu'il a eue dès le commencement, et qu'il a révoqué tous les privilèges donnés au préjudice de son autorité. Nous donc, pour ne pas paraître ingrat ou avare du don et de la grâce du Saint-Esprit, et ne pas laisser dépérir plus long-temps les droits du peuple romain et de l'Italie, déclarons et prononçons que la ville de Rome est la capitale du monde et le fondement de toute la religion chrétienne ; que toutes les villes et tous les peuples de l'Italie sont libres et citoyens romains. Nous déclarons aussi que l'empire et l'élection de l'empereur appartiennent à Rome et à toute l'Italie : dénonçant à tous rois, princes et autres, qui prétendent droit à l'empire ou à l'élection de l'empereur, qu'ils aient à comparaître devant nous et les autres officiers du pape et du peuple romain, en l'église de

Délire du tri-  
bun  
Nicolas  
Rienzi.

Saint-Jean de Latran, et ce dans la Pentecôte prochaine, qui est le terme que nous leur donnons pour tout délai. De plus nous faisons citer nommément Louis, duc de Bavière, et Charles, roi de Bohême, qui se disent élus empereurs, et les cinq autres électeurs.

Autorité dont il jouit.

D'après cette déclaration, vous jugez que Nicolas était un extravagant ; mais la multitude de Rome partageait sa folie. Plusieurs peuples d'Italie avaient fait alliance avec lui ; et son autorité était si reconnue, que Louis de Hongrie cita Jeanne au tribunal de ce visionnaire. Ce tribun soumit tous les nobles de Rome et des environs. Il fit arrêter ceux qui donnaient retraite aux voleurs, et il rétablit au moins la sûreté pour quelque temps.

Comment il la perd.

Chassé de Rome par une faction, il y rentra en 1359, et il y aurait joui de la même puissance, si les Romains n'avaient craint que Clément VI irrité n'eût révoqué la bulle par laquelle il avait réduit à la cinquantième année l'indulgence du jubilé que Boniface VIII avait établi pour la centième <sup>1</sup>. Nicolas ayant eu l'imprudence d'aller en

<sup>1</sup> La bulle que Clément donna pour le jubilé assurait sur-le-champ la rémission des péchés, et le ciel à quiconque mourrait en allant à Rome. Voici l'ordre qu'il donnait aux anges : *Prorsus mandamus angelis Paradisi, quatenus animam illius à Purgatorio penitus absolutam in Paradisi gloriam introducant.*



Bohême, il y fut arrêté, et Charles IV l'envoya au pape.

Le jubilé produisit l'effet pour lequel les Romains l'avaient demandé ; c'est-à-dire qu'il laissa beaucoup d'argent dans leur ville. Les pèlerins y vinrent en si grand nombre, que les jours où il y en avait le moins on en comptait deux cents mille, et que d'autres fois on estimait qu'il y en avait un million ou davantage.

*Le jubilé, réduit à la cinquantième année par Clément VI, attire à Rome une multitude de pèlerins.*

Cette multitude laissa beaucoup d'argent en Italie et causa aussi beaucoup de disette, parce que le gouvernement n'avait pas pourvu à la subsistance de tant de bouches. De là naquirent de nouveaux désordres : les voleurs se multiplièrent, et il n'y eut plus de sûreté.

*Cette multitude apporte la disette.*

Alors presque toutes les villes de l'Église romaine étaient occupées par des tyrans. Lorsqu'en 1353 Innocent VI voulut se faire reconnaître dans les places dont il se croyait souverain, son légat ne fut reçu que dans Montefiascone et dans Montefalco. Voilà tout ce qui restait aux papes d'une souveraineté pour laquelle ils avaient bouleversé toute l'Europe. Innocent rendit la liberté à Nicolas, espérant que ce fanatique ferait rentrer Rome sous sa domination : en effet Nicolas fut encore tribun ; mais la noblesse ayant soulevé la populace contre lui, il fut mis en pièces.

*Les papes ne conservent presque rien en Italie.*

*Rienzi est tué.*

Quand on compare la puissance des papes parmi

*Pourquoi les*

papes préfé-  
raient Avignon  
à Rome.

les orages de Rome et de l'Italie, aux richesses dont ils jouissaient tranquillement en France, on n'est pas étonné que, l'ambition d'être souverain à Rome cédant à l'avarice, plusieurs aient préféré le séjour d'Avignon.

Urbain V et  
Grégoire XI,  
invités par les  
Romains, vont  
à Rome.

Cependant les Romains, qui, avec de pareils sentimens, préféraient l'argent à la liberté, invitaient chaque pape à faire sa résidence à Rome. Urbain V, successeur d'Innocent VI, se rendit à leurs instances en 1367; mais en 1370, il revint, sous différens prétextes, à Avignon, où il ne vécut que trois mois. Grégoire XI, qui fut alors élevé sur la chaire de saint Pierre, eut la même complaisance en 1377, et dès l'année suivante, ne s'accommodant pas mieux qu'Urbain d'un séjour où il trouvait trop de contradictions, il forma le projet de revenir en France, lorsqu'il mourut. Le séjour d'Avignon était beaucoup plus agréable aux papes, parce qu'ils n'y étaient pas moins désirés et qu'ils y étaient plus maîtres. On avait même fait en France tout ce qu'on avait pu pour y retenir Urbain et Grégoire.

Les Romains  
veulent un pape  
italien.

Les Romains, qui voulaient fixer enfin le siège apostolique dans leur ville, demandaient un pape qui fût de Rome, ou du moins d'Italie; mais parce que, sur seize cardinaux qui composaient le conclave, il n'y eut que quatre Italiens, ils ne crurent pas pouvoir obtenir leur demande s'ils ne menaçaient, et ils menacèrent.

Les cardinaux, cédant à la violence, élurent Barthélemi Prignano, Napolitain, archevêque de Bari. Ils comptaient que cet archevêque ne se prévaudrait pas de cette élection. Ils écrivirent même en France et ailleurs qu'elle était nulle, et que leur dessein était d'élire un autre pape. Prignano n'en jugea pas de même : soutenu par le peuple, il se fit reconnaître sous le nom d'Urbain VI, et tous les cardinaux furent dans la nécessité de se soumettre.

*Les cardinaux feignirent d'élire Prignano, Urbain VI.*

Urbain aliéna les cardinaux qu'il devait ménager. Mal assuré sur le saint-siège, il forma le projet de détrôner la reine Jeanne, qu'il avait indisposée, et il offrit le royaume de Naples à Charles de Duras. Ce prince se refusa à cette première invitation, ne pouvant encore se résoudre à manquer à la reconnaissance et à la justice.

*Urbain VI, qui veut se croire pape, aliéna les esprits.*

Cependant les cardinaux français, s'étant retirés à Anagnia, protestèrent contre l'élection de Prignano, le déclarèrent excommunié, intrus, tyran, et se transportèrent ensuite à Fondi, pour procéder à une nouvelle élection.

*Les cardinaux élisent à Fondi, Clément VII.*

Mais afin de prévenir toute difficulté, ils voulurent engager les cardinaux italiens à se joindre à eux. Dans cette vue, ils promirent à chacun séparément de l'élever sur la chaire de saint Pierre ; trompés par cette espérance, les Italiens se rendirent à Fondi, et furent témoins de l'élec-

tion de Robert, fils d'Amédée, comte de Genève, qui se fit nommer Clément VII.

Alors toute la chrétienté se divisa. Clément fut reconnu en France, en Écosse, en Lorraine, en Savoie, à Naples, au moins par la reine Jeanne; et l'Espagne, qui lui fut d'abord contraire, se déclara ensuite pour lui. Urbain avait dans son parti presque toutes les villes de Toscane et de Lombardie, l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, la Pologne, la Prusse, le Danemarck, la Suède, la Norwége et l'Angleterre.

Pendant que les deux papes troublaient toute l'Église par les excommunications qu'ils fulminaient l'un contre l'autre, l'Italie, où les désordres devaient être plus grands qu'ailleurs, fut le théâtre d'une guerre dans laquelle les Urbanistes eurent tout l'avantage. Clément, quoique protégé par la reine Jeanne, fut obligé de sortir du royaume de Naples, où le peuple était pour Urbain. Il établit son siège dans la ville d'Avignon, et il fit d'inutiles efforts pour soutenir le parti qu'il avait en Italie.

Urbain, dont le caractère violent devait se montrer de plus en plus dans les succès, déposa Jeanne, la déclarant schismatique, hérétique et criminelle de lèse-majesté. Il s'était enhardi à cette démarche, parce qu'il avait enfin vaincu les scrupules de Charles de Duras, qui, à la sollicitation de ce pontife, ne craignit pas de prendre

Toute la chrétienté se divise entre les deux papes.

Ils se font la guerre, et Clément VII se retire à Avignon.

A la sollicitation d'Urbain, Charles de Duras arme contre Jeanne.

les armes contre sa parente, sa reine et sa bienfaitrice.

Urbain, qui songeait à l'agrandissement de sa famille, voulait faire avoir la principauté de Capoue et d'autres terres à son neveu, François Prignano. Ce fut à cette condition qu'il donna l'investiture du royaume de Naples à Charles de Duras, et pour fournir aux frais de cette guerre, il aliéna une partie des domaines du patrimoine de saint Pierre, et vendit même les calices et les ornemens des églises de Rome.

Ce pape voulait obtenir des états pour son neveu.

Le parti de Charles ne pouvait manquer de devenir considérable dans un royaume où il y avait toujours eu des troubles, et par conséquent toujours des mécontents. Jeanne, se voyant donc trop faible, demanda des secours à la France; et pour en obtenir, elle adopta Louis, duc d'Anjou, frère du dernier roi, Charles V; mais elle n'en reçut point, et elle fut réduite à se livrer à l'usurpateur.

Jeanne, cherchant des secours, adopte Louis d'Anjou.

Charles, maître du royaume, consulta Louis de Hongrie sur la manière dont il devait traiter la reine. Louis répondit de la faire périr de la mort du roi André; et ce conseil barbare fut suivi. Ainsi finit cette malheureuse princesse, laissant, par l'inutile adoption de Louis d'Anjou, une nouvelle source de guerre et de calamités.

Charles de Duras la fait périr.

En France, Charles VI était dans sa douzième année lorsqu'il monta sur le trône, après la mort

Charles V n'a pu prévenir les calamités qui

menaçaient la  
minorité de  
Charles VI.

de Charles V, son père. Le duc de Bourbon, beau-frère du dernier roi, aurait mérité d'avoir la régence; et Charles V la lui eût donnée, s'il n'eût craint d'irriter ses frères, le duc d'Anjou, le duc de Berri et le duc de Bourgogne. Il voulut au moins qu'il eût part au gouvernement; mais ses mesures ne purent prévenir les maux que devaient causer l'avarice, l'ambition et la mésintelligence de ses frères.

Troubles causés par les oncles de Charles VI.

Pour appuyer leurs prétentions, ces princes firent avancer des troupes qui causèrent de grands désordres aux environs de Paris, parce qu'elles étaient sans discipline; et lorsqu'après avoir fait une espèce d'accord entre eux, ils les eurent licenciées, elles commirent encore de plus grands désordres, parce qu'on ne les paya pas. La campagne était exposée au brigandage des soldats : on se soulevait dans les villes; il y avait surtout des séditions à Paris : et les princes qui se disputaient l'autorité, n'en ayant pas assez pour rétablir l'ordre, rejetaient les uns sur les autres des maux dont en effet leur conduite était la cause. Le plus coupable était sans doute le duc d'Anjou, qui avait été déclaré régent, quoique le moins digne de commander. Adopté par Jeanne, un peu plus de deux mois avant la mort de Charles V, il voulait gouverner, ou plutôt sacrifier la France, pour s'assurer la conquête du royaume de Naples. Il enleva le trésor que Charles V avait amassé, et qui était

plus que suffisant pour les besoins de l'état ; et lorsque le peuple, qui ne l'ignorait pas, refusa les subsides qu'on lui demandait , il le contraignit à les fournir, en abandonnant la campagne à la discrétion des soldats. Cependant on portait la guerre en Flandre, et on avait à se défendre contre de nouveaux efforts de l'Angleterre.

Lorsqu'un roi a du superflu, il doit l'employer à des travaux utiles , ou soulager son peuple par la diminution des impôts. Son successeur sera assez riche s'il est économe ; et s'il est prodigue , les trésors qu'il trouve le rendront plus prodigue encore. Charles V avait donc fait une faute.

Charles V fit une faute en amassant un trésor.

Cet argent, qu'il avait amassé, fut une perte pour la France , sans être utile à Louis d'Anjou. Ce prince obtint de Clément VII l'investiture du royaume de Naples, leva des troupes, et mourut à Biséglija , après avoir vu son armée se détruire par la disette et par les maladies. Charles de Duras vainquit en temporisant.

Louis d'Anjou échoue contre Charles de Duras.

Pendant cette guerre , Urbain fut tenté d'abandonner les intérêts de Charles , qui ne se pressait pas de donner la principauté de Capoue à François Prignano ; mais ayant eu l'imprudence de passer dans le royaume de Naples, le roi vint au-devant de lui, et le vassal s'assura de la personne de son suzerain , en lui donnant néanmoins de grandes marques de respect. Urbain s'échappa cependant, et se retira dans la ville de

Charles de Duras assiège Urbain VI. Cruauté de ce pape.

Nocera, se flattant toujours de pouvoir soulever les peuples : il y fut assiégé. Ses excommunications repoussèrent mal les attaques de l'ennemi ; il fut même en danger d'être trahi ; il le crut au moins, et il fit mettre à la question six cardinaux et l'évêque d'Aquila. Il sortit enfin de Nocera, traînant après lui ses prisonniers ; comme l'évêque d'Aquila fuyait à son gré trop lentement, il le fit égorger. Il gagna ensuite le rivage avec ses cardinaux chargés de chaînes, et vint à Gênes, où il en fit périr cinq dans les tourmens. Fallait-il donc que Rome chrétienne eût aussi des Nérons !

Louis de Hongrie était mort quelques années auparavant, et avait laissé la couronne à sa fille aînée, que les Hongrois proclamèrent sous le nom de *roi Marie*. C'est un expédient qu'ils imaginèrent pour concilier les droits de cette princesse avec leur répugnance à se soumettre à une femme.

Mais, comme le roi Marie était encore mineur, Élisabeth, sa mère, fut chargée de la régence. Cependant cette princesse ayant donné toute sa confiance à un seigneur, les autres, jaloux de cette préférence, se soulevèrent et offrirent la couronne à Charles de Duras.

Charles accepta. Marguerite, sa femme, fit de vains efforts pour l'en dissuader ; il partit la même année qu'Urbain s'était enfui de Nocera ; il fut couronné et assassiné quelques mois après. Sigismond, qui avait épousé Marie, monta sur le trône,

Marie, roi de Hongrie après la mort de Louis, son père.

Des seigneurs offrent la couronne à Charles de Duras.

Il est assassiné. Sigismond, époux de Marie, monte sur le trône.  
1385.



et régna parmi les troubles. Il était fils de l'empereur Charles IV, et par conséquent frère de Venceslas.

Marguerite voulant conserver le royaume de Naples à son fils Ladislas, se réconcilia avec Urbain. Ce pape reconnut en effet Ladislas. Ce fut pour Clément VII une raison de ne pas le reconnaître, et il donna l'investiture de ce royaume à Louis, fils de celui que Jeanne avait adopté. La guerre entre ces deux concurrens dura jusqu'en 1400, que Louis abandonna ses prétentions sur Naples, pour se retirer en Provence.

Ladislas, fils de Charles de Duras, est reconnu par Urbain, et Louis, fils de l'adopté, par Clément.

Dans cet intervalle moururent les deux papes : Urbain en 1389, et Clément en 1394. On avait donc eu deux fois occasion de rendre la paix à l'Église; mais ni les cardinaux de Rome, ni ceux d'Avignon, ne la voulurent saisir, chacun se flattant sans doute de monter sur la chaire de saint Pierre. Urbain eut pour successeur Boniface IX; et Clément, Benoît XIII.

Le schisme continue après la mort des papes.

Cependant le schisme jetait l'Église dans une étrange confusion. On ne savait à qui obéir de deux papes qui s'excommuniaient réciproquement; le clergé, qui se voyait dépouiller de ses biens, était scandalisé de leur avarice : et tout le reste de leur conduite n'édifiait pas davantage le public. Ils mettaient continuellement de nouvelles impositions sur les bénéfices; ils s'en attribuaient la première année du revenu; ils les chargeaient de

Les papes dépouillent à l'en-  
vi le clergé.

pensions; ils exigeaient des droits considérables pour la chambre apostolique; enfin ils nommaient à des bénéfices qui n'étaient pas encore vacans, ou plutôt ils les vendaient à ceux qui voulaient d'avance s'en assurer la possession après la mort du bénéficiaire, et c'est ce qu'on appelait des *grâces expectatives*. C'est ainsi que, pour se faire des créatures, ou pour amasser de l'argent, ces papes disposaient des biens de l'Église. Il arrivait même souvent qu'un même bénéfice étant donné à plusieurs personnes on prenait les armes, et il restait au plus fort.

C'est surtout dans le royaume de Naples que les abus étaient au comble. Tour à tour la proie de deux rois et de deux papes, il était déchiré par un double schisme qui ruinait également les ecclésiastiques et les laïques. Lorsqu'après la mort de Jeanne, Charles de Duras eut fait reconnaître Urbain VI, ce pontife ne se contenta pas de dépouiller les bénéficiaires qui s'étaient déclarés pour Clément VII; il les fit encore enfermer dans des cachots, et il exerça sur eux toute sa cruauté.

Boniface IX, son successeur, fit un trafic scandaleux des biens de l'Église. Jean XXII, à l'exemple de Clément V, avait établi les annates, mais pour un temps limité, et encore avait-il excepté les évêchés et les abbayes. Boniface IX étendit ce droit sur tous les bénéfices, et l'établit pour toujours. Il vendait les *grâces expectatives*, et souvent les

Il s'agit d'un trafic des bénéfices.

mêmes à plusieurs personnes, lorsqu'il s'en présentait qui voulaient les acheter, ne sachant pas qu'elles avaient été vendues. Il y aurait eu au moins quelque ordre si la date du jour, où l'expectative avait été accordée eût pu régler le droit des contendans; mais tantôt il vendait à plusieurs sous la même date, tantôt sous une date postérieure avec la clause de préférence, et quelquefois il révoquait toutes les expectatives qu'il avait données, afin de pouvoir les revendre encore.

Il en usait de même lorsque des bénéfices venaient à vaquer. Ses officiers recevaient l'argent et les suppliques de tous ceux qui les postulaient, donnant à chacun en échange la date du jour qu'il s'était présenté, et abandonnant un bénéfice à une multitude de prétendans : voilà l'origine d'un bureau qu'on nomme la daterie. Il offre un moyen bien commode d'obtenir des bénéfices; car il ne faut qu'avoir de l'argent et un bon courrier.

Les jubilés furent encore un objet de trafic pour Boniface. Il accorda à la ville de Cologne une année d'indulgence, sous la même forme que celle de Rome. Il fit la même grâce à la ville de Magdebourg, et il y en eut encore plusieurs autres en Allemagne auxquelles il accorda des indulgences pour certains mois de l'année. Dans tous ces lieux, il avait des collecteurs pour recevoir une partie des offrandes que la superstition y

*Ils en font un des indulgences, et ne paraissent qu'oser de leurs droits.*

portait de toutes parts. On s'accoutumait déjà si fort à tous ces abus, qu'on n'en était presque plus scandalisé; on commençait même à dire que le pape, en vendant les expectatives, les bénéfices et les indulgences, ne faisait qu'user de ses droits.

Tels étaient les désordres de l'Église, et cependant il n'y avait pas dans toute l'Europe un souverain qui fût capable de les réprimer. On ne pouvait rien attendre de Venceslas, qui régnait en Allemagne. L'Espagne, depuis Henri de Transamare, avait toujours été troublée; et ses rois, trop occupés chez eux, prenaient peu d'intérêt à ce qui se passait dans le reste de l'Europe, et ne jouissaient d'aucune considération. La France et l'Angleterre, presque toujours en armes, ou au moment de les reprendre, ne les quittaient que par épuisement; d'ailleurs la situation de ces deux royaumes était déplorable.

Charles VI avait pris, en 1388, les rênes du gouvernement, et il songeait à réparer les maux que l'administration des ducs de Berri et de Bourgogne avaient causés, lorsqu'en 1392 il tomba tout à coup en démence, pour n'avoir plus que des intervalles de raison. Ses oncles, profitant de cette circonstance, se saisirent une seconde fois de toute l'autorité. Ce règne, qui fut long, n'offrit plus qu'une suite de désordres. Il n'y eut point de plan dans le gouvernement; la cour fut remplie d'intrigues; les peuples furent foulés;

Aucune puissance de l'Europe ne pouvait réprimer ces abus.

L'état de la France était déplorable sous Charles VI.

1392.

ce n'est encore là que la moindre partie des maux qui désolèrent la France.

En Angleterre, Richard II, fils d'Édouard III, était encore mineur lorsqu'il monta sur le trône, et il avait aussi trois oncles à qui le parlement donna la régence. L'administration de ces princes excita bientôt une révolte. Les rebelles s'avancèrent jusqu'à Londres; la populace leur ouvrit les portes; cette ville offrit l'image d'une place prise d'assaut, et cette guerre civile ne finit qu'après une grande effusion de sang.

Richard enfin gouverna lui-même; mais, livré à des favoris qui le flattaient, et tout entier à ses plaisirs pendant que la France et l'Écosse lui faisaient la guerre, il se rendit méprisable par sa mollesse, et aliéna encore la nation, dont il ne respectait pas les privilèges. Tantôt par faiblesse il recevait la loi de ses parlemens; tantôt par une mauvaise politique il en corrompait les membres; assez aveugle pour se croire plus puissant lorsqu'un parlement révoquait les actes que d'autres avaient faits contre son autorité; mais il semait seulement la division dans son royaume, et il animait pour sa propre perte les factions les unes contre les autres.

Cependant il régnait dans une lâche sécurité, lorsqu'en 1399 des mécontents appellent Henri, fils du duc de Lancastre, son oncle. Ce prince, à la tête de plus de soixante mille hommes, se

Et celui de l'Angleterre pendant la minorité de Richard II.

L'état de l'Angleterre n'est pas meilleur lorsque Richard II est majeur.

Ce prince perd la couronne.

rend bientôt maître du royaume. Richard est déposé dans un parlement; il est forcé d'abdiquer lui-même la couronne; il est enfermé dans une prison, et Henri IV usurpe le trône.

Il perd la vie.

Quelques partisans de Richard conjurèrent pour le rétablir, et ils ne firent que hâter sa mort. Le parlement l'avait condamné à perdre la vie, si quelqu'un armait en sa faveur. Il mourut en 1408.

Les exactions des deux papes soulevèrent le clergé.

Quoique, depuis Charles V, l'Europe fût en quelque sorte sans souverains, il n'était pas possible que les papes formassent toujours impunément de nouvelles entreprises. Le clergé, qui voulait jouir de ses richesses, devait enfin se soulever contre leur avarice.

Moyens proposés par l'université de Paris pour faire cesser le schisme, 1393.

L'université de Paris fit les premières démarches pour rendre la paix à l'Église. En 1393, ses députés représentèrent au roi les maux que produisait le schisme, et ils proposèrent trois moyens pour le faire cesser; le premier était une cession que les deux contendans feraient de leurs droits; le second, un compromis par lequel ils s'en remettraient au jugement de personnes nommées à cet effet; et le dernier un concile général. Charles reçut d'abord favorablement ces remontrances; mais il changea bientôt, et ne voulut plus en entendre parler. L'université, qu'on refusait d'écouter, dans une cause aussi juste, crut devoir faire cesser ses exercices.

Cependant, sur de nouvelles remontrances qu'elle fit, les prélats, assemblés à Paris par ordre du roi, décidèrent tout d'une voix que la cession était l'unique moyen de finir le schisme. La plupart des princes chrétiens, à qui l'on communiqua cette décision, l'approuvèrent comme le parti le plus sage. Il ne sagissait donc plus que de persuader les deux papes qui avaient voulu paraître dans le dessein de tout sacrifier au bien de la paix : ni l'un ni l'autre ne voulut céder.

Alors une nouvelle assemblée, tenue en 1398, jugea que, puisque les deux papes, par leur opiniâtreté, se rendaient coupables du schisme, on devait se soustraire à l'obéissance de Benoît, comme on l'était déjà à celle de Boniface; en conséquence, le roi fit publier la soustraction : ainsi les églises de France se gouvernèrent elles-mêmes. Les bénéfices furent conférés par élection; enfin on ne paya plus d'annates, ni aucun droit au saint-siège.

La soustraction était certainement le parti le plus raisonnable; et ce moyen eût réussi, si toute la chrétienté eût suivi l'exemple de la France; mais les princes d'Allemagne et le roi d'Aragon ne l'approuvaient pas. Le duc d'Orléans, frère de Charles VI, ne cessait de dire qu'il vaut mieux avoir deux papes que de n'en point avoir. L'université de Toulouse pensait de même; et parce qu'il faut que les mauvais raisonnemens prévalent,

*Le clergé de France veut que les deux papes fassent une cession de leurs droits.*

*Sur le refus des deux papes, la France se soustrait à l'obéissance de Benoît.*  
1398.

*La soustraction n'ayant pas eu une approbation générale, on la leva.*

1403.

même sous les princes qui ont des intervalles de raison, le clergé se divisa; l'université de Paris n'eut plus d'avis; celles d'Orléans, d'Angers, de Montpellier n'approuvèrent point qu'on fût soustrait, et la soustraction fut levée, à condition néanmoins que Benoît donnerait sa cession, si Boniface donnait la sienne, ou venait à mourir.

On revient à  
la soustraction.  
1406.

L'année suivante, celui-ci étant mort, on lui donna pour successeur Innocent VII; et comme Benoît, malgré sa promesse, n'avait pas voulu renoncer à la papauté, l'université de Paris fit renouveler la soustraction.

Les deux papes, se refusant à la cession, sont abandonnés de leurs cardinaux, qui convoquent un concile à Pise.

1408.

Cependant on continuait de solliciter les deux papes à la cession, c'est-à-dire Benoît et Grégoire XII, qui venait de succéder à Innocent VII; mais ils éludèrent toujours; et leur mauvaise foi ayant aliéné jusqu'à leurs partisans, la plus grande partie de leurs cardinaux les abandonna. Ils les remplacèrent en faisant chacun de nouvelles promotions. Voyant ensuite que les cardinaux qui les avaient quittés convoquaient un concile à Pise, ils en convoquèrent un l'un et l'autre; Benoît à Perpignan, et Grégoire à Udine, dans la province d'Aquilée. Ces trois conciles se tinrent la même année.

Troubles dans  
l'empire.

Un autre schisme divisait alors l'empire; car Venceslas, quoique déposé, continuait d'avoir un parti; il était même reconnu par les pères du concile de Pise, tandis que Robert, électeur pala-



tin, qu'on avait nommé à sa place, avait pour lui Grégoire XII, qu'il reconnaissait; mais il commençait d'aliéner les Allemands, et il avait d'autant moins d'autorité, qu'il venait d'échouer dans la guerre contre Jean Galéas Visconti, à laquelle presque toute l'Europe avait pris part.

Le concile de Pise fut composé d'un grand nombre d'évêques, d'abbés, de docteurs et des ambassadeurs de presque tous les princes chrétiens. Si vous considérez comment les papes se sont faits pendant plusieurs siècles, vous aurez de la peine à dire comment ils devaient se faire; car vous ne trouverez que des usages qui ont varié suivant les temps : aussi était-il difficile de juger de quel côté le droit se trouvait. Le concile jugea la chose si obscure, qu'il ne la mit seulement pas en question. Il condamna cependant et déposa Grégoire et Benoît, parce qu'ils ne voulaient pas renoncer au pontificat, et qu'ils devenaient les auteurs du schisme par leur obstination.

On croirait qu'après ce jugement il appartenait au concile seul de procéder à l'élection de celui qui pouvait occuper canoniquement le saint-siège; car enfin les droits des cardinaux, quels qu'ils soient, devaient disparaître devant une église. Cependant les cardinaux, entrés au conclave au nombre de vingt-quatre, élurent Pierre Philarge, frère mineur, qui prit le nom d'Alexandre V.

*Le concile de Pise dépose Grégoire et Benoît.*

*Les cardinaux de Pise élisent Alexandre V.*

*Et on eut trois papes.*

Alexandre fut reconnu dans presque toute la

chrétienté; cependant Benoît était encore pape en Aragon, en Castille, en Écosse; et Grégoire dans le royaume de Naples, dans une partie de l'Italie; et en Allemagne l'empereur Robert continua d'être pour lui. Il y eut donc trois papes; et ceux qui pensaient comme le duc d'Orléans devaient être contents.

Abus sous  
Alexandre V,  
à qui succède  
Jean XXIII.

La plupart néanmoins des princes et des prélats allemands reconnurent Alexandre, parce qu'il leur accorda toutes sortes de grâces et toutes sortes de dispenses contre toutes règles. Ils formaient même une conspiration pour ôter l'empire à Robert, parce que ce prince s'obstinait à reconnaître encore Grégoire XII; mais Robert mourut en 1410, et Alexandre V était mort quelques jours auparavant. Ce pontife septuagénaire avait augmenté les désordres, en disposant de tout sans discernement. Les cardinaux du concile de Pise élurent Balthasar Cossa, qui se fit nommer Jean XXIII.

Ce que Jean  
XXIII avait été  
auparavant.

Balthasar, dans sa première jeunesse, quoiqu'il fût déjà clerc, avait fait le métier de corsaire pendant les guerres de Naples. S'étant ensuite attaché à Grégoire IX, il vendit des bénéfices, des expectatives, des indulgences, et s'enrichit. Enfin le pape, son protecteur, lui donna la légation de Bologne, parce que c'était une ville à conquérir. Il la conquiert en effet, la gouverna en conquérant, s'en attribua tous les revenus, et chargea le

peuple d'impôts qu'il exigeait avec la dernière rigueur.

Sous le pontificat d'Alexandre, il avait contribué à chasser de Rome les troupes de Ladislas, qui s'était rendu maître de cette ville. Devenu pape, sans renoncer à sa première profession, il se joignit à Louis II d'Anjou, marcha contre Ladislas, le défit, et revint triomphant à Rome. Mais Louis, abandonné de ses troupes, qu'il ne pouvait payer, ayant été contraint de s'en retourner en Provence, Ladislas vint jusqu'aux portes de Rome; et Jean fut dans la nécessité de faire la paix. Grégoire, qui lui fut sacrifié, se retira dans le château de Rimini, sous la protection de Charles Malatesta. Il n'était presque plus reconnu que là, et cependant il publia encore des bulles avec toutes les prétentions d'un chef de l'Église.

L'humiliation de cet antipape fut tout l'avantage que Jean retira de son traité de paix; car, bientôt obligé d'abandonner Rome à Ladislas, il s'enfuit en Lombardie,

Sigismond, roi de Hongrie, prince actif, ferme, courageux, et bien différent de son frère Venceslas, était alors empereur. Jean rechercha son alliance contre le roi de Naples, qui était leur ennemi commun; et il convint avec lui de convoquer, pour la réforme de l'Église, un concile général, se faisant un mérite d'entrer dans les

Jean, en guerre avec Ladislas, est forcé à la paix.

Il abandonne Rome au roi de Naples.

Il se met sous la protection de Sigismond, et consent à la convocation d'un concile.

vues des pères de Pise qui avaient ordonné qu'il en serait tenu un dans trois ans, et comptant que la protection de l'empereur devait l'assurer sur le saint-siège.

Sigismond choisit Constance pour le lieu du concile.

Le pape eût bien voulu que le concile se fût tenu dans quelque ville d'Italie, parce qu'il aurait pu s'en rendre maître. Par une raison semblable, Sigismond voulait qu'il se tînt en Allemagne. Cela était même à souhaiter pour la paix, que ce prince désirait sincèrement, et à laquelle il pouvait seul travailler avec succès. Il choisit Constance, au grand mécontentement du pape, qui, craignant de se rendre suspect, n'osa pas montrer toute sa répugnance.

Jean se repent d'avoir consenti à la tenue d'un concile.

Le concile était convoqué pour le premier novembre 1414, lorsque Ladislas mourut. Jean alors eût voulu ne s'être pas tant avancé, parce qu'il n'avait plus le même besoin de l'empereur. Il se trouvait même dans des circonstances favorables pour se rétablir dans Rome, et pour renouveler toutes les prétentions du saint-siège sur le royaume de Naples. Le concile devenait donc aussi inutile à Jean qu'il pouvait être utile à l'Église. Mais il n'était plus temps de reculer, et il fallut partir.

Le concile force Jean à donner sa cession.

1414.

Le concile de Constance s'ouvrit le 5 novembre 1414, et ne fut terminé que le 22 avril 1418. Jean eut bientôt lieu de connaître qu'il s'était donné des juges. Il courait des bruits sur son

élection, qu'on soupçonnait de n'avoir pas été faite avec une entière liberté; et on répandait un mémoire, dans lequel il était accusé de toute sorte de crimes. Les pères supprimèrent ces accusations pour ne pas déshonorer le saint-siège; mais ils jugèrent que Jean devait, ainsi que Grégoire et Benoît, renoncer au pontificat. Contraint de se soumettre, il donna sa cession et s'enfuit. On le somma inutilement de revenir.

Sigismond fit mettre au ban de l'empire Frédéric, duc d'Autriche, qui avait favorisé l'évasion du pape, et fit marcher quarante mille hommes pour se saisir des états de ce prince. Frédéric dès lors ne songea qu'à se réconcilier avec l'empereur, et Jean se vit bientôt arrêté prisonnier dans Ratolfzell, ville de Souabe, à deux lieues de Constance. Il fut ensuite déposé comme schismatique, simoniaque, scandaleux et dissipateur des biens de l'Église.

Grégoire envoya sa démission. Quant à Benoît, il persista dans son opiniâtreté, quoique abandonné des princes et des peuples de son obédience; il ne fut plus pape qu'à Péniscole, ville du royaume de Valence. On le condamna, et on élut Odon Colonne, qui prit le nom de Martin V.

Cependant le schisme ne finit pas encore; car Alphonse d'Aragon, mécontent de Martin, revint à Benoît, qui eut un successeur nommé Clément VII. Mais Alphonse s'étant réconcilié avec

Il le dépose.

Election de  
Martin V.

Fin du schisme.

1429.

le pape, Clément, dans la nécessité de céder, se désista de tous ses droits prétendus. Jean était mort depuis quelques années.

La guerre continuait entre la France et l'Angleterre.

L'Angleterre et la France avaient peu contribué à rendre la paix à l'Église. Ces deux royaumes, déchirés par des guerres intestines, s'armaient encore l'un contre l'autre pour leur ruine réciproque.

Règne de Henri IV en Angleterre.

Nous avons vu qu'à la fin du quatorzième siècle, Henri IV avait usurpé la couronne sur Richard II : il n'en jouit pas tranquillement. Toujours en danger d'être précipité du trône, à peine avait-il dissipé une conspiration, qu'il s'en formait une nouvelle. Pendant qu'il fait la guerre au roi d'Écosse pour le forcer à lui rendre hommage, les Gallois se soulèvent; et bientôt les Français, profitant de ces circonstances, lui enlèvent des places dans la Guienne, et font des courses jusque sur les côtes d'Angleterre. Henri cependant n'obtenait que difficilement des subsides; trouvant d'autant plus d'opposition dans les parlemens, qu'il voulait se rendre absolu, et qu'il aliénait les esprits par sa cruauté. C'est ainsi qu'il régna jusqu'en 1413, qu'il laissa la couronne à Henri V, son fils.

Sagesse de son fils Henri V.

Henri V s'éleva tout à coup à une puissance à laquelle son père n'avait pu parvenir : aussi tint-il une conduite bien différente. Il écarta de lui tous ceux qui jusqu'alors n'avaient été que les compa-

gnons de ses plaisirs : il se fit un devoir d'attirer à sa cour des personnes dont les lumières et les vertus étaient reconnues; il en forma son conseil; il donna les charges au mérite; enfin il tint un parlement, non pour faire recevoir ses ordres comme des lois, mais pour travailler de concert avec la nation à la réforme des abus. Telles furent ses démarches dès la première année de son règne. Il n'y eut qu'une seule conspiration contre lui, et bientôt on se soumit à un prince qui voulait régner pour faire le bonheur de son peuple. Henri eût été plus grand s'il se fût borné à cet objet; mais son ambition, qui sera funeste à la France, devait l'être encore à l'Angleterre.

Il faudrait entrer dans bien des détails pour faire voir quels étaient alors les malheurs de la France. Considérons-les dans les causes; ce sera la voie la plus courte et la plus instructive.

Pendant que les rois détruisaient d'un côté le gouvernement des fiefs, ils le rétablissaient de l'autre, en donnant à leurs cadets de grands domaines avec tous les droits féodaux. Ils auraient acquis de bonne heure une grande puissance, et ils auraient prévenu bien des troubles, si, conservant toutes les terres qu'ils réunissaient à la couronne, ils n'avaient donné pour apanage aux princes du sang que des honneurs et des revenus. Assez aveugles pour tenir une conduite différente, ils démembrèrent continuellement leurs domaines,

L'aveuglement des rois de France empêchait le gouvernement féodal de s'éteindre.

pour créer de nouveaux vassaux et de nouveaux ennemis. Par un amour malentendu, ils semblaient vouloir que tous leurs fils fussent des seigneurs puissans : ils ne prévoyaient pas que l'ambition les armerait les uns contre les autres, ni que la puissance de tant de princés ferait le malheur des peuples, et tendrait à la ruine de la famille royale. On vit les effets de cette conduite sous Charles VI : alors le royaume fut un théâtre de guerres, de crimes, de calamités ; et les princes du sang, sacrifiant à la discorde jusqu'à leurs propres intérêts, mirent eux-mêmes la couronne de France sur une tête étrangère.

Ce fut la cause  
des calamités de  
la France.

Jean, duc de Berri, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, oncles du roi, et Louis, duc d'Orléans, son frère, s'arrachaient tour à tour la régence. Le roi était à plaindre ; les peuples étaient malheureux ; et les régens, toujours enveloppés dans les pièges qu'ils se tendaient mutuellement, n'étaient que des chefs de factieux, armés pour leur ruine réciproque. La France se divisait : il se formait des partis de toutes parts ; les factions déchiraient surtout la capitale ; elles y dominaient tour à tour, et elles commandaient sous le nom d'un souverain qu'elles s'enlevaient l'une à l'autre. Vous pouvez juger des maux qu'elles causaient, si vous considérez que leurs chefs étaient des princes qui avaient des états et des armées. Philippe le Hardi surtout était puissant ; car il réunis-



sait à la Bourgogne les comtés de Flandre, d'Artois, de Rhétel, de Nevers, etc., qu'il tenait de Marguerite, sa femme, fille unique du comte de Flandre.

Ce n'était pas là les seuls ennemis que la France nourrissait dans son sein. Isabelle de Bavière, femme de Charles VI, avare, ambitieuse, vindicative, dénaturée, fut encore un plus grand fléau. Elle se mêla du gouvernement; elle entra dans toutes les intrigues, et sacrifia le dauphin son fils à son ressentiment : telles furent les causes des malheurs de la France. La démence de Charles VI, qui en fut l'instrument, n'aurait pas été aussi funeste, si les princes du sang eussent eu moins de puissance ou plus de vertu; mais ils ne connaissaient que la force et les crimes.

Isabelle de Bavière y contribua.

Philippe le Hardi mourut en 1404. Jean, son fils, dit Sans-Peur, également ambitieux, mais plus enhardi au crime, était encore plus puissant; car il avait de Marguerite de Bavière, sa femme, le Hainaut, la Hollande, la Zélande, etc.

Jean Sans-Peur se rend maître de Paris, et fait assassiner le duc d'Orléans.

Quoique alors en France toute l'autorité fût entre les mains du duc d'Orléans et de la reine Isabelle, ils étaient mal obéis : on criait hautement contre leur administration; et le mécontentement du peuple de Paris leur était si connu, qu'à l'approche du duc de Bourgogne, ils se retirèrent à Melun. On négocia : Jean Sans-Peur feignit de se réconcilier; et bientôt après il fit assassiner le duc d'Orléans.

Le docteur  
Jean Petit en-  
treprend de jus-  
tifier ce crime.

Le roi, n'étant pas assez puissant pour punir le coupable, lui donna des lettres d'abolition : le duc de Bourgogne, maître de Paris, osa non-seulement avouer ce meurtre : il osa encore faire tenir une assemblée, dans laquelle un docteur, nommé Jean Petit, entreprit de le justifier. Dans ces temps malheureux on était si fort familiarisé avec les crimes, qu'on trouvait toujours des raisons et des docteurs pour les excuser. Jean Petit soutint qu'il y a des cas où l'homicide est permis ; il le prouva par douze raisons, en l'honneur des douze apôtres ; et conclut que l'assassinat du duc d'Orléans avait été une action juste et louable.

Deux factions  
déchirent la  
France.

Quelque puissant que fût le parti du duc de Bourgogne, Charles, fils aîné du duc d'Orléans, en avait un considérable, qu'on nommait la faction des Armagnacs, du nom du comte d'Armagnac, beau-père de Charles. La guerre civile s'alluma donc ; elle dura plusieurs années : et le roi, entraîné tour à tour d'une faction dans une autre, marcha avec le duc de Bourgogne contre le duc d'Orléans, et ensuite avec le duc d'Orléans contre le duc de Bourgogne.

Les Armagnacs qui traînaient Charles VI après eux eurent des avantages. Le parti des Bourguignons s'affaiblissait, et Jean Sans-Peur négociait tout à la fois avec le roi d'Angleterre pour en avoir des secours, et avec le roi de France pour obtenir la paix.

C'était les commencemens du règne de Henri V. Ce prince, qui réunissait les vœux de sa nation, pouvait être assez puissant pour recouvrer pendant les troubles de la France, tout ce qu'on avait enlevé aux Anglais depuis le traité de Brétigni. Il venait même d'en demander la restitution par ses ambassadeurs ; et on n'ignorait pas qu'il s'était mis en état de soutenir par les armes cette première démarche. Il était donc à désirer que les princes français suspendissent au moins leurs querelles. Heureusement ils connurent pour cette fois leurs vrais intérêts, et les Armagnacs permirent au roi d'accorder la paix au duc de Bourgogne.

Henri V voulant profiter de ces troubles, eut les font la paix.

La paix avait été faite à propos : car la même année Henri descendit en Normandie, assiégea et prit Harfleur ; mais son armée souffrit si fort par les maladies, que, ne se croyant pas en état de faire d'autres entreprises, il marchait à Calais pour prendre ses quartiers d'hiver, lorsque les Français lui offrirent la bataille dans la plaine d'Azincourt.

Henri V commença la guerre.

Remarquez, Monseigneur, combien le même peuple est quelquefois différent de lui-même ; et cherchez-en la cause. Avant Charles V, les Français ne paraissaient devant les Anglais que pour être défaits. Tout changea, lorsque ce prince fut sur le trône : tout change encore, lorsqu'il n'y est plus, et il en est d'Azincourt, comme de Poi-

Il défait les Français dans la plaine d'Azincourt.

tiers et de Créci. Dans cette bataille, les Français, encore en plus grand nombre, furent encore vaincus, et la déroute fut égale.

Dans l'impuissance de soutenir ses premiers succès, il repassa la mer.

Cependant il n'était pas aussi aisé de conquérir la France que d'y remporter des victoires. Henri pouvait perdre ses premiers avantages, parce que l'Angleterre pouvait se lasser de donner continuellement des subsides : elle devait au moins craindre pour sa liberté, si son roi revenait conquérant d'un grand royaume. Ainsi c'est en Angleterre que Henri trouvait les plus grands obstacles à la conquête de la France. Quoique son armée fût victorieuse, elle était ruinée, et il fut obligé de repasser la mer.

Jean Sans-Peur le reconnaît pour roi de France.  
1416.

Les divisions des princes français étaient sa principale ressource. En effet il acquit bientôt un allié puissant dans le duc de Bourgogne qui le reconnut pour roi de France, et qui jura de contribuer de toutes ses forces à le mettre en possession de ce royaume. Ce duc en effet, ne négligeant rien pour soulever les peuples, prit les armes, sous prétexte de délivrer Charles VI de la captivité où le tenaient ceux qui avaient le gouvernement.

Isabelle s'unit à Jean Sans-Peur.

Sur ces entrefaites Isabelle, convaincue d'une intrigue galante, est envoyée à Tours. Le duc de Bourgogne qu'elle implore la délivre; et aussitôt elle entreprend de faire valoir une vieille ordonnance, par laquelle le roi l'avait déclarée ré-

gente : unie avec le duc de Bourgogne, elle devint ennemie ouverte de Charles, dauphin ; elle était d'ailleurs irritée contre ce prince, parce qu'il avait enlevé pour les besoins de l'état les trésors qu'elle avait amassés, et pour se venger, elle jurait la perte de son propre fils.

La France avait alors bien des maîtres et autant d'ennemis. Le comte d'Armagnac, fait connétable et sur-intendant des finances, était à Paris, d'où il gouvernait sous le nom de Charles VI. Henri V, qui se disait roi de France, conquérait ou ravageait la Normandie ; et, pendant que Jean Sans-Peur portait par lui-même ou par ses lieutenans la guerre dans plusieurs provinces, Isabelle, en qualité de régente, cassait le chancelier, le connétable, le parlement de Paris, et créait d'autres officiers et d'autres cours souveraines.

Cependant le duc de Bourgogne se rend maître de Paris. Il y fait son entrée avec la reine. Le comte d'Armagnac et tous ses partisans sont massacrés. Le dauphin qui s'échappe fuit à Melun ; et Charles VI est sous la puissance d'Isabelle, qu'il avait bannie.

Le dauphin, prenant la qualité de lieutenant général, que son père lui avait donnée l'année précédente, établit sa résidence à Poitiers. Il y créa un parlement, et de là il parcourait les provinces où il conservait quelque autorité. Mais il y avait presque partout des partis contraires.

*Le comte d'Armagnac, Henri V, Jean Sans-Peur et Isabelle s'arrogent en même temps toute autorité.*

*Jean et Isabelle sont maîtres de Paris.*

*Le dauphin retire à Poitiers crée un nouveau parlement.*

La confusion qui régnait dans le royaume paraissait le livrer au roi d'Angleterre, lorsque le duc de Bourgogne, ouvrant les yeux sur ses propres intérêts, se réconcilia avec le dauphin, et il fut la victime de sa confiance. Quelque temps après, s'étant rendu à Montereau en Champagne, pour concerter les moyens de repousser les Anglais, il fut assassiné par les gens du dauphin et sous ses yeux. Ce meurtre est raconté si différemment, qu'on ne peut pas assurer que le dauphin en ait été complice, mais il serait encore plus difficile de prouver qu'il ne l'a pas été.

Il était coupable au moins aux yeux de ses ennemis. Les Bourguignons, maîtres dans plusieurs villes, dominaient surtout dans Paris. Les principaux officiers de la cour, du parlement et de la ville, qui avaient montré leur dévouement pour le dernier duc de Bourgogne, devaient craindre de voir l'autorité entre les mains d'un prince contre lequel ils s'étaient ouvertement déclarés. Ils conspirèrent donc la perte du dauphin, et ils s'offrirent à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui avait la mort d'un père à venger.

Tout cela eût produit une guerre civile; et peut-être que Henri V n'eût fait des conquêtes que pour s'épuiser, et pour forcer enfin les Français à se réunir contre l'ennemi commun. Mais Isabelle ne pardonnait pas à un fils qu'elle avait outragé, parce qu'elle ne croyait pas que ce fils

Jean Sans-Peur, qui se réconcilie avec le dauphin, est assassiné.

Les ennemis du dauphin en sont plus animés contre lui.

Isabelle lui ôte la couronne pour la mettre sur la tête de Henri V.

fût capable lui-même de lui pardonner. Cette marâtre se ligua tout à la fois avec Philippe et Henri; et, abusant d'un roi automate qu'elle faisait mouvoir, elle enleva la couronne au dauphin, pour la mettre sur la tête du roi d'Angleterre. Charles VI donna à Henri sa fille Marguerite, le déclara son successeur et légitime héritier, à l'exclusion du dauphin et de la famille royale, et le chargea en même temps du gouvernement du royaume. Cet étrange traité fut signé à Troyes, et même approuvé par les états; tant les désordres précédens avaient confondu les droits et les idées. Isabelle qui l'avait dicté eut la honte d'y survivre quinze ans, haïe des Français et méprisée des Anglais.

1420.

Henri V et Charles VI moururent dans le cours de l'année 1422, lorsqu'ils faisaient la guerre au dauphin. Les deux frères du roi d'Angleterre eurent la régence, le duc de Betfort à Paris, et le duc de Glocester à Londres. Leur neveu, Henri VI, enfant de neuf mois, fut proclamé roi dans les deux royaumes : le dauphin, Charles VII, se fit couronner à Poitiers. Pendant les troubles du règne de Charles VI, le parlement, que Philippe le Bel avait rendu sédentaire, devint perpétuel, parce qu'il se tint de lui-même sans discontinuation.

Henri VI proclamé dans les deux royaumes.

1422.

La guerre se faisait avec des avantages alternatifs, mais bien plus grands de la part des Anglais, lorsque la mésintelligence se mit entre le duc de Bourgogne et le duc de Betfort. Elle fut

Mésintelligence entre les régens et Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

1424.

occasionée par Jacqueline, comtesse de Hainaut et de Hollande, qui, dégoûtée du duc de Brabant, son mari, se fit enlever; et qui, ayant fait casser son mariage par l'antipape Benoît XIII, épousa le duc de Gloucester, frère du duc de Betfort et régent d'Angleterre. La guerre que le duc de Gloucester entreprit pour s'emparer du Hainaut fut une diversion d'autant plus favorable à la France, que le duc de Bourgogne prit le parti du duc de Brabant, son cousin germain. D'ailleurs le duc de Betfort ne tira plus de secours de l'Angleterre, dont les forces étaient portées dans le Hainaut. Enfin la minorité de Henri VI faisait déjà naître des dissensions, qui préparaient de grands désordres.

Cependant Orléans assiégé était sur le point de tomber au pouvoir des Anglais; et Charles n'aurait plus eu d'autre ressource que de se retirer au delà de la Loire, lorsque Jeanne d'Arc, connue sous le nom de Pucelle d'Orléans, se dit envoyée de Dieu pour faire lever le siège de cette ville, et pour faire sacrer le roi à Reims. Elle tint en effet parole, et le roi fut sacré le mois de juillet de la même année. Vous vous souvenez du dieu Neptune, du premier Africain, et de la biche blanche de Sertorius.

Cette héroïne, dont le courage méritait au moins d'être respecté, tomba quelque temps après entre les mains des Anglais qui, manquant tout à la

Jeanne d'Arc  
délivre Orléans  
et fait sacrer  
Charles VII à  
Reims.  
1429.

Les Anglais  
brûlent Jeanne  
d'Arc comme  
magicienne.



fois au bon sens et au droit des gens, la firent brûler comme magicienne. Il est vrai que les Français n'étaient pas moins grossiers; car on avait attribué la maladie de Charles VI à des sortilèges, et on avait fait venir un magicien pour le guérir.

Les circonstances deviendront tous les jours plus favorables pour le roi de France. Le duc de Bourgogne se réconciliera avec lui, et les Anglais perdront le duc de Betfort, seul capable de soutenir la guerre. Quelques années après, le duc de Gloucester succombera sous la faction qui lui est contraire, et sera étranglé dans sa prison. Henri VI, d'une santé et d'un esprit faibles, abandonnera le gouvernement. On ne cessera de crier contre les ministres. Il s'élèvera une longue et sanglante guerre entre les maisons de Lancastre et d'York, qui viennent toutes deux d'Édouard III. Henri passera du trône dans la tour de Londres, et le duc d'York sera couronné. Voilà les principales causes de la révolution qui rendra la couronne de France à son légitime maître : c'est en Angleterre qu'il faut les chercher. Charles VII reconquerra son royaume, ou, pour parler plus exactement, les Anglais le perdront et ne conserveront que Calais.

Charles mourut en 1461, la même année que Henri fut détrôné. S'il a d'abord été malheureux, il fut ensuite heureux : c'est tout ce qu'on peut dire. En effet il fut heureux au point, qu'étant

Lestrombles d'Angleterre rendront la couronne à Charles VII.

plus à ses plaisirs qu'à ses devoirs, il eut pour maîtresse une femme qui s'intéressait à sa gloire. C'était Agnès Sorel; elle a mérité des éloges que votre précepteur ne peut ni ne veut lui refuser. Elle eut l'ambition d'être aimée d'un roi, c'est une faiblesse; mais elle ambitionnait encore plus que son amant fût digne du trône : elle le portait au grand malgré lui-même, et lui reprochait de préférer l'amour à la gloire. Cependant si Agnès eût pensé comme Alix Perrers, que serait devenu Charles?

---

## CHAPITRE II.

De ce que le concile de Constance a fait pour l'extirpation des hérésies et des abus de l'Église.

Les abus  
étaient devenus  
des droits.

Les guerres ne sont pas les seuls maux que devaient produire les différens entre le sacerdoce et l'empire : il devait encore en naître des hérésies. Les papes jouissaient presque sans contestation des droits qu'ils s'étaient faits. L'usage était un titre suffisant pour eux. Dans des temps où l'ignorance ne permettait pas de remonter aux premiers siècles de l'église, on jugeait du droit par les abus mêmes dont on voyait des exemples;

et communément on avait pour toute règle : *Cela s'est fait, donc cela se peut faire encore.*

Les papes auraient dû user avec ménagement de leur puissance ; puisque les fondemens en étaient si peu solides. Ils devaient craindre de forcer enfin les hommes à chercher des lumières. Comment ont-ils pu penser qu'ils pourraient toujours aller impunément d'usurpation en usurpation ? Était-il difficile de prévoir que l'avarice au moins leur opposerait des obstacles ? Cependant vous avez vu quelles ont été les entreprises de Boniface VIII contre Philippe le Bel, et de Jean XXII contre Louis de Bavière. Il fallut résister alors : il fallut par conséquent s'instruire ; et on tenta de marquer des limites entre les deux puissances.

En ne gardant aucun ménagement, les papes soulèvent les princes, les peuples et le clergé même.

Les papes ne se contentèrent pas d'avoir forcé les princes à défendre des droits qui avaient été si souvent abandonnés au saint-siège : ils aliénèrent encore le clergé, parce que depuis Clément V les exactions devinrent toujours plus onéreuses ; et ils scandalisèrent, par un trafic honteux des choses les plus saintes, ceux à qui il restait quelques idées saines. Il devait donc arriver un temps où le pape serait seul contre tous.

Mais on n'était pas assez éclairé pour méditer des questions aussi difficiles, enveloppées des ténèbres de tant de siècles, et obscurcies encore par des passions d'autant plus aveugles, qu'elles étaient mues par un plus grand intérêt. On passa

Pour combattre les abus, on attaque l'autorité légitime des papes, et même le dogme.

donc d'une extrémité à l'autre : pour combattre la puissance usurpée des papes, on contesta l'autorité qui leur appartient légitimement, et, tombant d'erreur en erreur, on attaqua le dogme, parce que les papes le défendaient.

Erreurs de Marsile de Padoue, et de Jean de Gand.

Marsile de Padoue et Jean de Gand, écrivant pour défendre les droits de Louis de Bavière, nièrent la primauté du pape, soutinrent que tous les évêques sont égaux, ont la même autorité, et avancèrent qu'il appartient à l'empereur de corriger, et de destituer les papes, et de gouverner l'Église pendant la vacance du saint-siège. Jean XXII condamna cette doctrine, qui détruit la hiérarchie ecclésiastique, et qui transporte à l'empereur les prérogatives du sacerdoce. Mais il condamna encore cette proposition : *ni le pape, ni l'Église ne peut punir de peines coactives, si l'empereur ne lui en donne la permission*. Cependant il est certain que les peines coactives n'appartiennent qu'à la puissance temporelle, et que Jésus-Christ ne les a pas données à l'Église.

Les papes donnaient des constitutions pour défendre leurs prétentions ou pour en établir de nouvelles.

Plus on contestait les prétentions des papes, plus ils faisaient d'efforts pour les établir; et à cet effet ils donnaient continuellement de nouvelles constitutions. Clément V, par exemple, avait publié un gros recueil de celles qu'il avait faites : cependant au moment de sa mort, il ordonna de les supprimer, parce qu'il les jugea trop contraires à la simplicité apostolique. Mais ce fut une raison

pour son successeur Jean XXII, de les conserver, car elles l'autorisaient dans toutes ses exactions. Il ordonna donc par une bulle de les enseigner dans toutes les écoles. Il en fit lui-même qu'il disait utiles et salutaires, *a cagion dell' utilita grande, che recavano alla sua corte*, dit Gannonne; et, parce qu'il les ajoutait sans ordre aux Clémentines, on les nomma *Extravagantes*. Ces sortes de décrétales se multiplièrent encore dans la suite : elles portaient sur les principes de Gratien, et tendaient à consacrer des abus.

Toutes ces démarches des papes étaient bien imprudentes, dans un temps où les souverains portaient impatiemment le despotisme de la cour de Rome, où les peuples se soulevaient contre les richesses et le luxe du clergé, où le clergé lui-même était las de se voir continuellement dépouiller par les papes, et où des hommes commençaient à raisonner sur les droits du saint-siège. Elles devaient naturellement inviter à combattre des abus, qui croissaient tous les jours, et exposer par conséquent à porter une main téméraire jusque sur l'autel.

C'est en Angleterre surtout que la domination des papes était devenue odieuse. L'autorité royale n'y était pas à l'abri de leurs entreprises. Le peuple murmurait contre le denier de Saint-Pierre et les autres impositions de la cour de Rome. Les parlemens se souvenaient que les papes avaient

Mais plus ils  
faisaient d'ef-  
forts, plus ils  
invitaient à  
combattre leurs  
prétentions.

Elles étaient  
surtout odieuse  
aux Anglais.

délié les rois du serment d'observer les chartes : ils les regardaient comme les appuis du despotisme. Enfin les grands qui s'étaient emparés des biens des églises auraient désiré de ne plus craindre les censures ecclésiastiques : on était donc sûr de se faire un grand parti, si on s'élevait contre les prétentions du pape et du clergé. Il faudrait s'étonner si, dans de pareilles circonstances, elles n'avaient pas été attaquées, et il serait encore plus étonnant qu'on se fût contenu dans de justes bornes.

Doctrine de  
Wicléf.

C'est sur la fin du règne d'Édouard III, et quelque temps avant le schisme, que Jean Wicléf, docteur d'Oxford, combattit la juridiction des évêques, et l'autorité que les papes s'arrogeaient sur le temporel. Il renchérit sur Marsile de Padoue, sur Jean de Gand, et sur tous ceux qui avaient écrit contre la puissance ecclésiastique.

Considérant les richesses des ecclésiastiques, et les voies par lesquelles ils les avaient acquises, il soutint qu'il est contre l'Écriture qu'ils aient des biens temporels ; que le prince peut les leur enlever pour des causes légitimes ; qu'il doit les employer aux besoins de l'état, plutôt que de mettre des impôts sur le peuple ; et qu'il faut ramener le clergé à sa première pauvreté.

Considérant de même les abus qu'il remarquait dans les ordres religieux : il dit qu'en se faisant moine, on devient moins capable d'observer les

commandemens de Dieu; qu'on cesse d'être chrétien, et que les saints ont péché en instituant des ordres monastiques. Bientôt, ne sachant plus où s'arrêter, il attaqua les dogmes mêmes, et nia la présence réelle dans le sacrement de l'eucharistie. Cependant il était si fort soutenu par la noblesse et par le peuple, que les deux premiers conciles qui se tinrent en Angleterre pour examiner sa doctrine n'osèrent rien prononcer contre lui. Il ne fut condamné que dans un troisième, tenu en 1382, et dans un quatrième en 1396, qui examina les ouvrages de cet hérésiarque, publiés après sa mort. L'un de ces conciles condamna vingt-quatre propositions, dix comme hérétiques, quatorze comme erronées, et l'autre en condamna dix-huit.

Cependant les Wicléfistes, nommés autrement Lollards, formèrent un parti considérable, qui causa souvent des troubles. Leurs maximes contre les richesses et la puissance des ecclésiastiques ne pouvaient manquer de plaire au peuple. Aussi depuis ce temps la chambre des communes proposa souvent au roi de se saisir des biens du clergé.

Les écrits de Wiclef, ayant été portés en Bohême, eurent bientôt des partisans dans l'université de Prague, que l'empereur Charles IV avait fondée. Jean Hus fut le premier à se déclarer pour les opinions de cet hérésiarque sur le clergé. Le pape, les cardinaux et les évêques furent

Ses sectateurs  
causent des troubles.

Jean Hus,  
qui adopte la  
même doctrine,  
attaque les  
droits de l'E-  
glise, sous pre-  
texte de com-  
battre les abus.

les objets de ses déclamations; et Jean XXIII ayant publié en 1412 une croisade contre Ladislas, Jean Hus saisit cette occasion pour écrire et prêcher contre les croisades et contre les indulgences.

Il n'est pas douteux qu'il n'y eût alors des abus, et qu'il n'en ait relevé plusieurs avec fondement; mais au lieu d'attaquer seulement les vices des ecclésiastiques, leurs usurpations et le mauvais usage qu'ils faisaient de leur puissance, il attaqua les droits mêmes de l'Église. Ses excès mêmes lui firent plus de sectateurs qu'une conduite plus modérée ne lui en aurait fait, parce que depuis long-temps les esprits étaient indisposés contre le clergé. Il entraîna dans son parti le peuple et la noblesse, et il fut le chef d'une secte qui produisit les plus grands désordres.

Le concile de  
Constance le  
fait brûler.

Cité par le concile de Constance, qui condamna les erreurs de Wicléf, il s'y rendit, après avoir obtenu de l'empereur Sigismond un sauf-conduit, par lequel il avait la permission d'y venir librement et de s'en retourner. Cependant quelques jours après son arrivée il fut mis en prison; et n'ayant pas voulu se soumettre au jugement du concile, il fut condamné au feu, et exécuté avec une mitre de papier, sur laquelle on avait peint des démons.

Ainsi que Jérôme de Prague,  
ce qui cause

Alors son disciple, Jérôme de Prague, qui était aussi en prison, abjura ses erreurs; mais bientôt



se reprochant sa soumission comme une lâcheté, il se rétracta, et alla au supplice avec la même fermeté que Jean Hus. Cependant la noblesse de Bohême et de Moravie prit les armes pour venger la mort de ces deux hommes. Les églises furent pillées et détruites; on commit toutes sortes de violences; et cette guerre civile troubla l'Allemagne pendant plusieurs années.

*une guerre civile.*

Les abus de l'Église étaient le grand objet du concile, et c'était aussi le plus difficile, puisqu'il s'agissait de la réformer dans le chef et dans les membres. L'empereur, les Allemands et les Anglais voulaient commencer par faire à ce sujet les réglemens nécessaires avant de procéder à l'élection d'un pape, parce qu'ils appréhendaient de trouver dans un pape élu des obstacles à la réforme des cardinaux et de la cour de Rome. Par la même raison, mais sous prétexte que c'est au chef de l'Église à la réformer, les cardinaux voulaient commencer par élire un pape. Ce prétexte néanmoins paraît bien frivole. Était-il raisonnable de s'en reposer sur le pape, puisqu'il s'agissait de le réformer lui-même? D'ailleurs, si le pape était obligé d'obéir aux décrets du concile sur la réforme, il est évident que c'était au concile à réformer l'Église et non pas au pape. Or les pères avaient déclaré que le concile, étant général, tenait immédiatement de Jésus-Christ une puissance à laquelle le pape même était obligé

*Pourquoi ce concile consent que l'élection du pape précède la réforme.*

d'obéir dans ce qui concerne la foi, l'extirpation du schisme, et la réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres. Après cette déclaration, comment pouvait-on écouter les cardinaux qui attribuaient au pape seul le droit de réformer l'Église, et qui n'ignoraient pas combien il était intéressé à ne pas user d'un pareil droit. Leur avis néanmoins prévalut ; c'est que les esprits commençaient à se calmer. Un cri général avait d'abord demandé qu'on réformât l'Église, et le clergé parut lui-même le désirer, parce qu'il ne connaissait pas d'autre moyen pour se soustraire aux exactions de la cour de Rome ; mais il craignait moins les exactions depuis qu'il avait humilié le saint-siège, et plusieurs de ses membres craignaient sans doute la réforme.

Il statue les choses à réformer par le pape.

Cependant, pour paraître au moins prévenir les inconvéniens qu'on prévoyait, le concile statua et ordonna qu'avant sa dissolution le pape futur, de concert avec les pères ou avec des députés de chaque nation nommés à cet effet, réformerait l'Église dans son chef, dans ses membres, ainsi que dans la cour de Rome. Il arrêta même les articles qui devaient être l'objet de la réforme. Tels étaient les réserves du siège apostolique, les annates, les collations des bénéfices, les grâces expectatives, les appellations en cour de Rome, les simonies, les indulgences, les décimes, etc. Il y avait dix-huit articles.

Les annates surtout furent débattues avec chaleur. D'un côté toutes les nations s'accordèrent à les proscrire, et de l'autre les cardinaux qui les défendaient en appelèrent au pape futur. C'est principalement en France que les papes étaient en possession de la première année du revenu des bénéfices. Ils s'étaient arrogé ce droit presque sans obstacle, sous des rois qui semblaient partager avec eux les dépouilles du clergé; et ils n'avaient pas trouvé la même facilité en Allemagne, en Angleterre, ni même en Espagne. Ainsi les Français, qui sentaient plus que les autres le poids de cet impôt, traitèrent aussi cette question avec plus de vivacité. Ils soutinrent que les annates ne sont pas dues; ils protestèrent contre l'appel des cardinaux au pape futur; et ils déclarèrent qu'ils poursuivraient la suppression de cet abus dans le concile, et partout ailleurs où besoin serait.

*Les annates  
sont fort débat-  
tues.*

Les pères de Constance, regardant les conciles généraux comme le moyen le plus propre à corriger les abus et à prévenir ou éteindre les schismes et les hérésies, ordonnèrent qu'il s'en tiendrait un dans cinq ans, un autre dans sept à compter de la fin du dernier, et qu'ensuite il s'en tiendrait toujours à l'avenir de dix en dix ans, dans les lieux que le pape indiquerait à la fin de chaque concile, du consentement et avec l'approbation du concile même. Ils ordonnèrent ensuite que, pour cette fois seulement, on choisirait

*Règlemens  
des pères de  
Constance sur  
la convocation  
des conciles gé-  
néraux.*

dans chacune des cinq nations six prélats, ou autres ecclésiastiques distingués, pour procéder avec les cardinaux à l'élection d'un souverain pontife. Par ce dernier décret, qui fut observé, le concile paraît avoir reconnu comme un droit la possession où étaient les cardinaux d'élire le pape.

Martin V  
donne peu de  
soins à la ré-  
forme.

Malgré les précautions qu'avaient prises les pères pour forcer le pape à travailler à la réforme de l'Église, Martin V ne réforma ni les cardinaux, ni la cour de Rome où était la principale source des abus. De dix-huit articles proposés par le concile, il n'y en eut que six sur lesquels il fit quelques réglemens. Il se garda bien surtout de rien décider sur les annates. Il ne voulait pas les supprimer, et il eût trouvé trop d'oppositions, s'il eût porté un décret pour les établir. Cependant il déclara qu'il avait satisfait à tous les articles ordonnés pour la réforme, et en conséquence il mit fin au concile.

Jean Charlier  
Gerson repré-  
sente inutilement  
ce qui reste à  
faire.

Jean Charlier Gerson, député de l'université de Paris et ambassadeur de France au concile, représenta qu'il y avait encore plusieurs articles à décider. Également célèbre par sa doctrine et par le zèle avec lequel il avait travaillé à l'extinction du schisme, il jouissait d'une grande considération dans le concile, et il prononça plusieurs discours sur les réformes à faire. Personne n'avait encore mieux connu les bornes et les abus de la puissance ecclésiastique.

Il s'était surtout élevé contre la doctrine de Jean Petit, et il en avait extrait neuf propositions que la faculté de Paris avait censurées. Le concile, auquel il demandait un jugement, s'était contenté de condamner la proposition générale, *qu'on peut licitement tuer un tyran, et qu'on le doit même*. Encore avait-il évité de nommer l'auteur de cette doctrine, croyant devoir ménager le duc de Bourgogne, qui protégeait Jean Petit. En vain Gerson sollicita une décision sur chacune des neuf propositions ; en vain il appuya sur toutes les raisons qui devaient au moins porter à les examiner : le pape n'eut point d'égard à ses représentations.

Ce fut encore inutilement que les Polonais insistèrent pour obtenir la condamnation d'un livre dont la doctrine tendait à causer des troubles en Pologne. Voyant qu'ils n'étaient point écoutés, ils en appelèrent au futur concile ; mais ils fournirent seulement à Martin une occasion de déclarer par un décret qu'on ne peut en aucun cas appeler du jugement du pape ; prétention tout-à-fait opposée à ce qui avait été décidé dans le concile de Constance même. Gerson en fit voir la fausseté, et prouva que l'infaillibilité n'appartient qu'à l'église universelle, ou au concile qui la représente. Cet homme célèbre, persécuté par le duc de Bourgogne, ne put revenir à Paris et fut contraint de se retirer en Allemagne.

Il ne peut pas faire condamner tout ce qu'il y a de dangereux dans la doctrine de Jean Petit,

Les Polonais ne sont pas plus écoutés, et Martin déclare qu'on ne peut pas appeler du pape au concile.

Cependant il n'en est pas moins arrêté que le pape a un supérieur et un juge.

Après avoir examiné dans le concile de Constance tous les abus, les meilleurs esprits indiquèrent tous les remèdes qu'il convenait d'y apporter, et on en appliqua fort peu. Il restait donc encore bien des choses à corriger. Il semblait qu'en voulant travailler à la réforme de l'Église, on n'avait fait que perpétuer la mémoire des vices dont on se plaignait. On sera encore long-temps à faire de vains efforts, parce que les papes, bien loin de s'occuper sincèrement de la réforme, chercheront tous les moyens d'éluder les décrets du concile de Constance. Mais au moins on aura plus de lumières pour leur résister; et c'est déjà un grand point d'avoir établi que, quelles que soient les prétentions de la cour de Rome, le pape a un supérieur et un juge.

---

### CHAPITRE III.

De Naples, de l'Église et de l'Allemagne, depuis le concile de Constance jusque vers le milieu du quinzième siècle.

Le royaume de Naples a tous les abus du gouvernement féodal.

Pendant long-temps il n'y eut dans le royaume de Naples que peu de barons, encore moins de comtes, point de marquis; et le titre de duc ne se donnait guère qu'aux princes du sang. Mais depuis la mort de Jeanne I<sup>re</sup>, les troubles four-

nirent aux seigneurs qui avaient des troupes à eux l'occasion d'usurper dans leurs domaines les droits et les titres qu'ils jugeaient à propos. Il leur fut d'autant plus aisé de se maintenir dans leurs usurpations, que le prétendant au trône mettait le souverain dans la nécessité de les ménager.

Bien loin de remédier à cet abus, Ladislas l'accrut encore. Pour avoir de l'argent, il démembra ses domaines, et vendit à très-bon marché des baronies, des comtés, des marquisats et des duchés; se procurant par ce moyen des ressources momentanées, et se ruinant. D'ailleurs la multiplication des vassaux faisait prendre de profondes racines au gouvernement féodal. C'était donc une source de nouveaux désordres. Oh! certainement il y en avait déjà assez.

Les guerres, qui duraient depuis si long-temps, avaient ruiné l'agriculture, le commerce, tous les arts; et les Napolitains ne savaient plus que manier les armes : ils étaient tels cependant que les voulait Ladislas, qui, ambitieux de conquérir l'Italie, eût désiré de n'avoir que des soldats pour sujets. Vous jugez donc que ce prince aura donné tous ses soins à la discipline militaire, et qu'il aura négligé toutes les autres parties du gouvernement. Ce fut en effet sa conduite. Il fit à la vérité des conquêtes; mais il aurait dû prévoir que ses forces, qui pouvaient suffire pour conquérir, étaient trop faibles pour conserver. Il aurait dû

Ladislas accroît cet abus.

Cependant il veut faire des conquêtes.

comprendre au moins que le gouvernement féodal qu'il affermissait, était un obstacle à son ambition; et qu'un conquérant qui n'a d'autres troupes que celles de ses vassaux peut être arrêté au milieu de ses succès.

Sa mort est suivie de grands désordres.

A sa mort, les troupes auxquelles il avait donné tous ses soins mirent la plus grande confusion dans le royaume. N'étant plus payées, elles se dissipèrent, et se donnèrent aux vassaux qui eurent de quoi les soudoyer, ou à des princes étrangers. Sa sœur, Jeanne II, qui lui succéda, se vit reine avec peu de revenu, avec peu de soldats, et avec encore moins de conduite. De toutes les conquêtes de son frère, elle ne put conserver qu'Ostie et le château Saint-Ange de Rome.

Les amours de Jeanne II en occasionnent d'autres.

Il semble que l'amour doive presque toujours être funeste aux têtes couronnées. Car si les femmes sont à redouter pour les princes, les hommes ne le sont pas moins pour les princesses : Jeanne entre autres en est un exemple.

Amoureuse depuis long-temps de Pandolfe Alapo, son maître-d'hôtel, elle le fit son chambellan dès qu'elle fut sur le trône. Pandolfe, à qui ce titre donnait le soin des finances, fut bientôt le maître de tout, sous une reine qui ne mettait point de bornes à sa confiance, parce qu'elle n'en savait pas mettre à ses passions. Les hommes sages blâmaient la conduite indécente de cette princesse; les seigneurs trop âgés pour se flatter de lui plaire,



paraissaient penser comme les sages; et les plus jeunes ne désapprouvaient que son choix. Ils aimaient les fêtes qu'elle donnait souvent à sa cour. Ambitieux d'y briller et d'attirer ses regards, chacun d'eux se faisait déjà le héros d'un roman, et bâtissait sa fortune sur les faiblesses de la reine. Cependant les intrigues, la jalousie et les inquiétudes empoisonnaient ces plaisirs scandaleux, et l'on prévoyait que la ruine prochaine de cette cour corrompue préparait de grandes calamités au royaume. Déjà Pandolfe, sous prétexte d'une trahison supposée, avait fait renfermer Sforce qui lui donnait de l'ombrage, parce qu'il plaisait trop à la reine. Cette seule démarche pouvait exciter une guerre civile; car Sforce, déjà puissant par lui-même, intéressait à son sort tous ceux qui portaient envie à la faveur de son rival, et qui, affectant de tenir un langage de citoyen, disaient combien les talens de ce capitaine étaient nécessaires à l'état. On se plaignait qu'on eût arrêté si légèrement un homme qui devait avoir pour juge la nation entière. En un mot, le murmure était général; et la reine, intimidée des remontrances qu'on lui fit, fut contrainte de céder et de commettre à la connaissance de cette affaire un jurisconsulte qu'on lui nomma.

Pandolfe, devenu l'objet du déchaînement public, songe alors aux moyens d'assoupir cette affaire, et cherche même un appui dans celui

dont il avait médité la perte. Il dissipe adroitement les soupçons de Sforce; il le fait sortir de prison, et il lui donne sa sœur en mariage, avec la charge de connétable pour dot. Mais un ennemi qu'il gagne lui en suscite d'autres.

Jules-César de Capoue découvre la conduite de cette reine à Jacques de Bourbon, qui vient pour l'épouser.

Jules César de Capoue, qui avait à sa solde une grande partie des troupes de Ladislas, regardant l'union de Pandolfe et de Sforce comme un obstacle à son ambition, médita la ruine de cette espèce de duumvirat. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, venait alors à Naples pour épouser la reine. Ce mariage était une fortune pour ce prince, très-éloigné de la couronne de France. C'est même une des raisons pour lesquelles Jeanne l'avait choisi, comptant qu'il aurait moins de prétentions, et on était convenu que, renonçant à la royauté, il se contenterait de gouverner le royaume avec le titre de comte.

Jules César prit sur lui d'aller au devant du comte de la Marche. Il le salua comme roi, l'informa du mauvais état où était le royaume, et ne lui laissa point ignorer la conduite indécente de la reine.

Jacques la met sous la garde d'un vieux Français,

Plusieurs autres barons s'étant empressés à reconnaître aussi pour roi le comte de la Marche, Jeanne dissimula son dépit, et donna ordre aux Napolitains de recevoir ce prince comme leur roi. Il ne tarda pas à se saisir de toute l'autorité. Les fêtes du mariage n'étaient pas encore finies,

qu'ayant fait arrêter Pandolfe, il lui fit couper la tête, après lui avoir arraché par les tourmens l'aveu de tout ce qu'il voulait savoir. Il chassa ensuite tous les jeunes courtisans dont la reine avait formé sa cour; et il la mit elle-même sous la garde d'un vieux Français, qui ne permettait à personne d'en approcher.

Peut-être que les Napolitains se seraient intéressés faiblement au sort de la reine, si Jacques ne les eût pas aliénés en donnant toutes les charges aux Français. Mais, la jalousie pour ces étrangers se cachant sous des sentimens de compassion, on regretta bientôt de ne plus voir une princesse qu'on avait vue jusqu'alors avec scandale. Plusieurs familles d'ailleurs étaient ruinées par la réforme que le roi avait faite, et toute la jeunesse soupirait après ces fêtes où parmi les plaisirs on travaillait à sa fortune. Il y avait trois mois que Jeanne ne paraissait point en public, lorsqu'une multitude de Napolitains vinrent au château, demandèrent à la voir, et dirent qu'ils voulaient qu'elle fût traitée comme une reine méritée de l'être.

Jules César, alors un des plus mécontents, parce qu'il n'avait point eu de part aux grâces du roi, forma le projet de la délivrer, se flattant de pouvoir prendre la place de Pandolfe. Il voulut en concerter les moyens avec elle, et la confiance qu'on avait en lui lui ayant ouvert

Il aliène les Napolitains qui demandent la liberté de la reine.

Jules César offre à Jeanne d'ôter la vie au roi.

l'appartement de la reine, il s'offrit d'ôter la vie au roi.

Jeanne découvre ce dessein à Jacques.

Jeanne, ne pouvant se fier à son délateur, crut qu'on lui tendait un piège ; et, saisissant l'occasion de se faire un mérite auprès de son mari, elle lui découvrit les desseins de Jules César, et le fit cacher derrière une tapisserie pour en être témoin lui-même. Jules César fut arrêté et décapité. Tous ces événemens se passèrent en 1425, dans les cinq premiers mois du règne de Jacques.

Elle obtient la permission de sortir.

Ce prince, sensible au procédé de la reine, la tint un peu moins resserrée : il lui permit même quelque temps après d'aller dîner dans le jardin d'un Florentin. Dès qu'on sut qu'elle sortait, la noblesse et le peuple coururent avec empressement sur son passage. Sa contenance triste, ses yeux prêts à se baigner de larmes, ses regards qu'elle abandonnait avec inquiétude ou qu'elle retenait avec crainte, tout intéressait à sa situation, jusqu'à ses efforts pour cacher sa douleur, qu'elle ne voulait pas qu'on ignorât.

Le peuple la délivre. Traité entre Jeanne et Jacques.

Les malheureux ont des droits sur le cœur humain. Jeanne, qui n'avait ces droits qu'à ce titre, toucha donc le peuple, qui la suivit en silence jusqu'à la maison du Florentin. Ce n'était encore que de la compassion ; mais Ottino Carracciolo et Annechino Mormile excitèrent la noblesse et la bourgeoisie ; et s'étant présentés à la tête d'une multitude armée lorsque la reine s'en retournait

au palais, ils la conduisirent à l'archevêché parmi les acclamations du peuple. On criait qu'il fallait aller assiéger le roi dans un château où il s'était retiré, lorsque les plus sages, prévoyant que Jeanne s'abandonnerait encore à quelque nouveau favori, et croyant trouver dans le roi un frein aux passions de cette princesse, songèrent aux moyens d'étouffer ce tumulte dans sa naissance. On négocia. Il fut convenu d'un côté que Jacques conserverait le titre de roi, avec une pension de quarante mille ducats pour l'entretien de sa maison ; et de l'autre que Jeanne serait reconnue pour légitime souveraine du royaume, et qu'elle pourrait se choisir une cour convenable à son rang. Le traité fut passé sous la garantie de la ville de Naples.

La nouvelle cour de la reine, comme la première, pleine de galanteries et d'intrigues, fut encore une source de troubles. Pendant que Sergiani Carracciolo, qui consolait cette princesse de la perte de Pandolfe, écartait sous divers prétextes tous ceux qui pouvaient trop plaire, elle s'attachait par des bienfaits la noblesse et les principaux du peuple. Bientôt le roi Jacques fut à son tour prisonnier dans le palais, et tous les Français furent chassés du royaume.

Cependant on murmurait contre la conduite de la reine, et on se soulevait contre Sergiani, lorsque Sforce, qui avait des raisons particulières

Jacques est prisonnier dans son palais.

Sforce oblige la reine à exiler son favori, Sergiani Carracciolo.

d'être mécontent de ce ministre, en demanda l'exil. Il fallut le lui accorder, car il était armé; plusieurs barons l'avaient joint avec leurs troupes, et Naples paraissait disposé à se déclarer pour lui.

Martin V obtient la liberté de Jacques qui se retire dans un cloître.

Sur ces entrefaites, Martin V, qui venait d'être élu dans le concile de Constance, demanda la liberté du roi Jacques, à la sollicitation du roi de France et du duc de Bourgogne. Mais ce roi ne jouissant d'aucune considération, et se lassant de porter la couronne uniquement pour être témoin des désordres de sa femme, s'embarqua secrètement, et revint en France où il se fit moine.

Sforce appelle Louis d'Anjou à la couronne.

Sergiani reparut alors à Naples avec sa première faveur; et Sforce, qui eut de nouvelles raisons de se plaindre d'un favori plus déclaré que jamais contre lui, invita Louis d'Anjou, fils de Louis II, qui avait eu le titre de roi de Naples, à venir prendre possession de ce royaume.

Jeanne adopte Alphonse, roi de Sicile et d'Aragon.

Jeanne appelle à son secours Alphonse, roi de Sicile et d'Aragon, et l'adopte pour l'engager à venir avec toutes ses forces. Ces deux concurrens ruinent à l'envi un royaume qu'ils veulent se ravir l'un à l'autre. Bientôt la reine elle-même prend des mesures contre Alphonse, qui a l'avantage, et auquel elle se repent d'avoir donné trop d'autorité; ces précautions tournent contre elle et contre son favori: le roi d'Aragon, offensé, fait emprisonner Sergiani, qu'il croit la cause du changement de la reine à son égard.

Sforce vole au secours de Jeanne , qui n'avait plus de ressource qu'en lui. Vainqueur d'Alphonse, il obtint la liberté de Carracciolo : par ce bienfait il se réconcilie avec ce favori. Tous deux réunis , ils déterminent la reine à donner la préférence à Louis d'Anjou : elle l'adopte , et Alphonse retourne en Espagne.

Sforce vainqueur d'Alphonse , fait adopter Louis d'Anjou.

Louis étant mort , Jeanne qui mourut l'année suivante , institua pour son héritier René , frère de Louis. En elle s'est éteinte la première maison d'Anjou qui a régné à Naples.

A sa mort, elle adopte René , frère de Louis.  
1435.

Ce n'était pas assez que cette princesse eût donné deux prétendans à ce royaume. Eugène IV, successeur de Martin V, rejeta l'un et l'autre, et voulut en donner un troisième, ou du moins il voulut se saisir du gouvernement, en attendant qu'il disposât de la couronne, comme il prétendait avoir droit d'en disposer. Les Napolitains n'eurent point d'égard à ses prétentions.

Eugène IV prétend disposer du royaume de Naples.

Alphonse se rendra maître du royaume de Naples. René, aussi malheureux que ses prédécesseurs, n'y paraîtra que pour échouer. En s'en retournant par Florence, il y trouvera le pape qui lui donnera l'investiture. Il reviendra en France avec le titre de roi. Ses droits n'auront fait qu'armer la France et l'Espagne l'une contre l'autre; et dans la suite ils causeront encore de nouvelles guerres.

Les prétentions des deux princes et des papes causeront de nouvelles guerres.

Jeanne II était montée sur le trône en 1414,

Événemens

contemporains  
au règne de  
Jeanne.

l'année même de l'ouverture du concile de Constance. Alors commençait cette guerre funeste que Henri V a faite à Charles VI. Ainsi vous connaissez la situation de l'Angleterre et de la France pendant le règne de Jeanne à Naples. Il nous reste à jeter les yeux sur ce qui se passait encore en Allemagne et dans l'Église.

Guerre des  
Hussites, com-  
mandés par Jean  
Ziska.

Je ne suivrai pas les Hussites parmi les ravages qu'ils faisaient en Bohême, en Hongrie, en Sicile, en Moravie, en Autriche, etc. Ces peuples, qu'armait le fanatisme, étaient d'autant plus redoutables, qu'ils avaient à leur tête un grand capitaine. Jean de Trosnow, chambellan du roi Venceslas, mais plus connu sous le nom de Ziska, qui signifie borgne en bohémien, et qu'on lui donna lorsqu'il eut perdu un œil dans une bataille; Jean Ziska, dis-je, disciplina ces hommes qui s'ameutaient au hasard pour venger la mort de Jean Hus, et il en fit d'excellens soldats.

Victoire de ce  
général.

Venceslas étant mort sans postérité en 1417, Sigismond son frère était son héritier; mais Ziska déclara que cet empereur, après avoir consenti au supplice de Jean Hus, était indigne de porter la couronne de Bohême; et il soutint cette raison par le succès de ses armes. Il défit Sigismond en quatre batailles rangées. Ayant ensuite perdu le seul œil qui lui restait, lorsqu'il observait une place, il voulut inutilement se démettre du généralat: ses soldats s'y opposèrent. Ainsi forcé de



commander, il continua de vaincre, et il gagna encore quatre autres grandes batailles.

L'empereur, désespérant de conquérir la Bohême, fit offrir à Ziska le gouvernement de ce royaume, le commandement des armées, les droits et les revenus de la couronne, demandant seulement d'être lui-même reconnu par les peuples pour légitime souverain, et de porter le titre de roi. Le général des Hussites accepta; il eut même assez de crédit dans son parti pour faire agréer ces propositions; mais comme il était en chemin pour se rendre auprès de Sigismond, il mourut de la peste en 1424. Ses dernières paroles furent d'ordonner qu'on l'écorcherait pour faire une caisse de sa peau, assurant que le son de cet instrument militaire mettrait en fuite les ennemis. Il n'en jugeait pas ainsi sans fondement; car il pouvait prévoir que cette caisse était bien capable d'entretenir le fanatisme dans l'âme de ses soldats. En effet les troupes de l'empire, qui depuis long-temps n'osaient plus paraître devant les Hussites, furent encore vaincues plusieurs fois, quoique ces rebelles se fussent divisés en deux partis : il est vrai qu'ils retrouvèrent encore un grand capitaine dans Procope.

L'année 1423 était celle que les pères de Constance avaient indiquée pour tenir un concile général à Pavie. Il s'ouvrit en effet le 22 juin : il fut presque aussitôt transporté à Sienne, à cause de

Après sa mort  
les Hussites sont  
encore vain-  
queurs.

Concile con-  
voqué et aussitôt  
dissous.

la peste, et alors Martin V se hâta de le dissoudre, sous prétexte qu'il y était venu peu de prélats. Il est vrai que les troubles qui régnaient partout n'avaient permis qu'à peu d'églises d'y envoyer. Mais la vraie raison de Martin, c'est qu'il craignait un tribunal qui se proposait de réformer l'Église dans son chef comme dans ses membres.

Bâle fut choisi pour y tenir dans sept ans un autre concile général. C'était éluder le décret du concile de Constance : car certainement l'intention n'avait pas été de rassembler les évêques pour les séparer aussitôt. Plusieurs se plainquirent de ce que Martin s'opposait à la réforme de l'Église. Ce fut inutilement : il fallut obéir aux bulles, et l'on se sépara.

Concile de Bâle, qui déclare que le pape ne peut le dissoudre, 1431.

Le concile s'ouvrit à Bâle en 1431, lorsque Eugène IV venait de succéder à Martin. Craignant que le pape n'entreprît de le dissoudre ou de le transférer, il déclara que, représentant l'Église, il tenait son pouvoir immédiatement de Jésus-Christ; que le pape même était obligé de lui obéir; qu'il serait puni s'il refusait de se soumettre, et que tout ce qu'il pourrait faire pour la dissolution du concile serait regardé comme nul.

Eugène IV donne une bulle qui ordonne la dissolution du concile. Il la révoque.

Aussitôt parurent une bulle, par laquelle Eugène ordonna la dissolution du concile; et des décrets qui ordonnaient à Eugène la révocation de sa bulle. Cette altercation dura jusqu'en 1434. Cependant le pape, qui dans cet intervalle avait

eu la guerre avec les Colonnes, et avec le duc de Milan, et qui l'année précédente avait été chassé de Rome par le peuple, craignant d'être encore traité comme contumace par le concile, révoqua sa bulle, et le déclara légitimement assemblé.

Alors le concile s'occupa de la réforme de l'Église, surtout dans son chef. Car il n'oublia pas les abus de la cour de Rome, et entre autres les droits qu'elle s'arrogeait sur les bénéfices. Il fit plus : il ordonna au pape de comparaître pour répondre aux accusations de simonie, et autres qu'on faisait contre lui.

Le pape publia une bulle par laquelle il transférait le concile à Ferrare, si les pères de Bâle continuaient à procéder contre lui. Ils continuèrent cependant; ils le sommèrent même de révoquer cette bulle. Il n'en fit rien, et en 1438 il y eut à Ferrare un second concile, composé de quelques évêques d'Italie, et transféré l'année suivante à Florence.

Les empereurs grecs, jugeant du présent par le passé, s'imaginaient que les papes pouvaient tout ce qu'ils avaient pu, et que par conséquent, ils disposaient encore des forces de l'Europe. C'est pourquoi, dans l'espérance d'obtenir contre les infidèles des secours que les papes ne pouvaient donner, ils négociaient depuis long-temps la réunion de l'église grecque avec l'église latine. Or le concile de Ferrare paraissant fournir une occa-

Le concile  
entreprind de  
réformer le chef  
de l'Église.

Le pape con-  
voque à Ferrare  
un autre con-  
cile, qu'il trans-  
fère à Florence.

1438.

On tente inu-  
tilement de réu-  
nir l'église grec-  
que à l'église  
latine.

sion favorable à ce dessein, Jean Manuel Paléologue, qui régnait alors, s'y rendit avec le patriarche de Constantinople et d'autres prélats. On disputa beaucoup, il y eut de longues altercations; enfin on crut avoir trouvé des explications propres à concilier les deux églises, et on se sépara avec la confiance d'avoir éteint le schisme. Mais à Constantinople on n'approuva rien de ce que l'empereur et ses prélats avaient fait. On effaça son nom des dyptiques, on se sépara de ceux qui avaient signé l'union, et plusieurs même se rétractèrent.

Le concile de Bâle dépose Eugène et élit Félix V.

Cependant les deux conciles s'excommuniaient, et protestaient réciproquement contre leurs décrets. Enfin celui de Bâle, alors composé de trente-neuf prélats, et de près de cent ecclésiastiques du second ordre, déposa Eugène comme contumace, simoniaque, parjure, schismatique, hérétique, etc., et élit pour pape Amédée duc de Savoie, alors retiré sur le bord du lac de Genève, dans une solitude où il vivait en hermite. Amédée prit le nom de Félix V.

La conduite des principales puissances prévient le schisme.

Ainsi, par les obstacles que le pape mettait à la réforme, le concile même devenait l'occasion d'un schisme qui menaçait de diviser encore toute la chrétienté. Ce malheur fut prévenu par la conduite sage des principales puissances de l'Europe.

D'après les délibérations des prélats assemblés à Bourges, Charles VII déclara qu'il ne reconnaissait point le concile de Ferrare; qu'il tenait

celui de Bâle comme seul légitimement assemblé, et qu'en même temps il ne voulait point se départir de l'obéissance due à Eugène, qu'il continuait de reconnaître pour pape légitime.

Les Allemands, dans plusieurs diètes, prirent aussi le parti de la neutralité; déclarant qu'ils reconnaissaient également Eugène et le concile de Bâle, et qu'ils ne recevaient ni les décrets du concile contre Eugène, ni ceux d'Eugène contre le concile. L'Angleterre tint la même conduite, et ne prit presque point de part à ce schisme, parce qu'elle n'avait point envoyé de députés à Bâle. L'église d'Écosse excommunia Félix et le concile qui l'avait élu. Alphonse d'Aragon, alors en guerre avec René d'Anjou, se conduisait avec artifice, faisant des propositions aux deux papes, et ne se déclarant point, afin de les mettre l'un et l'autre dans la nécessité de le ménager. Le reste de l'Italie, à l'exception du Piémont et de la Savoie, était pour Eugène. La Pologne et la Hongrie, par des motifs particuliers, adhéraient à Félix, ainsi que l'université de Paris et celles d'Allemagne, qui écrivirent beaucoup pour prouver l'autorité du concile de Bâle.

Il est vrai que reconnaître le concile de Bâle pour légitime, c'était le reconnaître pour juge du pape; et par conséquent il y avait de la contradiction à ne pas se soumettre au jugement qu'il portait contre Eugène : mais il valait mieux se

*Fin du schisme  
et des conciles.*

contredire que de causer un nouveau schisme. Heureusement ceux qui se déclarèrent formèrent de part et d'autre des partis bien faibles. En vain les deux papes négocièrent dans toutes les cours : la neutralité continua de prévaloir, et les conciles de Bâle et de Florence cessèrent de lassitude en 1443. Aucun des deux n'ayant voulu céder, on se sépara sans avoir rien fait pour rétablir la paix. On arrêta seulement que dans trois ans on tiendrait à Lyon un concile général, et ce concile ne se tint pas. Le schisme dura jusqu'à la mort d'Eugène IV, arrivée en 1467. L'année suivante il fut éteint sous Nicolas V, par les soins des princes chrétiens, et surtout de Charles VII et de l'Église de France. Félix, à qui l'on fit des propositions avantageuses, donna sa démission, et elle fut approuvée par quelques prélats, qui étaient à Lausanne avec lui, et qui croyaient y continuer le concile de Bâle.

Pragmatique  
sanction  
de  
Charles VII.

L'église de France fut la seule qui retira quelques avantages des décrets portés dans le concile de Bâle. Les prélats s'étant assemblés à Bourges pour les examiner, les reçurent avec quelques modifications, et supplièrent Charles VII de confirmer par une loi ce qu'ils avaient arrêté. Cette loi leur fut accordée sous le nom de pragmatique sanction. Elle établit l'autorité du concile général sur le pape : elle lui enleva presque entièrement la possession où il était de nommer aux béné-

fices, et de juger les causes ecclésiastiques dans le royaume : elle rétablit les élections, telles à peu près qu'elles avaient été avant les usurpations de la cour de Rome : enfin elle abolit les grâces expectatives, les annates, qui furent déclarées simoniaques, et les autres exactions dont j'ai eu occasion de parler. Tels sont les principaux articles de cette pragmatique.

Pendant les troubles de l'Église, la révolte des Hussites continuait, et ne finit qu'en 1436. Ce ne fut qu'à la faveur des divisions qui se mirent parmi eux que Sigismond réussit à se faire reconnaître roi de Bohême. Il rétablit la paix ; et négocia même avec succès auprès du concile de Bâle la réconciliation des Hussites avec l'Église.

Fin des troubles de Bohême.

Étant mort en 1437, il eut pour successeur à l'empire Albert II, duc d'Autriche, son gendre et son héritier, et par conséquent roi de Bohême et de Hongrie. Depuis Albert, mort en 1439, l'empire n'est plus sorti de la maison d'Autriche. Frédéric III, son cousin germain, fut élu en 1440, et régna jusqu'à 1493.

Après Sigismond l'empire passe à la maison d'Autriche.

---

## CHAPITRE IV.

### Fin de l'empire Grec.

État de Constantinople, lorsqu'en 1261 les Français en furent chassés.

Les Français, avec leur gouvernement féodal et leur barbarie, car alors ils étaient encore bien barbares, ruinèrent entièrement l'empire Grec. Il fut aussi aisé de le leur enlever, qu'il leur avait été facile de le conquérir : mais ce n'était plus le même empire qu'on reprenait sur eux. Très-borné en Asie, il était divisé en Europe en une multitude de souverainetés.

Avec beaucoup de courage, les Français travaillaient d'autant plus à se détruire réciproquement, qu'ils étaient tout-à-fait sans discipline. Soldats, et rien autre, ils achevèrent la ruine des arts et du commerce. Constantinople appauvrie n'avait plus de marine, elle n'en pouvait avoir, et cependant il en fallait une pour défendre ses côtes contre les infidèles. Tels étaient les restes de cet empire, d'où Michel Paléologue chassa les Français en 1261.

Cet empire divisé est déchiré par les différens partis.

Depuis ce temps, il semble que les désordres croissent, et que les guerres civiles se multiplient, et sont plus cruelles, à mesure que les Turcs font plus de progrès. Bien loin de se réunir contre



l'ennemi commun, les diverses factions s'allient tour à tour avec les sultans; et, pour se ruiner mutuellement, elles se ruinent toutes ensemble.

Les moines avaient envahi tous les principaux sièges; ils étaient le seul clergé, depuis que Théodora avait rétabli le culte des images. Loin du monde par leur institution, ils s'en rapprochèrent par un esprit différent, et ils le gouvernèrent pour le troubler. Ils entraient dans les conseils du prince, ils se mêlaient dans les assemblées, et dans les émeutes du peuple : en un mot, la guerre, la paix, tout se faisait par eux.

Ils occupaient les Grecs, naturellement sophistes, de mille questions subtiles qui souvent n'avaient aucun rapport au dogme, et qu'on traitait cependant comme essentielles. Les empereurs qui devenaient moines, parce qu'ils vivaient parmi des moines, s'occupaient également de ces questions. Plusieurs même se seraient crus coupables, s'ils les avaient négligées pour donner leurs soins au gouvernement. Ainsi la superstition, contraire à la religion comme à l'état, faisait naître continuellement de nouvelles disputes, qui produisaient sans cesse des schismes; et, animant les sectes les unes contre les autres, il en résultait des désordres d'autant plus funestes, qu'ils devenaient l'unique objet du gouvernement.

Pendant soixante ans que les Latins ont été maîtres de Constantinople, ils ont élevé une nou-

Il est troublé  
par les moines

Et par l'importance que le  
gouvernement  
donne à toutes  
les questions  
qu'ils dévont,

Et par les tentatives des empereurs grecs pour

se réunir avec  
l'église latine.

velle barrière entre les deux églises, parce qu'ils ont aliéné les Grecs de plus en plus. Les moines surtout ne voulaient pas entendre parler de la réunion; ils connaissaient trop la puissance des papes; et les moines conduisaient le peuple. Aussi les empereurs se sont-ils rendus odieux à leurs sujets, toutes les fois qu'ils ont cherché à s'unir de communion avec les Latins. S'ils y pensaient sincèrement, et pour le bien de la religion, on ne peut trop les louer : mais si c'était par politique, comme on a lieu de le croire, il fallait qu'ils fussent bien aveugles. Quels grands secours pouvaient-ils attendre des princes chrétiens dans le quatorzième siècle et dans le quinzième. Cependant ils venaient s'humilier aux pieds des papes, et ils parcouraient l'Europe, mendiant des secours qu'on ne pouvait pas leur donner. Tout annonçait donc la ruine d'un empire qui, mal gouverné depuis long-temps, ne pouvait plus se soutenir par lui-même. Je passe rapidement sur les causes intérieures de sa décadence, parce que vous les verrez ailleurs parfaitement bien développées <sup>1</sup>, et je viens aux causes extérieures.

Progrès des  
Turcs sous  
Othman et sous  
Orcan.

Lorsque les successeurs de Gengis-Kan conquièrent la partie de l'Asie mineure que possédaient les Turcs Seljoucides d'Iconium, plusieurs

<sup>1</sup> Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.

émirs turcs se retirèrent dans les montagnes, pour ne pas subir le joug des vainqueurs. Parmi ces rochers, ils se préparèrent à devenir eux-mêmes conquérans, en se formant à la tempérance et à la fatigue; et ils en sortirent au commencement du quatorzième siècle, pour ravager et envahir les provinces orientales de l'empire Grec. Othman, un de ces émirs, est celui qui se distingua le plus, et qui devait donner son nom à un nouvel empire. Orcan, son fils, qui lui succéda en 1326, fit de nouvelles conquêtes, pendant que Constantinople était troublée par l'ambition du gouverneur de Thessalonique : maître de Nicée, il en fit la capitale de ses états, et il se proposait de passer le Bosphore.

Cantacuzène, qui, ayant pris les armes, avait forcé l'empereur Jean Paléologue à le recevoir pour collègue, suspendit les projets d'Orcan, en lui donnant sa fille en mariage. Mais quelque temps après, connaissant la préférence du peuple pour Jean Paléologue, il abdiqua, et se retira dans un monastère. Ainsi il était tout à la fois moine et beau-père d'un Turc. Pendant le peu de temps qu'il régna, il donna au moins ses soins au rétablissement de la marine. Il nous a laissé sa vie écrite par lui-même, et quelques autres ouvrages.

L'abdication de ce prince fut suivie de quelques troubles; et Orcan, qui n'avait point fait alliance avec Paléologue, fit passer des troupes en Eu-

Cantacuzène  
collègue de Jean  
Paléologue.

Succès d'Or-  
can en Europe,  
et d'Amurath.

rope, et se rendit maître de la province de Charipolis. Amurath, son fils, eut encore de plus grands avantages. Il prit Andrinople, Philippopolis, soumit la Macédoine, l'Albanie et toute la Thessalie, à l'exception de Thessalonique. Bajazeth, son fils, surnommé Ilderim ou le Foudre, lui succéda.

Bajazeth l'entre-tient les troubles dans l'empire Grec.

Les désordres croissent à Constantinople. Andronic, à qui la passion de régner avait inspiré l'horrible projet d'égorger son père, Jean Paléologue, s'échappe de sa prison, et s'étant retiré auprès de Bajazeth, il en obtient des secours, avec lesquels il se rend maître de Constantinople. Jean Paléologue et Manuel, son second fils, sont traînés dans la prison où Andronic avait été enfermé.

1366.

Deux ans et demi après, ces deux princes s'échappent à leur tour. Ils obtiennent aussi de Bajazeth des secours avec lesquels ils recouvrent le trône. Ils s'engagent à l'accompagner dans ses expéditions; et ils forcent eux-mêmes les villes de leur dépendance à passer sous la domination des Turcs. L'empire Grec était presque réduit à la seule ville de Constantinople, en 1391, que mourut Jean Paléologue.

Il assiége Constantinople.

Manuel, qui était alors à la cour de Bajazeth, s'enfuit secrètement, et vient à Constantinople où il est reconnu empereur. Le sultan, qui veut se rendre maître de cette capitale, en ruine les environs et empêche les vivres d'y entrer.

Il défait Si-

C'étaient les commencemens du règne de Sigis-

mond en Hongrie. Ce prince, considérant que les Turcs, maîtres de la Bulgarie et de la Valachie, menaçaient déjà ses états, crut avec raison qu'il était de son intérêt d'empêcher l'entière ruine de l'empire Grec. Il avait pris la forteresse de Raach, et il formait le siège de Nicopoli, lorsque Bajazeth vint au secours de cette place.

*Sigismond, à qui les Français ont amené des secours.*

Un grand nombre de seigneurs français avait amené des troupes à Sigismond, et formait un corps considérable. Leur bravoure eût été d'un grand secours, s'ils avaient été plus dociles : mais ils dédaignèrent d'écouter les conseils du roi de Hongrie, qui savait mieux qu'eux la manière dont il fallait combattre les Turcs. Ils firent donc des prodiges de valeur : et en même temps ils entraînent dans leur déroute l'armée entière. C'est la justice que l'histoire rend à leur courage et à leur imprudence.

Bajazeth fit égorger cruellement tous les prisonniers, à l'exception de ceux dont il espérait une grosse rançon : mais il faut avouer qu'avant la bataille, les Français eux-mêmes lui avaient donné l'exemple de cette barbarie.

Sigismond, qui s'était rendu odieux par la sévérité avec laquelle il avait poursuivi les partisans de Charles de Duras, roi de Sicile, se rendit encore méprisable, en sacrifiant ses devoirs à ses plaisirs, dans un temps où il venait d'essuyer un échec aussi funeste. Il est un exemple de ce que

*Sigismond devient grand par les revers.*

deviennent les princes , lorsque aveuglés par une fausse grandeur ils se croient tout permis , et lorsque devenus malheureux ils s'instruisent par les revers. On le voit errer de province en province ; il est enfermé dans une prison par ses propres sujets ; il recouvre la liberté et la couronne ; il est élevé à l'empire , et il devient grand , parce qu'il sait mieux apprécier ce qu'il est. Vous l'avez vu donner la paix à l'Église.

Bajazeth, vainqueur de Sigismond, s'approcha bientôt de Constantinople. Il en ruina la campagne et les faubourgs. N'ayant pu s'en rendre maître, il revint l'année suivante. Il continua de la sorte pendant dix ans, et pressa si fort cette ville, qu'il la réduisit à la dernière extrémité. Il se préparait à donner l'assaut, lorsque son grand visir lui représenta que la prise de Constantinople armerait contre lui toute la chrétienté, et qu'il était plus prudent d'offrir la paix à l'empereur, dans une conjoncture où il pouvait lui faire la loi. Il fallait que ce visir connût bien mal l'état actuel des princes chrétiens, leur impuissance, leurs divisions et leur ignorance sur leurs vrais intérêts. Bajazeth cependant suivit ce conseil, et il accorda une trêve de dix ans à Manuel, à condition qu'on lui paierait un tribut de dix mille pièces d'or, qu'on bâtirait une mosquée dans Constantinople, et qu'un cadi y résiderait, pour y être le magistrat des mahométans.

Bajazeth, pouvant se rendre maître de Constantinople, accorde une trêve de dix ans.

Andronic, frère aîné de Manuel, étant mort, le sultan offrit à Jean Paléologue, fils de ce prince, de soutenir ses droits à l'empire, s'il lui promettait d'échanger Constantinoplè contre la Morée. Jean accepta la proposition, monta sur le trône, et refusa de faire l'échange. Quant à Manuel, forcé d'obéir aux ordres de Bajazeth, il abandonna ses états, et vint mendier des secours en Italie, en France, en Angleterre : mais les historiens ne parlent que des réceptions magnifiques qu'on lui fit partout.

Il dispose de l'empire grec.

Bajazeth commençait donc à commander dans Constantinople, il étendait son empire, et il paraissait n'avoir que des ennemis peu redoutables, lorsque tout à coup il fut arrêté au milieu de ses succès.

Il est défait par Tamerlan.

Alors un Tartare conquérait la Perse, l'Inde, la Syrie et plusieurs autres provinces. Tamerlan, c'est ainsi que nous le nommons, sortait de la Sogdiane, aujourd'hui le pays des Usbecks. Quoique né sans états, ses conquêtes égalaient presque celles de Gengis-Kan, dont on prétend qu'il descendait par les femmes. Appelé par les émirs turcs et par Manuel, il envoya des ambassadeurs à Bajazeth, pour lui déclarer la guerre, s'il ne restituait les pays dont il s'était injustement emparé. Au milieu des ravages qu'il faisait lui-même, il voulut que la justice parût une fois du côté de ses armes. Bajazeth marcha contre ce nouvel ennemi,

1402.

fut vaincu, fait prisonnier, et mourut bientôt de chagrin dans sa prison. On fait monter le nombre des morts à plus trois cent quarante mille. Cette grande bataille se donna près de Césarée en 1402.

Les desseins  
des Turcs sus-  
pendent la ruine  
de Constantino-  
ple.

Manuel, ayant appris la victoire de Tamerlan, revint à Constantinople. L'empereur Jean, qui en fut chassé, obtint dans la suite la ville de Thessalonique, et se fit moine sur la fin de sa vie. Tamerlan, qui tourna ses armes d'un autre côté, mourut peu d'années après dans une grande vieillesse. Enfin les émirs turcs, rétablis dans leurs possessions, déchirèrent l'empire ottoman, tandis que les fils de Bajazeth, armés les uns contre les autres, en disputaient les restes. Cette guerre dura jusqu'en 1413, que Mahomet, vainqueur de Moïse son frère, raffermir de nouveau la puissance ottomane. Voilà les causes qui suspendirent la ruine de l'empire Grec. Manuel vécut même en paix avec Mahomet, à qui il avait donné des secours contre Moïse.

Amurath II  
est sur le point  
de prendre Con-  
stantinople.

1422.

La guerre recommença sous Amurath II, fils de Mahomet. Manuel se vit assiégé dans Constantinople, pour avoir voulu semer la division parmi les Turcs. Cette ville fut sur le point d'être prise. Les Grecs, qui la défendirent par leur courage, dirent qu'ils avaient vu la Vierge combattre à leur tête, et qu'elle avait jeté l'épouvante parmi les Ottomans, qui l'avaient vue comme eux. Manuel obtint la paix, et mourut la même année avec l'ha-

1425.



bit de moine et le nom de Mathieu, qu'il prit deux jours avant sa mort. Jean Paléologue son fils et son successeur, est le même que nous avons vu au concile de Ferrare et de Florence.

Après la mort d'Albert d'Autriche, empereur et roi de Bohême et de Hongrie, les Hongrois, à l'exclusion du fils posthume de ce prince, avaient donné la couronne à Ladislas, roi de Pologne. Presque aussitôt Ladislas attira les Turcs dans ses nouveaux états, et Belgrade, assiégée, ne fut sauvée que par la valeur et la conduite de Jean Hunniade, gouverneur de Transylvanie. Amurath revint l'année suivante; mais toujours défait par Hunniade, il fut enfin contraint de demander la paix, et on fit une trêve de dix ans. Le sultan qui préférait la retraite aux grandeurs abdiqua, et laissa la couronne à son fils Mahomet II.

Les Turcs observaient exactement le traité fait avec Ladislas, et comptant sur la même exactitude de la part des chrétiens, ils avaient dégarni leurs provinces d'Europe, et fait passer en Asie la plus grande partie de leurs forcés. Jean Paléologue jugea ce moment favorable pour repousser les infidèles au delà du Bosphore. Eugène IV en pensa de même, ainsi que le cardinal Julien, légat en Allemagne, célèbre par le zèle avec lequel il avait poursuivi les Hussites, et par la défaite des armées qu'il avait conduites contre eux.

Cependant les Hongrois se faisaient quelque

Jean Hunniade, vainqueur d'Amurath II, délivre Belgrade, et force le sultan à la paix.

1442.

Les chrétiens se proposent d'abuser de la bonne foi avec laquelle les Turcs observent le traité.

Eugène IV et

le cardinal Ju-  
lien lèvent les  
scrupules.

scrupule de rompre une trêve jurée sur l'Évan-  
gile. Le cardinal légat les rassura, en leur prou-  
vant qu'ils ne devaient pas se mettre en peine  
d'observer un traité contraire aux intérêts des  
princes chrétiens, fait à l'insu du pape, et qui  
devenait nul aussitôt que le pape le désapprouvait.  
Il prouva même qu'il y aurait de la perfidie à être  
fidèle à ce traité impie; c'est ainsi qu'il le qualifiait.  
Il semble que Julien faisait au moins ces raison-  
nemens trop tard; car il avait été présent à ce  
traité impie, et quoiqu'avec quelque répugnance,  
il y avait donné son consentement. Les ordres du  
pape vinrent à l'appui des raisons du légat; Eu-  
gène IV ordonna de rompre la trêve, déclarant  
Ladislas délié de tout serment; et on reprit les  
armes.

Amurath II  
défait les Hon-  
grois dans la  
Bulgarie.

1444.

Comme Mahomet était jeune encore, les Turcs  
invitèrent Amurath à reprendre la couronne, pour  
marcher à leur tête. Ce prince sortit donc de sa  
solitude, repassa la mer, et défit les Hongrois  
dans la Bulgarie, près de Varne. Ladislas et Julien  
perdirent la vie. Amurath, après cette victoire,  
abdiqua pour la seconde fois; mais une nouvelle  
guerre le força bientôt à reprendre la couronne.

Il ne peut  
forcer Scander-  
berg dans la ville  
de Croie.

Bajazeth, ayant fait la conquête de l'Albanie,  
avait emmené en ôtage Georges Castriot, fils d'un  
seigneur du pays. Cet enfant, élevé dans la cour  
ottomane; joignait à la figure, l'esprit, le cou-  
rage et l'adresse. Les janissaires l'estimaient et

l'aimaient ; ils l'appelaient Scanderberg, d'un nom composé de celui d'Alexandre, et Amurath lui donnait insensiblement toujours plus de part dans sa confiance.

Sur ces entrefaites, le père de Scanderberg étant mort, ce jeune homme ose former le projet de recouvrer la ville de Croie, qui lui appartenait. Il arrache au secrétaire du visir un ordre au gouverneur de lui remettre cette place. Il s'échappe, vient à Croie, égorge la garnison ottomane, et met la ville en état de défense. Amurath se présente bientôt devant Croie ; deux fois il en forme le siège, et deux fois il est obligé de le lever, et il meurt sans pouvoir s'en rendre maître.

Jean Paléologue, mort en 1445, n'avait point laissé d'enfant. Ses frères qui avoient troublé l'empire pendant sa vie, continuèrent à le troubler. Enfin Constantin l'emporta sur ses frères Thomas et Démétrius, à qui cependant il fut obligé de céder les états qu'il avait avant de monter sur le trône. Vous voyez que les Grecs avaient appris des Français à donner des seigneuries aux princes du sang, et que cet usage de démembrer l'empire s'était établi précisément dans les temps où les provinces étaient envahies par les Turcs.

Enfin Constantinople est assiégée par Mahomet II. Constantin Paléologue est tué sur la brèche. La ville est prise d'assaut, et tout ce qui échappe au fer des Ottomans est réduit en esclavage.

L'empire grec se démembrait pour donner des apanages aux princes du sang.

Prise de Constantinople par Mahomet II. 1453.

Deux partis, qui s'anathématisaient, divisaient alors la ville.

Les Grecs se défendirent avec la valeur qu'inspire le désespoir. Mais il ne faut pas oublier de remarquer, que dans le temps même que la mort ou l'esclavage les menaçaient, ceux qui voulaient l'union avec l'église latine, et ceux qui ne la voulaient pas, formaient encore deux partis qui s'anathématisaient, sans considérer que Mahomet allait bientôt terminer cette question. Telle est la fureur avec laquelle ce peuple s'était toujours occupé de ses disputes.

Mahomet II est arrêté dans ses conquêtes.

Mahomet fit encore de grandes conquêtes en Europe et en Asie. Cependant ses armées échouèrent toujours contre Scanderberg. Elles échouèrent encore contre les chevaliers de Rhodes, aujourd'hui les chevaliers de Malte, et Hunniade lui fit lever le siège de Belgrade.

Mahomet n'ayant pu se rendre maître de l'île de Rhodes, envoya dans la Pouille une armée qui forma le siège d'Otrante. Cette place fut prise d'assaut en 1480. Mais le sultan étant mort l'année suivante, Ferdinand, fils naturel et successeur d'Alphonse, la recouvra en accordant aux Turcs une capitulation honorable.

---

## CHAPITRE V.

Considérations sur les peuples de l'Europe depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à la chute de l'empire grec.

Chaque homme borné à ses propres forces, sent toute sa faiblesse, et ce sentiment le met dans la nécessité de se joindre à d'autres. Les hordes se forment donc; mais deux choses déterminent à peu près le nombre des individus qu'elles doivent contenir: d'un côté il faut que le nombre soit assez grand pour que chacune trouve dans le sentiment de ses forces, la confiance de résister ou d'attaquer avec avantage; et de l'autre il faut que suivant les pays, il soit plus ou moins borné, afin que la troupe entière puisse subsister dans les lieux où elle erre. Quand la population trop accrue dérange cette proportion, les révolutions naissent les unes sur les autres, les troupes se poussent, se divisent, se réunissent et débordent de toutes parts.

Les hordes n'ont aucune expérience pour se conduire dans des circonstances aussi différentes de celles où elles étaient auparavant: néanmoins elles conservent encore la même confiance; se conduisant par instinct comme elles se sont tou-

Pourquoi l'Europe a tant de peine à se civiliser.

jours conduites, et ne comprenant pas pourquoi elles n'ont plus les mêmes succès. Si au milieu de ces désordres un chef joint à l'instinct un peu plus de réflexion que les autres, il lui sera facile de forcer plusieurs troupes à marcher sous ses ordres, et de devenir un conquérant; mais ces Barbares seront dans les conquêtes où ils se seront fixés, ce qu'ils étaient dans les vastes campagnes où ils erraient; c'est-à-dire, qu'incapables de réfléchir sur la nouveauté de leur situation, ils n'auront encore pour règles que leur instinct: voilà pourquoi depuis la ruine de l'empire d'Occident l'Europe a tant de peine à se civiliser.

La Grèce avait  
eu moins d'ob-  
stacles à se poli-  
cer.

Dans la Grèce les mêmes désordres ont eu des suites bien différentes; car les peuples las de guerre, songèrent de bonne heure à se donner des lois; ils en demandèrent, et ils se soumirent au moins sans répugnance à celles qui leur furent offertes. Tout occupés des soins d'établir la meilleure forme de gouvernement, ils firent naître plusieurs législateurs, et ils se civilisèrent au point que malgré la multitude des cités différemment gouvernées, ils se regardèrent pendant un temps comme une société de concitoyens. Or pourquoi les Européens n'ont-ils pas senti comme les Grecs le besoin des lois? Il semble que les désordres croissant à proportion de la grandeur des états, ce besoin devait être encore plus sensible pour eux.

C'est que les Grecs étaient pauvres, et que les Européens étaient riches. Il était naturel que les Grecs sans avarice, parce qu'ils étaient sans richesses, préférassent la paix à des guerres destructives; et, qu'au contraire, les Européens que l'usage des richesses avait rendus avarés, préférassent la guerre qui les avait enrichis, et qui paraissait pouvoir les enrichir encore. Devenus tout à coup riches parce qu'ils avaient dépouillé les vaincus, il fallait bien que dans l'espérance d'acquérir de nouvelles richesses, ils armassent continuellement pour se dépouiller tour à tour eux-mêmes.

La barbarie qui se répand dans l'Europe après la ruine d'Occident est donc bien différente de celle que nous avons vue en Grèce, parce qu'elle a tous les vices des nations que le luxe a corrompues : tous ces barbares ne se meuvent que par un instinct aveugle, comme des troupeaux de bêtes féroces. L'argent est l'unique proie qui les attire; et ils se déchirent pour se l'arracher mutuellement. S'ils forment différentes nations qui paraissent se gouverner par des coutumes ou par des lois, ces nations ne savent point ce qu'elles se doivent, elles sont encore les unes par rapport aux autres aussi sauvages qu'elles pouvaient l'être, lorsqu'elles étaient des hordes errantes dans les forêts du nord.

Cet esprit sauvage se perpétue de siècle en

Les Grecs sentaient le besoin des lois, parce qu'ils étaient pauvres; les Européens ne le sentent pas, parce qu'ils sont riches.

La barbarie des nouveaux peuples de l'Europe est bien différente de celle des anciens peuples de la Grèce.

Ils conservent

long temps leur caractère sauvage.

siècle ; l'avidité l'entretient ; une fausse gloire lui fait prendre de nouvelles forces ; et les meilleurs esprits sont entraînés par l'instinct barbare qui arme tous les peuples. Charlemagne, ce grand législateur qui civilisa les Français pour un moment, était encore un sauvage par rapport aux Saxons. Le plus juste des rois, saint Louis.... Je n'ose continuer, je respecte en lui une erreur qui ne déshonore que son siècle.

Après Charlemagne ils s'abandonnent à de nouveaux désordres.

La sagesse de Charlemagne passa avec lui. Comme chaque peuple, chaque corps même se croit puissant, la force dans laquelle on met toute sa confiance devient encore l'unique règle. Bien loin de sentir le besoin des lois, on néglige, on proscriit celles qu'on a, et on craindrait de s'en donner de nouvelles. Ainsi les désordres croissent et se multiplient.

Un instinct brutal les conduit dans toutes leurs entreprises.

Mais ces Barbares, plus avides qu'ambitieux, conduiront-ils au moins leurs entreprises avec quelque lumière ? Non, c'est encore l'instinct qui les guide. Armés sans avoir d'objet fixe, ils ne connaissent ni leurs ressources ni celles de leurs ennemis ; ils ne méditent point sur les moyens de surmonter des obstacles qu'ils ne prévoient pas ; ils ne savent ni temporiser, ni saisir le moment d'agir, ni profiter de leurs avantages pour faire une paix utile : souvent les succès leur deviennent aussi funestes que les revers, et après s'être battus pour se battre, ils quittent les armes



par lassitude, pour les reprendre bientôt à contre-temps.

S'ils font des traités, la justice n'en dicte pas les articles; ils ne la connaissent pas; ils cherchent à se surprendre; le plus faible cède au plus fort; ils ne respectent pas les engagemens les plus sacrés : ils se font une si grande habitude de violer leurs sermens qu'il leur paraît tout naturel de les violer; et ils en forment le dessein au moment même qu'ils s'engagent. S'il est honteux de recevoir la loi de son ennemi, s'il est encore plus honteux de manquer à la foi jurée, s'il l'est plus encore d'abuser de la religion pour être parjure, quelle est la nation de l'Europe qui ne s'est pas couverte d'ignominie?

Les peuples n'imaginaient donc pas avoir à remplir des devoirs respectifs; mais les citoyens, si l'on peut donner ce nom à ces sauvages fixés en Europe, n'imaginaient pas davantage qu'il fût de leur intérêt de se lier par des obligations réciproques. Le roi, le clergé, la noblesse et le peuple, tous étaient ennemis; et souvent le chef d'une religion de paix, ennemi tour à tour des uns et des autres, armait lui-même toute la chrétienté. Au milieu de ces désordres, chacun usurpe, personne ne connaît ses droits : les prétentions naissent de toutes parts. On cède ce qu'on doit défendre, on défend ce qu'on doit céder, et la confusion vient au point qu'il semble n'y avoir ni état

Injustes et parjures, ils n'ont aucune idée de justice.

Ils ne connaissent pas les devoirs de nation à nation, ni même ceux de citoyen à citoyen.

ni religion. C'est qu'il n'y avait point de mœurs, et malheureusement il était difficile qu'ils s'en formât.

Quelle sorte  
d'égalité con-  
tribue au bon-  
heur d'une na-  
tion.

Toute l'histoire démontre qu'il y a plus de mœurs dans un peuple, à proportion qu'il y a moins d'inégalité parmi les citoyens. La Grèce en donne plusieurs exemples; et Lacédémone, où les fortunes étaient égales, conserva ses vertus pendant plusieurs siècles. Ce n'est pas qu'on doive entreprendre d'établir une égalité parfaite dans tous les temps, et surtout dans les grands empires. Ce projet causerait de nouveaux troubles; et à peine serait-il exécuté, qu'il se détruirait de lui-même. Mais si chaque citoyen jouit de tout ce qui est nécessaire à sa condition; si au lieu d'être sous la domination absolue d'un autre homme, il n'obéit qu'à des magistrats qui obéissent eux-mêmes aux lois, il y aura dès lors assez d'égalité parmi eux, puisque les lois commanderont seules, et que sous leur protection, chacun à l'abri de toute injustice, disposera de ce que le sort ou son industrie lui aura donné en partage.

Il y a une  
inégalité odieu-  
se qui la ruine.

Lors de l'expulsion des Tarquins, il restait une inégalité odieuse entre les patriciens et les plébéiens. Si elle eût subsisté, Rome eût péri de bonne heure, et son nom peut-être ne fût pas venu jusqu'à nous. Cette inégalité disparut, à mesure que les plébéiens s'élevèrent aux magistratures, et alors les Romains acquirent ces vertus qui les préparaient à la conquête du monde. Ce-

pendant les dépouilles des nations ramènent une inégalité encore plus funeste ; il n'y a plus que des riches et des pauvres ; les mœurs se corrompent, elles entraînent la ruine de la république ; elles se corrompent encore, et l'empire n'est plus.

Mais une inégalité plus grande encore, c'est celle qui s'établit avec le gouvernement féodal. Le peuple entier, quoiqu'asservi, ne l'était pas partout également. Les seigneurs pouvaient disposer de tout, ils mettaient leurs volontés à la place des lois ; mais toujours inégaux entre eux, ils haussaient, ils baissaient tour à tour, et mille causes variaient leur situation respective. Le clergé se voyait au-dessus des seigneurs laïques ; et au-dessous, suivant qu'on méprisait ou qu'on redoutait les censures, et qu'on se conduisait par avarice ou par superstition. Enfin une multitude d'ordres religieux formait dans l'état des corps inégaux par les richesses ou par la considération dont ils jouissaient. Ils n'appartenaient proprement ni à la classe du clergé, ni à celle de la noblesse, ni à celle du peuple ; ils formaient eux-mêmes plusieurs classes différentes, jalouses entre elles, ennemies de toutes les autres, et ambitieuses de s'élever à tout. Ils se mêlent dans les différends qui arment les puissances ; ils excitent les peuples à la révolte ; souvent même ils troublent le monde par des questions frivoles et ridicules. Lorsqu'il y a tant de classes, et tant

*La plus pernicieuse est celle qui a été produite par le gouvernement féodal et par les ordres religieux.*

d'inégalité parmi elles, faut-il s'étonner, si les intérêts se multiplient et se croisent continuellement ? Cependant une nation n'est véritablement civilisée, qu'autant qu'elle forme un corps de citoyens unis par un intérêt commun.

L'idée qu'on se faisait de la noblesse dans ces temps, prouve encore combien on était barbare. Que les magistratures laissent de la considération à ceux qui les ont exercées ; que cette considération passe même des pères aux fils, c'est ce qui doit naturellement s'établir partout où il y a des hommes qui s'intéressent à la patrie. Il y aura donc des familles plus illustres, parce qu'elles auront donné plus de magistrats ; mais cette distinction excitera l'émulation, sans altérer l'égalité ; parce que dans ces familles comme dans les autres, on ne naîtra que simple citoyen, et que la naissance ne donnera aucun titre, aucun privilège, aucun droit. Telle a été la noblesse chez les Romains. Les petits-fils d'Auguste même n'étaient que simples particuliers ; et ils n'eurent de titre, que lorsqu'on les eût créés princes de la jeunesse. Tibère, après son adoption, rentrait dans la classe des citoyens, lorsqu'il n'était pas revêtu de la puissance tribunitienne. Claude, quoique parent des empereurs, quoique descendu d'une longue suite d'aïeux et de magistrats, ne fut rien jusqu'au temps où Caligula le fit consul. Mais il est inutile de multiplier les exemples, ce n'est que

Il y a une noblesse qui ne détruit pas l'égalité.

dans le bas-empire que des titres fastueux, multipliés sans discernement, commencèrent à devenir héréditaires dans quelques familles.

Le gouvernement féodal introduisit insensiblement une façon de penser encore plus absurde. Un château fortifié donnait la noblesse à un brigand auquel il servait de retraite; et tant que ce château appartenait à la même famille, il transmettait la noblesse des pères aux fils; on naissait donc noble parce qu'on naissait brigand.

Il semble d'abord que les seigneurs auraient dû attacher toute la considération à la profession des armes et aux fonctions de la justice; puisqu'ils ne connaissaient eux-mêmes d'autre métier que celui de la guerre, et qu'ils s'étaient arrogé le droit de rendre seuls une espèce de justice à leurs sujets; mais parce qu'ils conservaient leurs terres, dans le temps qu'ils perdaient leur droit de guerre et leurs tribunaux de justice, il arriva que la terre seule fit le noble, et que les fonctions militaires et civiles ne purent pas donner la noblesse. En vain comptait-on parmi ses aïeux des officiers-généraux et des magistrats du premier ordre; on était roturier si l'on ne venait pas de quelque seigneur qui eût au moins été maître d'un château. Les titres de duc, de comte, etc., qui dans les commencemens étaient des titres de magistratures, n'appartinrent plus qu'aux seigneurs qui, possédant de grandes terres, étaient

*Opinion absurde de nos ancêtres, qui ont imaginé que la terre fait le noble.*

regardés comme les premiers de l'état ; cependant , par une contradiction ridicule , cette haute noblesse était jugée dans les parlemens par des magistrats qu'elle traitait de roturiers.

Cette noblesse est le principe d'une inégalité odieuse.

Cette noblesse qu'une famille tient de sa terre, sans avoir jamais rendu aucun service à l'état , est certainement le plus absurde de tous les préjugés. Elle est aussi le principe de l'inégalité la plus odieuse ; car plus ces nobles inutiles se croient élevés , plus ils mépriseront les ordres inférieurs ; et plus ceux-ci se sentent méprisés , plus ils concevront de haine contre la noblesse. Vous avez vu les magistrats toujours occupés des moyens d'humilier les nobles , et quelquefois le peuple armé pour les exterminer.

Les peuples qui ont envahi l'Occident , deviennent plus féroces qu'ils ne l'étaient.

Si nous considérons les Barbares au moment qu'ils envahirent les provinces de l'empire , nous les trouvons tous moins sauvages les uns par rapport aux autres ; car ils jouissaient tous des mêmes droits , ils étaient égaux , et ils ne connaissaient pas ces différences humiliantes , qui font que dès le berceau les hommes sont de différentes espèces.

Bien loin de s'instruire par l'expérience , ils répètent les mêmes fautes.

Tous ces sauvages sont donc devenus pires , en se fixant. D'abus en abus , de crimes en crimes , ils se font des droits par des forfaits. L'instinct qui les pousse ne leur permet pas de profiter de leurs malheurs. Dans une ignorance profonde du passé , et même du présent , ils font les mêmes

fautes parce qu'ils les ont faites. Combien de rois détrônés en Angleterre ! Cependant ils le sont tous pour avoir tenu la même conduite. Philippe le Bel divise et ruine la France ; ses successeurs la divisent et la ruinent. Ils se font faux-monnayeurs , et ils croient de la meilleure foi du monde user d'un droit qu'on ne peut leur contester. Ils n'ont garde de prendre saint Louis pour modèle ; s'ils conservent un souvenir confus de ce roi juste , ils ignorent ce qu'il a fait , et bien loin de marcher dans le chemin qu'il leur a tracé , ils vont au gré de leurs passions , et par conséquent au hasard. La politique si vantée des papes n'est pas plus éclairée. Ils se servent des excommunications , comme tous les animaux se servent des armes que la nature leur a données ; encore ne savent-ils pas juger de leurs forces. S'ils ont réussi parce qu'ils ont trouvé peu de résistance , ils tentent de plus grandes entreprises où ils échouent ; ils les tentent de nouveau pour échouer encore ; celui qui succède , ne sait pas se corriger sur les fausses démarches de celui qui l'a précédé. Ils scandalisent toute la chrétienté ; ils la soulèvent contre eux ; ils ont un juge dans les conciles qu'ils sont forcés de convoquer ; et ils mendient la protection des souverains qu'ils regardaient auparavant comme les sujets du saint-siège. Le clergé en butte aux papes , aux rois , à la noblesse , aux moines et au peuple , se conduit tout aussi

inconsidérément, et ne sait conserver ni ce qu'il usurpé, ni ce qu'il acquiert à juste titre. La noblesse enfin que l'avidité et la superstition enhardissent et intimident tour à tour, fait tout à contre-temps; et va tomber sous les efforts des magistrats qu'elle méprise. Celui qui considère ces désordres, peut-il s'étonner si les papes, les rois, le clergé, les suzerains, les seigneurs et tous les peuples sont exposés à des révolutions continuelles? Il faut bien que la fortune varie sans cesse, puisque partout on se conduit sans principes, et qu'il n'y a de mœurs nulle part.

Dans ces siècles barbares, les hommes les moins civilisés sont sans doute ceux que nous nommons les grands; ils ont l'ignorance des sauvages, en ont la valeur brutale et avide, ils en ont en un mot les mœurs, et ils y joignent tous les vices que donnent les richesses jointes à la puissance. Mais on les ruinera plutôt qu'on ne les civilisera, parce que la confiance qu'ils mettent en leurs forces ne leur permet pas de sentir le besoin des lois, et que les flatteurs qui les entourent, leur permettent encore moins de sentir le besoin d'acquérir des lumières.

Cependant le commerce enrichit quelques villes d'Italie; un nouveau luxe se répand. Les papes l'apportent en France. Leurs légats le laissent dans toutes les cours; et les peuples deviennent plus polis, sans se civiliser davantage et sans se po-

Chez toutes les nations les grands sont encore plus féroces que les autres.

Le luxe les polit sans les civiliser et sans les policer.



licer. Tâchons de nous faire des idées exactes.

Un peuple se civilise à mesure qu'il quitte les mœurs qu'il avait quand il était barbare. Il se police, lorsque obéissant à des lois qui préviennent les désordres, il se fait une habitude des vertus sociales. Les Grecs commencèrent à se civiliser avant Lycurgue et Solon, ils se policèrent dans les siècles de ces deux législateurs, et ils se polirent dans celui de Périclès.

Les siècles de l'atticisme, de l'urbanité, de l'élégance, les siècles polis, qu'on regarde comme les plus florissans, sont donc l'époque de la décadence des mœurs et des états. Alors en effet le luxe règne; la considération ne s'accorde qu'aux richesses; en conséquence chacun veut se distinguer par la magnificence des habits, des équipages, etc. Parce que les arts et les lettres fleurissent, on a des collections de tableaux dont on ne connaît pas le prix, et des bibliothèques qu'on ne lit pas; parce qu'il est du bel air de se montrer partout, on promène son ennui de maison en maison, pour l'échanger contre celui des autres. La journée se termine par un souper, où les mets sont des poisons apprêtés avec délicatesse; et on baille parce qu'on ne sait que dire et qu'on est ennuyé d'entendre. *Hélas! les indigestions sont pour la bonne compagnie*, a dit un grand poëte. Ne présumez-vous pas de là que la bonne compagnie fait tristement bonne chère, et que l'en-

En quoi diffé-  
rent ces trois  
expressions.

Vices des siè-  
cles polis.

nui contribue beaucoup aux indigestions? Voilà cependant les hommes des siècles polis; plus ils s'amollissent et se corrompent, plus ils applaudissent à leurs vices. Il n'y a plus de bien public, plus de patrie, mais seulement des abus qu'on fronde et qu'on défend. La frivolité qui donne le ton à tous, ne permet pas de s'occuper de choses sérieuses. On en parle tout au plus dans la nouveauté; on s'en ennue presque aussitôt; et on passe à des riens, pour se procurer des amusemens qu'on cherche toujours et qu'on trouve rarement.

Lorsque ces temps de corruption sont arrivés, il faut se tenir à l'écart pour être heureux;

Quand on ne connaît pas le monde, on l'imagine tout autrement, et on juge, par exemple, que Paris est la ville des plaisirs; mais puisque vous n'êtes pas fait pour y vivre, il faut vous apprendre que vous n'avez rien à regretter.

A Paris, les hommes les plus heureux ne sont pas enveloppés dans le tourbillon du monde; ils se tiennent à l'écart. Occupés par état ou par goût, ils ne cherchent de délassement que dans une compagnie d'amis choisis, occupés comme eux. Ils ne s'ennuient jamais quand ils sont ensemble, parce que leur conversation a toujours un objet. S'ils se taisent, ils ne s'ennuient pas encore, parce qu'ils ne se sont pas imposé la loi de parler, comme font ceux qui u'ont rien à dire. Chacun pense alors à quelque chose, ou à rien s'il veut; mais il est à son aise, et il a le plaisir de sentir que s'il rompt

le silence, il sait à qui parler. Un homme désœuvré serait le fléau d'une pareille société.

Or, vous pouvez trouver ce bonheur à Parme. Faites un choix d'amis véritablement aimables : mais j'ai peur que vous ne saisissiez mal ma pensée. Je n'appelle pas aimable un homme qui vous plaira par ses flatteries ; qui ne vous amusera que par des contes frivoles ; qui vous fera rire de quelque courtisan auquel il donnera des ridicules ; qui vous arrachera à vos devoirs pour vous livrer à vos passions ; un mauvais plaisant, un bouffon, etc. J'appelle donc véritablement aimable un homme vrai, sincère, discret, éclairé, vertueux, en un mot. Il aimera votre gloire : en se rendant digne de votre amitié, il vous rendra digne de la sienne. Vos devoirs lui seront chers ; il vous aidera à les remplir. Si vous avez de pareils amis, vous trouverez le plaisir et dans vos occupations et dans vos délassemens ; si vous en aviez d'autres, vous vous ennuierez à Paris comme à Parme. Après cet écart qui a soustrait à vos yeux pendant un moment les peintures hideuses de tant de siècles, je reviens à nos malheureux ancêtres.

Ils n'étaient pas civilisés, puisqu'ils avaient conservé la barbarie de leurs premières mœurs ; ils n'étaient pas policés, puisqu'ils n'avaient pas contracté l'habitude des vertus sociales. Or, si l'atticisme et l'urbanité ont été l'époque de la décadence des Grecs et des Romains, que sera en

*Et se faire des amis éclairés et vertueux.*

*Les peuples de l'Europe sont polis avant d'avoir été civilisés et policés.*

Europe l'élégance qui se répand parmi des Barbares?

La mollesse prépare des révolutions dans le gouvernement.

Vous ne vous y attendez pas; elle sera le salut des Européens. Ces âmes féroces qui ne pouvaient plier sous le joug des lois, plieront enfin sous les vices du luxe. A mesure qu'elles s'amoliront, l'anarchie cessera, des temps plus heureux commenceront, et il se formera de plus sages gouvernemens : c'est ainsi que l'ordre doit renaître. Vous prévoyez qu'ayant un principe vicieux, il sera toujours vicieux lui-même.

La politesse des 12, 13 et 14 siècles était encore bien grossière.

Au reste cette politesse, à laquelle je donne le nom d'élégance, était encore bien grossière, car la chevalerie en était l'école; et les hommes les plus polis des douzième, treizième et quatorzième siècles étaient ces chevaliers qui, enfermés dans des armures de fer, couraient le monde sous prétexte de redresser les torts. Cette politesse qui amenait insensiblement la mollesse des mœurs, était de l'élégance pour eux. Aussi vit-on qu'ils commençaient à s'armer par ostentation, et qu'ils ne cherchaient plus les dangers avec le même fanatisme. On voit encore qu'ils se multipliaient à mesure qu'il était moins honteux de fuir le péril, et c'est une nouvelle cause qui préparait la ruine de la chevalerie. La décadence en est déjà sensible dès la fin du quatorzième siècle.

Lorsque les Grecs et les Romains s'amolissaient, on

Lorsque les Grecs et les Romains se formaient à cette élégance qui accompagne le luxe, il res-

tait encore des vestiges des anciennes mœurs ; on se plaignait des progrès de la corruption ; on gémissait sur les ordres auxquels on n'avait pas la force de remédier. On réclamait, quoique inutilement les lois ; on parlait de justice ; on en conservait au moins quelque idée. Voilà pourquoi , lorsque la Grèce penche vers sa ruine , il s'y forme encore une république qui intéresse par ses vertus : et voilà pourquoi les Romains sont encore capables d'être heureux sous des empereurs tels que les Titus, les Trajans et les Antonins.

pouvait au moins réclamer les anciennes mœurs ;

Il n'en était pas de même des Européens qui se sont polis sans avoir été civilisés. Quelles mœurs pouvaient-ils regretter ? Quelles lois auraient-ils réclamées ? Avaient-ils jamais eu quelque idée de justice ? Il faut donc qu'ils s'abandonnent brutalement à de nouveaux vices sans rien prévoir , sans s'apercevoir même qu'ils deviennent pires. Comment des Philippe Auguste , des saint Louis et des Charles V feraient-ils le bonheur de ces peuples abrutis ? Ils peuvent tout au plus diminuer les désordres et produire un bien passager.

Mais les Européens , qui n'ont jamais été vertueux s'abandonnent brutalement à la mollesse , sans pouvoir regretter le passé.

Rien n'est plus étrange que la confusion où nous avons vu l'Europe. Quelquefois on ne sait pas ce qui donne des droits au trône. Les prérogatives royales n'ont rien de fixe. Souvent on ne peut dire si la nation qui parle de privilèges est

Confusion où se trouvait l'Europe.

rebelle ou ne l'est pas. Le peuple, la noblesse, le clergé, le souverain pontife n'ont pour droits que des prétentions contestées. Les deux puissances ont-elles des limites? Sont-ce les papes ou les rois qui doivent gouverner l'Europe? A qui appartiennent les biens temporels des églises? Est-ce aux ecclésiastiques? Est-ce à la cour de Rome? Est-ce aux princes? Qui doit nommer aux bénéfices vacans? Quelles conditions rendront canonique l'élection du successeur de saint Pierre? Vous le voyez; telle était la confusion, que souvent toutes ces questions n'étaient, ou même ne pouvaient être résolues que par la force; et on ne voyait que des sujets de guerre entre l'état et l'Église, la nation et le souverain, le clergé, la noblesse et le peuple.

Dans ce désordre les peuples sont les victimes des querelles des princes. Ce sont autant de proies qu'ils s'arrachent; ils en disposent comme de leurs bêtes; ils acquièrent des droits sur eux par des mariages; ces droits presque toujours équivoques multiplient les concurrens; et pour mettre le comble à cet abus, Jeanne II adopte deux princes, et tous deux croient, en vertu de cette adoption, que le royaume de Naples leur appartient.

Quelle que soit la barbarie de ces siècles, vous y trouverez, Monseigneur, de grandes leçons, si vous savez les étudier. Vous verrez que les hommes ne sont heureux qu'autant qu'ils sont justes; que

Les peuples deviennent la proie des souverains.

Ces siècles corrompus offrent de grandes leçons aux princes.

la justice est l'effet de la tempérance et du travail ; qu'elle ne saurait se trouver où ces vertus premières ne sont pas ; et que les richesses , bien loin d'être un signe de la prospérité des états , sont l'augure d'une décadence prochaine. En effet l'inégalité odieuse qu'elles amènent , divise nécessairement tous les ordres ; elle les affaiblit par conséquent , et elle tend même à les ruiner les uns par les autres , si la nation conserve quelque reste de courage. C'est alors le siècle des attentats : on commet hardiment les plus grands crimes , et les succès paraissent justifier les forfaits. Cependant la mollesse , l'oisiveté et les autres vices du luxe énervent insensiblement ces âmes féroces : on commence à se piquer de politesse et d'élégance ; on raffine sur les choses frivoles , et les mœurs , plus corrompues , paraissent adoucies , parce que les vices qui règnent sont ceux des âmes lâches. Si les Romains et les Grecs n'ont plus eu de patrie lorsqu'ils ont accordé toute la considération aux richesses , que pouvaient devenir des peuples tout à la fois barbares et riches ? Aussi pouvez-vous remarquer que jusqu'au quinzième siècle , les Européens n'ont point connu la liberté , et qu'ils n'ont combattu que pour la licence. Les républiques même qui se sont formées , en sont une preuve ; et si la Suisse mérite d'être exceptée , c'est que les Suisses étaient pauvres.

Plus vous réfléchirez sur les mœurs de toute

hommes qu'ils ont produits, prouvent qu'un prince peut être grand dans les temps les plus difficiles.

l'Europe, plus vous sentirez combien il était difficile d'en gouverner les peuples avec gloire. Vous avez cependant vu de grands princes en Allemagne, en France et en Angleterre. Dans les temps les plus difficiles, un souverain peut donc être grand, il peut donc l'être dans tous les temps. C'est donc bien à tort qu'il rejetterait sur la fortune les revers qui traînent après eux les malheurs de l'état. Le bonheur et la misère des peuples sont entre ses mains. La prospérité ou l'humiliation du royaume est son ouvrage, et la fortune contraire n'est jamais que l'incapacité d'un souverain sans talens et sans vertus.

L'Allemagne et l'Angleterre nous prouvent le danger des entreprises au loin.

L'Allemagne et l'Angleterre vous apprendront qu'en formant des entreprises au dehors, on ruine ses provinces sans en acquérir de nouvelles, ou que si on en acquiert, on se ruine encore davantage; car les conquêtes qu'on a faites sont toujours à faire, et on a d'autant plus de peine à les conserver, qu'on est faible à proportion qu'on occupe plus d'espace. Il n'y aura donc de gloire pour vous, qu'à gouverner le peuple dont vous aurez l'honneur d'être le chef; l'honneur, dis-je, en supposant que vous le gouvernez avec justice, avec humanité et avec les lumières nécessaires.

Toute Histoire nous apprend qu'on est faible au dehors lorsqu'on divise pour être puissant au dedans.

Si vous demandez comment les rois sont affermis au dedans et puissans au dehors, l'histoire d'Angleterre évoque pour vous répondre les mânes de ces princes qui ont été obéis, parce qu'ils ont



respecté les privilèges de la nation, et de ces princes qui ont été précipités du trône, parce qu'ils ont ambitionné d'être absolus. Philippe le Bel et ses successeurs vous crient : Gardez-vous bien de nous imiter, en divisant les ordres de l'état pour dominer sur tous ; et ne regardez pas comme un moyen de vous enrichir, ces ressources passagères qui ruinent le souverain après avoir ruiné les peuples. Charles V, qui avait entendu ces cris, sut régner avec gloire dans les temps les plus difficiles ; mais le feu des divisions qui n'était qu'amorti, se ralluma sous Charles VI ; et si Charles VII fut heureux, c'est que l'Angleterre fut alors plus divisée que la France. Cependant le royaume se trouva dans un état misérable : épuisé par les guerres, il l'était encore par les changemens continuels que Charles VI et Charles VII avaient faits dans les monnaies.

Toutes les cours vous apprendront où conduit une ambition sans règle, lorsque le prince se croit autorisé à tout sur la parole de ses flatteurs. La cour de Rome surtout vous donnera de grandes leçons à cet égard. Apprenez ce que vous devez à l'état, à la religion, aux ecclésiastiques, à chaque citoyen, à vous-même ; mettez chacun à sa place, et tenez-vous à la vôtre. Mais quelle est ma place, demanderez-vous ? vous la trouverez facilement, si vous êtes le père de votre peuple.

En considérant les dissensions du sacerdoce et

Elle nous fait voir les calamités que produit une ambition sans règles.

Les querelles

du sacerdoce et de l'empire nous montrent les limites des deux puissances.

de l'empire, vous reconnaîtrez les limites des deux puissances. Si vous êtes attentif à ne pas franchir les bornes qui vous sont prescrites, vous en rendrez vos droits plus respectables; votre fermeté, justifiée par la justice, les défendra avec plus de succès, et les ministres de l'Église, contenus dans leur devoir, seront forcés de rendre à César ce qui appartient à César, lorsque César rendra lui-même à Dieu ce qui appartient à Dieu.

En considérant les abus qui ne sont plus, on apprend à remédier à ceux qui restent.

En un mot, étudiez les désordres qui ont troublé l'Europe; démêlez-en les causes; prévenez les abus qui peuvent renaître : détruisez ceux qui restent dans vos états. Mais usez toujours des ménagemens que demandent les circonstances; et songez qu'il faut souvent prendre des précautions pour s'assurer de faire le bien. C'est ainsi qu'apprenant à régner par les fautes des princes, vous vous rendrez capable d'imiter Charles V, saint Louis, Philippe Auguste et Charlemagne. Que cependant leurs fautes vous intruisent encore!

---

---

## LIVRE HUITIÈME.

### DES LETTRES DANS LE MOYEN AGE.

La prise de Constantinople par les Turcs fit en Europe une révolution dans les esprits; mais, pour en juger, il faut se faire une idée des études auxquelles on s'appliquait depuis le sixième siècle. Nous jetterons d'abord un coup d'œil sur les Arabes qui ont été nos maîtres.

---

### CHAPITRE PREMIER.

Comment les Arabes ont cultivé les sciences,

QUOIQUE les Arabes ou Sarrasins fussent pour la plupart nomades ou scénites, comme on les nommait encore parce qu'ils campaient sous des tentes, l'Arabie a eu de bonne heure des villes où les habitans s'adonnaient particulièrement au commerce, sans renoncer néanmoins tout-à-fait au brigandage. Ces peuples étaient encore barbares, vers les temps que Mahomet parut. Ils se

Ignorance des Arabes vers les temps de Mahomet.

piquaient d'une éloquence qui devait être bien grossière; et ils avaient des poètes pour conserver le souvenir des événemens, et pour célébrer les hommes qui méritaient leur estime : mais à peine commençaient-ils à connaître l'écriture. On ne savait pas lire à la Mecque, patrie de Mahomet; et ce faux prophète, aussi ignorant que ses concitoyens, ne puisa une partie de sa doctrine, dans l'ancien et le nouveau Testament, qu'avec les secours des juifs et des chrétiens réfugiés en Arabie. Il y en avait surtout beaucoup à Médine.

La religion des Arabes était l'idolatrie : bien peu avaient embrassé le judaïsme ou le christianisme. Ils croyaient à l'astrologie judiciaire, parce qu'ils n'avaient qu'une connaissance superficielle du ciel, et qu'ils rendaient un culte aux astres. Sans lumières par eux-mêmes, ils en tiraient peu des chrétiens qui vivaient parmi eux; parce que c'étaient des hérétiques qui n'avaient plus de commerce avec les Grecs, alors le seul peuple instruit. En un mot, ils étaient dans une ignorance tout-à-fait favorable aux vues de Mahomet, et il ne tint pas à cet imposteur de les y laisser croupir. Il proscrivit les sciences, supposant qu'il avait mis dans l'Alcoran tout ce qu'il est utile de savoir, et que ce qu'il n'y avait pas mis est inutile ou condamnable.

C'est vers la fin du huitième siècle que les Arabes commencèrent à sortir de la barbarie, lors-

que les Abbassides, qui succédèrent aux Ommiades, encouragèrent les arts et les sciences. Soit par goût, soit par politique, ces khalifes s'écartèrent en cela de l'esprit de Mahomet. Des médecins chrétiens qu'ils appelèrent, et qui eurent des succès, purent contribuer à leur inspirer le désir de s'instruire; et il se peut encore que les Abbassides aient cru devoir adoucir les mœurs féroces des Arabes.

Il s'agissait de ramener les lettres que les khalifes avaient bannies de leurs états, et qui tombaient en décadence à Constantinople même, depuis long-temps leur unique asile. Dans cette vue les Abbassides firent faire une recherche des livres écrits dans les langues savantes; ils attirèrent des hommes instruits dans tous les genres, et ils firent traduire en arabe les écrivains dont on leur loua les ouvrages. Des chrétiens qui avaient été chargés de la traduction des auteurs grecs, commencèrent entre autres par des écrits d'Aristote et de Gallien. C'est pourquoi les Arabes adoptèrent le péripatétisme et cultivèrent la médecine, l'unique science jusqu'alors prisée parmi eux. Le khalife Mamoun qui régnait au commencement du neuvième siècle, leur inspira du goût pour les mathématiques auxquelles il s'appliqua lui-même avec passion et avec succès. Il ne négligea rien pour attirer à sa cour Léon, le plus grand mathématicien qu'il y eût à Constantinople.

*Le khalife Mamoun attire les savans, fait des collections de livres, et fait traduire les plus estimés.*

Il envoya des ambassadeurs avec des présens à l'empereur Théophile, avec qui il était en guerre; il lui offrit des sommes considérables et une paix perpétuelle, s'il voulait permettre à Léon de venir à Bagdad; enfin il s'excusa de n'aller pas lui-même lui demander ce philosophe. Toutes ces démarches furent inutiles: plus heureux dans la suite, il obtint des successeurs de Théophile les livres philosophiques que les Grecs avaient conservés, et il les fit traduire.

Les Arabes  
ont des écoles.

A l'exemple de Mamoun, plusieurs autres khalifes entretenirent par leur protection et augmentèrent même l'amour des sciences. Elles se répandirent dans tout l'état musulman. Il y eut en Asie, en Afrique et en Espagne des écoles où l'on enseignait la médecine, l'astronomie, les mathématiques, et ce qu'on nommait alors la philosophie; l'amour de l'étude se conserva même en Orient jusqu'au quatorzième siècle, que Tamerlan, le fléau des arts, détruisit l'Asie.

Cependant les connaissances des Arabes ne pouvaient être que bien imparfaites: plusieurs raisons le prouvent.

Ils lisent les  
anciens dans de  
mauvaises tra-  
ductions.

Ils commencèrent malheureusement dans des temps qui n'étaient pas favorables aux lettres; car, pour sortir de la barbarie, ils furent obligés d'aller chercher les sciences chez les Grecs qui étaient eux-mêmes devenus barbares. On traduisait, à la vérité, les anciens écrivains; mais dans

l'ignorance où l'on était des matières qu'ils avaient traitées, il n'était pas possible de trouver des traducteurs intelligens, et les fautes se multipliaient d'autant plus, qu'au lieu de les traduire d'après le texte original, on les traduisait souvent d'après des versions syriaques ou hébraïques. Il fallait que les traductions des Arabes fussent bien imparfaites, puisqu'on a de la peine à reconnaître Euclide dans celles qu'ils ont données des élémens de ce géomètre : cet écrivain cependant était un des plus faciles à traduire.

Aristote est le seul philosophe dont les Arabes crurent adopter les opinions. Ils ne l'entendirent pas. Comment, tout-à-fait neufs dans la philosophie, auraient-ils pu comprendre la métaphysique et la physique d'un esprit subtil qui ne cherche souvent qu'à s'envelopper? Ils sentirent donc qu'ils avaient besoin d'être guidés; et ils consultèrent les commentaires que les philosophes d'Alexandrie avaient donnés sur les ouvrages d'Aristote.

Aristote n'était plus reconnaissable dans ces commentaires; car les subtilités du sincrétisme ou de l'éclétisme l'avaient tout-à-fait défiguré. Mais ces subtilités même étaient analogues à l'esprit des Arabes à qui les allégories ne pouvaient manquer de plaire, puisqu'ils vivaient dans des climats chauds, et qu'ils avaient toujours cultivé la poésie. Ils subtilisèrent donc, ils disputèrent,

Il s'adoptent  
Aristote sans  
pouvoir l'entendre.

Il s'croient  
l'entendre, et ils  
forment soixante-dix  
sectes différentes.

et ils formèrent jusqu'à soixante-dix sectes, qui se flattaient chacune d'avoir saisi la pensée d'Aristote.

A force de subtilités, ils concilient leur péripatétisme avec l'Alcoran.

Tant d'opinions différentes ne pouvaient pas s'accorder avec l'Alcoran; cependant il était sévèrement défendu de s'écarter en rien de la doctrine enseignée dans ce livre. Ici les subtilités servirent merveilleusement les Arabes. Il leur fut aussi facile de prouver qu'ils ne s'écartaient pas de Mahomet, qu'il leur était facile de prouver qu'ils suivaient Aristote; le caractère de leur esprit, leur religion et les sources où ils avaient puisé, tout concourait à les rendre subtils, et par conséquent, mauvais philosophes.

Ils s'appliquent à la dialectique.

La dialectique des péripatéticiens est tout à la fois la méthode la plus ingénieuse, la plus inutile et la plus vicieuse; car, au lieu de porter sur les idées, elle s'arrête au mécanisme des propositions, et elle paraît montrer l'art de raisonner, lorsqu'elle n'apprend que l'art d'abuser du raisonnement. Les Arabes, à qui elle était tous les jours plus nécessaire, en firent le principal objet de leur étude. Alors elle fut hérissée de nouvelles subtilités. Elle prit un langage tout extraordinaire, et elle devint tout-à-fait barbare.

A la médecine, à la géométrie et à l'astronomie.

Les Arabes réussirent mieux dans la médecine, dans la géométrie et dans l'astronomie. Cependant ils n'ont fait faire aucun progrès à ces sciences; parce qu'au lieu de chercher la vérité



dans l'étude de la nature, ils la demandaient aux Grecs, dont ils n'entendaient pas toujours les réponses. Ils paraissaient supposer que les Grecs avaient tout connu, comme les Grecs avaient autrefois supposé que les Égyptiens savaient tout. Ils ne s'appliquaient donc qu'à saisir la pensée des maîtres qu'ils avaient choisis; et s'ils les suivaient avec confiance, ils ne les atteignaient pas toujours.

Je ne sais si nous avons beaucoup d'obligations aux Arabes. Il est vrai qu'ils ont conservé une lueur de connaissances dans des siècles où d'épaisses ténèbres se répandaient partout. Leurs ouvrages nous ont donc été utiles à quelques égards; mais leur méthode et leurs opinions ont mis des entraves à l'esprit humain; et j'ai bien peur qu'aujourd'hui les maîtres qui enseignent dans nos écoles ne soient Arabes encore par quelques endroits. Que nous reste-t-il en effet, lorsque nous finissons nos études? Des futilités qu'on nous a données pour des connaissances, une ignorance profonde des moyens de s'instruire, et du dégoût pour tout ce qui demande de l'application.

*Ils ont noi aux  
progrès de l'es-  
prit humain.*

---

## CHAPITRE II.

De l'état des lettres chez les Grecs, depuis le sixième siècle jusqu'au quinzième.

Progrès de l'ignorance dans les sixième et septième siècles.

L'ignorance faisait des progrès d'une génération à l'autre, jusqu'au sixième siècle; elle couvrit tout à coup les ruines de l'empire d'Occident, et menaça celui d'Orient de toutes parts. Quelles barrières lui pouvaient opposer les Grecs entourés de barbares, mêlés même avec eux, gouvernés par des princes ignorans, et toujours déchirés par des guerres étrangères ou civiles. Aussi bientôt les Arabes ouvrent de nouvelles provinces à l'ignorance; elle se répand de plus en plus; et les lettres fuient à Constantinople, où elles ne trouvent qu'un asile peu sûr.

De toutes les sectes d'Alexandrie, le platonisme conserve seul quelques sectateurs.

Vers ce temps la ruine entière de l'idolâtrie entraînera la ruine des différentes sectes des philosophes païens. Le platonisme d'Alexandrie, d'où elles tiraient leur origine, tomba avec elles, et ne put plus se relever, parce qu'il était devenu odieux aux chrétiens qui le regardaient avec raison comme la source de bien des hérésies. Il n'en restait des traces que dans quelques pères de l'Église qu'on lisait peu. Origène seulement conservait

encore des sectateurs au platonisme qui l'avait jeté lui-même dans plusieurs erreurs. Les moines s'attachèrent surtout à sa doctrine, parce qu'elle était plus conforme à l'austérité qu'ils avaient embrassée, et qu'elle paraissait les mettre dans le chemin de la *vision intuitive*. Leur simplicité fut encore trompée par un ouvrage platonicien, qu'on attribuait faussement à Denis l'Aréopagite; de sorte que, tout concourant à les égarer, ils imaginèrent une théologie mystique qui apprenait à s'élever jusqu'à Dieu par des extases. Vous voyez que c'était là une bien vieille folie; elle durera néanmoins encore; elle reparaitra même dans notre siècle. Nous avons bien de la peine à quitter nos erreurs.

A mesure qu'on se dégoûtait de Platon, on devenait partisan d'Aristote; car il semble que les hommes veuillent s'obstiner à voir par les yeux des autres. Les hérétiques s'étaient les premiers servis de la dialectique contre les orthodoxes; ceux-ci crurent donc rendre un grand service à la vérité, s'ils faisaient usage des mêmes armes. Ils étudièrent en conséquence la dialectique; ils la regardèrent bientôt comme le rempart de la religion, et ils firent prendre insensiblement à la théologie une forme toute nouvelle. Cette méthode avait déjà été employée dans plusieurs questions séparément, lorsque saint Jean Damascène, qui a vécu jusqu'au milieu du huitième siècle, fit

La dialectique d'Aristote est adoptée par les catholiques.

un traité complet de théologie péripatéticienne.

Abus de cette  
méthode.

Il n'est pas douteux qu'on ne doive employer l'art de raisonner pour établir la vérité de la révélation, et pour dissiper les sophismes des hérétiques; mais il ne fallait pas chercher cet art dans une dialectique subtile, qui multiplie les questions sans en résoudre aucune; et c'est cependant là que les Grecs devaient naturellement le chercher. De tout temps faits pour disputer sur les mots, ils ne pouvaient manquer de goûter de plus en plus une méthode qui ouvrait une libre carrière aux disputes. Ce fut la ruine des lettres; car, à mesure que l'art de raisonner sur les mots devint plus à la mode, on négligea aussi davantage l'étude des choses, rien ne fut approfondi: on ne parut continuer de s'appliquer aux sciences que pour parler de tout sans rien savoir. Les esprits, tous les jours plus subtils et par conséquent tous les jours moins justes, ne se firent plus que des idées confuses, et ne s'occupèrent que de questions frivoles.

Ruine des  
lettres chez les  
Grecs dans le  
huitième siècle.

Cependant la barbarie dissipa jusqu'aux lueurs que la dialectique avait paru conserver, et les Grecs furent tout-à-fait enveloppés de ténèbres: c'est ce qu'on aperçoit dès le commencement du huitième siècle. Il est vrai que saint Jean Damascène avait pour son temps des connaissances assez étendues et dans bien des genres; mais il est le seul et le dernier. D'ailleurs cet exemple

ne prouve pas qu'il y eût encore des lumières dans l'empire grec; car saint Jean s'était formé parmi les Sarrasins qui cultivaient alors les sciences. Il était né à Damas, d'un père qui était conseiller d'état du khalife. Il lui succéda même dans cette charge; et, après avoir joui d'une grande considération dans cette cour, il obtint la permission de se retirer, pour ne vaquer plus qu'à l'étude et à la piété.

C'est Léon l'Isaurien qui acheva la ruine des lettres, déjà bien avancée par les troubles domestiques qu'il accrut, et par les guerres continuelles des Sarrasins. Cet empereur, ennemi des sciences comme des images, ne cessa de persécuter les chrétiens, les savans, ou ceux qui paraissaient l'être.

La barbarie subsista jusque vers le milieu du neuvième siècle que Bardas, associé de Michel à l'empire, tenta de rétablir les lettres. Photius est une preuve que Constantinople avait alors des hommes instruits; mais c'est surtout dans le dixième siècle que les sciences firent le plus de progrès; elles durent leurs succès à Constantin Porphyrogénète, et depuis elles se maintinrent avec plus ou moins d'éclat jusqu'à la prise de Constantinople. Cependant elles se ressentirent toujours des plaies que la barbarie leur avait faites.

Léon l'Isaurien y contribua.

Dans le neuvième et dans le dixième siècle, les sciences font quelques progrès parmi les Grecs.

---

### CHAPITRE III.

De l'état des lettres en Occident, depuis le sixième siècle jusqu'à Charlemagne.

Dans les sixième et septième siècles, tout concourut à répandre les ténèbres en Occident. Athènes, où les lettres avaient continué de fleurir, et où les Latins, à l'exemple des Romains, allaient faire leurs études, devint elle-même barbare ; parce que Justinien, voulant porter les derniers coups à l'idolâtrie ; acheva de ruiner les écoles où les sciences étaient enseignées par des professeurs païens. Il est vrai que l'école d'Alexandrie subsistait, et que des chrétiens en occupaient même les chaires ; mais les Latins étaient peu dans l'usage d'y aller, et d'ailleurs elle fut détruite dans le septième siècle.

Ruine des écoles en Occident.

Alors il n'y eut plus d'écoles célèbres, et quand il y en aurait eu, elles auraient au moins été inutiles à ceux qui s'en trouvaient éloignés ; car les brigands qui infestaient tous les chemins, ne permettaient pas d'entreprendre de longs voyages. L'impuissance d'aller chercher des connaissances hors de chez soi éteignit donc insensiblement jusqu'au désir d'en acquérir ; on n'eut plus de commerce avec les Grecs ; on oublia leur langue ; le

Impuissance où étaient les peuples de cultiver les lettres.

latin qui s'altérait continuellement, devint même d'un faible secours pour entendre les écrivains anciens; et la lecture ne put pas suppléer au défaut des écoles. Comment franchir tant de barrières que la barbarie avait élevées entre elles et les lettres? Sous des maîtres qui méprisaient toutes les sciences, les peuples pouvaient-ils former le projet de les cultiver? ils avaient des besoins plus pressans.

Non-seulement le goût des lettres fut éteint; il s'établit encore un préjugé qui les rendait odieuses, et qui paraissait les proscrire à jamais.

Depuis long-temps les astrologues se disaient philosophes, et on les regardait comme tels; ils prenaient et on leur donnait le nom de mathématiciens, parce qu'on croyait mathématiciens tous ceux qui paraissaient observer le ciel et qui traçaient mystérieusement des cercles, des triangles ou d'autres figures. Le peuple et les grands consultaient ces imposteurs par crainte ou par espérance; car en général on n'avait point de doute sur la certitude de leur art: la confiance était même si grande, que quelquefois on ne balançait pas à prendre les armes, lorsqu'ils avaient prédit la mort de l'empereur, et promis l'empire à quelque ambitieux.

Les troubles qu'ils étaient capables d'occasionner les ont souvent fait chasser de Rome; mais parce qu'ils pouvaient continuer de faire encore des prédictions, la flatterie voulut enfin leur con-

On croyait  
l'astrologie ju-  
diciaire;

tester au moins le pouvoir de connaître le destin des empereurs. On leur accorda donc que tous les particuliers sont soumis à l'influence des astres, et on soutint qu'il n'en est pas de même de l'empereur. La raison en est singulière : c'est, disait-on, que puisqu'il est le maître du monde, Dieu seul doit régler son destin. Cependant cette opinion, qui tâchait de s'établir vers le quatrième siècle, n'était pas toute inquiétude ; car on était naturellement porté à croire que les phénomènes remarquables dans les régions célestes menacent toujours la tête de quelque grand de la terre. Les astrologues continuèrent donc à passer pour des hommes aussi dangereux qu'habiles.

Ils étaient encore plus odieux aux chrétiens qui, croyant à l'astrologie comme les autres, la condamnaient avec encore plus de fondement, puisque cette superstition entretient une curiosité contraire à l'esprit du christianisme, qu'elle tend à des cérémonies païennes et qu'elle fait souvent usage de moyens criminels. Mais parce que les astrologues se nommaient philosophes et mathématiciens, on eut en horreur tous les philosophes dans le sixième et dans le septième siècle, où l'on ne jugeait des choses que par les noms ; et le zèle se porta jusqu'à proscrire toutes les études profanes.

On en voit la preuve dans saint Grégoire, grand pontife d'ailleurs, et qui dans ces temps de ténèbres a gouverné l'église par ses vertus et l'a

Mais parce que les chrétiens avaient les astrologues en horreur, ils proscrivirent toutes les sciences.

Le pape saint Grégoire croyait les études



éclairée par ses ouvrages. Il croyait les études profanes si contraires à la religion que, selon lui, il ne convenait pas à un laïque pieux d'enseigner les humanités. Il blâme vivement dans une lettre un évêque d'avoir enseigné la grammaire à quelques jeunes gens, parce que c'est louer Jupiter avec la même bouche qui chante les louanges de Jésus-Christ ; parce que c'est prononcer des blasphèmes. Conformément à cette façon de penser, il met peu d'ordre lui-même dans les matières qu'il traite, quoiqu'il y répande d'excellentes choses ; il se fait des idées vagues ; il ne sait pas se faire des principes et s'y tenir ; il tombe dans des contradictions ; et il néglige son style au point, qu'il dédaigne de corriger les fautes qui lui échappent. Bien loin de vouloir donner plus de soin à ses ouvrages, il évitait au contraire à dessein tout ce qui sent l'art, jusque-là qu'il se permettait des solécismes. Dans une lettre, qui sert de préface à ses *Morales*, il déclare que, se bornant à dire des choses utiles, il néglige l'ordre et le style ; qu'il se met peu en peine du régime des prépositions, des cas, des noms ; et qu'il croit tout-à-fait indigne d'un chrétien, d'assujettir les paroles de l'Écriture aux règles de la grammaire. En suivant littéralement de pareils principes, un chrétien écrirait pour n'être pas entendu.

On dit que, pour forcer les chrétiens à n'étudier que les choses de la religion, saint Grégoire avait

des profanes  
contraires à la  
religion.

Ruine de la  
bibliothèque du  
temple d'Apol-

Ion Palatin.

brûlé les restes de la bibliothèque que les empereurs avaient faite dans le temple d'Apollon Palatin. Ce fait, révoqué en doute parce qu'il paraît n'avoir été rapporté que sur une tradition incertaine, est cependant assez conforme à ce que je viens de remarquer sur ce pontife. C'est au moins une preuve que vers le temps de son pontificat, cette bibliothèque a été entièrement ruinée; ce qui n'a pu se faire sans porter un nouveau dommage aux lettres.

L'autorité de saint Grégoire a dû être funeste aux lettres.

Il fallait que le préjugé contre les sciences eût prodigieusement prévalu, pour entraîner un esprit tel que Grégoire. Cependant il devait s'accroître encore par l'autorité d'un pontife aussi saint, et dont les ouvrages étaient reçus avec applaudissement dans toute la chrétienté. Il n'était donc pas naturel qu'on tentât de sortir d'une ignorance à laquelle on était accoutumé, qui était si grande, qu'on s'y trouvait à son aise, et que les hommes les plus saints croyaient devoir entretenir pour conserver la piété.

Il n'y avait plus que des compilateurs et des copistes ignorans.

S'il y avait encore des hommes qui conservassent quelques restes de curiosité, de quels secours pouvaient-ils s'aider dans ces temps où il n'y avait ni bibliothèque, ni école, et où l'on méprisait toutes les sciences, depuis la grammaire jusqu'à la philosophie? Ils ne pouvaient qu'aller à tâtons dans les ténèbres; lire sans choix ce que le hasard leur offrait; prendre çà et là des idées imparfaites,

vagues, confuses, fausses, et accumuler un tas de connaissances pires que l'ignorance d'où ils croyaient sortir. Aussi les temps que nous parcourons n'ont guère produit que des compilateurs et des copistes.

Mais peut-être l'église a-t-elle eu de grands écrivains, puisqu'on recommandait au moins l'étude de la religion? L'ignorance des lettres ne le permettait pas. C'est pourquoi ceux qui eurent alors les plus grands succès sont infiniment au-dessous des pères des quatrième et cinquième siècles. On ne s'occupait en général que de questions inutiles; on expliquait les mystères par les principes de la dialectique. Ce qui était frivole, ce qui était merveilleux, ce qui était impossible à connaître, voilà les objets qui réveillaient la curiosité. De là naissaient tout à la fois des disputes opiniâtres et une crédulité excessive. On voyait des miracles partout; les visions et les apparitions étaient communes; et, pour multiplier encore plus les prodiges, on portait la vénération pour les saints et pour les reliques bien au delà des justes bornes. Enfin, on paraissait négliger l'essentiel de la religion, et faire son principal de quelques cérémonies fort indifférentes.

Ces désordres, qu'on remarque déjà dans le sixième siècle, s'accrurent pendant le septième, et dans le suivant ils parvinrent à leur comble. Il semble qu'alors il suffisait à un ecclésiastique de

*Les écrivains ecclésiastiques n'étaient pas plus éclairés.*

*L'ignorance est à son comble dans le huitième siècle.*

savoir chanter au lutrin pour être considéré comme un homme savant. Le chant de l'église était au moins la principale science; et il y eut à ce sujet une grande dispute entre les Romains à qui saint Grégoire en avait enseigné un nouveau, et les Français qui s'obstinaient à ne pas quitter l'ancien : ils se traitaient réciproquement d'ignorans ; *stulti, rustici, indocti, bruta, animalia*. On voit par-là que ceux qui savaient chanter croyaient n'avoir plus rien à apprendre. Telle était en Occident la barbarie, précisément lorsqu'elle venait de subjuguier l'Orient; on a de la peine à comprendre comment les lettres pourront renaître.

---

#### CHAPITRE IV.

De l'état des lettres en Occident, depuis Charlemagne jusqu'à la fin du onzième siècle.

Les grands hommes se forment tout seuls.

C'EST un grand prodige qu'un génie tel que Charlemagne dans le huitième siècle. Il est une preuve que les grands hommes s'élèvent tout seuls; et c'est pourquoi, Monseigneur, je ne saurais trop vous répéter que, si vous ne concourez au moins à vous élever vous-même, tous nos soins seront perdus.

Ignorance de Charlemagne.

Le bruit des armes ne se faisait plus entendre qu'aux extrémités du vaste empire de Charlemagne, et les Français, qui respiraient sous la

protection des lois qu'ils apprenaient à se donner eux-mêmes, commençaient à sentir le besoin d'acquérir des lumières ; mais d'où les tirer ces lumières ? Charlemagne, qui ambitionnait de redonner la vie aux lettres, ne savait pas encore signer son nom. Élevé comme tous ceux qu'on destinait à la guerre, il avait été condamné à la même ignorance. Les ecclésiastiques étaient presque alors les seuls qui sussent lire et écrire.

Ce prince, qui sentit le besoin de s'instruire, ouvrit les yeux de ses sujets sur leur ignorance, et leur donna l'exemple de l'étude. Il est beau de voir ce législateur, ne dédaignant pas de se remettre en quelque sorte à l'enfance, exercer à former des lettres cette même main qui avait vaincu tant de nations. Il avait sans doute acquis assez de gloire pour ne pas rougir de son ignorance ; mais les grandes âmes s'aperçoivent moins des talens qu'elles ont que de ceux qui leur manquent, et elles ne se lassent jamais d'en acquérir. Charlemagne ne quittait point ses tablettes ; il les portait partout avec lui, il les avait sous le chevet de son lit ; et il employait à contracter l'habitude d'écrire tous les momens qu'il pouvait dérober aux affaires. Il eût encore voulu s'instruire dans les sciences, et les secours lui manquaient : il ne trouva un précepteur que vers l'année 794, c'est-à-dire environ vingt-cinq ans après être monté sur le trône.

Il apprend à écrire.

Alcuin, son  
précepteur.

Le hasard avait fait que les moines envoyés par saint Grégoire en Angleterre n'étaient pas tout-à-fait ignorans. Ils y avaient porté, je ne dis pas les sciences, mais quelques débris sauvés de leurs ruines; et, depuis le sixième siècle, ces débris s'étaient conservés dans cette île. Le huitième produisit Flaccus-Albinus-Alcuinus, diacre de l'église d'York, qui acquit une grande réputation. Il savait et il enseignait, dit-on, le latin, le grec, l'hébreu, la rhétorique, la dialectique, les mathématiques, l'astronomie et la théologie; de sorte que les écrivains du moyen âge ne craignent point de le comparer aux hommes les plus éclairés de l'antiquité. Mais leur peu de lumières nous doit faire beaucoup retrancher des éloges qu'ils lui donnent; et c'est assez de croire qu'Alcuin savait quelque chose de tant de langues et tant de sciences, et qu'il était savant pour son siècle.

Ce qu'il y a de plus glorieux pour lui, c'est d'avoir été le précepteur de Charlemagne qui se l'attacha en 794, et d'avoir concouru avec cet illustre élève, à faire renaître le goût des lettres parmi les Français. Le roi apprit avec ce maître la rhétorique, la dialectique et l'astronomie. Il sut bientôt le latin, au point de le parler aussi facilement que sa propre langue, et il entendit le grec. On a de la peine à comprendre qu'au milieu des soins d'un vaste empire, ce prince ait pu vaquer à toutes ces études. Monseigneur, tandis

que les momens échappent aux âmes lâches, sans qu'elles s'en aperçoivent, les âmes actives les saisissent tous, et en trouvent beaucoup dans le jour.

La manière dont Charlemagne a gouverné vous a fait voir ce qu'il est devenu par sa seule réflexion. Nous aurons bientôt lieu de juger que les connaissances qu'il crut acquérir avec Alcuin étaient, dans leur genre, bien inférieures à celles qu'il acquit par lui-même dans l'art de gouverner.

Lorsqu'il voulut rétablir les études, tout fut à créer de nouveau; car les écoles, qui jusqu'alors avaient été dans les cathédrales et dans les monastères, parce que les ecclésiastiques apprenaient seuls quelque chose, étaient tout-à-fait tombées par les raisons que j'ai dites.

*Soins de Charlemagne pour relever les anciennes écoles.*

Les lettres profanes en étaient bannies, l'Écriture sainte n'y était pas entendue, et la théologie y était ignorée, ou du moins on n'avait sur tout cela que des connaissances fort imparfaites. Charlemagne se plaint lui-même de l'ignorance grossière des évêques et des abbés, et il en jugeait par les lettres qu'il en recevait. Il ne négligea donc rien pour réveiller le zèle des prélats; il leur représenta leurs devoirs; il leur peignit vivement les maux qu'entraîne la barbarie; il les encouragea par son exemple, et les aida par toutes sortes de moyens, attirant dans les écoles les hommes qui avaient quelque réputation de science, leur donnant des appointemens considérables, et leur

accordant surtout de la considération. L'Angleterre et l'Irlande étaient alors les pays qui fournissaient le plus de professeurs.

Il en fonda de nouvelles.

Il ne se contenta pas de relever les anciennes écoles ; il en fonda de nouvelles à Paris, et dans beaucoup d'autres endroits des Gaules et de la Germanie ; mais la principale fut celle qu'il fit tenir dans son palais même, où l'on enseignait sous ses yeux les langues, la grammaire, la rhétorique, la dialectique, tout ce qu'on nommait philosophie et théologie. Ainsi son palais était tout à la fois l'école des exercices militaires, des sciences, de l'art de gouverner ; et ce roi était, sans comparaison pour les choses qu'il pouvait montrer, le professeur le plus habile. Mais si nous voulons juger des maîtres avec qui ce prince croyait pouvoir s'instruire lui-même, il faudra considérer les sources où ils allaient puiser. Nous regretterons que Charlemagne ne soit pas né dans des temps plus heureux.

Mais on n'était pas capable de remonter aux meilleures sources.

Il eût été à souhaiter qu'on eût pu remarquer l'origine des arts et des sciences chez les Grecs et chez les Romains ; qu'on eût été capable d'en suivre les progrès, et qu'on se fût mis en état de lire les meilleurs écrivains de l'antiquité. Pour remonter aussi haut, il aurait fallu avoir des connaissances de bien des genres ; et on ne savait pas seulement les élémens des sciences. On ignorait les livres qu'il fallait lire, ou même on ne les avait pas. La



barbarie, semblable à un torrent, avait entraîné tout ce qui était solide, et avait seulement déposé de côté et d'autre ce que la légèreté avait fait sur-nager.

On lut donc au hasard ce qu'on trouvait, et malheureusement au lieu d'éléments et de traités complets, on ne trouvait en général que des lambeaux épars dans différens écrivains qui, sans principes, ne pouvaient qu'égarer le lecteur.

On suivait  
au hasard de  
nouveaux guides.

Capella, espèce de philosophe et de philologue, né en Afrique dans le cinquième siècle, fut un des principaux guides dans ces temps ténébreux. Il avait écrit en latin sur les arts et sur les sciences, pour en faire l'éloge et pour en donner les préceptes. On trouvait dans son ouvrage de la grammaire, de la rhétorique, de la dialectique, de la géométrie, de la musique, de l'astronomie, et surtout beaucoup d'obscurité.

On avait aussi sur tous ces arts un livre de Cassiodore, sénateur romain, qui avait écrit dans le sixième siècle, c'est-à-dire dans un temps où ils étaient déjà fort ignorés. Ces deux auteurs étaient cependant les plus élémentaires de tous ceux qu'on lisait alors.

Il est vrai qu'on en connaissait de beaucoup meilleurs, tels que Boëce, Macrobe, etc. Mais ces écrivains ne pouvaient pas être étudiés comme auteurs classiques; car ou ils n'avaient traité des arts et des sciences que par occasion, ou ils avaient

écrit de manière à n'être entendus que par des lecteurs qui y sont fort versés.

Un des meilleurs eût été saint Augustin.

De tous les écrivains qu'on lisait alors, celui qui pouvait fournir le plus de lumières est sans doute saint Augustin, le plus beau génie du quatrième et du cinquième siècles. D'une intelligence, d'une mémoire et d'une imagination singulières, il avait acquis, par une grande lecture, des connaissances dans tous les genres ; et, comme avant de se convertir il avait cherché la vérité dans les principales sectes, il connaissait surtout les opinions des différens philosophes. Mais on n'en savait pas assez dans le moyen âge pour le lire avec fruit ; et, faute d'avoir le talent de l'imiter dans ses excellentes qualités, on l'imita dans ses défauts.

C'est dans les platoniciens d'Alexandrie que saint Augustin puisa sa philosophie ; il en adopta surtout la dialectique. Son esprit curieux et son imagination vive ne lui permirent pas d'être toujours en garde contre les vices de cette méthode ; et il fut quelquefois trop subtil. Il a plus raisonné sur les mystères que personne n'avait fait avant lui. Il agita beaucoup de questions auxquelles on n'avait jamais pensé ; enfin, il avança quantité de sentimens nouveaux qui n'étaient que probables. Il est vrai que la prudence modère la fougue de son esprit, et qu'il s'attache toujours à la doctrine de l'Église ; mais ceux qui l'étudièrent dans le

moyen âge, prirent sa dialectique pour guide, sans imiter sa prudence. Ils raisonnèrent donc, ils subtilisèrent, ils disputèrent. Un ouvrage, faussement attribué à ce saint père, concourut encore à les jeter dans l'erreur. C'était une dialectique plus mauvaise, s'il est possible, que celle des platoniciens; car elle portait sur les principes du Portique. Enfin une autre source d'égarément, ce fut Victorinus, platonicien du quatrième siècle, dont on avait les ouvrages, et que saint Augustin avait beaucoup loué.

Rien dans ces siècles ne pouvait donc seconder les efforts de Charlemagne. Puisque les lettres étaient si fort tombées, qu'en général on eût été honteux de paraître instruit, et qu'on méprisait ceux qui cherchaient à s'instruire, comment les écoles, qu'on multipliait, auraient-elles détruit un préjugé que l'ignorance générale défendait avec orgueil? Les maîtres, qui, sans méthodes, barbotaient, si j'ose dire, dans de mauvaises sources, ou puisaient sans discernement dans les bonnes, devaient aliéner les meilleurs esprits, et n'apprendre aux autres qu'un jargon qui, pire que l'ignorance, était un nouvel obstacle au progrès des arts.

Ils se piquaient d'enseigner les arts libéraux, c'est-à-dire les arts dignes d'un homme libre, et, comme cette notion est vague, les philosophes ne se sont point accordés sur le nombre des arts libéraux. Platon, qui ne juge l'âme libre qu'autant

Les nouvelles écoles étaient trop mauvaises pour dissiper l'ignorance.

On ne s'y faisait que des idées vagues des choses qu'on croyait enseigner.

qu'elle se sépare du corps pour s'élever aux vérités éternelles, croit que sa métaphysique est le seul art libéral; et le stoïcien n'en connaît pas d'autre que cette sagesse par laquelle il s'imagine être impassible, et qui fait dire de lui : *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ*. Au contraire Philon, étendant l'acception de ce mot, met parmi les arts libéraux tous ceux qui préparent à la sagesse, depuis la grammaire jusqu'à la philosophie. Saint Augustin se fait à peu près les mêmes notions, distinguant les arts en deux classes, l'une de ceux qui servent à l'usage de la vie, et l'autre de ceux qui conduisent à la connaissance des choses. Enfin Cassiodore adopte cette distinction, conservant aux premiers le nom d'arts, et donnant aux autres celui de discipline ou de science. De toutes ces idées mal déterminées, et dont la différence est tout-à-fait arbitraire, il naîtra de grandes disputes, et on sera plusieurs siècles sans savoir si la logique, par exemple, est un art ou une science.

Cours d'étude.

Ce fut d'après saint Augustin et Cassiodore que, dans le moyen âge, on arrêta le plan des études. On en fit deux cours : dans l'un, nommé *trivium*, on enseigna la grammaire, la rhétorique et la dialectique; et dans l'autre, nommé *quadrivium*, on enseigna la musique, l'arithmétique et l'astronomie.

Point de livres classiques.

Mais on ne se faisait de tous ces arts que des

idées fort imparfaites, car on n'avait de livres classiques que la mauvaise dialectique faussement attribuée à saint Augustin; les écrits de Capella et Cassiodore, qui avaient plutôt fait de mauvaises compilations que des traités; et ceux de Victorin, de Boëce et d'autres électiques, où l'on trouvait épars confusément des lambeaux de platonisme, de stoïcisme et de péripatétisme. Si Platon, Aristote et Zénon connaissaient trop peu l'art de raisonner, jugez comment on raisonnait dans ces siècles où l'on connaissait si mal ces philosophes, et où l'on s'imaginait les avoir pour guides.

Charlemagne, qui étudia tout ce qu'on enseignait dans le *trivium* et dans le *quadrivium*, s'appliqua surtout à l'astronomie; sans doute parce que parmi de mauvais raisonnemens, il trouvait au moins des observations propres à satisfaire un esprit aussi bon que le sien. Son exemple ne fut pas suivi. Les laïques n'allèrent pas chercher dans des cathédrales ou dans des monastères des connaissances qu'ils méprisaient; et les ecclésiastiques, après avoir à peine achevé le *trivium*, ne commencèrent le second cours que pour l'abandonner aussitôt. Peu curieux d'apprendre l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie, ils se croyaient assez habiles, lorsqu'ils savaient chanter à l'église; c'est à quoi l'on se bornait d'ordinaire, et il ne sortait des écoles que des chantres médiocres et de mauvais dialecticiens.

Il ne sortait des écoles peu fréquentées que de mauvais chantres et de méchants dialecticiens.

Dans le neu-  
vième siècle,  
les écoles tom-  
bent encore.  
Pourquoi.

Charlemagne, qui dans d'autres temps aurait fait fleurir les lettres, put donc à peine faire rougir quelques Français de leur ignorance. Vous pouvez par-là juger de ce que devinrent les études sous ses successeurs. Louis le Débonnaire et Charles le Chauve tentèrent à la vérité de soutenir les écoles ; mais que pouvait la protection de ces princes qui se rendaient tous les jours plus méprisables ? Si vous vous rappelez que, pendant leur règne, le peuple tombait en servitude, que les grands ne songeaient qu'à s'arroger de nouveaux droits, et que le clergé, devenu maître du gouvernement, commençait à juger les souverains, vous concevrez que, parmi tant de troubles, le besoin de s'instruire était celui qu'on devait le moins sentir. N'était-il pas naturel que les ecclésiastiques, abandonnant les écoles, ne s'occupassent plus que des moyens d'étendre leur autorité, et de défendre leurs biens temporels contre les usurpations des seigneurs laïques ? Il fallait que la barbarie fût bien grande au neuvième siècle, puisqu'on recommandait aux évêques de ne pas élever un homme au sacerdoce, qu'auparavant ils ne se fussent assurés s'il savait bien lire l'évangile, et s'il pouvait au moins l'entendre littéralement. Cependant les conciles exhortèrent souvent les princes à veiller sur les écoles. On en rétablit quelques-unes, on en fonda même de nouvelles, et on fit venir des professeurs de Grèce, d'Irlande

et des autres lieux, où les études n'étaient pas tout-à-fait tombées.

Ces soins firent renaître le goût des lettres, et on en recueillit les fruits vers le milieu de ce siècle; mais ce fut avec les abus que produisent les mauvaises études, lorsqu'on prend pour science ce qui n'est qu'un jargon. Tout le mal vient de cette méchante dialectique dont j'ai parlé, et qui, devenant tous les jours plus à la mode, éleva des disputes, et jeta dans des erreurs. Un moine nommé Jean Scot Érigène se rendit surtout célèbre en ce genre. La connaissance du grec lui avait ouvert une nouvelle source de philosophie dans les livres des platoniciens. Sa dialectique devenue par-là plus subtile le faisait regarder comme la lumière de son siècle; et sur sa réputation, Charles le Chauve l'avait appelé en France. Pouvait-il ne pas s'attacher à une méthode qui lui valait de si grands succès? Il l'appliqua donc comme les autres à la théologie, où les questions commençaient à se multiplier avec les subtilités, et il tomba bientôt dans des hérésies sur la grâce et sur la prédestination, en voulant combattre celles d'un autre moine nommé Gotescalque.

Louis le Débonnaire avait reçu de Michel le Bègue, empereur de Constantinople, un ouvrage faussement attribué à Denis l'Aréopagite. Comme on était en France dans l'erreur de croire que ce saint était ce Denis même qui avait été l'apôtre

La manie de la dialectique y multiplie les disputes et les erreurs.

Le platonisme s'y introduit avec toutes ses absurdités.

des Gaules, Charles le Chauve, qui désirait de connaître son ouvrage, chargea Jean Scot de le traduire : sa curiosité ne fit qu'introduire en France le platonisme d'Alexandrie, et l'introduisit sous un nom qui devait accréditer l'erreur.

En effet Jean Scot, adoptant les opinions du faux Denis, mêla sans discernement les dogmes du christianisme avec les principes des platoniciens, et se fit un système dans lequel il renouvela ces émanations qui avaient passé d'Orient en Égypte, d'Égypte dans la Grèce, et qui jusque alors n'avaient pas encore pénétré en Occident. Ce que j'ai dit sur ces philosophes, sortis de l'école d'Alexandrie, me dispense d'entrer dans des détails sur les erreurs de ce nouveau platonicien ; car il importe peu de savoir quelle forme il a fait prendre à ce système absurde.

Sur la fin du neuvième siècle, Alfred protège les lettres en Angleterre.

Tel était le sort des lettres en France sur la fin du neuvième siècle, lorsqu'Alfred le Grand les protégeait en Angleterre, fondant comme Charlemagne des écoles, s'instruisant comme lui, et composant même des ouvrages. Mais à peine commençaient-elles à fleurir, qu'elles furent moissonnées par les Danois qui firent des incursions fréquentes dans cette île.

Malgré la protection des Othons, le dixième siècle est le plus ignorant, comme le plus corrompu ;

Dans le dixième siècle, elles furent protégées en Allemagne par les Othons, et ce fut avec peu de succès ; les ténèbres s'accrurent encore. Aussi les circonstances ne pouvaient pas être moins



favorables aux lettres, puisque les vices qui n'avaient jamais été ni plus généraux ni plus répandus, produisaient de toutes parts des désordres dans la chrétienté.

Les mœurs scandaleuses des ecclésiastiques devinrent encore funestes aux lettres. On s'imaginait qu'ils étaient vicieux, parce qu'ils étaient savans; et les laïques, qui n'étaient pas moins corrompus, ne se lassaient point de crier que la science n'est bonne qu'à corrompre les mœurs. Cependant il était si difficile de se corrompre par cette voie, que Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II, fut obligé d'aller en Espagne chercher des connaissances dans les écoles des Arabes; mais quand il revint en France on le prit pour un magicien. Il enseigna néanmoins dans l'église de Reims, et il eut parmi ses disciples Robert, fils de Hugues Capet, qui ne fit pas de grands progrès. Il trouva de meilleures dispositions dans Othon III, dont il fut ensuite le précepteur.

Les ténèbres continuèrent dans le siècle suivant. De nouvelles superstitions naquirent de la barbarie, et on crut que les calamités annonçaient la fin du monde. Ce n'était donc plus la peine d'acquérir des connaissances; on ne sentait que le besoin des indulgences, et les croisades en offrirent. Quand il serait encore resté quelques traces de lettres, n'auraient-elles pas été effacées dans cette commotion générale que le fanatisme fit en Europe?

Et on proscriit les sciences, parce qu'on pense qu'elles corrompent les mœurs.

Dans le onzième, l'abus des indulgences et les prétentions du sacerdoce, entretiennent l'ignorance qui leur est favorable.

Pendant ce siècle, elles ne furent protégées par aucun prince, et les querelles du sacerdoce et de l'empire troublèrent toute l'Allemagne, le seul pays où elles avaient eu des protecteurs dans le siècle précédent. Elles n'avaient donc plus d'asile nulle part ; l'ignorance insolente de Grégoire VII, et l'ignorance stupide des peuples, vous ont fait voir à quel point de barbarie l'Europe était réduite.

Cependant les abus qu'on veut défendre font cultiver la dialectique.

Cependant, comme les prétentions du clergé avaient au moins besoin d'être appuyées quelquefois sur de mauvais raisonnemens, la dialectique ne fut pas abandonnée; elle fut même fort cultivée sur la fin de ce siècle; et elle devint, comme les esprits, toujours plus ténébreuse. Il arriva encore que, parce que les ecclésiastiques ne savaient que chanter au lutrin, on prit pour philosophe consommé tout homme qui chantait comme eux. On faisait même un si grand cas de ce qu'on prenait pour de la musique, que la flatterie ne put pas mieux louer Robert, roi de France, qu'en disant qu'il chantait fort bien l'office avec les clercs. C'est dans ce siècle que le moine Guide Arétin devint célèbre pour avoir exprimé la gamme par ces mots, *ut, ré, mi, fa, sol, la*; cependant il eût été aussi commode de continuer à se servir des premières lettres de l'alphabet que saint Grégoire avait employées à cet usage.

Vous voyez combien on était ignorant dans les

siècles que je viens de mettre sous vos yeux. On fera encore long-temps de vains efforts pour s'instruire, parce qu'on sera long-temps avant de savoir comment il faut étudier, et même ce qu'il faut apprendre

---

## CHAPITRE V.

Des lettres en Occident pendant le douzième et le treizième siècle.

Les subtilités de la dialectique n'avaient pas encore été mêlées dans la théologie autant qu'elles le furent vers la fin du onzième siècle. On agita surtout diverses questions sur les mystères, parce que la curiosité ignorante, ne sachant pas discerner ce qu'on peut connaître, se porte naturellement à ce qui ne peut pas être connu. Nous avons vu que, dans l'origine de la philosophie, on voulait expliquer la formation de l'univers.

Les théologiens abusent de la dialectique.

Comme les philosophes étaient tombés dans des erreurs, les théologiens tombèrent dans des hérésies. La principale est celle de Bérenger qui nia la présence réelle. Dialecticien célèbre, il disputa dans dix conciles qui le condamnèrent, et il en fallut un onzième pour lui arracher une ré-

tractation, qu'on n'assure pas avoir été sincère.

Cet abus leur  
donne de la  
célébrité,

De pareilles disputes donnaient de la célébrité, et l'amour de la célébrité décide souvent du choix des études et des opinions. L'art de disputer fut donc la passion de tous ceux qui voulurent se rendre célèbres. Les écoles devinrent pour les dialecticiens ce qu'étaient les tournois pour les chevaliers, c'est-à-dire des théâtres où il était glorieux de combattre et de vaincre; et on voyait les dialecticiens se montrer d'école en école, disputant sur des choses qu'ils n'entendaient pas, comme alors les chevaliers se montraient de tournois en tournois, combattant souvent pour des beautés qu'ils n'avaient jamais vues. C'est ainsi qu'Abélard se fit une grande réputation, et tint ensuite une école où l'on accourait d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, de toutes parts.

Et les conduit  
aux honneurs.

Les richesses d'un pareil professeur croissaient avec le nombre de ses disciples; et sa réputation croissant encore, il pouvait enfin prétendre aux premières dignités de l'église; car l'art de disputer subtilement était alors regardé comme le meilleur titre. Ainsi la célébrité, l'avarice et l'ambition, tout entretenait cette manie. Les écoles se multiplièrent; la dialectique parut l'unique science; on crut qu'elle suffisait pour résoudre toutes les questions de philosophie; la théologie n'eut plus rien de caché; en un mot cet art frivole fut seul étudié; et un dialecticien, se voyant considéré

comme philosophe et théologien, se crut savant dans tous les genres.

On commence à remarquer, dans le douzième siècle, que le nom d'Aristote est déjà d'un grand poids en Occident. Je dis le nom, car si les dialecticiens se piquaient de raisonner d'après ses principes, ils les connaissaient cependant encore bien peu, puisqu'ils ignoraient le grec, et qu'ils n'avaient de ce philosophe que quelques écrits traduits par Boëce et par Victorin.

*Les uns croient savoir Aristote ;*

Il y eut alors deux sortes de dialecticiens : les uns qui continuaient de préférer saint Augustin, dont ils croyaient avoir la dialectique ; les autres qui donnaient la préférence au philosophe grec qu'ils connaissaient à peine. Cependant tous pouvaient au besoin dans l'une et l'autre source ; mais c'était avec si peu de discernement que, lorsqu'ils se faisaient une méthode qui n'était ni celle d'Aristote, ni celle de saint Augustin, ils ne la reconnaissaient pas néanmoins pour leur ouvrage propre, et ils en faisaient honneur au guide qu'ils croyaient avoir choisi. D'ailleurs ils ne négligeaient pas d'appuyer leurs assertions sur l'autorité de quelques pères qu'ils lisaient mal. Ils ramassaient des passages de toutes parts ; ils faisaient des compilations mal raisonnées, et leurs ouvrages n'étaient qu'un mélange confus de théologie et de philosophie, où le théologique et le philosophique ne pouvaient pas se discerner, et

*Les autres saint Augustin.*

où souvent on ne trouvait ni l'un ni l'autre.

Il en naît des questions et des disputes sans fin.

Alors les questions se multiplièrent pour se multiplier toujours de plus en plus; car différentes solutions données par des dialecticiens qui ne s'accordaient pas, faisaient naître de nouvelles questions qui, étant encore résolues différemment, donnaient naissance à d'autres. On ne prévoyait point de terme à ces curieuses subtilités; aussi y eut-il dans ce siècle quantité d'hérésies. La plus singulière est celle d'un gentilhomme breton, nommé Éon, qui, ayant entendu chanter dans l'église, *per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos*, assura que c'était lui qui devait juger les vivans et les morts. Ce fou eut des fous pour disciples, et traîna le peuple après lui. Il est vrai que son extravagance ne fut pas produite en lui par la dialectique; mais, si ces temps n'avaient pas été aussi féconds en opinions nouvelles, Éon vraisemblablement n'eût pas été fou. Revenons aux dialecticiens.

Les essences de Platon.

Selon Platon, les idées universelles sont des essences qui existent réellement hors des choses : il les place dans l'entendement divin comme autant d'êtres, comme autant de divinités; et, si nous voulons connaître les corps, ce ne sont pas les corps qu'il faut observer, ce sont ces essences; il faut trouver le moyen de nous élever jusqu'à elles.

Les formes d'Aristote.

Aristote trouva ridicule de mettre hors des

corps les essences mêmes qui les modifient et les déterminent à être ce qu'ils sont. Il les plaça donc dans la matière ; et, rejetant le mot d'idée, il les appela formes. Ainsi selon lui il y a des formes universelles qui, de toute éternité, cachées dans chaque corps, font qu'ils sont ce qu'ils sont.

Zénon à son tour se moqua d'Aristote, comme Aristote s'était moqué de Platon. Il dit que ces universaux-là, soit qu'on leur donne le nom de forme ou celui d'idées, n'existent que dans notre entendement, et que ce ne sont que des noms donnés aux notions que nous formons, suivant les différentes manières dont nous concevons les choses.

Enfin les platoniciens d'Alexandrie, qui se piquaient toujours de tout concilier, et qui ne conciliaient jamais rien, tentèrent inutilement d'accorder Platon, Aristote, Zénon : les idées ou formes universelles partagèrent les philosophes pendant plusieurs siècles. Vous concevez que cette grande question, qui avait disparu avec la philosophie, devait reparaître avec elle.

Les dialecticiens du onzième siècle suivaient l'opinion d'Aristote sans défiance, lorsque Roscelin s'arma contre eux de tous les argumens des stoïciens, et laissa sa doctrine à son disciple Abélard qui la défendit vivement au commencement du douzième. De part et d'autre on aimait

*Opinion de Zénon, qui rejette ces essences et ces formes.*

*Les platoniciens voulaient concilier ces trois philosophes.*

*Sectes des réalistes et des nominalistes.*

trop la dispute pour chercher même inutilement, comme les platoniciens, des moyens de conciliation. On disputa donc, et il se forma deux sectes, connues sous les noms de réalistes et de nominaux. Les jeunes gens se firent nominaux, parce que c'était l'opinion nouvelle; et les vieux restèrent réalistes, parce qu'ils l'avaient été jusque alors. Ceux-ci crièrent surtout qu'on détruisait toute science; en effet on leur enlevait la leur, puisqu'ils ne connaissaient que les formes universelles, et qu'on les anéantissait.

Quelquefois  
les questions les  
plus frivoles  
excitent les dis-  
putes les plus  
vives.

La chaleur avec laquelle on défend ses opinions ne vient pas toujours de l'importance des questions; au contraire les disputes les plus frivoles sont aussi les plus vives, toutes les fois qu'elles attirent l'attention du public, et que chaque parti met toute sa gloire à vaincre. Si même on s'occupe d'objets importans, ce n'est pas toujours parce qu'ils le sont en effet, c'est souvent parce que les disputes s'y multiplient davantage. Alors l'importance de l'objet donne du poids aux questions les plus frivoles; et on s'échauffe d'autant plus de part et d'autre, qu'on se reproche réciproquement des erreurs plus dangereuses.

On en subtilise  
davantage, et  
il en naît des  
erreurs.

Il était donc naturel que les dialecticiens cherchassent à subtiliser sur les dogmes; qu'ils fissent tous leurs efforts pour les concevoir d'une manière nouvelle, et qu'ils voulussent au moins n'en



pas parler avec le langage de tout le monde. De là devaient naître non-seulement des hérésies, mais encore des opinions qui, quoique orthodoxes en elles-mêmes, étaient jugées hérétiques dans les termes.

Si le zèle poursuivait les hérétiques, la jalousie, qui prenait le masque du zèle, pouvait-elle ne pas saisir tout prétexte de persécuter les hommes célèbres? Les intrigues se joignirent donc aux subtilités, et tous les dialecticiens s'armèrent contre ces nouveaux Icares, dont ils ne pouvaient pas suivre le vol audacieux. Ils tournèrent surtout leurs traits contre Abélard, trop fait malheureusement pour être célèbre et envié.

Une âme avide de gloire se hâte de prendre son essor. Quelquefois elle se sent comme gênée par la réflexion; et, ne suivant plus que son instinct, elle s'élançait et ne voit que le terme où elle est ambitieuse d'arriver. Elle peut causer et de grands maux et de grands biens; et elle diffère en cela des âmes communes, qui ne sont pas seulement capables d'une grande folie.

Telle était l'âme d'Abélard. Tout ce qui pouvait nourrir une sensibilité vive avait des droits tyranniques sur elle. Elle ne put donc se refuser à la gloire qui se montra sous le fantôme de la dialectique; elle ne put pas non plus se refuser à l'amour qui, s'offrant sous les traits d'Héloïse, se fit un jeu de la dialectique même; et vous pré-

La célébrité que donnent les disputes, suscite des ennemis aux dialecticiens.

Caractère d'Abélard.

voyez que l'une et l'autre lui furent funestes. Mais laissons ses amours.

On lui repro-  
che des erreurs.

Abélard eût répandu la lumière dans un siècle éclairé, et il s'égara dans les ténèbres de son siècle. Parce que la dialectique s'ouvrait une vaste carrière dans la théologie, il voulut être théologien, et il devint hérétique ; ses envieux du moins furent intéressés à le trouver tel. On se hâta de tirer de ses ouvrages plusieurs propositions : il en désavoua qu'en effet on n'y trouve pas ; il en expliqua d'autres ; et en général on ne peut guère l'accuser que de s'être exprimé d'une manière toute nouvelle, reproche que méritent tous les écrivains de son temps. Mais il avait beaucoup d'ennemis ; il en avait de puissans : il fallait donc que toutes les propositions qu'on lui attribuait fussent également hérétiques ; on suscita surtout saint Bernard contre lui.

Saint Bernard  
cherche la cé-  
lébrité à son  
insu.

La piété, qui est d'autant plus solide qu'elle fuit davantage tout éclat, paraissait dans ce siècle corrompu être forcée par le zèle même à chercher la gloire de la célébrité. Un homme d'une âme pieuse et courageuse, entraîné par les circonstances sur la scène du monde, pouvait-il ne pas s'élever ouvertement contre les vices ? et si ses talens, autant que sa piété, lui faisaient un nom, pouvait-il voir d'un œil indifférent son nom rendu célèbre ? Tel était saint Bernard : il aimait la gloire ; il ne s'en doutait pas, parce qu'il

ne voyait dans la gloire même que les succès de sa piété et de son zèle; mais je crois que si elle n'eût pas à son insu parlé à son cœur, il ne se serait pas aveuglé sur l'abus et l'injustice des croisades.

On ne peut trop le louer de ses soins à rétablir la discipline dans les ordres religieux, et de son courage à donner aux papes mêmes des conseils contre les abus qui s'introduisaient dans la cour de Rome. Un autre éloge encore qu'on ne peut lui refuser, et qui est bien singulier pour son siècle, c'est qu'il a du moins entrevu les vices de la dialectique, et qu'il a méprisé cet art frivole jusqu'à se vanter de n'y rien comprendre. Je conviendrais cependant que ce n'était pas assez de le mépriser, et qu'il eût fallu l'étudier pour se mettre en état de le rendre méprisable aux autres. Socrate méprisa les sophistes, mais il les étudia; c'est pourquoi il les combattit avec avantage.

Il est vrai que saint Bernard, ayant dédaigné de s'instruire de la philosophie de son temps, n'ignorait que des choses qui ne méritaient pas d'être sues; cependant il arriva que, n'en pouvant juger par lui-même, il fut contraint de s'en rapporter au jugement des autres. Alors son zèle ne fut plus qu'un instrument dont les ennemis d'Abélard se servirent; et, lorsqu'ils crurent combattre les dialecticiens, il se trouva n'être parmi eux qu'un chef de parti. Il ne fut pas sans doute insensible à la

*Son zèle n'est pas assez éclairé.*

*Il devient l'instrument dont on se sert pour perdre Abélard.*

gloire de défendre la religion contre l'homme le plus célèbre, qu'on accusait d'innover. L'amour de la gloire est commun à tous les grands hommes; et, s'il se déguise à leurs yeux, il se décèle aux yeux des autres.

Vous pouvez juger quelle fut l'animosité des deux partis, dont les chefs étaient d'une égale réputation. Ce n'est pas mon dessein de m'arrêter sur des détails de cette espèce; il me suffit de dire qu'Abélard succomba, et que la jalousie et la haine se montrèrent sensiblement dans la condamnation qu'on porta contre lui.

Pierre Lombard.

Pierre, surnommé Lombard, parce qu'il était de Novare en Lombardie, était venu finir ses études à Paris, alors l'école la plus célèbre. Il fit de grands progrès sous Abélard, fut ensuite professeur lui-même, et enfin évêque de Paris. Philippe, fils de Louis le Gros et frère de Louis le Jeune, qui avait été nommé à cet évêché, se fit un honneur de le céder à un homme du mérite de Pierre Lombard. Il n'en fallait pas moins pour élever cet étranger à cette dignité; car la préférence que Pierre avait donnée à la dialectique d'Aristote, déplaisait beaucoup aux théologiens de Paris, qui en général étaient partisans de celle de saint Augustin.

Son livre des  
sentences est  
plein de subtilités.

Il adopta la méthode d'Abélard son maître; mais, beaucoup plus réservé, il ne donna pas dans les mêmes écarts. Son livre des Sentences, c'est

le titre qu'on donnait à ses ouvrages de théologie, paraît avoir été fait pour résoudre toutes les questions qu'on agitait alors. Il se servit de la dialectique d'Aristote, et il se fit surtout une loi de confirmer ses sentimens par les décisions même des pères de l'Église : cependant ce n'était pas sans beaucoup de subtilité qu'il leur faisait résoudre des questions auxquelles souvent ils n'avaient jamais pensé. Il subtilise, par exemple, long-temps pour savoir si Jésus-Christ, en tant qu'homme, est une chose; et, après avoir apporté beaucoup de raisons pour et contre, il se déclare enfin pour la négative : cette assertion fut condamnée par le pape Alexandre III.

L'école de Paris rejeta aussi quelques-unes de ses opinions. Néanmoins cet ouvrage du maître des Sentences, c'est ainsi qu'on nomma depuis Pierre Lombard, eut les plus grands succès. Ce fut bientôt le principal livre classique, et on ne pouvait pas être théologien sans l'avoir étudié. Mais, quoiqu'il eût la réputation d'être clair, tous ceux qui l'étudièrent n'y trouvèrent pas les mêmes choses. Les commentateurs se multiplièrent donc pour l'expliquer. Alors cet ouvrage devint réellement obscur, et donna lieu à de nouvelles questions et à de nouvelles subtilités.

C'est ainsi que la méthode qu'on suivait brouillait toutes les idées, et jetait dans bien des erreurs dont je ne parle pas, lorsqu'au commencement du

Il est reçu  
comme princi-  
pal livre classi-  
que;

On le commen-  
te, et il devient  
plus obscur.

On condamne  
en France les  
ouvrages d'A-  
ristote ;

treizième siècle, la métaphysique et la physique d'Aristote furent apportées de Constantinople à Paris, et traduites en latin. Ces ouvrages, qui n'étaient pas propres à répandre la lumière, trouvèrent les esprits peu disposés à les recevoir. Un concile, tenu à Paris en 1209, en défendit la lecture, sous peine d'excommunication, et les condamna au feu. Quelques années après, le légat du pape confirma cette condamnation, en permettant néanmoins d'enseigner la dialectique d'Aristote.

et on les permet  
partout ailleurs.

C'était assez mal remédier aux abus dont on se plaignait, que de laisser subsister la dialectique, qui en était la source, et de condamner la métaphysique et la physique, qui n'avaient fait encore aucun mal. Mais, on jugeait à l'aveugle de ces choses ; et, parce qu'on n'avait rien de bon en philosophie, on ne savait trop ce qu'on devait permettre ni ce qu'on devait défendre. Dans le vrai, ce qui faisait principalement des ennemis à Aristote, c'est la célébrité des dialecticiens, qui avaient pris sa philosophie pour guide. La raison en est sensible ; car dans les temps même qu'on brûlait ses ouvrages en France, il était permis de les lire partout où ses sectateurs n'avaient pas à lutter contre un parti jaloux et puissant, c'est-à-dire en Angleterre, en Allemagne, en Italie même. De pareilles défenses semblaient donc promettre plus de célébrité à ceux qui désobéissaient : était-il d'ailleurs naturel de compter que les dialecticiens

renonçassent à des subtilités qui faisaient toute leur science, et à la place desquelles ils n'avaient rien à remettre?

Frédéric II, qui régnait en Allemagne, hâta surtout la fortune d'Aristote. Les connaissances qu'il avait acquises lui faisant désirer d'en acquérir encore, il ambitionna de contribuer aux progrès des lettres, et il leur accorda une protection singulière. Il releva les anciennes écoles; il en fonda de nouvelles; enfin il fit chercher et traduire tous les livres où l'on crut trouver quelque instruction.

Depuis Gerbert quelques personnes avaient encore été chercher les sciences chez les Arabes, et on avait même traduit quelques-uns de leurs livres de médecine, de physique et de mathématiques. Cependant la philosophie arabe était peu connue parmi les chrétiens, du moins ne s'enseignait-elle pas dans les écoles. Frédéric la fit connaître par des traductions, et la fit enseigner en Allemagne et en Italie.

La dialectique d'Aristote, déjà mauvaise en elle-même, plus mauvaise dans les sources où on l'avait puisée jusqu'alors, fut donc enfin étudiée dans les commentateurs arabes, où elle était devenue pire encore. Ce que j'ai dit peut vous faire juger des lumières que de pareilles maîtres pouvaient répandre.

Le plus célèbre de ces commentateurs, Averroès, regardait Aristote comme un génie que Dieu

*La protection que Frédéric II donne aux lettres met en réputation les commentateurs arabes.*

*Enthousiasme de ces commentateurs pour Aristote.*

avait donné afin que les hommes fussent tout ce qui peut être su ; il en faisait même presque un dieu qui avait tout connu, qui n'avait pu se tromper, et dont la doctrine était la suprême vérité. Mais il applaudissait à des choses qu'il n'entendait pas ; car ceux qui ont eu la patience de lire tous ses commentaires y trouvent autant d'ignorance et de bévues que d'enthousiasme. Voilà cependant l'auteur classique qu'on étudia davantage. On idolâtra, pour ainsi dire, avec lui sur l'autel qu'il avait élevé au philosophe grec, et on lui rendit à lui-même à peu près un culte semblable ; il est vrai qu'il partagea ce culte avec Avicenne, autre commentateur, tout aussi dépourvu de connaissances et de jugement.

Effet de cet  
enthousiasme.

L'enthousiasme, qui saisit les esprits, mit le comble à l'aveuglement, lorsqu'Aristote, moins entendu que jamais, fut regardé comme l'unique organe de la vérité. On ne chercha plus ce qu'il fallait penser, mais ce qu'avait pensé ce philosophe ; son autorité était une démonstration, et on ne la respectait pas moins en théologie qu'en philosophie.

Cependant, obscur par lui-même, et plus obscur par les soins de ses commentateurs, il laissait rarement saisir sa pensée, et il se contredisait souvent. On conclut donc que, lorsqu'il ne s'expliquait pas assez, on ne pouvait rien savoir ; et que lorsqu'il affirmait le pour et le contre, on ne



pouvait rien assurer. En vain on subtilisa; en vain on fit des questions sans nombre; on se trouvait toujours plus loin de savoir quelque chose. Il fallut donc douter, et un nouveau pyrrhonisme s'établit d'après Aristote même.

Le péripatétisme des Arabes fut répandu en Allemagne par Albert, de l'ordre des frères précheurs, surnommé le Grand, à cause de l'étendue de ses connaissances; il fut même appelé à Paris, où, malgré les défenses, il enseigna la philosophie d'Aristote; et d'où, quelque temps après, il transporta son école à Cologne.

Albert le  
Grand passe  
pour magicien.

Assez sage néanmoins pour ne pas se borner aux subtilités de la dialectique et de la métaphysique, il s'appliqua aux mathématiques et aux mécaniques; et il paraît être un des premiers qui aient étudié l'histoire naturelle. Il acquit dans tous ces genres des connaissances qui le firent passer pour magicien; et cette réputation lui étant restée, ceux qui d'après lui ont voulu étudier la magie en ont cherché les principes dans des ouvrages qu'on lui attribue faussement. On dit qu'il employa trente ans à faire une tête qui parlait, et que saint Thomas d'Aquin, son disciple, dans la frayeur qu'il en eut, la cassa d'un coup de bâton.

Il y avait alors en Angleterre un autre magicien; c'est Roger Bacon. Il avait étudié avec tant de succès la géométrie, l'astronomie, l'optique, la chimie, les mathématiques, les mécaniques, etc.,

Ainsi que  
Roger Bacon.

qu'il a prévu la possibilité de quantité de choses, qui paraissaient de son temps des mystères impénétrables, et dont plusieurs ont été découvertes depuis. La sagacité d'Albert et de Bacon fait regretter qu'ils ne soient pas venus dans de meilleurs temps.

Saint Bonaventure surnommé le docteur séraphique.

Il y eut encore dans le treizième siècle trois hommes célèbres. Le premier est saint Bonaventure, de l'ordre des frères mineurs, né en Toscane, et surnommé le docteur séraphique. Il préféra la théologie mystique, qu'il traita avec plus de piété que de curiosité, et d'où il écarta les questions étrangères. Il évita donc les subtilités des dialecticiens; mais il ne put pas éviter les notions vagues qui servent de principes à la théologie mystique.

Saint Thomas d'Aquin, docteur angélique.

Le second est saint Thomas, surnommé le docteur angélique, de l'ordre des frères prêcheurs. Issu de la maison des comtes d'Aquin, il descendait des rois de Sicile et d'Aragon. Il étudia sous Albert le Grand à Cologne, prit à Paris le bonnet de docteur avec saint Bonaventure, et revint en Italie, où il enseigna dans plusieurs universités. C'est ainsi qu'on nommait les écoles, et celle de Paris était alors la plus célèbre.

Il acheva de faire prévaloir le péripatétisme.

Saint Thomas a écrit sur la philosophie et sur la théologie, en se conformant aux principes et à la méthode du nouveau péripatétisme. On croit qu'il aurait été capable de faire de meilleurs ou-

vrages, si le préjugé général lui avait permis de préférer son jugement à celui de l'Aristote arabe; mais son siècle l'aurait vraisemblablement beaucoup moins applaudi. Ses grands succès ne firent donc que nourrir un préjugé contraire au progrès de l'esprit humain, et ils achevèrent la fortune d'Aristote. Les ennemis les plus déclarés du péripatétisme n'osèrent plus condamner un philosophe pour qui saint Thomas montrait une entière déférence. Aristote prévalut donc partout, même dans l'université de Paris, d'où jusqu'alors on avait toujours tenté de l'exclure.

Jean Duns Scot, le troisième de ces hommes célèbres dont j'avais à parler, a surpassé tous les péripatéticiens en subtilités, et a mérité le surnom de docteur subtil, qu'on lui donne communément. Comme il s'est fait des principes différens de ceux de saint Thomas, et que les frères mineurs, dont il était, ont adopté sa doctrine, pendant que les frères prêcheurs ont continué de suivre celle du docteur angélique, il s'est formé dans l'Église deux sectes qui subsistent encore, qui sont connues sous le nom de thomistes et de scotistes, et dont il vous est très-permis de ne savoir que les noms. Ces deux docteurs au reste firent presque oublier tous ceux qui les avaient précédés.

Si vous considérez quel était l'objet des études dans le douzième et le treizième siècle, la mé-

Jean Duns Scot, surnommé à juste titre le docteur subtil.

Les écoles et les docteurs les plus renommés ne faisaient que

retarder les progrès de l'esprit.

thode avec laquelle on les faisait, la prévention aveugle où l'on était pour Aristote et pour ses commentateurs, et la jalousie de ces prétendus philosophes qui faisaient consister toute la science dans des subtilités, vous comprendrez que plus on faisait d'efforts, plus on s'éloignait du vrai chemin des connaissances; et vous plaindrez Frédéric II qui, voulant hâter les progrès de l'esprit humain, n'a fait que les retarder. Cependant sa protection n'a pas été tout-à-fait inutile. Peut-être était-il nécessaire de s'égarer dans mille détours obscurs et tortueux pour trouver enfin une route plus sûre et mieux éclairée. Comme l'anarchie n'amène un gouvernement sage que lorsque les désordres, parvenus à leur comble, soulèvent enfin tous les citoyens; de même il fallait mettre le comble aux absurdités, afin de préparer à la vraie philosophie en soulevant enfin le bon sens.

---

## CHAPITRE VI.

Des lettres en Occident dans les quatorzième et quinzième siècles.

Comment les circonstances ont fait oublier aux moines l'es-

Les ordres religieux sont des républiques où l'esprit du premier législateur ne se conserve pas.

long-temps : les fondateurs survivent, comme Solon, au gouvernement qu'ils ont établi. Ce sont les circonstances qui font d'abord prendre à ces différens ordres une nouvelle façon de penser; et ils la prennent conformément aux conjonctures qui concourent à leurs premiers succès. Alors, préférant le monde et les avantages qu'il offre aux vues bornées d'un solitaire qui les destinait à la retraite, ils se font un système de conduite pour conserver la considération et les richesses qu'ils ont acquises, et pour en acquérir encore. C'est ainsi que le caractère des Romains, formé d'après les circonstances, établit peu à peu un plan de gouvernement qui préparait à la conquête du monde. Cette comparaison est si noble, qu'il ne faut pas l'abandonner sitôt.

prit de leur première institution.

Romulus certainement ne projetait pas de conquérir l'Afrique, l'Espagne, les Gaules, la Grèce et l'Asie; le Latium seul devait lui paraître une conquête difficile, et il ne songeait guère qu'à se défendre sur le mont Palatin. Mais l'ambition vint avec les succès; et les Romains, toujours entraînés d'une guerre dans une autre, s'accoutumèrent à regarder tous les peuples voisins comme autant de peuples ennemis, ou même comme des sujets rebelles; en un mot, ils crurent avoir des droits sur toutes les nations.

Comment sans projets d'ambition ils deviennent ambitieux.

Il en est de même des moines. Il serait absurde de penser qu'ils se sont établis dans la vue de gou-

verner un jour le monde, et que dès le commencement ils ont eu un plan fait de le troubler pour s'en rendre maîtres. Mais tout corps a un esprit républicain, une espèce de patriotisme, qui porte chaque membre à se dévouer pour l'intérêt commun, et ce patriotisme est d'autant plus fort, qu'on y attache plus de considération, et qu'il en paraît rejaillir plus de gloire sur chaque membre. Lorsque le zèle est à un certain point, un corps n'a plus d'autre règle que son avantage; il juge de la justice de ses entreprises par l'utilité qu'il en retire. Il ne se borne donc pas à se défendre dans ses limites; il tend au contraire continuellement au delà, et il saisit toutes les circonstances favorables.

Les moines pouvaient-ils donc se refuser à l'ambition, lorsque l'ignorance et la superstition venaient mettre à leurs pieds les richesses et les dignités? Il fallait bien qu'ils s'accoutumassent à croire que ces choses étaient à eux, puisqu'on les leur donnait. Or, dès qu'une fois ils pensent ainsi, ils croiront bientôt avoir des droits sur ce qu'on ne leur donne pas; et quiconque osera contester leurs prétentions sera déclaré rebelle. Si Sparte, je continue toujours de relever les petites choses par de grandes comparaisons, si Sparte, dis-je, malgré les sages précautions de Lycurgue, est enfin devenue ambitieuse, qui nous assurera que les capucins n'auront pas un jour l'ambition

de gouverner le monde ? Faites naître les circonstances, et l'ambition naîtra. Vous avez vu les prétentions du clergé et celles des papes ; vous avez vu que les avantages temporels des ministres de l'Église étaient la suprême loi ; et que quiconque ne se soumettait pas était traité comme ennemi de la religion même. Or ce sont les ecclésiastiques religieux, plus que les séculiers, qui ont été l'âme de ces entreprises étonnantes. Cependant rien n'est plus contraire à l'esprit de l'Église, tant il est vrai que les corps sont toujours faits pour oublier les principes de leur première institution.

Il est de l'intérêt des moines d'entretenir l'ignorance qui est le principal appui de leur autorité : ils l'entretiendront par conséquent. Je ne veux pas dire qu'ils forment le projet de s'opposer aux lumières qui pourraient se répandre. Ils sont trop ignorans pour cela, et ils ne prévoient pas encore qu'il puisse venir de quelque part d'autres lumières que les leurs ; au contraire ils croient savoir tout ce qui peut être su. Mais si l'aurore commence, ils entreverront le danger qui les menace, et ils craindront le jour. Alors, sentant le besoin des ténèbres, ils tenteront tout pour couvrir le ciel de nouveaux nuages.

Or cette aurore a commencé vers le milieu du quatorzième siècle, et cependant le soleil était encore bien loin de paraître ; une nuit de plusieurs siècles lui avait fait oublier son cours. De

Il s'entretiennent l'ignorance parce qu'ils sont ignorans, et parce qu'il est dangereux pour eux qu'on s'éclaircisse.

si faibles rayons ne pouvaient donc pas percer dans les sombres réduits des écoles. Elles leur étaient d'ailleurs fermées ; car les yeux ne pouvaient pas soutenir cette lumière étrangère. En effet les études non-seulement continuèrent d'être aussi mauvaises qu'auparavant, elles furent pires encore ; et si de bons esprits osèrent proposer une réforme, la haine arma contre eux tous les péripapéticiens.

D'ailleurs ils devaient leur célébrité aux futilités qu'ils enseignaient.

C'est que le péripatétisme était devenu l'esprit des ordres religieux qui l'enseignaient. Ils lui devaient toute leur considération, toute leur célébrité ; ils n'étaient plus rien, si cette hydre venait à tomber sous les coups d'un Hercule ; ils devaient donc le défendre avec un patriotisme fanatique.

Comment le péripatétisme était devenu la secte dominante.

En instituant tous les ordres mendiants, saint Dominique et saint François n'avaient pas sans doute prétendu fonder des sectes de péripatéticiens ; mais ces moines se saisirent habilement des écoles ; et, devenus disciples d'Aristote, ou plutôt d'Averroès, ils se rendirent les maîtres des universités, dès le treizième siècle où ils avaient commencé.

Ce sont eux qui firent enfin prévaloir Aristote. Il est vrai que dans la faculté de théologie de Paris il y avait encore, au commencement du quatorzième siècle, des docteurs qui blâmaient saint Thomas d'avoir appuyé les dogmes sur l'autorité de ce philosophe, et d'avoir fait un mélange



du péripatétisme et de la doctrine chrétienne; mais la canonisation de saint Thomas, qui se fit alors, fournit de nouvelles armes aux frères prêcheurs. En effet devait-on craindre de suivre l'exemple d'un saint, et pouvait-on blâmer la méthode qu'il avait adoptée? Cet argument était fort dans un temps où l'on ne savait pas que les saints du premier siècle de l'Église avaient tous rejeté Aristote.

La cour de Rome, entraînée elle-même par l'autorité du saint qu'elle avait canonisé et par les sollicitations des frères mendiants, cessa de défendre la lecture des ouvrages de ce philosophe; elle fit plus, elle en recommanda l'étude. Le légat chargé de réformer l'université de Paris, vers le milieu du quinzième siècle, enjoignit d'enseigner la dialectique, la métaphysique, la physique et la morale de ce philosophe, et défendit de recevoir aux grades ceux qui n'en seraient pas suffisamment instruits. Il est assez singulier que, dans des écoles où il n'y avait guère que des clercs ou des hommes qui se destinaient à l'Église, on ait regardé comme un préliminaire nécessaire à la théologie les idées vagues d'Aristote commentées par Averroès. Si l'on croyait que c'était là la vraie source de la théologie, il n'y avait donc point eu de théologiens jusqu'alors.

Mais une chose qui ne paraît pas moins singulière, et qui est cependant bien dans le carac-

Rome ordonne l'étude des livres d'Aristote dont elle avait défendu la lecture.

tère de l'esprit humain, c'est que la lecture de cette mauvaise philosophie, qui a été proscrite dans le treizième siècle sans qu'on sût trop pourquoi, a été ordonnée dans le quinzième, où il y avait de bons esprits qui s'élevaient avec connaissance contre Aristote et contre Averroès.

Chacun le commente, et il se forme plusieurs sectes de péripatétisme.

Dès que tous les professeurs furent obligés d'enseigner Aristote, chacun crut aussi pouvoir s'arroger le droit de le commenter à sa manière. De là naquirent quantité de sectes péripatéticiennes, et vous pouvez vous imaginer ce que devinrent la philosophie et la théologie. Les subtilités des frères mineurs, dans leur différent avec Jean XXII qui les condamna, suffirent pour vous faire juger les philosophes et les théologiens du quinzième siècle.

Occam, qui avait écrit pour Philippe le Bel et pour Louis de Bavière, renouvelle la secte des nominaux.

Occam, un de ces frères mineurs, philosophe et théologien, se signala dans cette dispute. Ennemi déclaré de la cour de Rome, il avait déjà écrit pour Philippe le Bel; il écrivit encore pour Louis de Bavière, et on remarque qu'il ne défendit les droits de l'empire que par des sophismes et des subtilités, manière de raisonner dans laquelle il était supérieur à tous les péripatéticiens de son temps.

Quoiqu'il fût sorti de l'école des scotistes, qui étaient réalistes ainsi que les thomistes, il renouvela la secte des nominaux alors presque éteinte, et il entraîna dans son opinion tous les

frères mineurs qui l'avaient pour chef contre Jean XXII. Alors cette secte fit de grands progrès en Allemagne, où Louis de Bavière protégea tous les moines avec qui il avait un ennemi commun dans le pape.

Les nominaux, toujours odieux aux thomistes et aux scotistes qui les accusaient de détruire toute science, devinrent donc encore odieux au saint-siège, contre qui Occam et ses sectateurs s'étaient soulevés. Cette haine excita contre eux une longue persécution, qui éclata surtout lorsque les papes eurent recouvré leur autorité en Allemagne. Alors la guerre fut ouverte entre les réalistes et les nominaux; ils disputèrent, ils répandirent du sang, ils se chassèrent réciproquement des universités, et ils attirèrent enfin l'attention des souverains, qui crurent devoir employer l'autorité pour les réduire au silence. Louis, fils et successeur de Charles VII, proscrivit les livres des nominaux, et chassa des écoles de France tous ceux de cette secte. Cependant ces misérables disputes ne cessèrent pas. Elles continuent même encore dans la poussière des écoles, et elles continueront tant qu'il y aura des thomistes et des scotistes; heureusement elles n'occupent plus le monde. Au reste il ne faut pas s'étonner si les nominaux ont été condamnés; ils avaient trop d'ennemis pour vaincre, et ils soutenaient une bonne thèse par les plus pitoyables raisons.

Les nominaux  
sont persécutés.

Les meilleurs esprits s'élevaient inutilement contre les écoles.

Vous voyez combien la république des lettres était troublée, et que ces troubles répandaient encore partout de nouveaux désordres; en vain les bons esprits, car il y en avait alors, recommandaient d'étudier les langues, les pères de l'Église, la tradition, l'histoire ecclésiastique et civile; ils ne pouvaient pas réformer les universités où les frères mendiants dominaient. Il était commode à ces moines de n'avoir besoin que d'un livre, et de supposer qu'on trouvait toutes les sciences dans saint Thomas ou dans Scot.

Quelques-uns commencent à faire de meilleures études.

Les écoles publiques devinrent donc toujours plus mauvaises dans le quatorzième et le quinzième siècle; mais heureusement les différens entré le sacerdoce et l'empire, et les hérésies de Wicléf et de Jean Hus ouvrirent enfin les yeux sur la nécessité de faire de meilleures études. On apprit le grec, l'hébreu et le latin, qu'on savait mal. On fouilla dans la tradition, on lut les pères, on voulut savoir l'histoire, en un mot, on connut que l'antiquité méritait d'être étudiée. Gerson est, sans contredit, celui qui se distingua le plus dans le petit nombre de ceux qui tentèrent d'acquérir des connaissances utiles; et c'est lui qui a commencé à dissiper les ténèbres dont on avait enveloppé la théologie.

On commence à cultiver l'éloquence et la poésie.

L'éloquence et la poésie furent encore cultivées dans ces deux siècles; le goût se formait et préparait à mieux raisonner. Mais c'est à l'Italie qu'on

doit ces commencemens, et nous en parlerons bientôt.

Il importe peu, Monseigneur, que vous connaissiez à fond les questions, les erreurs, les hérésies, les subtilités et les mauvaises études du moyen âge. Cependant je ne devais pas vous laisser tout-à-fait ignorer ces choses. Il faut connaître les vices de l'esprit humain, si vous voulez remonter aux principes de bien des maux; et si vous voulez remédier à ces vices, il faut encore en connaître les causes. C'est ce que j'ai tâché de vous développer.

Il importe de connaître les erreurs et leurs causes.

Vous avez vu les hommes, pendant plusieurs siècles, ne faire des efforts que pour s'égarer de plus en plus, aller échouer les uns après les autres contre les mêmes écueils, en chercher de nouveaux sur une mer plus inconnue, et se précipiter de dangers en dangers sans les prévoir. L'expérience ne peut les éclairer, parce qu'ils sont incapables de réfléchir; ils suivent opiniâtrément une route tracée par les naufrages, sans jeter la sonde, sans revenir sur leurs pas; ils craindraient trop de découvrir leurs égaremens, et ils les découvriraient qu'ils n'en conviendraient pas.

Comment les opinions les plus absurdes se soutiennent pendant des siècles.

C'est que les opinions les plus absurdes doivent durer, lorsqu'elles intéressent un parti. Il fallait que les peuples, les grands et les rois, dans leur ignorance, fussent les victimes de ces clercs et de ces moines, qu'ils regardaient avec stupidité comme

savans. Il fallait que tous les citoyens fissent de mauvaises études, parce que les frères prêcheurs et les frères mineurs en avaient fait de mauvaises. Ces moines pouvaient-ils permettre qu'on acquît des connaissances qui devaient mettre leur ignorance dans tout son jour?

et gouvernent le monde.

Ces philosophes, ces théologiens, ces sophistes, je ne sais quel nom leur donner, voulaient gouverner le monde par leurs opinions, et quelquefois ils le gouvernaient en effet. Ils intéressaient la religion et l'état à leurs disputes aussi frivoles que subtiles. Les questions les plus méprisables en elles-mêmes devenaient importantes par l'attention que l'Église et le gouvernement daignaient y donner; et on voit seulement que chacun se piquait de connaître la vérité, et que personne ne la cherchait sincèrement. Toute l'ambition était de vaincre dans la dispute, et d'abuser de la crédulité du peuple.

C'est une leçon pour les princes.

Les malheurs de tant de siècles, Monseigneur, doivent vous apprendre combien il est important de juger des choses par ce qu'elles sont en elles-mêmes; c'est surtout le devoir d'un souverain de démêler la vérité au milieu de cette confusion que forment les passions des hommes, et les intérêts des différens partis. Il doit plus qu'aucun autre la respecter; mais il doit plus qu'aucun autre mépriser tout ce qui lui est étranger. Il faut qu'il connaisse les abus et qu'il en voie la source,

s'il veut pouvoir les corriger sans commettre d'imprudence. Cette étude demande bien des soins de sa part ; mais , s'il sait étudier l'histoire , il trouvera de grandes leçons dans tous les siècles , et surtout dans les plus barbares.

## CHAPITRE VII.

De la scolastique , et , par occasion , de la manière d'enseigner les arts et les sciences.

Du mot *école* on a fait celui de *scolastique* , pour désigner le cours des études , et la méthode qu'on suivait dans les écoles. Il faut donc se faire , suivant les temps , des idées différentes de la scolastique.

Les changements qu'a essuyés la scolastique , font qu'on a de la peine à s'en faire une idée.

Lorsque les hommes se sont familiarisés avec un mot , ils croient en général qu'il est naturellement et essentiellement fait pour être le signe de l'idée qu'ils sont dans l'habitude d'y attacher ; et ils s'imaginent que cette idée constitue l'essence de la chose qu'ils expriment par ce mot. De là sont nées de tout temps bien des questions sur lesquelles quelquefois on a fait des volumes , et qu'on aurait résolues facilement , si on avait pu s'entendre. Il ne faudrait pour cela que renoncer à ces vaines essences , que nous voulons toujours sai-

sir, et nous souvenir qu'un mot ne signifie que ce que nous avons voulu lui faire signifier.

On a été curieux de rechercher l'origine de la scolastique; et, parce qu'on n'a pas déterminé ce qu'on entend par ce mot, cette origine a paru se cacher comme la source du Nil. On a cru la découvrir dans saint Thomas, dans Pierre Lombard, dans Abélard, dans Roscelin, dans d'autres dialecticiens dont je n'ai pas parlé; enfin on est remonté à saint Jean Damascène, et même jusqu'à saint Augustin.

Quelqu'un qui aurait vu la Seine au Hâvre, sans savoir d'où elle vient, aurait de la peine à la reconnaître à Rouen, encore plus à Paris, et bien plus encore à Chanceaux en Bourgogne. Il la verrait, et il demanderait où elle est. Il en est de même de la scolastique. Quand on n'en a pas étudié le cours, et qu'on ne la voit qu'à son embouchure, on ne sait plus où la retrouver. On ne voit pas que c'est un filet d'eau qui a eu sa source dans Aristote; et qui, après des accroissemens et des décroissemens alternatifs, s'est caché pendant quelque temps pour reparâître ensuite, croître de nouveau, devenir tous les jours plus trouble, et inonder enfin tout l'Occident. Ce fleuve est comme tous les fleuves; non-seulement il est différent de lui-même, d'une partie de son cours à l'autre, mais encore dans chaque partie ses eaux ne sont pas deux instans les mêmes.



Si donc on entend par la scolastique tout ce cours que je viens de tracer, on la reconnaîtra facilement partout; mais si on voulait, par exemple, ne s'en faire d'idée que d'après la lecture de saint Thomas, ce n'est que dans saint Thomas qu'on la trouverait telle qu'elle est dans saint Thomas; comme ce n'est qu'au Hâvre qu'on trouvera la Seine telle qu'elle est à son embouchure. Pour moi j'entends par scolastique ce mélange confus de philosophie et de théologie qui s'est achevé dans le treizième siècle, et qui avait déjà commencé auparavant. Considérons actuellement le plan des études dans le moyen âge : en voyant combien on étudiait mal, nous apprendrons peut-être comment nous devons étudier nous-mêmes.

La grammaire, la rhétorique, la logique, la musique, l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie; voilà dans leur ordre les choses qu'on croyait enseigner dans les deux cours qu'on nommait *trivium* et *quadrivium*. Le péripatétisme des Arabes introduisit une autre division dans le treizième siècle; et on enseigna la grammaire, la logique, la métaphysique, la physique, la morale, la politique, le droit et la théologie.

Il est inutile de nous arrêter sur ce qu'on enseignait dans le *trivium* et le *quadrivium*; car il était bien rare de trouver un homme qui eût achevé ces deux cours; d'ailleurs toutes les écoles tombèrent à un tel point, que dans le dixième siècle

*Le trivium et quadrivium étaient tombés, lorsque le péripatétisme introduisit un nouveau cours d'étude.*

Gerbert fut obligé d'aller chercher des connaissances en Espagne. Commençons donc au treizième.

On commence  
à écrire en lan-  
gues vulgaires;

Environ depuis le milieu du douzième siècle on écrivait en France dans la langue vulgaire, qu'on nommait alors *roman*; et, à l'exemple des Français, les Espagnols et les Italiens écrivirent aussi dans leur langue. C'est la chevalerie qui introduisit cet usage : comme on voulait chanter les faits d'armes et les aventures amoureuses des chevaliers, il fallut bien écrire en roman, puisque ces héros n'entendaient pas le latin. On abandonna donc par nécessité ces petites choses aux langues vulgaires; mais on ne leur permit pas encore de s'essayer sur les sciences. Seulement on commence à trouver quelques mauvais historiens.

Mais sans goût  
et sans règles.

Or dans ces temps-là on n'avait point d'idée de ce que nous nommons construction : le singulier n'était pas distingué du pluriel; l'orthographe n'avait rien de fixe; on défigurait continuellement les noms; en un mot, on écrivait sans règles.

Par conséquent  
on ne pouvait  
parler que fort  
mal latin,

Comment des hommes qui parlaient leur langue avec aussi peu de jugement auraient-ils pu comprendre qu'il y a une manière de bien parler latin, la seule langue qu'ils se piquaient d'apprendre. Aussi le parlaient-ils avec des constructions barbares, et avec des mots pris dans un sens étranger, ou même avec des termes vulgaires, auxquels

on donnait une terminaison latine. C'était du français, de l'espagnol, de l'anglais, de l'allemand et de l'italien latinisés. Il arrivait de là que les savans non-seulement n'entendaient pas les écrivains anciens, mais encore ils ne s'entendaient pas les uns les autres. Toute la grammaire se bornait aux conjugaisons, aux déclinaisons et à quelques règles qu'on n'expliquait point; encore les écrivait-on en latin, pour faciliter l'intelligence de la langue à ceux qui ne la savaient pas.

Avec aussi peu de jugement on devait être sans goût. Qu'était-ce donc que la rhétorique? l'art de ne parler pas naturellement, des métaphores étudiées, des figures gigantesques et des lieux communs, prodigués sans discernement. La poésie, s'il en faut parler, tout aussi barbare que la prose, était encore plus plate.

La logique, la dialectique, ou l'art de raisonner, de quelque manière qu'on l'appelle, n'est que l'art d'aller des connaissances qu'on a à celles qu'on n'a pas, du connu à l'inconnu : elle suppose donc un esprit qui a déjà acquis quelques connaissances, et qui s'est fait des idées exactes des choses communes au moins. S'il n'a que des notions vagues et confuses, on ne saura par où le prendre pour le conduire à des connaissances précises et distinctes. Car enfin pour apprendre à raisonner, il faut avoir déjà fait de bons raisonnemens; parce qu'on ne peut savoir comment on

*La grammaire, la rhétorique et la poésie gâtaient le jugement.*

*On en était plus incapable d'apprendre l'art de raisonner.*

doit se conduire pour en faire de bons encore , qu'autant qu'on peut remarquer comment on s'est déjà conduit.

On ne savait comment se conduire pour acquérir des connaissances , ni même par où commencer.

Cependant la grammaire et la rhétorique n'avaient fait que gâter le jugement. Le mal était d'autant plus grand, qu'on ne s'en doutait pas ; et on l'aurait connu, qu'on n'y aurait pas su remédier. Il fallait donc que la logique l'accrût encore. Le professeur, qui ne trouvait dans ses écoliers que des idées confuses, et qui n'en avait pas d'autres lui-même, ne pouvait partir que de ces idées, pour les mener encore à de plus confuses. Il n'imaginait pas de faire des recherches sur l'origine et sur les progrès de nos connaissances. Il ne sentait pas le besoin d'observer et d'analyser les opérations de l'entendement ; et l'esprit humain, qu'il se flattait de diriger dans la découverte de la vérité, était entre ses mains un instrument qu'il ne connaissait pas.

Les scolastiques se trouvaient dans le même cas où serait un homme qui entreprendrait de donner les règles de la navigation, et qui cependant n'aurait aucune connaissance ni des différentes parties d'un vaisseau, ni de leur usage, ni du ciel, ni des mers sur lesquelles il oserait naviguer. Ils ignoraient tout-à-fait la manœuvre des parties de l'entendement humain, et ils ne connaissaient pas davantage les sciences dans lesquelles ils voulaient se hasarder.

Dans l'impuissance par conséquent de chercher l'art de raisonner dans les idées mêmes, en considérant comment elles se déterminent, comment elles naissent les unes des autres, et comment elles se combinent de mille manières pour en produire de nouvelles, ils s'arrêtèrent au seul mécanisme du raisonnement. Ils remarquèrent qu'une proposition contient trois termes, que des premiers on peut tirer une conclusion, et ils firent des syllogismes.

*Ne pouvant donc raisonner sur des idées, on raisonna sur des mots, et on fit des syllogismes.*

Celui qui faisait le plus de syllogismes sur un sujet était le plus habile, et il était censé avoir raison, parce qu'il parlait le dernier. Or cet art est facile : il suffit de ne déterminer ni l'état de la question, ni la signification des mots; et les scolastiques auraient été bien embarrassés de faire autrement. Ils trouvaient donc toujours, dans des notions vagues et dans des termes équivoques, de quoi tirer continuellement de nouvelles conclusions, et de quoi soutenir toutes les thèses qu'ils pouvaient avancer. Par ce moyen ils multipliaient les disputes, et ils n'en terminaient jamais aucune; parce que celui qui soutenait une proposition, et celui qui l'attaquait, ne faisaient l'un et l'autre que des sophismes; et qu'ils étaient tous deux incapables de s'en apercevoir. C'est ainsi qu'ils raisonnèrent d'après la logique d'Aristote, que les Arabes avaient commentée sans jugement, et qu'ils défigurèrent encore eux-mêmes.

Cette logique cependant devint la principale étude. On négligea la grammaire et la rhétorique, afin de l'apprendre plus promptement. A peine en avait-on goûté les délices, qu'on ne se lassait plus de l'apprendre. On la rendait tous les jours plus volumineuse; on avait du regret à la quitter, et souvent les scolastiques s'y fixaient pour toute leur vie.

La métaphy-  
sique tout aussi  
absurde, fut  
remplie d'abs-  
tractions mal  
faites qu'on  
prenait pour des  
essences.

Mais ceux qui passaient à la métaphysique se sentaient presque aussitôt saisis d'une soif ardente; et, dans leur ivresse, sans être désaltérés, ils s'écriaient qu'elle est la science des sciences.

Cette science des sciences considérait l'être, la substance, la matière, le corps en général, et les esprits: elle ne considérait ces objets que d'une manière abstraite, et cependant on croyait trouver dans ces abstractions l'essence même des choses.

Vous savez qu'une notion abstraite n'est que l'idée que nous nous formons, lorsque nous pensons à une ou plusieurs qualités, sans penser à celles avec lesquelles elles sont réunies dans un même sujet. On peut donc en faire plusieurs sur une même chose, sur la matière, par exemple. C'est aussi ce que faisaient les scolastiques; et, comme chacun préférait ses abstractions, chacun concevait la matière différemment, et tous croyaient en saisir la nature. Ils la subtilisaient plus ou moins; quelques-uns même la spiritua-

lisaient, ce qui les jetait dans des erreurs monstrueuses.

Il faut observer avec bien de la sagacité pour déterminer avec précision les idées abstraites ; car nous ne sommes que trop portés à généraliser au delà des bornes. Or les scolastiques, au lieu d'observer, généralisaient au gré de leur imagination. La méthaphysique ne leur offrait donc plus que des fantômes.

Tout ce qu'on pouvait raisonnablement conclure de ces abstractions, c'est que chacun d'eux concevait à sa manière la matière et le corps en général. Aucun certainement n'en était plus près de saisir la nature des choses ; mais ces métaphysiciens ne voulaient pas avoir fait des efforts inutiles. Ils s'imaginèrent donc voir dans ces abstractions ce qui n'y était pas. Ils les réalisèrent ; et, avec ces êtres fantastiques, ils crurent rendre raison de tout. Cette extravagance mit le comble aux absurdités.

La physique n'avait plus rien de caché pour ceux qui s'étaient familiarisés avec les abstractions. La nature se dévoilait à leurs regards ; ils n'avaient pas besoin de l'observer ; il ne leur fallait que des mots ou des hypothèses absurdes, et ils n'en manquaient jamais. Des formalités, des eccités, des quiddités, des qualités occultes, des formes qui descendaient des astres, ou que des intelligences célestes envoyaient pour informer

Cette métaphysique prenait le nom de physique, et rendait raison de tout, parce qu'on ne savait pas raisonner.

les corps, etc. ; c'est avec un langage de cette espèce qu'on expliquait les phénomènes, et c'était même là ce qui servait de principes à la médecine. Il semble que la scolastique eût tout à la fois conspiré contre les esprits et contre les corps.

Après ces détails, il n'est pas nécessaire d'examiner comment on traitait la théologie. Vous voyez bien que toute la scolastique n'était dans le vrai qu'une dialectique, qui s'était fait un jargon pour disputer toujours sans jamais rien dire.

Les meilleurs esprits obéissaient à ce torrent d'absurdités, ou même le faisaient croître.

On voit cependant parmi les scolastiques des hommes qui, dans d'autres temps, auraient eu de la sagacité et du génie ; mais comme les meilleures terres, lorsqu'elles ne sont pas cultivées, sont celles qui produisent le plus d'herbes inutiles, les meilleurs esprits sans culture sont aussi ceux qui disent le plus d'absurdités. Albert le Grand, par exemple, qui avait été assez sage pour observer quelquefois, adoptait le jargon des autres lorsqu'il voulait expliquer les phénomènes, et il enchérissait encore sur eux. Les scolastiques avaient si peu de jugement que, malgré le culte qu'ils rendaient à Aristote, ils n'imaginèrent jamais d'étudier sa rhétorique, sa poétique et son histoire naturelle ; ce sont cependant les meilleurs ouvrages de ce philosophe. On croirait qu'ils craignaient de s'instruire.

La morale et

La morale, la politique et le droit, n'étaient



pas mieux traités que les autres parties de la philosophie.

la politique  
n'étaient pas  
mieux traitées.

C'est dans la volonté de Dieu qu'il faut chercher la règle de nos actions, et cette volonté se manifeste par la lumière naturelle et par la révélation.

Vraie source  
des principes de  
la morale.

Par la lumière naturelle ; car, lorsque nous considérons que les hommes sont nés pour la société, nous découvrons bientôt ce qu'ils se doivent les uns aux autres, parce que chacun voit dans ses besoins ce qu'il est en droit d'exiger de ceux avec qui il s'associe, comme il voit dans leurs besoins ce qu'il est dans l'obligation de faire pour eux. Par-là, comme notre constitution physique est le principe de nos besoins, elle est aussi le fondement du contrat social par lequel nous nous promettons naturellement des secours pour nous procurer des avantages réciproques ; et, renonçant à une liberté sans bornes, nous cédon chacun quelque chose afin qu'on nous cède. Si nous remontons ensuite au premier principe de toutes choses, nous découvrons encore qu'il nous ordonne lui-même les devoirs que la société exige, puisqu'il est l'auteur de notre constitution, et que c'est lui qui nous a donné et nos besoins et nos facultés. Alors nous nous voyons toujours en présence de celui qui dispose de tout ; nous nous pénétrons d'une respectueuse crainte ; nous nous remplissons de reconnaissance pour les biens que nous avons reçus et pour ceux que nous atten-

dons encore , et nous restons convaincus de l'obligation où nous sommes de lui rendre un culte. Lorsque la révélation vient au secours de ceux que la raison n'éclaire pas, elle répand une nouvelle lumière dans l'esprit des autres, et elle nous montre plus clairement la fin à laquelle nous sommes destinés.

Les scolastiques la cherchaient dans Aristote, qu'ils n'entendaient pas, et multipliaient les questions sans les résoudre.

Ce n'est pas dans ces sources que les scolastiques allaient puiser les principes de la morale ; c'est dans l'Éthique qu'Aristote avait faite pour s'accommoder à l'esprit d'une cour telle que celle de Philippe. Certainement ils auraient pu en tirer de bonnes choses ; mais ils n'oubliaient pas leur dialectique ; et ils raisonnaient sans savoir seulement ce que ce philosophe entendait par vertu. On demandait si la morale est pratique ou spéculative , si c'est un art ou une science. On disputait en général sur la fin, les moyens, les actes, les habitudes, les actions libres et volontaires, On supposait des cas extraordinaires, ou même impossibles, et on parlait à peine des plus communs. En un mot, on agitait beaucoup de questions, et on donnait peu de préceptes.

Il n'y eut plus que des probabilités en morale.

Les disputes répandirent bientôt des doutes sur la morale, comme sur les autres sciences. On ne vit plus que des probabilités, et on jugea de l'opinion la plus probable par le nombre des syllogismes ; car alors on prouvait en accumulant les raisons et non pas en les choisissant.

De là nous verrons naître dans la suite une morale monstrueuse. On établira pour principe, qu'on pourra suivre sans risque une opinion probable ; on arrêtera qu'une opinion est probable lorsqu'elle est soutenue par un auteur grave : la scolastique fournira de pareils auteurs, pour et contre, dans tous les cas : et on conclura qu'on peut tout se permettre en sûreté de conscience. Voilà les abîmes horribles, où se perdent des esprits qui s'égarerent. On n'en était pas encore là dans le moyen âge ; mais vous pouvez juger ce que c'était que la morale, si vous vous rappelez qu'avec de l'argent on faisait faire sa pénitence par un autre, et qu'on croyait se racheter de tous ses crimes, en mourant dans un froc, en faisant un pèlerinage, ou en fondant un monastère. On voit bien dans quel esprit les scolastiques, qui étaient clercs, écrivaient sur la morale.

Abus qui en naîtront.

La politique peut être considérée par rapport au gouvernement intérieur de l'état, et par rapport aux puissances voisines. Dans le premier cas, son principal objet est certainement la police, la discipline et les mœurs ; dans le second, c'est de tendre à établir entre les nations des devoirs réciproques, comme il y en a entre les citoyens d'une même république ; en sorte que tous les peuples fussent portés à se regarder comme ne formant qu'une même société. Voilà, dis-je, le but auquel elle devrait tendre, quoiqu'elle ne puisse pas se

Quel devrait être l'objet de la politique.

flatter d'y atteindre ; mais il ne faudrait pas chercher cette politique dans le moyen âge, puisqu'on ne la trouverait pas encore dans le siècle où nous vivons.

On était incapable de le connaître.

Quelle était donc la politique de ces temps ? Jugez-en par les désordres dont je vous ai donné une légère idée. La haine qui divisait tous les corps ; la force qui réglait tout ; la foi des sermens violée ; les guerres entreprises contre toute justice ; la tyrannie des princes, qui appauvrissaient leurs sujets, pour s'appauvrir bientôt eux-mêmes ; les révoltes fréquentes des peuples ; les prétentions des grands et du clergé : les entreprises des papes et les croisades : tout cela prouve assez qu'alors la vraie politique n'était point du tout connue.

Les scolastiques cherchent la politique dans Aristote.

Les scolastiques la cherchèrent donc dans Aristote, c'est-à-dire dans un ouvrage que ce philosophe avait fait, en considérant l'état de la Grèce. Or la situation de l'Europe était toute différente. Il aurait donc fallu bien de la sagacité, pour appliquer avec discernement au moyen âge ce qu'Aristote avait appliqué lui-même aux Grecs.

Ils subtilisent en défendant mal les meilleurs droits.

Les scolastiques n'avaient pas cette sagacité-là. Ils subtilisèrent donc sur la politique, comme sur tout le reste, et chacun se fit un devoir de soutenir les opinions les plus favorables au parti qu'il avait embrassé. Ainsi leur dialectique ne contribua qu'à rendre la politique encore plus ténébreuse. Voilà pourquoi on a mal raisonné, lors-

qu'on a voulu établir les droits respectifs des souverains et des peuples, lorsqu'on a voulu défendre ceux de l'empire contre les entreprises du sacerdoce, et lorsqu'on a voulu enlever au clergé les justices dont il s'était saisi.

D'après ces considérations, vous prévoyez que le droit civil et le droit canonique ne pouvaient pas être traités avec plus de succès. C'étaient les ecclésiastiques séculiers qui s'appliquaient plus particulièrement à cette étude, car les moines s'étaient réservé ce qu'on appelait alors philosophie et théologie.

*Ils se faisaient de fausses idées du droit civil et canonique.*

Il aurait fallu bien du jugement et bien de l'impartialité pour se faire des idées saines du droit dans ces temps de troubles, où l'usage avait force de loi, et où les exemples, variant continuellement, établissaient par conséquent des droits contraires. Or les ecclésiastiques pouvaient-ils avoir ce jugement et cette impartialité? Ils raisonnèrent donc en scolastiques, et leurs différens intérêts brouillèrent tout.

C'eût été à la philosophie à rechercher les vrais principes du droit civil, ou à choisir au moins ce qu'il y avait de plus raisonnable dans les coutumes; mais dans ces siècles d'ignorance, ce travail était trop fort, même pour les plus grands esprits.

Le droit canonique offrait de moindres difficultés, car on l'aurait aisément reconnu, si on eût consulté l'Écriture, la tradition, les décrets

*Où ils pouvaient les principes du dernier.*

des conciles, les lois des empereurs, les capitulaires de Charlemagne, etc. Mais ce n'était pas l'intérêt du clergé de l'aller chercher dans ces sources, et on avait perdu l'habitude d'y remonter. On se contentait des fausses décrétales, du décret de Gratien, et de quelques autres compilations des bulles des papes, également favorables aux prétentions des ecclésiastiques. On adoptait aveuglément tous ces écrits; on croyait y trouver toute la jurisprudence; on les commentait; on s'éloignait de plus en plus des maximes de l'antiquité; le droit variait arbitrairement, suivant les intérêts des jurisconsultes; et on n'étudiait que l'art d'éluder toutes les lois. Les efforts de quelques conciles pour déraciner ces abus font voir jusqu'à quels excès ils avaient été portés.

Combien ils  
raisonnaient  
mal d'après l'É-  
criture.

Si les canonistes lisaient l'Écriture, ce n'était guère que pour y trouver des passages qui, mal entendus, venaient à l'appui des opinions nouvelles. Dans cette vue ils abandonnèrent le sens littéral, et ils firent un grand usage des allégories. Ils imaginèrent, par exemple, que les deux glaives des apôtres désignent les deux puissances, et ils en conclurent que les rois tiennent de l'Église toute leur autorité. Ils dirent aussi que le grand luminaire, qui éclaire par sa propre lumière, est le sacerdoce; et que le petit luminaire, qui n'a qu'une lumière empruntée, est l'empire; et ils tirèrent encore la même conséquence. Voilà les grands

principes sur lesquels on a fondé, depuis Grégoire VII, toutes les prétentions extraordinaires du saint-siége.

Il s'uffisait de répondre, comme le remarque l'abbé Fleuri, que les deux luminaires ne sont que le soleil et la lune, et que les deux glaives ne sont que deux glaives ; on n'en savait pas assez pour faire une réponse aussi simple. Non-seulement les docteurs insistaient sur ces allégories : « Mais ce qui est plus surprenant, ajoute le même « écrivain, les princes mêmes, et ceux qui les défendaient contre les papes, ne les rejetaient pas. « C'était l'effet de l'ignorance crasse des laïques, « qui les rendait esclaves des clercs pour tout ce « qui regardait les lettres et la doctrine. Or, ces « clercs avaient tous étudié aux mêmes écoles, et « puisé la même doctrine dans les mêmes livres : « aussi avez-vous vu que les défenseurs de l'empereur Henri IV contre le pape Grégoire VII se « retranchaient à dire qu'il ne pouvait être excommunié, convenant que s'il l'eût été, il devait « perdre l'empire. Frédéric II se soumettait au « jugement du concile universel, et convenait que « s'il était convaincu des crimes qu'on lui imputait, « particulièrement d'hérésie, il méritait d'être « déposé. Le conseil de saint Louis n'en savait pas « davantage, et abandonnait Frédéric, au cas qu'il « fût coupable : voilà jusqu'où vont les effets des « mauvaises études. »

Combien il  
était difficile  
qu'on fit de  
meilleures étu-  
des.

Cependant il était difficile qu'on en fit de meilleures. Il aurait fallu que des docteurs, auxquels on donnait les surnoms d'irréfragable, d'illuminé, de subtil, de grand, de résolu, de solennel, d'universel, etc., que les docteurs, dis-je, éblouis de leurs grands titres et de leur grande réputation, eussent reconnu qu'ils ne savaient rien, et eussent eu l'humilité de recommencer dès la grammaire. Il aurait fallu qu'on eût renoncé à une science qui conduisait aux honneurs, aux dignités, aux richesses, et avec laquelle on se faisait des droits de toutes ses prétentions. Pouvait-on compter sur des sacrifices de cette espèce ?

Les esprits les  
mieux inten-  
tionnés étaient  
trop ignorans  
pour les réfor-  
mer.

Les évêques les mieux intentionnés, élevés dans les mêmes écoles, n'en savaient pas assez pour remédier à ces maux. Peu capables de les voir dans toute leur étendue, ils n'étaient choqués que des excès les plus frappans; c'est pourquoi, lorsqu'ils font des réglemens, ils s'arrêtent sur de petits détails, et ne vont jamais au principe du mal.

La cour de  
Rome, qui s'é-  
tait arrogé l'ins-  
pection sur les  
universités, ne  
voulait point de  
réforme.

Les légats qui étaient chargés de mettre la réforme dans les universités étaient également ignorans, et peut-être moins bien intentionnés. Ils proscrivaient ou ils approuvaient au hasard, sans savoir ce qu'ils devaient défendre ou permettre. Seulement ils avaient attention qu'on n'enseignât rien que de conforme aux intérêts de la cour de Rome, et ils faisaient jurer de défendre



le pape contre tous. Cette inspection, que le saint-siège s'arrogeait sur les écoles, et le serment qu'on était obligé de prêter, ôtaient toute liberté de penser, et paraissaient devoir perpétuer à jamais l'ignorance.

J'ai dit au commencement de ce chapitre, que les études du moyen âge nous apprendraient peut-être à bien étudier nous-mêmes : voyons donc comment les scolastiques pourraient nous donner des leçons.

Pour bien étudier, il aurait fallu commencer par ou les scolastiques finissaient.

Je vois d'abord qu'ils m'indiquent l'ordre que nous devons suivre ; car il n'y a qu'à prendre à rebours celui qu'ils ont suivi, c'est-à-dire commencer par la physique et finir par la grammaire.

Je vois en second lieu qu'il n'y a que deux manières d'étudier une science : l'une, qui se borne à se faire des idées abstraites et des principes généraux ; l'autre, qui consiste à bien observer. Or les abstractions n'ont pas réussi aux scolastiques. Bornons-nous donc à faire des observations.

Observer avant de se faire des principes généraux.

Tout tombe sous les sens en physique, quelle que soit la partie dont on veuille faire l'étude. Il nous sera donc facile de contracter l'habitude d'observer ; et, si nous mettons de l'ordre dans nos observations, nous acquerrons un certain nombre de connaissances que nous pourrons toujours retrouver au besoin.

Étudier d'abord la physique.

C'est déjà beaucoup que de savoir observer les corps, car cela nous prépare à nous observer nous-

Puis la métaphysique.

mêmes. Essayons donc de découvrir ce que faisait notre esprit, lorsqu'en physique nous acquérions des connaissances. N'apercevons-nous pas aussitôt l'origine et la génération des idées? ne faisons-nous pas l'analyse des opérations de l'entendement? nous voilà donc métaphysiciens; car la bonne métaphysique n'est que cela.

Ensuite l'art de raisonner.

Vous conviendrez que, connaissant les opérations de l'esprit, et qu'ayant contracté l'habitude de les bien conduire, il ne sera pas difficile de découvrir les règles du raisonnement. Nous serons donc encore logiciens.

Enfin l'art de parler.

Mais, si nous connaissons le système de nos idées, celui des opérations de notre âme, et l'art de raisonner, il ne tiendra qu'à nous de connaître aussitôt le système des langues, de savoir l'art de parler, et de faire, si nous voulons, une bonne grammaire et une bonne rhétorique; voilà pourtant ce que les scolastiques nous apprennent.

En effet il faut bien parler et bien raisonner avant d'en apprendre les règles.

Ils ne savaient pas parler, ils ne savaient pas raisonner; et ils ont voulu commencer par apprendre les règles de l'art de parler et de l'art de raisonner: cela ne leur a pas réussi. Nous devons donc commencer par bien raisonner, et puis nous en apprendrons les règles. En effet les Grecs avaient déjà de bons poètes, de bons orateurs, de bons écrivains dans tous les genres; et ils n'avaient encore ni grammaire, ni rhétorique, ni poétique, ni logique. Il n'est donc pas dans l'ordre de la

nature de commencer notre instruction par l'étude de ces sortes de livres; commençons plutôt par des livres bien écrits et bien raisonnés.

Il ne faut pas entreprendre de forcer la nature à entrer dans la route où notre imagination voudrait l'engager. Ce n'est pas à elle à nous obéir; c'est à nous à la suivre dans le chemin qu'elle nous trace. Elle a guidé les Grecs; les Européens ont cru la guider. En voilà assez pour notre instruction; car si après ces deux exemples nous choissions une mauvaise méthode, ce serait bien notre faute. Il me semble que les Grecs font voir que rien n'est si simple que d'apprendre bien des choses; et que les Européens font voir, au contraire, que rien n'est si laborieux que de les apprendre mal. Je ne crois pas, Monseigneur, que vous aimiez le travail inutile. Soyez donc pour ce qui est simple.

Les scolastiques se sont appliqués à traiter séparément tous les arts et toutes les sciences; je remarque encore que cela ne leur avait pas réussi. Nous ne devons donc pas nous attacher à toutes ces divisions.

Les Grecs viennent une seconde fois pour confirmer ma pensée, les Grecs, dis-je, qui nous ont beaucoup instruits, et qui nous auraient instruits davantage, si nous avions mieux su les étudier.

En effet vous pouvez vous rappeler qu'en

L'histoire de l'esprit humain prouve qu'il n'y a pas d'ordre plus propre à l'instruction.

Les scolastiques divisaient trop les objets de nos connaissances.

En Grèce, on cultivait à la fois tous les arts et toutes les sciences.

Grèce, un savant cultivait à la fois tous les arts et toutes les sciences connues. Son esprit se fortifiait donc de tous les secours que ces arts et ces sciences se donnent mutuellement, et ils faisaient de grands progrès.

Les étudier  
tout-à-fait sé-  
parément, c'est  
nuire au progrès  
de l'esprit.

J'ai fait voir ailleurs que les Grecs durent à cette conduite leur supériorité sur les Romains : pourquoi donc nous obstiner à étudier les sciences les unes après les autres? Jugeons de la république des lettres par les républiques anciennes. Jamais celles-ci ne furent plus fécondes en sujets capables de servir la patrie, que lorsque le même citoyen s'étudiait à pouvoir remplir un jour également tous les emplois; mais lorsqu'on eut des capitaines qui ne savaient pas le métier de magistrat, et des magistrats qui ne savaient pas le métier de capitaine, les bons capitaines et les bons magistrats devinrent tous les jours plus rares. La nature nous montre donc par mille exemples qu'il y a des choses qu'il ne faut pas étudier séparément. En effet un grammairien ne sera jamais que médiocre ou mauvais, s'il n'est que grammairien. Il en est de même d'un rhéteur, de même d'un logicien, etc. Nous serons donc nous-mêmes mal instruits dans ces arts, tant que nous les étudierons séparément.

Voilà pour-  
quoi nous n'a-  
vons que de  
mauvais livres  
élémentaires.

Pourquoi donc nos grammaires, nos rhé-  
toriques, nos logiques et nos traités élémentaires  
sont-ils tous ou mauvais ou du moins imparfaits?

C'est qu'on s'opiniâtre à séparer des choses qui, par leur nature étant faites pour s'éclairer mutuellement, demanderaient au contraire d'être mêlées jusqu'à un certain point. Cet abus est tel, que celui qui sait un livre élémentaire, sait quelquefois à peine au delà de son livre.

Mais, direz-vous, il faut bien traiter les sciences séparément ; car autrement on finirait par tout confondre. Sans doute ; et les Grecs eux-mêmes les ont traitées ainsi ; mais ils ont commencé par étudier ensemble tout ce qu'ils pouvaient apprendre de chacune en même temps, et ils n'ont songé à les séparer que lorsque la multitude des connaissances ne permettait plus de suivre cette méthode. Voilà comment ils ont travaillé à leur propre éducation. Ce secret s'est perdu avec eux, parce qu'au lieu de chercher par quels moyens ils avaient commencé à s'instruire, nous avons étudié dans les ouvrages qu'ils avaient faits lorsqu'ils étaient déjà instruits.

Il faut donc non-seulement changer tout l'ordre dans lequel les scolastiques ont traité les sciences, il faut encore abandonner les divisions qu'ils en ont faites ; et il est démontré que nous n'aurons un bon cours d'éducation que lorsque nous saurons mêler ensemble les études qui ne veulent pas être séparées.

Jusqu'ici cependant on a suivi servilement l'ordre et les divisions des scolastiques : on a

Il y a donc des études qu'on ne doit pas séparer, quoiqu'elles paraissent avoir des objets différens.

Mais on s'est obstiné à diviser sans fin.

même encore plus divisé qu'eux ; et on paraît craindre que les arts et les sciences ne s'éclaircissent mutuellement. Voilà ce qui a donné naissance à des ontologies, des psychologies, des cosmologies, etc.

C'est dans l'histoire des peuples qu'on devrait trouver au moins des commencemens de connaissances sur les gouvernemens, sur les lois, sur le droit public, sur la guerre, sur la police, sur le commerce, sur les arts, sur les sciences ; en un mot sur tout ce que l'esprit humain a pu découvrir pour contribuer à l'avantage des sociétés. Cependant nos historiens ne savent communément ramasser que des faits ; et si nous voulons nous instruire des gouvernemens, des lois, du droit public, etc., nous sommes obligés de lire des traités qui se renferment chacun dans un seul de ces objets. On ne trouve donc nulle part d'ensemble ; c'est pourquoi on n'acquiert que des connaissances bornées, imparfaites, et souvent fausses.

Nous suivons par habitude les plans consacrés par l'usage ; et quoique depuis la renaissance des lettres on se plaigne que les études sont mauvaises, personne ne sait encore remonter à la source du mal. C'est que les meilleurs esprits ont de la peine à se défaire de tous leurs préjugés. Ils s'engagent avec tout le monde dans les chemins battus. Parce qu'ils s'aplanissent un peu dans

De sorte qu'on ne trouve nulle part les choses qu'il faut étudier en même temps.

Les meilleurs esprits, subjugués par les préjugés, ne remontent pas à la source de cet abus.

quelques endroits, ils se flattent qu'il ne reste plus rien à faire, et ils ne s'aperçoivent pas qu'il fallait se frayer une nouvelle route. Je répète donc que tant qu'on voudra traiter séparément et dans cet ordre la grammaire, la rhétorique, la logique, la métaphysique, on ne fera que des efforts inutiles. C'est une chose bien singulière que dans le dix-huitième siècle, où des hommes de génie se sont appliqués aux sciences avec d'aussi grands succès, on soit encore à chercher la meilleure méthode de les enseigner. Pourquoi ceux qui les ont apprises ou même créées ne découvrent-ils pas comment ils se sont instruits eux-mêmes? Nous sommes encore plus scolastiques que nous ne pensons.

---

---

## LIVRE NEUVIÈME.

### DE L'ITALIE.

Avant de reprendre la suite de l'histoire générale, il faut encore nous arrêter sur l'Italie, et la considérer par rapport au gouvernement et par rapport aux lettres.

---

### CHAPITRE PREMIER.

#### Des principales causes des troubles de l'Italie.

L'Italie plus  
troublée qu'au-  
cune autre pro-  
vince.

DEPUIS la chute de l'empire d'Occident, nulle part les troubles n'ont été plus grands qu'en Italie. Vous pouvez déjà le comprendre, quoique je n'aie parlé de cette province qu'autant que son histoire s'est trouvée liée à celle des autres états de l'Europe. En effet le gouvernement féodal y devint encore plus vicieux qu'ailleurs, puisque la suzeraineté y fut toujours un sujet de guerre. Si les peuples pouvaient être forcés à reconnaître l'autorité des empereurs, ils ne se soumettaient jamais, ils conservaient au contraire, l'espérance



de secouer le joug; et le désordre de l'Allemagne leur en fournissait souvent l'occasion.

Les Romains surtout voulaient être libres; mais ils n'avaient point de mœurs. Cependant les mœurs seules peuvent assurer la liberté d'une république. Ils devaient donc passer alternativement de la servitude à la licence.

L'amour de la liberté y causait des désordres.

Les mêmes vices régnaient parmi les autres peuples. Dès qu'ils n'étaient plus forcés d'obéir à un tyran, ils se croyaient libres: ils s'imaginaient n'avoir plus qu'à se gouverner eux-mêmes, et ils en étaient incapables.

Les papes, qui ne voulaient point de la liberté des peuples, paraissaient n'agir que pour entretenir la licence. Trop faibles pour usurper eux-mêmes la souveraineté, ils imaginèrent de la donner comme en dépôt; se flattant qu'on ne l'accepterait que pour leur en faire part. Ils y furent toujours trompés, et cependant ils suivirent toujours la même politique, sans se lasser d'élever et d'abattre alternativement, pour amonceler sans cesse ruines sur ruines. Ils causaient, par cette conduite, des maux d'autant plus grands, qu'ils n'étaient nulle part moins respectés qu'en Italie. Assez puissans pour exciter les troubles, il n'était plus en leur pouvoir de ramener l'ordre; et cette misérable province, déchirée par ses habitans, devenait encore un théâtre de guerre pour les étrangers.

L'ambition des papes en causait de plus grands.

Les Lombards  
abolissent la  
royauté, et  
créent trente  
ducs.

Pour connaître la première origine des malheurs de l'Italie, il faut remonter jusqu'aux Lombards.

Cleph, successeur d'Alboin, ayant été assassiné, les Lombards, à qui les cruautés de ce prince avaient rendu la royauté odieuse, créèrent en 576 trente ducs pour gouverner chacun une de leurs villes. Divisés sous tant de chefs, ils furent trop faibles pour continuer leurs conquêtes.

Ils établissent  
des rois, qui  
régneront parmi  
les troubles.

Cet interrègne durait depuis dix ans, lorsque Childebert, roi d'Austrasie, passa les Alpes à la sollicitation de Maurice, empereur d'Orient. Les Lombards, connaissant alors le besoin de se réunir sous un seul chef, rétablirent la royauté, et mirent sur le trône Autharis, fils de Cleph. Mais la disposition des esprits n'était plus aussi favorable à la monarchie; car les ducs, qui regrettaient leur indépendance, portaient facilement à la révolte un peuple qui avait perdu l'habitude d'obéir. Les discordes mirent donc les Lombards dans l'impuissance d'achever la conquête de l'Italie. S'ils s'étendirent jusqu'à Bénévent; Rome, Ravenne, Crémone, Mantoue, Padoue, Parme, Bologne et d'autres villes, se défendirent longtemps contre leurs efforts; ou même ne furent jamais subjuguées <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Je remarquerai ici avec combien peu de fondement on attribue aux Lombards l'origine du gouvernement féodal.

Quelque temps auparavant, Longin avait déjà établi des ducs dans les principales villes que les empereurs conservaient encore en Italie. Son dessein était que ces gouverneurs fussent toujours subordonnés à l'exarque de Ravenne; mais ils ne pouvaient l'être qu'autant que Constantinople serait en état d'envoyer des secours à l'exarque. La faiblesse de l'empire leur fournissait donc l'occasion de se faire tôt ou tard indépendans. On voit même déjà les Romains s'unir à Longin, moins comme sujets que comme alliés; et traiter en leur nom avec les Lombards, comme Longin au nom de l'empereur.

*Longin avait créé des ducs.*

Voilà les divisions qui commencent en Italie, pour ne plus finir; et cette province n'aura des temps de calme que lorsqu'elle sera la proie des étrangers. Vous regardez peut-être Narsès, qui la

*Première cause des troubles de l'Italie.*

Avant le règne d'Autharis, leurs trente ducs n'étaient certainement pas des vassaux, puisqu'ils ne dépendaient de personne; et depuis ce sont trente princes qui ont formé une association, et qui ont choisi un chef. Il n'y a rien là de semblable aux bénéfices donnés par les Carlovingiens. L'établissement du gouvernement féodal en Italie est donc postérieur aux Lombards.

Pépin, fils de Charlemagne et roi d'Italie, fit des comtes et des marquis, mais les comtés et les marquisats n'étaient pas encore des fiefs, même en France. Il me paraît que ce gouvernement, qui a pu s'introduire en Italie sous Charles le Chauve et sous Charles le Gros, a dû y avoir moins de consistance que partout ailleurs.

livra aux Lombards, comme l'unique cause d'une révolution qui a eu des suites aussi funestes. Que pensez-vous donc de Justin II, qui eut l'injustice et l'imprudence d'ôter ce gouvernement à ce grand général pour le donner à Longin? Que pensez-vous de Sophie qui, plus imprudente, l'insulta en le menaçant de le faire filer avec les femmes du palais? Considérez donc, Monseigneur, les malheurs d'Italie, et souvenez-vous qu'un prince doit respecter les grands hommes qui l'ont servi.

La puissance des papes commence les troubles.

Ces commencemens de division furent aussi les commencemens de la puissance des papes. Comme ils avaient la considération qu'inspire la sainteté de leur caractère, et que plusieurs jusqu'alors avaient méritée par leurs vertus et leurs lumières, ils paraissaient avoir seuls assez d'autorité pour concilier tous les partis et ramener la paix. C'est par leur médiation que les Romains ménageaient leurs intérêts avec l'empereur ou avec le roi de Lombardie; et ils se flattaient de rétablir la république, sous la protection d'un pontife dont ils ne prévoyaient pas l'ambition.

Pépin et Charlemagne accroissent cette puissance.

Charlemagne, en donnant un riche patrimoine à l'église de Rome, ajouta une nouvelle considération à celle des papes; considération qui devait s'accroître à mesure que les siècles se corrompraient davantage.

Le couronnement de Pépin et l'empire donné à Charlemagne, devaient un jour soumettre au

chef de l'Église jusqu'au temporel des souverains. Car si auparavant on ne pouvait être élevé sur le saint-siège qu'avec l'agrément de l'empereur, il paraissait alors qu'on ne pouvait être élevé à l'empire qu'avec l'agrément du pape. On en était si convaincu, que les rois d'Allemagne n'osaient prendre le titre d'empereur qu'après avoir été couronnés à Rome. Si vous voulez donc trouver les principales causes de la grandeur des papes, cherchez-les surtout dans les aveux exprès ou tacites des princes, trop ignorans pour connaître leurs droits.

Si Louis le Débonnaire et ses fils ont accru par leur faiblesse la puissance du clergé, celle des papes ne pouvait manquer de s'accroître. Les progrès en ont même été rapides : Lothaire, roi de Lorraine, en est la preuve.

Elle s'accroit encore par la faiblesse de leurs successeurs.

L'Italie souffrit surtout des révolutions qui suivirent la déposition de Charles le Gros. Bérenger, duc de Frioul, Gui, duc de Spolette, leur fils, et d'autres princes, se l'enlevèrent tour à tour. La guerre fut longue et cruelle, parce que les différentes factions ne savaient ni se réunir, ni persister chacune dans leurs premières démarches; et comme les intérêts changeaient de mille manières, la fortune variait continuellement.

Après la déposition de Charles le Gros les troubles sont plus grands que jamais.

Le patrimoine de saint Pierre n'était pas respecté par des tyrans qui réglèrent leurs droits sur leurs forces. Les papes n'attendaient point de se-

Et les papes sont continuellement entraînés d'un parti dans un autre.

cours des princes étrangers, parce qu'aucun n'était encore assez affermi pour porter ses armes au dehors ; ils n'avaient d'autorité en Italie qu'autant qu'ils savaient ménager quelqu'une des puissances qui y dominaient, et les révolutions fréquentes les mettaient dans la nécessité de changer continuellement de vue et de conduite. Enfin le schisme de Sergius et de Formose affaiblissait encore le saint-siège ; car, l'un et l'autre de ces concurrens ne pouvant fortifier son parti qu'autant qu'il était reconnu par un plus grand nombre de souverains, les papes avaient besoin des princes, qui jusqu'alors avaient eu besoin des papes. Ce n'était donc pas le moment de former de nouvelles entreprises ; c'était assez de se maintenir. Pour mettre le comble à tant de désordres, il arriva que l'Italie fut encore exposée d'un côté aux incursions des Sarrazins, et de l'autre à celle des Hongrois.

Othon I fait respecter sa puissance, et la laisse à ses successeurs.

Tels furent les troubles qui désolèrent l'Italie depuis 888 jusqu'en 962, qu'Othon I<sup>er</sup>, appelé par Jean XII, fut couronné à Rome. Cependant ni le pape, ni les Romains ne voulaient de maître. Ils se repentirent donc bientôt d'avoir imploré contre Bérenger II, le secours d'un prince qui avait des droits sur eux. En effet leur conduite avait été bien imprudente. S'imaginaient-ils qu'Othon ne viendrait que pour les autoriser à se gouverner dans une entière indépendance, avec leur sénat, leurs consuls et leur préfet ? il ne suffisait

pas d'avoir établi une apparence de république; il fallait affermir le gouvernement, et savoir se défendre sans secours étrangers.

Mais parce que les Romains ne pouvaient ni obéir, ni se gouverner, Jean XII eut à peine couronné Othon, qu'il voulut donner l'empire à Adelbert, fils de Bérenger II : il ne fit qu'occasioner inutilement de nouveaux troubles. Othon, plus maître en Italie que Charlemagne, laissa toute sa puissance à ses successeurs.

Cependant les troubles renaissaient de toutes parts, aussitôt que l'empereur, occupé en Allemagne, paraissait moins redoutable. Rome oubliait alors qu'elle avait un maître; le peuple et le pape devenaient ennemis, et les dissensions ne cessaient plus. C'est aux pieds du saint-siège qu'on voyait sans frayeur les foudres qui faisaient trembler toute l'Europe.

*Cependant le calme n'était jamais que passager.*

Le reste de l'Italie n'était pas moins troublé par l'inquiétude des seigneurs, qui s'en partageaient toutes les provinces; et les Normands vinrent enfin pour augmenter les désordres. L'empereur pouvait, par sa présence, apaiser les flots de cette mer; mais ce n'était qu'un calme passager, et la tempête recommençait avec plus de violence.

Les empereurs de la maison de Saxe avaient été puissans; mais, en croyant s'attacher le clergé par des bienfaits, ils élevèrent et nourrirent de nouveaux ennemis dans le sein de l'empire. Les

*Le clergé, élevé par les Othons, devient ennemi des empereurs.*

prélats ne songèrent plus qu'à se rendre indépendans ; ils furent soutenus dans leurs entreprises par les seigneurs laïques, dont l'intérêt était de se concilier une puissance qu'on avait élevée contre eux ; et si les effets de cette mauvaise politique des Othons ne parurent pas d'abord sous les premiers empereurs de la maison de Franconie, ils éclatèrent enfin sous Henri IV.

Dans ces circonstances, les empereurs ont de nouveaux ennemis dans les Normands qui s'établissent en Italie.

Cependant les Normands, qui s'affermisssaient au midi de l'Italie, n'avaient d'autre intérêt que de repousser au delà des Alpes les empereurs dont la puissance s'affaiblissait en Allemagne. Or, de pareilles circonstances devaient flatter les Italiens de pouvoir se soustraire aux Allemands. Elles devaient donc allumer un nouvel incendie.

Circonstances favorables à l'ambition de Grégoire VII.

Le plus hardi dans ces conjonctures fut sans doute Grégoire VII. Cependant il avait bien des raisons pour se promettre un heureux succès. Les Normands lui offraient des secours et un asile en cas de revers ; la princesse Mathilde, qui entrait dans toutes ses vues, possédait Ferrare, Modène, Mantoue, Vérone, Plaisance, Parme, Spolette, Ancône, Pise, Lucques, et presque toute la Toscane : le clergé de Rome et d'Italie était irrité contre les empereurs, parce que Henri III avait élevé plusieurs Allemands sur le saint-siège ; enfin Grégoire pouvait compter sur les divisions de l'Allemagne, et encore plus sur l'ignorance de son siècle.



L'audace de ce pontife et de ses successeurs remua toute l'Europe, particulièrement l'Italie et l'Allemagne. Il se fit une révolution dans les esprits comme dans les états; les droits des têtes couronnées parurent équivoques, et on se crut autorisé par principe de religion à des révoltes, auxquelles les vices de ces temps barbares ne portaient déjà que trop.

*L'audace de ce pape fait une révolution dans les esprits.*

Il fallait des princes tels que les deux Frédéric, pour défendre avec quelque gloire les droits de l'empire, dans ces siècles où l'ignorance et la superstition des peuples faisaient une nécessité de respecter jusqu'aux excommunications injustes du saint-siège, où il se trouvait des souverains assez aveugles pour accepter une couronne offerte par les papes, et où les vassaux de l'empire, toujours impatients de secouer le joug, avaient fort accru leur puissance. Non-seulement les prélats s'étaient rendus indépendans; mais les duchés et les comtés étaient encore devenus héréditaires, les premiers sous les Saxons, et les seconds sous les princes de Franconie.

*Combien alors il était difficile aux deux Frédéric de défendre les droits de l'empire.*

Cependant Frédéric I<sup>er</sup> releva quelque peu son autorité, en protégeant les villes qui voulurent se soustraire aux ducs et aux évêques, en formant au milieu même des duchés quantité de principautés dont il était le suzerain immédiat. Mais ces villes et ces nouveaux seigneurs changèrent d'intérêts à mesure que les troubles changeaient

les circonstances, et les successeurs de Frédéric en tirèrent peu de secours.

Les factions guelfes et gibelines augmentent les désordres.

L'Allemagne et l'Italie étant donc divisées entre une multitude de princes indépendans, ou qui cherchaient à le devenir, les querelles du sacerdoce et de l'empire, si favorables à l'ambition de ces tyrans, achevèrent de mettre le comble aux désordres, sous les princes de la maison de Souabe. Les villes d'Italie formaient des ligues sous la protection des papes, ou sous celle des empereurs; et elles se faisaient des guerres d'autant plus cruelles, qu'il n'y en avait point où les deux factions ne fussent armées l'une contre l'autre; car les guelfes et les gibelins étaient répandus et mêlés dans chacune.

Après Conrad IV, temps d'anarchie favorable aux usurpations.

Après la mort de Conrad IV, fils de Frédéric II, l'empire tomba dans une véritable anarchie. N'y ayant plus de puissance capable de faire respecter les lois, les princes entreprirent de se rendre justice par les armes, ou plutôt de faire valoir leurs prétentions comme des droits; et tandis que la petite noblesse infestait les chemins, au point qu'on ne pouvait aller sans escorte d'une ville à l'autre; la noblesse plus puissante s'appropriait les biens de la couronne, et acheva de s'arroger tous les privilèges de la souveraineté. Cette anarchie continua jusqu'à Rodolphe de Hapsbourg, que les électeurs préférèrent, parce qu'ils le jugèrent trop faible pour revendiquer leurs usurpations.

C'est pendant cette anarchie que plusieurs villes d'Allemagne et des princes même formèrent des ligues pour veiller à leur sûreté, se voyant forcés à s'armer contre les brigands. Il ne se fit pas de moindres changemens en Italie; car il s'y forma de nouvelles principautés; et plusieurs peuples qui tentaient depuis quelque temps de se gouverner eux-mêmes crurent enfin avoir trouvé l'occasion de se rendre indépendans. Vous vous souvenez que Rodolphe abandonna l'Italie sur laquelle il ne pouvait faire valoir ses droits, et qu'il vendit la liberté à des villes qui, comme vous le verrez bientôt, ne l'achetèrent pas. Aucune n'était faite pour une pareille acquisition.

Il se forma des confédérations, et des villes pensent à se gouverner.

Mais quelles que soient ces républiques, nous sommes à l'époque où il faut les observer. Je n'entreprendrai pas cependant de vous faire l'histoire de toutes leurs dissensions; il me suffira de vous faire connaître l'esprit dans lequel elles se sont gouvernées.

---

## CHAPITRE II.

Considérations générales sur ce qui fait la force ou la faiblesse d'une république.

Une république est heureuse lorsque les citoyens obéissent aux magistrats, et que les magis-

L'égalité est le fondement d'une bonne république.

trats respectent les lois. Or elle ne peut s'assurer de cette obéissance et de ce respect, qu'autant que par sa constitution elle confond l'intérêt particulier avec le bien général; et elle ne confond l'un avec l'autre qu'à proportion qu'elle maintient une plus grande égalité entre ses membres.

Je ne veux pas parler d'une égalité de fortune; car le cours des choses la détruirait d'une génération à l'autre. Je n'entends pas non plus que tous les citoyens aient la même part aux honneurs, puisque cela serait contradictoire à l'ordre de la société qui demande que les uns gouvernent, et que les autres soient gouvernés. Mais J'entends que tous les citoyens, également protégés par les lois, soient également assurés de ce qu'ils ont chacun en propre, et qu'ils aient également la liberté d'en jouir et d'en disposer. De là il résulte qu'aucun ne pourra nuire, et qu'on ne pourra nuire à aucun.

Cette égalité serait tout-à-fait détruite, si des privilèges donnaient à quelques-uns le droit exclusif de s'occuper d'un commerce; si des impôts arbitraires ne permettaient pas aux citoyens de savoir ce que le fisc voudra bien leur laisser; si les publicains étaient autorisés à vexer impunément les peuples; si l'intrigue, faisant un trafic des emplois, vendait le droit de s'enrichir par toute sorte de moyens; en un mot, si le gouvernement enhardissait l'avidité à tout oser: ce se-

Inégalité odieuse et destructive.

rait alors le temps des fortunes rapides et d'une inégalité destructive.

A mesure donc que cette inégalité s'introduira, il y aura plus de citoyens intéressés à désobéir aux magistrats, et plus de magistrats intéressés à se mettre au-dessus des lois. Alors il n'est pas possible que chacun trouve le même avantage dans le bien de tous. Ce vice de la république en altérera insensiblement la constitution, et la ruinera tout-à-fait, lorsque ceux qui se font un intérêt à part seront devenus les plus puissans. Si elle paraît plus riche et plus florissante que jamais, cet éclat ne sera qu'une fausse apparence, c'est-à-dire qu'il y aura des citoyens opulens, et que la république elle-même sera faible et misérable. En effet les ressources ne manquent pas aux peuples pauvres, parce que chez un peuple pauvre aucun citoyen ne l'est ; c'est aux peuples riches qu'elles manquent, parce que les richesses étant absorbées par un petit nombre de familles, le peuple qu'on dit riche est pauvre en effet ; les plus beaux temps d'une république ne sont donc pas ceux où elle paraît plus florissante.

Je ne prétends pas que la pauvreté fasse la prospérité des états, puisque toutes les nations de l'Europe ont été pauvres et malheureuses ; et que, presque toujours sans ressource, elles ne se sont souvent relevées que par des efforts qui leur préparaient de nouvelles calamités.

Il y a une  
pauvreté qui  
contribue à la  
prospérité des  
états.

Quelle est donc cette pauvreté si salutaire ? Vous voyez, Monseigneur, que ce mot est vague comme beaucoup d'autres, et a besoin d'être expliqué. Mais si vous comparez les beaux temps de la Grèce et de Rome avec les siècles désastreux que je viens de tracer, vous vous l'expliquerez à vous-même beaucoup mieux qu'avec le secours des définitions que je vous donnerais. Je vous y invite, et, en attendant, j'essaierai de fixer vos idées.

Si toutes les richesses de l'Europe étaient également partagées entre tous les hommes qui l'habitent, aucun peuple ne paraîtrait opulent, parce qu'il n'y aurait en effet ni pauvre ni riche. C'est donc de l'inégalité des partages que naissent la misère et l'opulence, et nous sommes moins riches par les richesses que nous avons que par celles qui manquent aux autres.

Mais, dans la supposition où les partages sont égaux, imaginons deux républiques également puissantes ; et supposons que dans l'une les citoyens n'ambitionnent que la gloire de servir l'état, tandis que dans l'autre chacun désire à l'envi de s'enrichir. La première conservera toujours la même puissance, parce qu'elle continuera de n'avoir ni pauvres ni riches ; la seconde au contraire s'affaiblira, parce qu'elle ne pourra pas retirer les mêmes services de tous ses citoyens ; car les pauvres ne pourront pas la servir, et les riches ne

L'opulence est ruineuse, lorsqu'elle est le fruit de l'avidité.

le voudront pas, ou ne le voudront que pour eux. Elle ne sera donc servie que par des hommes qui seront mercenaires, ou par nécessité ou par avarice. Qu'une guerre s'élève entre ces deux républiques vous prévoyez l'événement.

Cependant l'inégalité des richesses amène le luxe qui, traînant à sa suite tous les vices, achève de ruiner la société. Voilà encore un mot dont on se fait des idées trop vagues, et qui demande une explication.

Elle produit le luxe.

Il y a eu bien des siècles où une chemise de toile était un luxe. Aujourd'hui la soie en est moins un que du temps des premiers empereurs romains ; et les étoffes d'or elles-mêmes se porteraient sans luxe, si elles étaient aussi communes que le drap le plus grossier. Les riches les abandonneraient même alors aux pauvres, parce que certainement elles ne sont pas les plus commodes.

Qui consiste moins dans l'usage des richesses.

Ce n'est donc pas uniquement dans l'usage des choses qu'il faut chercher le luxe, puisqu'alors c'est un Protée qu'on ne peut saisir. En quoi consiste donc le luxe ? Dans un travers de l'imagination, qui nous fait trouver notre bonheur à jouir des choses dont les autres sont privés. Je dis *travers* : car on n'est pas mieux vêtu avec un drap d'or qu'avec un drap de laine ; on ne fait pas meilleure chère avec des mets rares qu'avec des mets communs ; et celui qui ne peut aller qu'en

Que dans un travers de l'imagination.

carrosse, n'est pas plus heureux que celui qui s'est fait une habitude d'aller à pied.

Maux que produit le luxe.

Dès que le luxe consiste dans ce vice de l'imagination, c'est une conséquence qu'il mette les choses commodes au-dessus des choses nécessaires, et les choses frivoles au-dessus des choses solides; et vous concevez les maux qu'il doit produire. Autant il donne de superflu aux riches qui se ruinent, autant il ôte de nécessaire au reste des citoyens. Si dans les grandes villes, il paie un salaire aux artisans, il n'est pas vrai qu'il les fasse vivre puisqu'il ruine les campagnes qui seules font vivre et le riche et l'artisan. Il tend donc à causer une ruine générale. Bientôt il n'y aura plus que des pauvres, des riches mal-aisés, et des fortunes scandaleuses qui se font rapidement, et qui passent avec la même rapidité. Dans cette situation, de quelle utilité les pauvres seront-ils à l'état? et de quelle utilité seront les riches eux-mêmes, amollis, sujets à mille infirmités, dégoûtés des fatigues, se faisant un besoin du superflu qui leur manque, exigeant d'avance le prix des services qu'ils ne rendront pas, et se plaignant toujours de n'avoir pas été récompensés? Je veux qu'ils se fassent encore un point d'honneur de servir la patrie: mais leur point d'honneur s'affaiblira de jour en jour, et cependant leur avidité sera une source de désordres.

Une république n'est donc pas heureuse et puis-



sante, précisément parce qu'elle est pauvre; mais elle l'est à proportion que sa pauvreté entretient l'égalité parmi les citoyens; et que, ne souffrant pas qu'il s'élève des familles opulentes, elle exclut le luxe, c'est-à-dire le désir de jouir de ce dont les autres manquent et par conséquent la manie de chercher des jouissances dans des frivolités que les riches seuls peuvent se procurer.

Faudrait-il donc détruire tout-à-fait le luxe, et faire de nouveaux partages? Non, sans doute; on le tenterait inutilement: un pareil projet serait même sans fruit, et produirait de nouveaux malheurs. Mais ne nous pressons pas de chercher ce qu'il conviendrait de faire; observons, et ne faisons pas des systèmes sur ce que nous n'avons pas encore suffisamment étudié. Si les circonstances produisent enfin de bons gouvernemens, elles nous épargneront la peine d'en imaginer; ou si, changeant continuellement l'état des choses, elles ne font que substituer des vices à des vices, elles nous apprendront au moins ce qu'il ne faut pas faire; et nous pourrons connaître le meilleur gouvernement, lorsque nous aurons connu tous les mauvais gouvernemens possibles.

L'ambition produit des vices ou des vertus, suivant qu'elle change d'objet. Ame de la république, il est des circonstances où elle la soutient par les dissensions qu'elle fait naître; comme il en est d'autres où elle n'engendre que des dissen-

C'est en observant les mauvais gouvernemens qu'on en peut imaginer de meilleurs.

L'ambition peut être utile ou nuisible à l'état.

sions funestes. Il n'est donc pas à désirer que les dissensions de toute espèce soient absolument étouffées : il s'agit seulement de régler l'ambition qui les cause.

Ambition utile.

L'ambition est toujours bien réglée, lorsqu'elle ne se porte qu'aux honneurs que la république dispense. Car alors on préfère la patrie à tout, et on regarde les premières magistratures comme le plus haut degré de la fortune. Les contendans formeront à la vérité des partis : mais ils acquerront des talens, pour mériter les suffrages ; et les plus vives dissensions seront étouffées aussitôt que les citoyens sentiront le besoin de se réunir. Elles se rallumeront sans doute à la première occasion ; sans doute aussi elles s'éteindront encore d'elles-mêmes.

Jaloux uniquement de partager les honneurs, les différens partis n'imagineront pas de s'armer les uns contre les autres. Il leur viendra encore moins dans la pensée d'appeler des secours étrangers. Enfin aucun citoyen sensé, quelque puissance qu'on lui donne, n'osera former le projet de donner des fers à sa patrie : il est trop convaincu qu'il resterait seul contre tous.

Ambition nuisible.

Rome prouve la vérité de ce que je dis ; mais elle prouve aussi que l'ambition n'a plus de règles, lorsqu'elle se porte à toute autre chose qu'aux honneurs. C'est alors le temps des grands désordres ; c'est alors que l'or et le fer ouvrent un chemin à la tyrannie.

Obéir aux magistrats, respecter les lois, aimer la patrie, n'avoir qu'une ambition honnête, ignorer le luxe et tous les vices qu'il engendre : voilà sans doute ce qui fait les bonnes mœurs. Or l'égalité produit tous ces effets ; elle forme donc les meilleurs citoyens.

*L'égalité fait  
les  
bonnes  
mœurs.*

Dans une république formée sur ce modèle, les mœurs générales déterminent naturellement les mœurs particulières ; et les bonnes éducations se font seules, comme en effet elles doivent se faire. Mais malheureusement dans les républiques corrompues, les mœurs générales ont plus de pouvoir encore ; et les mauvaises éducations, qui se font seules plus facilement que les bonnes, empirent d'une génération à l'autre. On se plaint, on cherche des remèdes, on veut opposer des digues au torrent qui se déborde : c'est la source qu'il faudrait tarir.

*Les bonnes  
mœurs font les  
bonnes républi-  
ques.*

---

### CHAPITRE III.

*Idée générale des républiques d'Italie.*

J'ai voulu, dans le chapitre précédent, vous préparer à juger par vous-même des républiques d'Italie. Encore quelques réflexions générales, et vous pourrez deviner le fond de leur histoire.

Il ne pouvait pas se former des républiques dans le royaume de Naples.

Ce n'était pas dans les provinces du royaume de Naples qu'il devait se former des républiques. Les peuples, de tout temps subjugués, s'étaient fait une habitude d'obéir; et, toujours enveloppés dans des révolutions, ils étaient entraînés par une force qui ne leur permettait pas de s'arrêter sur eux-mêmes, et de penser seulement qu'ils pouvaient être libres. La ville de Naples avait à la vérité connu la liberté, et elle en avait conservé quelques-uns des privilèges sous les rois normands; mais il ne lui était plus possible de la recouvrer.

Il était difficile qu'il s'en formât dans la Lombardie.

Après la mort de Conrad IV, fils de Frédéric II, les désordres de l'Allemagne paraissaient offrir la liberté aux villes de Lombardie, d'autant plus que les papes n'y pouvaient pas causer des troubles aussi facilement que dans le royaume de Naples. Cependant, parce que les Lombards étaient accoutumés au joug, ainsi que les Napolitains, il fut facile aux gouverneurs de se rendre maîtres chacun dans sa province. Ce sont par conséquent des principautés qui devaient se former dans cette partie de l'Italie. Quelques villes à la vérité, profitant des circonstances qu'offraient les querelles du sacerdoce et de l'empire, avaient tenté auparavant de se gouverner en république; mais elles jouirent peu de leur liberté; car je ne comprends pas dans la Lombardie Venise, non plus que Gênes. Depuis long-temps ces deux dernières

avaient trouvé l'occasion d'établir un gouvernement républicain.

Dans l'état que nous nommons aujourd'hui ecclésiastique, les papes, trop faibles pour y dominer, étaient assez forts pour troubler tous les gouvernemens. La multitude des affaires qu'ils embrassaient, et l'Europe entière sur laquelle ils étendaient leurs soins apostoliques, ne leur permettaient pas toujours de soutenir les démarches qu'ils avaient faites dans la vue de s'assurer des villes du patrimoine de saint Pierre. Élevés sur le saint-siège pour l'ordinaire dans un âge avancé, souvent sans l'avoir prévu, et par conséquent sans y être préparés, il était difficile qu'ils eussent assez de lumières pour gouverner un état si mal affermi, qu'il était toujours à conquérir. Enfin, ne faisant pour la plupart que passer sur la chaire de saint Pierre, aucun n'y restait assez long-temps pour achever ce qu'il avait commencé; et cependant chacun y portait ses vues particulières, comme son esprit et son caractère. L'un précipitait, un autre ralentissait, un autre ne faisait rien, un autre revenait à quelque vieux projet, un autre formait une entreprise qu'un autre abandonnait, et à laquelle un autre revenait encore; de sorte que c'était presque à chaque pontificat nouveau plan, nouveau système, nouvelle politique, et quelquefois rien. Ajoutons que les circonstances pouvaient encore forcer le même pape à changer de conduite.

L'état ecclésiastique était exposé à tous les désordres que causait l'ambition peu raisonnée des papes.

La cour de Rome n'avait donc et ne devait avoir ni principes, ni règles. Il est vrai que son objet était en général de tout soumettre, et qu'à cette fin elle employait d'ordinaire les excommunications; mais d'ailleurs ses ressources et ses moyens variaient comme les temps et les pontifes. De pareils défauts se trouvent nécessairement dans les états électifs, lorsque le prince content de jouir, sans penser à l'État ni à ses successeurs, n'est pas forcé par l'esprit du gouvernement à suivre un plan donné.

Il devait s'y former des principautés.

Voilà pourquoi les papes, si puissans pour troubler et pour affaiblir, ont tant de peine à s'établir solidement dans leurs propres domaines. Or ces troubles et cette faiblesse qu'ils causent, sont aussi contraires au gouvernement républicain que favorables aux ambitieux qui veulent usurper l'autorité quelque part; car les citoyens d'une ville ne peuvent parvenir à se gouverner eux-mêmes, qu'autant qu'ils ont l'avantage des forces, ou qu'ils jouissent d'un plus grand calme.

Il s'y forma des républiques pendant la résidence des papes à Avignon.

Dans le quatorzième siècle, les papes, ayant abandonné Rome pour Avignon, perdirent beaucoup de la puissance qu'ils avaient en Italie. Cette conjoncture étant favorable à la liberté, plusieurs villes de l'état ecclésiastique en surent profiter. De ce nombre fut Bologne qui, du temps des croisades, avait déjà été une république assez puissante. Cependant, ces villes ne jouirent jamais

de la liberté que par intervalles, parce qu'elles n'étaient pas capables de se défendre, lorsque les papes recouvraient leur autorité.

De toutes les provinces d'Italie, la Toscane était située le plus avantageusement pour se gouverner elle-même; car les papes n'étaient pas assez puissans pour s'en rendre maître, et la Lombardie, qui se soulevait souvent, était une barrière entre elle et les empereurs. Il s'y forma donc plusieurs républiques. Mais si vous considérez la position de Venise et de Gênes, vous la trouverez encore plus favorable; et vous ne serez pas étonné que ces deux républiques aient commencé longtemps avant les autres.

S'il y avait en Italie des positions plus favorables au gouvernement républicain, il n'y en avait point où un peuple pût jouir de sa liberté sans ressentir quelque commotion, lors des secousses violentes que causaient les papes, les rois de Naples, les empereurs, les Français, les Espagnols et une multitude de tyrans répandus dans les provinces. Les républiques étaient, pour ainsi dire, entourées de volcans qui menaçaient de les abîmer; et vous prévoyez que tout ce qui les environne doit leur permettre rarement de se gouverner dans un grand calme. Il nous reste à les considérer en elles-mêmes.

Après avoir été successivement sous la domination des Romains, des Hérules, des Goths, des

*C'est en Toscane qu'il devoit se former des républiques.*

*Mais elles devoient être continuellement agitées.*

*Elles voulaient être libres, sans savoir ce qui constitue la liberté.*

Grecs, des Lombards, des Français et des Allemands, les peuples d'Italie désirèrent enfin de secouer le joug des étrangers, et quelques-uns se flattèrent de pouvoir jouir d'une liberté que les circonstances paraissaient leur offrir. Il était bien difficile néanmoins qu'ils apprissent à se gouverner eux-mêmes; et il y avait lieu de craindre qu'ils ne formassent leurs républiques avec les débris de ces monarchies qu'une mauvaise constitution avait détruites. Ils n'eurent jamais de législateurs. Cependant il en eût fallu de bien habiles pour leur faire abandonner leurs vieilles coutumes, et leur en faire prendre de plus conformes à leur nouvelle situation. Ils voulurent donc vivre, à bien des égards, dans des républiques, comme ils avaient vécu dans de mauvaises monarchies. C'était allier les deux contraires.

L'égalité est  
le fondement du  
gouvernement  
républicain.

La Grèce et l'ancienne Rome avaient été plus heureuses, parce que les républiques s'y étaient formées dans des temps où les hommes étaient à peu près égaux, ou du moins dans des circonstances où il fallait peu d'efforts pour les ramener à l'égalité. Les citoyens étaient sobres, tempérans, faits à la fatigue; le luxe, qu'ils ignoraient, ne leur avait pas enlevé les vertus; ils n'imaginaient pas que pour être puissant il faut être riche; enfin ils naissaient égaux, et ils ne connaissaient pas cette noblesse et cette roture qui est la plus odieuse de toutes les inéga-



lités, puisque de deux hommes elle fait deux espèces différentes.

Tels furent les Romains après la création des tribuns. Si le plébéien n'était pas encore égal au patricien, tout tendait à les rendre l'un et l'autre égaux par la naissance, et à leur assurer également tous les droits de citoyen. Il est vrai qu'ils ne parvinrent jamais à établir parfaitement cette égalité; ils ne le pouvaient pas même, et c'est pourquoi leur république a toujours eu des vices fondamentaux. Mais c'est en la cherchant qu'il formèrent, comme à leur insu, le meilleur gouvernement pour un peuple conquérant. Ils furent assez heureux pour trouver plus qu'ils n'avaient d'abord cherché; mais ils devaient trouver ce qu'ils ne cherchaient pas, puisque nous avons vu que de l'égalité naissent tous les avantages des républiques.

Or les Italiens ne songèrent jamais à chercher l'égalité. Ils étaient donc bien loin de parvenir à se gouverner sagement. Quand on considère cette ignorance, commune alors à toutes les nations, on dirait que l'empire romain ne s'était élevé sur les ruines de tant de peuples libres, que pour enfouir avec lui le secret de la liberté.

En effet l'inégalité, destructive de tout gouvernement libre, s'était accrue continuellement sous l'anarchie des fiefs, et croissait encore tous les jours à mesure qu'on acquérait de plus grandes richesses. Comme elle avait d'abord pris sa source

*Les Romains n'ont été patriciens, quoiqu'ils tendaient à l'égalité.*

*Les Italiens n'ont jamais connu l'égalité.*

*Le gouvernement féodal, et les richesses apportées par le commerce, en avaient effacé toute idée.*

dans la différence humiliante des nobles et des roturiers, elle puisa de nouvelles forces dans le commerce auquel on s'appliqua par préférence à tout : deux inconvéniens dont les républiques doivent se garantir.

Il n'en restait aucune trace dans les provinces où il y avait beaucoup de gentilshommes.

Les gentilshommes, dit Machiavel, sont ceux qui vivent du produit de leurs terres dans l'abondance et dans l'oisiveté. De pareils hommes sont la peste d'une république ; mais les plus pernicious sont ceux qui ont des châteaux, des forteresses et des fiefs.

Ce même écrivain remarque que le royaume de Naples, l'état ecclésiastique et la Lombardie, étaient remplis de ces sortes de gentilshommes. D'où il juge, avec raison, que les peuples de ces provinces n'étaient pas faits pour se gouverner en république. A peine étaient-ils capables de soupirer quelquefois après la liberté : ceux du royaume de Naples n'en avaient pas même conservé le moindre sentiment.

Dans la Toscane, où il y en a moins, il se forme des républiques ; mais elles sont troublées, parce qu'il y reste encore des gentilshommes.

Mais la Toscane, remarque encore Machiavel, avait heureusement très-peu de gentilshommes. Aussi vit-on non-seulement se former dans un petit espace trois républiques, Florence, Sienne et Lucques ; mais on voyait encore plusieurs autres villes conserver l'esprit républicain jusque dans la servitude, et quelquefois jouir par intervalles de la liberté. Cependant si les gentilshommes étaient en trop petit nombre pour empêcher les

républiques de se former, il y en avait trop encore pour leur permettre de s'établir solidement. De là naîtront bien des troubles.

Comme l'Italie cultivait les arts et le commerce plus qu'aucune autre province de l'Europe, elle était aussi la plus riche de toutes. Les républiques, entraînées par l'esprit général, devinrent donc commerçantes. Elles s'enrichirent d'autant plus, qu'elles gênaient moins le commerce : elles devinrent par-là plus puissantes ; cependant elles préparaient leur ruine,

Elles sont  
toutes commerçantes.

L'inégalité qu'amènent les richesses est d'autant plus destructive, qu'une république ne peut alors avoir que des troupes mercenaires, soit qu'elle se serve de soldats étrangers, soit qu'elle arme ses propres citoyens.

Elles n'ont  
que des troupes  
mercenaires.

Il arrive de là qu'elle est mal défendue ; et que cependant il lui en coûte beaucoup pour se défendre. Les victoires sont presque aussi chères que les défaites ; le trésor public s'épuise ; le peuple gémit sous les impôts qui se multiplient ; l'état, qui contracte continuellement de nouvelles dettes, ne se soutient que par son crédit ; il n'est plus riche que par l'opinion qu'on a de ses richesses imaginaires ; et il est ruiné, si l'opinion change.

Combien il  
leur en coûte  
pour se défendre.

La guerre enrichissait Rome et appauvrissait Carthage : c'est que Rome, toute militaire, armait à peu de frais, et que Carthage, commerçante, n'avait des troupes qu'autant qu'elle les payait.

Le commerce  
suscite entre elles  
des guerres  
ruineuses.

Les républiques d'Italie, qui croyaient s'enrichir par la voie des armes, devaient donc se ruiner, si elles armaient pour étendre à l'envi leur commerce; car alors, se nuisant les unes aux autres, elles l'arrêtaient nécessairement dans ses progrès. Cependant, lorsque cette source de richesses se tarissait, c'est alors que l'argent devenait plus nécessaire: il fallait lever de nouvelles troupes, construire de nouveaux vaisseaux, acheter de nouvelles alliances. On s'appauvissait donc encore par les efforts qu'on faisait pour réparer ses pertes.

Remportait-on des avantages? Ils avaient coûté trop cher, et on n'était plus assez riche pour les soutenir. On mécontentait les alliés qui ne trouvaient jamais leurs services assez payés; on s'en faisait des ennemis; et, parce qu'après une victoire on avait besoin de ressources comme après une défaite le vaincu avait réparé ses forces lorsque le vainqueur ne pouvait pas encore suivre ses premiers succès: souvent même il se trouvait le premier en état de reprendre les armes, et il recouvrait ce qu'il avait perdu, avant qu'on eût tout préparé pour repousser ses hostilités. Ainsi les guerres, après des succès alternatifs et ruineux pour les deux partis, finissaient par un épuisement général; et quelque temps après on les recommençait, jusqu'à ce qu'on fût encore épuisé.

On ne pouvait pas douter que l'argent ne fût alors le nerf de la guerre; mais cela n'était vrai,

Elles se ruinent même avec des succès.

L'argent est pour elles le nerf de la guerre.

que parce que les gouvernemens étaient vicieux. Cette maxime, familière aux politiques d'alors, était ignorée dans les beaux temps de la Grèce et de Rome : elle l'était au moins des Grecs et des Romains ; car je conviens que les Perses et les Carthaginois la connaissaient.

Les républiques d'Italie avaient donc, lorsqu'elles se fondèrent, les mêmes vices ou de plus grands encore que les républiques anciennes, lorsqu'elles tombaient en ruine. Par conséquent sans mœurs, et toujours déchirées par des factions, elles offriront les mêmes désordres que nous avons déjà vus dans l'histoire générale de l'Italie. Le bien public sera toujours sacrifié à des intérêts particuliers ; les partis qui domineront tour à tour, ne cesseront de changer la forme du gouvernement ; les lois, toujours partiales, ne seront jamais respectées ; les réglemens les plus sages seront ceux qui trouveront le plus d'obstacles ; les citoyens puissans se regarderont avec méfiance jusque dans les temps de calme ; ils armeront les uns contre les autres sur les plus légers soupçons ; et une faction livrera la patrie à l'étranger, plutôt que de se soumettre à une faction contraire. En un mot il n'y aura de liberté pour ces républiques que lorsqu'un citoyen habile et vertueux, se trouvant à la tête du gouvernement, fera respecter les lois dans sa personne. Mais les Timoléons sont rares.

Machiavel, que je cite encore, parce que je rai-

Elles ont dès leur établissement tous les vices des républiques corrompues.

Pourquoi les

républiques de  
Suisse et d'Al-  
lemagne étaient  
moins mal  
constituées.

sonne sur les principes qu'il a développés dans son histoire de Florence et dans ses discours sur la première décade de Tite-Live, Machiavel, dis-je, ayant remarqué que les républiques de Suisse et quelques-unes d'Allemagne avaient des mœurs, et qu'elles n'étaient pas sujettes aux mêmes désordres que celles d'Italie, en donne pour raison qu'elles ne permettent pas qu'aucun de leurs citoyens soit gentilhomme; et que, ne songeant point à s'enrichir, elles se contentent des vêtemens et des alimens que leur pays peut leur fournir. N'ayant donc pas besoin de commercer avec les Français, avec les Espagnols, ni avec les Italiens, elles ne prennent pas les mœurs de ces nations, *le quali, dit-il, tutte insieme sono la corruttela del mondo.*

---

## CHAPITRE IV.

De Venise et de Gênes.

Vous prévoyez que les révolutions seront fréquentes dans les républiques d'Italie; vous en connoissez les principales causes : il ne me reste plus qu'à vous donner de Venise, de Gênes et de Florence la connaissance qui devient nécessaire pour reprendre l'histoire de l'Europe.

Lors de l'invasion des Goths, sous Radagaise, en 407, et sous Alaric, en 413, les peuples voisins du golfe adriatique cherchèrent un asile dans les petites îles qui s'élèvent au milieu des lagunes formées par la mer. Les Padouans, à qui elles appartenaient et à qui elles pouvaient servir de retraite, favorisèrent ce concours, et envoyèrent, en 421, trois consuls dans l'île de Rialte qu'ils proclamèrent place de refuge. Ces îles se peuplèrent encore plus lorsque Attila, ravageant pour la première fois l'Italie, détruisit, en 453, Pavie, Milan, Padoue, Aquilée et plusieurs autres villes.

*Commencement de Venise sous la protection des Padouans.*

Padoue s'étant rétablie, elle envoya dans Rialte et dans les autres îles des tribuns pour les maintenir sous sa dépendance ; mais les plus riches citoyens se saisirent insensiblement de l'autorité, et les tribuns s'érigèrent même en souverains, chacun dans son île.

*Gouvernement des douze tribuns.*

En 709, les tribuns des douze îles principales, dégoûtés d'être souverains, sentirent enfin qu'il pouvait leur être avantageux de limiter leur puissance ; et croyant former une république, ils firent une association, et élurent un duc ou doge pour être leur chef.

Un siècle après, cette république trouva dans Pepin, fils de Charlemagne, un vainqueur généreux. Ce prince lui remit le tribut qu'elle payait ; il lui donna cinq milles d'étendue en terre ferme le long des lagunes, et lui accorda la liberté de

*Pépin, fils de Charlemagne, protège Venise.*

commercer par mer et par terre. C'est même depuis lui qu'on l'appelle Venise ; car il voulut que Rialte, jointe à quelques-autres îles, portât ce nom, qui était celui de la province voisine des lagunes.

La constitution de cette république était cependant vicieuse. Le doge abusait presque continuellement d'une autorité qu'on n'avait pas su limiter ; et le peuple qui le déposait et qui lui crevait les yeux, croyait recouvrer sa liberté en élisant un nouveau doge, auquel il donnait encore la même puissance. Jusqu'en 1172, le gouvernement de Venise offre des soulèvemens, des factions et des désordres, que vous pouvez imaginer d'après ce que vous avez vu ailleurs.

Il était temps de chercher un remède aux abus. Il s'agissait de limiter le pouvoir du doge, et de prévenir les brigues et les tumultes que son élection ne pouvait cesser d'occasioner, tant qu'elle se ferait par le peuple entier : voici donc le gouvernement qu'on établit.

Douze tribuns, élus par le peuple pour être ses protecteurs, rendaient nulles par leur opposition les ordonnances du prince. Ils éalisaient tous les ans deux cent quarante citoyens de tous états, et ils en formaient le conseil souverain de la république. Enfin on prenait dans ce conseil un certain nombre d'électeurs, lorsqu'il fallait élire un doge.

Par ce changement, chaque citoyen conservait

La trop grande  
puissance du  
doge occasionne  
des troubles  
continuels.

Nouveau gou-  
vernement qui  
la limite.



sa part ou du moins son droit à la souveraineté ; et le grand conseil, où l'on ne trouvait pas les mêmes inconvéniens que dans un peuple tumultueux, était assez puissant pour forcer le doge à n'être que le magistrat de la république.

Cette forme de gouvernement subsista jusqu'en 1289, que le doge Pierre Gradenigo fit passer un règlement, par lequel un certain nombre de familles eurent, à l'exclusion de toutes les autres et à perpétuité, la souveraine administration. Il en fit enregistrer le décret à la Quarantie criminelle, tribunal dont on ne fixe pas l'origine, mais qui mettait alors le sceau aux lois. Cette époque se nomma *il serrar del consiglio*, parce qu'elle ferma l'entrée du grand conseil aux familles qui n'y avaient pas été admises.

La démocratie se change en aristocratie sous le doge, Pierre Gradenigo.

Venise, qui auparavant avait été une démocratie, fut alors une aristocratie héréditaire. Parmi les familles exclues injustement du grand conseil, quelques-unes, par faiblesse ou par ignorance, dédaignèrent de s'opposer à cette innovation ; d'autres, plus puissantes ou plus éclairées, tentèrent de rétablir l'ancien gouvernement ; ce fut sans succès. Leur entreprise fit seulement penser à prévenir de pareilles conspirations ; et on créa, en 1310, un tribunal qui parut si propre à cet effet, que vingt-cinq ans après on l'établit à perpétuité.

Conspirations des familles qui ont perdu leur part à la souveraineté.

Ce tribunal est le conseil des dix. Les membres sont élus tous les ans par le grand conseil ; et ils

Conseil des dix pour préve-

nir des conspi-  
rations.

choisissent parmi eux trois chefs qui changent tous-les mois, et qui roulent par semaine.

Tout ce qui concerne la police est du ressort de ce tribunal. Il étend sa juridiction sur les nobles comme sur les bourgeois, et il est le juge de tous les officiers chargés de quelque partie de l'administration. Non-seulement il reçoit les accusations qu'on lui porte, il a encore des espions répandus partout, et, sur le rapport de quelques délateurs, il condamne un accusé sans l'entendre.

Inquisiteurs  
d'état, établis  
pour la même  
fin.

Mais un tribunal dont la procédure est encore plus odieuse, c'est celui des inquisiteurs d'état. Il est composé de deux sénateurs, pris dans le conseil des dix, et d'un des conseillers du doge. Il punit les soupçons comme le crime même. Il fait noyer en secret quiconque a tenu quelques propos sur le gouvernement, ou en est accusé par les espions dont il remplit la ville; et, sans avoir de compte à rendre à qui que ce soit, il a un pouvoir absolu sur la vie du doge, des nobles, des étrangers et de tous les sujets de la république.

Combien ces  
moyens sont ab-  
surdes, et ce-  
pendant néces-  
saires à la  
tranquillité pu-  
blique.

Vous avez jugé les princes qui, favorisant les délateurs, sacrifiaient à des soupçons tout citoyen qu'on accusait : jugez donc à présent ces nobles, qui exercent la souveraineté dans la république de Venise. Si la société a pour objet la sûreté de tous ses membres, doit-elle commencer par répandre une méfiance générale? Quels que soient les avantages que les nobles vénitiens pensent

retirer de cette politique, ils sont absurdes de vouloir être tous ensemble les tyrans de chacun d'eux en particulier, et de créer des tribunaux pour exercer cette tyrannie. On voit bien que ce gouvernement s'est établi dans des temps où la force qui réglait tout n'assurait rien, et faisait une nécessité de prendre toute sorte de précautions. En effet la souveraineté que les nobles enlèvent au peuple est une dépouille qu'ils craignent de s'enlever les uns aux autres ; et ils entretiennent leurs craintes, faute de savoir se réunir par un intérêt commun. S'ils ont encore besoin de cette politique, ils sont à plaindre ; et ils en ont besoin. Il n'y a pas d'autre moyen pour contenir tous ces nobles qui, se regardant comme autant de souverains, exerceraient sur le peuple toute sorte de vexations, et ruineraient enfin l'état.

Tout démontre qu'il n'y a point de bon gouvernement sans mœurs, et cependant cette république a banni les mœurs de son gouvernement. Comme l'aristocratie s'est formée dans des temps où il n'y en avait point, et qu'elle a reconnu par expérience combien la corruption était favorable à son affermissement, elle s'est fait un principe de donner la licence en échange pour la liberté ; et elle laisse une libre carrière à cette licence, pourvu qu'on ne s'ingère en aucune manière dans les affaires d'état. C'est un despotisme qui ne se sent affermi qu'autant qu'il commande à

*Le gouver-  
nement de Venise  
s'affermir en  
bannissant les  
mœurs.*

des âmes sans vertu. Pour distraire donc le peuple de la perte de la souveraineté, il lui permet d'être sans mœurs; et le peuple use de cette permission, comme d'un dédommagement. D'ailleurs cette licence attire les étrangers, qu'une trop grande circonspection, devenue nécessaire, ne manquerait pas d'écarter. Qui tenterait de vivre dans un gouvernement où le souverain, toujours soupçonneux, ne permet jamais de l'envisager?

Toujours  
soupçonneux, il  
n'a pas de ci-  
toyens même  
parmi les nobles.

Quelques éloges qu'on donne à la république de Venise, c'est un monstre en politique qu'un gouvernement qui a toujours des soupçons, et qui n'a jamais de mœurs. Sans soldats, il n'a que des troupes mercenaires. Je dirais même qu'il est sans citoyens; car peut-on nommer citoyens des hommes incapables de porter les armes, et que l'état n'oserait armer pour sa défense? les nobles eux-mêmes, se bornant aux fonctions civiles, craindraient de confier le commandement des armées à quelqu'un de leur corps. Mais en vain cette république prend toutes ces précautions; en vain elle force au plus profond silence pour empêcher que ses délibérations ne transpirent: qu'importerait à une puissance qui dominerait en Italie, de savoir ce qui se délibère dans les conseils de Venise?

Il ne s'affermirait  
au-dedans qu'en  
s'affaiblissant  
au-dehors.

Cette république, faible par sa constitution, succombera infailliblement, si un ennemi puissant connaît toute sa faiblesse. Elle pourrait renon-

cer à son système de méfiance et de mauvaises mœurs, sans craindre qu'un de ses citoyens pût usurper la souveraineté. Ce n'est pas là le malheur dont elle est menacée. Lorsque vous connaîtrez comment ses magistratures se combinent et se balancent, vous serez convaincu qu'en voulant prévenir toute révolution au-dedans, elle s'est rendue on ne peut pas plus faible au-dehors.

Un tribunal, qu'on nomme collège, donne audience aux ambassadeurs, et traite des affaires étrangères; mais sans prendre sur lui d'en terminer aucune, il prépare seulement les matières qui doivent être réglées dans le sénat. Le doge y préside sans autorité; car il ne peut faire sans ses conseillers ce que ses conseillers peuvent faire sans lui. Il en a six qui sont en exercice pendant un an, de manière néanmoins qu'après avoir assisté au collège les huit premiers mois, ils président les quatre derniers à la Quarantie criminelle, dont les trois chefs, nommés vice-conseillers, ont pendant deux mois séance au collège. Le doge, ses conseillers et ses vice-conseillers, jugent toutes les affaires particulières qui sont du ressort du collège; et ce tribunal est ce qu'on nomme la seigneurie.

D'autres magistrats qui ne sont en place que pendant six mois, entrent encore au collège; ce sont les six sages grands, les cinq sages de terre ferme, et les cinq sages des ordres.

Le collège.

Les sages.

Les sages grands sont proprement les maîtres du gouvernement. Chargés seuls des principales affaires de l'état, ils portent au sénat le résultat de leurs délibérations, et déterminent les démarches de ce corps; ils le convoquent extraordinairement si les conjonctures l'exigent.

Le sénat.

Pendant que le collège et d'autres tribunaux veillent à l'administration de la justice, le sénat, autrement nommé Pregadi <sup>1</sup>, exerce donc toute l'autorité souveraine. Il décide de la guerre et de la paix, il fait les alliances, il règle les impôts, il élit les magistrats du collège, il nomme les ambassadeurs, les capitaines de la république et tous les principaux officiers. Il est composé de cent vingt sénateurs; mais, parce que beaucoup d'autres magistrats ont droit d'y assister, ses assemblées peuvent être de deux cent quatre-vingts personnes.

Si ce corps a l'exercice de la souveraineté, il n'a pas la souveraineté même; il n'est proprement que le magistrat du grand conseil, qui est le vrai souverain.

Le grand conseil.

Le grand conseil est l'assemblée de tous les nobles qui ont atteint l'âge de vingt-cinq ans. Il fait les lois nouvelles; il abroge ou modifie les an-

<sup>1</sup> On le nomme ainsi, parce que dans les commencemens il ne s'assembloit que dans des cas extraordinaires, et qu'on prioit les citoyens les plus éclairés de s'y trouver.

ciennes; il dispose de toutes les magistratures, ou confirme les magistrats élus par le sénat; il révoque tous les ans, ou continue à son gré les sénateurs; il punit ceux qui ont mal usé de leur pouvoir, et il corrige tous les abus contraires à son autorité.

Le grand nombre des magistrats qui se partagent l'administration, le peu de temps qu'ils sont en place, la circonspection avec laquelle ils s'observent les uns les autres, et la dépendance où ils sont du grand conseil, mettent dans l'impossibilité de former des entreprises contre le corps de la noblesse. La république, forcée par le système qui lie et engrène toutes ses parties, s'est fait une allure que rien ne peut changer. Il faut nécessairement qu'elle suive toujours les mêmes principes, et que tous les membres, quels qu'ils soient, s'y conforment eux-mêmes.

Cette unité ou perpétuité de système est un avantage que les républiques ont sur les monarchies, où les vues changent continuellement; mais Venise doit cet avantage à un plan qui, en assurant sa tranquillité au-dedans, l'affaiblit nécessairement au-dehors, parce qu'il ralentit toutes ses opérations.

Les circonstances ont bien changé pour cette république; cependant elle se gouverne d'après les mêmes lois qu'elle s'est faites dans ses temps de prospérité, et il lui est bien difficile de remédier

*La manière dont les magistratures se combinent, met une barrière à l'ambition, et assujettit la république à un plan dont elle ne peut s'écarter.*

*Mais ses opérations en sont plus lentes;*

*Et il lui est presque impossible de faire les changements que les circonstances demandent.*

aux abus qui en naissent. Assujettie au système qu'elle s'est d'abord fait, elle obéit à une impulsion qu'elle ne peut ni suspendre ni diriger, parce qu'elle ne peut pas faire les changemens que les circonstances demandent. Ce serait au grand conseil à abroger les lois et à en faire de nouvelles, puisque tout le pouvoir législatif réside en lui; mais le sénat s'applique à lui en ôter tout exercice. Ce corps est comme un ministre qui, jaloux de l'autorité, ne permet pas au souverain de prendre connaissance des affaires. Il aime mieux gouverner d'après les abus qui tendent à la ruine de l'état. Les nobles Vénitiens, qui voient ces abus, ne s'en mettent pas en peine; et chacun dit : *La république durera toujours plus que moi.* Voilà où ils en sont aujourd'hui.

Le peu que je viens de dire suffit pour vous faire connaître le génie de cette république. Il faudrait entrer dans bien d'autres détails, pour vous donner une idée complète de son gouvernement; mais ce sont des choses que vous trouverez ailleurs.

Erreur de  
Machiavel sur  
l'aristocratie de  
Venise.

Machiavel pense que l'aristocratie de Venise s'est établie naturellement et sans dissension; car, selon lui, lorsque ceux qui s'étaient réfugiés dans les îles des lagunes se trouvèrent en assez grand nombre, ils formèrent une république dans laquelle chacun eut la même part au gouvernement; et les citoyens ne furent pas encore dis-



tingués en plusieurs classes. Ceux qui vinrent ensuite ne furent reçus que comme sujets; parce qu'on ne voulut pas partager l'autorité avec eux. Cependant, trop heureux de vivre sous la protection des lois, ils ne purent pas se plaindre, puisqu'on ne leur ôtait rien; et d'ailleurs ils étaient trop faibles pour oser former des prétentions. Ils se trouvèrent donc naturellement dans la classe du peuple, et ils relevèrent la dignité des premiers habitans qu'on nomma gentilshommes.

C'est une conjecture ingénieuse qu'il serait difficile de concilier avec les faits connus. Cet écrivain fait une réflexion plus juste, lorsqu'il remarque que les gentilshommes vénitiens sont bien différens de ceux qu'on voyait ailleurs. En effet ce ne sont pas des hommes armés, des seigneurs de châteaux; ce sont des magistrats qui ont et qui exercent la souveraineté.

Mais cette différence ne fut pas leur ouvrage: les circonstances firent tout. Retirés sur des écueils jusqu'alors inhabités, ils étaient sans richesses, et leurs îles ne pouvaient pas fournir à leur subsistance. Il ne s'agissait donc pas de bâtir des forts pour commander à des serfs. Comme ils ne pouvaient subsister que par le commerce, il leur fallait des lois et des vaisseaux; et c'est à quoi ils songèrent.

Des commerçans, ennoblis par les magistra-

*La noblesse de Venise est bien différente de la noblesse féodale.*

tures, sont moins remuans que des seigneurs de châteaux, c'est pourquoi Venise a été sujette à moins de dissensions. D'ailleurs il faut convenir que sa noblesse est fondée sur de meilleurs titres que celle qui prend son origine dans le gouvernement des fiefs : elle nous rappelle la noblesse des républiques anciennes.

Gênes est une aristocratie qui ne pouvait s'établir sur des principes fixes.

Les Génois s'érigèrent en république vers la fin du neuvième siècle, pendant les troubles qui suivirent la mort de Charles le Gros. Mais, parce que leur gouvernement, toujours sans principes, n'a jamais cessé de varier, il faudrait en faire l'histoire, pour vous faire connaître les différentes formes qu'il a prises. Cependant il en résulterait peu d'instruction; car nous ne verrions que des désordres, comme nous n'en avons déjà que trop vu. Il suffit de savoir que Gênes est une aristocratie sans système, et de chercher quelle en est la cause.

Pourquoi.

Les Vénitiens, établis dans leurs lagunes longtemps avant la naissance du gouvernement féodal, n'eurent point parmi eux de ces nobles toujours armés pour subjuguier et tyranniser le peuple. Ils n'avaient voulu qu'échapper aux Goths; ils furent plus heureux qu'ils n'avaient prévu : la mer les garantit contre l'invasion des gentilshommes. Bornés à leurs îles et à leur commerce, ils eurent encore le bonheur de se tenir séparés de l'Italie jusqu'au quatorzième siècle, et d'être par consé-

quent loin des factions dont l'esprit eût été contagieux pour eux comme pour les autres.

Vous voyez donc pourquoi Gênes n'a pas pu donner uné forme fixe à son gouvernement; c'est qu'étant en terre ferme, il fallait qu'elle subit le sort de toutes les villes d'Italie. Elle devait avoir des gentilshommes, des guelfes, des gibelins et des factions de toute espèce. Condamnée par conséquent à être toujours agitée, elle était dans l'impuissance de se fixer à quelques principes; les meilleurs réglemens ne pouvaient s'établir ou ne pouvaient subsister; il y avait toujours des partis assez puissans pour s'opposer au bien général.

Gênes a cependant eu des temps florissans. Elle a du moins eu de grands succès au-dehors; et même elle a été la rivale de Venise. Il nous reste à considérer quelle a été la puissance de ces deux républiques : je la chercherai plus dans les causes que dans le détail des événemens.

*Puissance de  
Venise et de  
Gênes sur mer.*

Toutes deux situées avantageusement pour le commerce, elles n'avaient de rivales que quelques villes d'Italie; car le reste de l'Europe n'offrait qu'une noblesse militaire et des peuples misérables. Elles s'enrichirent, et dans le dixième siècle, elles étaient déjà l'une et l'autre fort puissantes sur mer.

Les Sarrazins ayant pillé et brûlé Gênes pendant que les Génois étaient en mer, non-seule-

ment ils furent défaits, mais ils perdirent encore leur butin et tous leurs vaisseaux; et au commencement du siècle suivant, les Génois, joints aux Pisans, leur enlevèrent la Sardaigne: il est vrai que cette île fut le sujet d'une longue guerre entre ces deux républiques.

Les Vénitiens n'étaient pas moins redoutables aux Sarrazins. Ils leur firent lever le siège de Bari et de Capoue, et ils remportèrent sur eux une victoire complète. Ils avaient des traités d'alliance avec l'empereur de Constantinople, avec les souverains d'Égypte et de Syrie et avec les princes d'Italie qui pouvaient favoriser leur commerce. Leur puissance était telle, que les peuples de Dalmatie et d'Istrie se donnèrent à eux pour se délivrer des corsaires de Narenza qui les attaquaient par terre et par mer.

Les croisades  
contribuent à  
leur puissance.

Les croisades, si ruineuses pour l'Europe, devaient être une source de richesses pour deux peuples qui pouvaient armer de grandes flottes. Ils n'allaient pas en Palestine à travers des nations ennemies; un chemin plus sûr leur était ouvert, et tous les autres croisés paraissaient des victimes qui s'immolaient pour leur préparer des succès. Quand les Génois et les Vénitiens n'auraient pas été entraînés par le fanatisme général, il aurait été de leur politique d'approuver une guerre où ils hasardaient moins que les autres, et d'où ils retiraient beaucoup plus. Ils

eurent part aux conquêtes; ils rapportèrent un butin immense; et, lorsque les croisés renoncèrent à prendre la route de Constantinople, ils leur fournirent des vaisseaux de transport, et la guerre sainte devint doublement lucrative pour eux.

A la fin du douzième siècle, les Vénitiens persuadèrent aux croisés de joindre leurs forces à celles de la république; et ils reprirent, avec ce secours, des places que le roi de Hongrie leur avait enlevées dans l'Istrie. Ils partagèrent ensuite Constantinople avec eux; ils se rendirent maîtres de la plus grande partie de la Grèce; et bientôt après ils ajoutèrent l'île de Candie à toutes ces conquêtes.

*Conquêtes des Vénitiens.*

Les Génois avaient des succès moins brillans, mais ils pouvaient seuls disputer l'empire de la mer aux Vénitiens. Ces deux peuples devinrent donc ennemis: ils se firent la guerre en Palestine, ils se la firent sur mer, et ils s'épuisèrent mutuellement pendant plus de deux siècles.

*Les Vénitiens et les Génois se ruinent mutuellement.*

Mais quel que fût au-dehors le sort des armes des Génois, ils avaient dans leurs dissensions un vice plus destructif que la guerre. Au commencement du quatorzième siècle, ils n'eurent d'autre ressource que de se donner à Robert, roi de Naples. Ils recouvrèrent leur liberté, mais ils n'en surent pas jouir; et après bien des troubles, ils se donnèrent à Charles VI, roi de France. Las

*Mais les troubles domestiques sont funestes aux Génois.*

d'une domination étrangère, ils égorgèrent tous les Français, pour tomber sous la puissance du marquis de Montferrat. A peine eurent-ils chassé ce nouveau maître, qu'ils en trouvèrent un autre dans Philippe, duc de Milan; et ils furent enfin réduits à conjurer Charles VII de vouloir être leur souverain. En un mot ils ne surent plus ni obéir ni être libres.

Pendant que Gênes passait d'une domination sous une autre, Venise, à qui cette rivale devenait moins redoutable, faisait des conquêtes en Italie; et elle y acquit des états considérables dans le cours du quatorzième siècle et au commencement du quinzième. Mais si la puissance d'une république doit être dans sa constitution, vous reconnaîtrez que Venise n'a dû ses succès qu'à la faiblesse de ses ennemis.

Conquêtes  
des Vénitiens  
en Italie.

On voit qu'elle devait réussir en Lombardie; car sa marche systématique et toujours soutenue, lui donnait de grands avantages sur les vues changeantes de ces petits princes qui ne formaient que des projets momentanés. En profitant de leurs fautes et de leurs divisions, elle pouvait vaincre par la ruse et par l'argent autant que par les armes; et c'est aussi ce qu'elle a fait.

Les succès de  
ces républicains  
n'ont rien de  
surprenant.

Ses succès sur mer ne nous doivent pas étonner davantage. Le peuple le plus riche sera toujours le maître de cet élément, lorsqu'aucun peuple guerrier ne lui en contestera l'empire. C'était

le temps où la guerre se faisait avec de l'argent, et où par conséquent des commerçans, aidés par une situation favorable, étaient destinés à faire des conquêtes.

Cependant Venise eût été plus sage, si, s'occupant uniquement de son commerce, elle eût préféré des alliés à des sujets. En voulant maintenir les peuples conquis sous sa domination, elle épuisait des trésors, qu'elle eût pu employer à se faire des amis et à faire fleurir de plus en plus son commerce. Candie faisait surtout des efforts continuels pour recouvrer sa liberté; l'Istrie et la Dalmatie n'étaient pas plus soumises; la Grèce et l'Italie n'étaient jamais tranquilles; et les mouvemens de ces peuples entraînaient continuellement dans de nouvelles guerres avec les princes voisins. Il fallait donc être toujours armé, avoir toujours des troupes sur pied, mettre toujours de nouvelles flottes en mer; en un mot ruiner son commerce, et se voir toujours au moment de perdre ses conquêtes.

Les avantages de cette république venaient des désordres où se trouvaient toutes les nations. Mais si ces désordres finissaient, si du moins ils diminueaient assez pour permettre aux principaux peuples de prendre un état plus assuré, les Vénitiens, réduits à leurs lagunes, se trouveraient trop heureux de s'y défendre. Leur salut n'était donc que dans la faiblesse de leurs voisins. Plus vous

Ils étaient  
ruinés pour  
leur commerce.

Ils ne les de-  
vaient qu'à la  
faiblesse des  
autres peuples  
de l'Europe.

réfléchirez sur le gouvernement de cette république, plus vous serez convaincu que ses richesses ne lui fourniront pas assez de soldats pour défendre toujours son trop grand empire. Vous la voyez déjà dans un état violent, et vous pouvez prévoir qu'elle fera de grandes pertes.

---

## CHAPITRE V.

### Des révolutions de Florence.

Il est des princes dont le règne n'est presque qu'une suite de fautes, et auxquels cependant on s'intéresse; il en est d'autres, qui n'ont pas fait les mêmes fautes, et dont la vie néanmoins ennuie autant le lecteur qu'ils ont eux-mêmes ennuyé leur cour. C'est qu'il y a, Monseigneur, bien de la différence entre les fautes des grandes âmes et les fautes des âmes lâches.

Ce que je dis des princes, il faut l'appliquer aux nations. Les Florentins ne savaient pas mieux se gouverner que les autres peuples d'Italie; mais ils intéressent, parce qu'ils ont de l'âme, et leur histoire mérite une attention particulière. Plus vous la connaîtrez, plus vous regretterez qu'ils n'aient pas commencé dans de meilleurs temps: vous ne pardonnerez pas à la barbarie qui les as-



siège de toutes parts , et qui met des entraves à leur génie : vous serez fâché, qu'aimant la liberté, ils ne sachent pas être libres ; mais vous verrez au moins que, pour les assujettir, il faut des talens et des vertus.

Lorsque, vers la fin du onzième siècle, les entreprises de Grégoire VII divisèrent l'Italie en deux partis, les Florentins, qui jusqu'alors avaient toujours été soumis à la puissance dominante, furent encore assez heureux pour ne point prendre part aux querelles du sacerdoce et de l'empire. Unis, ils paraissaient n'avoir d'autre ambition que de conserver la tranquillité, au milieu des troubles qui se formaient tout autour d'eux. Ils jouirent de ce repos jusqu'en 1215, continuant de se soumettre au vainqueur, et se défendant contre l'esprit de faction. Mais les dissensions ayant alors commencé parmi eux, elles y furent plus vives et plus funestes que partout ailleurs.

Buondelmonti étant sur le point de se marier avec une demoiselle de la maison des Amidei, rompit tout à coup ses engagements pour en épouser une plus belle de la maison des Donati. Il lui en coûta la vie, les Amidei, les Uberti et d'autres, tous alliés ou parens, ayant voulu laver dans son sang l'affront fait à leur famille.

Cet assassinat divisa toute la ville : les citoyens les plus considérables se déclarèrent les uns pour les Buondelmonti, les autres pour les Uberti. On

Les Florentins sont long-temps avant de prendre part aux querelles du sacerdoce et de l'empire.

Commencement des dissensions.

Faction des Buondelmonti, et faction des Uberti.

arma, et la guerre dura plusieurs années, s'interrompant quelquefois, et recommençant à la plus légère occasion. Vous jugez bien que ces gentilshommes-là, car c'en était, et ils avaient des châteaux; vous jugez, dis-je, qu'ils ne souffriront pas que Florence recouvre sa première tranquillité, ou qu'elle en jouisse long-temps.

Les Uberti  
sont protégés  
par Frédéric II

Frédéric II favorisa les Uberti, dans l'idée d'affermir et d'augmenter sa puissance en Toscane : il eût été plus sage de réconcilier les deux partis, et de les gagner tous deux. Il accrut les désordres qu'il pouvait réprimer. Les Buondelmonti furent chassés de la ville, et la haine fut plus envenimée que jamais.

Ils prennent  
le nom de gi-  
belins, et les  
Buondelmonti  
celui de guelfes.

Les Uberti, comme partisans de l'empereur, prirent le nom de gibelins; on donna celui de guelfes aux Buondelmonti; et c'est, selon quelques-uns, l'époque où l'Italie connut, pour la première fois, ces noms de factions : Machiavel néanmoins dit qu'ils y étaient plus anciens.

A la mort  
de Frédéric, ces  
deux factions se  
réconcilient pour  
donner la liber-  
té à Florence.

Les guelfes se défendaient dans des châteaux qu'ils avaient au haut du val d'Arno, lorsque Frédéric mourut. Cette conjoncture favorable à la liberté flatta les Florentins de l'espérance de se rendre indépendans. Les plus sages jugèrent qu'il fallait d'abord ôter toute semence de division, engager les gibelins à se réconcilier avec les guelfes, et les recevoir dans la ville. Leur négociation eut tout le succès qu'ils avaient désiré.

L'union étant rétablie, douze citoyens qu'on nomma anciens, et qui devaient changer tous les ans, furent élus pour gouverner la république. On confia le jugement de toutes les affaires civiles et criminelles à deux juges étrangers, dont l'un se nomma le capitaine du peuple et l'autre podestat. On les voulut étrangers, afin de prévenir les inimitiés que des juges florentins auraient pu s'attirer à eux et à leur famille. Enfin tous les jeunes gens en état de porter les armes ayant été enrôlés, ils eurent ordre de marcher toutes les fois qu'ils seraient commandés par le capitaine ou par les anciens ; et on en forma vingt compagnies dans la ville, et soixante-seize dans la campagne.

Douze anciens ont le gouvernement de la république.

Les Florentins avaient une coutume bien singulière pour le treizième siècle. Ils ne commençaient jamais d'hostilités qu'ils n'eussent fait sonner pendant un mois une cloche qu'ils nommaient *martinella* ; assez généreux pour ne vouloir pas user de surprise, même avec leurs ennemis. Voilà donc un coin de l'Europe où il se trouve encore de l'honnêteté.

Coutume singulière des Florentins.

Dans les commencemens de leur indépendance, les Florentins ne connurent que le plaisir d'être libres, et leur union leur procura des succès étonnans. Pistoie, Arezzo et Sienne furent forcés d'entrer dans leur alliance. Ils se rendirent maîtres de Volterra ; et ils démolirent plusieurs châteaux, dont ils transportèrent les habitans dans

Leurs progrès dans dix ans de calme et de liberté.

leur ville. En un mot Florence devint en dix ans la capitale de la Toscane, et une des premières villes de l'Italie.

Mais le peuple rallume l'esprit de faction en se jetant dans le parti des guelfes.

La dixième année fut le terme de leur union. Malheureusement ils étaient comme les princes, qui, étant placés entre deux factions, les favorisent tour à tour, et les entretiennent pour leur ruine. Le peuple, mécontent de la hauteur avec laquelle les gibelins l'avaient gouverné pendant le règne de Frédéric II, se jeta tout-à-fait dans le parti des guelfes. Il voulait par-là se venger ; et il s'imaginait encore de défendre mieux sa liberté, lorsque le saint-siège le protégerait contre l'empire. Ce fut une grande faute. Il n'avait pas besoin de la protection des papes, puisque les empereurs n'étaient plus à redouter ; et, lorsqu'il se rappelait les effets récents des dernières dissensions, il devait étouffer tout sentiment de vengeance, et ne songer qu'à contenir les gibelins ; s'il ne les eût pas déprimés pour élever uniquement les guelfes, aucun des deux partis n'aurait pu nuire, et peut-être qu'avec le temps l'un et l'autre auraient oublié la haine qui les divisait.

Il ne faut pas attendre tant de sagesse du peuple : il est plus fait pour attiser les dissensions que pour les éteindre. L'incendie que les papes rallumaient continuellement ne trouvait nulle part plus d'aliment qu'à Florence, et cette république devait être insensiblement consumée par les flammes

qui s'élevaient autour d'elle. Les factions qu'elle nourrissait dans son sein auraient peut-être été réprimées, si elles n'avaient pu se soutenir que par leurs propres forces; mais malheureusement elles se mêlaient à toutes celles qui divisaient l'Italie; elles en prenaient l'esprit, et elles se renouveauient toujours avec plus de violence.

Il n'y avait pas bien long-temps que Benoît XII avait donné libéralement aux seigneurs de Lombardie les terres qu'ils avaient usurpées sur l'empire, déclarant par une bulle qu'ils les possédaient désormais à juste titre; et Frédéric II, qui n'était pas moins libéral, avait donné tout aussitôt aux seigneurs de l'état ecclésiastique, toutes les terres qu'ils avaient enlevées au saint-siège. Tant de générosité de la part du pontife et de l'empereur ne servit qu'à fortifier les deux factions, et à les animer encore plus l'une contre l'autre.

Mais ce sont les troubles de Naples qui furent d'abord funestes aux Florentins. Mainfroi, fils de Frédéric, s'étant rendu maître de ce royaume malgré toutes les oppositions des papes, les gibelins de Florence se flattèrent d'en obtenir des secours contre les guelfes. Cependant le secret de leur conspiration fut éventé; le peuple les chassa, et ils se retirèrent à Sienne.

Farinata, de la maison des Uberti, continua de négocier auprès du roi de Naples; et avec les troupes qu'il en obtint, il défit les guelfes, qui

*Conduite de  
Benoît XII et  
de Frédéric II,  
pour entretenir  
cet esprit.*

*Les gibelins  
sont chassés de  
Florence.*

*Ils chassent à  
leur tour les  
guelfes.*

furent à leur tour forcés de se retirer à Lucques. Jourdan, qui commandait les Napolitains, se rendit maître de Florence, et la soumit à Mainfroi; changeant tout le gouvernement, et n'y laissant aucune trace de liberté. Cette conduite peu prudente augmenta la haine du peuple contre les gibelins, et ceux-ci devinrent eux-mêmes ennemis de Jourdan et du roi de Naples.

Jourdan s'étant retiré, le comte Gui Novello, à qui il remit le commandement, souleva encore plus les esprits par le dessein qu'il forma de détruire Florence, pour achever la ruine du parti des guelfes. Mais Farinata s'opposa avec tant de fermeté à ce projet barbare, qu'il fallut l'abandonner.

Ceux-ci, appelés à Parme, en chassent les gibelins.

Cependant les guelfes de Florence, obligés de sortir de Lucques, que Novello menaçait, allèrent à Bologne, d'où ils furent appelés à Parme par d'autres guelfes, qui étaient en guerre avec d'autres gibelins du Parmesan, et on leur en donna toutes les terres. C'est ainsi que de toutes parts ces différens partis se dépouillaient tour à tour.

Ils sont soutenus par Charles d'Anjou, et les gibelins rendent l'autorité au peuple de Florence, qu'ils veulent gagner.

Sur ces entrefaites, Charles d'Anjou ayant été appelé à la couronne de Naples, les guelfes, qui venaient de vaincre à Parme, offrirent leurs services à ce prince, et se firent un appui contre les gibelins de Florence. Novello et les gibelins conquirent le danger où ils étaient, lorsqu'ils apprirent la défaite de Mainfroi. Voulant donc regagner

l'affection des Florentins, ils osèrent leur rendre l'autorité qu'ils leur avaient enlevée; et ils chargèrent de la réforme de l'état trente-six citoyens, choisis dans le peuple, et deux gentilshommes bolonais. Ces réformateurs divisèrent la ville en corps de métier : ils nommèrent un magistrat pour chaque corps, et donnèrent encore à chacun un drapeau, sous lequel devaient se ranger, au besoin, tous ceux qui étaient en âge de porter les armes. Ces corps de métiers furent d'abord au nombre de douze, sept grands et cinq petits : ces derniers se multiplièrent ensuite jusqu'au nombre de quatorze; ce qui fit vingt et un en tout.

Les Florentins se souvenant qu'on leur avait ôté la liberté, et voyant qu'on ne la leur rendait que parce qu'on y était contraint, reçurent ce bienfait avec peu de reconnaissance, et songèrent à s'affermir contre des maîtres qui n'avaient cédé que par nécessité. Les oppositions que Novello trouva bientôt, lorsqu'il voulut faire passer une nouvelle imposition, lui ouvrirent les yeux. Il voulut réparer son imprudence, en reprenant une seconde fois l'autorité; mais il en commettait une nouvelle, puisqu'il avait armé le peuple; et il fut chassé. Florence étant redevenue libre, on rappela les guelfes et les gibelins, et on consentit de part et d'autre à oublier toutes les injures qu'on s'était faites.

Les Florentins tentent d'assurer leur liberté.

Mais les partis n'oublient pas, ou du moins la

Les gibelins

conspirent, et  
sont forcés à se  
retirer.

jalousie du commandement rappelle bientôt les injures passées, et en fait commettre de nouvelles. On l'éprouva lors de l'arrivée de Conradin en Italie : les gibelins, assurés de la protection de ce prince, se flattèrent de recouvrer bientôt l'autorité, et ils se conduisirent même avec une confiance qui laissa transpirer leur dessein. Cependant ils furent eux-mêmes obligés de se retirer presque aussitôt, parce que les guelfes reçurent des secours que Charles d'Anjou leur envoya. Après la retraite des gibelins, le gouvernement prit encore une nouvelle forme.

Trois classes  
de citoyens dans  
Florence.

Ainsi qu'à Rome, on distinguait dans toutes les républiques d'Italie, trois ordres de citoyens : *i nobili, i cittadini, e i popolani*. Mais parce que dans les monarchies tous les états tendent à se confondre sous le souverain qui les éclipse, nous n'avons pas de termes qui répondent exactement à ceux de *cittadini*, et de *popolani*. Il paraît d'abord assez singulier que les gouvernemens où les hommes se piquent le plus d'être égaux, soient aussi ceux où les classes sont plus distinguées. Cependant cette différence n'a rien d'odieux, parce qu'elle est nécessaire. Elle a même l'avantage d'entretenir l'émulation, que la confusion de tous les ordres tend à détruire ; et l'égalité se maintient encore suffisamment, pourvu que chaque particulier ait part à la souveraineté.

La république de Florence était donc composée



de gentilshommes ou nobles, de citadins et de ceux du peuple. C'est ainsi que je m'exprimerai ; et, quand je dirai simplement *le peuple*, je comprendrai les trois ordres, ou seulement les deux derniers.

On créa douze chefs, qui devaient être en magistrature deux mois, et qu'on nomma *bons-hommes*. On forma ensuite un conseil de quatre-vingts citadins, un autre de cent quatre-vingts de ceux du peuple, trente par quartier ; et ces deux conseils réunis avec les douze bons-hommes, composèrent le conseil général. C'est dans ces conseils qu'on délibérait, et qu'on arrêtait ce qu'il convenait de faire. Mais la puissance exécutive était confiée à un autre conseil, qui était composé de cent vingt personnes prises dans les trois ordres, et qui nommait à toutes les charges de la république. Machiavel ne dit point ni de quel ordre étaient tirés les douze bons-hommes, ni si le peuple entier faisait lui-même l'élection de tous les magistrats, ni le terme après lequel on les renouvelait ; et il n'explique pas assez comment tous ces conseils se combinaient et se balançaient. Tout cela néanmoins demanderait des éclaircissemens.

Après tous ces réglemens, on fit trois parties des biens des gibelins. La première fut confisquée au profit du public ; la seconde fut assignée aux magistrats du parti, appelés *les capitaines* ; et la troisième fut donnée aux guelfes, qui eurent

*Création des douze bons-hommes et de trois conseils.*

d'ailleurs grande part aux magistratures et aux charges.

Ce nouveau gouvernement ne peut empêcher les violences des guelfes;

Quels qu'aient été les vices du nouveau gouvernement des Florentins, il est au moins certain que les parties n'en avaient pas été assez bien liées pour se soutenir mutuellement contre les efforts des citoyens puissans. Car les guelfes, dont le pouvoir s'était accru par l'expulsion des gibelins, se portèrent impunément à toute sorte de violences; et les magistrats furent trop faibles pour faire respecter les lois.

C'est pourquoi les bons-hommes rappellent les gibelins.

Il fallait chercher les défauts du gouvernement et y remédier; mais les bons-hommes s'imaginèrent que le rappel des gibelins serait le meilleur moyen de contenir les guelfes. On corrigea donc un mal par un autre; et les gibelins furent rappelés. Au lieu de douze chefs on en fit quatorze, sept de chaque parti; et on arrêta qu'ils gouverneraient pendant un an, et qu'ils seraient à la nomination du pape. Ce dernier article n'était pas favorable à la liberté; c'est que ce changement avait été fait par l'entremise d'un légat que le pape avait fait vicaire de l'empire en Toscane. Cette forme de gouvernement ne dura que deux ans.

Les papes continuent à nourrir l'esprit de faction.

Les papes, qui augmentaient la puissance d'un prince, quand ils en craignaient un plus puissant, et qui abaissaient ensuite celui qu'ils avaient élevé, quand ils commençaient à le craindre; les papes, dis-je, avaient déjà donné et ôté ce vicariat

de Toscane à Charles d'Anjou, roi de Naples. Un pape français, Martin IV, le lui rendit. Tous ces changemens ne faisaient que donner de nouvelles forces aux factions qui s'étaient affaiblies; et les désordres qui en naissaient faisaient une nécessité de changer encore le gouvernement.

C'est pourquoi en 1282, les corps de métiers, pour ôter l'autorité aux gibelins et à toute la noblesse, créèrent à la place des douze gouverneurs, trois prieurs qui devaient être en charge deux mois, et qui ne pouvaient être pris que parmi les marchands et les artisans. Le nombre dans la suite en fut porté à six, neuf, et même douze, suivant les circonstances. On leur donna un palais, des gardes, des officiers, et enfin le titre de seigneurs. La division qui était entre les nobles favorisa cet établissement; car pendant qu'ils ne songeaient qu'à s'enlever la puissance les uns aux autres, les citadins et ceux du peuple s'en saisirent; de sorte que tous les gentilshommes se trouvèrent exclus des magistratures.

La tranquillité, qui dura quelque temps, éteignit enfin les factions guelfes et gibelines, dont les guerres et les bannissemens avaient déjà bien avancé la ruine; mais d'autres désordres naquirent de la jalousie qui s'alluma de plus en plus entre la noblesse et le peuple. Bientôt les gentilshommes ne cessèrent de faire des insultes aux autres citoyens; et cependant la seigneurie sou-

*Nouveau gouvernement qui exclut des magistratures toute la noblesse.*

*Mais la seigneurie est trop faible contre les entreprises des gentilshommes.*

vent ne pouvait pas les juger, parce que personne n'osait se porter pour témoin contre eux ; ou si elles les jugeait, elle n'était pas assez puissante pour faire exécuter ses jugemens. Ainsi les lois étaient sans force.

Moyens qu'on  
emploie pour  
lui donner plus  
l'autorité.

Pour prêter main-forte à la seigneurie, on élut un gonfalonier, choisi dans le peuple; et on lui donna vingt compagnies, qui composaient mille hommes. Ce frein se trouvant encore trop faible, Jean Della-Bella, quoique d'une des plus illustres maisons, enhardit les corps de métiers à une plus grande réforme. On régla donc que le gonfalonier demeurerait avec les seigneurs; on mit quatre mille hommes sous ses ordres; on exclut tout-à-fait de la seigneurie les nobles qui jusqu'alors avaient continué d'y entrer, lorsqu'ils étaient commerçans; on porta une loi par laquelle celui qui favorisait un crime subirait la même peine que le coupable; et, afin que la difficulté de trouver des témoins contre les nobles ne donnât pas lieu à l'impunité, on arrêta que les magistrats jugeraient sur le seul bruit public. Ce dernier règlement, qui autorise à passer par-dessus toutes les formes de justice, prouve combien le gouvernement était vicieux. De pareils moyens, odieux même dans une monarchie, ne sont pas faits pour assurer la paix dans une république.

Troubles qui  
naissent.

Aussi bientôt toute la ville fut en troubles. Jean Della-Bella, dont la noblesse voulait tirer

vengeance, fut accusé d'être l'auteur d'une sédition, et le peuple vint en armes lui offrir de prendre sa défense; mais il aima mieux s'exiler que d'accepter de pareilles offres, soit qu'il comptât peu sur la populace, soit qu'il ne voulût pas être la cause des maux qui menaçaient sa patrie.

Les nobles, après cet avantage, se flattant d'en emporter d'autres, demandèrent à la seigneurie la suppression des lois faites contre eux. Le peuple prit aussitôt les armes pour s'y opposer; et l'on était sur le point d'en venir aux mains, lorsque les plus sages des deux partis, ayant offert leur médiation, obtinrent qu'un gentilhomme accusé d'un crime ne pourrait être jugé que sur la déposition des témoins. A cette condition la paix fut faite. Le peuple cependant fit une réforme dans la seigneurie, parce qu'il avait trouvé ceux qui la composaient trop favorables à la noblesse.

C'était la fin du treizième siècle, et malgré les désordres presque continuels, Florence avait été considérablement agrandie: elle était embellie d'édifices; elle renfermait trente mille hommes en âge de porter les armes; on en comptait soixantedix mille dans la campagne, et toute la Toscane lui obéissait, ou comme sujette, ou comme alliée. Que n'auraient pas fait les Florentins, s'ils avaient su se gouverner, ou s'ils l'avaient pu?

Florence n'avait à redouter ni l'empereur, ni aucune autre puissance étrangère; elle était

Il s'agit d'apaisés.

Progrès des Florentins malgré leurs divisions.

Faction blanche et noire.

condamnée à se ruiner par ses propres dissensions. A peine les nobles paraissaient-ils réconciliés avec le peuple, que les vieilles haines qui les divisaient eux-mêmes se renouvelaient avec fureur. C'est ce qui fut l'origine de deux factions, qu'on nomma la blanche et la noire. La première fut soutenue par les Cerchi, et la seconde par les Donati, deux maisons des plus puissantes. Ces deux factions avaient commencé à Pistoie, où elles avaient déjà divisé toute la ville : elles divisèrent encore Florence et toute la campagne, et le peuple prit parti comme la noblesse.

es noirs sont  
ssés, et  
lques - uns  
blancs à qui  
permet de  
enir.

Cependant les noirs, qui étaient les plus faibles, ayant demandé des secours au pape, cette démarche fut regardée comme une conjuration contre la liberté ; et les seigneurs ayant fait prendre les armes au peuple, ils bannirent Corso Donati, avec quelques-uns de son parti. Pour montrer qu'ils gardaient une entière neutralité, ils condamnèrent aussi à la même peine plusieurs de la faction des blancs ; mais bientôt après ils leur permirent de revenir.

Charles de  
oisentrentient  
dissensions.

Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, se trouvant alors à Rome pour l'entreprise qu'il méditait sur la Sicile, Corso Donati, qui le crut propre à ses vues, engagea le pape à l'envoyer à Florence. Ce prince fut à peine arrivé, que les blancs cherchèrent à se ménager sa faveur. Invité par eux à se saisir de l'autorité, il arma ses partisans ; le

peuple prit les armes pour défendre sa liberté qu'on menaçait; Donati et les autres bannis, assurés de l'appui de Charles, rentrèrent dans la ville; et les blancs, qui s'étaient rendus odieux au peuple, furent obligés d'en sortir.

Charles ayant si mal réussi, le pape envoya un légat qui rapprocha un peu les deux partis; il parut même les réconcilier par des mariages; mais parce que les noirs, qui s'étaient saisis du gouvernement, ne voulurent pas permettre que les blancs y eussent aucune part, les désordres continuèrent et s'accrurent bientôt. A la jalousie qui divisait les blancs et les noirs, se joignirent les haines qui se réveillèrent entre la noblesse et le peuple; les factions guelfes et gibelines reparurent encore; et il n'y avait presque pas de jour qu'on ne se battît dans quelque quartier. Si cette guerre intestine finissait quelquefois par lassitude, elle recommençait bientôt. Cet état de troubles dura plusieurs années, et ne finit qu'à la mort de Corso Donati, arrivée en 1308. C'est lui surtout qui entretenait les désordres; son ambition ayant été d'autant plus funeste à sa patrie, qu'il était capable de lui rendre de grands services, et qu'il lui en avait rendu. Mais ses projets lui coûtèrent la vie.

La tranquillité était revenue, et le peuple avait même repris une partie de l'autorité, lorsque l'empereur Henri VII, sollicité par les gibelins exilés,

*Les désordres  
sont plus grands  
que jamais.*

*Les Florentins  
se donnent à  
Robert, roi de  
Naples, pour  
cinq ans.*

passait les Alpes, et leur promettait de les rétablir. Les Florentins, ayant dans cette conjoncture demandé des secours à Robert, roi de Naples, n'en obtinrent qu'en lui donnant leur ville pour cinq ans. Henri mourut au milieu de ses projets en 1313.

Royalistes et anti-royalistes.

Pendant les secours continuaient d'être nécessaires, parce que Florence avait un ennemi redoutable dans Ugucione Della Fagiuola, que les gibelins avaient rendu maître de Lucques et de Pise. Mais, parce qu'il fallait que tout fût dans cette ville un sujet de division, il s'y forma des royalistes et des anti-royalistes; ceux-ci choisirent pour chef un nommé Lando d'Agobbio, brigand, auquel son parti ne donna que trop d'autorité.

Différentes évolutions dans Florence.

Florence néanmoins redevint libre, et vers le même temps Ugucione perdit Lucques et Pise : cependant Castruccio Castracani, qui lui enleva ces deux places, donna tant d'inquiétude aux Florentins, qu'ils suspendirent leurs guerres civiles. C'était un jeune homme qui joignait les talens à l'audace, et qui paraissait menacer toute la Toscane.

Pour se défendre contre cet ennemi, les Florentins furent encore obligés de se donner; et ils choisirent pour maître, Charles, duc de Calabre, fils du roi Robert. Ils recouvrèrent la paix et la liberté en 1328; que Charles et Castruccio moururent. Ils furent assez tranquilles au-dedans jusqu'en 1340, et pendant cet intervalle ils s'occu-



pèrent de l'embellissement de leur ville. Mais ensuite les dissensions recommencèrent entre la noblesse et le peuple. Elles furent suivies d'une guerre sanglante au sujet de Lucques, dont les Pisans restèrent les maîtres. Les secours qu'on avait encore demandés au roi de Naples vinrent trop tard. Gaultier, duc d'Athènes, Français de nation, les amena, se saisit de toute l'autorité, l'exerça avec tyrannie, souleva le peuple, et fut trop heureux de pouvoir échapper par la retraite.

C'était l'année 1343 : il s'agissait de donner une forme au gouvernement, qui avait changé bien des fois, et de savoir quelle conduite l'on tiendrait avec les villes qui avaient profité des troubles de Florence pour se soustraire à sa domination. Il est bien difficile qu'une république renonce à sa souveraineté : mais dans l'épuisement où étaient les Florentins, il leur était encore plus difficile d'employer la force. Ils eurent la sagesse de sentir qu'il vaut mieux se faire des amis que de conserver des sujets toujours prêts à se révolter ; et déclarant à ces villes qu'ils renonçaient à toute souveraineté sur elles, ils demandèrent seulement d'en devenir les alliés. Ils prouvèrent par-là qu'ils méritaient mieux de commander aux autres que de se gouverner eux-mêmes. Une chose encore bien étonnante, c'est que toutes les villes préférèrent de se remettre sous la domination des Florentins ; ce qui fait voir qu'il valait mieux être

*Sage proposition des Florentins aux peuples qui avaient été leurs sujets.*

sujet que citoyen de Florence, Ce trait unique dans l'histoire fait l'éloge et la critique de ce peuple.

Partage de l'autorité entre les nobles et le peuple.

Si les nobles et le peuple avaient pu devenir alliés, la république eût été tranquille au dedans et florissante au dehors : mais c'était là l'écueil des Florentins. Après bien des contestations, on convint que sur trois seigneurs il y en aurait toujours un qui serait pris dans la noblesse, et que toutes les autres magistratures seraient également partagées entre elle et le peuple.

Les nobles, voulant commander seuls, restent sans autorité.

Cet accord ayant été fait, on divisa la ville en quatre parties ; on élut trois seigneurs pour chacune, et on créa encore huit conseillers. Dans ce partage on suivit exactement ce qui avait été arrêté. Mais les nobles, toujours ambitieux de commander seuls, soulevèrent bientôt le peuple, et perdirent ce qu'on leur avait accordé.

Alors il ne restait que quatre conseillers et huit seigneurs. On porta le nombre des premiers jusqu'à douze ; et les seigneurs, dont on n'augmenta pas le nombre, travaillèrent à bien affermir le gouvernement populaire. Dans cette vue, ils créèrent un gonfalonier de la justice, seize gonfaloniers des compagnies, et ils réformèrent les conseils de telle sorte, que toute l'autorité fut entre les mains du peuple.

Leurs efforts pour recouvrer l'autorité.

Les nobles, exclus des magistratures, résolurent de recouvrer l'autorité par la force. Ils firent des provisions d'armes, ils se fortifièrent dans leurs

maisons, et ils envoyèrent demander des secours jusqu'en Lombardie. Leur confiance ou leur animosité était si grande, qu'ils ne songeaient seulement pas à cacher leur dessein.

La seigneurie prit donc aussi ses mesures. Elle reçut des secours de Pérouse et de Sienne; et tout le peuple en armes se rassembla sous le gonfalonier de la justice, et sous ceux des compagnies. Les nobles, qui auraient pu vaincre, s'ils avaient su se réunir et tomber tous ensemble sur le peuple, se fortifièrent dans différens quartiers, et se tinrent sur la défensive. Ils voulaient se rendre maîtres du gouvernement, et ils parurent ne songer qu'à n'être pas vaincus : ils le furent les uns après les autres. Le peuple dans sa fureur ne connut plus de frein; il pillait, brûla, abattit les maisons des nobles, leurs palais, leurs tours, et parut dans sa patrie comme un vainqueur barbare qui veut ensevelir jusqu'au nom de son ennemi.

Après cette triste victoire, le gouvernement fut encore changé. On distingua le peuple en puissans, en médiocres, et en petit peuple. On arrêta qu'on prendrait toujours deux seigneurs dans la première classe, trois dans chacune des autres; et que le gonfalonier serait tour à tour de l'une des trois. On renouvela ensuite toutes les lois contre les nobles; et, pour les humilier davantage, on en confondit plusieurs parmi la populace. Depuis cet événement la noblesse ne put plus se relever.

Ilis ne se relevent plus.

*Il che*, dit Machiavel, *fu cagione, che Firenze non solamente d'armi, ma d'ogni generosità si spogliasse.* En effet Florence perdit ou rendit inutiles de braves citoyens, et cependant elle sera encore déchirée par des dissensions.

---

## CHAPITRE VI.

Considérations sur les causes des dissensions de Florence.

Lors de la fondation de Rome on pensait que tous les citoyens devaient jouir des mêmes droits.

Si à Rome et à Florence les dissensions ont produit des effets bien contraires, il en faut chercher la cause dans la différence des mœurs.

Lorsque les Romains commencèrent, on pensait que les hommes sont nés pour être égaux, c'est-à-dire pour jouir également des droits de citoyen, chacun dans sa patrie; ce préjugé, si c'en est un, était généralement répandu, non-seulement en Italie, mais encore dans toute l'Europe. On ne voyait alors que des cités gouvernées par des magistrats; ou si quelque part un citoyen usurpait l'autorité, il ne la conservait qu'autant que le peuple croyait retrouver en lui un magistrat qui respectait ses droits. Une plus grande ambition lui devenait funeste.

On pensait bien différemment, lorsque Florence tenta

On pensait bien différemment dans le treizième siècle, où Florence tenta de se gouverner en répu-

blique. Alors un homme était-il assez riche pour bâtir une forteresse et pour soudoyer quelques soldats, il devenait aussitôt seigneur; il acquérait tous les droits du plus fort sur ceux qui n'avaient que des maisons ou des chaumières. Changeant par-là tout à coup de nature, il produisait une race de nobles; et ses descendans n'avaient rien de commun avec ceux qui n'avaient pas une pareille origine.

*de se gouverner  
en république.*

Puisque les hommes sont condamnés à se conduire par les opinions, deux façons de penser si différentes devaient produire des effets contraires.

Quel que fût l'orgueil des patriciens après l'expulsion des rois, ils n'imaginèrent pas de défendre leurs prétentions, en se fortifiant dans des châteaux. Un pareil projet ne pouvait pas même s'offrir à leur esprit; il était trop contraire aux opinions reçues, et ils voyaient trop qu'ils auraient échoué dans l'exécution.

*Les patriciens  
ne pouvaient pas  
imaginer de se  
fortifier dans  
des châteaux;*

N'étant pas mieux armés que les plébéiens, se trouvant en plus petit nombre, et leurs maisons ne pouvant pas être un asile pour eux, il leur était impossible d'user de violence. Il ne leur restait donc que l'adresse et la ruse.

Comme les patriciens ne s'armaient pas contre les plébéiens, les plébéiens ne s'armèrent pas contre eux; et c'est pourquoi les dissensions n'étaient jamais sanglantes. Le peuple, jaloux de la puissance que les grands s'arrogeaient, leur aban-

*Ni les plébéiens  
de prendre les  
armes contre  
les patriciens*

donne la ville, bien assuré qu'on ne pourra pas se passer de lui; et il revient quand il a obtenu des magistrats qui le doivent protéger. Il n'était pas naturel qu'il employât d'autres moyens, tant qu'il jugeait que ceux-là devaient lui réussir. Il continua donc sur ce plan, et il réussit encore.

Ceux-ci cédaient avec espérance de recouvrer;

Les patriciens, qui ne cédaient que peu à peu, avaient un dédommagement dans ce qui leur restait, et conservaient l'espérance de quelque événement où ils recouvreraient ce qu'ils avaient perdu; dans leur impuissance, ils ne pouvaient prendre d'autre parti que de céder et d'attendre.

Et les plébéiens ne songeaient pas à les dépouiller de toute autorité.

Le peuple, qui sentait ses forces, sentait aussi qu'il n'avait pas besoin de s'en servir, puisqu'il acquérait toujours, par la nécessité où l'on était de le ménager; mais ce sentiment de ses forces faisait encore qu'il ne craignait pas de voir une partie de la puissance entre les mains des patriciens, dont il connaissait la faiblesse. Il n'ambitionnait donc pas de les dépouiller tout-à-fait; il se contentait de partager l'autorité, et il s'appuyait sur ce que tous les citoyens devaient être égaux. Cette façon de penser et d'agir a duré tant qu'il n'y a pas eu dans la république des hommes assez puissans pour opprimer la liberté, ou pour oser le tenter, c'est-à-dire tant que Rome a été pauvre, et que les plus riches n'avaient guère au delà du nécessaire.

Il y avait donc . Dès que les patriciens connaissaient devoir mé-

nager le peuple, et que, d'un autre côté, le peuple, content de parvenir peu à peu à toutes les magistratures, ne se proposait pas de les en exclure absolument, c'était une conséquence qu'on cherchât toujours de part et d'autre à terminer les dissensions par quelque accord. Comme aucun des deux partis n'imaginait d'en venir aux mains, aucun n'imaginait d'appeler l'étranger, et d'attaquer avec ce secours le parti opposé, qui n'armait pas contre lui. De pareilles idées devaient être bien loin des Romains. Se regardant comme égaux, ou du moins le plus faible se flattant de pouvoir être un jour égal au plus puissant, ils prenaient tous le même intérêt à la conservation de la république. Ils oubliaient leurs querelles, et ils se réunissaient lorsqu'elle était menacée; parce que le plébéien, comme le patricien, voyait que si elle n'était plus, il ne serait plus rien lui-même. Les dissensions n'étaient donc pas de nature à faire perdre de vue le bien public. Elles portaient au contraire chaque citoyen à mériter par des services signalés les magistratures qu'il ambitionnait; et en nourrissant l'émulation, elles rendaient les Romains d'autant plus redoutables qu'ils avaient paru plus désunis. C'est ainsi qu'ils devinrent guerriers par état, et que Rome eut autant de soldats que de citoyens. Supposez que cette république eût été sans dissensions, ou que les patriciens armés eussent enfin assujetti le peuple, vous jugerez qu'elle

toujours des  
moyens de conciliation pour  
réunir les deux  
partis contre  
l'ennemi.

n'aurait plus renfermé que des tyrans et des esclaves, et vous comprendrez que, bien loin de faire des conquêtes, elle n'aurait pas pu se défendre long-temps. Il n'en était pas de Rome comme de Carthage : trop pauvre pour acheter des soldats, il fallait qu'elle en trouvât dans ses citoyens ; mais sa puissance n'en était que plus assurée, parce que les guerres, même malheureuses, n'épuisent pas une république militaire, et que les guerres les plus heureuses peuvent épuiser une république marchande.

La politique des Romains, pour contenir les peuples conquis, est un effet des circonstances où ils se sont trouvés.

Un peuple riche se fait aujourd'hui des amis et des alliés, en donnant de l'argent aux nations qui n'en ont pas ; et parce qu'il a toujours des troupes à sa solde, c'est avec des garnisons qu'il maintient sous son obéissance les provinces conquises. Les Romains, qui ne pouvaient pas employer de pareils moyens, furent forcés d'en chercher d'autres, et ils en trouvèrent de meilleurs. Je veux parler de leurs colonies, et de la conduite qu'ils tenaient avec les villes qu'ils avaient soumises. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit à ce sujet : je remarquerai seulement que leur politique, à laquelle on ne peut trop applaudir, était moins un effort de génie de leur part, qu'une suite de circonstances par où ils avaient passé. Devenus redoutables par des succès qui les avaient couverts de gloire, ils ne laissaient aux peuples vaincus, trop faibles séparément pour secouer le joug, que l'espérance



d'obtenir des conditions plus avantageuses ; mais puisqu'ils n'avaient pas mérité d'être tous traités aussi favorablement, les Romains ne durent pas accorder les mêmes grâces à tous. Ils n'eurent donc pas beaucoup à méditer pour imaginer de gouverner un peuple par des préfets, de permettre à un autre de se gouverner lui-même, et de donner à quelques-uns les titres d'amis, d'alliés et même de citoyen. Quant aux colonies, l'usage en était plus ancien qu'eux. Si nous venons actuellement aux Florentins, nous verrons qu'ils n'ont rien pu faire de ce que les Romains ont fait, et qu'au contraire ils ont été forcés à tenir une conduite toute différente.

A Florence, le peuple ne pouvait pas, comme à Rome, borner son ambition à partager les magistratures avec la noblesse. Voyant que les nobles étaient ambitieux de commander, qu'ils regardaient même la souveraineté comme une prérogative de leur naissance, et qu'ils avaient des forteresses et des partis toujours prêts à prendre les armes, il devait craindre qu'ils ne se saisissent de toute l'autorité, s'il leur en laissait seulement une partie. Il fut donc dans la nécessité de faire des efforts pour les exclure tout-à-fait du gouvernement ; et parce que la noblesse était armée, il fallut qu'il s'armât lui-même.

Ces dissensions sanglantes pouvaient se suspendre par intervalles ; mais elles ne pouvaient

A Florence, au contraire, les citoyens devaient tout tenter pour déposséder les nobles.

Il ne pouvait y avoir aucun moyen de conciliation.

jamais se terminer par un accord qui ramenât le calme pour long-temps; car si l'un des deux partis cédaît quelquefois, c'était par nécessité: ni l'un ni l'autre ne voulaient de partage.

Les factions devaient se multiplier, et livrer la patrie à l'étranger.

Les mêmes jalousies qui éclataient entre la noblesse et le peuple devaient éclater encore entre les différentes factions qui divisaient les nobles; et il fallait que ces factions combattissent les unes contre les autres pour l'autorité, comme elles avaient combattu ensemble contre le peuple. Il ne faut donc pas s'étonner si chaque parti, cherchant des secours, appelle l'étranger et lui livre la patrie, plutôt que d'obéir à d'autres citoyens. Vous voyez déjà naître de ces causes toutes les révolutions de cette république.

Florence ne pouvait employer la même politique avec les villes conquises.

Au milieu de tant de désordres, comment les Florentins auraient-ils pu connaître la politique des Romains; et de quel usage leur eût-il été de la connaître? Par quelle faveur Florence, toujours affaiblie par ses divisions, pouvait-elle s'attacher les villes conquises? Quels titres avait-elle à leur offrir? Et de quels citoyens aurait-elle formé ses colonies, étant si peu assurée de ceux qu'elle renfermait dans ses murs? Elle était condamnée à ne pouvoir pas seulement se conserver elle-même, et à se donner un maître pour se défendre.

Elle est au contraire dans la nécessité d'acheter des amis et des alliés.

Elle aura néanmoins des temps florissans, parce qu'elle a des citoyens faits pour vaincre les vices

de son gouvernement ; mais dans sa plus grande prospérité, elle ne sera jamais assez puissante pour faire rechercher sa protection. C'est elle qui achètera des amis et des alliés : elle donnera de l'argent à tous ses voisins ; et il n'y aura pas de petits seigneurs dans la Romagne à qui elle n'en donne encore. Ainsi elle deviendra tributaire de ceux qui paraissaient devoir lui payer tribut à elle-même. Elle ne sera forcée à tenir une conduite si différente de celle de la république romaine, que parce que son gouvernement ne lui permettant jamais d'être forte à proportion du nombre de ses citoyens, elle sera dans la nécessité d'acheter les secours qui lui manquent. C'est ainsi que se conduisait la république de Venise, qui, par la nature de son gouvernement, trouvait peu de soldats parmi ses citoyens. C'est ainsi que se sont conduits les empereurs qui, dans la décadence de l'empire, ruinaient leurs sujets pour payer des tributs aux Barbares. Mais tous les peuples qui ont tenu cette conduite ont prouvé qu'on ne défend pas les états avec de l'or.

Par cette comparaison de Rome et de Florence, vous voyez qu'il n'est arrivé à l'une et à l'autre que ce qui devait naturellement leur arriver ; et que le premier avantage des Romains est d'avoir commencé dans des temps plus heureux. Pour prévoir ce que deviendra un peuple, il suffit sou-

Les commen-  
cemens des ré-  
publiques de  
Rome et de  
Florence arrê-  
taient ce qui  
devait arriver à  
l'une et à l'autre.

vent d'en connaître les commencemens : il n'en faut pas davantage , pour savoir ce que deviendra un prince ou un particulier.

---

## CHAPITRE VII.

Continuation des révolutions de Florence.

Jean Visconti  
fait la guerre  
aux Florentins.

{ 1348.

Florence goûtait un repos qu'elle avait acheté chèrement, lorsqu'une peste terrible lui enleva quatre-vingt-seize mille citoyens. Quoiqu'à peine délivrée de ce fléau, elle fut cependant en état de se défendre contre Jean Visconti, archevêque et prince de Milan, qui porta la guerre jusqu'à ses portes. La principauté de Milan était depuis environ trente ans dans la famille de Visconti. Dès que la paix fut faite, les dissensions recommencèrent à Florence.

Différens  
partis qui cou-  
raient l'Italie.

Il y avait en Italie une multitude de soldats anglais, français et allemands, que les empereurs et les papes, qui étaient alors à Avignon, avaient envoyés en différens temps pour soutenir chacun leur parti. Ces troupes, qu'on avait cessé de payer, couraient sous différens chefs, et mettaient à contribution les villes trop faibles pour les repousser. Il en vint une en Toscane qui répandit l'alarme

dans cette province. Les Florentins pourvurent aussitôt à leur défense, et les principaux citoyens armèrent pour leur compte.

De ce nombre étaient les Albizi et les Ricci, deux familles jalouses, qui voulaient chacune à l'exclusion de l'autre parvenir seule aux magistratures. Elles n'avaient encore laissé voir leur haine que dans les conseils, où elles aimaient à se contredire : mais toute la ville se trouvant en armes, elles furent sur le point d'en venir aux mains, parce qu'un faux bruit s'étant répandu qu'elles marchaient l'une contre l'autre, elles y marchèrent en effet, chacune des deux se croyant attaquée ; les magistrats eurent bien de la peine à les contenir. Vous voyez que les citadins puissans ont pris l'esprit de la noblesse, et qu'ils ne seront pas moins dangereux.

Les Albizi  
et les Ricci  
forment deux  
factious enne-  
mies.

La haine ayant éclaté entre ces deux familles, elles s'appliquèrent plus que jamais à se perdre réciproquement. Mais il s'agissait d'employer des moyens détournés ; parce que l'égalité, rétablie à peu près depuis la ruine des nobles, donnait au gouvernement plus de force, et le faisait plus respecter.

Il y avait une loi qui excluait les gibelins de toutes les magistratures, et à laquelle cependant on ne tenait plus la main, depuis que ce parti, devenu faible, cessait de faire ombrage. Ugucione Ricci entreprit de la faire renouveler, parce qu'on

Ce qui donne  
lien à l'avertis-  
sement.

soupçonnait les Albizi d'être de la faction gibeline. Mais Pierre Albizi para le coup, en appuyant la demande de Ricci ; et par cette adresse il écarta si bien tout soupçon qu'il fut chargé lui-même de faire exécuter le nouveau règlement. En conséquence il ordonna aux capitaines des quartiers de rechercher les gibelins ou ceux qui en descendaient, et de les avertir que, s'ils entraient jamais en charge, ils subiraient les peines portées par la loi. On s'accoutuma dès lors à désigner par le nom d'*avertis* tous ceux qui étaient exclus des magistratures.

Abus qu'on  
en fait.

On avait commencé les recherches en 1357 et en 1372 ; il y avait déjà plus de deux cents avertis. Les capitaines, abusant de leur autorité, excluèrent des charges tous ceux qu'ils jugeaient à propos ; et, ne consultant que leurs passions, ils privaient la république des services des meilleurs citoyens, et se rendaient redoutables à tous.

On y remédie.

Ricci, ayant été fait seigneur, voulut remédier à un mal dont il était la cause, et qui tournait à l'avantage de ses ennemis. Dans cette vue, il fit arrêter qu'aux six capitaines déjà en exercice, on en ajouterait trois, dont deux seraient pris parmi les petits artisans, et qu'aucun citoyen ne serait réputé gibelin qu'après que le jugement des capitaines aurait été confirmé par vingt-quatre guelfes nommés à cette effet. Ce règlement arrêta d'abord

l'abus des avertissemens; mais on trouva bientôt le moyen de le rendre inutile.

Depuis que la noblesse avait perdu tout son crédit, les nobles ne pouvaient entrer dans les magistratures qu'après qu'ils avaient été reçus dans l'ordre du peuple, et on n'accordait cette faveur qu'à ceux qui avaient rendu des services à la république. Benchi, de la maison Buon-delmonti, l'ayant obtenue, comptait d'être choisi pour l'un des seigneurs, lorsqu'on fit une loi qui excluait de cette magistrature jusqu'aux gentilshommes faits citadins. Irrité de voir ses espérances déçues, il se joignit à Pierre Albizi, et prit avec lui des mesures pour exclure des charges le petit peuple, et tous ceux qui leur seraient contraires. Tout leur réussit : ils intriguèrent si bien, que les capitaines et les vingt-quatre furent tout-à-fait à leur dévotion, et l'avertissement recommença avec plus de désordres qu'auparavant.

Les seigneurs, ouvrant les yeux sur ces abus, et d'ailleurs sollicités par les citoyens les mieux intentionnés, nommèrent cinquante-six personnes pour travailler à la réforme de l'état. Il n'en eût fallu qu'une, et la bien choisir; car c'est là une chose qui ne peut pas être l'ouvrage de plusieurs. Cette commission était une espèce de dictature, à laquelle on avait recours dans des cas extraordinaires. Ceux à qui on la donnait s'appelaient

*Les abus recommencent avec plus de désordres.*

*Cinquante-six personnes nommées pour réformer le gouvernement.*

*uomini di balia*, et ils abdiquaient aussitôt qu'ils croyaient avoir rétabli l'ordre.

La république étant née avec des factions, on devait prévoir qu'elle ne se réglerait jamais en vue du bien public; que la faction dominante dicterait toujours les lois; qu'elle les ferait pour elle seule; et que, se divisant bientôt, il en naîtrait de nouvelles factions qui produiraient de nouveaux troubles. Ce gouvernement était un bâtiment qu'il fallait reprendre par les fondemens : puisqu'on avait mal commencé, il fallait recommencer, et déraciner surtout l'esprit de parti. Je ne sais pas si la chose était possible, mais les cinquante-six n'y songèrent pas. Ils firent pis encore; car, au lieu de concilier les deux factions, ou de les réprimer par de bons réglemens, ils ne voulurent que les affaiblir l'une et l'autre. Ils les aigriront par-là toutes deux; et ils s'y prirent si maladroitement, qu'ils accrurent la puissance des Albizi.

Différentes  
guerres.

Pendant que les Florentins étaient ainsi divisés, les Pisans, les Lucquois et le patriarche d'Aquilée leur firent successivement la guerre : et les légats de Grégoire XI, qui étaient encore à Avignon, en commencèrent une qui ne leur réussit pas, et qui donna de nouvelles forces à l'esprit de faction. Ils envoyèrent des troupes dans la Toscane pour détruire toute la récolte, voulant augmenter la famine qui se faisait déjà sentir, et se flattant d'en



faire ensuite facilement la conquête. Heureusement c'étaient des soldats étrangers, qui passèrent volontiers de la solde du pape à celle des Florentins. Ainsi la république dut son salut à son argent, comme c'était alors l'usage.

Ne craignant plus rien, et se voyant en forces, elle voulut se venger. Ayant donc fait révolter plusieurs villes de l'état ecclésiastique, et fait une puissante ligue, elle soutint la guerre avec succès pendant trois ans.

Cette guerre releva le parti des Ricci, parce qu'on en donna la conduite à huit citadins, qui s'étaient toujours déclarés contre les guelfes, et qui par conséquent étaient opposés aux Albizi. On fut si content d'eux, qu'on les continua dans le commandement, d'une année à l'autre ; et pendant qu'à la cour du pape on les appelait les excommuniés, à Florence on les appelait les saints. Cependant Grégoire jeta un interdit sur la république, condamna tous les citoyens à l'esclavage, et donna leurs biens à qui voudrait ou pourrait les prendre. Mais Urbain VI, son successeur, leur accorda la paix en 1378, et leva l'excommunication.

Alors les deux factions méditaient réciproquement leur ruine. Dans celle des guelfes ou des Albizi étaient tous les anciens nobles, et la plus grande partie des citadins puissans avec les capitaines des quartiers, qu'on respectait et qu'on crai-

*Le pape excommunia les Florentins qu'il n'a pu vaincre.*

*Les deux factions méditent leur ruine.*

gnait beaucoup plus que la seigneurie même. Dans l'autre étaient les huit chefs de la dernière guerre, tous les citadins d'une fortune moins considérable, les Ricci, les Alberti et les Médici. Le reste de la multitude, penchant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, grossissait toujours le parti mécontent.

Silvestro  
Médici est fait  
gonfalonier.

Les guelfes, considérant que les *avertissemens* soulevaient contre eux la plus grande partie du peuple, songeaient à chasser de la ville ceux qu'ils avaient déjà exclus des charges, et à réduire toute la république à leur seule faction. Si cela leur eût réussi, ils se seraient bientôt divisés eux-mêmes. Mais, lorsqu'il fallut en venir à l'exécution, ils balancèrent, et cependant Silvestro Médici fut fait gonfalonier, malgré toutes les oppositions qu'ils y apportèrent.

Il arme le  
peuple pour  
faire passer une  
loi.

Médici, à qui cette place donnait une autorité presque souveraine, assembla le collège des seigneurs et le conseil, et proposa une loi qui renouvelait les ordres de la justice contre les grands, diminuait la puissance des capitaines, et rouvrait les magistratures aux avertis. En même temps, Benoît Alberti fit prendre les armes au peuple pour vaincre toute opposition; de sorte que, le collège et le conseil n'ayant plus à délibérer, la loi fut reçue.

Désordres  
que cause la  
populace armée.

Mais on n'arme point impunément une populace factieuse. Plusieurs maisons des guelfes furent

pillées ou brûlées; on alla jusque dans les couvens enlever les effets que quelques citoyens y avaient cachés, et ces désordres se commettaient lorsque le conseil, qui les voulait prévenir, donnait pouvoir aux seigneurs, aux collèges, aux huit, aux capitaines et aux syndics des arts, de réformer l'état à la satisfaction de tout le monde. Le tumulte ne finit qu'avec le jour.

Ceux qu'on avait nommés pour la réforme abolirent les lois que les guelfes avaient faites contre les gibelins; ils déclarèrent coupables de rébellion quelques-uns des chefs de ce parti, et ils permirent aux avertis de pouvoir parvenir aux magistratures dans trois ans. Mais ceux-ci, étant mécontents de ce délai, les corps de métiers se rassemblèrent encore; de sorte que la seigneurie et le conseil furent obligés d'accorder que désormais personne ne pourrait être exclus des charges, ni averti comme gibelin.

Cependant ceux qui craignaient d'être recherchés pour les vols et les incendies armèrent de nouveau la populace; et, pour échapper aux châtimens qu'ils méritaient, ils pillèrent et brûlèrent encore. Les magistrats, qui n'avaient pas prévu l'émeute, ou qui avaient mal pris leurs mesures, s'épouvantèrent; et, se retirant les uns après les autres, ils abandonnèrent le gouvernement aux rebelles, qui s'en saisirent.

Les derniers du peuple étant maîtres de la

Elle obtient  
que personne ne  
sera averti  
comme gibelin.

Elle se saisit  
de toute l'auto-  
rité.

Elle dispose

de tout avec caprice.

république, disposèrent de tout avec tant de caprice et de confusion, qu'ils accordaient des grâces à plusieurs de ceux dont ils avaient brûlé les maisons, et même à quelques bons citoyens. Tel était Silvestro Médici, qu'ils firent chevalier.

Michel de Lando, gonfalonier, se fait respecter.

Ils prirent pour gonfalonier Michel de Lando, cardeur de laine; c'était un homme qui avait de l'intelligence et de la fermeté. Il commença par arrêter les désordres, cassa tous les magistrats, fit de nouveaux seigneurs, et divisa le peuple en trois classes. Cependant, parce qu'il favorisa les citoyens les plus puissans, il souleva contre lui ceux mêmes qui l'avaient fait gonfalonier; mais il sut bientôt les faire rentrer dans le devoir.

La populace est exclue des magistratures, mais les petits artisans y ont la plus grande part.

Le peuple, honteux lui-même des magistrats qu'il s'était donnés, arma encore, et demanda qu'aucun homme de la populace ne pût entrer dans le corps des seigneurs. Pour le satisfaire, on fit une nouvelle réforme, et on ne conserva dans les charges que Lando et quelques autres qui avaient montré du mérite. Les magistratures furent ensuite partagées entre les grands et les petits métiers, de manière néanmoins que les petits artisans eurent plus d'autorité que les principaux citoyens; mais du moins la populace ne conserva pas de part au gouvernement.

Pour ne pas confondre les factions, je distinguerai les citoyens en plusieurs classes, sans y comprendre les anciens nobles. Je nommerai cita-

dans les principaux, et tous ceux qui composaient les corps des grands métiers. J'entendrai par plébéiens ceux des petits métiers; et je mettrai ce qui est au-dessous dans le petit peuple, par où j'entends les moindres artisans et la populace.

Les citadins voyaient avec regret que les plébéiens avaient le plus d'autorité, et ceux-ci cependant ambitionnaient d'accroître encore leur puissance. Le petit peuple craignait de perdre jusqu'aux moindres privilèges qu'il avait conservés; enfin les anciens nobles épiaient l'occasion de se relever parmi les troubles, et favorisaient les citadins.

De ces différens intérêts naquirent continuellement de nouveaux soupçons. Tous les partis s'observaient avec une égale méfiance: souvent aux mains, toujours prêts à prendre les armes, ils se battaient quelquefois dans plusieurs quartiers de la ville en même temps. On avertissait, on bannissait, on faisait périr des citoyens sur l'échafaud; et le plus innocent était la victime d'un ennemi qui le sacrifiait à sa haine particulière, sous le prétexte du bien public. Ces désordres continuèrent pendant trois ans, c'est-à-dire jusqu'en 1381, que les citadins prévalurent. Alors on supprima deux corps d'arts, qui avaient été faits en faveur du petit peuple; on priva les plébéiens du droit de donner à leur tour un gonfalonier de leur corps; on ne leur permit d'occuper que le tiers des magistratures, et, pour les affaiblir encore

Autant de  
factious que de  
classes de ci-  
toyens.

Après bien des  
troubles, la  
première classe  
prévalut.

plus, on transporta les principaux d'entre eux dans la classe des citoyens.

Ce nouveau gouvernement ne fut pas moins odieux, les citoyens persécutant par l'avertissement ou par le bannissement tous ceux qu'ils soupçonnaient de désapprouver leur conduite; ou de favoriser les plébéiens; et la république fut ainsi agitée jusqu'en 1387, que les plébéiens furent réduits à ne posséder plus que la quatrième partie des magistratures. Alors la tranquillité ayant été rétablie au-dedans, on en jouit jusqu'en 1393; mais une guerre, qui commença en 1390, et qui ne finit qu'en 1402, parut mettre la république bien près de sa ruine.

Guerre des  
Florentins avec  
Galéas Visconti.

L'ennemi qui se rendit si redoutable, fut Galéas Visconti, prince de Milan, à qui Wenceslas avait donné le titre de duc. Après avoir soumis la Lombardie, il voulait conquérir la Toscane, et se faire reconnaître roi d'Italie. Il s'en fallut de peu qu'il ne réussît dans ses projets.

Les Florentins, qui se défendirent avec courage, firent d'abord alliance avec le Bolonais, les princes de Ferrare, de Mantoue, de Padoue, de Ravenne, de Fayence, d'Imola, et les seigneurs de Forli et Malatesta. Ils s'allièrent ensuite des Vénitiens; et quelque temps après, l'empereur Robert, successeur de Wenceslas, vint à leur secours. Enfin ils trouvèrent encore un allié dans Boniface IX, qui voulait recouvrer les villes que

le duc de Milan lui avait enlevées. Contre tant d'ennemis, Visconti eut de grands succès, mêlés cependant de quelques revers. Il était maître de Bologne, de Pise, de Pérouse, de Sienne; et il comptait l'être bientôt de Florence, où il voulait se faire couronner roi d'Italie; mais la mort arrêta tous ses grands projets.

Pendant cette guerre, de nouveaux troubles, qu'on voulait apaiser, en occasionèrent de plus grands. Les plébéiens, irrités de la sévérité avec laquelle on avait traité quelques artisans, prirent les armes, et invitèrent Véri Médici à se saisir du gouvernement, et à les délivrer des tyrans qui les vexaient. Ce citoyen eût été le souverain de sa patrie, s'il eût voulu; il aima mieux être médiateur entre le peuple et la seigneurie, et il apaisa le tumulte. Les seigneurs ne se conduisirent pas avec la même sagesse, car, ayant levé un corps de deux mille hommes pour se précautionner contre de nouvelles émeutes, ils redoublèrent de violence. Ils aigrissaient par-là les esprits, et ils offensaient Médici, qu'ils rendaient suspect au peuple.

Après la mort du duc de Milan, les Florentins furent tranquilles au dedans et au dehors pendant huit ans. Ensuite commença la guerre avec Philippe, fils de Galéas Visconti; guerre qui fut suspendue par une paix faite en 1427, mais qui ne finit entièrement qu'en 1441. Les Florentins la

*Véri Médici médiateur entre la seigneurie et les petits artisans.*

*Les Florentins ont la guerre avec Philippe, fils de Galéas Visconti, et avec Ladislas.*

firent avec gloire; car elle ne les empêcha pas d'acquérir Arezzo, Sienne, Pise, Cortone, Livourne, Monte - Pulciano; et ils auraient fait d'autres conquêtes, s'ils avaient été moins divisés. Cependant Ladislas les avait mis en grand danger, et ils auraient peut-être perdu leur liberté, si ce roi ne fût mort à propos pour eux, comme Galéas Visconti.

Les impôts qu'il a fallu mettre seulement le peuple.

Les troubles furent surtout occasionés par les impositions qu'il fallut mettre pour soutenir la guerre. Ils s'accrurent par la dureté de ceux qui furent chargés de lever les impôts; et la hauteur des citoyens qui avaient la plus grande part au gouvernement, aigrissait encore les esprits. Cependant la multitude sentait ses forces; elle murmurait, elle s'enhardissait par intervalle; elle paraissait chercher un chef, et elle pouvait le trouver dans les Médici, qui, de père en fils, humains, généreux et populaires, étaient déjà puissans par leurs richesses, et le devenaient tous les jours davantage, parce qu'ils se faisaient aimer de tous et respecter de ceux qui les craignaient.

Jean Médici n'approuve pas qu'on rende l'autorité aux nobles pour l'enlever aux petits artisans.

Les citadins imaginèrent que comme on s'était servi des plébéiens pour abaisser les nobles, il fallait se servir des nobles humiliés, pour ôter toute l'autorité aux corps des petits métiers; mais on connut qu'on ne pouvait exécuter ce projet, si Jean Médici y était contraire, et on le lui proposa.



Médici jugea qu'il n'y avait point d'avantage à rendre les honneurs à ceux qui, s'étant accoutumés à s'en voir privés, étaient si loin de remuer, qu'ils ne songeaient même plus à se plaindre; qu'au contraire, il y avait plus de danger à les enlever à ceux qui les avaient obtenus, et qui se croyaient en droit de les conserver; que les uns seraient plus sensibles à l'injure que les autres au bienfait; que par conséquent on ferait beaucoup plus d'ennemis à l'état qu'on ne lui acquerrait d'amis; et que si ceux qui formaient ce projet pouvaient réussir, la multitude trouverait bientôt des citoyens jaloux qui se serviraient d'elle pour les culbuter. Il conclut que si l'on ne voulait pas nourrir et multiplier les factions, le parti le plus sage était de ne rien changer au gouvernement, et de travailler à concilier les esprits.

Ces délibérations ayant été sues, la faveur de Médici en fut plus grande, et on en conçut plus de haine contre ceux dont il avait arrêté les desseins. Plusieurs de ses amis auraient voulu qu'il eût accru sa puissance en poursuivant ses ennemis, et en favorisant ses partisans : il était bien loin de tenir une pareille conduite.

Les impositions étant si injustement réparties, qu'elles retombaient sur les moins riches, on proposa un règlement, par lequel les citoyens devaient être chargés à proportion de leurs biens. Les riches s'y opposèrent : Médici l'approuva seul,

*Sa conduite pour apaiser le peuple qui se soulève contre les impôts mal répartis.*

et le fit passer. Mais le peuple ayant demandé qu'on recherchât dans les temps antérieurs, et qu'on fit payer à ceux qui n'avaient pas été imposés dans cette proportion, il lui fit voir combien il était odieux de donner à une loi une force rétroactive, et il lui persuada de renoncer à une chose qui causerait plus de dommage aux familles que de profit au trésor public. C'est ainsi qu'en lui accordant ce qui était juste, il savait aussi l'arrêter lorsqu'il demandait trop; et par ces moyens, sa sagesse étouffa souvent les factions. Il mourut généralement regretté en 1428. Il n'avait jamais formé de parti; et s'il paraissait comme un chef dans la république, ses vertus avaient seules brigué pour lui. Peu redoutable par le mal qu'il pouvait faire, il était craint parce qu'il était aimé et respecté. Sans jalousie, sans intrigue, il louait les bons, plaignait les méchants, aimait tous les citoyens : il ne rechercha aucun honneur, et il parvint à tous. Enfin il laissa de grandes richesses et une réputation plus grande encore; héritage qui fut conservé et même accru par Côme, son fils.

Les Médici, Monseigneur, me font presque oublier de vous parler des troubles de Florence. En effet j'en ai assez dit pour vous faire connaître les vices du gouvernement de cette république, et je m'arrête sur une famille dont l'histoire devient intéressante. Cette maison, qui commence et où il n'y a encore eu que des marchands, va s'élever

au niveau des maisons où l'on compte une longue suite de souverains ; et les Médici vous intéresseront, tant qu'ils auront des vertus.

Côme, puissant et vertueux comme son père, excita la jalousie des citoyens ambitieux. Ils avaient un moyen bien sûr de diminuer son crédit ; c'était d'être humains, compatissans, généreux, et d'aimer la patrie. Le peuple se fût partagé entre ses bienfaiteurs, sans se réunir par préférence en faveur d'aucun ; et de pareilles factions n'auraient causé aucun trouble.

*Côme, son fils, est banni.*

Mais les ennemis de Côme lui faisant un crime de ses richesses et de l'amour que le peuple lui portait, le firent citer devant les seigneurs comme aspirant à la souveraineté. Côme, qui n'avait rien à se reprocher, aurait pu mépriser de pareils ordres : il aima mieux obéir, et il comparut malgré les conseils de ses amis. Il fut banni dans un conseil extraordinaire de deux cents personnes, où les uns opinèrent pour le bannissement, d'autres pour la mort, et où le plus grand nombre se tut.

Après le départ de ce citoyen, ses ennemis parurent aussi étonnés que ses partisans. Ils virent qu'en voulant lui nuire ils avaient accru l'amour qu'on avait pour lui, et qu'ils s'étaient attiré l'indignation publique. Ils se consumaient en projets ; ils ne savaient quel parti prendre ; ils se conduisaient témérairement, lorsqu'enfin le peuple as-

*Il est rappelé*

semblé nomma un conseil qui rappela Médici et bannit ses ennemis. Ce fut en 1434, environ un an après sa condamnation, qu'il rentra dans Florence au milieu des acclamations du peuple, qui l'appelait son bienfaiteur et le père de la patrie.

A la tête des *uomini di balia*, il est le maître de la république.

Il pouvait compter plus que jamais sur l'amour de ses concitoyens, et il ne craignait rien de ses ennemis, que le bannissement avait réduits à un petit nombre hors d'état de remuer. Il est vrai qu'il en avait beaucoup coûté à la république; mais le sort de Florence était d'être déchirée par des factions, ou de n'acheter la paix que par la perte d'une partie de ses citoyens. Pendant vingt-un ans, depuis 1434 jusqu'à 1455, toute l'autorité fut confiée à une commission extraordinaire, c'est-à-dire à un petit nombre de ces magistrats qu'on nommait *uomini di balia*. Cette commission, qui n'était jamais que pour un temps limité, fut renouvelée six fois par le peuple assemblé, et toujours confirmée aux Médici, et à ceux qui leur étaient agréables. Côme, qui en était le chef, exerçait donc une espèce de dictature perpétuelle, et il était le prince de la république.

Les partisans de Côme, jaloux de son autorité, font cesser la commission.

Le peuple, heureux sous ce gouvernement, ne songeait point à reprendre son autorité; mais, lorsque la faction contraire, éteinte ou tout-à-fait humiliée, ne fut plus à redouter, les partisans de Côme commencèrent à se désunir. Jaloux de sa puissance, les principaux voulurent la dimi-

nuer, et ils proposèrent de ne plus continuer la commission, et d'en revenir aux anciens magistrats.

Côme aurait pu se maintenir par la force : il préféra de respecter la liberté des citoyens ; il pouvait d'ailleurs prévoir qu'on reviendrait à lui. On rétablit donc l'ancienne forme du gouvernement, et toutes les familles crurent gagner beaucoup, parce qu'elles avaient l'espérance de parvenir tour à tour aux magistratures.

Ceux qui avaient le plus désiré ce changement ne furent pas long-temps à reconnaître qu'ils avaient plus perdu que Médici, car ils furent moins considérés. L'espérance de partager les honneurs avec lui ne les dédommagea pas de la dépendance où ils s'étaient mis de la multitude. Ils l'invitèrent bientôt à reprendre l'autorité, et à les tirer de l'abaissement où ils étaient tombés par leur faute. Côme répondit qu'il le voulait bien, pourvu que la chose se fit sans violence, et que les citoyens eussent la liberté de refuser comme d'accorder la commission.

Cette affaire était de nature à ne pouvoir être traitée que dans une assemblée du peuple. On proposa donc aux magistrats de le convoquer, mais ce fut sans succès ; et Côme voyait avec plaisir les obstacles que trouvaient à lui rendre l'autorité ceux qui avaient voulu l'en priver. Il se refusa aux instances qu'ils lui firent de demander

Mais se voyant moins considérés qu'auparavant, ils l'invitent à reprendre l'autorité.

La chose souffrait des difficultés que Côme ne se pressait pas de lever.

lui-même cette assemblée. Donato Cocchi crut pouvoir en faire la proposition à la seigneurie parce qu'il était gonfalonier de justice ; mais Médici le fit si fort baffouer, qu'il en perdit l'esprit.

Cependant, comme il ambitionnait de gouverner, il n'eût pas été prudent de tenir trop longtemps une pareille conduite. Ainsi Luc Pitti, entreprenant et audacieux, ayant succédé à Cocchi, il jugea à propos de le laisser faire, pensant que si la tentative ne réussissait pas, tout le blâme retomberait sur cet homme.

Pitti réussit, mais ce fut en usant de violence. Cependant, pour laisser au moins le nom de liberté lorsqu'il ôtait la chose, il voulut que les prieurs des arts se nommassent les prieurs de la liberté; et, afin que le ciel parût concourir à son entreprise, il fit faire des processions publiques pour lui rendre grâces de ce succès. Le peuple vint en foule le remercier lui-même. On le fit chevalier ; la seigneurie, Médici et les principaux citoyens lui firent des présens considérables, et de ce jour il devint riche et puissant.

Ce nouveau gouvernement fut dur et tyrannique, parce que Pitti commandait. Côme, affaibli par l'âge et les infirmités, ne pouvait plus prendre la même part aux affaires. Il mourut huit ans après, en 1464. On grava sur son tombeau, *Père de la patrie*, titre que ses vertus avaient gravé dans les cœurs. Quoique maître

La commission est rétablie, et Côme en est le chef.

en quelque sorte de la république pendant trente ans, il ne se montra jamais que comme un simple citoyen; et, s'il parut toujours au-dessus des autres, ce fut moins par sa puissance que par ses bienfaits.

Pierre, fils de Côme, était infirme, par conséquent peu propre aux affaires publiques, et même hors d'état de conduire celles de sa maison. Il confia les unes et les autres à Diotisalvi Neroni, citoyen puissant, dont son père lui avait conseillé de suivre les avis. Neroni conçut bientôt l'ambition de s'élever par la ruine de cette famille, et il engagea Pierre dans des démarches qui aliénèrent un grand nombre de citoyens.

Comme la commission était sur le point d'expirer, les ennemis de Médici voulurent profiter du mécontentement du peuple pour empêcher de la continuer; mais un d'eux révéla tout, et le parti contraire fut assez puissant pour rompre toutes les mesures. Alors ils formèrent le projet d'assassiner Pierre; et, afin d'abattre ensuite tous ses partisans, ils firent entrer dans leur conjuration le marquis de Ferrare, qui promit de les venir joindre avec ses troupes.

Pierre, alors malade à sa campagne, fut instruit assez tôt pour les prévenir. Il arma, et vint à Florence, où tous ceux qui lui étaient attachés s'empressèrent à lui montrer leur zèle. Les conjurés, qui n'avaient pas encore tout disposé, furent

*Neroni engage Pierre, fils de Côme, dans des démarches qui aliénent les esprits.*

*Conjuration contre Pierre.*

*Elle est découverte, et l'autorité de Pierre en est plus assurée;*

pris au dépourvu. Il fallut céder et songer à un accommodement. On s'assembla chez Médici, ils y vinrent eux-mêmes, et ils osèrent lui reprocher d'avoir pris les armes. Il se justifia en dévoilant le secret de la conjuration; il fit voir qu'il n'avait armé que pour sa défense, et il ajouta que, désirant de jouir du repos dans l'éloignement des affaires, il approuverait telle forme de gouvernement que la seigneurie voudrait établir. On se sépara sans rien conclure. Peu de temps après, en 1466, Robert Lioni, fait gonfalonier, convoqua le peuple, et fit continuer la commission. Alors la faction contraire fut entièrement ruinée : les uns s'enfuirent, d'autres furent bannis, ou punis de mort, et la puissance des Médici se trouva plus affermie que jamais.

Pierre, qui ne pouvait veiller par lui-même au gouvernement, n'ignorait pas qu'on abusait de son nom pour vexer le peuple. Il voulut en vain réprimer les abus; tous ses efforts furent inutiles. Il mourut lorsqu'il se proposait de rappeler les bannis, afin de mettre un frein à ceux-mêmes de son parti. Il laissa deux fils, encore fort jeunes, Laurent et Julien.

Thomas Sodérini, alors fort considéré à Florence et dans toute l'Italie, voyant qu'on venait à lui comme à l'homme qui devait être désormais le chef de la république, assembla les principaux citoyens dans le couvent de Saint-Antoine, et il

Mais il ne peut point apporter de remèdes aux abus.

Thomas Sodérini conserve l'autorité aux deux fils de Pierre.



y fit venir Laurent et Julien. Là il discuta les intérêts de sa patrie, en considérant ce qu'elle était en elle-même, et comment elle devait se conduire avec ses voisins. Il fit voir qu'elle ne serait puissante, qu'autant qu'elle serait unie; et prouvant qu'on ferait naître de nouvelles factions, si l'on voulait transporter l'autorité dans une nouvelle famille, il conclut qu'il fallait laisser le gouvernement aux Médici, entre les mains de qui on était accoutumé de le voir. Laurent répondit avec une modestie qui promettait de lui ce qu'il devint dans la suite; et, avant de se séparer, tous jurèrent de le regarder lui et son frère comme leurs propres fils.

La puissance des Médici était alors si bien cimentée, qu'il n'était plus possible de former un parti pour l'attaquer ouvertement. La jalousie en croissait davantage dans le secret; les citoyens les plus considérables souffrant impatiemment d'obéir à deux hommes dont ils se croyaient les égaux. Tels entre autres étaient les Pazzi, qui, d'ailleurs songeant à se venger pour quelque sujet particulier de mécontentement, conjurèrent la mort des deux Médici.

Dans le dessein de les assassiner ensemble, ils essayèrent deux fois de les réunir, en les invitant à des repas; le hasard ayant fait que Julien ne s'était trouvé à aucun, ils prirent la résolution d'exécuter leur complot dans une église. Julien tomba

Conjuration  
contre Laurent  
et Julien.

Julien est  
assassiné.

sous les coups de ses assassins, tandis que Laurent eut le temps de se défendre, et d'échapper à ceux qui l'attaquaient.

Laurent gouverne avec gloire.

Toute la ville fut bientôt en armes. On punit les coupables : le peuple les mit en pièces, répandit leurs membres dans les rues, et assouvit sa rage sur les Pazzi, et sur tous ceux qu'il jugea complices. Depuis cet événement, arrivé en 1477, Laurent gouverna avec gloire jusqu'en 1492, que la mort l'enleva à la république de Florence, à l'Italie, où il maintenait la paix, et qu'il faisait fleurir. Nous aurons occasion de parler de la sagesse de son gouvernement.

Jugement de Machiavel, sur la manière dont les Italiens faisaient la guerre.

Dans cet intervalle où je me suis borné à parler des Médici, les papes, les rois de Naples, les Vénitiens, les ducs de Milan et d'autres princes ont souvent causé des troubles, auxquels les Florentins ont pris part : mais pour vous donner une idée générale de toutes ces guerres, il me suffira de mettre sous vos yeux le jugement qu'en porte Machiavel. *Se non nacquero tempi, che fussero per lunga pace quieti, non furono anche per l'asprezza della guerra pericolosi ; perchè pace non si può affermare che sia, dove spesso i principati con l'armi l'uno e l'altro s'assaltano : guerre ancora non si possono chiamare quelle, nelle quali gli uomini non si ammazzano, le città non si saccheggiano, i principati non si distruggono ; perchè quelle guerre in tanta debolezza vennero che le si*

*cominciavano senza paura, trattavansi senza pericolo, e finivansi senza danno. Tanto che quella virtù, che per una lunga pace si soleva nell'altre provincie spegnere, fu dalla viltà di quelle in Italia spenta. Dove si vedrà come alla fine s'aperse di nuovo la via a' Barbari, e riposesi l'Italia nella servitu di quelli.*

Les peuples d'Italie ne savaient donc plus ni conserver la paix, ni faire la guerre. Jaloux les uns des autres, ils ne pouvaient cesser de se traccasser, mais leurs guerres devaient paraître des jeux, depuis que les principales puissances n'étaient que des républiques marchandes, où des artisans et des négocians commandaient, après avoir détruit ou opprimé la noblesse. Ce qui est arrivé en Italie pourrait arriver quelque jour sur un plus grand théâtre, si la noblesse éprouvait par des voies lentes les mêmes revers que de violentes secousses lui ont fait éprouver à Florence : car il n'y aurait plus de valeur, parce que c'est la noblesse qui la conserve et la communique à tous.

---

## CHAPITRE VIII.

Comment, en réfléchissant sur nous-mêmes, nous pouvons nous rendre raison des temps d'ignorance, et des temps où les arts et les sciences se sont renouvelés.

Les écoles tombent après Charlemagne.

— Vous avez vu que Charlemagne fit de vains efforts pour renouveler les lettres. Immédiatement après la mort de ce prince, les écoles commencèrent à tomber : elles ne furent plus fréquentées ; on méprisa le savoir, on le jugea dangereux ; et cette façon de penser faisant tous les jours des progrès, une vaste ignorance couvrit toute l'Europe. Tel fut l'abrutissement des esprits dans le neuvième siècle et dans le dixième.

On est ignorant, et on ne sent pas le besoin de s'instruire.

Il a été un temps, Monseigneur, que vous vous imaginiez être un prince accompli, et vous vous rappelez qu'alors vous ne sentiez pas le besoin d'acquérir des connaissances. Voilà précisément où en étaient dans le deuxième siècle, non-seulement les souverains, mais encore les sujets. Tout le monde était fort ignorant, et chacun croyait en savoir assez ; on craignait même d'en apprendre davantage. Les Othons méritent cependant d'être exceptés ; car ils savaient qu'ils ne savaient rien, et ils protégèrent les lettres comme Charlemagne ;

mais ils réussirent encore moins, parce que les hommes étaient trop gâtés.

Quelles sont les choses dont vous vous occupiez dans votre enfance? Les frivolités dont on vous faisait des besoins. On veillait si fort sur vous, qu'on ne vous permettait pas d'acquérir les facultés qui se développent naturellement dans les enfans du peuple. On vous rendait moins qu'un homme, et on vous persuadait que vous étiez quelque chose de plus. En continuant de la sorte on vous aurait conduit de frivolité en frivolité. Au sortir de votre éducation vous auriez passé entre les mains des flatteurs. Toujours applaudi par des âmes viles, vous vous seriez cru de plus en plus au-dessus des autres, et vous auriez été au-dessous de ceux mêmes qui vous auraient applaudi. Qu'enfin vous eussiez été souverain quelque part, incapable de gouverner par vous-même, il aurait fallu vous servir des facultés des autres; et, ne conservant pour vous que des titres qui vous auraient déshonoré, vos favoris auraient régné en votre place : car régner, c'est rendre la justice et dispenser les grâces. Or en auriez-vous été capable? Souvenez-vous de l'empereur Claude, rappelez-vous combien il vous a paru ridicule et méprisable. Élevé par des valets, il aima toujours les valets, et ne fut toute sa vie qu'un sot enfant. Songez-donc à ce que vous feriez vous-même, si vous vieillissiez sans sortir de l'enfance.

*En s'occupant  
notre enfance  
de frivolités, on  
nous expose à  
restor enfans  
toute notre vie.*

Une éducation différente vous a fait connaître des besoins que vous n'auriez jamais eus. Entrons à ce sujet dans des détails, et ne craignons pas de nous arrêter sur les plus petits; car les petites choses rendent quelquefois les vérités plus sensibles.

Il faut faire sentir aux enfans le besoin d'exercer les facultés du corps.

Vous aviez passé l'âge où les enfans courent dans les rues, et vous ne saviez pas vous tenir sur vos jambes. On ne voulait pas vous laisser marcher seul, parce que vous seriez tombé. Au sortir des mains des femmes on vous fit marcher; vous tombâtes, et vous vous relevâtes. Aujourd'hui vous sentez le besoin de marcher et de courir, et vous trouvez du plaisir à l'un et à l'autre. Auparavant vous ne sentiez que le besoin d'être suspendu à une lisière.

Il faut écarter tout ce qui peut y mettre obstacle.

Vous saviez marcher, mais on vous avait mis des entraves. Vous ne pouviez sortir qu'autant qu'on avait pris la précaution d'avertir d'avance tous ceux qui vous devaient suivre. On a insensiblement retranché tout ce cortège, qui vous a contrarié plus d'une fois. Vous sortez seul avec votre gouverneur, et vous vous promenez quand vous voulez.

Il faut leur apprendre à se servir eux-mêmes.

Vous commenciez et vous finissiez votre journée comme un automate, privé de tout mouvement: vous étiez une poupée qu'on habillait et qu'on déshabillait. Aujourd'hui vous vous habillez, vous vous déshabillez vous-même; et vous vous

trouvez bien d'être servi sans dépendre de ceux qui vous servent. Il est donc avantageux de retrancher tous les besoins qui nous tiennent dans la dépendance, et d'acquérir tous ceux que nous pouvons satisfaire par l'exercice de nos facultés. Parce qu'on est prince, faut-il cesser d'être homme? Faut-il oublier qu'on a des bras et des jambes, n'oser s'en servir, et mettre toute sa confiance dans les bras et dans les jambes d'autrui?

Mais si l'usage des facultés du corps est si nécessaire, combien, à plus forte raison, ne l'est pas l'usage des facultés de l'âme? Quest-ce qu'un souverain qui ne pense pas? C'est un enfant qui se laisse habiller et déshabiller, qui est soutenu par la lisière, et qu'un maladroit peut laisser tomber.

On vous a donc appris à penser; et, pour y réussir, on a mis les connaissances à la place des badinages, dont vous ne pouviez vous passer. Vous avez badiné avec les opérations de votre âme, avec les premières découvertes des hommes, avec les dernières mêmes; et traçant des ellipses sur le sable, vous vous représentiez le système de Newton. Vos premières connaissances ont fait naître en vous un nouveau sentiment, le désir d'en acquérir d'autres; et les études utiles, après vous avoir amusé comme des jeux, vous ont amusé parce que ce sont des études utiles.

Ainsi vous vous êtes défait des besoins que vous aviez; vous vous en êtes fait de nouveaux, et vous

Il faut, à plus forte raison, leur faire un besoin d'exercer les facultés de l'âme.

Les instruire, comme en jouant.

Et leur faire un besoin de s'occuper pour écarter l'ennui.

sentez que vous avez gagné au change. L'occupation vous est devenue nécessaire. Vous vous souvenez qu'un jour votre gouverneur voulant vous punir, vous ôta vos livres et vos cahiers. Vous ne pûtes pas vous souffrir dans le désœuvrement : les amusemens de votre première enfance ne furent plus une ressource pour vous : vous succombâtes sous le poids de l'ennui, et vous vîntes en pleurant demander pardon à votre gouverneur, et le conjurer de vous donner un livre.

Une autre fois le médecin, voulant, vous disait-il, profiter d'un accès de fièvre, dit que vous travailliez trop, et qu'il fallait vous laisser quelque temps sans rien faire. Je cédaï, parce qu'il faut que la raison cède quelquefois; et je fus huit jours sans vous donner de leçons. Mais vous ne crûtes pas à l'ordonnance de votre Esculape, que vous reconnûtes pour un mauvais flatteur: Vous employâtes ces huit jours à repasser vos anciennes leçons; et vous travaillâtes plus que si je vous avais fait travailler moi-même.

C'est déjà savoir beaucoup que savoir s'occuper.

Vous en savez déjà beaucoup pour un prince, si vous savez le secret d'éviter l'ennui. Ce poison de l'âme se chasse par le plaisir : c'est votre expérience qui vous l'apprend. Dans les commencemens que j'étais ici, vous me dites que vous haïssiez la comédie, au point que vous pleuriez quand on vous forçait d'y rester. Je vous répondis que je vous ferais bientôt changer de goût.



Vous ne pouviez le croire, et cependant quelques mois après vous en fûtes convaincu. Il est vrai que l'infortunée Monime vous arracha des larmes; c'était des larmes délicieuses.

A peine avez-vous quelquefois éprouvé des dégoûts; ils n'ont jamais été longs, et vous avez toujours éprouvé que l'étude conduit à des plaisirs. Le latin, qui fait le tourment des autres enfans, n'a rien eu de désagréable pour vous. Vous désiriez de l'apprendre; et, ayant été préparé pendant deux ans, vous en trouvâtes l'étude facile. Aussi, quoique vous soyez bien loin encore de sentir toutes les beautés d'Horace, vous commencez néanmoins à le lire avec plaisir. Il semble aujourd'hui que les plus beaux génies latins, italiens et français aient écrit pour votre amusement. Comparez donc actuellement les ressources que vous donnent les choses utiles, dont vous savez vous occuper, avec les ressources que vous donnent les frivolités de votre première enfance.

Mais l'histoire vous a fait connaître de nouveaux besoins. Vous vous imaginiez ne la lire que par curiosité, et cependant vous sentiez naître insensiblement en vous le besoin des vertus, le besoin des talens, le besoin en un mot d'être plus grand que les autres, puisque vous êtes destiné à commander à d'autres.

Lorsque vous lisiez l'histoire de la Grèce, il y avait donc en vous quelque chose de mieux que

*Alors on prend du goût pour des études qui sans cela seraient rebutantes.*

*L'étude de l'histoire doit faire sentir le besoin des vertus et des talens.*

de la curiosité. Vous vous représentiez les Miltiade, les Thémistocle, les Aristide, les Épaminondas, les Phocion, etc. Vous vous formiez à leur école, vous les imitiez déjà. C'est vous qui remportiez des victoires à Marathon, à Salamine, etc. Vous donniez des lois comme un Licurgue, ou comme un Solon; et, me reprochant d'avoir trop peu parlé de Philopémen, vous regrettiez de ne pouvoir vous transporter dans les lieux où ce grand homme avait fait de grandes choses.

Plus on sent  
ce besoin, plus  
on s'intéresse  
aux grands  
hommes.

Je voudrais que l'ambition de surpasser ces citoyens généreux vous ôtât le sommeil comme à Thémistocle; mais nous n'en sommes pas encore là: il semble même que nous nous en éloignons quelquefois, et vous ne paraissez pas toujours prendre le même intérêt aux actions des grands hommes. Ceux que Rome a produits, ceux que vous avez trouvés dans l'histoire moderne, ne font pas sur vous la même impression: cependant plus vous rencontrez de pareils modèles, plus vous devriez vous enflammer, et sentir le besoin d'être grand vous-même.

Il est vrai que la Grèce a été le plus beau théâtre pour les talens: nulle part ils n'ont paru avec plus d'éclat, parce que nulle part on n'a mieux senti le besoin d'avoir de grands hommes. Peut-être que les dégoûts que nous donne l'histoire de plusieurs siècles de barbarie sont l'unique cause de votre refroidissement. Je le souhaite au moins:

mais vous conviendrez qu'en perdant de l'intérêt que vous preniez aux talens et aux vertus rares, vous avez perdu un plaisir ; et que moi-même j'ai perdu de mes espérances. Car enfin les Grecs n'ont produit plus de grands hommes, que parce qu'ils ont plus senti le besoin d'être grands. Sondez-vous donc ; et dites-moi si vous trouvez en vous ce même sentiment, et je vous dirai ce que vous deviendrez.

Vous me soupçonnez, sans doute, d'avoir fait un grand écart, et vous avez de la peine à deviner comment je passerai de vous aux peuples d'Italie. Mais vous comprendrez facilement que les connaissances naissent et se développent dans tout un peuple par les mêmes ressorts qu'elles naissent et se développent dans chaque homme en particulier. L'histoire de votre esprit est donc un abrégé de l'histoire de l'esprit humain : elle est la même quant au fond, et elle ne diffère que par des circonstances particulières qui avancent ou qui retardent le progrès des connaissances. C'est à votre expérience à vous éclairer : si vous observez bien ce qui se passe en vous-même, vous saurez observer ce qui se passe dans les autres, et vous comprendrez pourquoi, après des efforts répétés long-temps sans succès, les arts et les sciences se sont ensuite renouvelés tout à coup. Nous avons trois choses à considérer.

La première, c'est que nous ne cherchons à

Les connaissances naissent et se développent dans tout un peuple comme dans chaque particulier.

L'ordre de

nos besoins détermine le choix de nos études.

nous instruire, qu'autant que nous sentons le besoin de connaître; et que, suivant dans nos recherches l'ordre de nos besoins, les objets qui se rapportent aux plus pressans sont ceux que nous étudions les premiers. Les hommes n'apprennent donc rien, tant qu'ils ne sentent pas le besoin d'apprendre; et s'ils se font un besoin de choses inutiles, ils n'en étudient pas d'autres. Voilà votre première enfance.

La méthode accélère ou ralentit le progrès de nos connaissances.

La seconde considération est que nos progrès sont lents ou rapides, suivant la méthode que nous nous sommes faite. Votre expérience vous l'apprend : lorsque je suis arrivé, il y avait un an qu'on vous enseignait le latin, et vous n'en aviez aucune connaissance. Si j'avais continué de la même manière, pourriez-vous entendre Virgile et Horace?

L'ordre le plus parfait est celui qui développe le mieux les facultés de l'âme.

Il ne suffit pas de sentir le besoin de s'instruire et d'avoir une bonne méthode, il faut encore étudier dans l'ordre le plus propre à développer successivement les facultés de l'âme. C'est la dernière considération.

En lisant les poètes, un enfant apprend à son insu l'art de raisonner.

Vous croyez peut-être avoir appris à raisonner, lorsque vous lisiez l'art de raisonner. Non, Monseigneur : je vous en ai donné des leçons plutôt, sans vous le dire; et sans que vous vous en doutassiez : c'est lorsque je vous faisais lire Corneille, Racine et Molière. Vous vous imaginiez ne faire que jouer, quand représentant seul une pièce de

théâtre, vous parliez tour à tour pour chaque personnage, et cependant vous vous accoutumiez à saisir tout le plan d'une pièce; vous raisonnez sur l'exposition, sur le nœud, sur sur le dénouement; vous condamnerez un caractère, s'il était inutile, vous le critiquiez s'il n'était pas soutenu. Vous n'étiez pas content, lorsque l'action traînait, qu'elle était double, qu'elle ne se passait pas dans un même lieu, ou que vous ne pouviez pas bien comprendre où elle se passait. Vous vous faisiez de la sorte des idées d'ordre et de précision : or c'est en quoi consiste tout l'art de raisonner.

Vous voyez donc par votre propre expérience, que le goût est la première faculté qu'il faut exercer. Je l'avais éprouvé moi-même : car, si je raisonne, je le dois beaucoup plus aux poètes que je vous ai fait lire, qu'aux philosophes que j'ai étudiés. Je me suis confirmé dans cette façon de penser, en considérant l'histoire de l'esprit humain; et vous reconnaîtrez que je ne me suis pas trompé si vous vous rappelez ce que j'ai dit sur les Grecs. En effet, les choses de goût sont celles pour lesquelles nous avons le plus de disposition, et sur lesquelles nous avons le plus de secours. C'est donc par elles que nous devons commencer nos études; et quand elles auront développé nos facultés, nous pourrons nous exercer avec succès sur d'autres objets. Ainsi vous pouvez prévoir que les peuples de l'Europe raisonneront mal, tant qu'ils

C'est que le goût est de toutes les facultés de l'ame, la première qu'il faut développer.

manqueront de goût, et qu'ils auront d'excellens poètes, avant d'avoir de bons philosophes : en un mot, les arts et les sciences renaîtront dans le même ordre que vous les avez vu naître en Grèce.

---

## CHAPITRE IX.

De l'état des arts et des sciences en Italie, depuis le dixième siècle jusqu'à la fin du quinzième siècle.

Les principes que nous venons d'établir sont fondé sur l'expérience, et l'expérience va les confirmer encore.

Puisque le clergé était le seul ordre qui tînt et qui fréquentât les écoles, toutes les études ont dû tomber dans le neuvième et le dixième siècle; parce qu'alors le clergé ne sentait d'autres besoins que de s'enrichir et de se mêler du gouvernement.

Cependant la réputation de savoir qu'avaient les Arabes, tira de l'assoupissement général quelques hommes curieux des'instruire. Dans le dixième siècle, Gerbert alla en Espagne, d'autres suivirent son exemple, et le pontificat, auquel il fut élevé en 999, ne contribua pas peu à donner du lustre aux connaissances qu'il avait acquises.

A mesure que la considération devint la récompense du savoir, on sentit davantage le besoin

Pourquoi les écoles étaient tombées dans les neuvième et dixième siècles.

La réputation des Arabes donne la curiosité de s'instruire.

La considération qu'on accorde aux lettres

de s'instruire. Les anciennes écoles furent fréquentées; on en forma de nouvelles, et on enseigna ce qu'on avait appris des Arabes.

*augmente cette curiosité.*

Ce fut surtout dans le royaume de Naples que les études commencèrent avec plus de célébrité. C'est que les Arabes y avaient eu des établissemens, et qu'ayant toujours conservé quelque commerce avec les Napolitains, ils leur communiquèrent plus facilement tout ce qu'ils croyaient savoir. L'école de Salerne, qui fut regardée comme la première de l'Europe, dut sa réputation aux moines du Mont-Cassin; un d'eux, nommé Constantinus l'Africain, traduisit les livres des Arabes vers la fin du onzième siècle.

*L'école de Salerne devint la plus célèbre.*

Dans toute l'Europe, la dialectique fut l'étude à la mode, pendant ce siècle et le suivant. Elle produisit la scholastique, qui n'est autre chose que l'application de la dialectique à la théologie, à la métaphysique, à la physique, à la morale, et à tout ce qu'on peut étudier, quand on se contente d'étudier pour n'apprendre que des mots, et pour disputer sur ce qu'on n'entend pas. Comme cet art était le chemin de la considération et de la fortune, les meilleurs esprits surtout sentirent le besoin d'en faire leur étude unique, et ils s'y livrèrent avec passion.

*On s'applique particulièrement à la dialectique et à la scholastique;*

La médecine était la seule science qu'on eût continué de cultiver pendant le dixième siècle. Vous pouvez juger ce que c'était que la médecine

*A la médecine;*

d'alors. Cependant on avait besoin d'y croire, et on y croyait d'autant plus, qu'on était plus ignorant. Pendant les onzième et douzième siècles, cette science s'aida de tout ce qui pouvait contribuer à ses succès, c'est-à-dire de la dialectique et de la magie. Les moines du Mont-Cassin, qui l'avaient apprise des Arabes, étaient alors les plus grands médecins de l'Europe.

A la jurisprudence.

Il a été un temps où les Grecs n'avaient point de lois, et ce besoin produisit chez eux des législateurs. Les Italiens, au contraire, n'en avaient que trop. Les Lombards, les Français, les Allemands, chaque peuple y avait apporté les siennes, et les avait ajoutées aux lois romaines; et l'anarchie, qui régnait parmi les révolutions, avait encore introduit quantité de coutumes bizarres. On sentit donc le besoin de débrouiller ce chaos : la jurisprudence attira l'attention des dialecticiens, et l'Italie fut féconde en jurisconsultes. Mais la jurisprudence est uné espèce de scholastique qui prend de tous côtés et qui brouille tout : il est de sa nature d'être enveloppée, et de s'envelopper tous les jours davantage. Plus nous nous y appliquerons, plus nous sentirons que nous avons besoin de législateurs : et c'est un malheur pour l'Europe d'avoir besoin de jurisconsultes.

Et aux questions qu'élevent les querelles du sacerdoce et de l'empire.

Les querelles entre le sacerdoce et l'empire, et le schisme qui sépare l'église grecque de l'église latine, occupèrent encore les esprits du onzième



et du douzième siècle : c'était des matières trop difficiles pour des temps où l'on ignorait tout-à-fait l'histoire, et vous avez vu comme on a raisonné.

Si pendant ces deux siècles les sciences n'ont point fait de progrès, il n'en faut pas chercher la cause dans les guerres qui troublaient alors l'Europe, puisque les guerres n'empêchèrent pas d'étudier. On étudia même avec passion. Il y eut des hommes d'esprit et de génie qui auraient réussi s'ils avaient étudié autrement, et autre chose que ce qu'ils étudiaient. Mais l'objet des études et la méthode qu'on suivait ne permettaient pas d'acquérir de vraies connaissances.

Mais ni l'objet des études, ni la méthode, ne permettaient d'acquérir de vraies connaissances.

Quelque obligation que les Grecs aient eue aux Barbares, ce n'est pas certainement par les choses qu'ils en ont empruntées, qu'ils sont dignes de notre admiration. Je me trompe fort, ou ils auraient été meilleurs philosophes, s'ils l'étaient devenus sans secours étrangers : car, ainsi que vous, ils ont marché plus sûrement, lorsqu'ils ont marché seuls. Socrate, par exemple, ne put jamais souffrir qu'aucun Barbare le soutînt par la lisière, et il fut le plus savant des Grecs. Les Arabes ont été les Barbares des Italiens et de tous les peuples de l'Europe, et ils ont mis des entraves aux hommes de génie. Il a fallu des siècles pour se dégager d'un faux savoir, qui était pire que l'ignorance.

Les Arabes, qu'on étudiait, n'ont fait que mettre des entraves au génie.

En Égypte, les lettres n'ont été cultivées que par les prêtres, et les Égyptiens ont toujours été

Les lettres ne pouvaient pas naître dans les écoles.

ignorans. On remarque la même chose en Europe pendant plusieurs siècles. Il est vrai que nous avons aux moines l'obligation d'avoir conservé des manuscrits : mais ils avaient encore conservé la scholastique et l'ignorance. Ce n'est donc pas dans les cloîtres qu'il faut s'attendre à voir renaître les lettres ; laissons par conséquent les vaines études qu'on y faisait , et voyons ce qui se passait ailleurs.

Elles devaient naître chez le peuple qui, le premier, aurait du goût.

Si, comme je l'ai dit , c'est par les choses de goût que l'esprit humain doit commencer à se développer, nous trouverons le berceau des lettres chez le peuple qui aura le premier cultivé la poésie : mais on ne s'occupe des choses de goût qu'après avoir pourvu à des besoins plus pressans, et ce principe doit nous faire découvrir le peuple où la poésie a dû naître.

Les Provençaux, après bien des révolutions, s'enrichissent par le commerce et cultivent la poésie.

Après la chute de l'empire d'Occident , la Provence, comme toutes les autres provinces, fut exposée à bien des révolutions. Elle passa sous la domination des Visigoths, des Ostrogoths, des Mérovingiens, des Carlovingiens, des rois d'Arles, des rois de Bourgogne : elle eut ses comtes particuliers, et elle fut ravagée par les Sarrasins, qui s'établirent sur les côtes de la Méditerranée. Mais dans le dixième siècle, le comte Guillaume, ayant chassé les Sarrasins, rétablit les villes maritimes que ces barbares avaient détruites, et le commerce répara bientôt les pertes que la Provence avait

faites. Cette province a plusieurs bons ports; et ses habitans, toujours industrieux, ont su jouir des avantages de leur situation.

Marseille, fondée par des Phocéens d'Ionie, a de tous temps été célèbre par son commerce et par son goût pour les arts. C'est par elle que les lettres commencèrent à pénétrer dans les Gaules: elle devint en quelque sorte la rivale d'Athènes, et elle fut une des villes où la jeunesse romaine venait s'instruire. Les Marseillais, comme leurs ancêtres, ont toujours aimé la liberté; ils en ont joui quelque temps sous les comtes de Provence; ils l'ont défendue avec courage, et ils ont conservé quelques restes de leur ancien gouvernement républicain, jusque sous le règne de Louis XIV.

Les Provençaux, s'étant enrichis par le commerce, songèrent à jouir de leurs richesses. La poésie naquit parmi les plaisirs qu'ils recherchaient. Ils commencèrent à la cultiver dans le onzième siècle, et leurs poètes, qu'on nommait *trouveres* ou *troubadours*, furent bientôt célèbres dans toute l'Europe. Ces *troubadours* s'associaient des chanteurs et des joueurs d'instrumens, qu'on nommait *jongleurs*, et, avec ce cortège, ils allaient de cour en cour, toujours accueillis partout, et comblés de présens. Vous voyez combien ces usages ressemblent à ceux que nous avons vus chez les Grecs.

Les Provençaux répandirent parmi les grands le goût de la poésie. Dès le douzième siècle, on

Il en répon-  
dent le goût chez  
d'autres pro-

ples, et principalement parmi les grands.

essaya de faire, à leur exemple, des vers dans les langues vulgaires. Mais ce ne fut que dans le treizième, que la France eut dans Thibault, roi de Navarre, un poète qui montra quelque talent. Dans le même temps, l'empereur Frédéric II faisait des vers en Italie. Comme la poésie a dû naître chez un peuple riche, elle devait, par la même raison, être d'abord cultivée par les grands. Cependant le Français et l'Italien étaient alors encore bien informes.

Charles d'Anjou, comte de Provence, monta sur le trône de Naples en 1266: il se piquait aussi de faire des vers, et il protégea les poètes.

Les lettres sont protégées à Naples.

Naples paraissait devoir être le séjour des lettres. Elle pouvait facilement s'enrichir par le commerce, pour peu qu'elle jouît de la paix. De tous temps elle avait eu des écoles; elle avait même connu la liberté. Autrefois république, elle avait conservé quelques-uns de ses privilèges sous les rois normands; elle en jouissait encore, lorsque Charles d'Anjou se rendit maître du royaume.

L'empereur Frédéric II, persuadé que, de tous les peuples de son royaume, les Napolitains étaient les plus propres à cultiver les sciences, et que les écoles sont d'autant moins bonnes, qu'elles se multiplient davantage, défendit d'enseigner ailleurs qu'à Naples: il n'y eut que la grammaire qui ne fut pas comprise dans cette défense. Il attira les professeurs qui avaient le plus de réputation; il

leur accorda des privilèges, ainsi qu'aux écoliers, et il ne négligea rien pour donner de la célébrité à l'école qu'il protégeait.

Naples commença sous ce prince à devenir plus considérable. L'université y contribua, et encore plus le goût que Frédéric avait pour cette ville, où il venait souvent. Le long séjour qu'y firent les papes Innocent IV et Alexandre IV, avec toute leur cour, dut aussi contribuer à la rendre florissante.

Elle s'agrandit encore, et devint toujours plus peuplée et plus magnifique sous les Angevins, qui l'embellirent d'édifices, et qui continuèrent de protéger les lettres.

Les rois normands avaient établi leur cour à Palerme. Frédéric abandonna le premier ce séjour, et Charles d'Anjou se fixa tout-à-fait à Naples, lorsque le soulèvement, qui éclata par les Vêpres Siciliennes en 1282, lui enleva la Sicile, et fit passer cette province sous la domination de Pierre III, roi d'Arragon. Cette révolution contribua beaucoup à l'agrandissement de Naples, parce que cette ville devint le séjour et la capitale des rois angevins. Charles I<sup>er</sup>, Charles II et Robert s'appliquèrent à la rendre florissante; et Jeanne I<sup>re</sup>, malgré les troubles de son règne, ne négligea rien pour faire fleurir le commerce, et pour entretenir l'abondance dans sa capitale. C'est ainsi que Naples fut gouvernée jusqu'à la mort tragique de

Mais quoique cette ville devienne tous les jours plus florissante, la bourgeoisie n'y devait pas mal-

cette malheureuse reine, en 1382. Mais sous Charles I<sup>er</sup>, les Napolitains perdirent les restes de leur liberté; et ce sentiment de moins aurait éteint le génie parmi eux, si la protection des princes n'y avait suppléé. Cependant la bonne poésie ne devait pas commencer à Naples, et cette ville opulente pouvait seulement donner de l'émulation aux talens qui naissaient ailleurs.

Pendant long-temps les Vénitiens ne cultivent que le commerce.

Les Vénitiens ont été long-temps avant de s'occuper des lettres. Adonnés au commerce, ils ont d'abord cultivé les arts propres à le faire fleurir, et ils en ont fait une étude jusque dans leurs jeux : car la *régate*, dont vous avez entendu parler, est une course sur mer, qui ressemble beaucoup aux courses des jeux olympiques.

Ils n'ont pour lois que des usages introduits par les circonstances.

Les peuples qui se retirèrent dans les lagunes eurent le bonheur de ne point porter de lois avec eux. S'ils avaient eu des jurisconsultes, ils auraient eu un code avant d'avoir un gouvernement; et je ne sais comment, avec des lois inutiles et confuses, ils auraient fait pour se gouverner; ils se conduisirent d'après les circonstances; les usages, qui s'introduisirent peu à peu, devinrent des lois; ils en firent quand ils en sentirent le besoin, et ils imitèrent en cela les Romains sans le savoir.

Ils connaissent l'abus de la multitude des lois, et en ont peu.

Des lois qui se font de la sorte se perdraient ou seraient peu utiles, si elles n'étaient compilées, et publiées avec l'autorité du gouvernement. C'est à quoi les Vénitiens travaillèrent à plusieurs re-

prises dans le cours du treizième siècle. Mais il est vraisemblable qu'ils ne reprirent si souvent cet ouvrage, que parce qu'ils n'étaient pas assez éclairés pour faire une compilation qui demanderait les talens d'un législateur. Ils eurent cependant assez de lumières pour sentir l'abus de la multitude des lois. Les leurs étaient en petit nombre : exprimées avec précision, elles expliquaient les cas généraux, et ne paraissaient souvent qu'indiquer les principes. S'il survenait des cas particuliers auxquels on ne pouvait pas appliquer les lois, les magistrats jugeaient d'après l'équité naturelle. Voyant que chez les peuples voisins, tant de lois et tant de commentateurs ne servaient qu'à multiplier et qu'à faire durer les procès, les Vénitiens aimèrent mieux s'en rapporter quelquefois au bon sens des juges, que de perdre à plaider un temps qu'ils pouvaient employer au commerce.

Rien n'était plus sage. Aussi Venise fut-elle regardée comme le pays où la justice s'administrait le mieux ; et les villes d'Italie invitaient à l'envi les Vénitiens à les venir gouverner. Les exemples en furent si fréquens dans le treizième siècle, que la république porta un décret pour défendre aux nobles de se rendre à ces invitations. C'est sans doute parce qu'elle se voyait souvent enlever les meilleurs citoyens.

Cependant les lois des Vénitiens n'étaient pas

Nulla pars la  
justice n'était  
mieux adminis-  
trée.

Leurs lois

cependant n'étaient pas assez simples, puisqu'ils avaient besoin de juriconsultes.

aussi simples que celles des Grecs, puisqu'ils avaient besoin de juriconsultes. La république en entretenait un pour le droit civil, sous le titre de *Consultore dello stato*, et il y en avait un autre qui enseignait le droit canon.

Ils étudient la jurisprudence, et n'en sont pas plus instruits.

Le voisinage de Padoue excita la curiosité des Vénitiens. Ils voulurent entendre les professeurs de réputation. André Dandolo, qui fut fait doge en 1336, était docteur de cette université. D'autres, à son exemple, y reçurent le bonnet. La république, voulant encourager ces nouvelles études, accorda des distinctions aux docteurs; et Venise eut, comme les autres villes d'Italie, des professeurs de droit civil, de droit canon et de philosophie. Je ne sais pas si la justice en fut mieux administrée; mais les citoyens n'en furent pas plus savans.

Les Italiens, enrichis par le commerce, cultivent les arts.

Un peuple riche veut tôt ou tard jouir de ses richesses, et il attire chez lui les arts et les artistés.

Les Vénitiens pouvaient-ils commercer à Constantinople, et ne pas se faire insensiblement un besoin des commodités dont ils apprenaient l'usage? Ils les transportèrent donc chez eux, et ils les répandirent dans l'Italie. D'autres villes riches et commerçantes, Gênes, Florence, Pise, Sienne, Bologne, y contribuèrent encore, chacune de leur côté. Les peuples commencèrent à devenir moins grossiers; ils voulurent vivre avec plus d'aisance, ils recherchèrent les choses de luxe;



ils appelèrent les arts étrangers, et ils en créèrent de nouveaux. Cette révolution se fit dans le cours du treizième et du quatorzième siècle, et elle en produisit une autre dans les esprits, qui sentaient de plus en plus le besoin de s'instruire. Il est vrai que les sciences qu'on enseignait dans les universités ne firent point de progrès; elles n'en pouvaient même pas faire, parce que plus les écoles étaient célèbres, moins il était possible d'ouvrir les yeux sur les vices des études. Au contraire, la langue et la poésie italiennes firent des progrès étonnans, quoiqu'on ne les enseignât nulle part, ou plutôt parce qu'on ne les enseignait pas. C'est que dans ce genre nous pouvons commencer sans maîtres : nous n'avons qu'à comparer ce qui nous plaît davantage avec ce qui nous plaît moins. Or le sentiment est un juge qu'on ne trompe pas aussi facilement que la raison, et on ne prouve pas qu'un mauvais vers est bon, comme on prouve qu'une proposition fautive est vraie.

Des peuples malheureux et abrutis par l'ignorance ne portent pas plus leur vue sur le passé que sur l'avenir : c'est assez pour eux de s'occuper du présent. Tel a été le sort de l'Italie pendant plusieurs siècles. Dans des temps plus heureux, on eut la curiosité d'apprendre ce qu'on avait été, et d'en transmettre la connaissance à ses descendans. Les plus anciennes chroniques des Vénitiens sont du onzième siècle. C'était des

Il s'agit de commencer à avoir des historiens.

Annales écrites en mauvais latin, ou en langue vulgaire et barbare, sans discernement, sans choix et sans critique. Les plus estimées appartiennent au quatorzième siècle, et ont été composées par le doge André Dandolo. Alors on essayait d'écrire l'histoire : mais c'est un art qui demande des connaissances, un jugement et un goût qu'on n'avait pas. Il ne peut se perfectionner qu'après tous les autres : il faut qu'il y ait eu des compilateurs laborieux, des érudits qui aient travaillé avec quelque critique, des poètes qui aient poli la langue, et même encore des philosophes qui aient enseigné à voir. Venise, au quatorzième siècle, n'avait donc et ne pouvait avoir que de mauvais historiens. On y cultivait cependant la poésie; mais elle ne faisait que d'y naître : elle y était grossière, et le gouvernement circonspect de cette république ne donnait pas au génie cet essor qui fait les grands poètes.

Dans le tableau que je viens de faire de Naples et de Venise, vous voyez des circonstances favorables à la naissance de la poésie. Les peuples recherchaient les choses de goût avec passion; ils étaient assez riches pour se les procurer. C'est la noblesse qui cultivait les arts et les sciences; les rois accueillaient les talens, et les excitaient par des récompenses. Mais tout cela ne suffit pas : c'est que la protection des grands est quelquefois plus nuisible qu'utile aux progrès de l'esprit hu-

Les lettres dans des circonstances où elles paraissaient devoir faire des progrès, étaient retardées par la protection accordée aux mauvaises études.

main. Trop ignorans, ils dispensent mal leurs bienfaits, et ils n'encouragent que les faux talens. Plus ils protégeaient les universités, plus ils leur accordaient de privilèges, plus ils pensionnaient les professeurs, plus aussi ils égaraient les esprits, et mettaient d'entraves aux meilleurs. En effet, dès que le jargon de l'école conduisait aux richesses, il était naturel qu'on n'étudiât que ce jargon, et qu'on se soulevât avec scandale contre quiconque oserait parler un autre langage.

Où doit donc naître la poésie, me demanderez-vous? Dans un pays riche, où, comme à Naples et à Venise, on recherchera les choses de goût, et où l'amour de la liberté parmi les troubles permettra de penser, et enhardira à dire ce qu'on pense. La Toscane sera donc l'Attique de l'Italie, elle sera le berceau des arts. Ce n'est pas que l'esprit de liberté soit partout également nécessaire pour produire des hommes de talens, puisque nous en verrons naître dans des monarchies; mais je crois qu'il était nécessaire pour les produire la première fois. Ce n'est qu'aux âmes qui se croient libres, qu'il appartient de créer et de communiquer aux autres esprits une force qu'ils n'auraient pas trouvée en eux-mêmes.

Au commencement du treizième siècle, lorsque toute l'Italie était partagée entre l'empereur et le pape, les Florentins se divisèrent en deux factions, et prirent les noms de guelfes et de gibe-

La Toscane  
en devait être le  
berceau.

A Florence  
les factions mê-  
mes devaient  
contribuer à la  
naissance des  
arts.

lins. Assez heureux pour étouffer enfin cet esprit de parti, ils se gouvernèrent en république après la mort de Frédéric II, arrivée en 1250, et nous avons vu qu'en dix ans Florence devint la principale ville de la Toscane, et fut une des premières de l'Italie. Mais l'esprit de faction recommença; le gouvernement essuya bien des révolutions; deux nouveaux partis se formèrent, celui des blancs et celui des noirs : les factions des guelfes et des gibelins continuaient; et on comptait encore celle du peuple et celle de la noblesse. C'est au milieu de ces factions que les talens devaient naître, pour procurer à un peuple riche les arts agréables dont il sentait le besoin. Dans un gouvernement plus calme, les esprits n'auraient pas pris le même essor. Athènes eût-elle eu tant d'hommes à talens, si elle n'eût pas été une démocratie florissante, c'est-à-dire une république riche et divisée par des partis? Non, sans doute; car les citoyens ne se seraient pas occupés des arts avec une sorte d'enthousiasme, s'ils avaient traité dans le calme les affaires du gouvernement.

Dante.

Alighieri Dante, né à Florence en 1265, se forma parmi les troubles, auxquels il prit part. Il était de la faction des blancs, et il fut banni avec eux, lorsque Charles de Valois vint à Florence. Voilà le premier poëte italien; c'est lui qui polit le premier sa langue, et il écrivit avec une élégance qu'on ne trouve pas dans ceux qui ont

cru faire des vers avant lui. Son principal ouvrage est une satire des mœurs de son temps; il les peint avec les traits les plus hardis; et on voit que pour former un pareil poëte, il fallait un esprit républicain, et même un esprit de parti. Il mourut en 1321. Alors se formait un nouveau poëte qui acheva de polir la langue italienne.

Pétrarque naquit en 1304 à Arezzo, où s'était retirée sa famille, proscrite dans le même temps et pour les mêmes causes que Dante. Pétraccio, son père, désespérant de rentrer dans sa patrie, alla s'établir à Avignon, où Clément V venait de fixer sa cour. Il destinait son fils à l'étude de la jurisprudence, qui était alors le grand chemin de la fortune; mais le jeune Pétrarque s'en dégoûta bientôt. La candeur de mon âme, disait-il, ne me permet pas de me livrer à une étude que la dépravation des mœurs a rendue pernicieuse. La plupart des hommes ne veulent connaître les lois que pour pouvoir les éluder eux-mêmes, ou apprendre aux autres à les violer impunément. Il ne m'est pas possible, ajoutait-il, de faire de cette étude un abus si contraire à la probité. Il s'adonna donc tout entier à la poésie avec un succès qui le fit passer pour magicien; car Apollon, disait-on, n'est pas un dieu, et par conséquent il ne peut être qu'un diable. On l'accusa encore d'hérésie, parce qu'il lisait Virgile. Mais s'il eut pour ennemis tous les ennemis des lettres, il eut

Pétrarque.

pour protecteurs tous les princes qui les aimaient. Les Florentins, honteux de le compter parmi les proscrits, lui députèrent Bocace, l'invitèrent à revenir dans sa patrie, et voulurent lui rendre tous les biens dont son père et sa mère avaient été dépouillés. Pétrarque mourut peu d'années après à Arcqua, en 1374. Je n'entrerai dans aucun détail sur la vie ni sur les ouvrages de ce poète. D'autres l'ont fait; mais si vous voulez le connaître, vous le lirez.

Bocace.

Les Florentins cultivaient aussi la prose; car les historiens Jean et Mathieu Villani étaient contemporains des deux Charles et de Robert, rois de Naples. D'autres avaient même écrit l'histoire avant eux. Mais Bocace, que je viens de nommer, est proprement le premier écrivain en prose; puisqu'à cet égard il fixa la langue italienne, qui lui doit autant qu'au Dante et qu'à Pétrarque. Il naquit à Certaldo en 1313, et mourut au même lieu en 1375.

Ceux qui les premiers ont du goût le communiquent rapidement.

Quand une fois le goût a disparu, il est des siècles avant de renaître; et il ne se reproduit point, ou il se reproduit tout à coup. Il semble que toute la difficulté soit d'en approcher, et que, quand on en approche, on ne puisse pas ne le pas saisir. Le Dante, Pétrarque et Bocace devaient donc avoir de grands succès, et leur goût devait se communiquer à tous les bons esprits qui les lisaient.

Je distingue deux sortes de vérités : les vérités

de raison et les vérités de sentiment. Les premières sont hors de nous; et quelque proche qu'elles soient, nous pouvons toujours porter maladroitement la main à côté. Les secondes, au contraire, sont en nous ou ne sont point; c'est pourquoi en approcher ou les saisir, c'est la même chose. On peut raisonner avec mon esprit, sans m'éclairer; mais on ne peut pas remuer mon âme d'une manière nouvelle et agréable, qu'aussitôt je ne sente le beau. Le goût est donc un sentiment qui doit se transmettre avec rapidité.

Lorsqu'on sent le beau dans un genre, on est capable de le sentir dans tout autre; car c'est le même goût qui juge de la beauté d'une scène et de la beauté d'un tableau. Aussi dans le temps des progrès prompts de la poésie, les Florentins commençaient à cultiver avec succès la peinture et l'architecture. Cimabué mourut en 1300, âgé de soixante-dix ans, et laissa pour élève Giotto, qui mourut en 1336.

Les beaux-arts sont donc nés en Italie, pendant le treizième et le quatorzième siècle, et par conséquent long-temps avant la ruine de l'empire Grec; cependant on veut que la prise de Constantinople soit l'époque de leur naissance, et que cette révolution ait été nécessaire pour apporter aux Italiens le goût qu'ils avaient déjà, et qu'ils avaient bien mieux que les Grecs de Constantinople. Frappés d'une révolution qui a fait prendre

*Il passe aussitôt d'un genre dans un autre.*

*La prise de Constantinople, bien loin de porter le goût en Italie, a retardé le progrès des lettres.*

à l'Europe une face nouvelle, nous avons cru qu'elle a influé dans les progrès de l'esprit, parce que nous supposons qu'elle a tout fait. Cependant les Italiens, comme les Grecs, se sont formés d'après eux-mêmes, et s'ils doivent aux étrangers, ils leur doivent peu. Il est même certain que la prise de Constantinople les retarda, parce que la langue grecque, dont l'étude devint à la mode, fit négliger les langues vulgaires. Aussi l'Italie ne produisit-elle pas, dans le quinzième siècle, des écrivains aussi bons que Dante, Pétrarque et Bocace; ce n'est pas que l'érudition n'ait ensuite contribué à l'avancement des lettres, en mettant les gens de goût en état d'étudier de bons modèles, et en amassant des matériaux dont ils surent faire usage. Il en est de même de l'art d'imprimer, qui fut inventé dans le quinzième siècle. Il nuisit d'abord au goût par la facilité qu'il donna de devenir érudit; et tel Italien qui aurait été un écrivain élégant s'il eût étudié sa langue, se contenta de lire les livres grecs, qui devenaient plus communs, et se piqua d'en sentir les beautés, qu'il sentait mal. Si la prise de Constantinople a produit du savoir, elle a produit encore une pédanterie que l'imprimerie a rendue plus commune; et le goût ne renaîtra que lorsqu'on étudiera les langues vulgaires. C'est ce que nous verrons quand nous reprendrons l'histoire de l'esprit humain au commencement du seizième siècle.



## LIVRE DIXIÈME.

## CHAPITRE PREMIER.

Des principaux états de l'Europe depuis Charles VII jusqu'à la mort de l'empereur Maximilien I.

JE n'ai rien dit de Frédéric III, parce que les actions de ce prince faible, indolent et avare influent peu sur l'histoire de l'Europe, et peuvent être ignorées. Successeur d'Albert II, en 1440, il est mort en 1493; et si son règne a été long pour les Allemands, il sera court pour vous et pour moi. Ce prince est le dernier qui ait été couronné à Rome.

Frédéric III est le dernier empereur qui ait été couronné à Rome.

Maximilien, son fils, toujours actif et souvent inquiet, nous occupera davantage. Courageux, protecteur des lettres, généreux jusqu'à la prodigalité, plus fécond en projets qu'habile dans l'exécution, il a mérité l'estime, l'amour et le blâme. Cependant je ne me propose pas de le suivre dans toutes ses entreprises. Comme son règne est l'époque où, l'Europe prenant une face nouvelle, les puissances vont tenter de se gouverner par des principes, et que leurs intérêts

Le règne de Maximilien I est l'époque où l'ambition commence à faire mouvoir ensemble les principales puissances de l'Europe.

vont se croiser et se mêler, il me suffira désormais de considérer dans les princes ce qui peut contribuer à vous faire saisir l'ensemble de la scène qui va s'ouvrir à vos yeux. Vous pourrez me reprocher, Monseigneur, que je mets des bornes à mon plan, lorsqu'il semble que je devrais l'étendre davantage; car nous touchons aux temps où l'histoire devient pour nous plus intéressante et plus instructive. Mais aussi, plus nous avancerons, plus elle sera compliquée; et cependant je n'ai ni le temps, ni les moyens, ni les connaissances nécessaires pour vous montrer en détail les ressorts qui vont mouvoir l'Europe. Je sens mon ignorance; et si j'étais moins ignorant, je sentirais encore mieux combien cette entreprise est au-dessus de mes forces. Il me faudrait souvent tâtonner; je ferais de vains efforts pour vous apprendre ce que je sais mal moi-même, et je ne vous offrirais que des tableaux confus. Ce sera donc assez pour moi, si je vous mets en état de lire les meilleurs ouvrages que nous avons en ce genre, et si j'y sais puiser les secours dont j'ai besoin.

En 1477, Maximilien avait épousé Marie, héritière de la maison de Bourgogne, fille de Charles, et petite-fille de Philippe le Bon. Les états de cette princesse comprenaient le duché de Bourgogne, la Franche-Comté et les Pays-Bas, à la réserve d'Utrecht, d'Over-Issel et de Groningue. Mais le roi de France ayant fait valoir des droits

Ce prince avait épousé Marie, héritière de la maison de Bourgogne.

sur plusieurs de ces provinces, Maximilien, qui ne recevait pas de secours de son père, n'avait pu soutenir la guerre avec succès; et, lorsqu'il fut empereur, il ne fut pas non plus en état de la recommencer avec avantage. Ses successeurs n'oublieront pas leurs droits, et le mariage de Marie de Bourgogne sera, pendant plus de deux siècles, une des causes d'une guerre presque continuelle.

Le gouvernement féodal prit, sous Maximilien, une forme plus régulière. Cet empereur divisa l'Allemagne en dix cercles; l'Autriche, la Bavière, le Bas-Rhin, la Haute-Saxe, la Franconie, la Suabe, le Haut-Rhin, la Westphalie, la Basse-Saxe et la Bourgogne. Mais, comme la Bourgogne ne fait plus partie de l'empire, on ne compte aujourd'hui que neuf cercles.

On régla le gouvernement intérieur de chaque cercle; on les lia par une association qui tendait à n'en faire qu'un seul corps; des assesseurs, députés de chaque province, formèrent une *chambre impériale*, pour prendre connaissance des différens; et on défendit toute hostilité et voie de fait, sous peine à l'agresseur d'être traité comme ennemi public. On créa même une assemblée toujours subsistante pour représenter la nation dans l'intervalle des diètes, et pour décider souverainement des principales affaires qui pouvaient intéresser le corps germanique.

Ce plan était sage : cependant il ne pouvait pas

Il divisa l'Allemagne en cercles.

Il crée la chambre impériale qui devait prendre connaissance des différens des princes.

Ces moyens

ne pouvaient  
assurer la tran-  
quillité.

s'établir solidement parmi des princes qui dédaignaient de plaider devant un tribunal, quand ils croyaient pouvoir se faire justice par les armes. Il aurait encore fallu une puissance capable de faire respecter les lois. C'est ce qui manquait à l'Allemagne, et à quoi Maximilien n'avait pas pu remédier. Le temps achevera son ouvrage. Ce prince mourut en 1519. Nous aurons occasion d'en parler encore.

Troubles en  
Angleterre sous  
Henri VI, qui  
perd la cou-  
ronne et la vie.

Les troubles d'Angleterre, qui avaient été si favorables à la France, continuèrent encore longtemps après la mort de Charles VII. La maison d'York avait usurpé le trône sur la maison de Lancastre ; Édouard IV régnait, et Henri VI était enfermé dans la tour de Londres. Marguerite, fille de René d'Anjou, et femme de Henri, vivait pleine de ressources et de courage. Cette héroïne avait déjà deux fois, par sa conduite et par ses victoires, délivré son mari tombé entre les mains de ses ennemis. Elle paraissait enfin ne pouvoir plus former de projet, lorsque Édouard, aliénant les grands même qui l'avaient servi, fit naître de nouveaux troubles dont elle sut profiter. Elle rétablit Henri en 1470.

Édouard, forcé de s'enfuir, avait cherché un asile en Hollande, d'où il revint l'année suivante, avec les secours qu'il obtint de Charles, duc de Bourgogne, son beau-frère. Il remonta sur le trône. Henri, enfermé une seconde fois dans la

tour, y perdit bientôt la vie; et Marguerite, faite prisonnière, ne recouvra sa liberté qu'en 1475, que Louis XI, roi de France, donna cinquante mille écus pour sa rançon.

Il ne restait plus de la maison de Lancastre que Marguerite de Sommerset et son fils, le comte de Richemond, qu'elle avait eu de son mariage avec Edmond Tudor. Mais les Sommersets n'étaient qu'une branche bâtarde de Lancastre; et, quoiqu'ils eussent été légitimés, on ne leur avait jamais reconnu aucun droit à la couronne. Édouard n'ayant donc plus de concurrent, les guerres civiles cessèrent; et après sa mort, arrivée en 1483, son fils, Édouard V, monta sur le trône.

La même année le nouveau roi, qui n'avait que douze à treize ans, perdit la couronne avec la vie; et son frère fut, ainsi que lui, sacrifié à l'ambition du duc de Gloucester, leur oncle. L'usurpateur, qui avait pris ses mesures pendant le règne de son frère, Édouard IV, se fit couronner sous le nom de Richard III. Il ne jouit pas long-temps de son crime. Persuadé qu'il ne pouvait s'affermir qu'en répandant le sang de tous ceux qu'il craignait, il souleva la noblesse; et le comte de Richemond, qui s'était retiré en France, parut à la tête des mécontents, et fut proclamé roi sous le nom de Henri VII, après une victoire où Richard perdit la vie. Ainsi finit en 1485 la domination des Angevins ou Plantagenets, dont Henri II avait été

*Fin de la domination des Plantagenets.*

le chef, et qui régnaient depuis plus de trois cents ans. Il ne restait d'enfant mâle de la postérité d'Édouard III, qu'un jeune prince que Henri VII fit périr quelques années après.

L'extinction des maisons de Lancastre et d'York termina les guerres civiles, qui duraient depuis plus de trente ans, et pendant lesquelles les deux partis, sous les devises de rose-rouge et de rose-blanche, se livrèrent treize batailles, et firent périr quatre-vingts princes du sang, et plus de onze cent mille hommes.

C'est en 1453 que Charles VII, roi de France, avait entièrement chassé les Anglais. Toujours divisés depuis ils n'étaient plus à craindre ; et le roi, qui avait réuni tant de provinces à la couronne, était d'autant plus puissant, que l'esprit de faction s'était peu à peu éteint pendant la longue guerre qui avait réuni tous les Français contre l'ennemi commun. D'ailleurs les vassaux avaient oublié les droits qu'ils avaient perdus sous d'autres règnes. Si auparavant ils n'avaient pas su les défendre, il leur était désormais impossible de les recouvrer ; et le gouvernement féodal était presque entièrement ruiné. En effet il ne restait plus que deux grands fiefs, le duché de Bourgogne et celui de Bretagne ; et on pouvait espérer de les réunir un jour à la couronne.

Louis XI, fils et successeur de Charles VII, eut donc, au commencement de son règne, plus de

Puissance de Charles VII, après l'expulsion des Anglais.

Caractère de Louis XI.

puissance que n'en avait eu aucun de ses prédécesseurs. Pour affermir son autorité ou pour l'accroître même, il ne fallait que l'étayer sur l'amour et le respect, en montrant de la justice et de la fermeté. Mais plus Louis crut qu'il pouvait tout, plus il ambitionna d'être absolu. C'est par la terreur qu'il voulut dominer ; et comme il avait été rebelle envers son père , il fut cruel avec ses sujets, et perfide avec ses voisins. Il eut les vices d'une âme tout à la fois timide et féroce ; imprudent, fourbe, sanguinaire, superstitieux, il montra quelque esprit et peu de vertus.

Son premier soin fut de disgracier ceux que Charles avait employés, et dont tout le crime était d'avoir été fidèles à leur roi. Il les remplaça par des hommes qu'il croyait à lui, parce qu'ils lui avaient été attachés lorsqu'il était rebelle ; et comme si la trahison eût été un titre à sa faveur il rendit la liberté au duc d'Alençon, que Charles avait fait enfermer pour avoir conspiré contre l'état. Il craignait le mérite et la naissance : il aimait à employer des hommes sans considération, qu'il pouvait sacrifier impunément ; et communiquant sa méfiance à ses courtisans et à ses ministres, il les mettait dans l'impuissance de le servir, et les invitait à prévenir leurs disgrâces par des trahisons.

Il ne faut pas s'étonner si son règne, qui aurait pu être paisible et florissant, fut d'abord troublé

Il est incapable de bien placer sa confiance.

Guerre de bien public.

par une guerre civile, où il fut sur le point de perdre la couronne et la vie. Il fallait que son gouvernement fût bien odieux au peuple, puisque les rebelles osèrent se soulever contre lui, sous le prétexte du bien public. Louis ne termina cette guerre, qu'en accordant aux chefs des ligüés tout ce qu'ils exigèrent de lui ; mais, au lieu de tenir ses engagemens, il les trompa les uns après les autres, et reprit ce qu'il avait cédé.

Louis XI,  
traître envers  
Charles, duc de  
Bourgogne, en  
est puni.

Il fut cependant pris lui-même dans le piège qu'il tendait ; et il se crut fort heureux d'en sortir avec des humiliations. Croyant tromper plus sûrement Charles, duc de Bourgogne, il feignit de vouloir négocier en personne avec lui, et lui demanda un sauf-conduit pour l'aller joindre à Péronne. A peine y fut-il arrivé, que Charles apprit que les Liégeois, ses sujets, s'étaient révoltés à la sollicitation du roi. Ce prince se fût peut-être cruellement vengé d'une trahison aussi hardie, s'il n'eût pas été retenu par des personnes à qui il donnait sa confiance, et que l'argent de Louis avait gagnées. Il balança plusieurs jours sur le parti qu'il avait à prendre, pendant que le roi, enfermé dans le château, était dans les plus vives inquiétudes. Il lui rendit enfin la liberté ; mais ce fut après lui avoir fait signer un traité tel qu'il le lui présenta ; et pour achever de l'humilier, il le força de marcher avec lui contre les Liégeois,



que Louis avait lui-même promis de soutenir dans leur révolte.

Le duc de Berri, un des chefs de la ligue du bien public, avait forcé le roi, son frère, à lui donner le duché de Normandie en apanage; et Louis, qui le lui avait enlevé bientôt après, venait de lui assurer la Champagne et la Brie, par le traité fait avec le duc de Bourgogne. C'était rapprocher deux princes déjà trop unis. Aussi négocia-t-il auprès de son frère, pour lui faire accepter la Guienne en échange des provinces cédées.

*So conduite avec le duc de Berri, son frère.*

Il réussit dans cette négociation : mais il craignait encore que son frère n'épousât Marie, héritière de Bourgogne. Il tentait tout pour empêcher ce mariage, lorsque le duc de Guienne mourut de poison, et Louis fut vivement soupçonné d'être l'auteur de ce crime. Ici finit l'usage qui renouvelait continuellement le gouvernement féodal : car le duc de Guienne est le dernier prince du sang qui ait joui des droits de souverain dans ses apanages.

Sans m'arrêter sur les autres détails de ce règne, je remarquerai seulement comment Louis XI accrut la puissance des rois.

*Il pouvait être absolu sans être cruel.*

Lorsqu'après une longue suite de guerres les familles qui entretenaient l'esprit de faction, sont éteintes ou domptées, il faut nécessairement que le peuple qui commence à goûter le repos craigne de voir renaître les troubles. Les Français

devaient donc se croire trop heureux de n'avoir enfin qu'un maître, quel qu'il fût. Telle était à peu près la situation de la France, lorsque Louis XI parvint au trône. Il ne fallait plus qu'intimider pour asservir. Il intimida : quatre mille sujets, dit-on, furent exécutés en public ou en secret : il imagina de nouveaux supplices ; et sa puissance absolue fut plus l'ouvrage de sa cruauté que de sa politique. S'il eut des guerres à soutenir, il n'eut point d'ennemis redoutables. Ce n'était que des restes de factieux, sans talens, sans concert, et qu'on intimidait comme le peuple. Charles, duc de Bourgogne, n'était lui-même qu'un esprit inquiet, emporté, présomptueux, haï de ses sujets et de ses courtisans.

Domaines  
qu'il réunit à la  
couronne.

Louis se saisit de la Bourgogne après la mort de Charles. Héritier de la maison d'Anjou, il réunit quelque temps après à la couronne, le Maine, l'Anjou, la Provence, et il eut des droits sur le royaume de Naples. Il acquit encore plusieurs villes en Picardie, presque tout l'Artois, le comté de Boulogne, le Roussillon, la Cerdagne et d'autres domaines. C'est ainsi que pendant ce règne, l'agrandissement de la monarchie concourut, avec la soumission des peuples, à l'agrandissement de l'autorité royale. On peut encore remarquer que Louis XI porta à quatre millions sept cent mille livres les tailles, qui, lorsque sous Charles VII, elles furent imposées pour la première fois, n'avaient produit

que dix-huit cent mille francs. Le marc d'argent valait alors dix livres. Ainsi les tailles rapportaient plus de ving-trois millions de notre monnaie.

Je ne dois pas oublier une chose qui contribuait sans doute à l'affermissement de l'autorité royale; c'est que quelque injuste que fût Louis XI, il voulait qu'on rendit la justice, il y veillait. Il se proposait même, lorsqu'il mourut, d'abrégier la longueur des procédures, et d'établir dans tout le royaume les mêmes mesures, les mêmes poids et les mêmes coutumes. Enfin il fut assez éclairé pour ne pas hausser et baisser les monnaies à l'exemple de ses prédécesseurs. Il a pu se repentir de n'avoir pas su ménager le mariage de Marie de Bourgogne avec le dauphin. Cette faute enleva les Pays-Bas à la France, et fut le principe de l'agrandissement de la maison d'Autriche.

Il fait rendre la justice.

Charles VIII avait quatorze ans, lorsque le roi son père mourut. Il n'était point mineur par la loi de Charles V, dit M. de Voltaire, mais il l'était par celle de la nature. Le défaut d'éducation le rendit encore incapable de gouverner; car Louis n'avait cru s'assurer de l'obéissance de son fils, qu'en le tenant dans la plus grande ignorance; et ceux à qui il l'avait confié avaient parfaitement rempli ses intentions. Pour suppléer à l'incapacité du jeune roi, il laissa par son testament le gouvernement du royaume à sa fille aînée, Anne, femme de Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu.

1483.  
Il laisse la couronne à Charles VIII, et le gouvernement de royaume à Anne de Beaujeu.

1484.  
Guerre civile  
qui finit par la  
défaite du duc  
d'Orléans.

Cette princesse était digne de ce choix, et il fut approuvé par les états-généraux, tenus à Tours l'année suivante. Cependant le duc d'Orléans, comme premier prince du sang, prétendit avoir seul droit au gouvernement de l'état; les autres princes appuyèrent ses prétentions; et il fit avec eux une ligue, dans laquelle entrèrent Maximilien et le duc de Bretagne. Ce règne commença donc par une guerre civile.

1488.

Anne de Beaujeu rompit plusieurs fois les mesures des conjurés. Elle sut même en attirer quelques-uns dans son parti; et la paix fut rétablie en 1488, par la défaite du duc d'Orléans, qui fut fait prisonnier.

Charles épouse  
l'héritière de  
Bretagne.

La même année, François II, duc de Bretagne, étant mort, le roi de France arma, pour enlever cette province à la fille aînée et héritière de François; mais la guerre que lui faisait Maximilien, et celle dont le roi de Castille le menaçait, lui firent bientôt préférer d'acquérir la Bretagne, en épousant la princesse.

La chose n'était pas sans difficulté; car il avait déjà fiancé Marguerite, fille de Maximilien; cette princesse était à la cour de France depuis plusieurs années, et pendant qu'il faisait de vains efforts pour conquérir la Bretagne, Maximilien lui-même venait d'en épouser l'héritière par procureur. La duchesse d'ailleurs, qui avait de l'éloignement pour le roi, se refusait à ce mariage, et

donnait pour raison qu'elle ne pouvait en conscience rompre son premier engagement. Une armée, qui approcha à la vue de Rennes, leva ses scrupules, et la força de se rendre aux empressemens de Charles. Maximilien, doublement offensé, prit les armes par vengeance, et les quitta par impuissance de continuer la guerre.

Le roi avait rendu la liberté au duc d'Orléans, lorsque, honteux de se conduire par les sages conseils d'Anne de Beaujeu, il se livra à des favoris qui lui en donnèrent de mauvais, et crut gouverner par lui-même. Il céda la Franche-Comté et l'Artois à Maximilien; il rendit la Cerdagne et le Roussillon à Ferdinand le Catholique; et, lorsqu'il abandonnait ces provinces, qu'il pouvait difficilement perdre, il demandait seulement qu'on ne le troublerait pas dans la conquête du royaume de Naples, qu'il ne devait pas conserver.

La France, ayant cessé d'être déchirée par des guerres civiles, était alors l'état le plus puissant. Elle pouvait déployer ses forces et se rendre redoutable, si elle avait un roi qui sût les employer. Il est aisé de prévoir quel sera le succès d'une entreprise formée par un prince sans expérience, qui certainement n'avait rien prévu. Voyons quel était l'état de l'Italie.

Philippe-Marie Visconti, ne laissant point d'enfant mâle, avait disposé, en 1447, du duché de Milan en faveur d'Alphonse, roi de Naples, con-

149.

Il se propose  
la conquête du  
royaume de  
Naples.

Plusieurs pro-  
tendans au du-  
ché de Milan.

current et vainqueur de René d'Anjou. L'amitié qu'il avait conçue pour ce prince, l'alliance qui était entre eux, car sa fille avait épousé le petit-fils du roi de Naples, et la crainte que les Vénitiens ne se rendissent maîtres du Milanais, furent les motifs qui le déterminèrent à ce choix.

Cependant François Sforze, fils bâtard de ce Sforze, soldat de fortune que nous avons vu à Naples, formait des prétentions sur le duché de Milan, parce qu'il avait épousé la fille naturelle de Philippe-Marie. Charles, duc d'Orléans, en formait encore, et il se fondait sur les droits de Valentine, sa mère, qui était sœur de Philippe, et à qui la succession avait été promise par contrat de mariage; mais il fut hors d'état de les faire valoir.

Cette ville  
veut se gouver-  
ner elle même.

Il y eut alors trois partis dans Milan, un pour Alphonse, un autre pour Sforze, et un dernier qui voulait établir le gouvernement républicain. Celui-ci, qui était le plus fort, soutint que le duché devait retourner à l'empire; ne voulant donner Milan qu'à un prince qui ne le pourrait pas garder, et se proposant d'acheter de Frédéric III le droit de s'ériger en république. C'eût été un argent bien mal employé; car ce prince était aussi faible pour protecteur que pour maître. Quoi qu'il en soit, les Milanais essayèrent de se gouverner eux-mêmes.

Ainsi que Pa-  
vie et Parme.

Pavie et Parme, qui jusqu'alors en dépen-

daient, imaginèrent aussi de faire le même essai. Les villes de Lodi et de Plaisance ne portèrent pas leurs vues si haut; et, contentes de se soustraire à la domination de la république de Milan, elles se donnèrent aux Vénitiens.

Dans cette position, le parti le plus sage pour les Milanais était d'abord de laisser faire ces villes, et de songer seulement aux moyens d'établir une bonne forme de gouvernement parmi eux. Ils voulurent conquérir avant d'avoir assuré leur liberté, et ce fut leur perte, d'autant plus qu'ils eurent encore l'imprudence de donner à Sforze le commandement de leurs troupes. Ce général se présenta devant Pavie, qui se soumit à lui, à condition qu'il ne la céderait pas aux Milanais. Il rendit ensuite inutiles les efforts du duc d'Orléans, qui avait passé les Alpes. Enfin, ayant eu des avantages sur les Vénitiens, il sut se servir d'eux pour usurper la souveraineté de Milan.

Galéas-Marie, son fils, qui lui succéda, cruel et sans mœurs, fut haï et assassiné après un règne de dix ans. Il laissa un fils mineur, Jean-Galéas-Marie, qui régna d'abord sous la tutelle de sa mère et du chancelier Simonetta. Bientôt Ludovic Sforze, dit le Maure, oncle de ce jeune prince, chassa de Milan la duchesse, fit couper la tête au chancelier, et se saisit de la régence ou plutôt de la souveraineté; car il ne laissa que le nom de duc à son neveu.

Les Milanais se livrent imprudemment à François Sforze

Ludovic Sforze usurpe l'autorité sur Jean Galéas-Marie, son neveu.

Le royaume de Naples avait été florissant sous Alphonse, concurrent de René d'Anjou.

Les Napolitains avaient été plus heureux sous Alphonse, qui prit le premier le titre de roi des Deux-Siciles. Il préféra ce royaume aux autres qu'il possédait; le rendit plus florissant qu'il n'avait jamais été, le laissa par sa mort, en 1458, à Ferdinand duc de Calabre, son fils naturel, et disposa des royaumes d'Aragon et de Valence en faveur de Jean, roi de Navarre, son frère.

Troubles sous Ferdinand son fils.

Alors tout changea. Les premiers troubles furent causés par Calixte III, qui déclara que Ferdinand était un enfant supposé, et que la couronne des Deux-Siciles était dévolue au saint-siège. Ils finirent bientôt par la mort de ce pape, et il en survint de plus grands; car Jean d'Anjou, appelé par des seigneurs qui s'étaient révoltés, fut au moment de se rendre maître du royaume. Ferdinand dut son salut à un corps de troupes que lui envoya François Sforze, duc de Milan, à l'adresse de Robert Saint-Séverin, qui sut ramener les principaux rebelles, et à un héros qu'il n'attendait pas : c'était Scanderberg, qui n'avait pas oublié les secours qu'Alphonse lui avait envoyés, lorsqu'il avait été attaqué par les Turcs.

La prospérité dévoila des vices qu'on entrevoyait déjà dans Ferdinand. Malheureusement on les découvrit encore dans son fils Alphonse. Avides et cruels l'un et l'autre, ils se rendirent odieux et soulevèrent encore les peuples. Cepen-



dant les dernières années de ce règne furent tranquilles.

Pendant que Ferdinand régnait à Naples, et que Ludovic était plutôt souverain de Milan que tuteur de son neveu, Laurent Médici gouvernait Florence. Ce sage citoyen, l'âme de sa république, tenait dans la balance les différens princes d'Italie, et maintenait toutes les puissances en équilibre. Il importait au salut de sa patrie qu'aucune ne s'agrandît; c'était même l'intérêt bien entendu de toutes ensemble; mais, divisées de tout temps, toujours occupées à s'observer avec défiance, et ne cessant jamais de former des prétentions, était-il possible qu'elles connussent leurs vrais intérêts.

Laurent Médici s'occupoit des moyens d'assurer la paix de l'Italie.

Le roi des Deux-Sicules avait des droits sur Milan, et d'ailleurs Alphonse souffrait impatiemment que Jean Galéas, à qui il avait donné sa fille, et qui était âgé de plus de vingt ans, n'eût que le nom de duc, pendant que Ludovic usurpait toute l'autorité. Il sollicitait donc Ferdinand, son père, à prendre les armes contre cet usurpateur. Pour écarter cet orage, Ludovic, inquiet et ambitieux, devait naturellement chercher à susciter des troubles dans le royaume de Naples; et il le pouvait facilement, en se prêtant aux vues des papes, toujours prêts à favoriser la maison d'Anjou, tant qu'elle n'aurait que des prétentions. Les Vénitiens, dont toute l'ambition était de s'étendre

Tandis que toutes les puissances formoient des projets de guerre.

Le royaume de Naples avait été florissant sous Alphonse, concurrent de René d'Anjou.

Les Napolitains avaient été plus heureux sous Alphonse, qui prit le premier le titre de roi des Deux-Sicules. Il préféra ce royaume aux autres qu'il possédait, le rendit plus florissant qu'il n'avait jamais été, le laissa par sa mort, en 1458, à Ferdinand duc de Calabre, son fils naturel, et disposa des royaumes d'Aragon et de Valence en faveur de Jean, roi de Navarre, son frère.

Troubles sous Ferdinand son fils.

Alors tout changea. Les premiers troubles furent causés par Calixte III, qui déclara que Ferdinand était un enfant supposé, et que la couronne des Deux-Sicules était dévolue au saint-siège. Ils finirent bientôt par la mort de ce pape, et il en survint de plus grands; car Jean d'Anjou, appelé par des seigneurs qui s'étaient révoltés, fut au moment de se rendre maître du royaume. Ferdinand dut son salut à un corps de troupes que lui envoya François Sforze, duc de Milan, à l'adresse de Robert Saint-Séverin, qui sut ramener les principaux rebelles, et à un héros qu'il n'attendait pas : c'était Scanderberg, qui n'avait pas oublié les secours qu'Alphonse lui avait envoyés, lorsqu'il avait été attaqué par les Turcs.

La prospérité dévoila des vices qu'on entrevoyait déjà dans Ferdinand. Malheureusement on les découvrit encore dans son fils Alphonse. Avides et cruels l'un et l'autre, ils se rendirent odieux et soulevèrent encore les peuples. Cepen-

dant les dernières années de ce règne furent tranquilles.

Pendant que Ferdinand régnait à Naples, et que Ludovic était plutôt souverain de Milan que tuteur de son neveu, Laurent Médici gouvernait Florence. Ce sage citoyen, l'âme de sa république, tenait dans la balance les différens princes d'Italie, et maintenait toutes les puissances en équilibre. Il importait au salut de sa patrie qu'aucune ne s'agrandît; c'était même l'intérêt bien entendu de toutes ensemble; mais, divisées de tout temps, toujours occupées à s'observer avec défiance, et ne cessant jamais de former des prétentions, était-il possible qu'elles connussent leurs vrais intérêts.

Laurent Médici s'occupait des moyens d'assurer le pain de l'Italie.

Le roi des Deux-Siciles avait des droits sur Milan, et d'ailleurs Alphonse souffrait impatiemment que Jean Galéas, à qui il avait donné sa fille, et qui était âgé de plus de vingt ans, n'eût que le nom de duc, pendant que Ludovic usurpait toute l'autorité. Il sollicitait donc Ferdinand, son père, à prendre les armes contre cet usurpateur. Pour écarter cet orage, Ludovic, inquiet et ambitieux, devait naturellement chercher à susciter des troubles dans le royaume de Naples; et il le pouvait facilement, en se prêtant aux vues des papes, toujours prêts à favoriser la maison d'Anjou, tant qu'elle n'aurait que des prétentions. Les Vénitiens, dont toute l'ambition était de s'étendre

Tandis que toutes les puissances formaient des projets de guerre.

dans la Lombardie, voyaient avec plaisir toutes ces semences de divisions, disposés à prendre les armes pour l'un ou pour l'autre parti, suivant les circonstances, et à profiter de la faiblesse des deux. Les Florentins, forcés par leur situation à prendre part à toutes les guerres qui s'élevaient en Italie, étaient dans le cas d'en éprouver tous les maux, sans en retirer aucun avantage. Ils étaient donc placés pour mieux voir les intérêts de tous, et ils avaient pour leur bonheur les yeux de Médici.

Il était de l'intérêt de Ferdinand et de Ludovic, d'entrer dans les vues de Laurent

Ferdinand, quoiqu'il eût des vices, avait des lumières. Il était digne du trône à bien des égards : ses malheurs l'avaient éclairé, et Laurent acheva de lui ouvrir les yeux ; il reconnut qu'il ne serait puissant dans son royaume qu'autant qu'il n'aurait point d'ennemis étrangers.

Ludovic, dans une position encore plus critique, craignait tout à la fois les partisans de son neveu, l'ambition des Vénitiens et les prétentions du roi de Naples ; il avait donc tout à craindre au dedans et au dehors.

Tous trois ligués ensemble, ils assurent la paix, malgré le pape et malgré les Vénitiens.

Il est vraisemblable que Ludovic et Ferdinand ne se seraient jamais rapprochés d'eux-mêmes. Laurent, qui jugeait de leurs intérêts mieux qu'eux, se fit leur médiateur, et leur persuada de former avec Florence une ligue pour établir et maintenir la paix en Italie. Après divers accidens qui retardèrent ou rompirent d'abord cette confédération, elle se renouvela pour vingt-cinq ans, et

elle força tous les princes à entrer dans ses vues. Il est vrai qu'Innocent VIII, élevé sur la chaire de saint Pierre en 1484, voulut encore exciter des troubles dans le royaume de Naples : trop faible néanmoins lui seul contre les puissances liguées, il fut contraint de se soumettre ; et il ne se conduisit plus que par les conseils de Laurent. Ce fut le bonheur des papes, si c'est un bonheur pour eux d'être souverains : leur autorité s'affermi dans le calme, et le peuple se fit peu à peu une habitude de voir un maître dans un pontife, dont Laurent et Ferdinand faisaient respecter la puissance, jusqu'alors au moins contestée.

Venise, plus forte qu'aucune de ces puissances prises séparément, ne pouvait rien entreprendre, tant qu'elles seraient unies ; et Laurent se servait de la crainte qu'on avait de cette république, comme d'un frein pour contenir ses alliés. Mais la considération qu'il avait acquise cimentait seule cette union ; car les jalousies invétérées continuaient toujours de subsister.

L'Italie était heureuse. Une population abondante remplissait les villes de citoyens industrieux, et les campagnes de laboureurs qui cultivaient jusqu'aux lieux les plus stériles. Les arts étaient florissans, les talens se multipliaient, l'abondance se répandait partout ; en un mot tout prospérait sous des princes qui connaissaient leurs intérêts ; et le génie de Médici veillait sur les peuples et

1480.

L'Italie, heureuse sous Laurent.

sur les princes. Voilà le pays dont Charles VIII sera bientôt le fléau.

Il meurt, regretté de toute l'Europe.

Ces temps heureux paraissaient devoir durer, puisque Médici n'avait encore que trente-six ans; par où vous voyez combien il était jeune, lorsqu'en 1466 il fut à la tête de sa république. Mais il mourut en 1492, dans la quarante-quatrième année de son âge; perte funeste pour Florence, pour l'Italie entière, et à laquelle toute l'Europe prit part. Cette mort fut suivie de celle d'Innocent VIII, dont la vie, inutile d'ailleurs au bien public, était du moins utile en une chose: c'est qu'il avait sacrifié son ambition aux plaisirs du repos.

Rodrigue Borgia, Alexandre VI, sur la chaire de Saint Pierre.

Son successeur, Rodrigue Borgia, Espagnol, acheta publiquement le pontificat avec de l'argent et avec des promesses. Ferdinand, dit Guichardin, qui n'avait pas coutume de pleurer, versa des larmes, lorsqu'il apprit l'élévation d'Alexandre VI, c'est le nom que prit Borgia, et il prétendit que ce pape serait funeste à l'Italie et à toute la chrétienté. En effet ce pontife déshonora bientôt le saint-siège par son ambition, par son avarice, par ses cruautés et par ses débauches.

Pierre II succède à Laurent.

Pierre II succéda sans opposition à Laurent, son père. Il n'en eut ni les talens ni les vertus. D'autant plus jaloux de l'autorité, qu'il la méritait moins, il dédaigna, contre l'usage, de consulter le conseil dans les affaires importantes; et

cependant il se livra tout-à-fait à Virgile des Ursins, homme dévoué à la cour de Naples. Les liaisons qu'il prit avec Ferdinand donnèrent bientôt de l'inquiétude à Ludovic Sforze.

Les princes chrétiens étoient dans l'usage d'envoyer des ambassadeurs à chaque nouveau pape, pour adorer dans le pontife le vicaire de Jésus-Christ. Ludovic, qui se piquait de prudence, et qui aimait à se distinguer par des idées singulières, pensa que tous les ambassadeurs des confédérés devraient arriver à Rome le même jour, aller ensemble à l'audience, et un d'eux haranguer au nom de tous. Son dessein étoit de faire voir que la confédération formait de tant de princes un seul état.

Ferdinand approuva volontiers ce projet, et Pierre n'osa le combattre dans le conseil de Florence, où il fut également approuvé. Il y étoit cependant contraire, parce qu'ayant fait ses préparatifs pour paraître à Rome avec pompe, il craignoit d'être confondu avec les autres ambassadeurs. C'étoit une puérilité sans doute; mais tel étoit son esprit: et il fallut que Ferdinand, pour lui plaire, fit abandonner ce projet à Ludovic.

Cette condescendance du roi des Deux-Siciles confirma les soupçons de Ludovic. Il la regarda comme une preuve de la trop grande intelligence qu'il supposait entre Pierre et Ferdinand; et de ce jour, il crut devoir prendre des mesures dans la crainte qu'ils n'armassent ensemble pour réta-

Projet de Ludovic, pour montrer au pape combien les confédérés étoient unis.

Ce projet n'est pas exécuté.

Ludovic en prend de l'ombrage contre Ferdinand et contre Pierre.

blir Jean Galéas dans ses droits. Ferdinand en prenait aussi conjointement avec Pierre contre le nouveau pape, et dans cette vue il venait de faire acheter à Virgile des Ursins plusieurs petits châteaux qui étaient auprès de Rome. Cependant comme c'étaient des fiefs qui relevaient du saint-siège, Alexandre se plaignait qu'on en eût disposé sans son agrément.

Il fomenta des divisions qui commençaient entre eux et Alexandre VI.

Ludovic alluma la colère du pape; il lui fit sentir combien il importait pour lui que son autorité ne fût pas méprisée dès le commencement de son pontificat; il l'enhardit par des secours d'argent et de troupes. En même temps il exhorta le roi de Naples à satisfaire Alexandre; et il invita Pierre à suivre l'exemple de Laurent, qui, au lieu de former des partis, était, par sa médiation, le pacificateur de l'Italie.

Ce pape était prêt à tout, pourvu qu'il obtint des principautés pour ses neveux.

Nicolas III, de la maison des Ursins, qui monta sur la chaire de saint Pierre en 1277, est le pape qui forma le premier les projets les plus ambitieux pour élever sa famille; car, sous prétexte de donner des défenseurs à l'Église de Rome, il voulait établir deux de ses parens, l'un roi de Lombardie, et l'autre roi de Toscane. Depuis ce temps, le népotisme est devenu comme un droit aux plus grands honneurs, et l'histoire est pleine de neveux que les papes ont faits princes. Quelques-uns même ont eu cette ambition pour des fils qu'ils ne devaient pas avouer, et que pour



cette raison ils appelaient neveux. Or, Alexandre VI en avait plusieurs, qu'il appelait sans mystère du nom de fils; et quelque jaloux qu'il parût des droits du saint-siège, il était prêt à les sacrifier à la fortune de ses enfans. Il en voulait marier un avec une fille naturelle d'Alphonse, demandant pour dot une principauté dans le royaume de Naples. Ferdinand n'était pas éloigné d'y consentir; mais Alphonse n'en voulait pas entendre parler. Cependant, n'osant montrer la répugnance qu'il avait pour ce mariage, il se contentait de faire naître des difficultés, et de gagner du temps.

Le pape, qui connut enfin qu'on le jouait, voyait dans l'état ecclésiastique Virgile des Ursins, les Colannes et plusieurs autres seigneurs puissans, qui étaient dévoués au roi de Naples, et qui en recevaient des pensions. La crainte se joignant donc au dépit, il fit, en 1493, une ligue avec Ludovic et avec les Vénitiens, qui s'engagèrent à la défense de l'état ecclésiastique, et qui lui envoyèrent des troupes. L'objet de cette confédération était aussi de maintenir Ludovic dans Milan.

Cependant Ludovic, comptant peu sur ses alliés, imagina d'inviter Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, sans considérer que cette démarche pourrait être par ses suites pire que les craintes qu'il voulait écarter. Il fit

*Il se ligue avec Ludovic et avec les Vénitiens.*

*Ludovic invite Charles VIII à la conquête du royaume de Naples.*

même adopter ce projet au pape, auquel il le montra comme le plus sûr pour se venger de Ferdinand, et pour procurer des principautés à ses fils.

Ferdinand négocie inutilement pour détourner Charles de cette entreprise.

Le roi des Deux-Sicules négocia inutilement avec la cour de France pour faire abandonner à Charles VIII le dessein de passer en Italie. En vain il tenta de corrompre avec de l'argent ceux qui avaient du crédit sur ce prince. Ce moyen, presque toujours infailible, ne réussit pas, et cependant il aurait été heureux pour la France même qu'il eût réussi.

Il se réconcilie avec le pape, mais il ne peut regagner Ludovic.

Ferdinand se réconcilia avec le pape en le satisfaisant sur les châteaux de Virgile des Ursins, et en lui donnant pour un de ses fils une fille d'Alphonse avec la principauté de Squilaci. Il lui restait à ramener Ludovic : il tenta tout à cet effet, jusque-là qu'il offrit d'abandonner les intérêts de Jean Galéas ; car il ne doutait pas que la crainte d'être chassé de Milan ne l'eût seule déterminé à prendre un parti aussi extrême. Ces offres étaient appuyées par les sollicitations du pape et de Pierre Médici ; et on se flattait de lui faire abandonner l'alliance des Français, qu'il était bien hasardeux pour lui d'attirer en Italie. Mais il aima mieux en courir les hasards, persuadé que lorsqu'on ne craindrait plus Charles VIII, on ne tiendrait pas les promesses qu'on lui faisait. Il répondit donc vaguement ; il parut se

rendre quelquefois : en un mot il amusa les Italiens, et il donna aux Français le temps de faire leurs préparatifs. Sur ces entrefaites, Ferdinand mourut au commencement de 1494 ; Alphonse reçut du pape l'investiture du royaume de Naples, et fit avec lui une ligue pour leur défense commune.

Charles VIII passe enfin les Alpes. Il ne va pas à une guerre ; c'est un voyage qu'il fait en caravane. Il ne lui manque que de l'argent ; il est obligé d'engager des pierreries ; et, pour peu que les vivres fussent chers, il ne serait pas sûr d'arriver à Naples ; cependant les temps de calamités vont recommencer pour l'Italie, et dureront.

*Charles passe les Alpes.*

Pierre Médici avait refusé le passage de la Toscane, imprudence d'autant plus grande qu'il n'était pas en état de le fermer, et il était naturellement désapprouvé par ses concitoyens. Il n'eût pas été prudent aux Français de laisser derrière eux une province ennemie ; il fallait d'abord la soumettre. Le refus de Médici fut donc une raison de plus pour s'ouvrir un chemin par la Toscane.

*Il s'ouvre un chemin par la Toscane.*

L'armée se rendit à Pontremoli, qui appartenait au duc de Milan. De là elle entra dans la Lunigiana, dont les Malaspina occupent encore une partie ; une autre était aux Florentins, et les Génois y avaient quelques châteaux. Finizano assiégé et pris ; la garnison passée au fil de l'épée, beaucoup d'habitans égorgés, furent un objet

*Sac de Finizano.*

d'épouvante pour les Italiens, qui depuis longtemps étaient en quelque sorte moins accoutumés à faire la guerre qu'à la voir comme un spectacle.

Situation embarrassante des Français.

La petite ville de Sarzanè et Sarzanello, fortes bâties au-dessus, pouvaient faire plus de résistance, quoique le sac de Finizano y eût déjà répandu la frayeur, et que les Florentins n'y eussent pas mis une garnison assez forte. Cependant l'armée française ne pouvait subsister long-temps dans un pays stérile, resserré par la mer et la montagne, et où les vivres ne pouvaient venir que de loin et difficilement. Il est vrai qu'elle pouvait prendre sa route par Lucques, qui offrait d'ouvrir ses portes; mais, en abandonnant la première place qui résistait, Charles diminuait de la réputation de ses armes, et encourageait les autres à résister davantage. La fortune le servit.

Pierre est blâmé de les avoir armés contre sa patrie.

Depuis le sac de Finizano, on blâmait plus hautement que jamais l'imprudence de Médici qui, sans aucune connaissance de la guerre, et sans avoir suffisamment pourvu à la défense de sa patrie, avait armé les Français contre la république. Déjà odieux par ses hauteurs, il le devenait encore par sa témérité; et moins il était digne de gouverner, plus il enhardissait contre lui les citoyens, jaloux de voir toute la puissance dans une seule famille.

Pour réparer

En 1479, Florence étant en guerre avec le pape

Sixte IV et avec le roi des Deux-Siciles, Laurent prit sur lui d'aller à Naples pour négocier avec Ferdinand. Cette démarche était d'autant plus délicate, que les ennemis déclaraient n'avoir armé que pour délivrer les Florentins de la domination des Médici. Elle eut cependant tout le succès qu'on pouvait désirer; et Laurent revint avec la paix, couvert de gloire, chéri et respecté de ses concitoyens.

*cette faute, il en fait une plus grande.*

Si ceux qui manquent de lumières font des fautes lorsqu'ils veulent se conduire d'après eux, ils sont condamnés encore à en faire de plus grandes, lorsqu'ils osent se conduire d'après l'exemple d'un grand homme. C'est qu'ils jugent mal de la différence des circonstances; et que, quand elles seraient les mêmes, ils n'ont pas les mêmes talens. Vous prévoyez que Pierre se rendra au camp du roi de France.

Il y vint donc. Il mit au pouvoir de Charles, Sarzane, Sarzanello, Pierra-Santa; il lui promit Pise, Livourne, deux cent mille ducats; et, après avoir ouvert aux Français le chemin de Florence, il y revint, en fut chassé, et Charles y entra.

Charles entra, dis-je, armé de toutes pièces, monté sur un cheval bardé, la lance en arrêt. Il conclut de là que Florence était à lui par droit de conquête. Après plusieurs négociations inutiles, et qui aigrissaient les esprits, il faisait lire aux députés de la république les conditions qu'il im-

*La fermeté d'un Florentin intimide les Français, qui se croyaient maîtres de Florence.*

posait en vainqueur, lorsqu'un d'eux, Pierre Capponi, impatient de cette lecture, prit le papier, le déchira, et dit : « Puisque vous osez faire de pareilles propositions, sonnez vos trompettes, nous sonnerons nos cloches : voilà ma réponse ». A cette fermeté, les Français ne virent plus que le danger que courait le roi avec une armée de plus de vingt mille hommes, dans une ville peuplée d'artisans; et au lieu de traiter les Florentins en sujets, on se contenta de les avoir pour alliés et pour amis.

A l'approche de Charles, le pape s'enferme dans le château Saint Ange.

Le roi marcha sans trouver de résistance jusqu'à Rome : il se rendit maître de tous les environs, et ne voulut entendre parler d'aucun accommodement, qu'après que le pape lui aurait ouvert les portes de la ville. Alexandre éprouvait les plus vives inquiétudes. Il se reprochait d'avoir appelé les Français ; il se repentait d'avoir épousé les intérêts du roi de Naples ; il sentait qu'il n'avait fait que des fautes jusqu'alors ; il voyait, quelque parti qu'il prît, qu'il en allait faire encore. Il n'ignorait pas qu'on parlait de le déposer et d'élire un autre pape. Il était donc dangereux de céder, et cependant il était impossible de résister. La nécessité lui tint lieu de conseil. Il se retira dans le château Saint-Ange, et Charles entra dans Rome aux flambeaux avec son cheval, son armure et sa lance en arrêt.

Charles se ré-

Offensé de la méfiance que montrait Alexandre,

le roi, qui voulait sincèrement se réconcilier avec lui, fit tourner deux fois son canon contre le château Saint-Ange, afin d'engager le pape à devenir son allié et son ami. Ces instances ayant produit leur effet, il fit un traité avec Alexandre, lui baisa les pieds, le servit à la messe, et continua son voyage.

*concilie avec le pape.*

Une partie de ses troupes avait pris les devans. On se soulevait dans le royaume de Naples; et Alphonse II, odieux à ses sujets, abandonnait la couronne à son fils Ferdinand, pour aller prendre un froc en Sicile. Ferdinand II était aimé. Peut-être eût-il été en état de défendre son royaume, si son père eût embrassé plus tôt la vie monastique; mais il n'était plus temps. Plusieurs villes s'étaient déjà rendues; les autres se laissaient entraîner par l'exemple; et le nouveau roi fut contraint de se retirer dans l'île d'Ischia, qui est à trente milles de Naples.

*Le royaume de Naples le recevoit.*

Charles, plus heureux que César, vainquit avant d'avoir vu. Il arriva à Naples le 21 février; et, un mois après il fit une entrée publique, monté sur un cheval richement enharnaché, une couronne d'or sur la tête, une pomme d'or à la main droite, un sceptre à gauche, et revêtu d'un manteau d'écarlate, fourré d'hermine. C'était là les attributs de la dignité impériale; et on prétend que cette entrée donna de l'inquiétude à Maximilien; mais c'est de Constantinople que Charles se croyait

*Entrée de Charles dans la ville de Naples.*

1695.

empereur. Il publiait qu'il en allait faire la conquête; et il avait déjà acquis tous les droits des Paléologues. André, neveu de Constantin, détrôné par Mahomet II, les lui avait cédés à Rome.

Maximilien  
tente inutile-  
ment d'armer  
l'Allemagne  
contre Charles.

La diète de l'empire, où se sont faits la plupart des réglemens dont j'ai parlé plus haut, se tenait alors à Worms; et Maximilien y demandait des secours contre Charles VIII, qu'il accusait d'enlever les provinces de l'empire. Il n'en obtint pas, parce qu'il importait peu aux princes allemands que l'empereur redevînt encore suzerain de l'Italie; et Maximilien, sans argent et sans soldats, paraissait dans l'impossibilité de rien entreprendre, lorsqu'il se forma une ligue qui entra dans ses vues.

L'Italie et  
l'Espagne se li-  
guent avec  
lui.

Ludovic, alors duc de Milan, car son neveu était mort, et les Vénitiens, frappés des progrès rapides de Charles, voyaient avec inquiétude que ce prince conservait des places dans la Toscane et dans l'état ecclésiastique. Craignant donc qu'il ne bornât pas son ambition à la conquête des Deux-Sicules, ils prirent des mesures pour mettre un terme à ses succès. Ferdinand le Catholique et Isabelle, qui régnaient en Espagne, n'étaient pas moins intéressés à s'opposer à l'agrandissement des rois de France. Il est vrai qu'ils s'étaient engagés à ne pas troubler la conquête du royaume de Naples; mais la défense du saint-siège leur paraissait un prétexte pour prendre les armes. Ils



avaient déjà envoyé une flotte sur les côtes de Sicile, et ils faisaient espérer de plus grands secours au roi détrôné.

Toutes ces puissances formèrent, avec Maximilien, une ligue dans laquelle le pape entra. Les Vénitiens, qui devaient conduire par mer des troupes dans les provinces maritimes de Naples, et le duc de Milan, qui se chargeait de s'opposer aux nouveaux secours qui pourraient arriver, promirent de donner à l'empereur et à Ferdinand le Catholique l'argent nécessaire pour les mettre en état de porter la guerre en France.

Mais pendant que la puissance des Français effrayait l'Allemagne, l'Espagne et la Lombardie, elle commençait à diminuer dans le royaume de Naples. A l'ombre de leurs lauriers, occupés de fêtes et de jeux, ils ne s'arrachaient aux plaisirs que pour travailler insolemment à leur fortune. Le roi, à la vérité, était humain et généreux; mais incapable de soins, il abandonnait tout à des ministres qui, par avarice ou par incapacité, faisaient haïr son gouvernement. Le peuple était vexé; la noblesse napolitaine se voyait sans considération; on ne ménageait ni les ennemis de la maison d'Aragon, ni les partisans de la maison d'Anjou; on vendait les grâces au lieu de les accorder aux services; on donnait à l'un sans raison ce qu'on ôtait à l'autre sans raison encore; et, comme la fortune avait présidé à la conquête,

*Cependant les Napolitains, déjà dégoûtés des Français, songeaient à les renvoyer;*

le hasard seul paraissait gouverner. On regrettait donc déjà Ferdinand II, et même Alphonse, son père.

Et Charles se retire, lorsque Ferdinand II commençait à recouvrer son royaume.

Telle était la situation du royaume de Naples, et il restait même quelques places dont les Français n'étaient pas encore maîtres, lorsque Charles apprit la ligue qui se formait contre lui; cette nouvelle hâta son retour, qu'il avait déjà projeté par inquiétude. Mais il ne lui était pas facile de conserver sa conquête et de s'ouvrir un passage à travers des provinces ennemies. Des forces divisées ne suffisaient pas à ce double objet, et cependant il fallut les diviser. Charles partit vers le milieu du mois de mai avec environ neuf mille hommes, lorsque Ferdinand II commençait à recouvrer la Calabre, et que la flotte des Vénitiens paraissait à la vue de la Pouille: Les progrès de l'ennemi ne diminuèrent point l'impatience que le roi avait de revenir en France. Il croyait que tout dépendait d'obtenir l'investiture; il l'avait négociée jusqu'alors inutilement, et il se flattait qu'aussitôt qu'il serait à Rome, le pape la lui accorderait; Alexandre ne l'y attendit pas.

L'armée des confédérés se rassemblait dans le Parmesan; et c'était avec tant de lenteur que, si Charles n'avait pas séjourné à Sienne, à Pise et ailleurs, il aurait pu passer sans obstacles. Elle était campée à Giarola, à trois milles de Fornovo, où l'avant-garde des Français parut le 3 de juillet.

Charles approche de Fornovo.

Le reste de l'armée n'arriva que le 5 : la difficulté de traîner le canon par les Apennins l'avait retardée.

Les confédérés, qui n'avaient pas su profiter de cet intervalle, commencèrent à s'effrayer. Comme ils étaient trois contre un, ils avaient mis jusque-là leur confiance dans le nombre; et ils s'étaient imaginés que Charles n'oserait jamais se présenter devant eux, parce qu'il n'avait que neuf mille hommes, en comptant deux mille valets qu'on avait armés. Quand ils virent qu'au lieu de s'en retourner par mer, comme ils l'avaient présumé, le roi avait l'audace de prendre son chemin par la Lombardie, ils s'effrayèrent, parce que leur ennemi ne s'effrayait pas. Ils délibérèrent s'ils le laisseraient passer librement, ou s'ils l'attaqueraient au passage. Ils dépêchèrent un courrier au duc de Milan pour avoir son avis; et ce prince en dépêcha un autre à Venise pour avoir celui du sénat.

Incertitude  
des ennemis qui  
s'effrayent.

Pendant des délibérations aussi inutiles que longues, les Français marchèrent, ayant le Taro à leur droite. Le maréchal de Gié et Trivulce commandaient l'avant-garde; le roi était au corps de bataille avec la Trémouille, et l'arrière-garde suivait, sous les ordres du comte de Foix. Les bagages étaient sur la gauche de l'armée, avec une très-faible escorte.

Bataille de  
Formosa

Ils marchèrent dans cet ordre pendant une

lieue. Alors les ennemis, dont ils n'étaient plus séparés que par le Taro, passèrent ce torrent, et attaquèrent en même temps l'avant et l'arrière-garde. Si nous avons blâmé Charles de former inconsidérément des projets de conquête, il faut lui rendre justice; il était capable, dans un jour d'action, de soutenir avec courage les entreprises les plus hasardeuses. Le péril l'appelait aux premiers rangs : il se montrait partout où ses troupes étaient prêtes à céder; et le soldat, ranimé à la vue de son roi en danger d'être frappé ou fait prisonnier, combattait plus pour le sauver que pour remporter la victoire. L'action dura depuis une heure, lorsque des troupes légères des ennemis, ayant tourné l'armée française, se jetèrent sur les bagages, et les pillèrent sans résistance. Cet appât en attira d'autres, le désordre se mit parmi eux; et les Français, saisissant le moment, les mirent en déroute. Cette bataille sanglante, et par cette raison mémorable pour les Italiens, ne coûta pas deux cents hommes au roi de France, et les confédérés en perdirent trois mille.

Mort de  
Charles.

1498.

Charles, à peine de retour en France, apprit qu'il avait perdu le royaume de Naples. Il tourna ses armes contre Ferdinand le Catholique, qui faisait des courses dans le Languedoc. Ses troupes, commandées par Saint-André, eurent des succès; et il mourut lorsqu'il méditait de nouvelles expéditions. Comines a dit de ce prince, *qu'il n'était*

*pas possible de voir meilleure créature.* En effet il pouvait être cela dans son domestique ; mais pour qu'un roi soit une bonne *créature* par rapport à son peuple, il faut bien des qualités.

Charles VIII étant mort sans enfans, Louis, duc d'Orléans, premier prince du sang et descendant de Charles V, monta sur le trône. Après avoir été rebelle lorsqu'il était sujet, il acquit étant roi le titre glorieux de *Père du peuple*. Sans haine contre les sujets fidèles qui l'avaient combattu dans le temps de sa révolte, il dit à l'occasion de la Trémouille, qui l'avait fait prisonnier : *Le roi de France ne venge pas les injures faites au duc d'Orléans.* A ce trait qui caractérise sa bienfaisance et son équité ajoutons qu'il diminua les impôts, qu'il réforma des abus, et qu'il fit plusieurs réglemens qui annonçaient un règne heureux. Mais les temps étaient arrivés où les rois absolus au-dedans devaient former des entreprises au-dehors, et abuser de leur puissance. Louis XII qui, dit-on, aimait ses sujets comme ses enfans, eût encore mieux mérité le titre de père du peuple, s'il n'eût pas sacrifié le royaume à son ambition.

Louis XII a  
comme Charles  
VIII, l'ambition  
de faire des  
conquêtes en  
Italie.

Sans doute il pouvait se flatter de conquérir le duché de Milan et le royaume de Naples auxquels il avait des droits. Mais pour peu qu'il réfléchît sur l'état de l'Italie et sur les puissances de l'Europe, intéressées à s'opposer à son agran-

Il devait prévoir qu'il ne les conserverait pas.

dissement, il devait prévoir qu'il susciterait des ennemis à la France, et qu'il ne conserverait pas ses conquêtes.

Circonstances  
qui les ren-  
daient faciles à  
faire.

Tout offrait d'abord des succès faciles. Le roi pouvait compter sur la mésintelligence qui divisait les confédérés depuis que Charles avait repassé les Alpes. Le duc de Milan, qui croyait avoir disposé à son gré du sort de l'Italie, s'enivrait dans sa prospérité, et ne conservait plus d'alliés. Les Vénitiens, qui ne demandaient que des troubles, étaient prêts d'entrer dans les vues du roi de France, s'ils partageaient avec lui les dépouilles de Ludovic. Les Florentins devaient encore le favoriser, s'il s'engageait à faire rentrer sous leur domination la ville de Pise, à laquelle Charles avait rendu la liberté. D'autres princes moins puissans; tels que le marquis de Mantoue et le duc de Ferrare, n'étaient pas difficiles à gagner; et pour obtenir du pape l'investiture, il ne fallait qu'offrir quelque chose à son ambition. Louis négocia avec toutes ces puissances, et donna le duché de Valentinois à César Borgia, fils du pape.

Il fait celle  
du Milanais.

1499.

Dès qu'il eut assuré ses frontières par des traités avec les rois d'Angleterre et d'Espagne, et avec le fils de Maximilien, l'archiduc Philippe, seigneur des Pays-Bas, son armée marcha, soumit le Milanais en vingt jours, et il arriva peu après pour faire son entrée à Milan. Il en revint presque

aussitôt, laissant à Jacques Trivulce le gouvernement de cette province.

Alors Ludovic, qui s'était retiré en Allemagne, reparut avec une armée, et par une révolution aussi subite que la première, il avait recouvré presque tous ses états, lorsque de nouveaux secours arrivèrent de France. Autre révolution : les Suisses, qui faisaient la principale force de Ludovic, demandèrent leur congé, déclarant qu'ils ne voulaient pas combattre contre leurs compatriotes, qui étaient dans l'armée de France. Ainsi ce prince abandonné, et forcé à se déguiser pour s'enfuir, fut trahi, livré au roi, conduit en France, et enfermé dans le château de Loches, où il mourut quelques années après. Il restait à faire la conquête du royaume de Naples, où Frédéric III régnait, car Ferdinand, son neveu, venait de mourir.

Louis, craignant de trouver des obstacles de la part de Ferdinand le Catholique, imagina de l'associer à son entreprise et de partager avec lui ce royaume. Ils le conquièrent en 1501, ils le partagèrent, et en 1505 il resta tout entier à Ferdinand. Frédéric n'eut de ressource que dans la générosité du roi de France, qui lui donna le duché d'Anjou avec trente mille ducats de rente. Les droits de ce prince à la couronne de Naples ont passé depuis, par les filles, dans la maison de la Trémouille.

Ludovic est  
conduit en  
France.

Louis partage  
le royaume de  
Naples avec Fer-  
dinand le Ca-  
tholique qui le  
garde tout en-  
tier.

Ses négociations détournent l'empire du dessein d'armer contre lui.

Maximilien, à qui l'empire avait refusé des secours, n'avait pu s'opposer au succès de Louis; cependant il ne désespérait pas de le chasser de l'Italie. Il vit le moment où la diète de Constance, sollicitée par le pape Jules II et par les Vénitiens, entrait dans ses vues. Tout l'empire allait armer, si Louis, par sa prudence et par son argent, n'eût écarté cet orage. L'empereur obtint seulement douze mille hommes pour aller à Rome recevoir la couronne impériale, et on ne promit de les entretenir que pendant six mois.

Maximilien, qui ne peut pas être couronné, prend le titre d'empereur élu.

En 1508, il fit demander aux Vénitiens le passage par leurs terres : la république ne le lui accorda qu'à condition qu'il ne conduirait point de troupes; et le voyage de Rome fut rompu. Cependant il voulait prendre le titre d'empereur, et s'il le prenait sans avoir été couronné, il craignait d'offenser le saint-siège. Dans cette position, il imagina un parti moyen; et, se contentant du titre d'*empereur élu des Romains*, il ordonna que désormais on le lui donnât dans tous les actes. Jules II n'étant point curieux de couronner un roi des Romains, qui ne viendrait à Rome qu'avec une armée, se hâta de donner une bulle pour confirmer ce titre à Maximilien, titre que les rois d'Allemagne ont depuis toujours porté; auparavant ils se contentaient d'ordinaire, jusqu'à leur couronnement, de celui de roi des Romains.

Les Vénitiens,

Maximilien déclara la guerre aux Vénitiens,



dont il voulait se venger. Elle ne fut pas heureuse ; mais ces républicains offensèrent le roi de France, qui leur avait donné des secours ; car Louis ayant demandé d'être compris dans la trêve qu'ils négocièrent, ils firent leur traité sans l'y comprendre. Cependant l'empereur, plus irrité par les pertes qu'il avait faites, n'attendait que l'occasion de recommencer la guerre. Ainsi la trêve faisait perdre un allié à la république, et l'exposait par conséquent à de plus grands dangers. En effet cette imprudence des Vénitiens réunit l'empereur et le roi de France, qui jusqu'alors avaient été ennemis, et attira sur l'Italie des calamités pires que les précédentes.

par une imprudence, réunissent contre eux Maximilien et Louis XII.

Maximilien avait perdu Philippe, son fils ; et l'archiduc Charles, son petit-fils, étant trop jeune pour gouverner par lui-même, il avait donné la régence des Pays-Bas à sa fille Marguerite, cette princesse que Charles VIII avait renvoyée. Or, la guerre que Marguerite avait avec le duc de Gueldre, parut à l'empereur une occasion favorable pour former secrètement une ligue contre les Vénitiens. Sous prétexte de négocier la paix des Pays-Bas, les ambassadeurs des puissances ennemies de Venise pouvaient se rassembler sans se rendre suspects à cette république, et traiter des moyens de l'humilier. Ceux de Louis, du roi d'Espagne et de Jules II se rendirent donc à Cambrai ; Marguerite y reçut les pleins pouvoirs de

Ligue de Cambrai.

son père; et on y forma une ligue, célèbre par les maux qu'elle causa.

Prétentions  
des puissances  
liguées.

On publia seulement que ces puissances avaient fait une confédération pour assurer entre elles une paix perpétuelle. Mais l'article secret était la guerre contre les Vénitiens, et chacune d'elles voulait faire valoir des droits sur quelques parties des domaines de cette république. Le pape redemandait Faenza, Rimini, Ravenne et Cervia : Maximilien, Padoue, Vicence et Vérone, comme étant des fiefs usurpés sur l'empire; et Trévise avec le Frioul, comme appartenant à la maison d'Autriche. Le roi de France réclamait Crémone, Brescia, Cresme et Bergame, qui avaient été pris sur le Milanais. Enfin le roi d'Espagne, comme roi de Naples, voulait rentrer en possession de Brindes, de Trani et d'Otrante, que Ferdinand avait engagés aux Vénitiens.

Article dont on  
était convenu.

Le roi de France était tenu par le traité à commencer la guerre en personne, le 1<sup>er</sup> d'avril de l'année suivante 1509. Les troupes du pape et celles du roi catholique devaient aussi entrer en campagne dans le même temps, et l'empereur, quarante jours après les premières hostilités. Afin que ce prince eût une raison pour rompre la trêve qu'il avait faite avec les Vénitiens, on était convenu que Jules l'appellerait comme avoué de l'Église au secours du saint-siège. Je ne dois pas oublier que les confédérés, voulant couvrir leur

entreprise d'un zèle de piété, déclaraient qu'ils ne voulaient faire la guerre à la république de Venise que par le désir qu'ils avaient de porter ensuite leurs armes contre les Turcs, ennemis du nom chrétien.

Ce traité n'était que l'ouvrage de Maximilien et de Louis, ou plutôt de Maximilien seul, qui ne faisait commencer la guerre à ses alliés qu'afin de moins hasarder lui-même, et de se conduire d'après l'événement. Le pape et Ferdinand n'avaient point donné de pouvoir à leurs ambassadeurs pour accéder à une pareille confédération; mais l'empereur et le roi de France pensaient qu'ils ne s'y refuseraient pas, soit parce qu'ils ne l'oseraient, soit parce qu'ils y trouveraient leur avantage. En effet le roi d'Espagne ratifia ce traité, quoique dans le fond il n'approuvât pas une ligue qui tendait à l'accroissement de la monarchie française, et qu'il ne jugeât pas devoir risquer le royaume de Naples pour reprendre quelques places sur les Vénitiens.

Outre les domaines que le pape revendiquait, il avait encore à se plaindre de la république de Venise, où son autorité était peu respectée. Cependant il ne voyait pas sans inquiétude le roi de France étendre sa domination en Italie, et le passé lui faisait assez comprendre combien il importait au saint-siège d'en exclure tout-à-fait les empereurs. Il tenta donc de négocier avec les

*Ce traité était l'ouvrage de Maximilien seul.*

*Offres du pape aux Vénitiens.*

Vénitiens ; il leur apprit la ligue qui avait été faite en son nom , mais à laquelle il n'avait pas consenti , et il leur offrit de s'y opposer par toutes sortes de moyens , s'ils voulaient lui restituer Faenza et Rimini , les assurant qu'il ne négligerait rien de son côté pour empêcher en Italie l'accroissement de la puissance des barbares. C'est ainsi qu'on nommait les Allemands , les Espagnols et les Français. Il eût été bien à souhaiter pour ces barbares même , comme pour les Italiens , que les papes ne les eussent jamais appelés en Italie.

Si ces républicains les eussent acceptées , la ligue eût été sans effet.

Si le sénat de Venise eût accepté les offres de ce pontife , le roi catholique aurait trouvé , dans le respect dû au saint-siège , un prétexte pour se séparer des ligués auxquels il s'était joint malgré lui. Louis , qui ne pouvait guère compter sur l'empereur , aurait vraisemblablement suspendu ses démarches ; et il y a tout lieu de présumer que la ligue aurait été sans effet. Il fallait peu de chose pour rompre des liens qui faisaient violence à des puissances naturellement ennemies. Peut-être les Vénitiens prévoyaient-ils que cette confédération ne pouvait pas subsister , et ils avaient raison ; mais , pour peu qu'elle durât , ils étaient écrasés.

Ils perdent presque tout ce qu'ils possédaient en terre ferme.

Alors dans un état florissant , les Vénitiens croyaient devoir à eux-mêmes des succès qu'ils n'avaient dus qu'à la faiblesse de leurs voisins. Ils méprisèrent donc les puissances liguées , et ils furent battus par Louis XII près d'Agnadel. Abat-

tus par ce revers, ils s'humilièrent devant l'empereur et devant le pape; ils abandonnèrent tout ce qu'ils possédaient en terre ferme; et Trévis fut la seule place qui leur resta, non parce qu'ils la conservèrent, mais parce qu'elle voulut être fidèle, et que l'empereur, dans le partage duquel elle tombait, n'y envoya point de troupes.

Maximilien, Jules, Ferdinand et plusieurs princes d'Italie recueillirent, ainsi que Louis, les fruits de la victoire. Le roi ne se saisit que des places qui lui étaient accordées par le traité; il remplit seul ses engagements, et l'empereur n'ayant point paru, il revint en France.

L'exemple de Trévis et la lenteur de Maximilien, qui n'avait ni soldats ni argent, fit voir aux Vénitiens que, comme ils avaient d'abord eu trop de confiance, ils avaient ensuite trop tôt désespéré. Ils sortirent donc de leurs lagunes, et ils avaient déjà recouvré quelques places, lorsque l'empereur parut, mais avec une armée si faible, qu'il perdait un jour ce qu'il avait pris l'autre. Les actions se succédaient; aucune n'était décisive: il semblait que de part et d'autre on ne voulût que désoler le pays.

L'empereur, hors d'état de faire de grandes entreprises, proposait aux confédérés le siège de Venise. Louis ne s'en éloignait pas; mais Jules et Ferdinand n'approuvaient pas un projet dont le succès ne serait pas pour eux. Le pape, qui dési-

Ils en recouvrent une partie.

Jules II quitta le parti des ligues.

rait au contraire de chasser d'Italie les Barbares, se rapprocha des Vénitiens; et ayant obtenu du sénat tout ce qu'il voulait, il leur accorda l'absolution des censures qu'il avait fulminées contre la république. Le roi d'Espagne, à qui les places de la Pouille avaient été restituées, et qui n'avait plus rien à demander pour lui, promettait peu de secours à ses alliés, et en donnait encore moins. On n'était qu'au commencement de la seconde année de la guerre, et déjà éclatait la désunion, qui avait commencé sourdement dès la première.

Cependant  
Louis XII veut  
encore compter  
sur ce pape.

Malgré l'absolution accordée, Louis s'imaginait que le pape ne l'abandonnerait pas pour les Vénitiens. Il était assez simple pour faire des traités avec lui, et pour compter sur des traités, tant il était loin de soupçonner les dispositions de Jules; et cependant il n'était pas difficile de les connaître. Étant la puissance la plus redoutable au saint-siège, comment pouvait-il penser que ce pontife contribuerait à l'affermir en Italie? Il eut bientôt occasion d'ouvrir les yeux; car Jules et Ferdinand travaillèrent à réconcilier l'empereur avec les Vénitiens; et ils y auraient réussi, si ces républicains, dont la confiance revenait avec les succès, n'avaient pas fait des propositions qui ne pouvaient s'accepter.

Mais Jules  
s'allie des Vénitiens,  
et prend  
les armes.

Cette tentative ayant échoué, l'empereur et le roi de France, plus unis qu'auparavant, firent un nouveau traité, par lequel ils se proposaient

la conquête et le partage de l'Italie. Sans doute qu'il eût été de ce partage comme de celui de Naples. Ces grands projets avortèrent ; car Maximilien ne donnant que de faibles secours, Louis, ennuyé de fournir seul aux frais de la guerre, rappela ses troupes dans le Milanais, après avoir enlevé quelques places. Les Vénitiens les reprirent bientôt, et le pape, devenu leur allié, marcha contre le duc de Ferrare, qui était entré dans l'alliance du roi de France et de l'empereur. On était à la fin de décembre, le froid était violent, et cependant Jules fit le siège de la Mirandole en personne. Il allait aux tranchées, il visitait les batteries, il courait à cheval pour animer les soldats ; et la ville ayant capitulé, il entra par la brèche en vainqueur.

Les affaires de l'Europe se brouillent plus que jamais. On convoque un concile à Pise, où Louis et Maximilien citent le pape, qui a formé une ligue contre la France ; et Jules défendant, sous peine d'excommunication, de se rendre à ce concile, en convoque un autre à Latran : il a dans son alliance les Vénitiens, Ferdinand, le roi d'Angleterre et les Suisses qui, depuis Louis XI, étaient au service de la France, et que Louis avait mécontentés en refusant d'augmenter leurs pensions.

Sur ces entrefaites, Jules tombe dangereusement malade, et Maximilien songe à se faire pape

Il fait une ligue contre la France.

Il tombe malade, et Maximilien songe à se faire pape

lui-même; mais le rétablissement de la santé du souverain pontife fait évanouir ce projet singulier; et les choses, qui auraient pu changer par sa mort, subsistent dans le même état de crise.

Maximilien Sforze est rétabli dans le duché de Milan.

Le roi de France avait trop d'ennemis. A la vérité ses généraux gagnent des batailles, qui donnent de la frayeur au pape; et il se flatte de ramener Jules à la paix, en lui rendant toutes les conquêtes faites sur l'état de l'Église; ou plutôt, partageant les troubles qui déchirent l'âme timorée de la reine, il fait cette restitution plus par remords que par politique. Il désavoue ainsi le succès de ses armes; il perd bientôt plus qu'il ne voulait rendre, et les Suisses lui enlèvent le Milanais. Il n'y conservait en 1512 que les châteaux de Milan, de Novare, de Crémone et quelques autres places. Alors l'empereur l'abandonne, il fait une trêve avec les Vénitiens à la sollicitation du pape, et il rétablit dans le duché de Milan, Maximilien Sforze, fils de Ludovic.

Jean d'Albret perd la Navarre.

Jean d'Albret, roi de Navarre, était le seul allié qui restât au roi de France. Le pape l'excommunia par cette raison, et en conséquence, Ferdinand envahit la Navarre, qui depuis n'a plus été qu'une province du royaume d'Espagne.

Louis reprend et reperd le Milanais.

Les ennemis de Louis ne restent pas long-temps unis : les Vénitiens, mécontents du pape et de l'empereur, font avec lui une ligue offensive et défensive; il fait une trêve d'un an avec le roi d'Espagne;



son armée repasse les Alpes, reprend le Milanais, est défaite par les Suisses, revient en France, et ses conquêtes lui échappent avec la même rapidité qu'il les avait faites. Les Vénitiens eurent seuls à supporter tout le poids de la guerre.

Jules II était mort dans le même temps que le roi de France formait cette dernière entreprise sur le duché de Milan; et Jean Médici, frère de Pierre, qui prit le nom de Léon X, avait été élevé sur le saint-siège. C'était une conjoncture assez embarrassante pour un nouveau pape, que celle où les Français, les Allemands et les Espagnols se disputaient l'Italie. Il eût été de son intérêt de n'y souffrir ni les uns ni les autres; ne pouvant les chasser tous, il se déclara contre la France, qui lui parut plus redoutable. Louis eut donc pour ennemis le pape, Maximilien, Ferdinand et les Suisses. Il négocia et fit la paix avec tous, dans le cours de 1514. L'année suivante il formait encore de nouveaux projets sur le Milanais, et faisait même déjà des préparatifs, mais la France le perdit. Je dis le perdit, parce que ce fut en effet une perte. Brave, équitable, appliqué, humain, il fit rendre la justice, il mit la discipline dans ses troupes, il aima véritablement ses sujets et il en fut aimé. Quelque dispendieuses qu'aient été ses guerres, il ne s'est jamais permis d'augmenter les impôts, qu'il avait diminués considérablement au commencement de son règne. Il soutint ses en-

1513.  
Il fit la paix  
avec tous ses  
ennemis, et  
mourut.

treprises en mettant de l'ordre dans ses finances, et en se retranchant le superflu, si nécessaire au commun des grands. Il est vrai qu'il a mal connu les intérêts des puissances qui l'environnaient; mais l'Europe était dans une situation bien nouvelle, et cela peut l'excuser. S'il fut la dupe de Maximilien, de Jules et de Ferdinand le Catholique, qui était fourbe, et qui faisait gloire de l'être, ce fut moins l'effet d'un défaut de lumières que de la droiture de son âme. Enfin, s'il n'a pas eu toutes les qualités d'un grand prince, il a du moins montré pour son peuple toutes celles d'un bon père; et on aurait également retrouvé en lui les unes et les autres, s'il n'eût pas porté ses armes en Italie. Il a réuni la Bretagne à la couronne.

François I  
 veut encore con-  
 quérir le duché  
 de Milan.

Louis n'ayant point laissé d'enfant mâle, François, comte d'Angoulême, d'une autre branche de la maison d'Orléans, lui succéda. Ce nouveau roi, dans la vingt-unième année de son âge, plein de courage et de feu, avec une belle âme, un cœur généreux, de l'esprit, beau, bien fait, rempli de grâces (car tout cela donne de la confiance); flatté, parce qu'il était sur le trône, et digne en effet de louanges, parce qu'aucun prince n'avait donné de plus grandes espérances (vous voyez qu'il va faire quelque faute); ce roi, dis-je, trouvait des préparatifs déjà tout faits pour une conquête; il avait la paix avec tous ses voisins, les

Vénitiens, ses alliés, l'appelaient; des courtisans, jeunes comme lui, lui prodiguaient d'avance les titres de duc de Milan, de roi d'Italie : que ne pouvait-il pas conquérir? Tout l'invitait donc, et nous n'avons plus qu'à le suivre. Il marcha, dès la première année de son règne, après avoir renouvelé les traités de paix avec l'archiduc Charles, et avec les rois d'Angleterre et d'Espagne. Pourquoi faut-il que les princes s'aveuglent au point d'aller tous échouer contre le même écueil?

1515.

Pour passer les Alpes, il n'y avait en apparence que deux chemins praticables : l'un par le Mont-Cenis, l'autre par le Mont-Genève; mais les Suisses s'en étaient saisis. Fiers de leurs dernières victoires, ils se regardaient comme les arbitres de l'Europe; et il n'avait pas été possible de les ramener dans l'alliance de la France. Entreprendre de forcer ces passages, c'eût été exposer l'armée à être retardée, et par conséquent à manquer de vivres; car il eût été impossible d'en conduire pour long-temps. Il fallut donc prendre un chemin que les Suisses ne gardaient pas, parce qu'on le croyait assez défendu par les lieux qu'on jugeait inaccessibles. Il fallut rompre des rochers, jeter des ponts, élever avec des machines l'artillerie, la descendre de même, et recommencer ces travaux à chaque montagne qui s'élevait encore. Cependant l'avant-garde arriva en cinq jours dans une plaine à deux lieues de Còni.

Il passe les Alpes.

Bataille de  
Marignan.

L'arrivée subite des Français jeta l'épouvante parmi les troupes espagnoles et papales. Elles refusèrent d'aller joindre les Suisses, et ceux-ci se plaignaient déjà de ne point voir l'argent que les confédérés leur avaient promis. On négocia bientôt; on conclut même des traités, et le roi de France paraissait n'avoir plus qu'à prendre possession du duché de Milan. Mais le cardinal de Sion, qui se signalait par sa haine contre la France, engagea les Suisses à surprendre les Français qui marchaient sur la foi des traités, et qu'il supposait n'être pas sur leurs gardes. S'il se trompa, les Suisses étaient trop braves pour n'oser pas combattre, parce qu'ils n'avaient pas surpris l'ennemi. L'action commença le 13 de septembre, deux heures avant le coucher du soleil; elle continua pendant plusieurs heures de nuit, et elle fut suspendue pour recommencer à la pointe du jour.

Le combat avait été interrompu; cependant on ne s'était en quelque sorte pas séparé. Chacun prit du repos où il se trouvait. Le roi passa lui-même la nuit sur l'affût d'un canon, et à son réveil il vit qu'il avait dormi à cinquante pas d'un bataillon suisse.

Les ennemis revinrent à la charge. Le combat, aussi vif que la veille, dura plusieurs heures avec un avantage égal. Enfin les Suisses commencèrent à plier, ils cédèrent; mais ils ne furent pas mis en déroute, et ils se retirèrent en bon ordre à

Milan. Ils perdirent dix mille ou quinze mille hommes, et les Français deux mille ou six mille. Les historiens ne s'accordent pas sur la perte des deux partis; il est seulement certain qu'il périt beaucoup de monde. Trivulce, qui s'était trouvé à dix-huit batailles, dit que ce n'était que des jeux d'enfans au prix de celle-là. Le roi, plusieurs fois en danger de la vie, reçut plusieurs coups dans ses armes, et se battit en héros. Cette action se passa près de Marignan.

La conquête du Milanais fut le fruit de cette victoire. Maximilien Sforze vint à Paris manger une pension de soixante mille ducats, que François lui donna. Les Vénitiens recouvrèrent tout ce qu'ils avaient avant la ligue de Cambrai; et le roi fit avec le pape un traité dont je parlerai bientôt.

Le roi catholique étant mort l'année suivante, l'archiduc Charles, petit-fils de Maximilien, et fils de Jeanne, héritière de Ferdinand, se trouva maître à quinze ans des Pays-Bas, de l'Espagne, du royaume de Naples; et après la mort de Maximilien, arrivée en 1519, il fut élu empereur dans la diète de Francfort. Jamais prince en Europe n'aurait eu d'aussi vastes états, s'il eût fallu les conquérir; mais on acquérait des royaumes par des alliances, et les peuples étaient devenus des espèces d'immeubles, dont les propriétaires, qu'on nommait souverains, disposaient à leur gré. L'usage faisait leur droit.

1513.

Conquête du Milanais.

1516.  
Charles V,  
maître des Pays-Bas, de l'Espagne, du Royaume de Naples, et empereur.

---

## CHAPITRE II.

Des papes dans le quinzième siècle, et de l'origine du luthéranisme dans le seizième.

La puissance de la cour de Rome empêchait la réforme de l'Eglise ; .

La nécessité de réformer l'Eglise dans son chef et dans ses membres a été reconnue dans le quinzième siècle, et c'est tout le fruit qu'on a retiré des conciles de Constance et de Bâle. Pouvait-on travailler efficacement à la réforme, tant que les papes étaient assez puissans pour éluder les décrets des conciles œcuméniques ? Il fallait d'abord abattre leur puissance : c'est à quoi ils ont contribué eux-mêmes.

Mais cette puissance s'affaiblissait elle-même en voulant trop s'accroître.

Plus la cour de Rome était ambitieuse et téméraire, plus elle était éloignée de prévoir les circonstances, de les préparer et de les tourner à son avantage. Sa politique devait donc échouer parce qu'elle avait réussi ; car n'ayant d'abord dû ses grands succès qu'à certaines conjonctures, elle n'en devait plus avoir de pareilles, dès que les conjonctures n'étaient plus les mêmes. Déjà on lui résistait ; et résister c'était commencer de vaincre, puisque les papes, faibles par eux-mêmes, n'étaient puissans que par l'opinion.

Elle avait

Avant Charles VIII, les puissances de l'Europe

se formaient séparément; elles s'observaient peu, parce que, ne pouvant encore tenter d'entreprises considérables au-dehors, aucune n'était capable de donner de l'ombrage à toutes les autres. On ne connaissait point ces confédérations, qui tendent à faire de l'Europe un corps politique, dont toutes les parties se balancent. Les papes seuls pouvaient quelquefois remuer tous les peuples, comme dans le temps des croisades. A l'abri d'une autorité dont on respectait jusqu'aux abus, ils se faisaient une monarchie universelle contre laquelle on ne se liguait pas, soit parce qu'on n'osait la combattre, soit parce qu'il se trouvait toujours des princes intéressés à la reconnaître. Dans ces circonstances favorables à leur ambition, ils étaient le centre où se dirigeaient toutes les forces, et d'où elles s'échappaient avec effort pour exciter des commotions de côté et d'autre. Ils remuaient à la vérité l'Europe pour y causer des désordres; mais eux seuls pouvaient en remuer ensemble toutes les parties.

On ouvrit enfin les yeux sur l'abus qu'ils faisaient de leur puissance. Cependant tous les princes se seraient ligüés, qu'ils auraient été trop faibles. Puisque la superstition armait les peuples pour les papes, il fallait que le clergé, forcé à se défendre, étudiat et répandit des lumières; il fallait que la nécessité de se soustraire aux vexations de la cour de Rome lui fit un intérêt de combattre

long-temps con-  
mod l'Europe.

Elle devait  
être le soule-  
ver.

une soumission aveugle qu'il avait prêchée lui-même; il fallait qu'un long schisme apprît à juger des censures, et que des pontifes ennemis fussent dans la nécessité de mendier la protection des souverains; il fallait, en un mot, que l'Église assemblée avouât ses désordres, et entreprît de se réformer.

Elle s'affaiblit lorsqu'elle paraît remporter le plus grand avantage.

La faiblesse même des empereurs porta coup à la puissance du saint-siège. Leur impuissance ayant fait cesser les querelles entre le sacerdoce et l'empire, le pape cessa d'être l'objet de l'attention de toute l'Europe. En perdant un ennemi redoutable, il parut moins redoutable lui-même; il ne conserva plus toute la considération qu'il avait usurpée; et on retrancha de celle qui lui était due.

Elle s'affermir dans Rome à mesure qu'elle s'affaiblit ailleurs.

Depuis le milieu du quinzième siècle, ces pontifes, qui auparavant étaient en quelque sorte partout, paraissaient se retirer peu à peu pour se renfermer dans l'Italie: les mouvemens qu'excite leur ambition inquiète ne s'étendent guère plus au delà; et leur influence sur le reste de l'Europe diminue tous les jours. De petites guerres entre de petits princes et de petites républiques deviennent plus que suffisantes pour les occuper, et encore parmi ces petites guerres, ils se trouvent petits eux-mêmes. S'ils osent former de grands projets, comme de faire marcher tous les princes chrétiens contre les Turcs, on ne les écoute pas.



Il est vrai que leur ambition étant plus bornée, elle eut aussi plus de succès : car c'est principalement pendant cet intervalle qu'ils achevèrent d'affermir leur autorité dans Rome. Mais vous voyez le rôle subalterne qu'ils jouent lorsque, placés entre le roi de Naples, les Florentins, le duc de Milan et les Vénitiens, ils sont forcés de passer continuellement d'une alliance dans une autre. Leur faiblesse se montre encore davantage, quand les Français, les Allemands et les Espagnols paraissent en Italie. N'oublions pas que quelques-uns ont contribué à diminuer leur puissance temporelle, lorsqu'ils ont sacrifié les intérêts du saint-siège à l'ambition d'élever leur famille.

Cependant quelque faibles que fussent les papes, ils étaient encore assez puissans pour empêcher l'exécution des décrets des conciles de Constance et de Bâle, et ils entretenaient tous les abus qui enrichissaient la chambre apostolique, c'est à dire l'appel de toutes les affaires au saint-siège, la colation de tous les bénéfices, les réserves, les grâces expectatives, les annates, les indulgences, les dispenses, les décimes et les dépouilles des bénéficiers qui mouraient. Car les papes s'étaient établis héritiers de tous les bénéficiers; et non-seulement on se saisissait des fruits restans du bénéfice, mais encore des ornemens des églises ou même des biens qu'un bénéficiaire tenait de sa famille : si

*Les papes étaient encore assez puissans pour entretenir les abus qui enrichissaient la chambre apostolique.*

les parens voulaient y mettre quelque opposition, on les excommuniait.

Ces abus trouvaient peu d'obstacles en Italie.

Giannone <sup>1</sup> remarque que ces abus régnaient surtout en Italie, et qu'il y en avait même eu de plus grands à Naples sous les rois de la maison d'Anjou; car ces princes, forcés de ménager la cour de Rome, n'avaient jamais osé s'opposer à aucune de ses entreprises. Il n'en fut pas tout-à-fait de même sous les rois de la maison d'Aragon: ils remédièrent à quelques-uns; autant du moins qu'ils le purent sans employer des moyens violens. Alphonse I, par exemple, ne permit point à la chambre apostolique de s'approprier les dépouilles des bénéficiers qui mouraient.

En Allemagne on s'en plaignait hautement.

On résistait davantage en Allemagne à toutes ces exactions, ou plutôt on s'en plaignait plus haut. Depuis 1450 les diètes ont toujours été occupées des moyens de les empêcher; mais Frédéric III était trop indolent pour y porter remède, et Maximilien avait trop de ménagemens à garder avec les papes.

Ils paraissent détruits en France depuis la pragmatique de Charles VII.

C'est en France seulement que la résistance produisit tout l'effet qu'on pouvait désirer; car la pragmatique-sanction, rédigée par le clergé d'après les décrets du concile de Bâle, fut approuvée par

<sup>1</sup> Dans son histoire de Naples, ouvrage qui m'a été fort utile. Aucun écrivain n'a mieux connu les abus qui se sont introduits dans la discipline de l'Eglise.

Charles VII, en 1438, et publiée pour être observée dans toute l'étendue du royaume. Tant que ce prince vécut, elle eut force de loi : ni les négociations des papes, ni les censures dont ils menaçaient le roi, ne purent la faire révoquer.

Charles étant mort en 1461, le pape Pie II promit le chapeau de cardinal à Jouffroi, évêque d'Arras, s'il réussissait à faire abolir la pragmatique. Louis XI y consentit, parce qu'on lui fit espérer que le pape favoriserait les droits de René d'Anjou sur le royaume de Naples, et qu'il aurait en France un légat qui nommerait aux bénéfices, afin d'empêcher l'argent de sortir du royaume. L'évêque d'Arras, chargé de porter cette nouvelle à Pie II, apprit en chemin que le pape, satisfait de ses services, l'avait nommé cardinal. Alors, pénétré de reconnaissance, il n'eut rien de plus pressé que de lui communiquer l'abrogation de la pragmatique, et il oublia tout-à-fait l'article du légat et celui du royaume de Naples. Mais Louis, voyant qu'il avait été trompé, ne se mit pas en peine de faire publier et enregistrer l'édit de révocation, de sorte que les choses restèrent à peu près dans l'état où elles étaient auparavant.

Paul II, successeur de Pie, reprit cette affaire, et promit encore le chapeau à Ballue, évêque d'Évreux, qui avait beaucoup de part à la confiance de Louis XI. Les rois sont presque toujours mal servis, lorsque leurs ministres attendent des

Louis XI  
trompé révoque  
cette loi.

Il la révoque  
une seconde fois.

grâces d'une cour étrangère; la pragmatique fut donc révoquée pour la seconde fois; mais le parlement refusa d'en enregistrer l'édit; l'université en appela au futur concile.

Il n'y a plus rien de déterminé à ce sujet.

Cette conduite du roi ne fit que causer des troubles dans l'Église de France. D'un côté, Pie et Paul prétendirent, en conséquence de la révocation, disposer des bénéfices, des grâces expectatives, etc., comme avant la pragmatique; et de l'autre, le parlement, l'université et le clergé ne cessèrent de crier contre les abus qui se renouvelaient. En 1478, Louis XI, mécontent de la cour de Rome, parut vouloir rétablir la pragmatique; cependant rien ne fut décidé. Charles VIII laissa les choses dans l'état où il les avait trouvées. En 1499, Louis XII ordonna que la pragmatique serait inviolablement observée; quelque temps après, l'empire présenta aussi un mémoire à Maximilien sur les vexations de la cour de Rome, et proposa d'adopter en Allemagne la pragmatique de Charles VII. Enfin ce fut sous prétexte de réformer l'Église, que l'empereur et le roi de France firent convoquer le concile de Pise, auquel ils citèrent Jules II; mais les guerres d'Italie, pendant lesquelles les intérêts variaient continuellement, ne permettaient pas de suivre les projets qu'on avait formés, et on ne terminait jamais rien.

Concordat de Léon X et de François I.

La victoire de Marignan avait forcé le pape à s'allier avec la France; il avait même été obligé

d'abandonner Parmie et Plaisance, que le saint-siège avait acquis pendant les guerres de Louis XII. Cette circonstance parut donc favorable à François I<sup>er</sup>, pour régler tous les différens qu'il avait avec la cour de Rome; et il eut à cet effet une entrevue à Bologne avec Léon. La conclusion des conférences fut un concordat qui est conforme à la pragmatique dans quelques articles, qui en abroge plusieurs, qui en modifie d'autres, et qui en omet à dessein. On n'a garde, par exemple, d'y parler des annates, ni de l'autorité des conciles. C'est que sur ces deux points on voulait laisser aller les prétentions de la cour de Rome, sans paraître ni les combattre ni les autoriser.

La collation des bénéfices est ce que le concordat a de plus particulier; car, sans aucun égard pour les élections, qui étaient de droit par la pragmatique, il y est déclaré que les sujets seront nommés par le roi et pourvus par le pape.

Par cet accord le roi crut acquérir du pape la nomination dont le pape n'avait pas droit de disposer; le saint-siège conserva les annates, parce que, quoiqu'on n'en parlât point, l'intention n'était pas de donner les bulles pour rien; et les chapitres perdirent le droit d'élire. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le roi ait eu besoin de la cour de Rome pour s'arroger la disposition des bénéfices, et ce qui l'est plus encore, c'est qu'on croie en France que le roi n'en puisse au-

jourd'hui disposer qu'en vertu de ce concordat.

On a tort en France de regarder ce concordat comme une loi.

Ce concordat eut de la peine à passer en France. Le parlement refusa d'abord de l'enregistrer; il l'enregistra ensuite en protestant; et lorsqu'il y eut des procès entre un élu et un nommé, il jugea toujours en faveur du premier.

François I le fait exécuter.

Le concordat n'étant pas exécuté, devenait donc inutile : le roi, pour lui donner force de loi, ôta la connaissance des causes bénéficiales à son parlement, et la donna au grand conseil. Depuis ce temps les rois de France ont joui, sans contestation, du droit de nommer; droit que le royaume paie au saint-siège à chaque bénéfice qui vaque; et cependant le saint-siège n'en pouvait pas disposer, puisqu'il appartenait au roi seul, dès que le peuple ne le conservait pas. Mais enfin le concordat a fait un bien, parce qu'au moins on sait ce qu'on doit payer; au lieu que quand il n'y avait rien de réglé, les prétentions illimitées de la cour de Rome pouvaient toujours causer des troubles. L'Allemagne en est la preuve.

Les dispositions de Léon X épuisent les ressources du saint-siège.

Léon était magnifique, généreux et même dissipateur. Les revenus du saint-siège, quels qu'ils fussent, ne pouvaient suffire à ses dépenses; il avait épuisé ses trésors et ses ressources. La guerre contre les Turcs, qu'on projetait toujours et qu'on ne faisait pas, était un prétexte si usé, que les Espagnols, quoique dévoués à la cour de Rome, ne se laissaient plus prendre à ce piège. Ils ve-

naient de se refuser à une bulle qui ordonnait aux ecclésiastiques de payer le dixième de leurs revenus; et le pape s'était vu dans la nécessité de désavouer son légat. Les Italiens avaient été plus dociles, car cet impôt fut levé à la rigueur, surtout dans l'état ecclésiastique. Enfin Léon avait partagé avec les rois d'Angleterre et de France les décimes qu'il leur avait accordés sur le clergé, et que ces princes étaient dans l'habitude de demander au pape, comme au souverain qui pouvait seul en disposer. Tout cela était d'un faible secours pour ce pontife. Cependant il voulait achever l'église de saint Pierre, que Jules II avait commencée, et qui devait coûter des sommes immenses; cette église était donc un prétexte pour de nouvelles exactions, dont une partie devait être employée à toute autre chose.

Il ne douta pas que toute la chrétienté ne dût et ne voulût contribuer à cet édifice; et il pensa que s'il est des cas où l'on peut donner des indulgences pour de l'argent, c'est, sans contredit, celui où l'on se propose de bâtir un temple au prince des apôtres. Il en fit donc publier dans toute l'Europe en 1517, et il les offrit à des conditions si aisées à ceux qui voudraient contribuer de quelque somme, qu'on ne pouvait s'y refuser.

Jusqu'alors les peuples d'Allemagne avaient recherché les indulgences avec plus de passion

*Il fait publier des indulgences dans toute la chrétienté.*

*Pendant qu'en Allemagne les diètes se plai-*

gnent de cet abus, les augustins sont offensés de n'en être pas l'instrument.

que les autres : il y a un terme à tout, et les diètes se plaignaient que ce commerce devenait ruineux pour l'état. Ces plaintes n'auraient peut-être produit aucun effet, si les augustins, auparavant en possession de prêcher les indulgences, n'avaient vu avec jalousie qu'on donnait cette commission aux dominicains. Ce fut la principale cause des troubles qui s'élevèrent.

Les dominicains les prêchent avec scandale.

Les nouveaux prédicateurs donnèrent des armes contre eux. Soit pour se rendre dignes de la préférence, soit pour augmenter leurs profits, ils exagérèrent ridiculement le prix des indulgences, et ils avancèrent des maximes toutes nouvelles. Leur conduite ajouta encore au scandale de leur doctrine; car on les voyait tenir leurs bureaux dans des cabarets, et consumer en débauches ce que le peuple superstitieux refusait à ses besoins.

L'électeur de Saxe protège les augustins, et Martin Luther écrit,

Ces désordres se commettaient en Saxe, où le vicaire-général des augustins avait beaucoup de crédit, parce qu'il était allié et ami de l'électeur. Il fit donc à ce sujet des représentations à ce prince, un des plus puissans de l'Allemagne; et il n'eut pas de peine à l'indisposer contre les indulgences et contre les dominicains. Ce fut alors que les augustins, assurés de la protection de l'électeur, saisirent l'occasion de se venger. Martin Luther, qui avait parmi eux le plus de réputation, arma le premier. Il ne contesta pas à l'Église le



droit d'accorder des indulgences; il montra même du respect pour le saint-siège et pour la personne du pape, et il n'attaqua d'abord que les abus.

Il est vraisemblable que Léon aurait prévenu les maux dont on était menacé, si, dans ces commencemens, se conduisant avec quelque modération, il eût seulement paru vouloir remédier aux abus dont tout le monde se plaignait. Mais, pendant que les dominicains défendaient jusqu'aux abus des indulgences, et que les augustins, dans la chaleur de la dispute, étaient tentés d'attaquer les indulgences mêmes, le pape citait Luther, publiait des bulles contre lui, et sollicitait les puissances d'Allemagne à le punir.

Les diètes auxquelles Léon portait ses plaintes étaient bien éloignées d'entrer dans ses vues. Elles ne voyaient encore rien à reprendre dans la doctrine de Luther, puisqu'il s'élevait contre des abus qu'elles condamnaient depuis long-temps; ou, s'il enseignait des erreurs, elles déclaraient qu'elles n'en pouvaient être juges. Elles demandaient donc une réforme, un concile général; et en attendant, elles représentaient les griefs de l'Allemagne contre les entreprises du saint-siège. Celle de Nuremberg, entre autres, fit quelque temps après, à ce sujet, un mémoire qui renfermait cent articles.

Luther, se voyant soutenu par les puissances, ne garda plus de mesures contre le pape qui le poursuivait. Toujours plus hardi et plus violent,

*Léon X demande une diète que Luther suit puni.*

*Elles répondent par des plaintes contre les exactions de la cour de Rome.*

*Luther ne garde plus de mesures.*

il défendait une thèse qu'on lui contestait, en avançant une thèse encore plus téméraire. Il demanda raison de l'autorité que les papes s'arrogeaient; il vit des abus dans les usages les plus anciens et les plus généralement reçus; et agitant d'autant plus de questions qu'on le contredisait davantage, il prétendit trouver des erreurs jusque dans les dogmes.

Les peuples le croient destiné à éclairer l'Eglise.

Cependant le nombre de ses partisans augmentait tous les jours, parce que plus les esprits s'échauffaient, moins on était capable de remarquer et de blâmer les excès auxquels il s'abandonnait. Déjà son nom retentissait dans toute l'Europe; les peuples semblaient lui demander ce qu'ils devaient croire, et il paraissait destiné à les éclairer.

Ils attendent de lui une réforme générale.

Ainsi, devenu plus opiniâtre, autant par les contradictions que par les applaudissemens, il se vit engagé plus avant qu'il n'avait pu prévoir. Il ne voulait que relever quelques abus, et cependant on attend de lui qu'il entreprenne une réforme générale. Il est étonné lui-même du personnage qu'il joue dans le monde; mais ce personnage flatte sa vanité, et il n'a plus d'autre ambition que de le soutenir.

Il fait une révolution qu'on n'avait pas prévue, et qu'il n'avait pas projetée.

La révolution que fit ce novateur fut si subite, que les meilleurs esprits eurent à peine le temps de la pressentir; c'est ce qu'on voit par la manière dont en parle Érasme, qui vivait alors, et qui était l'homme le plus éclairé de son siècle. « Lu-

ther, dit-il, s'était acquis dans les commencemens une grande considération, parce qu'il avait attaqué avec intrépidité les mœurs du siècle. Il n'épargnait ni les cardinaux ni la majesté même du souverain pontife. Cette hardiesse tenait les esprits en suspens; on s'imaginait que l'amour de la vertu, de la vérité, et le désir d'être utile au genre humain, le faisaient agir. Il conservait encore de la modestie dans ses mœurs; il paraissait fort éloigné de vouloir défendre avec opiniâtreté ses sentimens; il ne l'était pas moins des paradoxes monstrueux qu'il a depuis hasardés; il se soumettait au jugement des gens de bien et à la décision de l'Église catholique. Je l'avouerai, cet homme m'en avait presque imposé: je me persuadais voir en lui un homme zélé qui pouvait être dans l'erreur; mais qui n'avait point envie de tromper, et qui reprenait seulement avec trop de violence des mœurs d'ailleurs très-repréhensibles. »

Si Luther en imposa à Érasme, il en imposa à bien d'autres; et j'ajoute qu'il s'en imposa à lui-même, car il n'avait probablement pas formé le projet qu'il exécuta. On ne connut donc le mal que quand il avait fait ses progrès; et, comme il était trop tard pour y remédier, ceux qui s'étaient engagés dans l'erreur se trouvèrent trop avancés pour reculer. Les disciples de Luther se multiplièrent; ils défendirent à l'envi la doctrine de leur maître; ils l'enhardirent par leur fana-

tisme. Chacun d'eux, animé du même esprit, ambitionna d'avoir part à la réforme; chacun se crut fait pour régler la croyance des peuples, et s'ils se divisèrent, cette division même entretenait une sorte de fermentation qui contribuait à répandre l'erreur, et qui, brouillant tout, ne permettait presque plus à la multitude de connaître la vérité. On compte jusqu'à trente-neuf sectes sorties du luthéranisme, toutes ennemies, mais toutes réunies contre l'Église.

Causes de la rapidité de cette révolution.

Dans cette confusion, les peuples ne voyaient que les abus contre lesquels les luthériens s'élevaient, et auxquels on désirait un remède; c'est aussi sous cet abri que les novateurs répandaient le venin de leur doctrine. Ils paraissaient apporter la réforme, et ils corrompaient la foi; cependant ils intéressaient les princes à les protéger, parce qu'ils leur montraient les richesses des églises comme des biens qui avaient été usurpés sur eux, et qu'ils étaient en droit de reprendre. Ils entraînaient même dans leur parti un grand nombre d'ecclésiastiques et de moines; parce qu'en condamnant le célibat et les vœux monastiques, ils ouvraient les portes des couvens à tous ceux qui se dégoûtaient du cloître et de la chasteté. Ils offraient donc des appâts à tout le monde: à la multitude, la réforme des abus; au clergé, la licence; et aux souverains, les trésors de l'Église; telles sont les principales causes de la rapidité

étonnante du luthéranisme. En 1522, que Léon mourut, il y avait cinq ans que cette hérésie avait commencé, et cependant la prétendue réforme était déjà établie à Zurich : elle était protégée en Saxe ; elle avait des sectateurs dans presque toute l'Allemagne ; enfin plusieurs princes de l'empire, et les diètes même, paraissaient disposées à la recevoir. Ces erreurs s'étendraient encore davantage, et ce sera une source de calamités.

---

### CHAPITRE III.

De l'Angleterre sous Henri VII et sous Henri VIII, jusqu'à la mort de Maximilien.

Le peuple le plus jaloux de sa liberté se soumet enfin à un gouvernement, même tyrannique, lorsque épuisé par une suite de guerres, il ne lui reste plus que le souvenir de ses longues calamités, et la crainte d'en éprouver encore de pareilles. Alors l'autorité du prince peut s'étendre d'autant plus, que les familles où l'amour de l'indépendance se perpétuait, sont précisément celles qui se sont éteintes, parce que ce sont celles qui ont été le plus exposées. Tel est l'effet que les guerres entre les maisons d'York et de Lancastre avaient produit, quoiqu'on n'eût pas combattu

*Les calamités  
avaient préparé  
les Anglais à la  
plus grande  
soumission.*

pour la liberté de la nation ; et c'est dans ces circonstances que Henri VII monta sur le trône.

On a remarqué la même chose des Romains.

Vous avez observé la même chose à Rome après le second triumvirat, et vous avez vu avec quelle promptitude le sénat devint bas et rampant sous les empereurs. Cependant, comme Auguste avait eu la sagesse de mettre des bornes à sa puissance, Tibère, quoique jaloux de son autorité, fut forcé à garder des ménagemens. Il n'osa gouverner par lui-même en maître absolu ; et voulant toujours paraître agir par le sénat, il imagina d'en faire l'instrument de sa tyrannie. Caligula ne crut pas avoir besoin de tant de précaution, et il mit ses caprices à la place des lois. Enfin, depuis ce tyran, la puissance des empereurs n'eut des bornes que lorsqu'ils furent assez sages pour s'en prescrire eux-mêmes.

Les Anglais n'avaient jamais déterminé les droits respectifs du souverain et de la nation.

Or les troubles continuels de l'Angleterre n'avaient jamais permis de déterminer exactement les droits respectifs du souverain et de la nation. Les chartes jurées, éludées, violées, n'établissaient que des prétentions, et de part et d'autre on avait franchi tour à tour les limites tracées trop confusément.

Henri VII était donc le maître d'étendre ses prérogatives.

Personne en Angleterre ne savait donc précisément quels étaient les droits de la royauté. Quand on l'aurait su, le peuple paraissait devoir aimer mieux souffrir des injustices, que de prendre les armes. Henri pouvait donc étendre à son gré ses

prérogatives; il pouvait être un tyran ou un roi juste; c'était à son choix; mais il n'est donné qu'à un grand homme de bien choisir en pareil cas.

La nation avait toujours été portée pour la maison d'York; les droits de celle de Lancastre étaient équivoques; ceux de Henri VII l'étaient encore plus, puisqu'il n'appartenait à la dernière que par une branche bâtarde. Son seul titre étant donc de se trouver en possession de la couronne par une victoire, titre odieux, et par conséquent peu sûr, il pouvait en acquérir un meilleur en épousant Élisabeth, héritière de la maison d'York. C'était son dessein; mais si la reine venait à mourir avant lui, il n'était plus rien, et il pouvait devenir le sujet d'un fils qu'il en aurait eu. Il voulut donc d'abord s'assurer le trône à lui-même. Il fallait le demander à la nation; dans l'embarras de motiver sa demande, il ne la motiva point, et un parlement le reconnut.

Inquiet, il s'adressa l'année suivante à la cour de Rome, et Innocent VIII lui donna, par une bulle, tous les droits qu'il pouvait désirer. Il serait difficile de décider, dit M. Hume, si le roi pouvait retirer autant d'avantages de cette bulle, qu'il pouvait en prévoir d'inconvéniens, en décélant ainsi lui-même l'invalidité de ses droits, et en invitant le pape à prendre un ascendant aussi dangereux sur les souverains.

Après avoir épousé Élisabeth, il aurait dû con-

Il est reconnu par la nation, quoiqu'il n'eût que des titres équivoques.

Il demande des titres au pape.

Il rappelle

*l'esprit de faction qui s'éteignait.*

fondre ses droits avec ceux de la reine, et saisir cette occasion pour achever d'éteindre les haines qui divisaient encore les deux partis. Il ne fallait que les favoriser également; mais, peu maître de ses passions, il ne sut pas seulement voiler l'antipathie qu'il sentait contre les partisans de la maison d'York. Il les persécuta; il affecta pour les humilier d'élever leurs ennemis. Ainsi il devint sur le trône chef de faction, et il força ses sujets à former un parti contre lui: cette conduite toujours imprudente, l'était surtout pour Henri, qui n'ignorait pas combien la maison d'York était chère au peuple. Il en vit les effets dès la seconde année de son règne.

*Simnel, ou le faux Warwick.*

Il avait fait enfermer dans la tour de Londres Warwick, prince de la maison d'York, mais dont la jeunesse et les droits éloignés ne devaient pas donner d'inquiétude. Un bruit sourd s'étant répandu que Warwick s'était échappé de sa prison, le public reçut cette nouvelle avec empressement, et la crut vraie, parce qu'il désirait qu'elle le fût. Aussitôt des ennemis du gouvernement profitent de ces dispositions; ils produisent un faux Warwick: Lambert Simnel, fils d'un boulanger, ose jouer ce personnage, et il est couronné en Irlande.

Pour désabuser les Anglais, Henri n'eut qu'à montrer au peuple le Warwick véritable; il n'en fut pas de même des Irlandais: ils persistèrent dans leur révolte, accusant le roi d'avoir produit



un imposteur. Ils reçurent ensuite des secours que leur envoya Marguerite, de la maison d'York, veuve de Charles, duc de Bourgogne; et ils osèrent entreprendre la conquête de l'Angleterre : la bataille de Stoke, où ils perdirent leurs chefs et quinze mille hommes, ruina tout-à-fait leur parti. Simnel, alors trop méprisable pour donner de l'inquiétude, passa du trône dans la cuisine du roi, où on l'employa aux plus bas services.

La facilité avec laquelle l'imposture de Simnel avait d'abord réussi, fait voir combien on était mécontent du gouvernement; mais la nécessité où l'on avait été de recourir à un moyen extraordinaire, montre aussi combien il était difficile de porter le peuple à la révolte. Cependant on n'en imaginait pas alors de meilleurs, et on tenta de l'employer une seconde fois.

Dans le dessein de faire revivre le duc d'York, que Richard III avait fait périr, on jeta les yeux sur Perkin Warbec, qu'on jugea propre à jouer ce personnage. Ce jeune homme, qui était fils d'un Juif converti, avait été tenu sur les fonds par Édouard IV. Depuis, errant de contrée en contrée, d'aventure en aventure, de métier en métier, il s'était formé à toute sorte de rôles; il avait de l'esprit, des manières nobles, et une figure intéressante.

Marguerite, duchesse douairière de Bourgogne, qui tramait toute cette intrigue, engagea

Perkin, ou le  
faux duc  
d'York.

Charles VIII, alors en guerre avec Henri, à donner asile au prétendu duc d'York. La conduite de Perkin en France, et l'accueil que la cour lui fit, accréditèrent le mensonge. Tout retentit bientôt du mérite du jeune prince : on se racontait ses malheurs ; on se nourrissait de l'espérance de le voir rétabli sur le trône de ses ancêtres : tout le monde s'intéressait à sa fortune ; et la renommée ayant porté cette nouvelle en Angleterre avec des exagérations, comme elle fait toujours, on y fut encore plus crédule qu'en France, parce qu'on avait plus d'intérêt à l'être : quantité de gentilshommes anglais vinrent offrir leurs services au duc d'Yorck supposé.

Cependant Perkin, forcé de sortir de France, lorsque Charles fit sa paix avec Henri, se réfugia en Flandre auprès de Marguerite. Cette princesse affecta de ne pouvoir ajouter foi au roman de ce jeune homme. Elle ne voulait plus croire légèrement, disait-elle, depuis qu'elle avait été trompée par Simnel. Elle parut chercher des preuves, elle voulut faire cet examen en présence de sa cour : elle entra scrupuleusement dans le détail des plus petites circonstances : étonnée enfin de la vérité qui la frappait, elle reconnut, dans Perkin, son neveu, le fils d'Édouard IV, le seul héritier des Plantagenets.

Cette scène, adroitement jouée, ne laissa plus de soupçons. L'Angleterre reçut avec avidité l'his-

toire de la délivrance du duc d'York. Le peuple crut, parce qu'il aime le merveilleux; la noblesse, parce qu'elle était mécontente; et la conspiration se formait déjà.

Henri commença par constater la mort du véridable duc d'York; il répandit ensuite des espions qui, feignant de s'attacher à Perkin, entrèrent dans toute sa confiance. Par ce moyen les conjurés furent découverts, arrêtés, convaincus, punis, et l'Angleterre fut détrompée. L'imposteur osa cependant faire ensuite de nouvelles tentatives; mais elles le conduisirent à la potence.

Deux conspirations dissipées affermirent Henri sur le trône. On se fit la plus grande idée de la politique avec laquelle il avait dévoilé des impostures où toute l'Europe avait été trompée; et on n'osa plus remuer contre un prince vigilant, ferme et sévère.

Plus craint, il en fut plus absolu. Cependant naturellement soupçonneux, il le devint encore par les efforts mêmes qu'il fit pour se rassurer; car, n'ignorant pas qu'on le regardait comme un usurpateur, et qu'il avait aliéné une partie de ses sujets, il imagina d'écarter ses craintes en se faisant craindre tous les jours davantage; il ne sentit pas qu'on se met dans la nécessité de craindre soi-même, lorsqu'on ne règne que par la terreur; et que, quand même tout tremblerait on se figurerait encore des sujets de crainte. Aussi

Deux conspirations dissipées, affermirent le trône à Henri;

Mais son caractère soupçonneux lui faisait toujours des sujets de crainte.

son inquiétude croissait avec son fils, parce que cet enfant avait plus de droit que lui à la couronne. Il faut gagner la confiance et l'affection de ses peuples; c'est le vrai secret de se rendre absolu.

Son avarice  
et son despo-  
tisme.

On eût dit que, se regardant sur le trône comme en passant, Henri amassait des richesses pour un temps où il ne régnerait plus. Il était d'une avarice insatiable; il accumulait pour accumuler. Non content des subsides que ses parlemens ne lui refusaient jamais, il vendit plusieurs fois la paix à la France, quoiqu'il eût été payé de ses sujets pour faire la guerre. Il mit des impositions arbitraires sous le nom de don gratuit. Après avoir fait servir les formalités de la justice à l'oppression des riches, il en abandonna bientôt jusqu'à l'apparence; autorisant ses ministres à faire arrêter les citoyens qu'ils jugeaient à propos, et à leur vendre ensuite la liberté comme une grâce. En un mot, ce règne fut celui des vexations. Le despotisme prit la place des lois; et le souverain ne parut occupé que des moyens de s'enrichir en dépouillant son peuple. Henri mourut en 1509, laissant à ses successeurs une puissance dont ils abuseront, et qui leur sera tôt ou tard funeste. C'est en quoi son règne est une époque.

On espérait  
mieux de Henri  
VIII, mais sans  
fondement.

On apprit avec une joie indécente la mort de ce prince, et on se promit des temps plus heureux sous le règne de son fils. Cependant la beauté du

jeune roi, sa vivacité, son adresse et ses grâces en étaient les seuls garans; mais le peuple se laisse facilement séduire aux qualités extérieures et superficielles.

Henri VIII, âgé de dix-huit ans, n'avait aucune connaissance des affaires publiques, parce que son père, soupçonneux, avait eu soin de l'en tenir toujours éloigné. Néanmoins il n'était pas ignorant. Les progrès qu'il avait faits dans les belles-lettres faisaient présumer qu'il réussirait dans toute autre étude. On ne pouvait pas prévoir qu'il se livrerait à des controverses bien étranges pour un roi, et qu'il ne serait bientôt qu'un mauvais théologien. Dans un siècle où des moines osaient entreprendre de réformer l'Église, il était bien à craindre qu'un roi absolu prît sur lui cette réforme. Si cet esprit trop ardent, qu'on se flattait devoir être tempéré par l'âge, s'échauffait au contraire par les contradictions, il ne pouvait manquer de dégénérer en fanatisme; et le fanatisme, dans un prince dont le pouvoir est illimité, pouvait-il ne pas produire la tyrannie? Réunissant en lui les titres des maisons d'York et de Lancastre, il éteignait enfin deux vieilles factions; il en devait faire naître de nouvelles et de bien plus dangereuses.

La comtesse de Richemond, sa grand'mère, vivait encore. Cette femme prudente, à laquelle il eut la sagesse de déférer, lui fit composer son conseil des hommes qui, ayant acquis la connais-

*La Histoire  
applaudit à ses  
dissipations.*

sance des affaires sous le dernier règne, avaient le moins mérité la haine du peuple. Fox, évêque de Winchester, secrétaire du petit sceau, et le comte de Surrey, trésorier, eurent le plus de part à l'autorité. Tous deux avaient flatté l'économie du feu roi, le premier par caractère, le second par politique. Fox s'opposa donc aux dépenses dans lesquelles le jeune Henri était entraîné par ses passions; et Surrey au contraire ne cessait d'applaudir aux dissipations de ce prince.

C'est un axiome généralement reçu dans les cours, que le grand art d'un ministre est de ne trouver rien d'impossible, quand il s'agit d'amuser le souverain. Mais, Monseigneur, ces ministres habiles aux yeux des courtisans, sont des fléaux aux yeux du peuple. Ils ourdissent la honte et les malheurs d'un roi qu'ils forment à la tyrannie. Henri aura bientôt dissipé tous les trésors de son père; il faudra mettre de nouveaux impôts pour donner de nouvelles fêtes; et ses sujets gémiront, tandis qu'il ne sera dans ses plaisirs que le jouet d'un ministre qui le gouvernera pour l'immoler à son ambition.

Il s'engage in-  
considérément  
dans la ligue  
qui se forme  
contre Louis  
XII.

Ce prince monta sur le trône dans le commencement des guerres que la ligue de Cambrai avait allumées. Cette conjoncture était des plus favorables. Riche, absolu dans un royaume tranquille, il pouvait être acteur ou simple spectateur; faire pencher la balance à son choix par son alliance,

recherchée des deux partis, et ne prendre les armes que pour en retirer des avantages. Mais, inconsideré par caractère, autant que par défaut d'expérience, jaloux de mériter le titre de roi très-chrétien, que Jules lui offrait, impatient de prendre la défense du saint-siège contre des ennemis qu'il appelait impies, et s'enivrant déjà de ses prétentions sur la France, il entra témérairement dans la sainte ligue; c'est ainsi qu'on nommait la ligue formée contre Louis XII.

Il concerta le plan de cette guerre avec Ferdinand, qui n'eut pas de peine à le tromper. Ses troupes, débarquées à Fontarabie, devaient être jointes par celles d'Espagne, et le rendre maître de la Guienne; elles servirent seulement à faciliter au roi catholique la conquête du royaume de Navarre.

*Avec ses troupes, Ferdinand le Catholique envahit la Navarre.*

Lorsque les intrigues de Léon eurent détaché Maximilien de l'alliance de Louis, Henri entra avec la même confiance dans la nouvelle ligue qui se forma. Au commencement de juin 1513, il descendit à Calais, comptant sur ses armes et sur ses alliés. Vingt-cinq mille Suisses se préparaient à faire une diversion en Bourgogne, excités par l'argent qu'il leur avait envoyé, et par la haine qu'ils avaient alors contre la France; Maximilien, à qui il avait aussi donné de l'argent, promettait des secours considérables; en un mot il semblait que Louis ne pourrait jamais résister à tant d'en-

*Il entre dans une nouvelle ligue, et compte encore sur des alliés qui le joignent,*

nemis. Mais les Suisses remplirent seuls leurs engagements; et l'empereur continuait toujours de n'entrer dans les confédérations que pour profiter de l'argent et des forces de ses alliés. Il n'en pouvait pas trouver de plus propre à ses vues. Aussi ne donna-t-il que fort peu de soldats; et, bien assuré qu'en flattant la vanité de Henri, il serait réputé avoir fait au delà de ses promesses, il joignit lui-même l'armée, et il voulut n'être qu'un des soldats de ce prince. Ce soldat, à cent écus de paie, fut respecté par son général, et dirigea toutes les opérations de la campagne.

Victoire de  
Guinegate.

La journée des éperons, ou la bataille de Guinegate, dans laquelle les Français, mis en déroute, firent usage de leurs éperons plus que de leurs armes, fut un commencement aussi brillant pour le roi d'Angleterre qu'effrayant pour Louis; mais ce ne fut que cela. Henri, vainqueur à la tête de cinquante mille hommes, porta la désolation jusqu'aux portes de Paris; cependant, lorsqu'il pouvait profiter de ce moment de terreur pour achever la ruine de l'armée française, il revint au siège de Térouane, place peu importante, et laissa à ses ennemis le temps de se reconnaître.

Henri n'en  
sait pas profiter.

Ce n'était pas l'intérêt de Maximilien que Henri conquît la France; il lui importait seulement que ce roi, dont le voisinage était moins à redouter, eût sur les frontières quelques places qui couvrissent la Flandre contre les entreprises des



Français. Il lui conseilla donc le siège de Tournai. Un prince ne doit compter sur ses alliés qu'autant qu'ils ont les mêmes intérêts que lui; c'est ce dont Henri ne se doutait pas. Il vit une conquête dans l'acquisition de Tournai, et il ne remarqua pas qu'il en laissait échapper de plus grandes. La prise de cette place finit une campagne plus dispendieuse que glorieuse; mais les succès n'en furent que plus exagérés par les courtisans, qui voulaient flatter le roi d'Angleterre.

Les Suisses ne firent rien en Bourgogne. Louis de la Trémouille, hors d'état de défendre cette province, leur fit des propositions, et ils furent assez simples pour les écouter, sans examiner seulement s'il avait pouvoir de traiter avec eux. La Trémouille leur promit tout ce qu'ils exigèrent, trop heureux de s'en débarrasser, et bien assuré d'ailleurs qu'il serait désavoué.

Le roi de France, à qui les dangers de la dernière campagne faisaient sentir le besoin de la paix, saisit habilement le moment de négocier, et de réparer ses fautes. Léon n'y était pas contraire. Depuis que Louis avait perdu le Milanais, il était de son intérêt de rétablir l'équilibre, et de rompre par conséquent une ligue qui tendait à rendre Maximilien trop redoutable. Le roi d'Espagne, vieux et infirme, n'avait plus la même ambition, et se trouvait trop heureux de pouvoir jouir dans le repos des provinces qu'il avait ac-

*Les Suisses ne font pas la diversion qu'ils avoient promise.*

*Louis fait la paix avec Maximilien et avec Ferdinand le Catholique.*

quises. Enfin Maximilien, toujours avec des projets et toujours sans ressources, était d'un caractère à écouter toute proposition où il verrait quelque avantage. Louis offrait donc à ces deux princes de marier sa fille Renée avec Charles ou avec Ferdinand, leurs petits-fils, promettant de céder pour dot ses droits sur le Milanais. La négociation eut tout le succès qu'il avait espéré.

Les articles de cette pacification donnent de l'inquiétude à Léon X.

Léon avait désiré la paix. Il l'avait faite lui-même avec le roi de France; mais, s'il souhaitait que Louis ne fût pas en état de faire valoir ses droits sur le Milanais, il eût encore voulu qu'il ne les eût pas cédés à des princes dont il prévoyait la puissance. Cette cession lui donnait de l'inquiétude.

Henri VIII, indigné contre ses alliés, fait la paix avec la France.

Henri ne put pas contenir son indignation, lorsqu'il apprit le traité que ses alliés avaient fait avec la France. Voyant évanouir tous les succès qu'il se promettait, et dont ses flatteurs étaient les garans, il cria à la trahison, il jura de se venger. Le duc de Longueville, alors prisonnier en Angleterre, l'entretint dans ses dispositions; il lui rappela la mauvaise foi de Ferdinand, il lui montra l'inconstance de Maximilien, et il lui fit entrevoir une alliance plus avantageuse et plus sûre avec Louis, dont la probité était reconnue.

Le roi de France, à qui Longueville apprit que Henri ne montrait pas d'éloignement pour la paix, approuva les démarches que le duc avait faites,

et lui donna pouvoir de conclure. Le traité fut bientôt fait; on le scella même du mariage de Louis avec Marie, sœur du roi d'Angleterre.

Après avoir vu la conduite de Henri avec les autres puissances, il est temps de considérer son administration dans l'intérieur du royaume.

Le fils d'un boucher gouvernait alors l'Angleterre. Thomas Wolsey, c'est ainsi qu'il se nommait, devenu sous le dernier règne doyen de Lincoln et aumônier du roi, s'ouvrit sous Henri VIII un chemin à la plus grande fortune. Admis à la familiarité de ce prince, il en flatta les passions, c'est-à-dire qu'il en gagna la confiance parmi les plaisirs auxquels il l'excitait. Il saisit tous les momens de lui rendre suspects ceux qui avaient part à l'administration. Il lui fit remarquer les jalousies qui les divisaient; il lui représenta qu'ayant été mis en place par son père, ils ne tenaient rien de lui, qu'ils ne pouvaient lui être attachés, et qu'ils prendraient peu à peu d'autant plus d'ascendant, qu'il paraîtrait avoir besoin d'eux.

Wolsey avait  
toute sa con-  
fiance.

De ces réflexions Wolsey concluait que le parti le plus prudent pour le roi serait de donner toute sa confiance à un homme qui lui dût sa fortune; et il désirait que le ministre choisi aimât les plaisirs, afin qu'il sût faire de l'art de gouverner un amusement sans travail et sans ennui. Henri goûta ces conseils, et choisit pour ministre celui qui les lui donnait.

Il gouvernait  
seul. Son caractè-  
re.

Wolsei sut bientôt écarter tous ceux qui étaient dans le ministère. Il leur donna des dégoûts qui les engagèrent à se retirer; et, réunissant en lui tous les départemens, il resta avec toute l'autorité. On loue son impartialité, son équité, son jugement, sa pénétration et la connaissance qu'il avait des lois. Mais l'histoire le présente avec une ambition insatiable, avec un faste encore plus grand, et avec une âme toujours prête à sacrifier son maître à ses vues intéressées. Léon, qui connut le crédit et le caractère de ce ministre, se hâta de le faire cardinal.

Conduite a-  
droite de ce car-  
dinal.

Pendant que Henri se partageait nonchalamment entre les plaisirs et les belles-lettres, Wolsei, qui entraît dans ses lectures et dans ses amusemens, se chargeait seul du faix de l'administration : il avait seulement soin de ménager l'amour-propre du roi, et de lui cacher par des soumissions affectées l'ascendant qu'il prenait, et qu'il lui avait fait redouter dans les autres.

Henri, jaloux  
du vainqueur  
de Marignan.

François I<sup>er</sup> régnait alors en France, et, moins politique que Wolsei, il prenait hautement un ascendant marqué sur tous les princes. La jalousie de Henri se réveilla au bruit des armes du vainqueur de Marignan, car il se croyait surtout fait pour la guerre.

Qui n'a pas  
ménagé Wol-  
sei.

Le cardinal, offensé contre François dont il avait essuyé un refus, alluma de plus en plus ces sentimens jaloux, et entreprit de faire

de son maître l'instrument de sa vengeance.

Il fallait cependant un prétexte pour prendre les armes. On crut le trouver dans quelques liaisons de la France avec l'Écosse, ennemie naturelle de l'Angleterre. Aussitôt on offre à Maximilien des sommes considérables pour l'engager à faire une entreprise sur la Lombardie. L'empereur ne se refusait jamais à de pareilles propositions. Il prit l'argent, passa les Alpes, fut repoussé devant Milan, fit la paix avec le roi de France, la vendit aux Vénitiens, et revint en Allemagne.

*S'allie avec Maximilien, qui le trompe.*

Henri avait donc perdu son argent et un allié, et il n'attendait de secours d'aucun prince. Ferdinand le Catholique ne pouvait plus songer qu'au moment où il aurait à rendre compte d'une longue suite de succès et d'infidélités. L'archiduc Charles, son héritier, n'avait garde de se brouiller avec la France, qui aurait pu le troubler à la mort du roi d'Espagne. Enfin les Vénitiens étaient alliés de François, dont l'ascendant contenait jusqu'au pape même. Henri, forcé de renoncer à la guerre, revint donc aux lettres et aux plaisirs.

*Il est forcé à la paix.*

Sur ces entrefaites Ferdinand mourut. François, à qui l'agrandissement de Charles donnait de l'inquiétude, connut alors combien il lui importait de renouveler son alliance avec le roi d'Angleterre, ou plutôt avec Wolsei; car c'était avec le ministre qu'il fallait traiter. L'amiral Bonnivet fut chargé de cette négociation. Adroit, insinuant,

*A la mort de Ferdinand le Catholique, François I met Wolsei dans ses intérêts.*

il sut flatter l'orgueil du cardinal : il lui témoigna combien le roi regrettait de n'avoir pas cultivé l'amitié d'un homme dont il faisait autant de cas : il rejeta les torts qu'on avait eus avec son éminence sur des mal entendus qui pouvaient se réparer, et il mania si bien cet esprit plein de vanité, qu'il lui persuada de se déclarer ouvertement pour une alliance avec la France.

Il obtint la restitution de Tournai.

Alors François établit une correspondance particulière avec Wolsei, lui confiant ses affaires les plus secrètes, et le consultant comme un oracle en politique. Le cardinal, flatté de l'amitié d'un prince le plus grand de l'Europe à tous égards, ne put se refuser au désir qu'avait le roi de France de recouvrer Tournai, et la restitution en fut faite en 1518. Et, afin de colorer cette cession aux yeux des Anglais, cette ville fut donnée pour dot à Marie, fille de Henri, dont on arrêta le mariage avec le dauphin.

Il négociait celle de Calais.

François continuant de caresser le cardinal, l'appela son père, son tuteur, son gouverneur : c'est qu'il voulait encore obtenir la restitution de Calais. Cette négociation extraordinaire était entamée, lorsque Maximilien mourut au commencement de 1519.

Aveuglement de Henri VIII.

Henri n'ignorait pas le commerce de son ministre avec le roi de France : mais, bien loin d'en prendre ombrage, il s'applaudissait de donner sa confiance à un homme dont on recherchait les

lumières. Il eut encore le plaisir de connaître que son choix était agréable à la cour de Rome; car Léon nomma Wolsei son légat en Angleterre. Nous verrons combien Henri était aveugle et inconsidéré.

---

## CHAPITRE IV.

Considérations sur l'Europe au commencement du seizième siècle, et, par occasion, sur les effets du commerce.

Depuis que Charles VIII attira sur la France les yeux de toute l'Europe, les principales puissances n'ont pas cessé de s'observer; et, pendant que chacune cherchait à s'agrandir, toutes ensemble paraissaient occupées des moyens d'établir une sorte d'équilibre entre elles.

Dans une situation aussi nouvelle, les princes ne savent quelle conduite tenir, ou plutôt ils ne connaissent pas combien leur situation est nouvelle. Ils ne sentent pas combien elle est délicate: ils agissent témérairement, comme ils auraient fait dans toute autre conjoncture: ils veulent faire des conquêtes, sans avoir examiné si elles compenseront le prix qu'elles doivent coûter, et encore moins s'ils les conserveront. Leurs intérêts, ceux de leurs alliés, ceux de leurs ennemis,

*Nouvelle situation de l'Europe à la fin du quinzième siècle.*

*Inquiétude des puissances qui ne savent comment se conduire.*

tous leur sont inconnus : ils font des alliances, ils s'en repentent; ils en font d'autres, qu'ils rompent encore; ils ne prévoient rien; avec beaucoup de confiance en leurs forces, ils jugent mal de celles qu'on peut leur opposer : ils suscitent par leurs entreprises de nouveaux ennemis contre eux; et, bientôt sans ressources, ils échouent au milieu des succès même : en un mot, la paix, la guerre, les traités, tout ce qu'ils font montre en eux une inquiétude qui les meut au hasard; en sorte que toujours mécontents de la position où ils se trouvent, ils n'en savent jamais choisir une qui leur convienne.

Causes qui  
concourent à  
changer la face  
de l'Europe.

Ce n'est pas en cela seul que l'Europe offre dans le seizième siècle un spectacle tout nouveau. Les armes à feu, dont l'usage avait commencé dans le quatorzième, devenues plus communes, changeaient entièrement la manière de faire la guerre. Les arts, qui reparaissaient en Italie, perfectionnaient le goût qui les avait produits, et faisaient prendre aux mœurs un nouveau caractère. L'imprimerie, inventée depuis environ un demi-siècle, répandait de nouvelles opinions, de nouvelles erreurs et de nouvelles disputes jusque dans le peuple, et paraissait réserver les vraies connaissances pour un petit nombre d'esprits privilégiés qui se tenaient à l'écart. Tandis que les découvertes des philosophes étaient presque ignorées du public, ou n'étaient connues que



pour être combattues par le préjugé ou par la superstition, les questions des moines troublaient l'Europe et l'Église, et préparaient les peuples à s'égorger. Cette fermentation, qui portait les abus à leur comble, produisait par-là même un bien; parce qu'elle faisait sentir les vices des anciennes études, et en faisait désirer de meilleures. On commençait à penser qu'il ne faut pas juger des choses par l'usage: on découvrait des abus; on voyait qu'ils régnaient depuis long-temps, et on sentait le besoin d'étudier l'antiquité. Mais parce qu'on n'avait pas assez de critique pour cette étude, on n'en raisonnait guère mieux: seulement l'érudition tenait lieu de raison. On se passionnait pour ses opinions, on n'interrogeait pas les anciens pour apprendre d'eux la vérité, mais pour combattre ce qu'on avait intérêt de blâmer dans les modernes. C'est ainsi que les novateurs changeaient le culte, et leurs innovations changeaient encore, et compliquaient les vues politiques des nations. Cependant l'Église, qui perdait des provinces, se réformait elle-même; les ecclésiastiques se corrigeaient de leurs désordres; les peuples abandonnaient des pratiques superstitieuses; et la discipline, qui se perfectionnait, ramenait partout de meilleures mœurs, ou du moins des mœurs moins grossières. Enfin la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, à la fin du quinzième siècle, et un nouveau passage qu'ouvrit Vasquez de Gama

aux Indes orientales en doublant le Cap de Bonne-Espérance , faisaient dans toute l'Europe une révolution qui changeait la fortune et les mœurs des rois, des peuples et des citoyens. Arrêtons-nous un moment sur ce dernier objet.

Effets du  
luxé : il ruine  
les grands qu'il  
amollit.

Le commerce qui s'étend verse en Europe les richesses des deux Indes : l'or et l'argent deviennent plus communs; l'avarice, qui s'est assouvie si long-temps par les armes, pourra donc se satisfaire par des moyens moins destructifs; et, parce qu'il se fera des fortunes rapides, on sera d'autant plus porté à dissiper, qu'il paraîtra plus facile d'acquérir. Alors les arts se multiplient; le luxe se répand; la mollesse le suit. Les grands seigneurs, par conséquent plus recherchés dans leurs habits, dans leur table, dans leurs équipages, dans leurs frivolités, perdront insensiblement la passion qu'ils avaient pour le métier des armes; la mollesse, à laquelle ils s'accoutumeront, les y rendra même moins propres. Au lieu de mettre leur faste dans le nombre de leurs soldats, ils le mettront dans la multitude de leurs valets. Toujours plus voluptueux, leur dépense excédera leurs revenus, ils vendront leurs domaines; ils dérangeront, ils ruineront leur fortune; ils auront besoin de secours pour se soutenir dans leur premier éclat; ils en seront plus soumis, les souverains plus absolus; le peuple moins opprimé, ou du moins opprimé par un moindre nombre de tyrans.

De nouvelles familles s'élèveront ; des roturiers posséderont les plus belles terres ; il n'y aura plus que des riches et des pauvres. Les nobles sans biens, déprimés ou amollis, cesseront d'être à redouter ; mais aussi ils ne seront plus si propres à servir l'état. Cependant les riches qui prendront leur place, ne les remplaceront pas ; car leur fortune, et encore plus la manière dont ils l'ont faite, traîne à sa suite tous les vices du luxe, c'est même elle qui les porte jusqu'aux derniers excès, et elle ne donne pas ce point d'honneur qui caractérise la noblesse et qui se forme dans le métier des armes.

*L'ancienne noblesse s'éteint, et il n'y a plus que des riches et des pauvres.*

Le luxe fera refluer l'or et l'argent des riches sur les citoyens qui cultivent les arts. La soif du gain multipliera donc les artistes et les artisans. Un grand nombre, qui augmentera tous les jours, subsistera des produits du luxe ; le laboureur quittera la charrue pour un métier ; les villes seront plus peuplées ; les campagnes le seront moins.

*Il augmente la population dans les villes, et la diminue dans les campagnes.*

A mesure que le luxe fera des progrès, le commerce et les arts fleuriront davantage, et l'opulence sera plus grande, mais dans les villes seulement, et on trouvera plus de misère dans la campagne. En effet, si le luxe pouvait se répandre jusque dans les hameaux, l'aisance serait partout, et il n'y aurait proprement de luxe nulle part ; puisque cela ne se peut pas, il faut bien que les

*Qu'il rend misérables.*

campagnes soient d'autant plus pauvres que les villes seront plus riches.

Je ne prétends pas parler des campagnes qui sont aux environs d'une ville opulente, ou qui ont avec elle un commerce ouvert et facile; car celles-là, elles sont de la ville, comme certaines villes de province sont de la campagne.

Comment il tend à ruiner de plus en plus l'agriculture et la population.

Les campagnes étant plus pauvres, seront moins peuplées; ayant moins de laboureurs, elles seront plus mal cultivées. Elles ne fourniront donc plus assez de matière première pour les arts nécessaires au luxe. Il faudra donc la tirer des pays étrangers. Une nation tend donc par son luxe à ruiner de plus en plus son agriculture, et à faire fleurir celle de ses voisins.

Les campagnes se dépeuplant, il ne sera plus possible d'y lever le même nombre de soldats. Cependant les valets et les artisans qu'on enrôlera dans les villes seront peu propres à la guerre. Il est vrai que cet inconvénient serait moindre, si on levait de plus petites armées; mais le luxe, qui se portera sur tout pour tout corrompre, voudra qu'on en lève de plus grandes. Les princes, au lieu de compter leurs sujets, chercheront dans leurs finances le nombre de soldats qu'ils peuvent payer; et faisant même de faux calculs, ils lèveront des armées, qu'ils ne pourront entretenir qu'en chargeant les peuples d'impôts. La dépopulation augmentera donc encore. Il faudra pour-

tant que le souverain fournisse aussi à son luxe et à celui de ses courtisans ; et, parce que le luxe croît d'une année à l'autre par des accroissemens qui doublent, triplent, quadruplent, il faudrait trouver des moyens pour doubler, tripler et quadrupler les revenus du prince, lorsque la misère des peuples double, triple et quadruple elle-même. Toutes les grandes opérations du gouvernement auront pour objet de trouver ces moyens. On ne songera qu'à faire de l'argent, et puis à faire encore de l'argent, jusqu'à ce que l'état soit totalement ruiné.

M. de Montesquieu a remarqué que la proportion des soldats au reste du peuple, pouvait être aisément d'un à huit dans les anciennes républiques, c'est-à-dire dans celles de Rome, de Sparte et d'Athènes. D'Athènes, dis-je, avant Périclès ; car vous avez vu combien elle avait peu de soldats au temps de Démosthène. Vous concevez encore que Carthage ne peut pas être comprise dans les anciennes républiques dont parle cet écrivain. Elle était trop riche ; et cette observation n'est vraie que pour des républiques pauvres.

Le même écrivain ajoute qu'aujourd'hui, dans le dix-huitième siècle, la proportion des soldats au reste du peuple est d'un à cent ; et que par conséquent un prince qui a un million de sujets ne peut, sans se détruire lui-même, entretenir plus de dix mille hommes de troupes. S'il voulait

Proportion  
des soldats au  
reste du peuple  
dans les républiques  
anciennes.

Quelle est  
cette proportion  
aujourd'hui.

donc en avoir vingt mille, il serait dans le même cas que les anciennes républiques, quand elles armaient la quatrième partie de leurs citoyens; car elles le pouvaient absolument, toutes les fois qu'il s'agissait de faire un dernier effort.

Comment le  
luxé multiplie  
les classes de  
citoyens.

Pour comprendre cette différence, qui vous étonne d'abord, vous n'avez qu'à imaginer que les nations de l'Europe sont des peuplades de Carthaginois : en effet vous voyez alors que du nombre des citoyens en état de porter les armes, il faudra retrancher tous ceux qui sont nécessaires au commerce, à la navigation, aux arts, et encore tous les riches qui, consumant dans l'oisiveté et dans la mollesse les produits du luxe, sont consacrés au faste des grandes villes.

Ce n'est pas tout : les progrès du luxe feront naître encore d'autres classes de citoyens qu'on nommera financiers, banquiers, agioteurs, et dont la profession sera de faire valoir l'argent, c'est-à-dire de contribuer, moyennant un certain profit, à le faire circuler pour la commodité des commerçans et des riches. Ces hommes ne mettront dans le commerce que leur crédit. Ils s'enrichiront donc sans enrichir l'état; car ceux-là seuls apportent des richesses réelles, qui mettent dans le commerce des choses qui se consomment et qui se reproduisent. Le crédit des hommes à argent est utile au commerce, comme les chemins et les rivières; il facilite l'échange des marchan-

dises. Mais commercerait-on avec des chemins et des rivières, si les terres ne produisaient rien ? Ce sont donc les cultivateurs seuls qui mettent des richesses réelles dans l'état.

Il arrivera encore que la consommation croitra avec le luxe. On consommera, non-seulement une plus grande partie des choses dont on connaissait déjà l'usage, mais on consommera encore de bien d'autres espèces. Les droits des princes se multiplieront ; leurs revenus en seront plus grands : ils seront assez riches pour tenir toujours des troupes sur pied. C'est un avantage ; cependant il faudra sacrifier bien des hommes à la perception des droits et des impôts, et d'autant plus qu'on simplifiera moins la manière de les lever.

Les souverains voudront avec raison favoriser les manufactures établies dans leurs états, ainsi que la consommation des denrées qui s'y cultivent. Ils imagineront pour cela d'empêcher la contrebande, c'est-à-dire l'entrée des étoffes et des denrées étrangères. En conséquence ils emploieront des milliers d'hommes à garder les provinces frontières et les portes des villes ; c'est-à-dire qu'ils les enlèveront à l'agriculture et à la défense de l'état, pour ôter la liberté au commerce, qu'ils croiront protéger. D'après ces considérations il est aisé de comprendre comment la proportion des soldats au reste du peuple sera d'un à cent ou même moindre encore.

Ce ne serait pas une ressource que d'armer ces commerçans, ces artisans, ces riches, ces financiers, etc. On en ferait des soldats qui périraient par les fatigues avant d'avoir vu l'ennemi. On bouleverserait entièrement le système du gouvernement : on ruinerait le commerce; on tarirait entièrement la source des richesses; et cependant les temps sont arrivés où l'argent est en effet le nerf de la guerre.

Continuons, et, en nous transportant au commencement du seizième siècle, tâchons de prévoir tous les effets du commerce dans les suivans.

Le crédit favorise le commerce.

Le commerce se fait par le moyen du crédit et par le moyen de l'argent.

Le crédit que se font les commerçans peut en quelque sorte doubler l'argent, le tripler, le quadrupler, etc. La confiance mutuelle qu'ils ont en leur industrie et en leur bonne foi en est la raison; car chacun d'eux, comptant d'être payé un jour, donne d'avance plus de marchandises qu'on ne lui en paie.

Le crédit, tenant lieu du double, du triple ou du quadruple de l'argent monnoyé, il en résultera des avantages : les échanges se feront plus facilement et plus promptement; l'industrie en aura plus d'activité, et un plus grand mouvement répandra plus de vie dans les branches du commerce.

Mais il arri-

Si le commerce ne se faisait qu'avec de l'argent,



il serait moins rapide et moins étendu; mais on serait toujours en état de faire face à ses affaires, parce qu'on ne pourrait entreprendre qu'à proportion de ses fonds. Lorsqu'au contraire il se fait avec du crédit, on est tenté de profiter de la confiance; on forme entreprises sur entreprises; on s'endette beaucoup au delà de ce qu'on a, et on est bien moins riche en fonds qu'en crédit.

*vers qu'on sera moins riche en fonds qu'en crédit;*

Comme l'avidité du gain jettera les commerçans dans des entreprises qui excéderont leurs fonds, le luxe portera les hommes les plus opulens à dépenser beaucoup plus qu'ils ne peuvent. Le crédit seul soutiendra donc les grandes fortunes; on aura peu de bien et on devra beaucoup. Ce sera le siècle des riches malaisés.

*Et qu'on aura plus de dettes que de bien.*

Mais les choses n'en resteront pas là; car il en sera des nations comme des citoyens. Elles voudront aussi profiter de leur crédit; elles emprunteront pour soutenir une guerre dispendieuse; elles ne seront pas acquittées qu'elles seront obligées d'emprunter encore pour en soutenir une autre; il y en aura enfin qui devront plus qu'elles n'auront, et même plus qu'elles ne vaudront.

*[ A cet égard il en sera des nations comme des particuliers.*

Une fortune qui n'est qu'en crédit est toute en opinion; elle ne tient à rien. Elle sera donc renversée à la première inquiétude qui diminuera la confiance. Alors on verra des banqueroutes, et en considérant la ruine des familles, on pourra

*Les fortunes nationales seront mal assurées, comme les fortunes particulières.*

présager le sort des nations puissantes seulement par le crédit.

On croira s'être enrichi, et on sera trop heureux d'avoir un champ à cultiver.

Dans cet état violent où l'Europe se trouvera tôt ou tard, il sera difficile d'assurer sa fortune. On ne saura comment placer son argent, parce que l'abus du crédit aura détruit toute confiance. Les gens sages seront donc obligés de dire avec Horace, *hoc erat in votis : modus agri non ita magnus*. Ainsi, après avoir fait bien des efforts pour s'enrichir, on sera trop heureux d'avoir un champ à cultiver.

Le luxe fait dépendre la fortune des talens plutôt que des titres.

L'Europe était bien misérable, lorsqu'elle était couverte de tyrans et de serfs. Heureusement toute cette barbarie a disparu; et il n'est pas douteux que ce ne soit en partie le fruit du commerce et des arts de luxe; car l'activité qu'ils répandent donne une nouvelle vie à tous les citoyens : les fortunes commencent à dépendre moins des titres que de l'industrie; et il s'établit une sorte d'égalité, parce que l'homme de rien, qui a des talens, s'élève, tandis que le grand, qui en manque, tombe.

Mais il tend à confondre les conditions, et il n'y a plus que des riches et des pauvres.

Cette espèce d'égalité qu'amène le luxe, était un avantage tant qu'il y avait encore des restes du gouvernement féodal, parce qu'elle devait achever de le détruire; mais depuis il n'en est pas de même, parce qu'elle ne tend plus qu'à confondre toutes les conditions, et à substituer à la distinction des nobles et des roturiers celle des

riches et des pauvres. Le luxe a donc détruit un mal pour en produire un.

Il rendra les mœurs plus douces et plus polies; c'est encore un avantage; mais il le fera acheter en rendant les corps plus mous et plus faibles. En un mot le luxe fera à peu près sur tous les peuples que vous avez vus si féroces ce que fait une saignée sur un malade qui a le transport : elle l'affaiblit et le calme.

Il n'adoucit les mœurs que parce qu'il énerve les corps.

Jusqu'ici j'ai parlé pour et contre le commerce, parce que j'en vois naître du bien et du mal. Essayons maintenant de nous faire des idées plus précises.

Il faut distinguer le commerce intérieur qui se fait entre les différentes provinces d'un état, et le commerce extérieur qui se fait avec l'étranger.

Commerce intérieur et commerce extérieur

Les monarchies de l'Europe sont formées chacune des domaines de plusieurs seigneurs qui, pour se faire des revenus, avaient établi des droits d'entrée et de sortie sur toutes les marchandises. Les souverains, en acquérant ces domaines, ont cru trouver un gain à conserver ces mêmes droits, et ils ont mis des entraves au commerce intérieur. Or, qu'importe d'attirer chez vous des richesses étrangères, si vous ne savez pas jouir de celles que vous avez? Si, faute de circulation, elles restent enfouies partout où elles se trouvent? Et d'ailleurs comment attirer les richesses étrangères, si les richesses de votre sol

Les puissances de l'Europe ont mis des entraves au commerce intérieur.

ne peuvent pas passer chez l'étranger. Commercer, n'est-ce pas échanger? vous donnera-t-on, si vous ne rendez rien? ou vous rendra-t-on plus que vous ne donnerez? Vous voulez vous enrichir aux dépens des autres nations; mais croyez-vous qu'elles commerceront long-temps avec vous, si elles n'y trouvent pas leur avantage, comme vous y trouvez le vôtre?

Cependant il  
fallait commen-  
cer par le favo-  
riser;

Il me semble donc qu'il faudrait commencer par encourager le commerce intérieur. Je n'imaginer pas même qu'il puisse y avoir d'inconvénient.

Il répandrait partout à peu près la même activité, la même industrie, la même aisance; les richesses seraient plus également réparties; il n'y aurait pas de ces villes opulentes dont le luxe nous éblouit; mais toutes les provinces seraient florissantes. La population augmenterait partout, et l'état serait d'autant plus puissant, qu'il se sentirait dans toutes ses parties des forces à peu près égales. Il faut remarquer que le commerce intérieur bien dirigé se fait pour l'avantage de toutes les provinces, de tous les cultivateurs, et sans qu'aucune puissance jalouse y puisse mettre obstacle; au lieu que le commerce étranger ne se fait que pour celui de quelques grandes villes, ou plutôt pour le luxe de ces villes, et pour l'avantage seul de quelques marchands. Cependant il le met, pour le conserver, dans la nécessité d'entreprendre des guerres ruineuses. L'un

doit donc fortifier tout le corps d'une monarchie, tandis que l'autre ne donne qu'une vie artificielle à quelques parties, et laisse toutes les autres dans un profond engourdissement.

Il est étonnant que les Européens aient été obligés d'aller aux Indes pour s'enrichir. Est-ce donc pour en avoir rapporté beaucoup d'or et beaucoup d'argent qu'ils sont devenus plus riches? Non, sans doute : car plus d'or ne fait pas plus de richesses, puisque le prix des denrées augmente à proportion. En effet les anciens ont été plus riches que nous, et ils ne connaissaient pas les Indes.

Je conviens que les peuples, qui envahiront les premiers l'or de l'Amérique, seront d'abord les plus riches; mais, lorsque cet or se sera répandu dans l'Europe, ils seront au niveau de toutes les nations. Vous verrez même qu'ils deviendront bientôt plus pauvres, parce qu'il n'y aura pas chez eux de commerce intérieur. Ce n'est donc pas dans les Indes qu'il faut aller chercher des richesses.

Mais les souverains du seizième siècle ne connaissaient pas celles qu'ils avaient chez eux. Ils en iront donc chercher bien loin, et ils commenceront par où ils auraient dû finir, c'est-à-dire que, ne songeant point à favoriser le commerce intérieur, le gênant même par une avarice mal entendue, ils ne s'occuperont que du commerce étranger.

Mais les Européens ont été chercher dans les Indes les richesses qu'ils auraient trouvées dans leur sol.

Ils en ont été plus pauvres.

Combien les souverains du seizième siècle se sont trompés à cet égard.

Pour comprendre combien ils se sont trompés, il suffit de considérer que deux nations ne peuvent commercer ensemble, qu'autant que l'une échange son superflu contre le superflu de l'autre. Il faut donc que tout le superflu de chacune puisse se transporter sans obstacle jusqu'aux frontières et passer au delà. Or, cela n'arrivera pas, si, au lieu de faciliter les échanges dans l'intérieur, on met des barrières pour empêcher le superflu de refluer d'une province dans une autre.

Avant de songer au commerce extérieur, il faudrait donc avoir d'abord bien établi le commerce intérieur : encore serait-il peut-être à désirer de mettre des bornes au premier, car c'est celui qui est la cause des grands désordres.

Le commerce extérieur n'est avantageux qu'autant qu'il fait fleurir le commerce intérieur.

Mais quelles bornes faut-il lui prescrire ? Je réponds qu'il ne faut le protéger qu'autant qu'il contribue à mettre plus de vie dans le commerce intérieur, et qu'il y contribue pour l'avantage de toutes les provinces ; car il sera nécessairement la source de bien des maux dans l'état, lorsqu'il se fera seulement pour le luxe de quelques villes et pour l'intérêt de quelques marchands.

Peut-être serait-il encore plus à propos qu'on ne le protégât point ; car si le gouvernement le protège, il est à craindre qu'il ne le protège trop, et qu'il ne le gêne en croyant l'aider. Il se fera de lui-même, lorsque le commerce intérieur aura répandu l'abondance dans toutes les provinces.

Lorsque j'ai commencé ce chapitre, je ne prévoyais pas que j'allais faire un écart; je comptais seulement jeter d'abord quelques réflexions pour reprendre bientôt mon sujet. Mais vous pouvez apercevoir à mon désordre que je me suis laissé entraîner d'une idée à une autre, sans trop savoir où elles pourraient me conduire. Le mal ne sera pas grand, Monseigneur, si cela vous engage à mettre vous-même de l'ordre dans mes idées.

Ce ne sera pas la seule chose que vous aurez à faire. Comme rien n'est plus compliqué que la matière sur laquelle elles roulent, elles pourraient être pour la plupart bien hasardées. Je vous invite donc à les examiner. Des réflexions toutes faites, bien méditées et bien exactes, entretiendraient votre esprit dans une trop grande paresse; il faut le mettre dans la nécessité de s'exercer quelquefois tout seul; et des choses à demi-vues, comme je vous en donne dans ce chapitre et dans d'autres, y sont tout-à-fait propres. Je ne serai pas un précepteur maladroit, si je vous fais tirer quelque parti de mon ignorance et du désordre de mes idées. Mais je vais reprendre le fil de notre histoire; et je commencerai brusquement, afin de ne pas m'exposer à quelque nouvel écart.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES.

---

## LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE 1<sup>er</sup>. — *De l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France et de l'Italie pendant les règnes de Rodolphe de Habsbourg le Hardi et de Charles d'Anjou.* Pag. 1.

Philippe III succède à saint Louis. Edouard I à Henri III. Rodolphe de Habsbourg élu empereur. Objet de ce chapitre. Rodolphe rétablit la sûreté. Il fait déclarer rebelle Ottocare, roi de Bohême. Fief dont il investit ses fils. Il vend aux Italiens des privilèges et des immunités. Sagesse d'Edouard I. Autorité de Philippe III. Puissance de Charles, roi de Naples. Ses projets et ceux de Jean de Procida. Le pape Nicolas III entre dans les vues de Jean Procida. Vêpres Siciliennes. Charles abandonne la Sicile à Pierre d'Aragon. Martin IV excommunique Pierre, et donne à Charles de Valois les royaumes de Valence et d'Aragon. Mort de Charles I, roi de Naples; de Pierre d'Aragon; de Philippe le Hardi. Charles II est reconnu roi de Naples.

CHAP. II. — *Des principaux états de l'Europe pendant le pontificat de Boniface VIII.* Pag. 9.

Pierre de Mourron, Célestin V, élu pape. Il abdique, et Benoît Caïétan, Boniface VIII, lui succède. Mauvais raisonnement de ceux qui pensaient qu'un pape ne peut pas se démettre. Traitement que Boniface VIII fait à Célestin V. Boniface VIII est trop faible pour les projets qu'il médite. Troubles en Ecosse. Guerre entre la France et l'Angleterre. Boniface se porte pour juge entre le comte de Flandre et de Philippe le Bel. Les Colonnes ne lui permettent pas de soutenir cette tenta-



tive. Frédéric est couronné roi Sicile, lorsque Jacques, son frère, cède cette Ile à Charles le Boiteux. En Allemagne Adolphe est déposé et Albert d'Autriche est élu. Troubles en Danemarck; en Hongrie. Prétentions de Boniface sur la Hongrie; sur la Pologne; sur l'Ecosse. Il fomente les troubles en Danemarck. Ses prétentions sur l'empire d'Allemagne. Les Colonnes succombent. Bulle *Clericis laicos*. Ordonnance de Philippe le Bel. Bulle du pape contre cette ordonnance. Cette Bulle soulève toute la France contre les entreprises de Boniface. Boniface donne une bulle contradictoire. Il nomme vicaire de l'empire Charles de Valois. Il le reconnaît pour empereur d'Orient. Charles de Valois échoue dans ses projets, et se fait mépriser. Boniface rétracte la bulle contradictoire à la bulle *Clericis laicos*. Audace insolente de l'évêque de Pamiers. Audace où délire de Boniface VIII. Les états prennent la défense de Philippe le Bel. Boniface tient un concile contre ce prince. Il cherche un appui dans Albert qu'il reconnaît. Appel en France au futur concile général contre les entreprises de Boniface. Erreur où l'on était encore. Boniface fulmine des bulles, est arrêté et meurt. Institution du jubilé.

CHAP. III. — *Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Boniface VIII jusqu'à celle de Philippe le Bel.* Pag. 30.

Pontificat de Benoît XI. Guerre de Flandre. Élection de Clément V. Extorsions de ce pontife. Clément est fidèle aux promesses qu'il avait faites à Philippe le Bel. Abolition des Templiers. Lyon est réuni à la couronne. Edouard I obtient de Clément V la permission de violer les chartes et de mettre des décimes sur le clergé. Il a pour successeur Edouard II, son fils, qui meurt en prison. Confédération des Suisses. Henri, comte de Luxembourg, successeur d'Albert. Henri VII passe les Alpes. Il proteste contre les prétentions de Clément. Bulles du pape contre la mémoire de Henri et contre les Vénitiens.

CHAP. IV. *Du gouvernement de France sous Philippe le Bel.*

Pag. 39.

Lumières nécessaires aux magistrats depuis le règne de saint Louis. Ignorance des conseillers juges. Elle force à créer des conseillers rapporteurs. Ceux-ci se rendent maîtres du parlement. L'aveuglement des seigneurs laisse au roi le choix des légistes. Sur quels principes les nouveaux magistrats étendent les prérogatives royales. Puissance législative des empereurs romains. Cette puissance est mieux dans le premier corps de la nation que dans un despote. Raisonement des gens de robe sur les prérogatives royales. Philippe le Bel n'abuse pas de l'autorité que le parlement lui attribue. Bon effet des fausses maximes du parlement. Mauvaise politique de Philippe le Bel. Usage de l'argent monnoyé. Anciennement la livre d'argent pesait douze onces. Ce qui assure la valeur des espèces. Fraudes des souverains qui battaient monnaie. Ces fraudes se sont multipliées sous la seconde race. Saint Louis a fait des réglemens pour établir les monnaies. Philippe le Bel les altère et les change à plusieurs reprises. Mauvais effets de ces variations. A l'exemple de Philippe le Bel, les vassaux commettent les mêmes abus. Adresse de ce prince pour enlever le droit de battre monnaie. Ses successeurs useront de ce droit pour commettre les mêmes fautes. Philippe le Bel fomenté les divisions des trois ordres. Situations embarrassante du clergé. Situation des seigneurs et du tiers-état. Philippe le Bel projette d'assembler les trois ordres, pour vendre sa protection à tous, sans l'accorder à aucun. Ce projet lui réussit. La politique de ce prince est injuste, et sera funeste à ses successeurs. Réunion faite à la couronne. Cours souveraines rendues sédentaires.

CHAP. V. *Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Philippe IV, dit le Bel, jusqu'à celle de Charles IV, dit le Bel.*

Pag. 60.

Mécontentement général, mais sans effet. Pour qui il a été.

sans effet. Division qui tend à la ruine des vassaux. Règne de Louis X. A l'exemple de Louis, les seigneurs vendent la liberté de leurs serfs. C'était une fausse démarche de leur part. Difficultés qui avaient empêché de donner un successeur à Clément V. Une assemblée déclare que la couronne de France ne peut passer aux filles. Les vassaux abusent du droit de battre monnaie. Philippe V s'attribue l'inspection sur leurs monnaies. Il achète les monnaies de quelques-uns. Ses précautions pour accroître son autorité. Plusieurs seigneurs vendent leurs monnaies à Charles IV, qui répare les fautes de son père. Charles IV ambitionne l'empire. Troubles à l'occasion de l'élection de deux empereurs, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche. Jean XXII fulmine des bulles contre Louis, que les diètes défendent. Jean lève une armée avec des indulgences et des exactions. Louis est reçu à Rome aux acclamations du peuple. Les Romains lui demandent la permission d'élire un autre pape. Nicolas V, antipape. Inconvéniens reconnus de la multitude des ordres religieux. Institutions des ordres mendiants. Subtilité des frères mineurs qui donnent au saint-siège la propriété des choses qu'ils consomment. Jean XXII ne veut point de cette propriété et condamne les subtilités de ces moines. La forme d'un capuchon devient pour ces moines le sujet d'un schisme. Jean XXII donne une bulle contre les capuchons pointus. On brûle ceux qui ne veulent pas renoncer à ces capuchons. Déchainement des frères mineurs contre Jean XXII.

CHAP. VI. *De l'état de la France sous les règnes de Philippe de Valois, de Jean II, de Charles V; et de l'Angleterre, sous celui d'Édouard III.*

Pag. 76.

Désordre général en Europe. A la mort de Charles le Bel deux concurrens à la couronne de France. Philippe de Valois est reconnu. La loi salique n'était qu'une coutume introduite par les circonstances. Avantages de cette loi, lorsqu'elle ne sera plus contestée. Les troubles continuent en Angleterre pendant les premières années d'Édouard III. C'est pourquoi

ce prince paraît d'abord renoncer à ses prétentions sur la France. Philippe de Valois rend la Navarre à Jeanne, fille de Louis Hutin. Conseil qu'il donne au comte de Flandre. Entreprise des magistrats sur les justices ecclésiastiques. Assemblée de magistrats et d'évêques pour terminer ce différent. Le décret de Gratien. Mauvais raisonnement des évêques. Pour terminer ces contestations, il aurait fallu remonter aux six premiers siècles. Les scrupules de Philippe de Valois donnent l'avantage au clergé. Mais cette première attaque des magistrats en présage d'autres qui seront plus heureuses. Édouard III prend le titre de roi de France et commence la guerre. Il bat les Français à Créci. Les divisions, fomentées par Philippe le Bel, sont funestes à Philippe de Valois. Philippe de Valois multiplie les impôts. Il altère continuellement les monnaies. Édouard III s'applique à faire cesser les divisions. Sous Jean II, les monnaies varient encore plus que sous Philippe VI. Jean II se rend odieux par des voies de fait, et méprisables par sa faiblesse. Il convoque les états. Il leur fait sous serment des promesses qu'il ne tient pas; il est fait prisonnier à Poitiers. Charles, dauphin, convoque les états à Paris. Il est trop heureux de les pouvoir rompre. Forcé à les rassembler, il ne peut plus les rompre. Désordres partout. Marcel, qui veut donner la couronne à Charles, roi de Navarre, est tué. Trêve de deux ans avec Édouard. Sage conduite du dauphin. La guerre recommence, et la même année on négocie. Traité de Brétigni. Dans ces temps de calamités, Jean se croise. Différens à l'occasion du traité de Brétigni. Jean passe en Angleterre pour les terminer. Il y meurt. L'esprit des états sous Jean II. Édouard cesse d'être grand. Charles V se fait une loi de ne point altérer les monnaies. Il assure la paix au-dehors. Brigands qui infestaient la France. Charles V se propose de les armer pour le comte de Transtamare contre D. Pedre, roi de Castille. Bertrand du Guesclin se charge de les conduire. Les *compagnies* consentent à suivre du Guesclin. En passant par Avignon, elles demandent au pape l'absolution et cent mille francs. Le pape est forcé à compter cent mille francs. Henri de Transtamare,

proclamé, est défait par D. Pedre. Il le bat à son tour, le fait prisonnier et le poignarde. Il conserve la couronne de Castille, malgré plusieurs prétendans. Charles V, qui veille à maintenir l'ordre, se fait aimer et respecter. Il fait choisir ceux à qui il donne sa confiance. Les sujets du prince de Galles portent contre lui leurs plaintes au roi. Charles V cite le prince de Galles à la cour des pairs. Un arrêt de cette cour déclare confisquées toutes les terres de ce prince. Cette démarche est soutenue par des succès. Mort du prince de Galles et d'Édouard. Nouveaux succès de Charles V. Sa mort. Sa sagesse.

CHAP. VIII. — *De l'Allemagne depuis le différent de Louis V et Jean XII jusqu'en 1400.* Page 105.

Source des revenus des papes. Querelles du sacerdoce et de l'empire pendant le pontificat de Benoît XII. Clément VI fait élire roi des Romains Charles, fils du roi de Bohême. Alors des troubles se préparaient dans le royaume de Naples. Après bien des difficultés, Charles IV est reconnu roi des Romains. Cessation des querelles du sacerdoce et de l'empire. Elle est funeste aux papes. Désordres en Allemagne où tous les droits sont confondus. Bulle d'or. Elle est la première loi fondamentale du corps germanique. Charles IV sacrifie l'empire à ses intérêts et le sert sans le savoir. Venceslas, qui entretient les divisions, est déposé.

## LIVRE SEPTIÈME.

CHAP. 1<sup>er</sup>. — *De l'Église et des principaux états de l'Europe pendant le grand schisme.* Page 114.

Les désordres à leur comble produisent quelque bien. Clément VI déclare nulles les dispositions de Robert, roi de Naples. Louis, roi de Hongrie, se refuse aux invitations qui lui sont faites, et fait investir son frère André. André est étranglé. Jeanne I est accusée de ce meurtre. Elle se retire en Provence avec Louis de Tarente qu'elle épouse. Clément VI

déclare Jeanne innocente. Il achète d'elle Avignon. Jeanne désigne Charles de Duras pour son héritier. Elle épouse en quatrièmes nocés Othon, duc de Brunswick. État misérable du reste de l'Italie. Le gouvernement de Rome était une anarchie. Délire du tribun Nicolas Rienzi. Autorité dont il jouit. Comment il la perd. Le jubilé, réduit à la cinquantième année par Clément VI, attire à Rome une grande multitude de pèlerins. Cette multitude apporte la disette. Les papes ne conservent presque rien en Italie. Rienzi est tué. Pourquoi les papes préféraient Avignon à Rome. Urbain V et Grégoire XI, invités par les Romains, vont à Rome. Les Romains veulent un pape Italien. Les cardinaux feignirent d'élire Prignano, Urbain VI. Urbain VI, qui veut se croire pape, aliène les esprits. Les cardinaux élisent à Fondi, Clément VII. Toute la chrétienté se divise entre les deux papes. Ils se font la guerre et Clément VII se retire à Avignon. A la sollicitation d'Urbain, Charles de Duras arme contre Jeanne. Ce pape voulait obtenir des états pour son neveu. Jeanne cherchant des secours, adopte Louis d'Anjou. Charles de Duras la fait perir. Charles V n'a pu prévenir les calamités qui menaçaient la minorité de Charles VI. Troubles causés par les oncles de Charles VI. Charles V fit une faute en amassant un trésor. Louis d'Anjou échoue contre Charles de Duras. Charles de Duras assiège Urbain VI. Cruauté de ce pape. Marie roi de Hongrie après la mort de Louis son père. Des seigneurs offrent la couronne à Charles de Duras. Il est assassiné. Sigismond, époux de Marie, monte sur le trône. Ladislas, fils de Charles de Duras, est reconnu par Urbain, et Louis fils de l'adopté, par Clément. Le schisme continue après la mort des papes. Les papes dépouillent à l'envi le clergé. Ils font un trafic des bénéfices. Ils en font un des indulgences, et ne paraissent qu'user de leurs droits. Aucune puissance de l'Europe ne pouvait réprimer ces abus. L'état de la France était déplorable sous Charles VI, et celui de l'Angleterre pendant la minorité de Richard II. L'état de l'Angleterre n'est pas meilleur lorsque Richard II est majeur. Ce prince perd la couronne. Il perd la

vie. Les exactions des deux papes soulèvent le clergé. Moyens proposés par l'université de Paris pour faire cesser le schisme. Le clergé de France veut que les deux papes fassent une cession de leurs droits. Sur le refus des deux papes, la France se soustrait à l'obéissance de Benoît. La soustraction n'ayant pas eu une approbation générale, on la lève. On revient à la soustraction. Les deux papes se refusant à la cession, sont abandonnés de leurs cardinaux, qui convoquent un concile à Pise. Troubles dans l'empire. Le concile de Pise dépose Grégoire et Benoît. Les cardinaux de Pise élisent Alexandre V; et on eut trois papes. Abus sous Alexandre V, à qui succède Jean XXIII. Ce que Jean XXIII avait été auparavant. Jean, en guerre avec Ladislas, est forcé à la paix. Il abandonne Rome au roi de Naples. Il se met sous la protection de Sigismond, et consent à la convocation d'un concile. Sigismond choisit Constance pour le lieu du concile. Jean se repent d'avoir consenti à la tenue d'un concile. Le concile force Jean à donner sa cession. Il le dépose. Élection de Martin V. Fin du schisme. La guerre continuait entre la France et l'Angleterre. Règne de Henri IV en Angleterre. Sagesse de son fils Henri V. L'aveuglement des rois de France empêchait le gouvernement féodal de s'éteindre. Ce fut la cause des calamités de la France. Isabelle de Bavière y contribua. Jean Sans-Peur se rend maître de Paris, et fait assassiner le duc d'Orléans. Le docteur Jean Petit entreprend de justifier ce crime. Deux factions déchirent la France. Henri V voulant profiter de ces troubles, elles font la paix. Henri V commence la guerre. Il défait les Français dans la plaine d'Azincourt. Dans l'impuissance de soutenir ses premiers succès, il repassa la mer. Jean Sans-Peur le reconnait pour roi de France. Isabelle s'unit à Jean Sans-Peur. Le comte d'Armagnac, Henri V, Jean Sans-Peur et Isabelle s'arrogent en même temps toute autorité. Jean et Isabelle sont maîtres de Paris. Le dauphin, retiré à Poitiers, crée un nouveau parlement. Jean Sans-Peur, qui se réconcilie avec le dauphin, est assassiné. Les ennemis du dauphin en seront plus animés contre lui. Isabelle lui ôte la couronne pour la mettre

sur la tête de Henri V. Henri VI proclamé dans les deux royaumes. Méintelligence entre les régens et Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Jeanne d'Arc délivre Orléans et fait sacrer Charles VII à Rheims. Les Anglais brûlent Jeanne d'Arc comme magicienne. Les troubles d'Angleterre rendront la couronne à Charles VII.

CHAP. II. — *De ce que le concile de Constance a fait pour l'extirpation des hérésies et des abus de l'Église.* Page 154.

Les abus étaient devenus des droits. En ne gardant aucun ménagement, les papes soulèvent les princes, les peuples et le clergé même. Pour combattre les abus, on attaque l'autorité légitime des papes, et même le dogme. Erreurs de Marsile de Padoue, et de Jean de Gand. Les papes donnaient des constitutions pour défendre leurs prétentions ou pour en établir de nouvelles. Mais plus ils faisaient d'efforts, plus ils invitaient à combattre leurs prétentions. Elles étaient surtout odieuses aux Anglais. Doctrine de Wicléf. Ses sectateurs causent des troubles. Jean Hus, qui adopte la même doctrine, attaque les droits de l'Église, sous prétexte de combattre les abus. Le concile de Constance le fait brûler, ainsi que Jérôme de Prague, ce qui cause une guerre civile. Pourquoi ce concile consent que l'élection du pape précède la réforme. Il statue les choses à réformer par le pape. Les annates sont débattues. Règlement des pères de Constance sur la convocation des conciles généraux. Martin V donne peu de soins à la réforme. Jean Charlier Gerson représente inutilement ce qui reste à faire. Il ne peut pas faire condamner tout ce qu'il y a de dangereux dans la doctrine de Jean Petit. Les Polonais ne sont pas plus écoutés, et Martin déclare qu'on ne peut pas appeler du pape au concile. Cependant il n'en est pas moins arrêté que le pape a un supérieur et un juge.



CHAP. III. — *De Naples, de l'Église et de l'Allemagne, depuis le concile de Constance jusque vers le milieu du quinzième siècle.*

Page 166.

Le royaume de Naples a tous les abus du gouvernement féodal. Ladislas accroît ces abus. Cependant il veut faire des conquêtes. Sa mort est suivie de grands désordres. Les amours de Jeanne II en occasionent d'autres. Jules-César de Capoue découvre la conduite de cette reine à Jacques de Bourbon, qui vient pour l'épouser. Jacques la met sous la garde d'un vieux Français. Il aliène les Napolitains, qui demandent la liberté de la reine. Jules-César offre à Jeanne d'ôter la vie au roi. Jeanne découvre ce dessein à Jacques. Elle obtient la permission de sortir. Le peuple la délivre. Traité entre Jeanne et Jacques. Jacques est prisonnier dans son palais. Sforze oblige la reine à exiler son favori, Sergiani Carracciolo. Martin V obtient la liberté de Jacques, qui se retire dans un cloître. Sforze appelle Louis d'Anjou à la couronne. Jeanne adopte Alphonse, roi de Sicile et d'Aragon. Sforze, vainqueur d'Alphonse, fait adopter Louis d'Anjou. A sa mort, elle adopte René, frère de Louis. Eugène IV prétend disposer du royaume de Naples. Les prétentions des deux princes et des papes causèrent de nouvelles guerres. Événemens contemporains au règne de Jeanne. Guerre des Hussites commandés par Jean-Zisca. Victoire de ce général. Après sa mort, les Hussites sont encore vainqueurs. Concile convoqué et aussitôt dissous. Concile de Bâle, qui déclare que le pape ne peut pas le dissoudre. Eugène IV donne une bulle qui ordonne la dissolution du concile. Il la révoque. Le concile entreprend de réformer le chef de l'Église. Le pape convoque à Ferrare un autre concile, qu'il transfère à Florence. On tente inutilement de réunir l'église grecque à l'église latine. Le concile de Bâle dépose Eugène et élit Félix V. La conduite des principales puissances prévient le schisme. Fin du schisme et des conciles. Pragmatique sanction de Charles VIII. Fin

des troubles de Bohême. Après Sigismond, l'empire passe à la maison d'Autriche.

CHAP. IV. — *Fin de l'empire Grec.*

Page 184.

État de Constantinople, lorsqu'en 1261 les Français en furent chassés. Cet empire divisé est déchiré par les différens partis. Il est troublé par les moines, et par l'importance que le gouvernement donne à toutes les questions qu'ils élèvent, et par les tentatives des empereurs Grecs pour se réunir avec l'Église latine. Progrès des Turcs sous Othman et sous Orcan. Cantacuzène, collègue de Jean Paléologue. Succès d'Orcan en Europe, et d'Amurath I. Bajazeth I entretient les troubles dans l'empire Grec. Il assiège Constantinople. Il défait Sigismond, à qui les Français ont amené des secours. Sigismond devient grand par les revers. Bajazeth, pouvant se rendre maître de Constantinople, accorde une trêve de dix ans. Il dispose de l'empire Grec. Il est défait par Tamerlan. Les desseins des Turcs suspendent la ruine de Constantinople. Jean Huniade, vainqueur d'Amurath II, délivre Belgrade et force le sultan à la paix. Les chrétiens se proposent d'abuser de la bonne foi avec laquelle les Turcs observent le traité. Eugène IV et le cardinal Julien lèvent les scrupules. Amurath II défait les Hongrois dans la Bulgarie. Il ne peut forcer Scanderberg dans la ville de Croie. L'empire grec se démembrait pour donner des apanages aux princes du sang. Prise de Constantinople par Mahomet II. Deux partis, qui s'anathématisaient, divisaient alors la ville. Mahomet II est arrêté dans ses conquêtes.

CHAP. V. — *Considérations sur les peuples de l'Europe, depuis la chute de l'empire d'Occident, jusqu'à la chute de l'empire Grec.*

Page 197.

Pourquoi l'Europe a tant de peine à se civiliser. La Grèce avait moins de peine à se policer. Les Grecs sentaient le besoin des lois, parce qu'ils étaient pauvres; les Européens

ne le sentent pas, parce qu'ils sont riches. La barbarie des nouveaux peuples de l'Europe est bien différente de celle des anciens peuples de la Grèce. Ils conservent long-temps leur caractère sauvage. Après Charlemagne, ils s'abandonnèrent à de nouveaux désordres. Un instinct brutal les conduit dans toutes leurs entreprises. Injustices et parjures, ils n'ont aucune idée de justice. Ils ne connaissent pas les devoirs de nation à nation, ni même ceux de citoyen à citoyen. Quelle sorte d'égalité contribue au bonheur d'une nation. Il y a une égalité odieuse qui la ruine. La plus pernicieuse est celle qui a été produite par le gouvernement féodal et par les ordres religieux. Il y a une noblesse qui ne détruit pas l'égalité. Opinion absurde de nos ancêtres, qui ont imaginé que la terre fait le noble. Cette noblesse est le principe d'une inégalité odieuse. Les peuples qui ont envahi l'Occident deviennent plus féroces qu'ils ne l'étaient. Bien loin de s'instruire par l'expérience, ils répètent les mêmes fautes. Chez toutes les nations les grands sont encore plus féroces que les autres. Le luxe les polit sans les civiliser et sans les policer. En quoi diffèrent ces trois expressions. Vices des siècles polis. Lorsque ces temps de corruption sont arrivés, il faut se tenir à l'écart pour être heureux, et se faire des amis éclairés et vertueux. Les peuples de l'Europe sont polis avant d'avoir été civilisés et policés. La mollesse prépare des révolutions dans le gouvernement. La politesse des 12, 13 et 14<sup>e</sup> siècles était encore bien grossière. Lorsque les Grecs et les Romains s'amollissaient, on pouvait au moins réclamer les anciennes mœurs. Mais les Européens, qui n'ont jamais été vertueux, s'abandonnent brutalement à la mollesse, sans pouvoir regretter le passé. Confusion où se trouvait l'Europe. Les peuples deviennent la proie des souverains. Ces siècles corrompus offrent de grandes leçons aux princes. Les grands hommes qu'ils ont produits prouvent qu'un prince peut être grand dans les temps les plus difficiles. L'Allemagne et l'Angleterre nous prouvent le danger des entreprises au loin. Toute l'histoire nous apprend qu'on est faible au dehors, lorsqu'on divise pour être puissant

au dedans. Elle nous fait voir les calamités que produit une ambition sans règles. Les querelles du sacerdoce et de l'empire nous montrent les limites des deux puissances. En considérant les abus qui ne sont plus, on apprend à remédier à ceux qui restent.

## LIVRE HUITIÈME.

Des lettres dans le moyen âge.

CHAP. — 1<sup>er</sup>. *Comment les Arabes ont cultivé les sciences.*  
Page 219.

Ignorance des Arabes vers les temps de Mahomet. Ils cherchent à s'instruire, sous les Abassides. Le khalif Mamoun attire les savans, fait des collections de livres, et fait traduire les plus estimés. Les Arabes ont des écoles. Ils lisent les anciens dans de mauvaises traductions. Ils adoptent Aristote sans pouvoir l'entendre. Ils croient l'entendre, et ils forment soixante-dix sectes différentes. A force de subtilités, ils concilient leur péripatétisme avec l'alcoran. Ils s'appliquent à la dialectique, à la médecine, à la géométrie et à l'astronomie. Ils ont nu aux progrès de l'esprit humain.

CHAP. II. — *De l'état des lettres chez les Grecs depuis le sixième siècle jusqu'au quinzième.*  
Page 226.

Progrès de l'ignorance dans les sixième et septième siècles. De toutes les sectes d'Alexandrie, le platonisme conserve seul quelques sectateurs. La dialectique d'Aristote est adoptée par les catholiques. Abus de cette méthode. Ruine des lettres chez les Grecs dans le huitième siècle. Léon l'Isaurien y contribue. Dans le neuvième et dans le dixième siècle, les sciences font quelques progrès parmi les Grecs.

CHAP. III. — *De l'état des lettres en Occident depuis le sixième siècle jusqu'à Charlemagne.*  
Page 230.

Ruines des écoles en Occident. Impuissance où étaient les

peuples de cultiver les lettres. On croyait à l'astrologie judiciaire. Mais parce que les chrétiens avaient les astrologues en horreur, ils proscrivirent toutes les sciences. Le pape saint Grégoire croyait les études profanes contraires à la religion. Ruine de la bibliothèque du temple d'Apollon Palatin. L'autorité de saint Grégoire a dû être funeste aux lettres. Il n'y avait plus que des compilateurs et des copistes ignorans. Les écrivains ecclésiastiques n'étaient pas plus éclairés. L'ignorance est à son comble dans le huitième siècle.

CHAP. IV. — *De l'état des lettres en Occident depuis Charlemagne jusqu'à la fin du onzième siècle.* Page 236.

Les grands hommes se forment tout seuls. Ignorance de Charlemagne. Il apprend à écrire. Alcuin son précepteur. Soins de Charlemagne pour relever les anciennes écoles. Il en fonde de nouvelles. Mais on n'était pas capable de remonter aux meilleures sources. On suivait au hasard de nouveaux guides. Un des meilleurs eût été saint Augustin. Les nouvelles écoles étaient trop mauvaises pour dissiper l'ignorance. On ne s'y faisait que des idées vagues des choses qu'on croyait enseigner. Cours d'études. Point de livres classiques. Il ne sortait des écoles peu fréquentées que de mauvais chantres et de méchans dialecticiens. Dans le neuvième siècle, les écoles tombent encore. Pourquoi. La manie de la dialectique y multiplie les disputes et les erreurs. Le platonisme s'y introduit avec toutes ses absurdités. Sur la fin du neuvième siècle, Alfred protège les lettres en Angleterre. Malgré la protection des Othons, le dixième siècle est le plus ignorant, comme le plus corrompu, et on proscriit les sciences, parce qu'on pense qu'elles corrompent les mœurs. Dans le onzième, l'abus des indulgences, et les prétentions du sacerdoce entretiennent l'ignorance qui leur est favorable. Cependant les abus qu'on veut défendre font cultiver la dialectique.

dans Aristote qu'ils n'entendaient pas, et multipliaient les questions sans les résoudre. Il n'y eut plus que des probabilités en morale. Abus qui en naîtront. Quel devait être l'objet de la politique. On était incapable de le connaître. Les scholastiques cherchent la politique dans Aristote. Ils subtilisent en défendant mal les meilleurs droits. Il se faisaient de fausses idées du droit civil et canonique, où ils puisaient les principes du dernier. Combien ils raisonnaient mal d'après l'Écriture. Combien il était difficile qu'on fit de meilleures études. Les esprits les mieux intentionnés étaient trop ignorans pour les réformer. La cour de Rome, qui s'était arrogé l'inspection sur les universités, ne voulait point de réforme. Pour bien étudier, il aurait fallu commencer par où les scholastiques finissaient. Observer avant de se faire des principes généraux. Étudier d'abord la physique; puis la métaphysique; ensuite l'art de raisonner, enfin l'art de parler. En effet il faut bien parler et bien raisonner avant d'en apprendre les règles. L'histoire de l'esprit humain prouve qu'il n'y a pas d'ordre plus propre à l'instruction. Les scholastiques divisaient trop les objets de nos connaissances. En Grèce on cultivait à la fois tous les arts et toutes les sciences. Les étudier tout-à-fait séparément c'est nuire aux progrès de l'esprit. Voilà pourquoi nous n'avons que de mauvais livres élémentaires. Il y a donc des études qu'on ne doit pas séparer, quoiqu'elles paraissent avoir des objets différens, mais on s'est obstiné à diviser sans fin. De sorte qu'on ne trouve nulle part des choses qu'il faut étudier en même temps. Les meilleurs esprits, subjugués par les préjugés, ne remontent pas à la source de cet abus.

## LIVRE NEUVIÈME.

De l'Italie.

CHAP. 1<sup>er</sup>. — *Des principales causes des troubles de l'Italie.*

Page 304.

L'Italie plus troublée qu'aucune autre province. L'amour

de la liberté y causait des désordres. L'ambition des papes en causait de plus grands. Les Lombards abolissent la royauté, et créent trente ducs. Ils rétablissent des rois qui régneront parmi les troubles. Longin avait créé des ducs. Première cause des troubles de l'Italie. La puissance des papes commence avec les troubles. Pèpiu et Charlemagne accroissent cette puissance. Elle s'accroît encore par la faiblesse de leurs successeurs. Après la déposition de Charles le Gros, les troubles sont plus grands que jamais : et les papes sont continuellement entraînés d'un parti dans un autre. Othon I fait respecter sa puissance et la laisse à ses successeurs. Cependant le calme n'était jamais que passager. Le clergé élevé par les Othons devient ennemi des empereurs. Dans ces circonstances les empereurs ont de nouveaux ennemis dans les Normands qui s'établissent en Italie. Circonstances favorables à l'ambition de Grégoire VII. L'audace de ce pape fait une révolution dans les esprits. Combien alors il était difficile aux deux Frédéric de défendre les droits de l'empire. Les factions guelfes et gibelines augmentent les désordres. Après Conrad IV, temps d'anarchie favorable aux usurpations. Il se forme des confédérations, et des villes pensent à se gouverner.

CHAP. II. — *Considérations générales sur ce qui fait la force ou la faiblesse d'une république.* Page 315.

L'égalité est le fondement d'une bonne république. Inégalité odieuse et destructive. Il y a une pauvreté qui contribue à la prospérité des états. L'opulence est ruineuse, lorsqu'elle est le fruit de l'avidité. Elle produit le luxe, qui consiste moins dans l'usage des richesses, que dans un travers de l'imagination. Mieux que produit le luxe. C'est en observant les mauvais gouvernemens qu'on en peut imaginer de meilleurs. L'ambition peut être utile ou nuisible à l'état. Ambition utile. Ambition nuisible. L'égalité fait les bonnes mœurs. Les bonnes mœurs font les bonnes républiques.

CHAP. III. — *Idee générale des républiques d'Italie.* Page 323.

Il ne pouvait pas se former des républiques dans le royaume de Naples. Il était difficile qu'il s'en formât dans la Lombardie. L'état ecclésiastique était exposé à tous les désordres que causait l'ambition peu raisonnée des papes. Il devait s'y former des principautés. Il s'y forma des républiques pendant la résidence des papes à Avignon. C'est en Toscane qu'il devait se former des républiques. Mais elles devaient être continuellement agitées. Elles voulaient être libres, sans savoir ce qui constitue la liberté. L'égalité est le fondement du gouvernement républicain. Les Romains n'ont été puissans, que parce qu'ils tendaient à l'égalité. Les Italiens n'ont jamais connu l'égalité. Le gouvernement féodal, et les richesses apportées par le commerce, en avaient effacé toute idée. Il n'en restait aucune trace dans les provinces où il y avait beaucoup de gentilshommes. Dans la Toscane, où il y en a moins, il se forme des républiques; mais elles sont troublées parce qu'il y reste encore des gentilshommes. Elles sont toutes commerçantes. Elles n'ont que des troupes mercenaires. Combien il leur en coûte pour se défendre. Le commerce suscite entre elles des guerres ruineuses. Elles se ruinent même avec des succès. L'argent est pour elles le nerf de la guerre. Elles ont dès leur établissement tous les vices des républiques corrompues. Pourquoi les républiques de Suisse et d'Allemagne étaient moins mal constituées.

CHAP. IV. — *De Venise et de Gènes.* Page 334.

Commencement de Venise sous la protection des Padouans. Gouvernement des douze tribuns. Pepin, fils de Charlemagne, protège Venise. La trop grande puissance du doge occasionne des troubles continuels. Nouveau gouvernement qui la limite. La démocratie se change en aristocratie sous le doge Pierre Gradenigo. Conspirations des familles qui ont perdu leur part à la souveraineté. Conseil des dix pour prévenir ces conspira-



tions. Inquisiteurs d'état établis pour la même fin. Combien ces moyens sont absurdes, et cependant nécessaires à la tranquillité publique. Le gouvernement de Venise s'affermir en bannissant les mœurs. Toujours soupçonneux, il n'a pas de citoyens même parmi les nobles. Il ne s'affermir au dedans qu'en s'affaiblissant au dehors. Le collège. Les sages. Le sénat. Le grand conseil. La manière dont les magistratures se combinent met une barrière à l'ambition, et assujettit la république à un plan dont elle ne peut s'écarter ; mais ses opérations en sont plus lentes, et il lui est presque impossible de faire les changemens que les circonstances demandent. Erreur de Machiavel sur l'aristocratie de Venise. La noblesse de Venise est bien différente de la noblesse féodale. Gènes est une aristocratie, qui ne pouvait s'établir sur des principes fixes. Pourquoi. Puissance de Venise et de Gènes sur mer. Les croisades contribuent à leur puissance. Conquêtes des Vénitiens. Les Vénitiens et les Génois se ruinent mutuellement. Mais les troubles domestiques sont funestes aux Génois. Conquêtes des Vénitiens en Italie. Les succès de ces républicains n'ont rien de surprenant. Ils étaient ruineux pour leur commerce. Ils ne les devaient qu'à la faiblesse des autres peuples de l'Europe.

CHAP. V. — *Des révolutions de Florence.* Page 352.

L'histoire de Florence est intéressante. Les Florentins sont long-temps avant de prendre part aux querelles du sacerdoce et de l'empire. Commencement des dissensions. Faction des Buondelmonti et faction des Uberti. Les Uberti sont protégés par Frédéric II. Ils prennent le nom de gibelins, et les Buondelmonti celui de guelfes. A la mort de Frédéric, ces deux factions se réconcilient pour donner la liberté à Florence. Donze anciens ont le gouvernement de la république. Coutume singulière des Florentins. Leurs progrès dans dix ans de calme et de liberté. Mais le peuple rallume l'esprit de faction en se jetant dans le parti des guelfes. Conduite de Benoit XII et de Frédéric II pour entretenir cet esprit. Les gibelins sont chassés de Florence. Ils chassent à leur tour les guelfes. Ceux-

ci appelés à Parme en chassent les gibelins. Ils sont soutenus par Charles d'Anjou, et les gibelins rendent l'autorité au peuple de Florence, qu'ils veulent gagner. Les Florentins tentent d'assurer leur liberté. Les gibelins conspirent, et sont forcés à se retirer. Trois classes de citoyens dans Florence. Création des *douze bons hommes* et de trois conseils. Ce nouveau gouvernement ne peut empêcher les violences des guelfes. C'est pourquoi les *bons hommes* rappellent les gibelins. Les papes continuent à nourrir l'esprit de faction. Nouveau gouvernement qui exclut des magistratures toute la noblesse. Mais la seigneurie est trop faible contre les entreprises des gentilshommes. Moyens qu'on emploie pour lui donner plus d'autorité. Troubles qui en naissent. Ils sont apaisés. Progrès des Florentins malgré leurs divisions. Factions blanche et noire. Les noirs sont chassés, et quelques-uns des blancs à qui on permet de revenir. Charles de Valois entretient les dissensions. Les désordres sont plus grands que jamais. Les Florentins se donnent à Robert, roi de Naples, pour cinq ans. Royalistes et anti-royalistes. Différentes révolutions dans Florence. Sage proposition des Florentins aux peuples qui avaient été leurs sujets. Partage de l'autorité entre les nobles et le peuple. Les nobles voulant commander seuls, restent sans autorité. Leurs efforts pour recouvrer l'autorité. Ils ne se relèvent plus.

CHAP. VI. — *Considérations sur les causes des dissensions de Florence.* Page 372.

Lors de la fondation de Rome, on pensait que tous les citoyens devaient jouir des mêmes droits. On pensait bien différemment lorsque Florence tenta de se gouverner en république. Les patriciens ne pouvaient pas imaginer de se fortifier dans des châteaux; ni les plébéiens de prendre les armes contre les patriciens. Ceux-ci cédaient avec espérance de recouvrer, et les plébéiens ne songeaient pas à les dépouiller de toute autorité. Il y avait donc toujours des moyens de conciliation pour réunir les deux partis contre l'ennemi. La politique des Romains, pour contenir les peuples conquis, est un

effet des circonstances où ils se sont trouvés. A Florence, au contraire, les citadins devaient tout tenter pour dépouiller les nobles. Il ne pouvait y avoir aucuns moyens de conciliation. Les factions devaient se multiplier, et livrer la patrie à l'étranger. Florence ne pouvait employer la même politique avec les villes conquises. Elle est au contraire dans la nécessité d'acheter des amis et des alliés. Les commencemens des républiques de Rome et de Florence arrêtaient ce qui devait arriver à l'une et à l'autre.

CHAP. VII. — *Continuation des révolutions de Florence.*  
Page 380.

Jean Visconti fait la guerre aux Florentins. Différens partis qui couraient l'Italie. Les Albizi et les Ricci forment deux factions ennemies. Ce qui donne lieu à l'avertissement. Abus qu'on en fait. On y remédie. Les abus recommencent avec plus de désordres. Cinquante-six personnes nommées pour réformer le gouvernement. Différentes guerres. Le pape excommunie les Florentins qu'il n'a pu vaincre. Les deux factions méditent leur ruine. Silvestro Médici est fait gonfalonier. Il arme le peuple pour faire passer une loi. Désordres que cause la populace armée. Elle obtient que personne ne sera averti comme gibelin. Elle se saisit de toute l'autorité. Elle dispose de tout avec caprice. Michel de wando, gonfalonier, se fait respecter. La populace est exclue des magistratures; mais les petits artisans y ont la plus grande part. Autant de factions que de classes de citoyens. Après bien des troubles, la première classe prévaut. Guerre des Florentins avec Galéas Visconti. Véri Médici, médiateur entre la seigneurie et les petits artisans. Les Florentins ont la guerre avec Philippe, fils de Galéas Visconti, et avec Ladislas. Les impôts qu'il a fallu mettre soulèvent le peuple. Jean Médici n'approuve pas qu'on rende l'autorité aux nobles pour l'enlever aux petits artisans. Sa conduite pour apaiser le peuple qui se soulève contre les impôts mal répartis. Côme, son fils, est banni. Il est rappelé. A la tête des *uomini di balia*, il est maître de la république.

Les partisans de Côme, jaloux de son autorité, font cesser la commission. Mais se voyant moins considérés qu'auparavant, ils l'invitent à reprendre l'autorité. La chose souffrait des difficultés que Côme ne se presse pas de lever. La commission est rétablie, et Côme en est le chef. Neroni engage Pierre, fils de Côme, dans des démarches qui aliènent les esprits. Conjuraton contre Pierre. Elle est découverte, et l'autorité de Pierre en est plus assurée. Mais il ne peut point apporter de remèdes aux abus. Thomas Sodérini conserve l'autorité aux deux fils de Pierre. Conjuraton contre Laurent et Julien. Julien est assassiné. Laurent gouverne avec gloire. Jugement de Machiavel sur la manière dont les Italiens faisaient la guerre.

CHAP. VIII. — *Comment en réfléchissant sur nous-mêmes, nous pouvons nous rendre raison des temps, où les arts et les sciences se sont renouvelés.* Page 404.

Les écoles tombent après Charlemagne. On est ignorant et on ne sent pas le besoin de s'instruire. En occupant notre enfance de frivolités, on nous expose à rester enfans toute notre vie. Il faut faire sentir aux enfans le besoin d'exercer les facultés du corps. Il faut écarter tout ce qui peut y mettre obstacle. Il faut leur apprendre à se servir eux-mêmes. Il faut à plus forte raison leur faire un besoin d'exercer les facultés de l'âme; les instruire comme en jouant, et leur faire un besoin de s'occuper pour écarter l'ennui. C'est déjà savoir beaucoup que savoir s'occuper. Alors on prend du goût pour des études qui, sans cela, seraient rebutantes. L'étude de l'histoire doit faire sentir le besoin des vertus et des talens. Plus on sent ce besoin, plus on s'intéresse aux grands hommes. Les connaissances naissent et se développent dans tout un peuple comme dans chaque particulier. L'ordre de nos besoins détermine le choix de nos études. La méthode accélère ou ralentit le progrès de nos connaissances. L'ordre le plus parfait est celui qui développe le mieux les facultés de l'âme. En lisant les poètes, un enfant apprend à son insu

l'art de raisonner. C'est que le goût est de toutes les facultés de l'âme la première qu'il faut développer.

CHAP. IX.—*De l'état des arts et des sciences en Italie, depuis le dixième siècle jusqu'à la fin du quinzième.* Page 414.

Pourquoi les écoles étaient tombées dans les neuvième et dixième siècles. La réputation des Arabes donne la curiosité de s'instruire. La considération qu'on accorde aux lettres augmente cette curiosité. L'école de Salerne devient la plus célèbre. On s'applique particulièrement à la dialectique et à la scholastique; à la médecine; à la jurisprudence, et aux questions qu'élèvent les querelles du sacerdoce et de l'empire. Mais ni l'objet des études ni la méthode ne permettaient d'acquérir de vraies connaissances. Les Arabes qu'on étudiait n'ont fait que mettre des entraves au génie. Les lettres ne pouvaient pas naître dans les écoles. Elles devaient naître chez le peuple qui le premier aurait du goût. Les Provençaux, après bien des révolutions, s'enrichissent par le commerce et cultivent la poésie. Ils en répandent le goût chez d'autres peuples et principalement parmi les grands. Les lettres sont protégées à Naples. Mais, quoique cette ville devienne tous les jours plus florissante, la bonne poésie n'y devait pas naître. Pendant longtemps les Vénitiens ne cultivent que le commerce. Ils n'ont pour lois que des usages introduits par les circonstances. Ils connaissent l'abus de la multitude des lois, et en ont peu. Nulle part la justice n'était mieux administrée. Leurs lois cependant n'étaient pas assez simples, puisqu'ils avaient besoin de jurisconsultes. Ils étudient la jurisprudence, et n'en sont pas plus instruits. Les Italiens, enrichis par le commerce, cultivent les arts. Ils commencent à avoir des historiens. Les lettres, dans des circonstances où elles paraissaient devoir faire des progrès, étaient retardées par la protection accordée aux mauvaises études. La Toscane en devait être le berceau. A Florence les factions mêmes devaient contribuer à la naissance des arts. Dante. Pétrarque. Boccace. Ceux qui les premiers ont du goût, le communiquent rapidement. Il passe aussitôt d'un genre

dans un autre. La prise de Constantinople , bien loin de porter le goût en Italie , a retardé le progrès des lettres.

## LIVRE DIXIÈME.

CHAP. I<sup>er</sup>. — *Des principaux états de l'Europe depuis Charles VIII, jusqu'à la mort de l'empereur Maximilien I.*

Page 433.

Frédéric III est le dernier empereur qui ait été couronné à Rome. Le règne de Maximilien I est l'époque où l'ambition commence à faire mouvoir ensemble les principales puissances de l'Europe. Ce prince avait épousé Marie , héritière de la maison de Bourgogne. Il divise l'Allemagne en cercles. Il crée la chambre impériale qui devait prendre connaissance des différens des princes. Ces moyens ne pouvaient assurer la tranquillité. Troubles en Angleterre sous Henri VI, qui perd la couronne et la vie. Fin de la domination des Plantagenets. Puissance de Charles VII après l'expulsion des Anglais. Caractère de Louis XI. Il est incapable de bien placer sa confiance. Guerre du bien public. Louis XI, traître envers Charles, duc de Bourgogne , en est puni. Sa conduite avec le duc de Berry son frère. Il pouvait être absolu sans être cruel. Domaines qu'il réunit à la couronne. Il fait rendre la justice. Il laisse la couronne à Charles VIII , et le gouvernement du royaume à Anne de Beaujeu. Guerre civile qui finit par la défaite du duc d'Orléans. Charles épouse l'héritière de Bretagne. Il se propose la conquête du royaume de Naples. Plusieurs prétendans au duché de Milan. Cette ville veut se gouverner elle-même, ainsi que Pavie et Parme. Les Milanais se livrent imprudemment à François Sforze. Ludovic Sforze usurpe l'autorité sur Jean-Galéas-Marie, son neveu. Le royaume de Naples avait été florissant sous Alphonse, concurrent de René d'Anjou. Troubles sous Ferdinand son fils. Laurent Médici s'occupait des moyens d'assurer la paix de l'Italie; tandis que toutes les puissances formaient des projets de guerre. Il était de l'intérêt de Ferdinand et de Ludovic d'entrer dans les vues de Laurent.

Tous trois ligués ensemble ils assurent la paix, malgré le pape et malgré les Vénitiens. L'Italie heureuse sous Laurent. Il meurt regretté de toute l'Europe. Rodrigue Borgia, Alexandre VI, sur la chaire de saint Pierre. Pierre II succède à Laurent. Projet de Ludovic pour montrer au pape combien les confédérés étaient unis. Ce projet n'est pas exécuté. Ludovic en prend de l'ombrage contre Ferdinand et contre Pierre. Il fomenté des divisions qui commençaient entre eux et Alexandre VI. Ce pape était prêt à tout, pourvu qu'il obtint des principautés pour ses neveux. Il se ligue avec Ludovic et avec les Vénitiens. Ludovic invite Charles VIII à la conquête du royaume de Naples. Ferdinand négocie inutilement pour détourner Charles de cette entreprise. Il se réconcilie avec le pape, mais il ne peut regagner Ludovic. Charles passe les Alpes. Il s'ouvre un chemin par la Toscane. Sac de Pinizano. Situation embarrassante des Français. Pierre est blâmé de les avoir armés contre sa patrie. Pour réparer cette faute, il en fait une plus grande. La fermeté d'un Florentin intimide les Français qui se croyaient maîtres de Florence. A l'approche de Charles, le pape s'enferme dans le château Saint-Ange. Charles se réconcilie avec le pape. Le royaume de Naples le reçoit. Entrée de Charles dans la ville de Naples. Maximilien tente inutilement d'armer l'Allemagne contre Charles. L'Italie et l'Espagne se liguent avec lui. Cependant les Napolitains, déjà dégoûtés des Français, songeaient à les renvoyer; et Charles se retire lorsque Ferdinand II commençait à recouvrer son royaume. Charles approche de Fornovo. Incertitude des ennemis qui s'effraient. Bataille de Fornovo. Mort de Charles. Louis XII a, comme Charles VIII, l'ambition de faire des conquêtes en Italie. Il devait prévoir qu'il ne les conserverait pas. Circonstances qui les rendaient faciles à faire. Il fait celle du Milanais. Ludovic est conduit en France. Louis partage le royaume de Naples avec Ferdinand le Catholique qui le garde tout entier. Ses négociations détournent l'empire du dessein d'armer contre lui. Maximilien, qui ne peut pas être couronné, prend le titre d'empereur.

TABLE DES MATIÈRES

Les Vénitiens, par une imprudence, réunissent contre eux Maximilien et Louis XII. Ligue de Cambrai. Prétentions des puissances liguées. Articles dont on était convenu. Ce traité était l'ouvrage de Maximilien seul. Offres du pape aux Vénitiens. Si ces républicains les eussent acceptées, la ligue eût été sans effet. Ils perdent presque tout ce qu'ils possédaient en terre ferme. Ils en recouvrent une partie. Jules II quitte le parti des ligués. Cependant Louis XII veut encore compter sur ce pape. Mais Jules s'allie des Vénitiens et prend les armes. Il fait une ligue contre la France. Il tombe malade, et Maximilien songe à se faire pape. Maximilien Sforze est rétabli dans le duché de Milan. Jean d'Albret perd la Navarre. Louis reprend et reperd le Milanais. Il fait la paix avec tous ses ennemis, et meurt. François I<sup>er</sup> veut encore conquérir le duché de Milan. Il passe les Alpes. Bataille de Marignan. Conquête du Milanais. Charles-Quint maître des Pays-Bas, de l'Espagne, du royaume de Naples, et empereur.

CHAP. II.—*Des papes dans le quinzième siècle, et de l'origine du luthéranisme dans le seizième.* Page 484.

La puissance de la cour de Rome empêchait la réforme de l'Église; mais cette puissance s'affaiblissait elle-même en voulant trop s'accroître. Elle avait long-temps remué l'Europe. Elle devait enfin la soulever. Elle s'affaiblit lorsqu'elle paraît remporter le plus grand avantage. Elle s'affermir dans Rome à mesure qu'elle s'affaiblit ailleurs. Les papes étaient encore assez puissans pour entretenir les abus qui enrichissaient la chambre apostolique. Ces abus trouvaient peu d'obstacles en Italie. En Allemagne on s'en plaignait hautement. Ils paraissent détruits en France depuis la pragmatique de Charles VII. Louis XI trompé révoque cette loi. Il la révoque une seconde fois. Il n'y a plus rien de déterminé à ce sujet. Concordat de Léon X et de François I<sup>er</sup>. On a tort en France de regarder ce concordat comme une loi. François I<sup>er</sup> le fait exécuter. Les dissipations de Léon X épuisent les ressources du saint-siège. Il fait publier des indulgences dans toute la chrétienté. Pen-



dant qu'en Allemagne les diètes se plaignent de cet abus, les augustins sont offensés de n'en être pas l'instrument. Les dominicains les prêchent avec scandale. L'électeur de Saxe protège les augustins, et Martin Luther écrit. Léon X demande aux diètes que Luther soit puni. Elles répondent par des plaintes contre les exactions de la cour de Rome. Luther ne garde plus de mesures. Des peuples le croient destiné à éclairer l'Église. Ils attendent de lui une réforme générale. Il fait une révolution qu'on n'avait pas prévue et qu'il n'avait pas projetée. Causes de la rapidité de cette révolution.

CHAP. III. — *De l'Angleterre sous Henri VII et sous Henri VIII jusqu'à la mort de Maximilien.* Page 499.

Les calamités avaient préparé les Anglais à la plus grande soumission. On a remarqué la même chose des Romains. Les Anglais n'avaient jamais déterminé les droits respectifs du souverain et de la nation. Henri VII était donc le maître d'étendre ses prérogatives. Il est reconnu par la nation, quoiqu'il n'eût que des titres équivoques. Il demande des titres au pape. Il rallume l'esprit de faction qui s'éteignait. Simnel ou le faux Warwick. Perkin ou le faux duc d'York. Deux conspirations dissipées assuraient le trône à Henri. Mais son caractère soupçonneux lui faisait toujours des sujets de crainte. Son avarice et son despotisme. On espérait mieux de Henri VIII, mais sans fondement. La flatterie applaudit à ses dissipations. Il s'engage inconsidérément dans la ligue qui se forme contre Louis XII. Avec ses troupes, Ferdinand le Catholique envahit la Navarre. Il entre dans une nouvelle ligue, et compte encore sur des alliés qui le jouent. Victoire de Guinegate. Henri n'en sait pas profiter. Les Suisses ne font pas la diversion qu'ils avaient promise. Louis fait la paix avec Maximilien et avec Ferdinand le Catholique. Les articles de cette pacification donnent de l'inquiétude à Léon X. Henri VIII, indigné contre ses alliés, fait la paix avec la

1872

...

...

...

...

...









B  
1982  
A2  
1822  
t.12

Condillac, Étienne Bonnot de  
Oeuvres complètes

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

